



LE DEVENIR SOCIAL

LE DEVENIR SOCIAL

LE

DEVENIR SOCIAL

REVUE INTERNATIONALE D'ÉCONOMIE, D'HISTOIRE
ET DE PHILOSOPHIE

« Le mode de production de la vie ma-
« térielle domine en général le développe-
« ment de la vie sociale, politique et
« intellectuelle.

KARL MARX. *Le Capital.*

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

G. PLATON — ANTONIO LABRIOLA — EMILE VANDERVELDE
G. SOREL — PAUL LAFARGUE — EDGARD MILHAUD — G. LAPENTA
CHARLES RIST — LUIGI EINAUDI — EDWARD AVELING — ABEL REY
MARCEL MAUSS — FR. ENGELS — J. DAVID — CHARLES BONNIER — A. A. ISSAIEFF
FILIPPO VIRGILII — ADOLFO ZERBOGLIO — G. LERDA — EDOUARD
BERNSTEIN — HUBERT LAGARDELLE — LUDOVIC MARCHAND
E. FERRI — PIERRE BONNIER — ELEHARD ESSE
FAUCONNET, ETC., ETC.

QUATRIÈME ANNÉE

PARIS
V. GIARD & E. BRIÈRE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, RUE SOUFFLOT, 16

1898


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

4e Année. N° 1. Janvier 1898

LE DEVENIR SOCIAL

La municipalisation du sol dans les grandes villes.

L'esprit de tous ceux qui se sont appliqués à étudier les problèmes économiques les plus importants des grandes villes a été frappé par l'immense augmentation qu'a subie la valeur des terrains : tandis que l'intérêt des capitaux mobiliers diminue d'une façon continue, que le taux des profits arrive parfois à un tel point qu'un rapport officiel anglais l'a qualifié d' « évanescent » (*to the vanishing point*), et que la revenu foncier n'échappe point à la tendance irrésistible à la baisse, sous la pression de la concurrence universelle, de la réduction des tarifs et des frêts, la rente des terrains urbains nous présente le phénomène presque unique d'une splendide courbe ascendante.

La dépopulation descampagnes, la course des paysans vers des occupations moins pénibles et plus rémunératrices ont élevé à des hauteurs incroyables les loyers des logements dans les villes et, par conséquent, la rente des terrains. Cette étude a pour but de présenter, dans un cadre restreint, quelques données intéressantes, relatives à la rente dans les villes contemporaines les plus importantes, autant que le permet le petit nombre desstatistiques officielles ; et, parl'examen de celles-ci, de tirer quelques déductions sur la légitimité de la dévolution de la rente aux propriétaires actuels du sol, et sur les moyens les meilleurs pour la consacrer, au contraire, à des buts généraux d'utilité publique.

I

Dans les pays continentaux, le propriétaire de la maison est généralement aussi le propriétaire du terrain sur lequel elle est construite; il est, par conséquent, difficile de distinguer dans le loyer, qui lui est payé par les locataires, les différents éléments qui le composent : la rente ou compensation pour l'usage du sol, l'intérêt et l'amortissement du capital de construction de la maison, et le profit ou rémunération pour le travail de gestion de l'entrepreneur de location. Le phénomène de l'augmentation de la rente et de sa séparation absolue de l'idée de compensation pour le capitaliste-constructeur de maisons est rendu très manifeste dans les pays anglo-saxons par l'usage des longs baux, de 99 à 999 ans, au bout desquels le propriétaire acquiert, sans avoir fait aucune dépense, les constructions érigées par le possesseur temporaire.

Le sol des grandes villes anglaises : Londres, Glasgow, Birmingham, Manchester, etc., appartient à l'aristocratie anglaise; il est même le plus bel ornement de sa couronne d'or. New-York, Chicago, Philadelphie, Boston, Saint-Francisco, appartiennent, au contraire, à la nouvelle aristocratie des rois de la finance, des spéculateurs, qui, comme les Astor, ont placé leur argent en terrains, et qui, sans rien faire, se sont trouvés, cinquante ans après, milliardaires grâce à l'augmentation de la valeur du sol. Les maisons des villes anglo-américaines ont été presque toutes construites par des individus qui savaient qu'à la fin du bail le terrain, ainsi que les maisons, devaient revenir au propriétaire du sol. Celui-ci perçoit tous les ans un revenu qui représente, dans sa forme la plus nette, l'avantage que procure le droit de propriété dont il jouit, sans aucun mélange d'éléments hétérogènes : intérêt du capital de construction, profit de l'entreprise.

Examinons d'abord l'Amérique. Malgré la jeunesse des villes, nées comme des champignons au milieu des prairies américaines, l'usage des baux à longs termes à des entrepreneurs, qui se chargent de la construction des maisons, est très répandu.

A Chicago, par exemple (1), le 1er mai 1895, les « Trustees » du « Stearn's

(1) Les renseignements qui suivent sur la ville de Chicago sont pris dans *Eigth Biennial Report of the Bureau of Labor statistics of Illinois.* Seconde édition. Springfiel, 1896.

On y décrit la banqueroute absolue de l'impôt sur le capital, et on y

Estate », louaient dans Adam street, un lot d'angle de la largeur de 66 pieds et de la longueur de 198, pour 99 ans, au prix annuel de 70,000 dollars. L'entrepreneur-constructeur devait y ériger une maison d'au moins huit étages, et d'une valeur d'au moins 600,000 dollars. A la fin du bail toutes les améliorations appartiendront au propriétaire, sans qu'il ait à débourser la moindre somme d'argent. Le 1er juin 1894, la Société de la « New Jerusalem » louait pour 99 ans au « New Temple of Music Building Company » un terrain situé dans la Van Buren Street, de la largeur de 62 pieds et de la longueur de 91. Le locataire s'engageait à y construire une maison de premier ordre, d'une valeur d'au moins 200,000 dollars, et à payer la première année 5,000 dollars; pour les neuf années suivantes, 12 mille; de la 11e à la 20e année, 15,000 dollars; de la 21e à la 30e année, 17,500 dollars; de la 31e à la 40e, 20,000 dollars, et pour les dernières 59 années, 25,000 dollars. L'intention est évidente chez le propriétaire de prévoir l'augmentation future de la valeur du terrain, par suite de l'augmentation probable de la population. Lorsque le premier propriétaire n'est pas parvenu à absorber, non seulement la valeur actuelle du terrain, mais aussi toutes les augmentations de valeur espérées et probables, il naît alors un revenu additionnel en faveur du locataire qui, s'il cède le terrain à un autre, peut se convertir lui-même en un percepteur de rente, ou obtenir un capital payable en une seule fois.

Au commencement du mois de mars 1896, M. H. H. Kohlsaat, propriétaire du « Chicago Times Herald », vendait son droit de location d'un terrain d'angle pour 100,000 dollars. Lorsque le simple droit de location d'un terrain de la largeur de 90 pieds et de la longueur de 91 1/2 peut être vendu 100,000 dollars, il est possible de se faire une idée de la rapidité avec laquelle se forment les valeurs foncières à Chicago. Le

---

montre à quel abîme de corruption et de discrimination entre les riches et les pauvres, les oisifs et les gros entrepreneurs, est arrivé le système des impôts des grandes villes américaines. La première édition de ce livre fut épuisée en moins de trois mois; une deuxième édition de vingt mille exemplaires devint nécessaire, par suite de la grande demande de ce rapport officiel qui, malgré l'aridité apparente de longs tableaux statistiques, constitue une lecture des plus attrayantes pour tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales. A titre d'honneur, je rappelle les noms des commissaires du travail qui ont signé le rapport : Charles G. Stivers, William E. R. Kell.; Jacob C. Lutz. Le secrétaire de la commission et rapporteur a été M. George R. Schilling.

terrain est situé à l'angle nord des rues State et Washington et vaut 1,572,222 dollars, c'est-à-dire 190,92 dollars le pied carré. Il est la propriété des héritiers du général H. L. Stewart, qui l'acheta, en 1844, pour 2,000 dollars. A ce moment l'endroit était considéré comme très propre à la construction d'une maison, à cause de sa vue sur le lac et du voisinage des rivages fleuris du fleuve Chicago. Le général Stewart vécut plusieurs années de joie tranquille au milieu des siens là où maintenant bourdonne le bruit de la grande ville. Lorsque des magasins commencèrent à envahir les environs de la maison du général et que la fumée des cheminées des fabriques infesta l'atmosphère, le général Stewart alla loger dans une partie plus agréable de la ville, fit raser son ancienne habitation et la remplaça par un grand magasin. Au magasin succéda ensuite un hôtel, le Saint James Hôtel. L'incendie de 1871 le détruisit et rendit nécessaire la construction d'une nouvelle maison. Celle-ci, à son tour, a été remplacée en 1897 par une construction moderne de douze étages, mieux adaptée au développement croissant de l'endroit.

Pendant les 102 années de location les propriétaires ont perçu un revenu moyen annuel de 72,838 dollars, c'est-à-dire de 6,069 dollars par mois, environ 200 dollars par jour. Quand on pense que la valeur du lot de terrain a augmenté, en trois années seulement, de 100,000 dollars, il est permis de supposer que non seulement les propriétaires, mais aussi les futurs locataires pourront en tirer une somme toujours plus grande, un véritable « unearned increment ». La superficie du lot est de 8,235 pieds carrés, moins d'un cinquième d'acre. La valeur moyenne d'un acre est de 8,318,315 dollars, d'un hectare 20,796,587 dollars, c'est-à-dire 100 millions de francs. Quelle énorme accroissement de valeur si on le compare aux 10,000 francs que valait le même hectare, en 1844, et quelles splendides espérances de rente chez les heureux propriétaires du terrain de Chicago !

Mais le document peut être le plus important, publié par le rapport dans lequel je prends les faits exposés jusqu'ici, est le chapitre intitule : *Economic History of a quarter Acre in Chicago.* Dans un tableau merveilleux, qui va de 1830 à 1894, est exposée l'histoire d'un quart d'acre situé dans le centre de Chicago ; on y compare l'augmentation de valeur avec l'augmentation du nombre des habitants de la ville.

Il a été lu pour la première fois à une assemblée du « Chicago Real Estate Board », en novembre 1893, par M. F. R. Chandler, qui jouit d'une grande autorité en ces matières. L'auteur du mémoire a étudié d'abord les prix auxquels avaient été vendus un grand nombre de terrains situés dans le centre des affaires, après 1830, et quoique aucun n'ait été

assez souvent vendu pour permettre à l'auteur d'en déterminer le prix annuel, l'énorme quantité de statistiques réunies, leur comparaison avec de nombreux documents officiels, avec des archives particulières et avec les cours du marché ont permis à M. Chandler de se former une opinion exacte sur la valeur des terrains situés dans le centre commercial, pour chaque année, après 1830. Ensuite, M. Chandler a demandé à 100 personnes, parmi les plus versées dans les négociations immobilières, quel était le terrain qui avait la plus grande valeur à Chicago. La majorité indiqua un lot situé au coin des rues Madison et State, appartenant au « Board of Education ». La valeur que donnent les experts à ce terrain ne semble pas exagérée lorsque l'on pense que celui du général Stewart, dont nous avons parlé plus haut, a été vendu à raison de deux millions de dollars le quart d'acre, tandis que l'acre en question avait seulement une valeur de 1,250,000 dollars en 1894.

Le tableau fait par M. Chandler, complété par l'« Office du travail » est une contribution si précieuse et si intéressante, pour la discussion des questions théoriques les plus difficiles et des problèmes pratiques les plus importants, que je crois qu'il est nécessaire de le reproduire entièrement (voir le tableau p. 6 et 7).

Le quart d'acre (dont M. Chandler a été l'historiographe non moins digne de louanges que les chroniqueurs qui perpétuèrent les souvenirs des batailles et des mariages princiers), situé près de l'embouchure du fleuve Chicago, valait en 1830, lorsque la population de la ville était de 50 habitants, 20 dollars, c'est-à-dire 13 jours et demi de travail ordinaire. Il n'eut donc pas été possible de l'échanger pour la centième partie d'un domaine moyen actuel de l'Illinois. La population augmentant et les affaires s'améliorant, le quart d'acre augmenta de valeur d'année en année jusqu'à ce qu'il valut dans le « boom » de 1836, 25,000 dollars. Cette année il eut fallu cinquante-cinq ans de travail ordinaire pour l'acheter et il eut été possible à son propriétaire d'obtenir en échange douze domaines moyens actuels de l'Illinois. Avec la panique de 1837, le quart d'acre perd neuf dixièmes de sa valeur momentanée et artificielle. Pendant les années de la dépression économique le lot de terrain diminue constamment de prix jusqu'à ce qu'il touche en 1842 le tréfond du précipice et ne vaut plus que 1,000 dollars, somme qui est pourtant cinq fois plus grande que celle d'où part sa course effrénée vers la hausse. En 1843, reviennent des temps meilleurs, la population croît et le quart d'acre recommence, quoique timidement, à augmenter de valeur; en 1845, il était monté à 5,000

DATE	VARIATIONS du Baromètre.	Population de Chicago.	Augmentation annuelle %	Valeur d'un quart d'acre.	Augmentation annuelle %	Diminution annuelle %	Nombre des propriétés moyennes de l'Illinois nécessaires pour acheter un quart d'acre.	Nombre des journées de travail à un dollar et demi nécessaires pour acheter un quart d'acre	Nombre des années de travail à un dollar et demi par jour pour acheter un quart d'acre
1830	Fondation (Clearing)....	50	»	$ 20	»	»	0.009	13.33	»
1	Tranquille	100	100	22	10	»	0.011	14.67	»
2	Tempêtes de guerre.....	200	100	30	40	»	0.015	20.00	»
3		350	75	50	67	»	0.024	33.33	»
4	Marché ascendant.......	2.000	467	200	300	»	0.098	133 33	»
5		2.265	60	5.000	2.400	»	2.44	»	11.11
6	Paroxisme (Booming)...	3 820	17	25.000	400	»	12.20	»	55.56
7	Panique...............	4.179	10	3.000	»	88	1.47	»	6 67
8		4.000	— 4	2.500	»	17	1.22	»	5.56
9		4.200	5	2.000	»	20	0.97	»	4.44
40	Dépression.............	4.470	6	1.500	»	25	0.73	»	3.33
1		5.000	12	1.250	»	17	0.61	»	2.78
2		6 000	20	1.000	»	20	0.49	»	2.22
3		7.589	25	1.100	20	»	0.54	»	2 44
4	Marché ascendant.......	8 000	6	1.200	10	»	0.59	»	2.67
5		12.088	50	5.000	20	»	2.44	»	11.11
6	Paroxisme	14 169	16	15.000	200	»	7.32	»	33.33
7	Panique...............	16.859	18	12 000	»	20	5.85	»	26.67
8	Apparitions de l'or......	20.023	25	13.000	9	»	6.34	»	28.89
9	Mirages de spéculation...	23.047	15	15.000	15	»	7.32	»	33 33
50		28.269	22	17.500	17	»	8.54	»	38.89
1	Marché ascendant.......	34.000	22	20.000	14	»	9.76	»	44.44
2		38.754	14	23.500	25	»	12.2	»	55.56
3		60.662	60	30.000	20	»	14.63	»	66.67
4	Marché fiévreux.........	65.872	9	35 000	17	»	17.07	»	77.78
5	Marché animé..........	80.023	23	40.000	14	»	19.51	»	88.89
6	Paroxisme	84.113	5	45.000	12	»	21.95	»	100.00
7	Panique...............	93.000	11	35 000	»	22	17.07	»	77.78
8		91.000	— 2	30.000	»	14	14.63	»	66.67
9	Dépression.............	95.000	4	29.000	»	3	14.15	»	64 44
60		109.000	15	28.000	»	3	13.66	»	62.22

1		120.000	10	28.000	»	»	13.66	»	62 22
2	Grandes craintes de guerre	138.000	15	32.000	15	»	15.61	»	71.11
3		160.000	16	33.000	3	»	16.1	»	73 33
4		169.353	6	36.000	13	»	17.56	»	80 00
5	Calme..................	178.900	6	45.000	25	»	21.95	»	100 00
6		200 418	12	57.600	28	»	28.1	»	128.00
7		220 000	10	65.000	12	»	31 71	»	144 44
8	Marché ascendant......	252.054	15	80 000	23	»	39.02	»	177 78
9		272.043	8	90.000	12	»	43.9	»	200 00
70		298.977	9	120.000	33	»	58.54	»	266.67
1871	Très chaud.............	325.000	9	100.000	»	17	48.73	»	222 22
2	Paroxisme..............	367.396	13	125.000	25	»	60.78	»	277.78
3	Panique................	380.000	3	100.000	»	20	48.78	»	222.22
4		395 408	4	95.000	»	5	46 39	»	211.11
5		400.000	1	92.500	»	3	45.12	»	205.56
6	Dépression.............	407.661	2	90.000	»	3	43.9	»	200 00
7		420.000	3	90.000	»	»	43.9	»	200.00
8		436.731	4	95.000	5	»	46.39	»	211.14
9	Rayons d'or............	465 000	7	119.000	25	»	58.05	»	264.49
80		503.298	8	130.000	10	»	63 41	»	288.81
1		530.000	5	145 000	12	»	70.73	»	322.21
2	Marché ascendant	560.693	6	175.000	21	»	85 37	»	388.89
3		590.000	6	238.000	36	»	116.1	»	523.89
4	Tempête................	629.985	6	250.000	5	»	121.95	»	556 56
5		700.000	11	275.000	10	»	134.15	»	611.11
6		825.880	18	325.000	18	»	158.54	»	722.22
7	Ascension rapide........	850 000	3	435.000	34	»	212.2	»	744.44
8		875.500	3	600.000	38	»	292.2	»	1.333 33
9		900.000	3	750.000	25	»	365.85	»	1.666.67
90	Paroxisme..............	1.098.570	22	900.000	20	»	439.02	»	2.000.00
1	Le soleil de l'exposition de	1.200.000	10	1.000.000	11	»	487.8	»	2.222 22
2	la Colombie éloigne la	1.300.000	9	1.000.000	»	»	487.8	»	2.222 22
3	panique...............	1.400.000	8	1.000.000	»	»	487.8	»	2.222.22
4		1.500.000	7	1.250.000	25	»	609.76	»	2.777.78
5									
6									

dollars, et en 1846, dans un second « boom », à 15,000 dollars.

Cette hausse effrénée fut suivie, comme à l'ordinaire, d'une panique, et malgré une augmentation de la population de 18 pour 100, la valeur du quart d'acre tomba à 12,000 dollars. La crise laissait donc le lot à une valeur douze fois plus grande que celle à laquelle il était tombé pendant la dépression précédente.

La découverte de l'or et l'augmentation de la population en firent hausser légèrement la valeur en 1848. Pendant l'année prospère de 1856, sa valeur monte au faîte de 45,000 dollars, ce qui équivaut à vingt et un domaines moyens actuels de l'Illinois et à 100 années de travail manuel ordinaire. La panique de 1857 le fait redescendre à 35,000 dollars; les périodes suivantes de temps difficiles continuèrent à en diminuer la valeur jusqu'à ce qu'elle fût tombée, en 1861, à 28,000 dollars. Depuis cette époque la valeur croît constamment, pendant la guerre et pendant les années d'activité extraordinaire qui suivirent, jusqu'au grand incendie et à l'année 1872; il valait alors 125,000 dollars. Ensuite viennent une panique et une dépression, mais le quart d'acre sort triomphant en 1878 ayant atteint une valeur de 95,000 dollars, presque quatre fois autant que la valeur fugitive du maximum du premier « boom », six fois celle du second « boom », et le double de celle du troisième « boom ». Avec le retour de meilleures années, en 1879, le quart d'acre augmente de nouveau de valeur et alors commence une course effrénée qui n'est point terminée encore. Les années mauvaises succèdent aux années prospères, le calme plat à l'activité fièvreuse, mais la valeur du quart d'acre monte sans relâche, à 175 mille dollars en 1881, à 325 mille en 1886, à un million en 1891 et à un million 250,000 dollars en 1894, après la grande exposition universelle.

Six cents domaines moyens de l'Illinois ne suffiraient pas à acheter ce quart d'acre de terrain, et presque 3,000 ans de travail manuel ordinaire seraient nécessaires à un individu dépourvu de fortune pour en acquérir la propriété. Si 500 ans avant l'ère chétienne un homme avait pu obtenir un emploi journalier avec un salaire d'un dollar et demi, s'il avait vécu comme le Juif-Errant, s'il avait pu traverser les siècles miraculeusement sans faire aucune dépense, s'il avait travaillé depuis cette époque 300 jours par an et si, par un effet magique, il avait pu accumuler tous ses gains, il ne pourrait encore, après 2,400 ans, acheter le quart d'acre de la prairie qui est au bord de l'embouchure du fleuve Chicago.

On dirait un roman et c'est de l'histoire. Devant ce merveilleux tableau des valeurs foncières s'évanouissent toutes les théories apologis-

tes intéressées de la propriété, qui la font toujous reposer sur la base solide de l'épargne, de l'abstinence, de l'occupation. L'art rusé des législateurs cuirassés avec des formules du vieux droit romain et les sillogismes aigus des théoriciens de l'abstinence (1) ne parviendront jamais à démontrer que la valeur du quart d'acre à Chicago est due en quoi que ce soit au travail, à l'esprit d'entreprise d'un propriétaire, qu'il est une récompense grandiose, quoique méritée, des risques et de l'audace avec laquelle il a su doter l'humanité d'un procédé industriel nouveau. L'histoire qui nous est racontée par le tableau de Chandler prouve, avec une certitude indiscutable, que le mouvement ascendant si rapide de la courbe de la valeur des terrains est dû à l'augmentation encore plus rapide et plus étonnante de la population de Chicago. La valeur de cette parcelle de terrain nu est la conséquence nécessaire et inévitable de l'accroissement extraordinaire de la population, de l'augmentation des affaires, de la possibilité de manier dans le petit espace d'un bureau situé dans le centre d'une grande ville une énorme masse d'affaires, avec une très grande rapidité et une économie de frais supérieure au surenchérissement provoqué par la rente du sol. Le propriétaire vend aux enchères, au plus offrant, le droit de se servir de son terrain pour pouvoir accomplir une multitude d'opérations utiles à la société. La rente est dans les grandes villes le prix exact du monopole dont jouit le propriétaire du sol, et celui-ci sans aucune peine, sans aucune abstinence, sans aucun risque, sans la moindre apparence de travail accumulé, est en mesure d'extorquer à ses concitoyens un tribut destiné à croître fatalement tant qu'augmentera la population, que la trame de la vie sociale ne cessera pas de devenir plus complexe et que les transactions économiques continueront à se multiplier, tant que se fera sentir la nécessité de centraliser tous les moteurs du grand mécanisme qui donne la vie à tous les innombrables canaux de l'activité humaine.

Tandis que le tribut payé annuellement aux propriétaires de terrains dans les grandes villes augmente progressivement, il se réunit dans les mains d'un nombre infime de privilégiés. Nulle part, peut-être, la tendance à la concentration de la richesse ne se manifeste aussi

(1) On veut ici faire allusion à ces individus qui, dans des buts d'apologie intéressée, rattachent toutes les formes existantes de la richesse au travail, à l'épargne, à l'abstinence des propriétaires ou de leur prédécesseurs, non aux économistes qui font l'analyse des phénomènes actuels et en expliquent les causes réelles sans aucun parti pris.

fortement et aussi irrésistiblement que dans les grandes villes. Tandis que les statistiques des impôts et des successions semblent montrer, dans le monde économique moderne, une tendance à la dissémination de la richesse, au nivellement des fortunes, grâce à de puissantes influences qui coopèrent continuellement à ce but, comme la baisse du taux de l'intérêt, la hausse des salaires etc., d'autres et puissantes influences tendent à produire le résultat opposé. Les États-Unis sont peut-être le pays où la concentration inévitable et fatale de la production est, le plus souvent, accompagnée aussi par la monopolisation, dans les mains d'un petit nombre de gens heureux et habiles, des sources naturelles et artificielles du revenu. Les grandioses syndicats américains n'ont pas eu comme résultat de distribuer la propriété des entreprises dans une armée d'actionnaires, mais bien de la concentrer dans les mains d'un petit nombre de spéculateurs et de capitalistes heureux. On peut en dire autant des chemins de fer, des postes et des télégraphes, et même du terrain à bâtir dans les villes.

La fortune des Astor, due à la prévoyance du fondateur de la dynastie, est célèbre; le fondateur de la dynastie acheta, à vil prix, le terrain sur lequel s'élève New-York. A Chicago, se répètent les mêmes phénomènes de concentration artificielle de la richesse, avec les mêmes caractères, dans les mains d'un petit nombre de monopoleurs. Voyons quelle est la concentration de la propriété foncière dans le district peut-être le plus riche de Chicago, et, selon l'opinion courante, le plus riche des États-Unis : la partie de la ville appelée South Side, où se trouvent les maisons des grandes corporations des banques, des chemins de fer et du commerce, où palpite, plus intense, la vie du centre de la grande plaine américaine. Le tableau suivant nous indique, d'une façon sommaire, par qui sont possédés les 351.42 acres de terrains (v. le tableau p. 11) :

Au premier aspect, le tableau ne nous dit pas que la concentration de la propriété foncière soit à ses dernières limites à Chicago, car, en laissant de côté les constructions ayant un caractère public et semi-public, la plus grande partie du territoire se trouve partagée entre un nombre assez considérable d'individus : 1,198 en tout, possédant 2,916 lots, pas même deux pour chacun, et 98,904 pieds de façade, s'étendant sur 11,599,223 pieds carrés. Chaque propriétaire possède, en moyenne, 82,7 pieds de façade et 9,965 pieds carrés de terrain, c'est-à-dire moins d'un quart d'acre, ou moins d'un dixième d'hectare. On ne peut vraiment pas affirmer que le propriétaire d'un dixième d'hectare soit un grand propriétaire et un monopoleur de la terre.

PROPRIÉTAIRES	Nombre des propriétaires	Nombre des lots	Nombre de pieds en façade possédés	Nombre de pieds carrés possédés	Valeur imposée du terrain 1894	Valeur imposée des constructions 1894	Valeur imposée totale 1894
Particuliers, sociétés, etc. . .	1198	2196	98904,6	11.599.523,7	23.490 310	14 455.440	37.945.750
États-Unis.	1	3	1591	138 312	»	»	»
Ville et comté.	1	1	1396	120 960	»	»	»
Ville de Chicago.	1	9	760,5	84 651,8	»	218 000	218.000
Fonds scolaires	26	32	1757,1	663.557,9	»	381.400	381.500
Églises, institutions scolaires, etc. .	19	37	2214,1	299.373,5	156.200	67.450	223 650
Chemins de fer.	15	126	17294	2.401.471,3	245.940	143.060	389.000
	1261	2404	123917,2	15.307.850,2	23.892.450	15.265.450	39.157 900

Mais, en calculant de cette façon, nous nous tromperions, nous commettrions une grande erreur, nous oublirions qu'il ne faut pas tenir compte, dans les propriétés foncières, de la surface du terrain, mais de sa valeur. Si l'on calcule que la valeur taxée du terrain correspond, à Chicago, régulièrement à 7,36 0/0 de la valeur réelle, on voit que les 2,196 lots appartenant aux 1,198 particuliers, valent 319,000,000 dollars. Chaque propriétaire ne possède, en effet, qu'un dixième d'hectare, mais ce dixième a une valeur de 266,277 dollars, c'est-à-dire plus d'un quart de million de dollars, presque 1,350,000 francs, en laissant de côté toute la valeur des constructions. Devant un monopole de ce genre, à côté de ces 1,198 propriétaires possédant un quart de million de dollars, le peuple des agriculteurs de l'Illinois fait un contraste éloquent. Les recherches statistiques officielles ont démontré que chaque propriété rurale a une grandeur moyenne de 62 acres, et une valeur moyenne de 2,000 dollars. Il faudrait donc 133 propriétés moyennes de l'Illinois, ou un terrain agricole de près de 13 lieues carrées, pour égaler la valeur moyenne du terrain nu, appartenant, dans le South Side de Chicago, à un propriétaire. Et de plus, quoique la centralisa-

CLASSES de propriétaires.	Nombre de propriétaires	Pour cent de l'ensemble des propriétaires	Nombre des lots possédés	Pour cent des lots	Nombre de pieds en façade possédés	Pour cent des pieds en façade
Possédant plus de 500 pieds..	18	1.50	223	10.15	15.506,9	15 67
— 400 à 500	11	0 93	82	3.73	4.907,5	4.97
— 300 à 400	19	1.58	130	5.92	6.638,5	6.69
— 200 a 300	40	3.34	162	7 38	9.332,9	9.44
— 100 à 200	169	14.11	457	19.90	22 962,1	23.22
— 75 à 100	117	9 76	204	9 29	9.895,7	10.01
— 50 à 75	184	15.36	268	12.20	10.936,9	11.06
— 25 à 75	388	32.39	438	19.95	13.467,6	13 62
Moins de........ 25	2592	21.03	252	11.48	5.256,5	5.32
Total	1 198	100.00	2.196	100 00	98.904,6	100.00

tion absolue de la fortune, qui réunit dans les mains de 1,198 millionnaires le district le plus populeux et le plus riche de Chicago, puisse sembler énorme, la concentration elle-même continue d'une façon très intense dans le sein même de ce petit groupe de privilégiés. Le tableau suivant indique la division de la propriété dans le centre des affaires de la ville de Chicago (v. le tableau ci-dessous) :

La concentration de la propriété immobilière, qui nous est révélée par ces chiffres, est très grande ; 18 personnes, c'est-à-dire 1,50 0/0 de la population propriétaire, possèdent les 10,15 0/0 des lots, le 17,5 de tout le district ; 60 autres individus monopolisent le 20,12 0/0 du terrain de construction dans le centre des affaires de Chicago ; si, ensuite, on calcule la valeur des terrains possédés, on découvre que 88 personnes, c'est-à-dire à peine un peu plus du 7 0/0 du nombre total des propriétaires, jouissent d'une valeur de 136 millions de dollars, ou plus de 42 0/0 de la valeur totale du terrain et des constructions, avec une fortune moyenne de 1,500,000 dollars. Lorsque l'on exclut successivement les classes les moins riches de la société, on s'aperçoit que 48 individus ont un patrimoine foncier moyen de 2,100,000 de dollars,

Nombre des pieds carrés possédés	Pour cent des pieds carrés	Valeur du terrain imposé en 1894	Pour cent de la valeur imposée du terrain	Valeur imposée des constructions en 1894 $	Pour cent de la valeur imposée des constructions	Valeur imposée totale en 1894	Pour cent de la valeur totale imposée
2.032 700,8	17.52	4.773.770	20.32	3.370.900	23.32	8.144.670	21.46
594.798,1	5.13	1.271.100	5.41	646.450	4.47	1.917.550	5.06
700.765,6	6 04	1 687.850	7.19	1.156.450	8 00	2.844.300	7.50
1.038.393,4	8.95	2.298.650	9 79	1.371.600	9 49	3.670.250	9.67
2.724 283,8	23.49	5.416.925	23 06	3.287.420	22.74	8.704.345	22.94
1.159.635,5	10.00	2.311.915	9.84	1.510.650	10.45	3.822.565	10.07
1.213.368,6	10 46	2 151.720	9 16	1.286.950	8.91	3.438 670	9.06
1.568.124,2	13.52	2.690.430	11.45	1.430.040	9.89	4.120.470	10.86
567 453,7	4.89	887.950	3.78	394.980	2.73	1.282.930	3.38
11.599.523,7	100.00	23.490.310	100.00	14.455.440	100.00	37.945.750	100.00

29 de 2,800,000, et finalement 18 de 3,500,000; et, tout en ne constituant que le 4, le 2,43 et le 1,5 0/0 du nombre des propriétaires, ils possèdent le 32,92, le 25,73 et le 20,32 0/0 de la valeur totale de la propriété. La tendance à la concentration peut être plus vivement mise en lumière, en comparant les trois classes de moindre importance avec les trois classes les plus riches, en laissant de côté la quatrième, la cinquième et la sixième, qui tiennent le juste milieu (v. le tableau p. 15).

Plus des deux tiers des propriétaires possèdent moins des trois dixièmes du terrain, et moins d'un maigre quart de la valeur de toutes les propriétés; les 824 propriétaires des trois dernières classes possèdent à peine autant de terrain et à peine les deux tiers de la valeur des 48 grands propriétaires des trois premières classes; et tandis que chacun d'eux a une fortune qui n'arrive pas à 95,000 dollars, les heureux possesseurs des trois premières classes ont une richesse territoriale qui s'élève, en moyenne, à 2,100,000 dollars. Si le terrain monopolisé par les trois premières classes est comparé aux domaines moyens de l'Illinois, chaque propriété équivaut à plus de 1,000 domaines, ou à un terrain de près de 100 milles carrés. Le comble de la concentration se manifeste dans la première classe, où chaque propriétaire possède trois millions et demi, qui correspondent à 1,750 domaines, ou plus de 170 milles carrés, toute une province agricole. Que l'on remarque, en outre, que dans la première classe, composée de 18 individus, possédant ensemble 2 millions de pieds carrés, quelques-uns ont la part du lion : un grand propriétaire, Marshall Field, à lui seul, possède 276,000, c'est-à-dire plus de 13 0/0 en terrain, et presque le sixième de la valeur de tout le territoire appartenant à la classe entière; il est suivi de près par Levi Leiter, qui possède 233,000 pieds carrés, et un peu moins du sixième de la valeur totale.

Les chiffres cités ci-dessus nous disent encore autre chose : les grands propriétaires parviennent non seulement à accaparer une partie exhorbitante du terrain et de la ville de Chicago, mais ils en détiennent les endroits les meilleurs et les plus précieux. La première classe, qui possède les 17,52 du terrain, a le 20,22 0/0 de la valeur totale; la deuxième, qui a le 5,13 0/0 en terrain, a le 5,41 0/0 de la valeur; le troisième a le 6,04 0/0 de terrain et le 7,19 de la valeur; et tandis que les trois premières classes ensemble possèdent le 28,69 0/0 du terrain et le 32,92 0/0 de la valeur totale; les trois dernières classes, quoique propriétaires du 28,87 du terrain, ont ensemble les 23,30 de la valeur totale du terrain. Les meilleurs endroits sont, naturellement, monopo-

CLASSE	Nombre des propriétaires	Nombre moyen des lots pour chaque propriétaire	Nombre moyen de pieds en façade pour chaque propriétaire	Terrain moyen en pieds carrés pour chaque propriétaire	Valeur moyenne pour chaque propriétaire $	Pour cent des propriétaires à la totalité des propriétaires	Pour cent du terrain à la totalité du terrain	Pour cent de la valeur à la totalité de la valeur
Première.........	18	12.39	861	112.928	3.500.000	1.5	17.52	20.32
Deuxième........	11	7.45	445	54.072	1.500.000	0.93	5.13	5.41
Troisième........	19	6.84	347	56.882	1.300.000	1.58	6.04	15.19
Total.......	48	8.89	551	67.960	2.100.000	4.01	28.69	32.92
Septième......... Huitième......... Neuvième........	824	1.15	36	4.050	94.672	68.78	28.87	23.30

lisés par les plus riches. Les inductions obtenues par ces chiffres se trouvent confirmées lumineusement par la distribution de la propriété des lots situés dans les carrefours des rues; ceux-ci, comme l'on sait et comme il est naturel, ont, pour les commerçants et les industriels, une valeur beaucoup plus grande que les lots situés dans l'intérieur des rues et ne donnant que sur un seul côté de celles-ci. Voici comment est divisée la propriété des lots, dans le territoire situé au nord de Congress street jusqu'à Chicago river, c'est-à-dire dans le quartier où l'on fait la plus grande partie des affaires de Chicago (v. le tabl. p. 17).

Les grands propriétaires ont, ici, exclu de la possession toutes les autres catégories : le 73,33 0/0 des angles est la propriété de ceux qui ont 100 pieds de façade et au-dessus, et les angles les plus étendus et les plus appréciés, appartiennent à la première classe; celle-ci a le 82,67 0/0 de la totalité des pieds de façade, le 83,81 de la superficie et le 83,62 de la valeur totale. Tandis que les propriétaires des autres catégories possèdent un seul angle en moyenne, ceux de la première possèdent un angle et 7 dizièmes, et quoique les 143 propriétaires les plus riches ne soient que le 66 0/0 du nombre total des propriétaires, ils possèdent presque le 84 0/0 de la valeur totale de la surface du district examiné.

Ce qui nous intéresse le plus, dans le phénomène de la concentration des terrains dans les mains d'un petit nombre d'individus, est ce fait qu'elle est peu importante dans les campagnes, et s'accentue spécialement dans les grandes villes. Pour démontrer comment le centre de gravité du monopole de la terre se déplace des campagnes aux villes, nous citerons les données suivantes sur le Michigan (1) [v. le tableau p. 18].

Il n'est pas nécessaire de commenter un tableau aussi significatif; il nous fait voir que le monopole du terrain agricole a une bien moindre importance que celui du terrain urbain, il nous montre comment le revenu urbain est animé par un mouvement ascentionnel bien plus puissant et plus invincible que le revenu des campagnes. Si l'on voulait représenter par une pyramide l'importance actuelle du revenu, on de-

---

(1) *Ninth annual Report of the Bureau of Labor and Industrial statistics of the State of Michigan*. Part. IV, Section III. *The growth of Michigan in sections and its unoccupied territory; its growth by separate industries and their comparative growth*; *the fenomenal growth of real estate values by sections; profits by separate industries, their influence upon concentration of wealth; corresponding fall of farm industry*. pp. 258 269, Lansing, 1892.

CLASSE de propriétaires	Nombre des propriétaires	Nombre des angles possédées	Nombre des pieds de façade possédés	Nombre de pieds carrés possédés	Valeur estimée $	Pour cent des angles en totalité	Pour cent des pieds de façade en totalité	Pour cent des pieds carrés en totalité	Pour cent de la valeur totale
Possédant 100 ou plus pieds de front.....	143	242	22.512	2.645.676	105.387.360	73.33	82.67	83.81	83.62
— de 75 à 100....	34	36	2.665	309.795	11.632.300	10.91	9.79	9.81	9.64
— de 50 à 75....	16	16	951	88 608	3.990.500	4.85	3.49	2.81	3.16
— de moins de 50.	35	36	1.102	112.685	5.018.400	10.91	4.05	3.57	3.98
Total........	228	330	27.230	3.156.764	126.028.560	100.00	100.00	100.00	100.00

	1880	1890
	$	$
Valeur moyenne imposée d'un acre rural dans la basse péninsule.	20.91	20.824
— — — situé dans les villages ...	117.06	131.444
— — — — villes.....	2059.0	2320.72
— — — à Détroit (ville principale).	9350.0	9446 0
Profit ou revenu d'un acre rural à 5 % en 1880 et à 4 % en 1890.	1.04	0 83
— — situé dans les villages à 7 %.....	8.19	9.20
— — — villes à 7 %.......	144.13	162.45
— — à Détroit au 7 %...............	654.50	660 12
Un acre de terrain dans les villages correspond dans la campagne à..............	acres 5.5	acres 6.3
Le revenu d'un acre dans les villages correspond à la rente rurale de..............	7.8	11.0
Un acre de terrain dans les villes correspond dans la campagne à.	98.4	111.4
La rente d'un acre dans les villes correspond à la rente rurale de.	138.5	195 0
Un acre de terrain à Détroit correspond dans les campagnes à ...	447.6	453.0
Le revenu d'un acre à Détroit correspond au revenu rural de.....	629 3	895 0

vrait mettre les terres rurales à sa base avec une très large étendue et une hauteur minime; au-dessus, avec une étendue moins vaste mais avec une hauteur toujours croissante, les villages, les villes moyennes et les grandes villes, et finalement, au faîte, les énormes agglomérations humaines qui s'appellent Londres, Paris, New-York, Chicago. L'exactitude de cette image nous est démontrée par un fait notable du Michigan. L'étendue entière de l'État est de 36 millions et 755,000 acres. La valeur foncière de la ville de Détroit correspond à la valeur de 6 millions et demi d'acres, situées dans les campagnes; le revenu et le profit tirés des terrains et des maisons de Détroit correspondent au revenu et au profit de 11 millions 200 mille acres ruraux. Trois villes de la grandeur de Détroit donnent à leurs propriétaires un revenu égal au revenu obtenu au prix d'immenses travaux par les paysans qui cultivent et possèdent tout le terrain rural de l'État.

Les rapports si intéressants des Offices du travail américains nous fournissent d'importantes preuves de la tendance à la concentration de la richesse dans les grandes villes et de sa diffusion égalitaire dans les campagnes. Par exemple, tandis qu'à Détroit il n'y a qu'un habitant sur 9 1/4 qui possède quelque immeuble, et dans les villes plus développées seul un individu sur 8 est propriétaire foncier, dans les petites villes et les villages, il y a un habitant sur cinq qui a un lien très étroit avec la terre. Et cela n'est pas tout. Dans les grandes villes et dans les endroits les plus populeux du Michigan la part la plus belle de la richesse appartient à ceux qui possèdent plus de 15,000 dollars; 1261 individus possèdent 90 millions de dollars tandis que les autres 30,000 possèdent seulement 57 millions; tandis que dans les petites villes ou dans les villages 81 personnes possèdent 2 millions, les autres 19 mille ont près de 24 millions. Il y a aussi une gradation dans la façon avec laquelle est partagée la richesse selon le nombre plus ou moins grand des habitants des villes. En comparant Kalamazoo (17,853 hab.) avec Détroit (205,000 hab. en 1892-93) on voit que dans la première ville il n'y a pas de propriétaire d'immeubles d'une valeur supérieure à 100,000 dollars, et le 68,52 0/0 de la valeur de la propriété appartient à ceux qui possèdent moins de 10,000 dollars; à Détroit au contraire les propriétaires de moins de 10,000 dollars possèdent seulement le 37, 31 de la richesse immobilière. A Kalomazoo le 18,25 0/0 de la poputation est attaché à la terre par les liens de la propriété et à Détroit seulement le 15 0/0. Dans cette même ville, malgré l'existence d'un système d'impôt qui, frappant la valeur du sol, facilite l'accès à la terre, la concentration de la propriété continue sans trève. En 1884, le 4,76 0/0 des propriétaires possédait le 50,4 0/0 de la propriété, en 1892-93 le 52,66 0/0 de la propriété appartenait au 3,06 0/0 des propriétaires (1).

La diffusion des richesses s'allie donc dans le Michigan à la prépondérance de l'agriculture, à l'absence de grandes manufactures; la concentration se fait au contraire parallèlement à l'augmentation de la population dans les grandes villes, à la découverte et à l'exploitation des mines et des forêts (2).

(1) Si l'on pouvait étendre les conclusions auxquelles nous sommes parvenus pour les États-Unis aux grandes nations industrielles modernes elles auraient une grande importance.

(2) Pour établir scientifiquement les raisons véritables et profondes de la dynamique de la distribution de la richesse et pour déterminer comment, si

Si nous passons de l'Amérique à l'Europe nous pouvons constater le même phénomène de l'élévation constante et régulière des valeurs des biens urbains; le taux d'accroissement est peut-être plus lent et plus uniforme, mais il n'en est pas moins caractéristique. La *Fabian Society*, dans son *Tract* nº 30, a calculé l'*Unearned Increment* des *Ground Values* de Londres; elle a composé le tableau suivant, qui nous indique le revenu annuel des maisons de 1870 à 1894, en faisant une distinction entre l'accroissement dû aux nouvelles constructions et celui qui provient de l'augmentation de la valeur du terrain, c'est-à-dire la rente proprement dite. Ces chiffres sont pris dans le *Local Government Board Report* de l'année 1881, dans la *Statutory Lists of Totals* publiée par le « Clerk to the Metropolitan Asylums Board » de 1871 à 1889, et par le « Clerk to the London County Council » de 1890 à 1895 (v. le tableau p. 21).

Toutes les années on fait à Londres une révision pour connaître le revenu total des constructions récentes, des réparations et des agrandissements des anciennes, tous les cinq ans il est fait une évaluation générale du revenu de toutes les maisons de Londres; il est évident que la différence entre l'augmentation constatée à la fin des cinq années dans le revenu total et la somme des augmentations annuelles dues à de nouvelles constructions est due à l'augmentation de la valeur du terrain à bâtir et constitue une véritable rente. Quoique la population de Londres se soit beaucoup déplacée du centre à la périphérie, quoique certains quartiers aient perdu de leur valeur et que d'autres en ait acquis, on doit reconnaître que dans le quart de siècle compris entre

---

certaines forces puissantes tendent à la faire arriver à un nombre toujours plus grand de personnes, d'autres forces non moins puissantes s'opposent à ce mouvement; parmi ces forces il faut faire une large place à l'appropriation privée du revenu du terrain à bâtir, qui tend à se concentrer dans les mains d'une aristocratie privilégiée. Pour plus de détails, Cf. ***Second Annual Report of the Bureau of Labor and Industrial Statistics of the State of Michigan***. Lansing. 1885. Part. VI. ***Ownership of real Estate***, pp. 352-404. ***Ninth Annual Report***, etc. Lansing, 1892. Part. III, table CXIII. ***Showing the number of real Estate ownery in the city of Detroit the amount of each and total valuation***, pp. 220-38. Part. IV. ***Land Values. City, farm and other Lands compared***, pp. 240-341. ***Tenth Annual Report***, etc. Lansing, 1893, vol. 2. Part. III. ***Showing the number of real Estate ownery in the cities of Jackson, Kalamazoo, Bay City and Grand Rapids, the amount of each and total valuation***, pp. 798-899.

Date : 6 avril	Revenu annuel	Revenu annuel total.	Augmentation due aux nouvelles constructions. — Rente annuelle	Augmentation non gagnée. — Rente annuelle
	£	£	£	£
1870	22.142.706	»	»	»
1	24.298.786	2 156.080	400.000	1.756.080
2	24.655.235	356.449	356 449	»
3	24.997.718	342.483	342.483	»
4	25.414.094	416.376	416.376	»
5	26.915.723	501.629	501.629	»
6	28.208.898	2.293.175	461.899	1.831.276
7	28.631.066	422.168	422.168	»
8	29.204.432	573.366	573 366	»
9	29.854.950	650.518	650.518	»
80	30.600.499	745.549	745.549	»
1	33.517.946	2.917.447	665.955	2.251.492
2	34.104.308	586.362	586.362	»
3	34.786.360	682 052	682.052	»
4	35.411.224	624.864	624.864	»
5	36.020.008	608 784	608.784	»
6	37.398.593	1.378.585	496.021	882.564
7	37.781.851	383 258	383.258	»
8	38.120.877	359 026	339.026	»
9	38.444.697	323.820	323.820	»
90	38.687.247	242 550	242.550	»
1	40.028.338	1.311.091	280.167	1.060.924
2	40.346.121	317.783	317.783	»
3	40.653 553	307.432	307.432	»
4	41.032 938	379.385	379.385	»
5	41.427.670	394.732	394 732	»
TOTAL ...		19.284.964	11.502.628	7.782.336

1870 et 1895 le revenu annuel total de toutes les maisons de Londres a augmenté de 19,284,964 livres sterling, dont 11,502,628 sont l'intérêt et le profit des entrepreneurs de constructions, tandis que 7,782,336 livres sterling constituent l'augmentation des rentes payées aux propriétaires par suite de l'augmentation de la population, du développement de la vie industrielle et commerciale. Si l'on suppose que les 41 millions du revenu total des maisons de Londres séparés d'un côté en intérêt et profit, et en rentes de l'autre dans la même proportion dans laquelle sont divisés les 19 millions nouveaux nés de l'année 1870 à 1895 on s'aperçoit que dans la seule ville de Londres on paie annuellement un tribut de 16 millions de livres sterling, c'est-à-dire 400 millions de francs aux propriétaires pour la simple jouissance du sol nu, du terrain aride imprégné de l'humidité de la Tamise, sans aucune amélioration, sans aucun travail incorporé.

Quoique le phénomène de l'augmentation du revenu urbain soit d'une évidence cristalline dans les pays de race anglo-saxonne, où les usages économiques séparent nettement la classe des propriétaires de celle des constructeurs de maisons, il n'est pas inconnu dans d'autres pays, comme la France et l'Italie.

Le vicomte d'Avenel tout en reconnaissant avec joie que la propriété mobilière fut l'éternelle victime des révolutions économiques, et que la propriété foncière rurale les a toutes traversées sans dommages, déclare que la propriété urbaine a été la grande privilégiée des temps modernes. Le type des habitations change avec le changement de la civilisation, les antiques constructions se minent lentement, et, à leur place, l'esprit d'entreprise construit de nouvelles et plus belles maisons, destinées à leur tour à subir l'influence inexorable du temps; mais une chose reste et croît d'une manière incessante : la valeur du sol nu. L'hectare du terrain compris dans les vingt arrondissements de Paris valait en moyenne au XIII[e] siècle 652 francs, mais on y comprenait tous les terrains agricoles et incultes; actuellement il vaut 1,297,000 fr. Le mètre carré a monté en six cents ans de six centimes et demi à 130 francs, et les 130 francs actuels sont la moyenne des 4 ou 5 francs des arrondissements extérieurs et des 2,000 francs du centre. Quelques exemples donnés par M. d'Avenel rappellent par leur caractère presque légendaire l'histoire du quart d'acre de la ville de Chicago. L'Hôtel-Dieu comptait parmi ses biens à la fin du XIV[e] siècle (1380) une petite métairie nommée « Des Porcherons » située non loin de la Chaussée d'Antin. Sa surface était de 2 hectares 72 ares; elle se louait alors 300 francs, c'est-à-dire valait 9 centimes le mètre carré. En 1399

la valeur du terrain était de 135 francs et en 1472 de 37 francs. Cinquante ans après, en 1524, il était loué 39 francs et l'on y avait ajouté un hectare et 35 ares dans le quartier de la Madeleine. Ces quatre hectares, qui vaudraient aujourd'hui plus de 40 millions de francs, ne rendaient en 1533 que 40 francs et ne valaient par conséquent pas plus de 600 francs de capital. En 1552 ils s'étaient élevés à 1,900 francs, en 1646 à 25,400 francs, en 1767 à 64,000 francs, en 1775 à 260,000 francs. A la culture des potagers avait succédé la construction des maisons, de là l'élan qui en avait poussé la valeur, tombée de 9 centimes en 1380 à un centime et demi le mètre carré en 1533, elle valait 54 centimes en 1646, 6 francs 40 en 1775, 1,000 francs finalement de nos jours (1). Le vicomte d'Avenel ajoute que ce sont là des exceptions infiniment rares, parce que tous les terrains de Paris ne sont pas à la proximité du Boulevard des Italiens, de la Madeleine ou du faubourg Montmartre; mais ils font voir d'une façon saisissante l'histoire presque fantastique du prix de ces aires privilégiées, que la civilisation a choisies au milieu des champs pour en faire le centre principal de son activité et de ses plaisirs. Dans des proportions moindres, l'accroissement de la valeur du sol urbain peut se vérifier aussi sur les grandes masses; à Paris, l'Hôtel-Dieu possédait en 1529 un domaine de 83 hectares dans l'espace occupé aujourd'hui par les jardins du Luxembourg, de l'Observatoire et des environs. Au xv[e] siècle ce terrain valait 20,000 francs, au xvi[e] il était monté à 460,000 francs et aujourd'hui, en le calculant à 200 francs le mètre, il représente un capital de 166 millions de francs. De même à Londres, Hyde-Park acheté en 1652 par la Chambre des Communes pour 425,000 francs vaut aujourd'hui 200 millions de francs. M. d'Avenel, comme complément de ses études sur les prix et les loyers des maisons au Moyen-Age et aux temps modernes, nous présente le tableau suivant de la valeur de tout le territoire de la ville de Paris, y compris les maisons (v. le tableau p. 24).

Le Paris moderne vaut deux fois et demi le Paris de Louis XVI, huit fois celui de Louis XIV et cinquante fois celui de Henri IV. L'accroissement énorme de sa valeur n'est certainement pas dû tout entier à l'accroissement de la population au développement de la vie publique, commerciale et industrielle, mais aussi, en grande partie, aux nouvelles constructions, aux rues et aux promenades. L'affirmation par laquelle M. d'Ave-

(1) Vicomte G. d'Avenel. *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800*. Tome I, Paris, 1894; pp. 422-3.

		En monnaie actuelle
Au XVIe siècle : 14,000 maisons à 4.420 francs chacune	51.880.000	
7.240 hectares de terrain non bâti à 0 fr, 56 le mètre carré	40.550.000	
Total	92.450.000	322.000.000
Au XVIIe siècle : 20,000 maisons à 29.645 francs chacune	592.900.000	
7.000 hectares de terrain non bâti à 4 fr. 54 le mètre carré	317.800.000	
Total	910.700.000	2.048.000.000
Au XVIIIe siècle : 26,000 maisons à 39.800 francs chacune	1.034.800.000	
6.760 hectares de terrain non bâti à 28 francs le mètre carré	1.892.800.000	
Total	2.937.600.000	7.300.000.000
En 1890 : 83,000 maisons à 130.000 fr. chacune.	10.790.000.000	
4.500 hectares de terrain non bâti à 130 francs le mètre.	5.750.000.000	
Total.	16.540.000.000	16.540.000.000

nel termine ses longues et laborieuses recherches est néamoins incontestable. « L'augmentation de la valeur du sol nu est purement gratuite. Elle ne représente le résultat d'aucun effort de la part de ceux qui en ont bénéficié » (1).

(1) D'Avenel, *op. cit.*, pp. 477-478. Si l'on calcule que la superficie totale de la ville de Paris était en 1890 de 7,802 hectares ; la superficie sur laquelle on a bâti est de 3,300 hectares ; à 130 francs le mètre carré la somme représentant la valeur du sol nu était de 4,290,000,000 sur 10,790,000 fr. En ajoutant aux 4,290 millions de francs la valeur du sol non bâti, on voit que sur 16 milliards et 840 millions de francs, seuls 6 milliards représentent la valeur effective des constructions, tandis que 10 milliards et 540 millions

Entre Chicago, Londres et Paris, il n'y a de différence que dans la rapidité avec laquelle se développe l'augmentation de la valeur du sol.

En soixante ans la transformation de l'Amérique septentrionale fait élever la valeur d'un hectare situé dans le centre de Chicago de quelques dollars à 100 millions de francs, en vingt-cinq ans l'augmentation de la population de Londres augmente de près de 200 millions de francs le tribut annuel payé aux propriétaires du sol, comme tels; six siècles transforment les 9 centimes de valeur du mètre carré du sol parisien en 1,000 francs et rendent en 3 siècles la valeur de toute la ville de Paris cinquante fois plus grande. Le phénomène se manifeste tantôt d'une façon plus accentuée, tantôt moins, tantôt il est merveilleux, presque inconcevable par son étrange rapidité, tantôt d'une inconcevable, lenteur. La cause en est toujours la même : l'augmentation de la population et l'intensité de la vie commerciale de industrielle et politique dans les grands centres où se condense l'activité cérébrale et le moteur de toutes les nombreuses fonctions de l'humanité!

L'Italie n'a pas été indemne de ce phénomène naturel. Chez elle aussi, la propriété urbaine a été la grande bénéficiaire de la révolution qui transforma l'organisation économique après avoir changé jusque dans ses fondements l'organisation politique.

A Rome, en 1888, la commission des impôts fit des recherches sur cent maisons, situées en différentes parties de la ville dont elle avait pu établir le revenu au moyen des contrats de location pour la plus grande partie des locaux à des intervalles de quelques années. Voici le résultat de ces recherches (v. le tableau p. 26) :

Les 100 maisons occupent ensemble une superficie de 44,804 mètres carrés, et leur revenu est en moyenne de 23,58 francs le mètre carré.

La « compagnie foncière italienne », et la « société immobilière de Rome » vendaient les terrains à bâtir de l'Esquilin en 1873 à 8,50 fr. le mètre carré; en 1878 leur prix s'était élevé à 9 francs, en 1882 à 30-35 francs, en 1883 75-82,50 francs, en 1884 à 60-95 francs, en 1885 à 105-125 francs. Les terrains de Villa Ludovisi coûtaient en 1886-87 110-130 francs le mètre carré. Aux Prati di Castello les mêmes terrains qui pouvaient être achetés en 1884 pour 57,50-72 fr. valaient en 1885 : 100 francs, en 1886 : 110-150 francs, en 1887 : 135-

---

de francs sont l'équivalent du sol nu sans aucune amélioration, énorme cadeau que la population a fait, grâce à son augmentation à travers des siècles de civisation progressive, aux propriétaires privés et publics du sol parisien

Nombre des maisons	Revenu assuré pendant les périodes			Revenu calculé d'après les contrats de louage depuis 1885 à 1887	Augmentation pour cent
	de 1878 à 1880	de 1881 à 1883	de 1884 à 1887		
74	427 581			567.553	32.7
16		233.761		321 450	37.5
10			142.980	167.920	17.4
100				1.056.923	

150 francs. Les terrains du Trastevere à San Cosimato montent de 80 francs en 1884 à 90-100 en 1885, à 90-120 en 1886, à 130 francs en 1887.

Les terrains suburbains hors de la Porta Pia, qui ne valaient que 3 francs en 1882, étaient montés en 1887 à 32 fr. L'année 1887 marque le faîte de la période ascendate de la crise immobilière; après cette époque les prix des terrains bâtissables décroisent rapidement, mais pas assez cependant pour les faire revenir à leur point de départ. A Rome se répète le phénomène déjà observé à Chicago. La courbe ascendante des valeurs immobilières n'est pas continue, elle est interrompue par des ondulations souvent fortes et accentuées vers la baisse; jamais pourtant le point le plus bas d'une crise ne rejoint le point le plus bas de la crise précédente, et le point le plus haut de chaque crise dépasse de beaucoup le point culminant de la crise précédente. L'ascension de la valeur du sol peut être représentée par une courbe dont les ondulations ne sont que de court arrêts dans la tendance irrésistible vers la hausse. A Rome, au moment même où la crise immobilière sévissait dans toute sa force, en 1889, on vendait encore les terrains de Piazza Colonna de 740 à 800 francs le mètre carré, au Corso Vittorio Emanuele de 240 à 260 francs, à via Cavour de 50 à 200 francs, à via Statuto de 60 à 150 francs, à via Arenula de 200 à 250 francs, dans le viale del Re de 156 à 200 francs, au Lungo Tevere de 200 à 250 francs, et en différents autres endroits de 100 à 150 francs.

Les résultats du transfert de la capitale à Rome, de l'augmentation de la population déjà existante et de l'agglomération de la nouvelle po-

pulation ne furent donc pas entièrement éphémères; malgré les nuages et les désillusions de la crise immobilière, le sol de Rome a acquis après 1870 une énorme plus-value qu'il serait fou et coupable de nier et dont la cause ne réside qu'en partie dans l'activité de ses propriétaires et résulte presque entièrement de causes étrangères aux individus et qui sont dues à la communauté sociale toute entière.

Les loyers des quartiers excentriques de la ville de Milan, qui se trouvent en-deçà ou au-delà des remparts, oscillent entre 5 et 6 francs le mètre carré; ils montent de 6 à 8 francs dans les quartiers qui ne sont pas dans le centre et sont de 9 à 20 francs dans le centre pour les maisons bourgeoises. Dans la partie plus centrale de la ville, c'est-à-dire Piazza del Duomo, Gallerie et Portici, dans la première partie du Corso Vittorio Emanuele, et de via Torino, on a des prix uniformes pour les loyers des boutiques de 10 francs à 15 francs le mètre carré, pour les arrière-boutiques de 20 à 40 francs, et enfin pour les magasins de 100 à 180 francs le mètre carré.

Qu'est-ce qui permet aux propriétaires du sol milanais d'exiger des sommes si élevées pour l'usage du sol, si ce n'est l'accélération des pulsations de la vie commerciale et industrielle de la grande capitale lombarde? et dans quelle mesure ont-ils coopéré à la constitution d'une organisation économique qui leur donne le moyen d'obtenir de si grands profits?

Turin n'a pas davantage échappé à la loi commune. En 1852, lorsqu'elle était la capitale d'un petit État, ses terrains de la périphérie valaient 1 fr. 50 le mètre carré, 15 francs dans les nouveaux quartiers et 30 francs dans les vieux quartiers. En 1882, au commencement de la crise ascendante qui devait conduire les valeurs immobilières à des hauteurs inespérées, les terrains de la périphérie étaient montés à 5 francs, ceux des nouveaux quartiers à 32 francs et ceux des vieux quartiers à 55 francs. La transformation économique de Turin, capitale d'un petit État en une grande ville industrielle, avait porté ses fruits. En 1888 et en 1891, qui marquent le commencement et le point le plus bas de la crise descendante des valeurs immobilières, les terrains provenant de la démolition d'anciennes constructions pour l'exécution des travaux d'assainissement valaient le mètre earré :

	1888	1891	
	—	—	
Dans les centres les plus commerçants . . .	200	170	fr.
Dans une situation médiocre	95	80	»
Dans les quartiers moins élégants.	50	44	»

La superficie dans les nouveaux quartiers valait le mètre carré :

	1888	1891
	—	—
Dans la situation préférée par les classes aisées.	66	56 fr.
Dans une position moins centrale	45	38 »
Hors du centre, mais dans des quartiers commerçants	13	11 »
Hors du centre mais éloignés du mouvement commercial.	7	4 »

Quelle distance a parcouru la valeur du sol turinais entre 1852 et 1891 ! Quoique la crise immobilière ait affaibli la course effrénée à la hausse de la spéculation foncière, elle a pourtant laissé aux propriétaires un grand profit dont ils jouissent sous la forme d'augmentation de loyers et de rentes.

A Gênes où l'exiguité du sol exagère la force ascentionnelle de la rente du sol, la location d'un appartement de moyenne grandeur, composé de 6 ou 8 pièces, monta, de 1888 à 1891, de 1,200 à 1,400 francs dans le centre commerçant, de 600 à 750 dans la périphérie de la ville, de 1,000 à 1,200 francs dans les nouveaux quartiers, de 700 à 800 francs dans les vieux quartiers et de 650 à 700 dans les faubourgs. Comment la hausse des salaires et la diminution du coût de la nourriture peuvent-ils compenser une augmentation aussi vertigineuse des loyers des maisons? A Florence, ville de peu de vitalité économique, le prix des terrains, qui était en 1855 de 16 fr. 50 pour les terrains du Lungarno, par suite des oscillations provoquées par les événements politiques, était en 1888 de 100 francs pour le centre de Florence, et à 30 francs pour les allées de circumvallation, de 10 à 20 francs pour les quartiers situés aux environs des « viali » et de 5 à 10 pour les autres terrains du faubourg.

A Catane le prix par mètre carré d'un terrain à bâtir était selon la situation :

	1882	1890
	—	—
Dans le centre commerçant	80 fr.	85 fr.
A la périphérie.	2 fr. 50	5 à 10 fr.
Dans les nouveaux quartiers	2 fr. 50	5 à 10 fr.
Dans les vieux quartiers.	5 fr.	8 à 15 fr.

Si nous quittons le territoire italien, le spectacle que nous présentent

les valeurs immobilières dans les grandes villes ne change pas. A Bruxelles, le prix des terrains à bâtir était évalué en moyenne à 300 francs pour la partie commerçante en l'année 1888, et 70 francs dans la partie non commerçante. Quelques lots à la proximité du marché Saint-Gery furent vendus aux prix de 1,000 francs le mètre carré.

A Berlin, selon les calculs faits par la « Steuer-und Einquartierung-Deputation, » le nombre des habitations était de 322 mille en 1886, et de 344 mille en 1888, de 361 mille en 1889 et de 402 mille en 1891 : leur revenu était, à ces dates, de 196, 220, 235 et 268 millions de marks. Pendant que, entre ces deux points extrêmes le nombre des habitations augmentait de 24,8 0/0, le loyer annuel augmentait dans une mesure plus rapide de 36,7 0/0.

A la fin du premier trimestre de chacune des années 1881, 1886 et 1891 pour chaque 100 habitations on avait le pourcentage suivant :

PRIX MOYEN DU LOYER.	1881	1886	1891
De 1 à 50 francs....	16.63	13.67	7.32
De 151 à 300 —	38.42	40.76	42.13
De 301 à 600 —	22.02	23.17	26.39
De 601 à 900 —	8.22	8.05	8.62
De 901 à 1'500 —	7.27	7.12	7 62
De 1,501 à 3,000 —	5.21	5.03	5.38
De 3,001 à 15,000 —	2.10	2.04	2.33
De 15,000 francs et au-dessus...	0.13	0.16	0.21

On remarque une augmentation continuelle du pourcentage des loyers chers et une diminution constante des loyers bon marché; et quoiqu'on puisse attribuer ce fait en partie aux améliorations apportées dans la construction des maisons et au comfort plus grand des appartements modernes (contrebalancé par le meilleur marché de la construction des maisons) il est due dans une plus grande mesure à l'augmentation de la demande de logements, qui a fait passer des appartements des classes les plus inférieures aux classes supérieures. Le

tableau suivant prouve combien le loyer total des maisons de Berlin a augmenté de 1830 à 1890.

ANNÉES	NOMBRE des CONSTRUCTIONS	NOMBRE des LOGEMENTS	LOYERS en francs.	VALEURS ASSURÉES contre l'incendie. francs.	VALEUR OBTENUE en multipliant par 18 le loyer. francs.	VALEUR CALCULÉE sur les prix de vente. francs.
1830	7.208	51.794	16.519.925			
1840	7.730	60.794	22.274.271			
1850	8.725	80.820	28.827.987			
1860-61	11.620	113.048	54.829.905			
1867				1.027.702.750	1.527.692.940	1.531.054 412
1870	14.467	166.144	93 706.800	1.119.761.812	1.820.623.230	1 847.606.990
1875	17.187	219.910	202.877.600	1.828.005.250	3.451.796.800	3.052.768.767
1880	19 234	279.187	208.409.197	2.448.558.000	3.751 365.000	2 848.537.500
1885	20.281	310 673	234.790.414	2.858.163.250	4.413.303 750	4.305.036.096
1890	21 974	380.066	312.250.086	3.671.229.000	6.038.633 000	6.251.282.000
1891	22.372	402.610	335.203.572			

Pendant que, d'après des témoignages différents qui se corroborent entre eux, la valeur des maisons et des constructions augmentait dans de grandes proportions, le nombre des maisons et des constructions croissait beaucoup moins. Au développement de la population ne faisait pas suite avec une égale rapidité l'esprit d'entreprise, et il en résultait une grande augmentation du prix des loyers et de la richesse monopolisée par les propriétaires du sol.

A Leipzig les terrains à bâtir vendus par la commune valaient en moyenne dans la ville extérieure 30 à 45 marcks en 1882, 38 à 99 marcks en 1889, dans les faubourgs annexés à la ville 13 à 15 marks en 1882, et 30 marks en 1889. Les terrains vendus par la société immobilière valaient en moyenne dans la ville extérieure 28 à 19 marks en 1884, et 53 à 86 marks en 1889, et dans les faubourgs annexés 11 à 83 marks en 1884, et 18 à 50 marks en 1889.

A Budapest, on remarque la progression suivante, dans le nombre des maisons assujetties à l'impôt et dans leur revenu imposable.

ANNÉES	NOMBRE DES MAISONS assujetties à l'impôt.	REVENU IMPOSABLE
		francs
1874	9.808	56.385.245
1880	10.615	46.832.098
1885	10.826	57.399.156
1890	11.663	72.839.725

Après une crise immobilière qui avait fait baisser le prix des loyers en 1880, ils ont repris leur marche ascendante (1).

II

L'étonnante histoire du quart d'acre de prairie situé à l'embouchure

(1) Les données que nous exposons sont prises dans les : *Notizie sulle condizioni demografiche, edilizie ed amministrative di alcune grandi città italiane ed estere nel 1891*. Direction générale de la Statistique. Rome, 1893.

du fleuve Chicago n'est donc pas un cas isolé, mais l'exemple type, nettement dessiné, d'un phénomène qui se répète dans toutes les grandes villes en progrès des temps modernes. L'augmentation constante de la population des villes, due à la centralisation de la vie politique, commerciale et industrielle en des points donnés, et la dépopulation des campagnes, permettent aux heureux propriétaires des terrains à bâtir de prélever un tribut qui semble destiné à croître fatalement. Peut-on donner des raisons plausibles pour justifier le monopole du sol urbain dans les mains d'une classe restreinte de privilégiés? Il serait oiseux de dire que les propriétaires ont acheté le monopole dont ils jouissent sur le marché des valeurs foncières avec les capitaux accumulés par leurs épargnes, et que partant, ils ont autant le droit de jouir de leur propriété qu'en a le propriétaire d'une fabrique ou d'un terrain agricole. De la même manière, les apologistes intéressés de l'esclavage évoquaient à la pensée de leurs auditeurs le spectacle pitoyable de la pauvre veuve chargée de famille, qui avait comme seul moyen d'existence le travail de quelques esclaves achetés avec des économies péniblement acquises. Et pourtant, les souffrances éventuelles inévitables d'un petit nombre de propriétaires d'esclaves n'ont pas empêché l'abolition de l'esclavage lorsque ses fâcheuses conséquences furent reconnues, et que l'organisme économique qui en rendait nécessaire l'existence fut changé. Pour que la dévolution de la rente urbaine à la communauté soit justifiée, il n'est pas du tout nécessaire qu'elle puisse s'effectuer sans aucun dommage pour les propriétaires actuels, il suffit que leur monopole soit non seulement devenu inutile, mais nuisible.

Dans les villes où les habitants s'amoncellent par centaines de milliers, par millions, quelle fonction sociale utile remplissent les propriétaires du sol? Ils ne provoquent pas la construction de maisons, car, au contraire, ils gardent leur terrain vacant, afin de diminuer artificiellement le terrain disponible, augmenter son prix, et s'en défaire dans des conditions très avantageuses. Dans les pays anglo-saxons, les propriétaires ne se soucient pas de construire des maisons, mais ils louent leurs terrains à des entrepreneurs-constructeurs qui s'obligent à rendre le terrain avec les maisons qu'ils y ont construites à l'expiration d'un nombre déterminé d'années. En Europe, le propriétaire du sol nu le vend lorsque le prix a atteint une certaine élévation à un spéculateur qui y bâtit une maison avec l'espoir de s'en défaire ensuite avec bénéfices, et dans cette poussée incessante de spéculateurs successifs prennent leur origine ces crises dans lesquelles

succombent les imprudents qui ont acheté à un prix élevé; ils sont une proie facile pour les banques et les usuriers qui acquièrent les constructions au moment où la crise est à son apogée, sûrs de pouvoir, plus tard, jouir d'un revenu considérable, lorsque le retour de temps meilleurs aura ramené les valeurs et les loyers à un taux plus élevé.

La classe des propriétaires des villes ne remplit donc aucun rôle utile; elle se borne à tirer de son monopole le moyen d'extorquer aux individus un tribut toujours augmentant; elle exerce une influence néfaste sur la vie économique et sociale tout entière. En attisant la spéculation foncière elle fomente le retour continuel et périodique des crises, qui sont déjà douloureusement funestes par elles-mêmes; en gardant, par artifice, des terrains non bâtis, elle augmente la valeur du sol, le taux des loyers et accumule la population ouvrière dans des quarliers immondes. Selon les calculs du département américain du travail : 25 mille personnes à Baltimore, 162 mille à Chicago, 360 mille à New-York et 35 mille à Philadelphie vivent dans les *slums*, dont la définition est la suivante : « Des rues sales, sombres, habitées par une population décharnée et criminelle; des districts infects et dangereux » (1).

La formation d'une ploutaucratie de propriétaires, comme on nous l'a démontré par des faits incontestables, en rendant plus aigu le phénomène de la rente, provoque l'appauvrissement à l'autre bout de l'échelle sociale de la population prolétaire et errante, et empêche que l'on améliore les conditions sanitaires des maisons. « La condition interne des logements, déclare l'Office du Travail du Massachussets, à la fin d'une longue et patiente recherche sur les maisons de Boston, pourrait être aisément améliorée par les propriétaires. Quelques-uns parmi eux surveillent constamment l'état de leurs maisons, mais malheureusement, ils ne sont pas tous aussi scrupuleux » (2).

---

(1) *Seventh Special Report of Commissioner of Labor. The Slums of Baltimore, Chicago, New-York and Philadelpgia,* Washington 1897, p. 12-14.

(2) *Twenty-third Annual Report of the Bureau of statisticss of Labor. A Tenement House Census of Boston.* Part. II, section III, p. 425. Boston, 1894. L'office du Travail demande que l'on donne l'autorisation à une commission nommée à cet effet, d'acheter des maisons devenues inhabitables, non seulement dans un but hygiénique, mais pour des raisons d'utilité publique, en donnant une compensation aux propriétaires. La commission devrait détruire les constructions actuelles et revendre le terrain en posant comme condition à l'acheteur, de construire de nouvelles maisons (p. 434).

On comprend très bien pour quelle raison les propriétaires de terrain n'ont pas intérêt à améliorer les conditions sanitaires de leurs maisons. Les habitations pour les classes pauvres sont, en effet, un genre de placement très rémunérateur, peut-être plus rémunérateur que les logements pour les riches qui demandent de grands frais d'entretien.

Dans l'enquête faite sur les conditions des habitations de Boston, on trouve une liste intéressante de 645 maisons qui furent trouvées en mauvaises conditions par les inspecteurs. La liste ne comprend pas toutes les maisons des « slums » de Boston, mais seulement celles pour lesquelles il fut possible de comparer le revenu annuel avec la valeur totale du sol et des constructions. Nous avons extrait de la liste un tableau qui représente la courbe des rentes dans les quartiers pauvres et sales de Boston.

TAUX du revenu annuel %	Nombre des Maisons dont la rente correspond à celle indiquée dans la colonne précédente	TAUX du revenu annuel %	Nombre des Maisons dont la rente correspond à celle indiquée dans la colonne précédente
1	—	22	12
2	1	23	6
3	3	24	6
4	11	25	7
5	10	26	7
6	17	27	3
7	24	28	5
8	43	29	1
9	42	30	3
10	64	31	0
11	30	32	2
12	49	33	1
13	48	34	1
14	42	35	—
15	48	36	2
16	41	37	—
17	31	38	1
18	37	39	1
19	23	40	1
20	12	48	1
21	8	49	1

On ne peut vraiment pas affirmer que les propriétaires des « slums » de Boston ne tirent pas un grand revenu de leurs propriétés; la valeur totale de 645 maisons était de 1,997,900 dollars, dont 906,100 dollars

pour le terrain et 1,091,800 dollars pour les constructions. Le revenu total est de 249,709 dollars, c'est-à-dire le 12,50 0/0 du capital employé !

Si l'on regarde la façon dont les maisons se distribuent dans l'échelle des revenus on voit que le plus grand nombre des maisons rendent de 10 à 15 0/0; et la courbe s'élève rapidement à partir des revenus de 6 0/0 et descend avec rapidité après le groupe qui rend le 20 0/0. Quelques maisons isolées rapportent des 0/0 énormes; trois rendent le 30 0/0; deux le 32 0/0; une le 33 0/0; une le 34 0/0; deux le 36 0/0; une le 38,39 et 40 0/0 et deux finalement donnent à leur propriétaire un revenu de 48 et 49 0/0. La raison pour laquelle les maisons situées dans de mauvaises conditions hygiéniques sont la source d'un lucre exagéré pour leurs propriétaires dépend en partie des risques qu'ils courent pour ces loyers, du surcroit de profit que le propriétaire s'alloue comme compensation de l'obligation dans laquelle il est d'avoir à traiter constamment avec une catégorie inférieure de gens, du peu de liberté qu'ont pour le choix de leurs habitations les locataires des « slums », qui, par leur misère, leurs vices, la dégénérescence morale, ou la proximité du travail, sont forcés de vivre dans des quartiers déterminés, où les loyers, quoique absolument peu élevés, sont toujours relativement élevés pour le capital employé par le propriétaire. D'autre part la concurrence que d'autres propriétaires pourraient leur faire n'est pas à craindre, il n'est dans l'intérêt de personne de construire une maison sale et insalubre dès l'abord afin d'éloigner les bons locataires et d'y attirer la population pauvre et errante des grandes villes. Elle se tasse dans les vieilles demeures et provoque chez le propriétaire la haine de la reconstruction, car elle procure un si fort bénéfice au capital qu'il y emploie qu'il serait absurde d'en espérer autant une fois la maison rebâtie. Ainsi, d'un côté, la faiblesse d'une population qui est à la recherche de petits loyers, et, de l'autre, la répugnance des propriétaires à courir les risques de la construction de nouvelles maisons coopèrent pour rendre plus aigu, dans les « slums », le phénomène des rentes foncières et à perpétuer dans les grandes villes les quartiers immondes, perpétuelle menace à la santé publique et à la santé de ces mêmes propriétaires qui tirent de si larges profits de l'existence d'habitations malsaines (1).

(1) *Twenty second Annual Report of the Bureau of Statistics of Labor. A. Tenement House Census of Boston. Section I. Tenements, Rooms and Rents*, p. 513-523 et 577-9. Boston, 1892.

Egalement funeste est l'influence exercée par le monopole des propriétaires sur les administrations publiques. Il est rarement facile de découvrir en Europe par des documents irréfutables jusqu'à quel point la classe des propriétaires peut parvenir à se faire exonérer des impôts, partiellement ou totalement, grâce à sa domination sur les pouvoirs publics. On se souvient encore en Italie du chœur d'indignation hypocrite qu'accueillit l'œuvre de Quintino Sella, lorsque ce ministre intègre présenta à la Chambre la liste des plus forts contribuables pour l'impôt sur le revenu (ricchezza mobile). On vit alors des députés, des sénateurs, des médecins, des avocats, etc., qui gagnaient d'une façon notoire de 50 à 100,000 francs par an, déclarer des sommes ridicules, insignifiantes, et par le moyen de hautes protections rester ainsi exemptés de la charge des impôts publics, et en décharger le poids sur les épaules de la petite bourgeoisie et du prolétariat. Il existe dans les Etats-Unis de nombreux documents qui racontent la non-péréquation des impôts entre les classes, entre les riches et les pauvres, entre les propriétaires paresseux et les entrepreneurs audacieux. Quoique l'impôt général sur la propriété veuille frapper là-bas toutes les formes visibles de la richesse, n'excluant ni les tableaux, ni les meubles, ni les objets de luxe, les classes riches ont su, en s'emparant des pouvoirs publics et en corrompant les bandes vénales des politiciens qui se trouvent à la tête des villes et des Etats, s'exempter d'une partie énorme des impôts qu'ils devraient payer (1).

---

(1) *Cfr. Richard E. Ely. Taxation in American States and Cities. New-York, Crowell,* 1888, p. 145 et *Carl C. Plehn. The General Property Tax in California,* in *Economic Studies of the American Economic Association,* vol. II, p. 119 et suiv., et la bibliographie que l'on y trouve indiquée.

Pour comprendre ce qui suit dans le texte, il faut noter que le système des impôts des villes et des Etats se base partout sur les impôts sur la propriété. A cet impôt sont soumis toutes les espèces de biens, meubles et immeubles jusqu'aux tableaux et aux montres. Les contribuables cherchent à qui mieux mieux à soustraire aux griffes du fisc une partie de leur patrimoine. L'habitude en est devenue si générale que l'on a même dû tenir compte dans le recensement de la différence existant entre la *valuation* ou valeur réelle et l'*Assessment* ou valeur imposée de la propriété. En 1890, par exemple, la valeur imposée était le 39,20 0/0 de la valeur réelle. (Cfr. *Report on Wealth, Debt and Taxation at the Eleventh Census*, 1870, partie II, *Valuation and Taxation* by J. Kendrick Upton, special agent. Washington, 1895, p. 9-17).

La soustraction d'une partie des richesses aux recherches du fisc n'aurait au-

M. Stead, dans un livre vendu par centaines de milliers d'exemplaires a écrit des pages brûlantes sur l'injustice et l'iniquité du système de taxation en vigueur dans les Etats-Unis : « Il est basé sur le parjure, et a pour conséquence naturelle et nécessaire l'injustice, la corruption et l'apauvrissement de ceux qui sont déjà pauvres... En Angleterre nous sommes habitués à considérer les Américains comme une race passionnée pour la liberté, douée d'un profond sentiment de justice et incapable traditionnellement de supporter quelque injustice que ce soit, d'autant moins lorsque celle-ci se présente sous la forme d'impôt. Les hommes qui jetèrent le thé dans le port de Boston et rompirent le nœud qui attachait la colonie américaine à la mère-patrie, ont laissé peu de descendants parmi les habitants de Chicago. Le total des impôts que firent perdre à l'Angleterre les colonies américaines atteignait à peine 400,000 dollars Des sommes beaucoup plus fortes sont extorquées tous les ans aux plus pauvres habitants de la grande ville américaine, tandis que les riches sont exempts de paiement. Les trusts, les corporations, les millionnaires de Chicago, paient les impôts sur moins du dixième de la valeur de leurs énormes accumulations de richesses, tandis que les petits propriétaires sont imposés sur la moitié ou sur le tiers de la valeur de leur mince patrimoine. Les millions appartenant aux riches sont protégés au moyen de la corruption et du parjure contre l'impôt, tandis que les humbles maisons des pauvres ne jouissent d'aucune protection » (1). Les docu-

---

cune conséquence si tous les citoyens parvenaient dans la même mesure à se faire exempter L'égalité des impôts n'en serait nullement touchée. Ce que nous voulons prouver dans notre article, c'est qu'au contraire, dans cette émulation, ce sont certaines classes d'individus qui réussissent au détriment des autres, et, ce sont justement celles qui, par leurs richesses mêmes, sont plus aptes à supporter le poids des impôts. Nous n'en avons donné la preuve que pour la propriété immobilière urbaine; si nous faisions porter nos recherches sur d'autres formes de la propriété, des faits très intéressants et très curieux seraient mis en lumière. Pour cela il suffit de consulter les œuvres déjà citées et un article de M. *E. A. Angell*, membre de la commission des impôts, sur *The tax inquisitor system*, in *Yale Review*, février 1897, résumé par *René de Kerallain* dans la *Réforme sociale* du 16 mai 1897 : *l'impôt global et l'inquisition fiscale dans l'Etat de l'Ohio*, pp. 814-23; et surtout le *Eighth Biennal Report of the Bureau of Labor statistics of Illinois*, 1896, d'où nous empruntons la plus grande partie des faits que nous citons.

(1) W. T. Stead. *If Christ came to Chicago*. London. *Review of Reviews Publishing Office*, p. 106.

ments officiels abondent sur ce sujet et prouvent aux plus aveugles les assertions de M. Stead, c'est-à-dire que la classe des propriétaires se sert de son monopole pour s'exonérer des impôts, et en faire porter la charge aux masses les plus pauvres. Nous nous bornerons à glaner quelques faits qui démontrent qu'à la tendance irrésistible à l'augmentation du revenu foncier correspond une tendance à rendre toujours plus léger le poids des impôts au fur et à mesure que l'on va des maisons des villages aux maisons urbaines, et des petites maisons des ouvriers et des petits bourgeois aux maisons de luxe des habitants millionnaires des villes.

En 1888-89, le bureau de statistique du travail de l'Iowa commença des études sur le système des impôts; parmi les demandes adressées aux personnes interrogées, il y en avait une ainsi conçue : « Existe-il une inégalité dans l'imposition des maisons de luxe, vastes et coûteuses? Par exemple, les maisons d'une valeur de 10,000 à 60,000 dollars sont-elles imposées dans la proportion des maisons de 1,500 à 7,000 dollars ? »

Voici quelques-unes des réponses les plus intéressantes : « Les maisons riches sont imposées bien plus faiblement que les maisons moyennes et petites... La différence est de 15 à 25 0/0... Une maison de la valeur de 10 à 20,000 dollars est évaluée de 800 à 1,000 dollars, tandis qu'une maison de 800 dollars est évaluée de 400 à 450 dollars... Les maisons de luxe sont évaluées à un cinquième de leur valeur et les maisons ordinaires à environ la moitié de leur prix... Généralement, plus la maison est coûteuse, moins elle est imposée au taux de sa valeur... Il existe une différence au détriment du pauvre parce qu'il est plus facile d'évaluer la valeur de sa maison... Comme à l'ordinaire, les pauvres supportent le poids des impôts... La différence est de cent pour cent en faveur des maisons luxueuses ; les propriétaires prétendent que s'ils étaient régulièrement imposés toute émulation disparaîtrait pour leur construction. » Sur 71 assesseurs interrogés, un ne répondit pas, un autre déclara que l'on essayait de favoriser les classes ouvrières, 25 affirmèrent que l'équité la plus scrupuleuse présidait à la distribution des impôts, et 44 étaient de la même opinion, c'est-à-dire que plus la maison était chère et luxueuse moins était grand le pourcentage soumis aux impôts.

Les 25 assesseurs qui avaient déclaré que l'équité présidait à la distribution des impôts pour les riches et les pauvres, admirent pourtant que la raison des réclamations manquait chez eux, parce qu'il n'existait pas dans leur district de maisons de luxe, mais seulement des

maisons de paysans. Il est donc évident que l'équité n'est appliquée que là où la rente est très petite, c'est-à-dire dans les campagnes; là où le phénomène de la rente immobilière s'accentue le plus, par suite de l'agglomération de la population, là, les propriétaires triomphent le plus aisément dans la lutte pour l'exonération des impôts au détriment des classes ouvrières, à qui la misère économique empêche de gagner une influence politique durable (1).

Mais, là où la non-péréquation atteint son apogée, c'est dans les grandes villes, où les corporations puissantes, les millionnaires et les milliardaires, disposent à leur gré, par la force occulte de l'or, des administrations publiques. Chicago en est un exemple très éloquent.

Ici, la discrimination prend deux formes principales : en faveur des riches, et contre les améliorations. Examinons-les successivement.

Le tableau qui suit sert à comparer la valeur réelle et la valeur imposée de 30 maisons, habitées par des riches et de 30 maisons appartenant à une classe intermédiaire, entre la petite bourgeoisie et les artisans habiles.

CLASSE	Valeur réelle en 1893 Moyenne en dollars	Valeur imposée en 1893 Moyenne en dollars	Pourcentage de la valeur imposée à la valeur réelle.
Classe riche....	140.867 00	10.962 00	7.78
Classe bourgeoise et ouvrière.. .	886 96	137 84	15.90

Les maisons des ouvriers, au lieu d'être imposées, comme celles des riches, au 7,78 0/0 de leur valeur réelle, sont frappées en raison du 15,90 0/0. Preuve évidente que, sous un système d'impôt ayant pour but apparent d'être égal pour tous, en proportion de la valeur des pro-

(1) *Third Biennal Report of the Bureau of Labor Statistics for the State of Iowa 1888-89*. Des Moines, 1889. Part. IX, *Taxation and assessments*, p. 233. Part. X, *Cities and Towns*, p. 203.

priétés, les maisons des ouvriers qui essaient d'acquérir, par l'épargne, quelque indépendance, sont imposées le double, proportionnellement à leur valeur, des maisons des riches.

La deuxième espèce de discrimination existe contre ceux qui améliorent la terre, en faveur de ceux qui la laissent improductive. On peut affirmer que, presque toujours, une superficie non bâtie, et sur laquelle il n'y a aucune construction, est frappée à raison du 5,70 0/0 de sa valeur, tandis qu'une construction paie à raison du 15,90 0/0. Le spéculateur, qui obtient tous les ans d'énormes bénéfices en monopolisant les terrains des grandes villes, se procure encore un bénéfice en échappant aux impôts, à l'encontre de celui qui a fait de fortes dépenses en élevant des constructions sur un terrain vacant. Mais, abstraction faite de la tendance cachée et fausse de tout le système dont nous venons de parler pour empêcher les améliorations, l'usage qui impose moins les maisons que le terrain est profondément et insidieusement mauvais pour les classes moins fortunées ; il tend à imposer plus lourdement les propriétaires dont les maisons ont une plus grande valeur, relativement au sol nu, c'est-à-dire à exonérer la rente du sol et à frapper le profit des entrepreneurs de constructions. Les habitations situées dans le centre des villes, là où la valeur du sol est tout, et où la valeur de la maison est un simple appendice peu important seront en partie exemptes des impôts ; et les maisons des ouvriers, construites à la périphérie, avec de grands frais, sur des terrains de peu de valeurs, seront surchargées d'impôts.

Que l'on compare deux propriétés : l'une de grande valeur, située dans le centre des affaires, l'autre, de peu de valeur, employée comme maison de logements à bon marché :

Nature de la maison	Valeur du terrain	Valeur des constructions	Valeur totale $	Pour % de la valeur du terrain à la valeur totale.	Pour % de la valeur de la construction a la valeur totale.	Valeur taxée du terrain	Valeur taxée des constructions	Valeur taxée totale	Pour 0/0 de la valeur taxée du terrain a la valeur réelle du terrain	Pour 0/0 de la valeur taxée des constructions à la valeur réelle des constructions.	Ponr 0/0 de la valr taxée totale à la valeur réelle totale.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Maison située dans le centre des affaires.	700.000	100.000	800.000	87.50	12.50	51.000	27.000	78.000	7.29	27.00	9.75
Maison de logements à bon marché	1.875	7.000	8.875	21.13	78.87	100	1.100	1.200	5.33	15.71	13.52

Dans le centre des affaires, le terrain représente le 87,50 0/0, et les constructions seulement le 12,50 0/0 de la valeur totale, tandis que, dans les habitations à bon marché, la valeur du terrain est de 21,13 0/0, et la valeur des constructions de 78,87 0/0. Si on regarde les colonnes 10 et 11, il semble qu'un étrange courant de sympathie pour les classes moins aisées a inspiré le système des impôts de Chicago. En effet, la maison plus coûteuse et plus riches est plus frappée que ne l'est la maison pauvre sur la valeur du terrain (7,29 au lieu de 5,33 0/0), et sur la valeur des constructions (27 au lieu de 15,71 0/0). Mais le tableau change du tout au tout, en passant de l'idylle sentimentale à la tragédie de la lutte de classes, aussitôt que l'on passe à la colonne 12. Là, on voit que la maison pauvre est frappée pour le 13,52 de sa valeur totale, tandis que la maison riche ne l'est que sur le 9,75 0/0. Par quel effet de passe-passe est advenue cette admirable transformation? Simplement parce que la classe riche des propriétaires a eu recours à un stratagème très subtil et caché, pour atteindre l'exonération des impôts, but si désiré! Tout en ayant l'air de contribuer généreusement aux dépenses publiques, elle a fait imposer le terrain moins que les constructions; et, par ce système qui, de prime abord, a l'air inoffensif, elle a été favorisée au détriment des moins riches, parce que la valeur de ses maisons était due surtout aux terrains, et non pas aux constructions (12,50 0/0). Elle payait ainsi le taux minimum d'impôts sur la partie la plus riche (87,50 0/0) de son bien et le taux maximum sur la partie la moins coûteuse (12,50 0/0), tandis que la classe petite bourgeoise et ouvrière payait le taux maximum des impôts sur la fraction la plus importante (78,87 0/0) de son patrimoine.

Les exemples que nous venons de citer sur la discrimination en faveur des riches et au détriment des pauvres, sous une forme ouverte ou cachée, sous les apparences menteuses d'un privilège innocent pour le terrain nu, ne sont pas isolés. Le rapport du bureau du Travail de l'Illinois, cité au commencement de cette étude, est plein de preuves statistiques, qui démontrent toutes que la rente du sol à bâtir augmente de plus en plus dans les grandes villes, et, comme par une puissante force de rétorsion, les percepteurs oisifs de la rente parviennent à augmenter celle-ci, en se dérobant d'une façon ouverte ou habilement cachée, au paiement de la somme d'impôts qu'ils doivent.

(*A suivre.*)

LUIGI EINAUDI,
Laboratoire d'Economie politique
de l'Université de Turin.

Les bases économiques du Matriarcat.

La nécessité de prendre en considération les influences économiques sur la marche du développement social se fait sentir de nos jours en ethnographie comme elle l'a fait dans la science historique. Il est certain que l'école de psychologie comparée, aujourd'hui dominante, a beaucoup hâté cette transformation de l'ethnographie en sociologie, en montrant que, partout dans le devenir social des peuples et indépendamment des caractères spécifiques de race, le mouvement se produit dans la même direction; mais elle ne peut plus à elle seule résoudre les problèmes nouveaux qui se posent par suite de la position nouvelle de cette science. Les méthodes et les conceptions qui marquent un progrès à un certain degré inférieur d'une science, peuvent devenir des causes d'arrêt à un degré supérieur. Lorsqu'on voit, dans les analogies ethnologiques, des manifestations des mêmes phases de croissance de l'esprit humain, des expressions analogues d'une même disposition psychique inhérente à toutes les races, qui nous permet d'atteindre, par l'élimination des nuances locales qui miroitent à la surface, les représentations élémentaires qui sont à la base de toutes les conceptions et de toutes les institutions sociales, on est amené non seulement, comme l'expérience le montre, à négliger les différences et les particularités caractéristiques, mais encore à faire abstraction du milieu social, de l'ensemble des conditions dans lesquelles les différents phénomènes sociaux plongent leurs racines et par lesquelles ils sont conditionnés. On est alors trop facilement conduit à prendre, comme causes motrices des phénomènes sociaux, des conceptions qui ne sont pas autre chose que les réflexions propres à l'auteur, purement subjectives, sur la causalité.

Il résulte de ce qui précède que les phénomènes sociaux doivent être étudiés dans leur dépendance réciproque et dans les relations causales qu'ils ont avec la vie sociale. Ces rapports sociaux, à leur tour, sont déterminés par la manière dont une société se procure ses moyens

d'existence, car c'est dans le triomphe sur la dépendance originaire de la nature environnante, dans le progrès de l'appropriation et de la préparation de ce qu'elle nous fournit, dans la création de nouvelles conditions artificielles d'existence qu'est tout le développement social.

Jusqu'ici cependant les tentatives isolées pour rechercher les influences économiques qui ont agi sur les institutions sociales et les conceptions juridiques des peuples primitifs n'ont été que très peu satisfaisantes. Elles ont tout au plus abouti à une classification superficielle des matériaux ethnographiques d'après les phases économiques de la civilisation. Le seul ouvrage qui, à ma connaissance, ait une valeur plus grande, — et seulement pour la période postérieure (après la disparition de la gens), — est le livre célèbre de notre vénéré maître Engels sur l'*Origine de la famille*, etc. (1). Cet arrêt dans la science vient de ce que tous ces travaux sont dus à des historiens de l'économie qui, au lieu de voir dans les données ethnologiques sur les formes économiques très anciennes des matériaux bruts, qui devaient être soumis à la critique et étudiés de plus près dans leur succession historique, les jugeaient tout simplement d'après des critères vieillis, tirés de l'étude de conditions économiques beaucoup plus récentes. Il en résulte que des formes économiques séparées par de longs espaces, — par exemple, l'agriculture des Polynésiens et celle des Germains et des Slaves, — furent tenues pour équivalentes sur de simples ressemblances, et de plus que l'influence des conditions géographiques, de la nature du sol, des conditions météorologiques, de la forme des côtes, du régime des eaux, etc., fut presque complètement négligée. Il faut ajouter enfin l'ignorance fréquente de l'état actuel de l'ethnologie, de ses différentes écoles et de leur terminologie.

Le livre récemment paru du professeur de Fribourg, M. Grosse, fait seul exception (2); bien que les preuves fournies soient souvent trop sommaires et que le cadre choisi soit trop limité, il marque un progrès véritable dans l'étude des problèmes ethnologiques. Grosse ne se borne pas à de simples classifications; il recherche comment les formes de la famille, la formation du mariage et la condition juridique de la femme dans la famille se modifient sous l'influence de la manière dont on se procure les subsistances et sa conclusion concorde sur tous les points essentiels avec la conception causale du matérialisme historique.

---

(1) *L'origine de la famille*, etc. Trad. franç., Paris, 1893.

(2) Grosse, *Die Formen der Familie und die Formen der Wirthschaft*. 1896.

« La nourriture, ditt-il (p. 23), est le premier et le plus important des besoins, auquel tous les autres se subordonnent et s'adaptent dans leur développement et dans leur satisfaction. La manière dont on se procure les subsistancss, qui domine ou prédomine dans un groupe social, la forme de reproduction, qui n'est pas arbitrairement choisie, mais qui est déterminée par les conditions particulières de la vie, façonne directement ou indirectement toutes les autres conceptions et actions de la société. »

On admet assez généralement qu'entre la constitution moderne de la famille et de l'économie, il y a une certaine relation; la dépendance des formes de la famille actuelle ou de la famille du Moyen-Age des conditions économiques ressort parfois d'une façon si nette, qu'un observateur un peu attentif ne peut pas ne pas la constater. Mais, dès qu'il s'agit des rapports familiaux très anciens, des organisations familiales des temps primitifs, cette relation est complètement méconnue. Ce ne sont plus alors des causes économiques, mais l'opinion des contemporains sur la participation des sexes dans la procréation, sur l'importance de la maternité, etc., qui déterminent la vie familiale primitive. Engels lui-même a cru devoir restreindre, pour ces très anciens temps, l'application générale de la conception matérialiste de l'histoire, et il place, dans la préface à l'ouvrage ci-dessus cité, à côté de la « production des moyens de vie », comme condition également déterminante de la vie sociale, « la procréation des hommes, la perpétuation de l'espèce », et il identifie celle-ci ensuite avec l'organisation de la famille. Il reconnaît même, pour l'organisation sociale primitive, aux unions familiales une importance beaucoup plus grande qu'à l'acquisition des subsistances. Ce n'est que depuis la dissolution de la gens que, dit-il, « l'organisation de la famille est entièrement dominée par l'organisation de la propriété ».

L'assimilation de la production des subsistances à la production des hommes est purement formelle, elle repose uniquement sur la ressemblance verbale des deux expressions. Il n'y a pas un développement de la procréation qui correspond au développement de la production des subsistances. Alors que, au cours de celui-ci, non seulement les moyens de production et les processus de production, mais encore les produits eux-mêmes ont été complètement transformés, la procréation de l'espèce humaine — la génération, la conception, la gestation — se font toujours selon les mêmes lois. Ce qui a changé, ce n'est pas la procréation, mais les relations dans la vie commune des sexes, la manière de contracter mariage, la condition juridique

réciproque des conjoints, l'éducation des enfants, etc., en un mot, l'organisation de la famille ; et son développement ne se fait pas d'une manière autonome à côté du développement économique; il en dépend.

Certes, le développement économique ne doit pas être conçu comme un processus indépendant des conditions extérieures, suivant partout exactement la même direction. Le processus économique du développement ne se fait pas de lui-même, dans le vide, mais dans la nature, avec les moyens auxiliaires créés par elle, et il est, par conséquent, de son côté déterminé en un certain sens dans son épanouissement par les conditions persistantes dans la nature environnante. Cela est vrai surtout pour ces phases inférieures, dans lesquelles l'homme utilise pour la conservation de son existence presque exclusivement les dons spontanés de la nature ; mais, même dans un état de progrès économique plus avancé, l'influence des qualités du sol, de l'abondance des eaux, de l'altitude, de la faune, de la flore, etc., se fait partout sentir. Dans une forêt vierge où les eaux sont peu abondantes, il ne peut pas y avoir de pêche; sur une chaîne de montagnes dénudées, d'agriculture; dans un groupe de petites îles, d'élevage. C'est par suite d'une impardonnable légèreté que, dans certains travaux récents sur l'histoire économique, on s'en tient encore à l'ancien schéma : chasseurs, pasteurs, agriculteurs. Comment donc y a-t-il eu en Polynésie ou dans l'Amérique du Nord, par exemple, une période de vie pastorale avant la période de l'agriculture?

Je n'entends pas dire par là que l'état de la culture dépend uniquement des qualités du sol. Au contraire, dans certaines circonstances, la situation favorable d'une terre, qui permet à sa population une vie suffisante avec l'emploi de moyens relativement inférieurs, peut précisément être la cause de la persistance d'une économie inférieure. Il suffit de citer, comme exemple, les tribus indiennes des côtes du Pacifique, de l'Amérique du Nord et les tribus de l'Est de l'Union. Il est probable que c'est la richesse en poissons et en forêts de ces régions qui a contribué à ce que les Tschinuks, Nutkas, Ahts, Tlinkites, etc , n'ontpas opéré le passage à la culture des terres, qui était devenue, pour un grand nombre de tribus de l'intérieur, déjà au moment de leur découverte, une source très abondante de moyens d'existence. Bien que le passage à une économie supérieure ne conditionne pas toujours, en même temps, un étalon de vie supérieure, il constitue toutefois la base d'une civilisation plus avancée, et lorsque des conditions favorables à une forme économique nouvelle existent, alors les pays où la

nature est moins prodigue, peuvent devenir les centres d'un déploiement de civilisation relativement rapide, comme le prouve un regard jeté sur les territoires des peuples civilisés et demi-civilisés de la vieille Amérique.

Nous ne pouvons apporter l'ensemble des preuves de l'étroite relation qui existe entre l'organisation de l'économie et celle de la famille, nous devons nous borner à un seul problème ethnologique, et nous avons choisi le problème de la naissance du matriarcat, qui est un des plus intéressants problèmes de l'ethnologie moderne.

Grosse a déjà indiqué quelques relations de causalité entre les conditions économiques et la condition juridique de la femme (en se servant, en partie, des indications données dans mon ouvrage sur *Die Verwandtschaftsorganisationen der Australneger*), mais il en a négligé beaucoup d'autres, il n'a pas non plus montré toute leur importance; et, en particulier, il n'a pas suffisamment pris en considération les causes économiques, qui conduisent à la formation de communautés de familles et de grandes familles, et leur contre-coup sur la situation de la femme dans la famille. Mais bien que Grosse ait dépassé le point de vue auquel on se tenait jusqu'ici dans les travaux d'histoire économique, il ne peut pas se débarrasser cependant des schémas. Des formes d'organisations économiques pastorales aussi différentes que celles des Ovaherero, des Cafres, des Kirghiz, des Kalmuks, sont placés dans la même catégorie pour des raisons purement extérieures.

I. — Rapports conjugaux des peuples chasseurs inférieurs. — Naissance de la filiation maternelle.

Si le développement économique ne suit pas partout exactement la même route, il est cependant certain que la phase de la vie de chasse est antérieure à toutes les autres, et qu'il faut commencer par l'étude inductive de la marche du développement de la famille et des peuples chasseurs. Dans cette phase même de la chasse, nous pouvons constater un accroissement progressif des subsistances, depuis les Australiens, Weddahs, Botokudos, habitants de la Terre de Feu, jusqu'aux Boschimans et aux Andamans, et de ceux-ci jusqu'aux tribus indiennes des côtes ouest de l'Amérique du Nord. Au degré le plus bas, représenté par les Australiens, les Weddahs, les Aetas (négritos des Philippines), les Botokudos, etc., nous trouvons partout la tribu partagée en un certain nombre de petites hordes indépendantes, qui vagabon-

dent à l'intérieur d'un territoire de chasse déterminé, qui, le plus souvent, donne son nom à la horde (1). La grandeur des hordes varie. Les hordes des Australiens, par exemple, comptent ordinairement 30 à 50 individus; les hordes des Aetas, d'après Blumentritt et Shadenberg, de 20 à 30; les hordes des Botokudos, d'après Tchudi, 80 à 100 et plus; d'après Martius, de 50 à 60 hommes; d'après Keane, de 10 à 20 familles (de 50 à 100 individus); les hordes des Boschimans, d'après Burchell, de 20 à 40 familles; d'après Baines, environ 25 familles. Comme on le voit, d'après ces données, même parmi les hordes de la même peuplade, la grandeur est bien différente. Tout dépend de la richesse en gibier et de l'étendue du territoire de chasse occupé.

Il n'y a pas, à proprement parler, de chef. Les hordes ont, il est vrai, généralement un chef, mais celui-ci n'a pas de rang particulier; un des hommes adultes, qui s'est acquis, parmi ses compagnons, une certaine renommée, en prend la direction. Il y a moins encore une étroite communauté de tribu. Chaque tribu est indépendante et s'efforce de maintenir son territoire à l'abri des incursions des hordes voisines: c'est uniquement pour des danses religieuses, pour certaines initiations (puberté, etc.), que plusieurs hordes se réunissent parfois. C'est seulement dans la tribu australienne des Narrinyeri, d'après le missionnaire Taplin, qu'on trouve les premiers rudiments d'une sorte

---

(1) Australiens. E. M. Curr, *The Australian Race*. I, p. 61 et suiv. — H. Cunow, *Verwandtschaftsorganisation en der Australneger*, p. 57, 80, 94, 109, 121. — E. Palmer, *Notes on some Australian Tribes*, (*Journal of the Anthrop. Institute*, XIII, p. 278). — A. W. Howitt et L. Fison, *From Mother-right, to Father-right* (*Ibid.*, XII, p. 34). — E. Stone Parker, *The Aborigènes of Australia*, p. 11 et suiv. — Richard Semon, *Im australischen Busch*, p. 248, etc., etc.

Weddahs. P. et F. Sarasin, *Ergebnisse naturwissenschaftlicher Forschung auf Ceylon*, III, p. 475 et suiv. — James Emerson Tennent, *Ceylon*, II, p. 440. — Rudolf Virchow, *Ueber die Weddas von Ceylon*, p. 17.

Aetas. F. Blumentritt, *Versuch einer Ethnographie der Philippinen*, p. 8. — A. Schadenberg, *Ueber die Negritos der Philippinen*. (*Zeitschr. f. Ethnologie*, XII, p. 137).

Botokudos. E. F. v. Martius, *Zur Ethnographie Amerikas*, I, p. 325. — J. J. v. Tschudi, *Reisen durch Südamerika*, II, p. 264, 284. — Saint-Hilaire, *Voyage dans les provinces de Rio-de-Janeiro*, etc., II, p. 159. — P. Ehrenreich, *Ueber die Botocudos der brasilianischen Provinz Espiritu Santo und Minas Geraes*. (*Zeitschr. f. Ethnologie*, XIX, p. 30 et suiv.), etc., etc.

de gouvernement de la tribu. Dans des occasions importantes, les chefs (*Rupulli*) des différentes hordes se réunissent et se concertent sur ce qu'il y a à faire (1). C'est la difficulté de se procurer les moyens de subsistance, qui force, dans cette phase, à une semblable dispersion et à un vagabondage permanent. Même les plus petites hordes ne peuvent pas toujours demeurer unies, et elles sont souvent forcées de se partager, pour un temps, en groupes plus petits. La vie du nègre australien, du Weddah, du Botokudos, des habitants de la Terre de Feu, est une lutte constante contre la faim et contre les intempéries. On s'explique ainsi les querelles permanentes entre les hordes; ce sont des disputes pour le territoire le mieux partagé. Ce que Tchudi dit des luttes des Botokudos s'applique également aux nègres australiens : « Le manque de gibier suffisant force les différentes hordes à étendre leurs expéditions de chasse, et, en conséquence, à violer le territoire des autres hordes. Celles-ci, de leur côté, défendent le terrain, auquel la chasse les a liées; ainsi commencent des luttes pour l'existence, qui prennent souvent une extension très considérable » (2). En fait, nous trouvons en Australie, là où les moyens d'existence sont d'acquisition facile, comme par exemple chez les tribus de l'ouest de Victoria, sur le détroit du roi George, à l'embouchure du Murray et sur les lacs formés par ce fleuve, où la richesse des eaux poissonneuses s'ajoute à la chasse, des relations relativement plus amicales entre les hordes (3).

Nons ne trouvons, chez aucune de ces peuplades, les relations sexuelles libres. Les relations sexuelles entre les parents et les enfants et entre les frères et les sœurs sont défendues; et, le plus souvent aussi, entre cousins et cousines du premier et du second degré (4). On peut

---

(1) H. Cunow, *Verwandtschaftsorganisationen*, p. 80 et suiv. Chez les Weddahs, les petites hordes sont souvent, il est vrai, réunies en une communauté plus grande, la *Warge*, mais chaque horde est complètement indépendante, et elles ne se réunissent qu'à l'époque des pluies. P. et F. Sarasin, *Ergebnisse*, III, p. 477.

(2) J. J. V. Tschudi, *Reisen in Südamerika*, II, p. 280. *Ibid.*, p. 290.

(3) *Cmp.* E. Palmer, *Journal of Anthropol. Institute.* XIII, p. 279.

(4) Nègres australiens. H. Kunow, *Verwandschaftsorganisationen*, etc., p. 67, 84 et suiv., 100, 114, 119, notamment p. 130. — A. W. Howitt et L. Fison, *Kamilaroi and Kurnai*, p, 281, 285, 289.

Weddahs. D'après Bailey (*Transaction Ethnol. Soc.* IV. N. Séries, II, p. 294), les mariages entre frères et sœurs sont très fréquents; P. et F. Sarasin (*Ergebnisse*, etc., p. 467) disent que, fréquemment, les cousins et les cousines

prendre comme type les nègres australiens, dont les rapports de parenté ont été le mieux étudiés. Les hordes sont toujours distribuées en trois générations ou couches d'âge. A la première appartiennent tous les enfants et toutes les jeunes personnes non mariées; à la deuxième, toutes les personnes mariées, qui n'ont pas encore d'enfants adultes; à la troisième, toutes les personnes âgées, dont les enfants sont déjà eux-mêmes mariés. Par conséquent, la première couche comprend tous les enfants de la horde; la deuxième, tous les pères et mères; la troisième, tous les grands-pères et les grand'mères. Et c'est là ce qui donne à chaque membre sa position dans la horde, c'est-à-dire que, pour tous les membres de la couche la plus basse, tous les membres de la couche moyenne sont leurs « pères » et leurs « mères »; ceux de la couche supérieure, leurs « grands-pères » et leurs « grand'mères »; et, inversement, chaque membre de la couche supérieure appelle ceux de la couche moyenne ses « fils » ou ses « filles », et ceux de la génération la plus jeune, ses « petits-fils » et ses « petites-filles » (1). Les désignations de parenté ne sont donc pas des expressions des véritables rapports de parenté consanguine, mais des expressions de la position relative des membres des couches de génération entre eux. Plus encore que chez les Australiens, cette dépendance des expressions de parenté de la couche de génération se montre chez les Andamans, où les termes de *Maia* et *Chânola*, qui sont employés généralement pour tous les hommes et femmes qui ont eu des enfants, sont également employés pour l'enfant dans ses relations avec son véritable père et sa véritable mère; le nom de la classe d'âge est identique à la dénomination de la parenté.

Le commerce sexuel est toujours défendu entre deux de ces couches de génération. Un homme ne peut se marier ni dans la couche dont les femmes sont tenues pour ses « mères », ni dans celle dont il ap-

---

contractent ensemble mariage. Ces données ne sont pas absolument sûres, car nous ne savons rien de la nomenclature parentale.

Botokudos. Les mariages entre frères et sœurs et entre enfants de frères et enfants de sœurs sont absolument défendus. A. de Saint-Hilaire, *Voyage*, II, p. 163. — V. Martius, *Zur Ethnographie Amerikas*, I, p. 322.

Boschimans. Il n'y a, dit-on, de défendu que le mariage entre le père et la mère et les enfants, comme aussi le mariage entre les frères et les sœurs. J. Barrow, *Account of Travels into the Interior of South Africa*. I, p. 276.

(1) H. Cunow, *Verwandtschaftsorganisationen*, etc., p. 25 et suiv.

pelle ses « filles » les membres du sexe féminin. Et, même chez les tribus australiennes les plus arriérées, dans la même couche, les parents consanguins des deux ou trois premiers degrés sont exclus de tout commerce sexuel, c'est-à-dire les enfants de frère et de sœur et les enfants des enfants de frère et de sœur. On ne peut plus dégager aujourd'hui avec certitude les raisons qui ont conduit à ces exclusions, car partout la défense se présente à nous comme une règle établie; mais on peut voir les conséquences qui en résultent pour l'organisation de la famille. La plus importante d'entre elles pour le développement postérieur est que les hommes seront toujours davantage forcés de chercher une femme hors de leur horde. Même lorsque les relations sexuelles dans leur propre couche sont complètement libres, c'est-à-dire ne sont pas limitées par aucune défense, un homme n'a qu'un choix très limité parmi les femmes de sa horde, — dans les hordes australiennes on ne trouve que rarement plus de dix, douze femmes dans une couche — mais si le mariage est limité de plus en plus entre les parents collatéraux, il lui devient alors très difficile de trouver une femme dans sa horde; car le petit nombre de jeunes femmes, qu'il peut épouser d'après les lois du mariage, n'attendent pas qu'il soit en âge, elles ont déjà trouvé un mari parmi leurs compagnons. S'il ne veut pas rester célibataire, il doit chercher une femme en dehors de sa communauté. Il y est poussé par son instinct sexuel, bien que les frères plus âgés soient toujours disposés à prêter leur femme au frère moins âgé, et qu'il ait la possibilité de satisfaire à ces besoins sexuels en dehors d'une union conjugale, mais il y est poussé surtout par le désir d'avoir un ménage à lui et de jouir des avantages économiques que lui offre la possession d'une femme.

Chez tous les chasseurs inférieurs, chez les Australiens comme chez les Weddahs et les Botokudos, on ne voit pas seulement dans la femme sa qualité de femme, mais aussi sa capacité de travail. C'est elle qui démolit et construit les huttes, qui, en marche, porte la fortune du ménage, qui ramasse les insectes, les racines et les fruits, qui va chercher le bois et, le plus souvent aussi, qui prépare les repas.

Nous trouvons des endogamies et des exogamies simultanées (mariages à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté) aussi bien chez les tribus australiennes inférieures que chez tous les autres peuples chasseurs inférieurs cités ci-dessus; ce n'est que la fréquence du mariage à l'extérieur, de l'exogamie, qui n'est pas partout la même. Tandis que, par exemple, chez les Weddahs, les Botokudos, les Boschimans, les mariages entre membres de la même horde forment encore la règle,

ils sont devenus chez les Australiens l'exception. Du reste, l'inceste n'a pas partout la même fréquence parmi les hordes d'une même peuplade, car il dépend non seulement du degré d'exclusion des mariages consanguins, mais aussi de la grandeur des hordes. Au sein d'une grande horde, l'homme trouve plus facilement une femme, qui n'est pas parente avec lui au degré défendu, que dans une petite horde. Cependant le mouvement de défense du commerce sexuel ne s'arrête pas aux proches parents collatéraux, même entre frères et sœurs collatéraux du troisième et du quatrième degré le mariage est défendu, jusqu'à ce que finalement les mariages entre membres de la même horde ne sont plus en général permis, et celle-ci devient un groupe de parenté consanguine exogamique, qui dans la suite des temps prend souvent, en plus du nom de la horde, un nom d'animal ou de plante, un « totem » comme signe de l'unité de parenté consanguine. Un exemple de cette phase de développement dans laquelle la horde s'identifie avec l'union totémique, nous est donné par l'organisation sociale des Narrinyeri australiens à l'embouhure du Murray (1).

La manière dont un homme cherche à se procurer une femme en dehors de sa horde dépend de la nature des relations d'amitié avec les hordes voisines. Là où les hordes sont encore en relations belliqueuses l'homme se contentera d'enlever une femme d'une des hordes voisines, ou essaiera de persuader à une jeune fille de s'enfuir avec lui; lorsque les hordes sont arrivées à respecter leurs droits réciproques, l'enlèvement de force est peu pratiqué, car il donnerait de nouveau occasion à des querelles.

Ordinairement le mariage se fait par l'échange des jeunes femmes, c'est-à-dire qu'un homme donne pour sa belle-fille une de ses filles, ou bien que l'homme cherche à obtenir la fille par toutes sortes de cadeaux faits au père : gibier, armes, peaux, etc. Chez les nègres de l'Australie, qui ne possèdent presque rien de ce qui pourrait tenter la cupidité d'un père, on trouve le plus souvent l'échange des femmes (à côté du rapt); chez les négritos des Philippines, les Botokudos, les Boschimans, au contraire, qui possèdent déjà plus d'objets de valeur, l'achat des femmes (2). Chapman rapporte que, chez les Boschimans, il

---

(1) H. Cunow, *Verwandtschaftsorganisationen*, etc., p. 81 et suiv.

(2) J. Blumentritt, *Versuch einer Ethnographie der Philippinen*, p. 7. — J. J. v. Tschudi, *Reisen durch Südamerika*, II, p. 283. — J. Chapman, *Travels in the Interior of South Africa*, I, p. 258.

y a déjà sporadiquement le « mariage de service » : quand le jeune époux ne peut pas payer le prix nuptial, il reste pendant quelques années chez son beau-père et fournit la maison de gibier (1). De plus on trouve chez les peuples chasseurs inférieurs les fiançailles des enfants. Le père d'un fils désireux de se marier n'est pas toujours en mesure de donner en échange une fille nubile. Dans ce cas il s'oblige à donner sa fille dès sa nubilité, comme compensation pour sa belle-fille, pour femme à un quelconque des frères ou des cousins de celle-ci.

La situation de la femme dans le mariage dépend de la façon dont le mariage se contracte. L'homme a-t-il obtenu sa femme par le rapt, par la conquête ou par une fuite concertée, tous les liens qui rattachaient la femme à sa famille sont brisés; elle devient sa pleine propriété; il peut la livrer à la prostitution, la maltraiter, la donner ou l'abandonner à un autre homme, à sa convenance. S'il a obtenu sa femme par échange ou par achat, les plus proches parents de la femme conservent sur elle un certain droit. Si l'homme abuse de son droit de correction, ou s'il abuse de l'exercice de sa puissance maritale, le père ou les frères de la femme peuvent intervenir.

La femme étant passée dans le patrimoine de son mari il en résulte qu'à la mort du mari elle restera dans la communauté de celui-ci et échoiera par succession à un des frères du mari. Si aucun d'eux ne la veut, ce qui est rare d'ailleurs, elle doit revenir auprès de ses parents consanguins avec ses tout petits enfants, mais ceux-ci doivent plus tard être renvoyés à la horde du père, cela est vrai du moins pour les Australiens et les Botokudos, lorsque leur âge les soustrait à la surveillance maternelle (2).

Le mariage est défendu aussi bien entre parents paternels qu'entre parents maternels, s'ils sont parents au degré défendu ; un homme ne peut donc pas plus épouser la fille du frère de son père que la fille de la sœur de sa mère. D'après une hypothèse très vivement soutenue, l'enfant, au degré le plus bas du développement de la famille, n'a de parenté qu'avec sa mère, mais nous ne trouvons aucune confirmation de cette opinion dans les institutions familiales et dans les noms de

---

(1) J. Chapman, *Travels*, etc., I, p. 259.

(2) J. Dawson, *Australian Aborigines*, p. 27. — A. de Saint-Hilaire, *Voyage dans les provinces de Rio de Janeiro*, etc. II, p. 163. — T. F. Martius, *Zur Ethnographie Amerikas*, I, p. 322.

parenté des peuples chasseurs inférieurs. Au contraire, on peut plutôt dire qu'on prend en considération particulière les relations de parenté entre le père et l'enfant; comme nous l'avons déjà vu, chez les Botokudos et les nègres de l'Australie, l'enfant, qui est allé avec sa mère dans la horde de celle-ci après la mort du père, doit être rendu aux parents de son père une fois atteint l'âge adulte. Les nègres de l'Australie tiennent toujours compte — et cela résulte non seulement des témoignages d'une série d'observations dignes de foi, mais aussi, avec une complète certitude, de leurs nomenclatures de parenté — des deux parentés. Même dans les tribus dans lesquelles le nom du totem vient aux enfants exclusivement de la mère, les règles du mariage et les défenses tiennent compte des rapports de la parenté paternelle (1).

La coutume de donner aux enfants le nom du totem du groupe exogamique de parenté de la mère, que nous trouvons chez la plupart des tribus australiennes, ne résulte pas d'une dépendance particulière de la mère, mais sert, comme l'a fait remarquer déjà Curr, à empêcher le mariage dans le cercle des parents de la mère (2). L'établissement des relations qui lient un individu avec ses parents paternels n'est pas difficile, car tous les proches parents consanguins du père vivent avec lui dans la même horde. Pour empêcher le mariage entre eux il suffit de défendre à l'homme d'épouser les femmes de sa propre horde. Même si plus tard, en dehors de la horde, certains degrés d'affinité doivent amener une défense, il n'est pas difficile de rechercher ces relations, qui sont connues par tous les adultes dans la petite horde. Il en est autrement des rapports de parenté qui lient une personne avec sa parenté maternelle, car la mère vient d'une autre horde et ses parents restent dans cette horde. Si la mère ne vit plus au moment du mariage de son fils, il peut être très difficile de savoir à quelle horde elle appartenait et quelles étaient ses relations de parenté, surtout si le père avait simultanément plusieurs femmes et s'il a plusieurs fois changé de femme. Il n'y a pas dans cette phase sociale de nom de famille qui permette de se rendre compte de cela, et les noms propres changent avec chaque période de la vie. Pour savoir à quoi s'en tenir et

---

(1) E. M. Curr, *The Australian Race*, I, p. 112. — A. L. P. Cameron, *Journal of the Antrop. Institute*, XIV, p. 351. — J. Dawson, *Australian Aborigines*, p. 26. — H. Cunow, *Verwandtschaftsorganisationen der Australneger*, p. 131, 132.

(2) E. M. Curr, *The Australian Race*, I, p. 69 et 111.

empêcher le mariage entre l'enfant d'une femme et les parents de celle-ci, est né l'usage de donner aux enfants en plus de leur nom personnel le nom du totem du groupe de parenté de la mère : une coutume qui devait plus tard conduire à considérer toujours davantage la descendance du côté de la mère comme la plus importante et la circonstance décisive.

Cette hypothèse, pour laquelle il n'y a pas, il est vrai, de preuve inductive, est en contradiction avec l'opinion scientifique aujourd'hui dominante qui voit dans le matriarcat (*Mutterrecht*) un résultat naturel de la promiscuité primitive, et qui, par conséquent, croit trouver dans les stades primitifs du développement de la famille non seulement la descendance dans la ligne maternelle (*Mutterfolge*), mais aussi déjà la domination de la mère (*Mutterherrschaft*). Malheureusement on n'a pas trouvé jusqu'ici, chez tous les peuples chasseurs inférieurs, à l'exception des nègres de l'Australie, aucune descendance dans la ligne maternelle, et chez ces derniers ce ne sont pas les tribus les plus arriérées (qui n'ont pas de totem et qui n'ont une nomenclature de parenté que très peu développée, comme par exemple les Kurnai et les Gourndit-schmara), chez lesquels nous trouvons la descendance féminine, mais seulement chez les plus développés. Pour que le nom du totem du groupe de parenté féminine puisse être transmis à l'enfant, il faut bien qu'il y ait déjà des groupes exogamiques et des totems; il doit donc déjà s'être formé une séparation nette entre la parenté paternelle et la parenté maternelle, car si le père et la mère appartiennent au même groupe de parenté, la parenté maternelle ne s'oppose pas à la parenté paternelle, car elles sont toutes deux les mêmes. Mais les groupes exogamiques et les totems sont-ils originaires? On ne les a trouvés jusqu'ici que comme des résultats d'un processus de développement relativement long.

On ne se préoccupe pas de la descendance, tant que le mariage se fait encore au sein de la horde; les pères et les mères appartiennent à la même communauté, il n'y a pas de nom de famille que l'enfant pourrait hériter de son père ou de sa mère. Dans quel but se poserait-on la question de savoir qu'elle est l'origine de l'enfant? Les hommes primitifs ne se posent pas de questions qui sont sans objet pour leur vie sociale. Ce n'est que lorsque le père et la mère ne sont plus de même sang et que la descendance acquiert une importance pour le mariage ou pour l'usage des droits des individus ayant le même sang, qu'il y a des motifs pour se préoccuper des questions de descendance. Les ethnologues qui parlent d'une situation primitive-

ment élevée de la femme, d'une domination primitive de la mère, n'ont pu apporter jusqu'ici à l'appui de leur hypothèse aucun exemple tiré de la vie de famille des peuplades véritablement les plus arriérées. Lorsqu'ils veulent prouver la domination primitive de la mère, ils ne s'adressent pas aux institutions familiales des peuples chasseurs inférieurs ci-dessus nommés, — les mélanésiens très peu développés, les tribus indiennes des côtes ouest de l'Union américaine ou les tribus les plus arriérées du Brésil, car là leur théorie ne trouve aucun appui, — mais aux Malais de l'île de la Sonde, aux peuplades indoues ou aux Cheroquois, aux Coreks, aux Iroquois, etc. Ces peuplades, qui ont derrière elles un développement infiniment long, doivent nous donner une idée de l'état primitif de la vie sexuelle et de la vie de famille.

Chez les peuples chasseurs inférieurs, il n'y a pas de domination de la mère, mais — si on veut cependant faire cette distinction — uniquement la domination du père, il serait plus exact de dire : la domination de l'homme. Même dans ces tribus australiennes, dans lesquelles la coutume de la descendance maternelle existe, la femme suit l'homme dans sa horde et devient sa propriété. Les enfants restent dans la horde du père et ce n'est pas la mère, mais le mari, qui dispose des enfants. Les seules faibles exceptions à cette règle qui soient jusqu'ici connues, consistent en ceci que, chez les tribus des Tathati et des Keramin, sur le Murrumbidgee inférieur, la décision appartient au frère de la mère pour le mariage de la fille de celle-ci (1), et que chez les Bungyarlee et les Parkungi du Darling, le frère de la femme doit donner son consentement si elle veut tuer son enfant nouveau-né.

Cette domination paternelle primitive n'a naturellement rien de commun avec celle de la famille patriarcale postérieure. Elle ne se fonde pas sur des réflexions sur la descendance ou sur la part de l'homme dans la procréation; elle repose simplement sur le droit du plus fort, sur la supériorité physique de l'homme, sur sa situation, en tant qu'il apporte la plus grande partie de la nourriture, et comme protecteur de la communauté contre l'étranger. Il est donc peut-être plus exact de dire qu'originairement il n'y a, dans les hordes, aucun droit d'un des deux parents fondé sur la descendance, mais que l'homme a dans ses mains la puissance parce qu'il est le plus fort.

(1) A. L. P. Cameron, *Notes on some Tribes of New South Wales*, in *Journal of the Anthrop. Inst.*, XIV, p. 352.

Lorsque la horde ajoute plus tard à son nom territorial un nom de totem, on devient, comme nous pouvons le voir chez les Narrinyeri (embouchure du Murray) et les Atjattura (Péninsule de York, S. A.) (1), en même temps membre de la horde et du totem, non pas parce que la descendance du père a une haute importance, mais parce que, comme suite naturelle de la vieille coutume, la horde et le groupe totémique sont encore identiques.

Cela change dès que la coutume se généralise de donner aux enfants le nom du totem de la mère. Tandis qu'auparavant, tous les hommes de la horde portaient le même nom totémique; maintenant, lorsque les femmes nées dans les hordes voisines donnent leur totem à leur enfant, la horde se compose d'un mélange varié de membres de différents totems. Malgré cela, il semble qu'on s'en tient pendant quelque temps aux anciennes règles et que personne ne peut se marier dans la horde de son père ni de sa mère. C'est du moins ce que Dawson dit des Kolor-Kurndit et des Kurn-kopan-nut-Kurndit (Victoria Ouest) (2) Avec le mélange croissant des différents totems, le fait d'appartenir à un groupe local déterminé est de moins en moins pris en considération pour les mariages. C'est la situation totémique des deux individus qui décide s'ils peuvent se marier. Si celle-ci ne s'y oppose pas, ils peuvent se marier, même s'ils appartiennent à la même horde. On comprend que, avec le temps, la descendance maternelle prend plus d'importance à l'égard de la descendance paternelle; cependant cela ne va jamais, chez les Australiens, assez loin pour que la descendance paternelle ne soit pas prise en considération. Comme le disent Curr, Bridgman, Howitt, Cameron, on ne prend en considération à côté des défenses de mariage dictées par la situation totémique de la mère que les relations de parenté paternelle les plus proches (3).

Les négritos andamans ont atteint une phase économique plus haute que les Australiens, les Botokudos, les Weddahs, etc., grâce à la

---

(1) J. Bonney, *On some Customs of the Oboriginrs of the River Darling* (*Journal of the Anthrop. Inst.* XVII, p. 125. — H. Cunow : *Verwandtschaftsorganisationen*, etc., p. 82 et 85.

(2) J. Dawson, *Australian Aborigines*, p. 26 et 27.

(3) E. M. Curr, *Australian Race*, I, p. 112. — G. J. Bridgman, dans l'*Australian Race* de Curr, III, p. 45. — A. L. P. Cameron, *Journal of the Anthrop. Institute*, XIV, p. 351. — A. W. Howitt, *Smithsonian Report 1883*, p. 804.

plus grande richesse en gibier et en poisson de leurs îles et à leurs engins de chasse perfectionnés (1). Ils ont comme armes des arcs et des flèches et différentes espèces de lances; ils construisent des canots sur lesquels ils voyagent le long des côtes, ils tendent des pièges et se servent de filets. Cette facilité à se procurer les subsistances a pour conséquence que les Andamans ne sont plus en mouvements continuels. Ils restent pendant longtemps, et, comme il semble, des années entières, sur le même territoire, de sorte que de grands « Kjokkenmöddings » s'élèvent dans les environs. Ces longs séjours sans déplacements leur permettent de construire leurs huttes avec plus de soins, et aussi d'augmenter leurs ustensiles de cuisine et leurs objets mobiliers. L'abondance temporaire de racines, de graines et de viande a déjà donné naissance à l'établissement de méthodes primitives diverses de conservation de ces moyens de subsistance (2). La viande, à moitié bouillie, est mise dans des bambous vidés, rôtie pendant longtemps, et après les avoir bouchés aux deux extrémités, conservée au frais dans des trous.

A un plus haut degré de civilisation matérielle ne correspond pas toujours un progrès des institutions familiales. Si les données anciennes de Mouat et de Brown sur les relations sexuelles absolument libres des Andamans ne peuvent plus être considérées que comme des erreurs d'interprétation après les recherches minutieuses de Man, on n'a pu découvrir jusqu'ici rien de semblable à l'organisation très ramifiée des totems des Australiens. De même que le développement économique ne se fait pas partout dans le même ordre, de même pour le développement des institutions familiales. On trouve souvent chez une peuplade quelques institutions sociales de parenté très développées, tandis que d'autres sont restées au-dessous du niveau moyen. Des influences économiques qui contribuent à faire progresser une partie des rapports sociaux, peuvent être nuisible à certains autres. La facilité plus grande à se procurer les moyens de subsistance, qui permet à des communautés plus vastes de vivre ensemble, l'établissement de demeures fixes et des alliances amicales entre les différentes parties de la tribu, ne conduisent pas nécessairement à la formation d'unions totémiques; au contraire, plus les communautés sont petites et autonomes, plus

(1) E. H. Man, *On the Aboriginal Inhabitants of the Andaman Islands*, in *Journal of the Anthrop. Institute*, XII, p. 343, 353.

(2) E. H. Man, *On the Arboriginal Inhabitants*, etc., p. 351 et suiv.

rapidement l'inceste sera défendu dans son sein, plus rapidement se constitueront des associations de parenté consanguines exogamiques.

Lorsque cesse la migration permanente, les femmes sont déchargées d'une partie des travaux les plus durs : le transport des enfants et des biens mobiliers, la construction et la démolition des huttes, etc. La femme se borne aux travaux domestiques. Aussi la femme n'a-t-elle pas pour les Andamans la même valeur utile que pour les Australiens ou les Botokudos. Un Australien doit, s'il veut être indépendant, nécessairement avoir une femme, car il ne peut pas, s'il est chargé de son avoir, se livrer à la chasse pendant les marches. Le jeune Andaman n'est pas aussi désireux de prendre femme, d'autant que les jeunes filles ne restent pas chastes avant le mariage (1). De même les filles n'ont pas grande valeur pour le père, car sa femme peut suffire à l'entretien de la maison; les filles adultes consomment plus qu'elles ne produisent. Aussi, surtout s'il a plusieurs filles, les donne-t-il volontiers en mariage (2), tandis qu'il cherche à garder ses fils aussi longtemps que possible, car ils peuvent apporter à la maison plus de moyens de subsistance qu'ils n'en consomment (3).

L'homme et la femme appartiennent le plus souvent à des groupes différents (4). Dans ce cas la femme vient habiter chez son mari. Ce qui est nécessaire pour fonder le ménage est fourni par les parents des deux époux. A la mort du mari la femme revient à un des frères du mari. Si aucun d'eux ne veut la garder et si elle n'a pas d'enfants, elle peut retourner chez son père; s'il y a des petits enfants, elle reste avec eux dans sa maison et elle reçoit de ses parents les moyens de subsistance nécessaires (5). Si la veuve se remarie et si son nouvel époux ne s'était jamais marié auparavant, il vient s'établir dans la maison de sa femme, même s'il appartient à un autre groupe. Ce n'est pas elle mais lui qui change de domicile (6). Si tous les deux avaient été mariés antérieurement, on voit s'il est plus avantageux d'abandonner

(1) *Ibid.*, p. 135.

(2) *Ibid.*, p. 125. « Overs the maidens little or no restraint is imposed, as their marriage entails but a trifling loss in a material sense on those, who have reared them ».

(3) *Ibid.*, p. 125.

(4) E. H. Man, *On the Aboriginal Inhabitants*, p. 127, 135.

(5) *Ibid.*, p, 139.

(6) *Ibid.*, p. 139.

la maison de l'homme ou celle de la femme (1). Cette coutume montre l'importance que le ménage a déjà pour les Andamans.

II. — Les formes du mariage et le droit matrimonial chez les peuples chasseurs supérieurs.

Nous trouvons chez les tribus indiennes des côtes nord-ouest de l'Amérique la suite du développement économique des Andamans : les Yokuts, les Maidus, les Pomos, les Wintuns de Californie, les tribus des Klamath, les Tchinuks (Washington), les Nutkas, les Haidahs, les Tlinkites, etc. Parmi ces tribus mêmes il y a naturellement des nuances nombreuses. Les plus inférieures au point de vue économique sont sans aucun doute les tribus californiennes ; c'est donc par elles que nous devons commencer nos recherches.

L'organisation des tribus californiennes est tout à fait analogue à celle des Andamans. Comme celles-ci, elles sont divisées en un certain nombre de sous-tribus (*tribes*), qui se composent elles-mêmes de plusieur petits villages. C'est ainsi, par exemple, que les Yokuts (au nord du lac de Tular sur le San Joachin et le King) sont divisés en vingt, les Pomos (sur le Russian-River) en douze ou treize sous-tribus (2). Chacune de ces sous-divisions a son territoire de chasse particulier : une vallée, une baie, les alentours d'un lac, etc., et se partage en quatre, cinq, six petits villages. Le chef du principal village est en même temps le chef de la sous-tribu et possède sur les petits chefs de village une certaine autorité. Dans plusieurs tribus les sous-tribus ont deux chefs, un chef pour la guerre et un chef pour la paix ; ainsi, ches les Pomos, les Karoks et les Schastas (3). Le chef de guerre n'est chef qu'en temps de guerre ; en temps de paix il est soumis au chef civil et n'a aucun privilège sur ses autres compagnons.

En général les tribus qui résident sur les côtes et les embouchures

---

(1) *Ibid.*, p. 139.

(2) Stephen Powers, *Tribes on California*. Vol. III des *Contributions to North American Ethnologie* (*Department of the Interior. U. S. Geograph. and Geolog. Survey of the Rocky Mountain Region*), p. 370, 155.

(3) *Ibid.*, p. 157, 21, 246.

(4) *Ibid.*, p. 372, 59.

des grands fleuves, comme, par exemple, les Yuroks, les Karoks, les Pomos, ont atteint un degré de développement économique supérieur à celui des tribus de l'intérieur des terres. C'est là une conséquence de la richesse en poisson des côtes de la mer et des fleuves. Les premiers colons nous ont dépeint la Californie de l'intérieur comme très giboyeuse ; on y voyait des troupeaux de mosses, de cerfs et d'antilopes et les fleuves fournissaient de grandes quantités de truites et de perches; mais les Californiens de l'intérieur ne pouvaient rivaliser avec la quantité de poissons et de mollusques, particulièrement de saumons, que pouvaient fournir les côtes de la mer et les embouchures des fleuves.

Lorsque les Californiens furent visités par les blancs, ils avaient des flèches et des arcs et différentes sortes de javelots, ils savaient placer des pièges et des trappes, ils construisaient de grands et de petits filets, ils se servaient sur les côtes de canots, sur les rivières de nacelles de jonc, et ils confectionnaient toute sorte de vases tressés. C'était surtout à la pêche qu'ils étaient très habiles. Ils savaient non seulement transpercer les saumons, mais ils contruisaient dans les fleuves des pièges ingénieusement construits, en tendant d'une rive à l'autre des nasses épaisses faites en branches, au milieu desquelles ils laissent plusieurs ouvertures et en arrière ils mettaient de longs filets.

Il y a entre les deux sexes une complète division du travail. L'homme construit les huttes et les canots, il chasse, pêche, confectionne les filets, les armes et les outils de chasse; la femme s'occupe de tous les travaux proprement domestiques; elle va chercher le bois, elle déterre les racines, elle cherche les baies, les glands, les châtaignes, et les autres fruits, elle fabrique les vases et les vêtements. Sur les territoires voisins des côtes, elle aide au temps du frai à prendre, à porter et à sécher les saumons. En dehors des travaux proprement domestiques, la femme fournit encore beaucoup de travaux utiles à la vie du ménage. Cette valeur de la femme fait que le père ne donne sa fille, qui peut toujours faire un travail utile à la maison, que moyennant un dédommagement qui dépend de l'utilité qu'elle peut avoir. C'est ce qui nous explique comment chez les tribus les plus arriérées de la Californie, par exemple, les Wintuns (1) (sur le Sacramento), les Nischinams (2) (American River), les Miwoks (3) (entre le

(1) *Ibid.*, p. 238.
(2) *Ibid.*, p. 317.
(3) *Ibid.*, p. 354.

San Joachin et la Sierra Nevada), la femme est un article de commerce bien moins apprécié, c'est-à-dire que l'on peut obtenir avec de petits présents (qui sont bien plutôt un prix d'achat) que chez les tribus les plus avancées, les Yuroks et les Karoks du Klamath-River inférieur (1). Chez ces dernières tribus on paie souvent pour une jeune fille d'une famille importante le double de ce que l'on doit payer comme rançon pour le meurtre d'un compagnon, c'est-à-dire, en monnaie de coquillage, une valeur de 80 à 100 dollars (2).

Les familles riches sont très peu disposées à céder leurs filles à vil prix, car la grandeur du ménage et le plus grand nombre de moyens de se procurer les subsistances nécessitent une plus grande quantité de force de travail féminin dans la famille. Les différences de riches et de pauvres sont, chez ces tribus, beaucoup plus développées qu'on ne le croit généralement (3). Une habileté plus grande, plus de chance à la chasse et à la pêche, l'aide de fils adultes, le plus ou moins grand nombre de filles mariées, qui ont introduit dans le patrimoine les valeurs fournies par leur mari, et depuis l'arrivée des blancs le commerce des chevaux et des peaux : tout cela a créé des différences importantes dans l'état des fortunes. Ces oppositions ne pouvaient pas rester sans influence sur les rapports matrimoniaux. Fréquemment le jeune homme n'est pas en état de payer le haut prix que le père demande pour donner sa fille. Dans ce cas la fille peut lui être donnée contre un paiement partiel — à la condition qu'il ne la prendra pas avec lui, mais qu'il viendra habiter chez son beau père, et qu'il contribuera de son mieux aux dépenses de la maison commune (4). Si le jeune époux se constitue ensuite un patrimoine, il paiera ce qui restait dû et il pourra prendre sa femme avec lui ; ordinairement il demeure chez ses beaux-parents jusqu'à la mort du père de sa femme. Même lorsque le le prix de vente est complètement payé il vient habiter souvent, chez les Yokuts et les Nischinams, dans la maison de son beau-père (5)

(1) *Ibid*,, p. 56 et 22.

(2) *Ibid.*, p. 22.

(3) H. H. Bancroft, *Native Races of the Pacific States of North America*, I, p. 347. « La richesse a ici la même importance que dans n'importe quel pays civilisé, beaucoup plus importante que chez les autres peuples sauvages. Elle consiste en monnaie de coquillages, appelée *Allicochick*, en peaux de cerfs blancs, en canots et, — indirectement, — en femmes. »

(4) Stephen Powers, *Tribes of California*, p. 56.

(5) *Ibid.*, p. 382, 318.

et cela surtout lorsqu'il appartient à une famille pauvre et sa femme à une famille riche. Il trouve plus avantageux de s'installer chez son beau-père lorsque celui-ci est riche, car la fortune et l'influence de celui-ci lui profitent jusqu'à un certain point. Et les beaux-parents de leur côté sont très satisfaits de conserver la force de travail de leur fille et d'y joindre celle du beau-fils; beaucoup de travaux exigent en effet le concours de plusieurs. Aussi trouvons-nous chez toutes les tribus fortement avancées du nord de la Californie une tendance à garder les filles et, si possible, les beaux-fils : une tendance, qui, à ma connaissance, n'a eu que chez quelques tribus de la Russian-River pour résultat la formation de ces grandes constructions abritant de quatre à huit familles particulières, que nous rencontrons partout chez les tribus des côtes du Nord.

Si l'homme a amené sa femme dans sa propre demeure, elle devient sa pleine propriété. Il peut la traiter comme il le veut, et s'il ne veut plus la garder, il peut l'abandonner ou la renvoyer à ses parents. Mais cette séparation volontaire est rare lorsque l'homme a payé un haut prix d'achat, car il se priverait sans nécessité d'un objet utile. Il cherche bien plus souvent à se procurer une seconde femme plus jeune qui convienne mieux à ses goûts. La polygamie est, à peu d'exceptions près, permise chez les Californiens. Lorsque le mari meurt, sa femme échoit à un de ses frères. Si les parents de la femme ne le veulent point, ils doivent s'entendre avec les héritiers et restituer le prix d'achat, s'il est demandé (1).

La situation de la femme, dans ses rapports avec son époux, varie naturellement, selon que c'est elle qui est allé demeurer chez lui, ou que c'est lui qui est venu demeurer chez elle. S'il a payé le prix d'achat, elle est devenue sa propriété; la vie, chez les parents de sa femme, l'oblige à certains égards envers sa femme, et elle se sent plus indépendante si elle vit chez ses parents avec son mari que si elle habite chez les parents de son mari. Quant à conclure de là à un rapport matriarcal il y a loin ; car le mari ne dépend pas de sa femme et de la mère de celle-ci, mais du père et des frères; la fille elle-même n'est jamais qu'un personnage subalterne dans la maison.

On n'a pas trouvé, jusqu'ici, de division en groupe totémique chez les Californiens. Il existe de très nombreux empêchements au mariage

(1) Stephen Powers, *Tribes of California*, p. 85.

entre parents consanguins (1), mais les cercles de parenté consanguine ne semblent pas avoir engendré des associations totémiques. Par contre, une organisation totémique existe partout chez les tribus du nord, Tschinuks, Ahts et Nutkas, et, qui plus est, il y a une descendance maternelle (2). Le groupe totémique n'est cependant pas ici une union locale ou même une association économique fermée. Comme chez les Californiens, la femme est achetée et elle suit son mari dans la maison paternelle (3). Il s'occupe des enfants, et c'est de lui, et non de la mère, qu'ils héritent leur rang et leur fortune (4).

Le mode d'établissement est le même que chez les Californiens; mais, étant donnée une meilleure condition économique, les villages sont plus grands (5), et, de plus, le système des grands ménages de familles est général (6). Chez les Tschinuks, une famille se compose rarement de plus de trois ou quatre familles particulières (7), mais chez les Nutkas, nous trouvons toute la descendance d'un aïeul, — dans la ligne masculine, — groupée sous le même toit. Chaque famille a, dans l'habitation commune qui, parfois, a plus de 30 mètres de long, sa chambre à coucher particulière, qui est séparée des chambres contiguës par des nattes et des planches.

Nous trouvons les mêmes modes d'établissement chez les Haidahs (Iles de la reine Charlotte), les Tlinkites (Archipel Alexandre et les côtes opposées), et les Kenais (Alaska). Les Tlinkites, par exemple, sont partagés en treize sous-tribus, appelées *kôn*, dont chacune se compose d'un village principal avec trois, quatre, cinq hameaux secondaires. Les villages ont atteint une étendue assez grande; d'après le census de 1880, le village principal de Tschilkat-Kôn comptait 565 habitants, celui de Huna-Kôn 800 et celui de Sitka-Kôn 721.

A côté de cette division en groupes territoriaux, il y en a une autre

---

(1) *Beiträge zur Kenntniss des russischen Reiches und der angrenzenden Länder Asiens*, publié par K. E. v. Baer et G. v. Helmersen, vol. I, p. 88.

(2) R. C. Mayne, *Four Years in British Columbia*, p. 257 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 276. — H. H. Bancroft, *Native Races of the Pacific Coast*, I' pp. 195, 218, 241.

(4) H. H. Bancroft, *Native Races*, etc., p. 197.

(5) G. Vancouvert, *A Voyage of Discovery to the North Pacific Ocean*, I, p. 324, 338, et spécialement p. 346.

(6) H. H. Bancroft, *Native Races*, p. 183, 211, 231.

(7) John Dun, *History of the Oregon Territory*, p. 136.

en unions totémiques, qui ne se confond pas avec la première, mais qui existe complètement indépendante. Un « kôn » ne se compose pas de telle union totémique, tel autre « kôn » d'une autre union totémique; cette division est plutôt, comme le dit Krause, « complètement indépendante de la division territoriale des tribus » (1), c'est-à-dire que les différents membres d'un totem habitent les uns dans telle tribu, les autres dans telle ou telle autre tribu ou village. Les Tlinkiten ont en tout douze unions totémiques, dont six forment la phratrie du corbeau et les six autres la phratrie du loup (2). Les Kenais ont une organisation semblable (3).

Toutes les peuplades des côtes nord-ouest sont sédentaires. Pendant la plus grande partie de l'année elles restent dans leurs demeures; dans les mois chauds de l'été, elles font des expéditions dans les parties giboyeuses ou poissonneuses de leur territoire, ou elles entreprennent de grands voyages chez les tribus voisines ou vers les stations commerciales, pour commercer avec les Indiens ou avec les blancs. Les maisons d'hiver, dans les villages, sont construites de poutres et de planches, et partagées en plusieurs chambres par des cloisons et des plafonds. Elles sont habitées toujours par un certain nombre de familles proches parents. Les maisons des Haidahs ont souvent plus de 15 mètres de long, celles des Tlinkites de 10 à 12 mètres. Elles abritent rarement plus de cinq à six familles particulières.

La pêche est la source la plus importante de leur nourriture, et particulièrement la pêche des truites, des harengs, de la morue et surtout du saumon, qui constituent la nourriture pour ainsi dire journalière des Indiens de ces pays. On prend les poissons avec des harpons, de petits filets, une espèce grossière d'hameçon, et avec de longs bâtons, munis à une extrémité de clous très pointus. On se sert aussi beaucoup des pièges dont nous avons parlé à propos des Californiens du Nord. La chasse aux mammifères et aux oiseaux vient en seconde ligne. Les cerfs, les rennes, les phoques et les chèvres sauvages sont pris actuellement le plus souvent avec des fusils, qui ont été introduits parmi ces tribus par les marchands américains, et qui se sont substi-

(1) A. Krause, *Die Tlinkit-Indianer*, p. 122.

(2) *Ibid.*, p. 112.

(3) v. Wrangel, *Statistische und ethnographische Nachrichte über die russischen Besitzungen an der Nordwestküste von America*, p. 104.

tués aux arcs et aux flèches. Les loutres de mer, dont la peau était jadis un article de commerce, sont devenues très rares.

Déjà Cook et Lapérouse trouvèrent, au siècle passé, un mouvement d'échange très actif, et des oppositions inattendues de riches et de pauvres. Le patrimoine des familles riches se composait principalement d'un grand nombre de canots, de peaux de renne, de monnaie en coquillages, de parures et d'esclaves — le plus souvent chez les Tschinuks et les Nutkas, des Indiens Tête-plate, prisonniers de guerre, échangés par les Tschinuks et les Nutkas. Mais, depuis que le gouvernement américain a défendu la guerre entre les tribus, les esclaves sont devenus plus rares. Les couvertures de laine, introduites par la Compagnie de la baie d'Hudson (*Blankets*), sont devenues les objets de prix et les mesures de la valeur. Les *2 1/2 point blankets*, qui sont l'unité de valeur, ont une valeur de 3 à 4 dollars. Les Haidahs ou les Tlinkites riches possèdent, dit-on, plusieurs centaines de couvertures (1), qui sont conservées, pliées avec soin, dans de grandes caisses.

Ce progrès dans les moyens d'obtenir les subsistances se manifeste principalement dans deux phénomènes, dans l'envie d'acquérir, dans le caractère avare et envieux dirigé exclusivement sur l'accumulation des richesses des Tlinkites et des Haidahs, et dans la division en ordres, déjà observée comme une très ancienne institution par les premiers voyageurs blancs, dans l'existence d'une noblesse dont les privilèges ne s'appuyaient ni sur la naissance, ni sur la conquête, mais sur la possession d'un grand patrimoine (2). Celui qui peut mener une vie de dissipation, donner à ses compagnons des fêtes et faire des cadeaux, celui-là fait partie de la noblesse et on lui réserve la place d'honneur.

(*A suivre*). HEINRICH CUNOW.

---

(1) A. Krause, *Di Tlinkit-Organisation*, p. 189, 313.
(2) *Ibid.*, p. 122.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE A L'ÉTRANGER

BELGIQUE

CONGRÈS.

Pendant le mois de décembre, il s'est tenu deux congrès d'importance relative :

A) Le deuxième congrès agricole du Parti Ouvrier;

B) Le congrès des ouvriers libéraux.

A) *Le deuxième congrès agricole* (*Waremme*).

Dans sa conférence faite à Paris sur le *socialisme agraire* et publiée par le *Devenir social* en février 1897, — dans son discours prononcé dans la discussion du budget de l'agriculture de 1896, — et dans sa causerie faite la même année à une séance des *Etudiants socialistes*, Vandervelde a résumé admirablement la position de la question agricole en Belgique. Depuis s'est tenu le XIIIe congrès annuel du *Parti Ouvrier*, 18 et 19 avril 1897, dont la quatrième section était consacrée aux questions agraires. Hector Denis y lut un *Rapport* très documenté sur *les syndicats agricoles*, — Zéo, un *Rapport sur l'organisation de la propagande socialiste parmi les campagnards*, rapport inspiré par une grande expérience personnelle et concluant à la nomination d'une commission nationale chargée de poursuivre une enquête complète sur la situation agraire du pays et de recueillir sur la question tous les documents de nature à l'élucider, à la rédaction d'un vade-mecum du propagandiste à la campagne (que le soussigné élabore en ce moment), à la nomination d'un rédacteur rétribué, chargé de la rédaction des deux journaux *le Laboureur* et *De Landbouwer* (pour la population flamande).

Le congrès de Gand décida la convocation d'un congrès spécialement

agricole, n'ayant pas le droit de décider l'inscription d'une réforme quelconque au programme du parti, mais déblayant la voie aux congrès annuels, qui décident souverainement.

Entre temps fut créé un *groupe agricole central*, un petit congrès permanent, qui dirige l'activité socialiste vers les campagnes.

Le premier congrès agricole se réunit à Nivelles, le 8 août dernier. A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

a) La réorganisation des comices agricoles et la représentation des intérêts agricoles.

b) Les types d'organisation à créer à la campagne.

A la première question, le congrès se trouva en présence de quatre solutions : Hector Denis, — Maurice Hambursin, — Debarsy, — Vandervelde. Ce fut cette dernière qui l'emporta, modifiée par de Brouckère et Debarsy :

DEUX CLASSES : I. — *Propriété.* — *Capital.*

1° Propriétaires ne cultivant pas.
2° Propriétaires cultivant.
3° Fermiers capitalistes (locataires).

II. — *Travail.*

1° Ouvriers.
2° Petits propriétaires non-capitalistes et petits fermiers locataires.

A la deuxième question, le congrès assista à un exposé de la situation agricole en Belgique et il résulta des déclarations faites par les délégués que ce sont la mutualité et la coopération de consommation qui constituent les meilleures formes d'organisation. Les *Maisons du Peuple* s'efforceront de rayonner dans les campagnes environnantes en achetant directement aux cultivateurs et en établissant des succursales dans les villages.

Le congrès de Nivelles décida de tenir la prochaine assemblée à Waremme.

Entre temps fut agitée la question des journaux agricoles. La fédération de Gand édite à ses frais un journal agricole mensuel *De Landbouwer*. Le journal agricole d'expression française *le Laboureur* était un simple arrangement typographique d'articles paraissant dans le *Peuple* quotidien. Il s'agissait de donner à ces journaux une rédaction spéciale. Malgré le vote du congrès de Gand, le *Landbouwer* est resté à charge

de la fédération de Gand. Et le *Laboureur* a cessé de paraître vers le mois de novembre. Alors se créa une société coopérative pour l'édition du journal, les actions furent lancées, le conseil général délégua un comité d'études et à l'heure présente le problème n'est pas encore résolu.

Le deuxième congrès agricole se réunit à Waremme, le 19 décembre et l'ordre du jour portait les questions suivantes :

a) Les comices agricoles.

b) Les monographies agricoles.

c) La petite propriété.

a) A Nivelles on avait discuté ce qu'on allait mettre dans les comices. A Waremme, certains de nos amis se sont préoccupés de la superposition d'organismes cantonaux (conseils de conciliation), régionaux (de médiation) et généraux (d'arbitrage), ayant au-dessus d'eux un conseil supérieur d'agriculture réunissant les documents d'étude. Certaines fédérations ouvrières, entre autres celle de Bruxelles, trouvent ce système trop complexe, et devant cette divergence d'opinion, le congrès a nommé une commission qui, au prochain congrès de Bruxelles, présentera des conclusions.

b) Pour que nos propagandistes fussent toujours armés de faits locaux, tangibles à la population agricole à laquelle ils s'adressent, — et d'un autre côté, afin de contribuer à l'élucidation du point de vue agraire de la société collectiviste, notre ami Zéo (pseudonyme qui cache un des travailleurs les plus étonnants du parti ouvrier) lança l'idée de provoquer la rédaction de monographies agricoles sur chaque village. Il publia un questionnaire détaillé auquel répondirent et répondent encore de nombreux dévoués. Le congrès de Waremme nomma un comité de publication, se composant de Zéo, Vandervelde et Vinck. Des compagnons, habitant les différentes régions agricoles, se chargeront d'acheter les études qui se rapportent à leur région.

c) *Attitude des socialistes à l'égard des mesures législatives ayant pour but de consolider, développer ou reconstituer la petite propriété.*

Sur cette question, Vandervelde présente un très beau rapport qui paraîtra sous peu à Paris dans un volume *le Socialisme en Belgique* (1). Le voici résumé par l'auteur en propositions et conclusions :

I. — Les maux toujours croissants que l'exploitation capitaliste de

(1) Giard et Brière, éditeurs. Ce volume fait partie de la « Bibliothèque socialiste internationale. »

l'agriculture entraîne, pour le cultivateur du sol et pour la société tout entière, ne disparaîtront complètement que dans une société où le sol, aussi bien que les autres moyens, appartiendront à la collectivité, qui les fera exploiter dans l'intérêt commun, en employant les procédés de culture les plus perfectionnés (résolution du Congrès international de Londres, 1896). Aussi la propagande socialiste, dans les milieux agricoles aussi bien que dans les centres industriels, doit-elle insister constamment sur les avantages de la propriété collective et les inconvénients de la propriété privée.

II. — La propriété *capitaliste* du sol, en effet, a pour conséquence, l'exploitation des ouvriers agricoles par les fermiers, et des fermiers par les propriétaires.

D'autre part, la propriété *parcellaire*, cultivée en faire valoir-direct par le paysan et sa famille, présente les plus graves inconvénients au point de vue de la production : privée de ses conditions normales d'existence, par la disparition des communaux et la décadence du travail industriel à domicile, elle ne parvient à se maintenir, au prix d'un travail excessif, qu'à l'état de dépendance des grandes exploitations, ou de survivance des régimes antérieurs. Partout où elle subsiste encore, elle est destinée, dans un avenir plus ou moins prochain, à se transformer en propriété coopérative, ou à être absorbée par la propriété capitaliste.

III. — Etant donné que la propriété parcellaire ne sépare pas le travailleur de ses moyens de production, ne constitue pas un moyen d'exploiter le travail d'autrui, et préjudicie, en première ligne, aux petits propriétaires eux-mêmes, le parti ouvrier n'a pas à poursuivre l'expropriation des paysans contre leur volonté et en recourant à la contrainte; il doit les amener à transférer leur entreprise et leur propriété privée à des associations coopératives, non par la force, mais par l'influence de l'exemple, la démonstration de l'intérêt qu'ils y ont et l'aide des pouvoirs publics.

IV. — Pour faciliter la transformation de la propriété parcellaire en propriété coopérative, — premier stade de l'appropriation collective, — les pouvoirs publics doivent intervenir, notamment par le développement du crédit agricole, la réduction des charges fiscales de l'agriculture, l'octroi de subsides aux coopératives et autres associations agricoles, la reconnaissance du droit pour les unions professionnelles de faire le commerce, la reprise des grandes industries agricoles (distilleries, sucreries, manufactures, etc.), qui placent les paysans sous la domination capitaliste.

En conséquence nous proposons au congrès les résolutions suivantes :

1° Le parti ouvrier doit user de tous les moyens qui sont en son pouvoir pour faciliter et accélérer la socialisation intégrale du sol, soit directement, par l'*extension progressive du domaine collectif*, soit indirectement et transitivement, par la *transformation de la propriété parcellaire en propriété coopérative.*

2° Il ne doit inscrire dans son programme aucune mesure ayant pour but de *consolider*, de *reconstituer* ou de *développer* la propriété parcellaire.

3° Quant aux mesures législatives, émanant de l'initiatitve d'autres partis, il y a lieu, pour le parti ouvrier, de les examiner, en faisant abstraction des motifs qui les inspirent. Rien n'empêche de les voter, *à la double condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec les principes socialistes et qu'elles soient de nature à apporter quelque soulagement aux souffrances des populations rurales.*

Une seule objection a rencontré l'exposé du rapporteur, c'est l'argument que même la petite propriété n'est pas admissible en justice absolue.

Ces conclusions furent adoptées à l'unanimité. — A noter encore, dans le domaine de la propagande agricole, le plan d'organisation élaboré pour la fédération bruxelloise par Zéo qui se résume à ceci : le groupe A (élément actif) seul entreprendra la propagande dans le milieu M (élément passif), le groupe B dans le milieu N, etc., et ce d'une manière méthodique et continue.

B) *Le congrès des ouvriers libéraux.*

Ce congrès a été une tentative d'enrégimentation antisocialiste. Aussi a-t-il été accueilli avec faveur par tous les journaux conservateurs libéraux, seulement, singulière contradiction! de toutes les réformes que ce Congrès a élaborées ses patrons ne veulent à aucun prix. Et cependant, les journaux en question, qui certes ne s'attendaient guère à ce que la poule pondit des œufs de canard, n'osent attaquer les solutions présentées de peur que le petit ne meure sans postérité. A notre point de vue, de tels congrès ne peuvent que nous être agréables. Car, ou bien ils mettent le pied dans le plat socialiste, et le profit nous revient. Ou bien ils soulignent la réaction, et l'ouvrier le plus égaré se détourne d'eux et vient renforcer nos rangs. Ce congrès a adopté :

1° Le suffrage universel à 21 ans;

2° L'inscription du minimum de salaire et le maximum des heures de travail dans les cahiers des charges;

3° L'instruction obligatoire, gratuite et laïque ;

4° La fondation d'une caisse officielle de retraite pour les ouvriers avec intervention des pouvoirs publics;

5° L'assurance obligatoire contre les accidents ;

6° L'égalité des langues;

7° L'impôt sur le revenu ;

8° L'égalité des charges militaires, l'abolition du remplacement et le service personnel ;

9° La réduction des frais de justice, l'indemnité aux victimes d'erreurs judiciaires, la réorganisation de la défense des indigents ;

10° La représentation proportionnelle.

Organisation syndicale.

Métallurgistes. — Le rapport du dernier semestre mai-décembre vient de paraître et constate l'affiliation de 9 syndicats métallurgiques (Huy, Bruxelles, Jumet, Clabeck, Boom, Monceau-sur-Sambre, Prayon-Trovz, Bruges, Tournai, Wanfercée-Baulet) comprenant environ 1,000 membres. Les grèves ont coûté 2,756 fr. 80. Certains ont tenté de créer une nouvelle fédération à côté de l'ancienne. Les métallurgistes ont rassemblé 6,800 francs pour soutenir leurs camarades anglais.

Syndicat mineur. — Les mineurs du plateau de Herve, en grève pour réclamations diverses et graves, se sont constitués en syndicat.

Groupement agricole. — On signale la constitution d'un groupe d'agriculteurs flamands socialistes dans une localité perdue de la Hesbaie, à Laer.

Grèves.

Gantiers de Bruxelles. — Les ouvriers de la fabrique Sandam se sont mis en grève, parce que le patron voulait obliger les ouvriers à se désaffilier de l'*Union des gantiers*, un des plus forts syndicats du pays. La grève a révélé à charge du patron des procédés inouïs. Ainsi il a été démontré qu'il voulait faire trouver par les ouvriers 72 paires de gants dans des peaux de médiocre qualité qui pouvaient tout au plus livrer 40 paires.

Ouvriers teinturiers de Molenbeek-Bruxelles. — Cette grève s'est terminée à l'amiable. Le patron a envoyé 200 francs au Journal *le Peuple* pour bonnes œuvres socialistes. Son nom? Lépine.

Typographes à Bruxelles. — L'imprimeur refuse de payer le travail supplémentaire de nuit.

Tailleurs de pierre à Marche-les Ecaussines. — Conditions acceptables de travail.

Travailleurs du bois à Gand. Paiement de salaire.

Chaudronniers à Huy. — Le patron voulait réduire les salaires de 13 0/0. La grève a durée 5 jours et s'est terminée par la victoire des grévistes.

Cigarriers à Wetteren. — Le patron a diminué le salaire de 1 franc pour 1,000 cigarres. Les ouvriers se sont mis en grève et ont été supplantés par des femmes.

Mineurs à Fleurus. — Les patrons veulent obliger les ouvriers d'enlever tout le charbon abattu avant de quitter la mine.

Mineurs à Wergifosse. – Les ouvriers réclament une augmentation de salaire et une diminution d'heures de travail.

AFFILIATIONS NOUVELLES AU PARTI.

Gosselies. — Le syndicat des peintres céramistes; Le syndicat des camionneurs et voituriers.

Sclayn. — La coopérative l'Alliance ouvrière.

Spy. — Secours mutuels (140 membres).

ORGANISATION COOPÉRATIVE.

Le *Moniteur* de ce mois donne les statuts des nouvelles coopératives d'*Ulcimart*, *Somergea*, *Rumpst*, *Gand* (l'Alliance ouvrière).

A Bruxelles, les bazardiers, victimes de la lutte syndicale, ont fondé un magasin coopératif.

A Liège, le parti ouvrier fait une propagande intense en faveur du groupement coopératif.

A Ath, les groupes ont projeté de fonder une coopérative de consommation.

A Roux, à côté de la boulangerie coopérative, les ouvriers puddleurs tiennent de fonds une coopérative alimentaire.

A Quaregnon-Pâturages, pour faire concurrence aux boulangeries et brasseries coopératives socialistes, les cléricaux viennent de fonder une boulangerie et une brasserie coopératives, patronnées par les petits abbés et les grands charbonnages.

A noter deux coopératives socialistes de production, la première, une coopérative de carriers à Anderne, l'autre de tisserands à Ellezelles. Auparavant, les tisserands gagnaient 1 fr. 25 par jour. A certaines

parties de l'année, ils étaient obligés d'aller travailler en France, et pendant l'hiver, les patrons exploitaient le travail de ces malheureux et s'enrichissaient. Certains de nos propagandistes, voyant que nos coopératives de consommation pouvaient devenir un important débouché, s'étant assuré une vente de 150,000 francs pour l'année courante et ayant trouvé un homme à capacités directoriales, ont entrepris l'œuvre et dès les premiers jours, ils ont pu augmenter les salaires de 10 0/0.

MUTUALITÉ.

Ce mois, on signale la fondation de mutualités socialistes à *Wavre* (73 membres), *Baisy-Thy*, *Beauwechain*, *Tamines* (50 membres), *St-Gervais* (secours médicaux, 1 fr. d'indemnité en cas de chômage par suite de sa maladie).

Les mutualités de tous partis ont tenu uu grand meeting protestataire contre la loi du 23 juin 1894, prorogée pour trois ans, et qui défend la pharmacie coopérative. Le terme de la prorogation est échu le 31 décembre et le Parlement n'a pas trouvé ou n'a pas voulu trouver le temps de trancher la question définitivement. De sorte que les mutualités se trouvent actuellement dans une très fausse position. Des discours tenus au meeting, je retiens ces deux faits, 1° que l'ordonnance revient 0 fr. 30 aux hôpitaux et est payée en moyenne 1 fr. 30 chez les pharmaciens; 2° que les pharmacies coopératives ont gagné, en 15 ans, la somme de 875,000 francs.

SECRÉTARIAT COMMUNAL DU PARTI OUVRIER.

Le secrétariat communal a lancé un avis demandant aux membres de la fédération des conseillers communaux socialistes des détails sur l'application *a*) de l'impôt sur le revenu, *b*) du respect du minimum de salaire, *c*) du minimum des heures de travail. En même temps il annonce la publication des brochures suivantes :

a) *La Caisse communale d'assurance contre les incendies*. Auteur : L. Bertrand.

b) *Les communes, les établissements publics et l'expérimentation des chèques et des virements de comptes à la caisse d'épargne*. Auteur : Hector Denis.

c) *Organisation de la soupe, des colonies et promenades scolaires à Ixelles*. Auteur : Vinck.

d) *L'Impôt sur le revenu*. Auteur : G. Grimard.

RÉFORMES COMMUNALES.

Le collège doctrinaire libéral de Tirlemont a annoncé la fondation d'une assurance communale contre les incendies.

Le collège radico-socialiste de Schaerbeek a décidé la construction de grandes et confortables habitations ouvrières. La chambre reviendrait à 7 francs par mois.

La même commune a établie à l'Hôtel-de-ville une bourse du travail gratuite et fait un appel aux patrons de l'endroit qu'ils adressent leurs offres à la Bourse. Un grand nombre de sans-travail sur le pavé : 6,000 détenus travaillant dans les dépôts de mendicité.

La majorité libérale et cléricale réactionnaire de Bruxelles a rejeté les propositions présentées par les socialistes : l'impôt sur le revenu, l'assurance communale contre les incendies, la réforme démocratique des règlements d'atelier.

Les communes de Willebroeck et Watermael ont décidé la construction d'habitions ouvrières.

ENSEIGNEMENT.

L'*Université nouvelle*, qui possédait déjà à côté des facultés ordinaires : *a*) un *Institut des Fermentations*; *b*) un *Institut d'hygiène*; *c*) un *Institut d'histoire naturelle générale des scienees, arts et métiers*; *d*) un *Institut des Hautes-Etudes* vient de fonder un *Institut industriel* où sera donné aux ouvriers, à côté de l'enseignement technique de leur métier, un enseignement général scientifique.

A la *section d'art* de la *Maison du Peuple*, Edmond Picard a donné une conférence sur l'expédition de Nansen au Pôle Nord, — et O. Maus sur les *Maîtres-Chanteurs* de R. Wagner une exécution des plus belles pages de la partition.

AU PARLEMENT.

Les unions professionnelles (1). — Jusqu'à maintenant, la Chambre a déterminé ce que les unions professionnelles, pour bénéficier de la reconnaissance légale, ne pourront pas faire :

1° Défense de s'affilier à un parti politique;

2° Défense de créer des caisses de retraite;

3° Défense de secourir les membres malades;

---

(1) V. article de Vanderwelde : *Le projet de loi sur les unions professionnelles devant le Parlement belge* (*Devenir Social*, octobre 1897).

4° Défense de faire des opérations commerciales, de prendre des actions dans une coopérative, de réaliser des bénéfices en vendant les produits de la profession;

5° Défense de posséder des ateliers de chômage;

6° Défense de faire preuve de solidarité, nationale ou internationale, d'envoyer des secours à des grévistes ou à des sans-travail appartenant à d'autres métiers;

7° Défense — sous peine de mort, après un premier avertissement, — de faire tout ce qui n'est pas formellement autorisé par la loi.

Les unions reconnues ont le droit de posséder une caisse de résistance de chômage.

Vandervelde, à qui j'emprunte ce disséquement, a prouvé que sur 91 sociétés de maintien de prix, qui existaient en 1892, 88 sont virtuellement exclues de la reconnaissance légale, et les 3 restantes déclarent à l'envie qu'elles ne veulent pas du bénéfice d'une reconnaissance pareille. Des nombreux syndicats gantois, un seul organisme, de 30 houilleurs, pourrait bénéficier de la loi.

La discussion continuera après les vacances.

Loi agraire.. — Notre ami Defnet a déposé un projet de loi tendant à la reconstitution des domaines communaux. Dans son exposé des motifs, Defnet, après avoir constaté la disparition progressive des communaux, cite des cas intéressants de propriété terrienne. Ainsi, une famille espagnole possède en Belgique, 1,200 hectares; une famille allemande, 1,360; une famille française, 1,480. A Baudour, sur 2,200 hectares, un seul individu possède 1,500 hectares. Cette concentration de la propriété provoque naturellement une émigration vers les villes. Pour reconstruire les communaux, Defnet propose de faire acquitter sous forme de terre les droits dûs au fisc en matière de succession. Seraient exemptés du paiement des droits, les successions en ligne directe d'une valeur inférieure à 4,000 francs. Les droits de succession et mutation par décès seraient portés au quadruple, et le droit de 13,80 0/0 à 40 0/0.

La politique. — Il se produit actuellement un curieux tassement politique au point de vue des personnalités. Les progressistes genre Féron s'abouchent avec les doctrinaires; les radicaux à la Janson et à la Gilisquet, suivis par le groupe provincial de Liège, manœuvrent vers l'extrême-gauche. Les démocrates-chrétiens se scindent en trois tronçons, en domestiqués à la de Guchtenaere, en influencés à la Daens, en intransigeants anti-conservateurs à la Ducatillon.

Au point de vue des élections, on pense généralement dans le parti

socialiste qu'en cas d'élimination du candidat socialiste, on votera pour le candidat libéral, sans demander rien en échange à ce parti. Nous sommes quelque peu dans la situation de nos camarades allemands. La réaction sévit : les bourgmestres défendent nos meetings comme à Sirault; des ministres violent la liberté de conscience et punissent de peines disciplinaires les institutrices coupables d'avoir assisté à un enterrement civil (il est vrai qu'ils canent après, comme dans l'affaire de Malines dans laquelle un inspecteur officiel défendit aux élèves d'assister collectivement, et aux instituteurs d'assister individuellement à l'enterrement civil d'un élève, inspecteur qui fut désavoué par le même ministre qui punit les institutrices de Gand); les parquets poursuivent les députés socialistes insultés par un maire réactionnaire; un ministre de la justice, chrétien et constitutionnel, expulse Ahmed-Riza, coupable d'avoir défendu les chrétiens massacrés et une constitution comme la nôtre; l'évêché défend au prêtre démocrate Daens, député, de prendre la direction du journal de son frère.

La lutte socialiste sévit âprement dans l'arrondissement de Waremme, où les cléricaux ne restent pas inactifs non plus. Le Luxembourg est inondé de journaux. La propagande féministe est remarquable à Liège. Et les jeunes-gardes, dont la Fédération vient de se réunir à Charleroi, le 25 décembre, se préparent à leur propagande antimilitariste, qui, annuellement, sévit aux époques de tirage au sort.

Fin décembre a commencé la lutte électorale de Termonde, réédition de la fameuse lutte d'Alost : distribution de myriamètres de saucissons, — beuverie de tonneaux de bière, — raffle de salles, — chahut et sifflets, — boycottage des ouvriers signataires de candidatures ouvrières. Aussi, le clérical passe (2 janvier). Notre camarade socialiste obtient 3,000 voix.

La législation des Conseils de prud'hommes. — A paru, une circulaire ministérielle demandant l'avis des Conseils de prud'hommes pour la rédaction définitive de la législation sur la matière. Du 1er au 31 décembre, les conseils se sont réunis et voici un résumé des propositions de modification à la législation.

1) Extension de la jurisprudence à tous les salariés;

2) L'établissement d'un Conseil se fera après consultation des unions professionnelles du ressort;

3) Comme conditions électorales, 21 ans d'âge au lieu de 25; 6 mois de domicile au lieu de 4 années. Admission des étrangers ayant 10 ans de résidence;

4) Révision annuelle des listes électorales, établies d'après les registres de la population ;

5) Suppression de la voix prépondérante du président. Présidence alternative du président et du vice-président. Arbitrage en cas de parité de voix. Le président et le vice-président seront choisis au sein du Conseil, par le Conseil ;

6) Gratuité des jugements et gratuité du parcours en chemin de fer pour parties et témoins ;

7) Les différents entre ouvriers seront jugés par les ouvriers et les différents entre patrons par les patrons ;

8) Peines contre ceux qui, directement ou indirectement pèseraient de leur influence patronale ou autre sur la position morale ou matérielle d'un conseiller ;

9) Eligibilité à 25 ans ;

10) Les condamnations résultant de l'article 310 du code pénal ne peuvent entraîner la perte des droits électoraux, ni être une cause d'inéligibilité ;

11) Durée du mandat : 4 ans ;

12) Suppression du serment ;

13) Nomination des greffiers par le Conseil ;

14) Egalité des droits du président et du vice-président ;

15) Compétence du Conseil jusqu'à 500 francs sans appel. La compétence, quant au lieu, est fixée par le domicile de la partie plaignante ;

16) L'appel sera porté devant un autre conseil ou devant une assemblée plénière des prud'hommes de l'arrondissement ;

17) Jetons de présence : minimum de 5 francs ;

18) Application aux prud'hommes et à la révision des listes électorales, des règles admises pour les élections législatives.

Les règlements d'atelier.

Conformément à loi du 15 juin 1896, (1) les règlements nouveaux entreront en vigueur le 1er janvier 1898, mais ils devront être affichés au moins 15 jours à l'avance (art. 7).

Après les 15 jours d'affichage, le règlement est communiqué au Conseil des prud'hommes.

---

(1) V. article de Vanderwelde : *La loi belge du 15 juin 1896 sur les règlements d'atelier*. (*Devenir social,* janvier 1897).

Les patrons ont profité de la nouvelle législation pour introduire dans leurs règlements des articles auparavant inconnus, par exemple, le système des amendes, — les retenues de salaire, — le résiliement des contrats de travail pour la moindre peccadille. On vient de voir aussi des employeurs négligeant de placer à la disposition des ouvriers un registre à observations, — ou bien plaçant ce registre dans un endroit inabordable, — ou bien remettant l'entrevue avec les ouvriers pour faire expirer le délai de réclamation.

A Loigny, les patrons inscrivent de nouvelles amendes de 0 fr. 50 à 1 franc pour malfaçon, même involontaire, et ce, pour un travail qui n'est payé qu'à raison de 0 fr. 20. L'ouvrier venant quelques minutes trop tard à la besogne est obligé de chômer toute la journée.

Les ouvriers peuvent consigner leurs observations dans un registre *ad hoc*, ou les adresser à l'inspecteur du travail.

Des grèves se sont déclarées à Fleurus, à Gilly (220 ouvriers), à Farchiesmer, à Lambusart et se sont terminées à la condition que les règlements soient changés au 1er janvier.

Signalons encore les protestations des carriers de Nomèche, des carossiers de la Vallée de la Vesve, que le patron voulait pouvoir renvoyer sans préavis.

A certains ateliers, les patrons ont même introduit l'appareil enregistreur, système Dey, indiquant les présences et dont l'emploi est si compliqué que l'ouvrier peut facilement se tromper; et si même il travaille alors, il n'est pas payé.

Les comités de syndicats siègent en permanence et transmettent leurs observations aux inspecteurs du travail. De son côté, le comité fédéral bruxellois du parti ouvrier réunit les réclamations et prépare un vaste mouvement de protestation.

De son côté, la Fédération des Mineurs et Chevaliers du Travail a discuté (33 groupes représentés) le règlement des mines, élaboré par le Conseil de l'industrie et du travail et les réclamations, fondues dans des amendements au règlement, seront transmises aux directions du charbonnage et à l'inspection du travail.

NÉCROLOGIE.

Le Parti Ouvrier vient de perdre Edmond Van Beveren. Ce que fut César de Poepe pour l'orientation doctrinale du parti, Van Beveren le fut pour l'orientation économique, à Gand, ville sur laquelle se modela l'organisation de la Belgique entière et d'une bonne partie de l'Europe. Né en 1852, il quitte l'école à 13 ans, entre comme apprenti

dans une filature, s'affilie, en 1870, à l'*Internationale*, rédige la protestation contre la guerre de 1870, s'établit comme peintre en bâtiment, fait sa première apparition d'organisateur dans une grève de tisserands, collabore au *Werker* qu'il vend à Gand. Sous l'influence des patronages Laurent, où l'éminent professeur prône l'épargne et le selfhelp, il fonde des bibliothèques et donne un grand essor aux conférences du Willemsfonds, Van Beveren s'instruit.

A la chute de la Commune, il est forcé de s'exiler et travaille en Hollande et en Allemagne où il étudie l'organisation du parti ouvrier. Il revient, débarrassé de la métaphysique de Bakounine, et provoque un groupement d'où est sorti le Vooruit. Depuis, son activité est immense : dans la rue, il fait de l'agitation, — aux meetings, il parle, — aux assemblées, il discute, — aux administrations coopératives, il organise. Et pendant le jour, on le rencontre portant son modeste pot de couleur. En 1895, il fut élu conseiller communal, et la gent officielle fut obligée de rendre hommage à la science et au caractère de cet homme, dont la disparition crée un vide qu'on ne comblera pas.

CAM. HUYSMANS.



REVUE DES REVUES

Revue Socialiste.

Dans les numéros d'octobre et de novembre, *M. Ruedi* consacre une longue étude à la *Nationalisation des Chemins de fer en Suisse*, question depuis longtemps discutée et que va incessamment trancher le referendum populaire. C'est un intéressant historique du sujet, où les renseignements abondent, et où sont excellemment exposés les avantages d'une telle réforme.

Mais M. Ruedi a le tort de qualifier de *socialiste*, et même de *collectiviste*, cette mesure qui est simplement *étatique* et *capitaliste*, — du *capitalisme d'État*, a-t-on dit. M. Ruedi considère la nationalisation *progressive* des moyens de production et d'échange, — à mesure qu'ils sont *nationalisables* — comme un acheminement successif au régime socialiste. De sorte que, par étapes, sans secousses, par une série de réformes fragmentaires, qu'on ajouterait ensuite bout à bout, on réaliserait morceau par morceau la société communiste. C'est, au fond, la conception des partis d'extrême gauche bourgeoise étendue et généralisée, c'est l'antique théorie des *services publics* qui revient sur l'eau. D'ailleurs, il faut avouer que M. Ruedi est bien loin d'être le seul à donner une semblable interprétation de l'*étatisation capitaliste*. Ils sont nombreux, parmi les socialistes, ceux qui, perdant de vue — ou ne l'ayant jamais eue — la notion de la lutte de classes et de la révolution socialiste, préoccupés uniquement de l'action politique, oublieux de l'action syndicale et économique, en arrivent à considérer le mouvement socialiste comme un mouvement politique vulgaire, devant, un beau jour de majorité parlementaire, décréter par voie d'autorité — *et à n'importe quel moment de la lutte* — la socialisation de *quelques* — sinon de tous — les moyens de production et d'échange. On ne méconnaît ainsi que deux choses : 1° que *révolution socialiste* ou *dictature du prolétariat* veut dire : non pas seulement prise de possession du pouvoir politique, mais bien *mise aux mains de la classe ouvrière de la production et de l'échange* ; 2° que *lutte de classes* signifie organisation économique —

en même temps qu'organisation politique — du prolétariat en vue de cette *conquête des moyens de production et d'échange*. Tant que le prolétariat n'est pas, dans son ensemble, capable d'une telle direction sociale, c'est à-dire tant qu'il n'est pas organisé économiquement, tout triomphe politique serait, non pas vain, mais néfaste. Penser autrement, croire surtout, comme M. Ruedi, à la *réalisation parcellaire* du régime communiste, c'est assurément là une variété du socialisme, mais qui a nom : *socialisme petit-bourgeois*.

* * *

M. Rouanet (numéro de novembre) étudie — à propos de deux publications récentes d'un jeune écrivain catholique, *M. Goyau* — l'évolution du *Catholicisme Social*, qui, tant en France qu'en Angleterre, Allemagne, Italie, etc., parti d'une critique rigoureuse du régime capitaliste, a échoué, en fait, à la plus âpre défense de la société bourgeoise.

Cette contradiction intéressée, où se débattent les *catholiques sociaux*, M. Rouanet en précise plus spécialement les phases dans un pays où le réformisme catholique a fait un peu tard son apparition : en Italie. Il montre, par de décisives citations, à quel point d'acuité les catholiques italiens ont poussé la critique du capitalisme. Mais, en regard, il prouve, par des faits significatifs, combien platonique était, là aussi, cette critique, puisque, dans la réalité, ils se sont infligés à eux-mêmes le plus cruel démenti, en s'alliant aux partis extrêmes de conservation sociale.

Cette évolution, M. Rouanet la rapproche de l'identique transformation qu'a subie le réformisme chrétien, en France, où, à la suite de M. de Mun, il a commencé par une audacieuse négation des privilèges capitalistes et a fini par une adhésion avouée au mouvement réactionnaire.

Les causes de cette « situation équivoque » de la *démocratie catholique*, M. Rouanet les découvre dans le caractère propre de tout mouvement religieux, nécessairement conservateur, puisque les religions ne sont que les produits du milieu social qu'elles reflètent. Et l'Église, en particulier, n'est-elle pas historiquement condamnée à ne soutenir une forme sociale que lorsqu'elle est en voie de disparition ?

Pourtant, conclut M. Rouanet, le mouvement socialiste ne peut que tirer profit de l'œuvre accomplie par le *catholicisme social*, puisqu'il éveille la conscience ouvrière, et recrute pour le prolétariat révolutionnaire des éléments momentanément hors de sa portée.

— La critique de M. Rouanet est exacte, d'une façon générale. Néanmoins, il y a autre chose dans le *catholicisme social* qu'un mouvement malgré tout aveuglément conservateur. Il ne faut pas se faire d'illusion : le seul adversaire redoutable, — parce qu'il a une conception sociale et qu'il est un parti de concessions, — qu'ait en face de lui le socialisme révolutionnaire, c'est la réformisme catholique.

Théoriquement, il a pour lui d'être le seul, parmi les mouvements « de défense et de conservation sociales », qui se réclame d'un système social. Il ne part pas uniquement de principes aprioristiques et idéologiques de charité et de justice, il donne aussi du mouvement de l'histoire une interprétation particulière. Les catholiques sociaux croient à une transformation nécessaire de la société bourgeoise, qui, disent-ils, est en voie de s'accomplir, et qui doit se caractériser par le passage du type capitaliste à un type nouveau, sorte de compromis entre le type capitaliste et le type communiste, et qu'on peut appeler un *demi-type capitaliste*. Il ne s'agit pas, d'après eux, de faire machine en arrière, de restaurer les vieilles corporations ni rétablir la réglementation médiévale de la production et de l'échange. Mais l'évolution historique — qui a lieu, non en cercle, mais en spirale — va ramener un *état d'équilibre relatif*, d'où seront éliminées les monstruosités qu'engendre le régime anarchique de production bourgeoise, et où les classes, ayant égale situation et force égale, transigeront. Ce type *dérivé* du type capitaliste, on le pourra, à leur sens, atteindre par une forte organisation syndicale et professionnelle — *obligatoire* — de la classe ouvrière, par un *gouvernement* savant de la production et de l'échange, par une bonne législation du travail, c'est-à-dire par l'élaboration d'un *droit corporatif, d'un droit ouvrier*, qui tiendra en échec et maîtrisera le *droit capitaliste*. Telle est la caractéristique du *Catholicisme Social* : c'est donc un système qui s'appuie sur une interprétation déterminée du mouvement historique, et qui *réduit* un type donné de société, pour le mieux conserver.

Pratiquement, le *Catholicisme Social* a pour lui d'être un parti, non de résistance systématique, mais de concessions intelligentes : il s'est constitué le protagoniste décidé de la plupart des réformes immédiates capables d'augmenter la force de résistance et la puissance d'attaque de la classe ouvrière. Évidemment, M. Rouanet a surtout vu le mouvement catholique français, et l'orientation, — purement politique, ainsi qu'il l'a judicieusement remarqué, — que lui a imprimée M. de Mun. Il est bien certain que, *comme tout mouvement, en France*, le réformisme chrétien a pris une forme avant tout politique. Mais là n'est pas la direction unique de la *démocratie catholique* française : il y a tout un mouvement, — inspiré des catholiques sociaux d'au-delà de la France, — mouvement de théoriciens plutôt que d'agitateurs, qui pousse le catholicisme social dans le sens par nous indiqué, et qui est le sens probable de son évolution.

Il aurait valu la peine d'insister sur ce point de vue. Et par là même aurait été modifiée, c'est-à-dire élargie, la conclusion de M. Rouanet. Le problème se serait ainsi posé : Quelle attitude le prolétariat révolutionnaire doit-il prendre vis-à-vis des catholiques sociaux ? Ne peut-il tirer

profit de ce mouvement réformateur, — dirigé contre lui, et, à bien des points, dangereux pour lui, — pour s'assurer les meilleurs conditions de vie, c'est-à-dire de lutte?

Si M. Rouanet avait ainsi précisé la question, il aurait sans nul doute formulé l'unique réponse que dictent au prolétariat les nécessités de la lutte des classes : celle qui, depuis longtemps, a été donnée par la social-démocratie d'Allemagne, de Belgique, etc..., et que, récemment encore, au *Congrès International pour la Protection Ouvrière*, tenu à *Zurich* (1), les plus autorisés parmi les représentants du mouvement révolutionnaire — à l'étranger — affirmaient à nouveau. En ce congrès de Zurich, notamment, où les militants du socialisme international consentirent à se mêler un instant aux réformateurs catholiques et protestants, Liebknecht, en un discours mémorable, prononcé dans la séance de clôture, a nettement établi la position du mouvement socialiste révolutionnaire vis-à-vis du mouvement catholique réformiste. La *législation ouvrière* — avec toutes les conséquences que ce mot comporte — est un terrain neutre, où se peuvent momentanément rencontrer, en une sorte de « trêve de Dieu », tous ceux-là — seraient-ils séparés par des abîmes — qui mettent comme condition première à l'émancipation du prolétariat la réalisation immédiate de réformes pratiques. Et, sur ce point de son action, il n'est pas de concours que le socialisme ait le droit de rejeter.

D'ailleurs, est-ce que la réalisation de ce *moyen-terme social*, de ce *type intermédiaire* entre le capitalisme et le communisme auquel aboutit le catholicisme social, n'est pas la condition préalable de *la dictature du prolétariat?* Autrement dit, la prise de possession par le prolétariat des moyens de production et d'échange, n'est-elle pas subordonnée à une forte organisation syndicale et économique de la classe ouvrière? Dès lors, du moment que le succès d'un mouvement révolutionnaire prolétarien est conditionné par le degré d'aptitude de la classe ouvrière à diriger la production et l'échange, le socialisme doit tirer parti de tous les éléments capables d'aider le prolétariat à atteindre ce degré de son développement où il pourra, d'une part, réaliser les meilleurs conditions d'existence possibles, et, d'autre part, placer à la base de son action politique, *comme point d'appui*, ce substratum nécessaire qui est l'organisation syndicale et économique. Et à cela, qui nierait que, dans une certaine mesure, *déterminée par les circonstances*, l'intervention du catholicisme social ne peut être utile (2)?

---

(1) Fait caractéristique d'un mouvement : le Congrès de Zurich est passé presque inaperçu à la plupart des socialistes français.

(2) Paul Lafargue déclara en 1892, à la Chambre des Députés, que les

Cette conclusion est assez lointaine de la conclusion de M. Rouanet. Il est probable, du reste, qu'une partie notable du socialisme français, qui ne parvient pas à se dégager du poids mort de la tradition jacobine, n'est pas prête à y souscrire encore. Cela serait pourtant d'un sens révolutionnaire autrement réaliste que l'exagération outrée d'un anticléricalisme spasmodique, dérivatif et corrupteur de la lutte de classes, digne seulement de démagogues et de francs-maçons.

***

Le même numéro de novembre publie trois comptes-rendus de congrès socialistes : le *Congrès de la démocratie socialiste allemande*, à Hambourg, par H. Thurow; le *cinquième Congrès socialiste italien*, à Bologne, par Eudemone; le *Congrès corporatif de Toulouse*, par Maurice Clavérie. Un peu secs, ce sont trois articles de bon reportage.

Un travail de M. *Albert Livet* sur le *Mouvement socialiste au Quartier-Latin* se signale par son caractère d'étude vivante, généralement exacte, et presque complète. Mais c'est une notion trop superficielle, peut-on dire, du mouvement étudié, que nous donne M. Livet en ce sens qu'il l'observe trop *de l'extérieur*. Il ne nous a pas fait pénétrer la pensée intime des groupes dont il décrit l'action; il ne nous a pas renseigné sur la conception spéciale qu'ils se font d'un mouvement socialiste d'étudiants, de son activité propre, de ses relations avec le prolétariat organisé, etc... Son travail aurait gagné à ne pas être si fortement *en dehors*.

Enfin, le numéro de décembre contient une étude de M. *Paul Louis* sur le *Budget sous la troisième République*, que nous ne pouvons que mentionner, et qui ne manque pas d'intérêt.

***

Nous ne signalerons que pour mémoire la série d'articles que fait paraître le directeur de la *Revue Socialiste*, M. *Georges Renard*, sous le titre de : *Le Régime Socialiste*. Bien qu'on saisisse aisément la méthode de l'auteur et qu'on devine sans peine où il en veut venir, un jugement ne pourra être porté sur ce travail qu'une fois qu'il sera définitif, c'est-à-dire qu'il sera achevé et se présentera d'ensemble.

HUBERT LAGARDELLE.

---

seules *lois ouvrières* qui aient été jusque là proposées au Parlement étaient l'œuvre de M. de Mun, alors encore dans la *période sociale* de son activité.

NEUE ZEIT.

Nous avons passé en revue, dans le dernier numéro du *Devenir*, les quatre premiers numéros de la nouvelle année de la *Neue Zeit*. Mentionnons dans le nº 5 l'intéressante « Contribution » de M. H. Schimdt « à l'histoire de la *Confédération des Bannis* » (Bund der Geächteten), des Allemands réfugiés à Paris, en 1833, et de leur passage graduel aux idées socialistes; puis, le certificat d'études de Marx à l'Université de Berlin, qui indique « qu'il a suivi les cours de droit de Savigny, Gans, Bruns, Bauer, Geppert et autres, que sa conduite a été bonne, mais que, cependant, plusieurs fois, on a déposé contre lui des plaintes pour dettes ».

Nous remettons au prochain numéro le compte-rendus des nos 6, 7 et 8 de la Neue Zeit. Aujourd'hui, nous nous arrêterons un instant à l'article de M. Beer sur le « Moderne impérialisme anglais » (nº 10). L'auteur y trace en quelques traits rapides, mais frappants, l'évolution de la politique coloniale anglaise après la révolution du XVIIIe siècle « dont, — pour l'Angleterre, — Adam Smith et Washington furent le Rousseau et le Robespierre », et qui a jeté bas l'ancien mercantilisme, adapté aux besoins grossiers et âpres de la « première accumulation » capitaliste. L'Angleterre, dont Franklin prévoyait la décadence après la guerre de l'indépendance des États-Unis, a acquis un domaine colonial 92,6 fois plus étendu que la métropole; mais elle a devancé tous les autres pays par la pratique de la liberté commerciale et de l'autonomie coloniale complètes. Ces deux tendances l'amenèrent même, vers 1850, à se débarrasser des colonies, devenues inutiles et onéreuses.

Puis, dans l'espace d'une vingtaine d'années, une réaction complète : l'impérialisme anglais, la tendance à la constitution d'une « Greater Britain » par la confédération intime de toutes les colonies entre elles et avec la mère-patrie, par la formation d'un Empire sans exemple dans l'histoire, douanièrement séparé du reste du monde, mais sans aucune barrière à l'intérieur. Beer indique (très rapidement) les manifestations commerciales, diplomatiques, unitaires, littéraires de cette tendance grandissante et les principaux personnages qui l'incarnent : Chamberlain, Cécil Rhodes, etc. Les motifs, d'après l'auteur, en sont les suivants : « la certitude que la primauté industrielle et commerciale de l'Angleterre est menacée; l'accroissement de la force politique et de la conscience de la classe ouvrière; la croissance de l'Empire Allemand et son zèle colonial et d'exportation; la renaissance de la colonisation française; le rajeunissement des tories, effectué par Disraeli, ou plutôt par leur contrat avec la bourgeoisie. Et au fond, de tous ces motifs : le désir

opiniâtre qu'a la bourgeoisie de conserver sa puissance économique et politique, le mode de production capitaliste». L'impérialisme, — les déclarations mêmes de Chamberlain et de Rhodes ne laissent aucun doute à cet égard, — est avant tout, — comme le libre-échange l'a été vers 1840, — un dérivatif du mouvement ouvrier et socialiste, l'accompagnement et le remplaçant prochain de la « politique sociale » des tories. Et Beer indique ces conséquences réactionnaires : à l'intérieur, l'augmentation de la force de résistance du capitalisme; à l'extérieur, l'entente avec la Russie, la seule dont il laisse encore intacts les intérêts, tandis qu'il menace ceux de la France, de l'Allemagne, du Portugal, des États-Unis, et aussi les difficultés, provenant surtout de l'opposition du Canada et de la Nouvelle-Galles du Sud au protectionnisme impérial et des questions d'ordre constitutionnel. — Cette esquisse fera entrevoir au lecteur, en même temps que des côtés hautement intéressants de la question au point de vue socialiste, des sources où il faudrait l'étudier plus à fond.

Signalons enfin la longue et intéressante polémique (nos 9 et suivants) entre Bebel, Liebknecht, Singer, Kautsky, sur la résolution du congrès de Hambourg rendant en fait illusoire l'autorisation prononcée par le même congrès de prendre part aux élections pour le Landtag prussien, constitué sur la base du fameux système des trois classes. Bebel, mécontent de cette résolution et très partisan de cette participation, voudrait la faire plébisciter par l'ensemble du Parti; Liebknecht et Singer le rappellent au respect des décisions du congrès, seul législateur en la matière.

A mentionner encore : l'enquête sur les industries insalubres ou dangereuses en Angleterre (no 9), par Hélène Simon, la critique du livre de L. Brentano sur la « Politique agraire » (no 10), l'article de H. Ströbel sur le romancier Max Kretzer (no 11), etc.

Critica sociale.

Il problema della terra al Congresso di Bologna et il programma minimo del partito socialista italiano (1er décembre 1897.)

Les questions agraires préoccupent beaucoup les socialistes italiens; l'auteur de cet article, M. Cammareri Scurti a publié, en 1896, une excellente étude sur la lutte des classes en Sicile; il avait soumis au congrès de Bologne un projet de résolution (*Critica sociale*, 16 août 1897); il fournit quelques explications complémentaires. La Sicile présente le contraste le plus étrange, ayant des cultures merveilleuses, avec des latifundia dans l'intérieur : cette situation tient aux conditions physiques en tant que celles-ci imposent les cultures sèches; mais elle tient surtout aux conditions

historiques. La grande propriété peut tirer un revenu net sans faire aucune amélioration, sans capitaux, sur des terres à blé, cultivées en régime de jachère et exigeant à peine cent jours de travail par an. Pour changer ce régime barbare, il faut coloniser le latifundium, y construire des maisons, y introduire les machines et les engrais chimiques. L'auteur propose la solution suivante : 1° confisquer la rente, pour pouvoir alimenter une caisse agricole, qui recevrait aussi les revenus des biens de mainmorte; — 2° remettre la culture aux soins d'associations de travailleurs. Cette solution est la seule acceptable, la seule scientifique, la rente est ici le pur et simple impôt féodal; sa suppression est conforme aux idées des socialistes de la chaire et des philosophes du droit: — la culture se fait déjà avec bandes agricoles et les *fasci* ont prouvé qu'ils sont en état de fonctionner.

Il problema militare per il partito socialista (16 décembre 1897).

M. Walter Mocchi termine ici son étude commencée dans le numéro du 16 novembre, étude qui a été motivée aussi par la discussion du congrès de Bologne. L'auteur demande que les dépenses militaires soient réduites et soient payées par l'impôt sur le revenu, que la préparation militaire soit faite d'une manière démocratique, que le service permanent et la caserne disparaissent. Il fait une critique vive et exacte des vices intellectuels et moraux du professionalisme militaire; il montre l'influence néfaste des idées militaires et dénonce les intérêts qui se cachent derrière « la vaine phraséologie [qui comprend] l'honneur du pays et du drapeau, la défense des institutions, la gloire de la patrie, les intérêts nationaux ». Il a pleinement raison quand il dit que l'exemple de la Grèce ne prouve rien contre un *système sensé* de nation armée.

La triplice alleanza.

M. Arturo Labriola termine une étude, en partie politique, en partie économique, sur les effets de la triple alliance ; il y avait déjà consacré deux articles (16 nov. et 1er déc.). Il montre que les dépenses ont été payées par les classes pauvres; il estime qu'elle a été conçue par ses auteurs comme une garantie anti-démocratique et qu'el'e a pu se faire grâce à l'influence des protectionnistes industriels.

Il bene e il male di fronte al materialismo storico.

Cet article est un fragment du nouvel essai sur le matérialisme historique du professeur Antonio Labriola, qui paraîtra à bref délai.

A noter encore dans le numéro du 1er décembre : un article de M. L. Rinieri de Rocchi contre les néo-idéalistes qui veulent réintroduire l'occultisme dans la philosophie sociale; — des observations sur Quesnay et la thèse de M. Arturo Labriola par M. Longobardi.

Social Democrat (N° 12, décembre).

Le dernier numéro de l'année passée de la revue socialiste anglaise contient toute une série d'articles intéressants, précédée d'un magnifique portrait de Liebknecht, le vétéran de la démocratie socialiste allemande.

Nous y trouvons la suite du discours de notre collaborateur Enrico Ferri : « La science et la vie » que le *Devenir social* a publié récemment; une étude de Fox Bourne sur la mission « civilisatrice » de l'Europe en Afrique; une réponse de Saverio Merlino à ses critiques à propos de sa proposition tendant à unifier le parti socialiste, proposition dont nous avons eu l'occasion de parler ici même, en donnant l'opinion de notre ami Quelch; un article fort intéressant de E. Belfort Bax sur « La volontécollective et la loi », dans lequel l'éminent auteur examine les relations qui existent, dans la société actuelle, entre la volonté réelle de la majorité des citoyens et la « volonté exprimée » en lois, et conclut en disant que cette dernière ne peut être la véritable expression de la volonté de la majorité que dans une société qui s'approche de l'idéal socialiste.

La rubrique « Tacts and Figures » nous donne quelques chiffres sur le développement gigantesque de l'industrie au Japon; une statistique des accidents sur les chemins de fer aux États-Unis; quelques détails sur le trust des « sucriers » cosmopolites, etc., etc.

H. H.

REVUE CRITIQUE

TH. ROGERS. — *Travail et salaires en Angleterre depuis le* XIII[e] *siècle* (traduction par E. Castelot). 1 vol. in-8 de xv-492 pages. Guillaumin, éditeur, Paris, 1897.

Dans ce volume sont résumés les résultats essentiels d'un travail que le célèbre professeur d'Oxford a développé en huit volumes. Le traducteur prévient le lecteur que Rogers se montre souvent passionné et que ses appréciations n'ont pas toujours été acceptées par l'érudition. Très adversaire des tories, Rogers se montre agressif toutes les fois qu'il se trouve en présence des fondateurs de l'aristocratie foncière actuelle; il vante volontiers le Moyen-Age pour faire ressortir la profonde déchéance des travailleurs anglais au XVI[e] siècle; et, plus d'une fois, il semble avoir forcé le tableau de la tyrannie, d'ailleurs très réelle, des seigneurs enrichis par Henri VIII.

Il généralise trop facilement. Il a eu à sa disposition une masse énorme de documents précieux, conservés dans les archives des collèges d'Oxford; il a pu ainsi se rendre compte de la gestion de domaines ruraux importants du Moyen-Age; mais il a eu le tort de considérer, peut-être trop aisément, ces collèges comme les types du seigneur foncier. On sait qu'assez généralement, les fermiers des corporations étaient moins durement traités que ceux des seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques : ainsi quand, au XIV[e] siècle, le faire-valoir direct fut remplacé par le bail à cheptel, les conditions furent assez douces : les prix des animaux, portés dans les inventaires, furent bien en-dessous des prix réels; et les fermiers ne furent responsables que d'une partie des pertes (p. 43 et p. 250). Les canonistes considéraient le *cheptel de fer* comme usuraire (1); et les atténuations peuvent être exceptionnelles, en raison de la qualité des bailleurs.

(1) Cf. le commentaire de Jean de Fribourg sur la *Somme* de saint Raymond de Penyafort (Livre II, § 7, de *usuris et pignoribus*).

D'autre part, pour connaître les salaires des ouvriers d'état, Rogers n'a souvent d'autres éléments que ceux que fournissent des comptes royaux; mais il est plus que vraisemblable que les employés majoraient les dépenses. Enfin, qu'il s'agisse d'abbayes, de collèges ou d'édifices royaux, il est souvent difficile de savoir si les ouvriers, dont on trouve les salaires, sont des ouvriers assimilables aux ouvriers actuels ou de véritables artistes.

Il est dangereux de généraliser, même pour un pays aussi limité que l'Angleterre; dans ce pays classique de la grande propriété, il y avait encore, à une époque récente, bien des exceptions. Rogers nous apprend, lui-même, que son village avait conservé la manière de vivre du passé (p. 42), que les paysans y avaient presque tous de la terre, que la concentration avait commencé seulement à se faire sentir au commencement du siècle.

Je n'entrerai pas dans la discussion des thèses purement historiques de Rogers, thèses qui sont peut-être un peu absolues : il faut, toutefois, observer que sa description de la vie rurale et des conditions juridiques ressemble beaucoup à celle que l'on trouve dans l'ouvrage classique de M. Léopold Delisle sur la Normandie : il y a là une sérieuse garantie. Il faut noter, cependant, une différence : en Normandie, le rachat des obligations serviles presque toujours en rentes (1), tandis qu'en Angleterre ils se serait fait surtout en capital (pp. 30-31).

Rogers se sépare de la plupart des auteurs dans ses appréciations de la population; il estime qu'au XIII[e] siècle il n'y avait pas plus de 2 millions et demi d'habitants (p. 104), il a pu vérifier par un dénombrement établi sous Henri VIII, qu'au XVI[e] siècle le comté de Kent renfermait une population six fois moindre que celle de 1861 (p. 105). Sur ce point, il s'éloigne beaucoup de M. Delisle, qui semble avoir été trop optimiste; Rogers observe qu'on ne saurait s'appuyer sur les mensions des églises pour comparer les chiffres de la population, parce que ces édifices servaient souvent de halles et de magasins (p. 53).

Le grand événement du Moyen-Age fut, en Angleterre, la peste de 1348; la mortalité fut d'un tiers, d'après Froissart (p. 198); la raréfaction de la main-d'œuvre amena une hausse formidable des salaires, et le gouvernement essaya de lutter contre cette fatalité, en fixant les conditions du travail. « Chaque année, chaque siècle, vit les grands propriétaires, siégeant au Parlement, se plaindre de ce que le statut [des laboureurs] n'était pas respecté, le voter de nouveau, chercher à le rendre plus rigoureux, adopter des mesures de plus en plus oppressives et finir par

(1) L. Delisle, *Etude sur la condition de la classe agricole, et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-Age*, p. 133.

être vaincus » (p. 222). Rogers croit que personne ne respectait le statut : les comptes, qu'il a consultés, portent souvent des chiffres raturés pour faire disparaître les infractions commises (p. 201).

Les prix des matières ne suivirent pas, généralement, le mouvement de hausse, ce qui amena la disparition des revenus des seigneurs exploitant par régisseurs, et le développement des fermages; on commença par le bail à cheptel, qui se transforma ensuite en bail ordinaire, le fermier ayant pu devenir capitaliste (p. 252).

Rogers croit que les paysans et ouvriers purent maintenir les salaires élevés, — malgré le rétablissement de l'ancien chiffre de la population, — grâce à la formation de ligues (p. 223). Il se produisit une lutte très vive entre les seigneurs et leurs anciens serfs, les premiers cherchant à revenir sur les contrats de rachat de corvées; notre auteur pense que les Pauvres Prêtres de Wiclef jouèrent un rôle considérable dans la résistance opposée aux seigneurs (1).

L'Angleterre ne connut pas, comme la France, les grandes guerres; d'après Rogers, la guerre des Deux-Roses n'eut, elle-même, qu'une très faible importance, au point de vue économique; aussi le pays put-il jouir d'une prospérité qui étonnait les écrivains du Moyen-Age. A cette période succède, au XVIe siècle, des misères terribles, qu'il n'est pas très facile d'expliquer. Notre auteur met surtout en évidence les perturbations résultant des émissions de mauvaises monnaies, faites par Henri VIII et les régents de son fils. Il soutient que les réductions affectées antérieurement au penny n'avaient pas eu d'influence, parce que la monnaie était pesée, et non comptée (p. 308); M. d'Avenel admet aussi qu'on procédait de la sorte en France; mais les preuves qu'on peut donner sont tirées de comptes importants, et souvent de comptes relatifs au commerce des métaux précieux; il est difficile d'admettre que les salaires aient été réglés de cette manière.

En tout cas, il y eut une débâcle formidable des prix : tout devint rapidement très cher; mais, suivant une loi bien connue de Tooke, la main-d'œuvre ne suivit que de loin le renchérissement (p. 362); la situation des ouvriers ne cessa d'empirer.

Les anciens statuts des laboureurs furent, sous Elisabeth, codifiés et améliorés : les ouvriers ruraux ne furent pas en état de lutter contre l'oppression ; on avait confisqué, sous Édouard VI, les biens des gildes ; depuis quelque temps déjà, les seigneurs usurpaient les communaux; la misère était grande ; la législation put imposer les tarifs. Cependant, en fait, les salaires payés furent souvent supérieurs aux salaires officiels (2);

---

(1) Cf. *Interprétation économique de l'histoire*, du même auteur, p. 39.
(2) Cf. *Interprétation économique, etc.*, p. 51 et p. 210.

au XVIII[e] siècle, on cessa d'appliquer ces statuts (1), au fur et à mesure que le paysan fut davantage réduit à l'impuissance. Il semble que, durant la guerre civile et le Protectorat, il y eut une tentative de résistance de la part des ouvriers, car les salaires se relevèrent notablement (p. 381).

On n'a pas beaucoup de renseignements sur le XVII[e] siècle; c'est à cette époque que l'agriculture anglaise commença à appliquer en grand les nouvelles méthodes, importées par les Hollandais. Pour cela, il fallut clôturer les champs, faire disparaître les vieux usages de vaine pâture. D'autre part, les seigneurs s'efforcèrent d'accaparer les terres vaines et vagues, sur lesquelles les paysans avaient, en commun avec eux, des droits mal définis. A partir du XVIII[e] siècle, ces terres furent appropriées par des bills, qui allouèrent aux paysans des indemnités en argent, rapidement gaspillées. Enfin, à partir de la Restauration, il fut reçu comme un principe fondamental, que l'agriculture devait être protégée par des taxes d'importation: et, après 1688, on créa des primes d'exportation (p. 381, p. 426). Toute la législation fut transformée ainsi au profit des grands propriétaires.

La taxe des pauvres ne fut pas un des moindres moyens qui servirent à ruiner la moyenne et la petite propriété : celles-ci furent obligées de payer de lourdes taxes pour permettre au grand fermier d'avoir de la main-d'œuvre à bon marché (2). Les lois sur le domicile légal mirent à la charge des villages les frais d'entretien de leurs pauvres, et permirent aux grands propriétaires de trouver de la main-d'œuvre dans des villages dont ils ne supportaient pas les taxes; quant à eux, ils faisaient disparaître les habitations dans la région où ils auraient eu quelque chose à payer (pp. 381-383).

Au XVIII[e] siècle, on vit se produire une révolution dans l'agriculture: les grands seigneurs s'adonnèrent à l'amélioration de leurs terres et devinrent souvent des agronomes émérites. Rogers pense que cette mode nouvelle vint de l'hostilité des tories contre la nouvelle aristocratie de l'argent et du désir d'augmenter leurs revenus en supprimant les intermédiaires (pp. 416-418). Jusqu'en 1765, il y eut une très grande prospérité; les fermages montèrent beaucoup, mais malheureusement, en grande partie, aux dépens des salaires. En comparant les conditions d'existence d'une famille de sept personnes, à l'époque de Young et en 1495, tenant compte de la dépréciation de l'argent, Rogers trouve que son revenu réel était devenu à peu près les 28 0/0 de l'ancien revenu (p. 424).

(1) Cf. *Interprétation économique, etc.*, p. 54 et p. 216.

(2) Les juges de paix fixaient les salaires en tenant compte des secours que les ouvriers pouvaient recevoir comme *pauvres légaux*.

Dans les derniers chapitres de son livre, Rogers étudie la condition du travail au XIXe siècle, et montre quelles difficultés on éprouve pour relever la situation de l'ouvrier agricole : il a cependant confiance dans le *trade-unionisme*. Il montre à quelles passions sauvages ont affaire les gens qui s'efforcent d'unir les ouvriers des champs contre les fermiers et les propriétaires (pp. 448 451) ; il espère que, par la constitution de petites propriétés, on arriverait efficacement à améliorer la situation (p. 485). Il est, d'ailleurs, fort opposé aux idées de H. George (p. 461 et p. 481). F.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Henry Scofield Cooley. — *A Study of Slavery in New-Jersey*, in-8, 58 pages.

John Spencer Bassett. — *Slavery and Servitude in the Colony of North-Carolina*. In-8, 86 pages.

Ces deux brochures font partie de la 14e série des « *Johns Hopkins University Studies* ». Ce sont des monographies intéressantes, et apparemment complètes, qui formeront, avec d'autres déjà parues, et celles en préparation, les éléments d'une histoire générale de l'esclavage aux États-Unis. On pourrait leur reprocher de décrire la législation de l'esclavage plus que la vie et la condition des esclaves. La faute, cependant, en est surtout aux documents trop rares, mis à la disposition des auteurs. Il est presque impossible, à la distance où nous sommes, de reconstituer, autrement que par l'imagination ou les souvenirs personnels, l'existence des malheureux nègres d'Amérique. Les textes des lois qui leur furent appliquées sont déjà, par eux-mêmes, suffisamment suggestifs. Il suffira, ici, d'indiquer quelques uns des traits qui nous ont paru, dans ces monographies, mériter de retenir l'attention.

On rencontre fréquemment des exemples de nègres brûlés vifs, pour le meurtre d'un blanc. Une loi de 1741, dans la Caroline du Nord, punissait ainsi le nègre coupable de faux témoignage : « Sans procès ultérieur, la cour ordonnera qu'il ait une oreille clouée au pilori, et qu'il s'y tienne ainsi pendant une heure, au bout de laquelle cette oreille sera coupée; l'autre oreille sera ensuite clouée au pilori, et, au bout d'une heure, coupée comme la précédente. Enfin, il recevra 39 coups de fouet, bien appliqués sur le dos » (p. 30). — « Sauf pour le cas de rapt ou de meurtre, aucun esclave coupable d'un crime ordinairement puni de mort, ne devait subir cette peine pour la première fois; le coupable, la faute dûment prouvée, devait être châtré, le shériff devant recevoir, pour cette opération, 20 schellings sur les fonds publics » (p. 31). Cette loi fut en vigueur de 1758 à 1764.

Pour une peccadille, l'esclave était fouetté. Un exemple : l'esclave ne devait pas quitter la plantation de son maître sans un billet délivré par

ce dernier. Tout esclave rencontré sans ce billet, pouvait être conduit, par une personne quelconque, devant le juge le plus voisin, qui, sans autre forme de procès, pouvait ordonner un châtiment corporel à son choix.

La raison de ces cruautés barbares était, nous dit M. Bassett, la crainte perpétuelle d'une révolte des nègres. Devenus très nombreux, ils étaient une menace constante pour les blancs. De là, des mesures toujours plus sévères, pour empêcher qu'ils ne franchissent certaines limites, qu'ils ne se réunissent, même dans un but religieux, qu'ils n'aient des armes en leur possession.

M. Bassett voit, dans cette crainte, l'explication et même l'excuse de la conduite des blancs. « Ce n'est pas, dit-il, la cruauté des blancs, mais l'inévitable logique de leur attitude première dans la question, qui leur fit tendre une corde après l'autre autour du nègre, pour assurer sa servitude » (p. 34). A ce taux-là, bien des crimes sont l'effet d'une logique analogue. Non moins curieuse est l'appréciation suivante, du même auteur : « Le transport en Amérique, dit il, n'était pas sans quelque avantage pour le nègre. » En effet, « arrivant d'Afrique, il entrait en contact avec le type de civilisation le plus avancé, produit par l'expérience humaine. Sa tâche consistait à acquérir cette expérience. Et quel était pour cela le meilleur moyen? Réponse : il devait apprendre comme l'enfant qui, à l'égard de cette expérience, se trouve dans la même situation que le nègre » (p. 1-2). L'esclavage, considéré comme procédé d'éducation des races inférieures, voilà une théorie vraiment neuve.

Comment la situation des esclaves fut-elle modifiée? L'initiative vint des Américains eux-mêmes, et, avant tout, de la Société des Amis, des Quakers. Ce furent eux qui, les premiers, aussi bien dans la Caroline du Nord que dans le New-Jersey, se déclarèrent hostiles à la pratique de l'esclavage. Dans le premier de ces deux États, il fallut la guerre de sécession pour le faire disparaître. Mais, dès 1671, Georges Fox conseillait aux Amis « d'élever leurs nègres dans la religion chrétienne, de les bien traiter et de les libérer après un certain temps de service » (Bassett, p. 51)..En 1770, le Comité permanent de la secte des Amis invitait ses concitoyens, et en particulier les représentants du peuple, à se réunir pour demander au gouvernement anglais l'abolition de la traite. En 1775, enfin, les Amis décidaient qu'aucun d'entre eux n'achèterait plus d'esclaves, et que ceux qui en possédaient devaient s'en débarrasser le plus vite possible. Dans le New-Jersey, ils finirent par obtenir gain de cause; mais ce n'est qu'en 1846 que l'esclavage fut légalement aboli dans cet État. Bien avant, cependant, le nombre des nègres esclaves y avait énormément diminué. R.

J. Strada. — *La religion de la science et de l'esprit pur. Constitution scientifique de la religion.* 1 vol. in-8 de xvi-405 pages. F. Alcan, éditeur, Paris, 1897.

M. Strada, ayant constitué il y a trente ans une nouvelle philosophie, s'occupe de créer une nouvelle religion; il nous apprend que ses livres ont une importance égale au *Discours sur la méthode* (p. 384), que M. Berthelot ferait « un acte de grand citoyen » s'il aidait l'auteur à propager ses idées pour assurer « le salut des consciences et des sociétés par l'équilibre donné à l'esprit humain » (p. 393).

Le livre de M. Strada roule, tout entier, sur ces propositions : ce qui distingue l'homme, c'est l'aptitude à sentir et comprendre « la puissance inéluctable de la Force inconnue »; par le cœur l'homme est religieux, par le cerveau il est savant; « la religion est l'émotion de la science ». Cela peut se soutenir en partie; mais des propositions si vagues ne mènent pas à grand'chose.

Livres déposés au Bureau de la Revue

Pierre Deloire. — De la cité socialiste, broch. de 7 pag. Paris, librairie de la « Revue socialiste », 1897.

Dr A. Tripier. — Médecine et médecins, broch. de 24 pag. Paris, librairie de la « Revue socialiste », 1897.

J. de Strada. — Ultimum Organum. Constitution scientifique de la méthode générale. Nouvelle édition, 2 vol. in-18. Paris, Alcan.

John Woolman. — A woord of remembrance and caution to the rich, broch de 15 pag. Londres, Fabian society, 1897.

Emile de Laveleye. — Essais et Etudes, 3e série, 1883-1892, in-8. Paris, Alcan, 1897.

H. Soulier. — Des origines et de l'état social de la nation française, in-8, Paris, Giard et Brière, 1898.

N. Karéiev. — Bibliographie sociologique, broch. de 33 pag. Saint-Pétersbourg, 1897.

James Wilkinson Chapman. — State tax commissions in the United States. (*Johns Hopkins University Studies*), in-8. Baltimore, Johns Hopkins Press, 1897.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales. Congrès des Sociétés savantes de 1897, in-8. Paris, Imprimerie Nationale, 1897.

Carlo del Balzo, Gente di Chiesa, in-18. Turin, Bocca.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. J. Laffray.

4e Année. N° 2. Février 1898

LE DEVENIR SOCIAL

Essai d'interprétation et de critique de quelques concepts du marxisme (1).

I

Le problème scientifique du « Capital » de Marx.

Bien que l'œuvre de Karl Marx ait été souvent exposée, critiquée, résumée, et même concentrée dans des brochures de propagande, il n'est pas facile de comprendre le *caractère* propre des recherches de Marx; il y faut même une certaine puissance d'esprit philosophique et d'abstraction. Il y a des difficultés intrinsèques et, de plus, il ne semble pas que l'auteur lui-même ait toujours eu une pleine conscience du caractère particulier de sa recherche, c'est-à-dire de la différence théorique qui la distingue de toutes celles qui peuvent avoir pour objet les faits économiques; et, en tout cas, il a dédaigné, ou il a négligé, de fournir les explications préliminaires et méthodiques qui pouvaient faire connaître la nature de ses études. Il faut ajouter enfin la composition même de son œuvre, mélange bizarre de théories générales et de polémiques et de satires amères, d'illustrations et de

(1) Ce mémoire a été lu à l' « Accademia Pontaniana », de Naples, dans la séance du 21 novembre 1897 par M. Benedetto Croce, membre résident.

digressions historiques, et dont le plan est tel que seul M. Loria (l'heureux homme!) a pu parler du *Capital* comme d'un des livres *les plus beaux et les plus symétriques ;* l'ouvrage est, au contraire, véritablement asymétrique ; il n'y a ni ordre ni proportions et il est en contradiction avec toutes les lois de l'esthétique : quelque chose de semblable, à certains égards, à la *Scienza nuova* de Vico! L'ouvrage est plein, enfin, de cette phraséologie hégélienne — la joie de Marx — dont la tradition est maintenant perdue et dont, dans cette tradition même, il se servait avec une liberté qui laisse percer parfois une pointe de raillerie. Il ne faut pas nous étonner si le *Capital* a été considéré, tantôt et tour à tour, comme un traité d'économie, une philosophie de l'histoire, un ensemble de lois sociologiques, un réquisitoire moral et politique, et, même, par certains, comme un livre d'histoire!

Cependant, si l'on se demande quelle est la *forme* et la *compréhension* de la recherche de Marx et si l'on fait abstraction, comme il le faut faire, de toute la partie historique, polémique et descriptive (qui appartient bien à l'organisme du livre, mais non à celui de la recherche principale), on peut écarter immédiatement la plus grande partie des définitions ci-dessus et établir nettement les deux points suivants :

1°) Comme *forme*, il est certain que le *Capital* est une recherche abstraite : la société capitaliste, que Marx étudie, n'est pas telle ou telle société, historiquement existante, la France ou l'Angleterre, ni même la société moderne des nations les plus civilisées de l'Europe occidentale ou de l'Amérique. C'est une société idéale et schématique, déduite de quelques hypothèses, qui pourraient même n'avoir jamais été réalisées dans le cours de l'histoire. Il est vrai que ces hypothèses correspondent en grande partie aux conditions historiques du monde civilisé moderne ; mais, si c'est là ce qui constitue l'importance et l'intérêt de la recherche de Marx parce qu'elle nous aide à comprendre, dans leur fonctionnement, des faits qui nous intéressent de très près, le caractère de la recherche ne se trouve pas pour cela transformé. On ne trouvera nulle part l'image vivante des catégories de Marx, et cela parce que ce sont des catégories abstraites qui, pour être réalisées, ont besoin de perdre un grand nombre de leurs éléments et d'en acquérir un grand nombre d'autres.

2°) Comme *compréhension*, la recherche de Marx n'embrasse pas tout le domaine des faits économiques, ni même cette région générale et dominante où tous les faits économiques prennent leur source, comme les fleuves descendent d'une montagne. Elle se limite, au contraire, à une formation économique particulière, à la société dans laquelle le

capital est approprié, ou, selon une expression propre à Marx, à la société *capitaliste*. Il laisse en dehors, non seulement les autres formations historiques ou théoriquement possibles, comme la société fondée sur le monopole ou la société fondée sur le capital collectif, mais même l'ordre des phénomènes économiques communs aux différentes sociétés et à l'économie individuelle. En un mot, le *Capital*, comme *forme*, n'est pas une description historique; comme *compréhension*, ce n'est pas un *traité* d'économie politique, et moins encore une encyclopédie (1).

Mais, ces deux points admis, nous n'avons pas encore pénétré l'essence propre de la recherche de Marx. Si elle n'était pas autre chose que ce que nous avons défini, elle serait simplement *une monographie économique des lois de la société capitaliste*. Une semblable monographie Marx n'aurait pu la faire que de la façon suivante : déterminer ces lois et les expliquer par les lois générales ou par les concepts fondamentaux de l'économie : réduire en un mot le complexe au simple, passer par déduction, et par le moyen de nouvelles hypothèses, du simple au complexe. Il aurait ainsi montré, par un exposé méthodique, comment les faits du monde économique les plus différents en apparence sont régis, en dernier lieu, par la même loi; ou, ce qui revient au même, comment cette loi se réfracte d'une façon différente en passant à travers des organisations différentes, sans changer de nature, car sans cela le

(1) M. Antonia Labriola, professeur à l'Université de Rome, le plus éminent des marxistes italiens, en parle, dans un livre récent, comme d' « *une colossale monographie* » (économique). Dans un de ses ouvrages antérieurs (*In memoria del Manifesto dei Comunisti*, 2e édit., Roma, 1895, p. 36 *n*. — traduit en français dans ses : *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*. Paris, 1897, p. 50), il l'avait appelé : « *une philosophie de l'histoire* ». — Le livre récent de M. Labriola auquel je fais allusion est intitulé : *Discorrendo di socialismo e di filosofia, Lettere a G. Sorel* (Roma, Loescher, 1898); il a été l'occasion des questions qui sont le sujet de ce mémoire, qui peut, par suite, être considéré comme un compte-rendu libre et partiel. *Partiel*, parce que ce livre contient une foule d'idées qui pourraient servir de thème à de très nombreuses discussions. Si parfois le style manque un peu de clarté et de précision, il est toujours vigoureux et plein, et il tient le lecteur, pour ainsi dire, dans les régions de la pensée; les parties *historiques* (par ex : dans la lettre IX. l'esquisse de l'histoire de l'Eglise, et dans la lettre X, l'exposé de la situation présente de l'Italie), critiques, et même satiriques, sont vraiment remarquables.

mode et le critérium même de l'explication feraient défaut. Ce travail avait été fait en grande partie du vivant de Marx ; depuis il a été continué par les économistes et il a atteint un haut dégré de perfection, comme en témoignent, par exemple, les traités d'économie politique des professeurs italiens Pantaleoni et Pareto. Mais je ne crois pas que Marx serait devenu économiste pour se donner à ce genre d'études d'un intérêt presque exclusivement théorique, scolastique même. Toute sa personnalité d'homme pratique et de révolutionnaire se refusait aux recherches abstraites qui n'ont pas un lien étroit avec les intérêts de la vie historique. Si le *Capital* avait dû être une monographie purement économique, il y a tout à parier qu'il n'aurait jamais été écrit.

Qu'a donc fait Marx, et à quel point de vue a-t-il étudié les phénomènes de la société capitaliste, s'il n'a pas fait une étude de pure économie politique? Marx a pris, en dehors du domaine de la pure théorie économique, une proposition, l'égalité célèbre de la valeur et du travail, c'est-à-dire cette proposition que *la valeur des biens produits est égale à la quantité de travail socialement nécessaire pour les produire.* C'est l'affirmation de cet élément particulier qui est le point de départ de sa recherche propre.

Mais quel lien y a-t-il entre cette proposition et les lois de la société capitaliste? Quel est son rôle dans la recherche? et quelle est, ensuite, sa signification intrinsèque? C'est ce que Marx n'a jamais expliqué; et c'est sur ce point qu'il y a le plus de confusions et que les critiques se sont permis le plus de fantaisies.

Les uns ont vu dans la loi de la valeur-travail une loi *historique*, propre à la société capitaliste, et qui détermine toutes les manifestations de celle-ci (1); d'autres, trouvant avec raison que les manifestation de la société capitaliste ne sont pas déterminées par cette loi, mais qu'elles obéissent aux motifs économiques généraux propres à la nature économique de l'homme, ont abandonné cette loi, qu'ils tiennent pour une proposition absurde à laquelle Marx est arrivé en

(1) Je ne parle pas de ceux qui considèrent la loi de la valeur-travail comme la loi *générale* de la valeur. La contradiction est manifeste. Comment pourrait-elle être « générale », puisqu'elle ne prend pas en considération toute une catégorie de biens économiques, les biens dont on ne peut augmenter la quantité par le travail? Voir, d'ailleurs, sur ce point le § 2 de ce Mémoire.

poussant à ses conséquences extrêmes une idée assez peu heureuse de Ricardo.

La critique allait ainsi de l'acceptation complète, accompagnée d'une interprétation évidemment fausse, à la négation complète et sommaire du mode de procéder de Marx, quand, dans ces dernières années, et notamment après l'apparition du troisième volume posthume du *Capital*, on a commencé à chercher et à suivre une route meilleure. En réalité, malgré ses ardents défenseurs, la doctrine de Marx restait toujours obscure; et, malgré les condamnations dédaigneuses et sommaires, elle avait toujours la vie tenace, comme ne l'ont pas d'ordinaire les erreurs et les sophismes! Aussi est-ce un mérite de M. Werner Sombart, professeur à l'Université de Breslau, d'avoir déclaré, dans un remarquable article, que les conclusions pratiques de Marx peuvent être réfutées au point de vue politique, mais que, scientifiquement, il faut avant tout *comprendre* sa pensée (1).

M. Sombart a nettement rompu avec l'interprétation de la loi de la valeur de Marx comme loi réelle des faits économiques, et il a exprimé d'une façon plus complète et plus courageuse les indications timides que d'autres déjà avaient faites (C. Schmidt); il a déclaré que la *loi de la valeur de Marx* n'est pas *un fait empirique, mais un fait de la pensée* (keine empirische, sondern eine gedankliche Thatsache); que la valeur de Marx est un *fait logique* (eine logische Thatsache), qui vient en aide à notre pensée pour comprendre les faits de la vie économique (2).

Cette interprétation a été, dans ses lignes générales, acceptée par Engels dans un travail écrit quelques mois avant sa mort et publié depuis. Engels pensait « qu'elle ne pouvait pas être considérée comme inexacte, mais que, cependant, elle était trop vague et pouvait être exposée avec plus de précision » (3).

---

(1) Werner Sombart, *Zur Kritik des ökonomischen Systems von Karl Marx (Archiv für soziale Gesetzgebung und Statistik*, vol. VII, 1894, pp. 555-594). — Je regrette de n'avoir pas sous la main, pour pouvoir la citer, l'étude critique (du point de vue hédoniste) de cet article et du troisième volume du *Capital*, faite l'année dernière par M. Böhm-Bawerk et publiée dans les *Mélanges Knies*.

(2) *Loc. cit.*, p. 571 et suiv.

(3) *Neue Zeit*, XIV, vol. I, pp. 4-11, 37-44. Traduit en français dans le *Devenir Social*, novembre 1895.

Nous devons rappeler encore les observations profondes et pleines de doutes qu'a publiées récemment, sur la théorie de la valeur, un marxiste français, M. Sorel, dans le *Journal des Économistes*. Il reconnaît que la théorie de Marx ne permet pas de passer aux phénomènes réels de la vie économique, et que, si elle peut apporter des *éclaircissements*, dans une mesure assez limitée, il ne semble pas qu'elle puisse jamais *expliquer* au sens scientifique du mot (1).

Et, récemment, M. Labriola, dans une rapide remarque sur cette question, faisant certainement allusion à M. Sombart, dont il accepte en partie l'opinion, s'il la critique, écrit lui aussi : « que la théorie de la valeur ne représente pas un *factum* empirique, pas plus qu'elle n'exprime une simple *position logique*, comme on se l'est imaginé; mais elle est la *prémisse typique*, sans laquelle tout le reste n'est pas intelligible » (2).

Cette expression de M. Labriola me semble, en effet, beaucoup plus exacte que celle de M. Sombart, qui, d'ailleurs, paraît n'être pas content lui-même de sa dénomination, comme si sa pensée n'était pas encore nette et s'il n'avait pu trouver une locution satisfaisante. *Fait de la pensée*, *fait logique*, c'est trop peu dire, parce que l'on sait bien que toutes les sciences sont pleines de faits logiques, c'est-à-dire de concepts. La valeur-travail de Marx n'est pas une généralité logique, mais bien *un fait pensé et pris comme type*, c'est-à-dire une chose très différente d'un concept logique. Elle n'est pas une pâle abstraction; elle a toute la richesse du fait concret (3). Ce fait *concret* sert ensuite, dans la recherche de Marx, de terme de comparaison, de mesure, de *type* (4), à l'égard de la société capitaliste.

---

(1) *Sur la théorie marxiste de la valeur* (*Journal des Économistes*, numéro de mai 1897, pp. 322-31), voir p. 228.

(2) *Discorrendo di socialismo e di filosofia*, p. 21.

(3) Il ne faut pas oublier qu'un *fait concret* peut ne pas être un *fait empirique*, mais, ou bien un fait construit par hypothèse et *purement imaginaire*, ou bien un fait *partiellement empirique*, c'est-à-dire existant fragmentairement dans la réalité empirique. Nous verrons plus loin que la prémisse logique de Marx a précisément ce dernier caractère.

(4) J'accepte d'autant plus volontiers l'expression employée par M. Labriola que je m'en suis déjà servi il y a un an : « Qu'est-ce que la conception de la valeur du *Capital* de Marx? C'est la détermination de cette forme particulière de la valeur qui a lieu dans une société donnée (capitaliste), *en tant qu'elle est différente* de celle qui se réaliserait dans une société hypo-

Après avoir accepté cette mesure ou ce type, la recherche, pour Marx, s'est présentée de la manière suivante : Étant donné que la valeur est égale au travail socialement nécessaire, montrer *avec quelles divergences de cette mesure* se forment les prix des marchandises dans la société capitaliste, et comment la force-travail acquiert un prix et devient une marchandise. Marx a formulé ce problème, il est vrai, avec des expressions impropres ; cette valeur typique, prise par lui comme mesure, il l'a présentée comme la *loi* des faits économiques de la société capitaliste. Et c'est, si l'on veut, la loi, mais *dans sa conception*, et non *dans la réalité économique*. Il est évident que nous pouvons concevoir les divergences par rapport à une mesure comme les rébellions de la réalité contre cette mesure, que nous élevons ainsi à la dignité de loi.

Au point de vue formel, il n'y a rien à dire contre cette recherche instituée par Marx. N'est-ce pas un procédé courant de l'analyse scientifique que de considérer un fait, non seulement tel qu'il est donné, mais aussi tel qu'il serait si un de ses facteurs venait à varier, ou de comparer le fait hypothétique avec le fait réel, en étudiant le premier en tant qu'il diffère du second, que l'on tient pour fondamental, ou en étudiant le second, en tant qu'il diffère du premier, pris avec cette même valeur? Si je construisais déductivement les maximes morales qui se développent dans deux groupes sociaux en lutte l'un contre l'autre, et si je montrais en quoi elles diffèrent des maximes morales qui se développent dans un état de paix, je ferais quelque chose d'*analogue* à la recherche de Marx. Et il n'y aurait pas grand mal (mais l'expression ne serait ni heureuse ni précise) à dire, dans un sens figuré : que la *loi* des maximes morales du temps de guerre est la même que celle des maximes du temps de paix, mais adaptée aux conditions nouvelles et transformée de telle sorte qu'elle semble, en définitive, contradictoire à elle-même. Marx, aussi longtemps qu'il reste dans les limites

---

thétique et *typique*. Cette *comparaison elliptique* constitue une des principales difficultés de l'intelligence de l'œuvre de Marx ». Je disais aussi : il est impossible d'arriver aux résultats auxquels Marx est arrivé « si on ne prend pas comme terme de comparaison, comme *type*, une autre valeur (concrète), celle qu'auraient les biens, dont on peut augmenter la quantité par le travail, dans une société où n'existeraient pas les *impedimenta* de la société capitaliste, et où la force de travail ne serait pas une marchandise. » (*Le teorie storiche del prof. Loria*, pp. 15-16 *n*.)

de son hypothèse, procède d'une manière très correcte scientifiquement. L'erreur ne pourrait commencer que lorsque lui ou d'autres viendraient à confondre l'hypothèse avec la réalité, et le mode de concevoir et de juger avec le mode d'être. Aussi longtemps qu'on ne tombe pas dans cette erreur, le procédé ne peut être critiqué.

Mais cette justification formelle ne peut suffire! En procédant d'une façon logiquement correcte, on peut arriver à des résultats sans signification et sans importance, et n'aboutir qu'à de simples jeux d'esprit. Prendre une mesure de comparaison arbitraire, et comparer, et déduire, et établir finalement une série de divergences par rapport à cette mesure : à quoi bon? Ce qu'il nous faut donc justifier, c'est la *mesure elle-même* : c'est-à-dire il faut déterminer la signification et l'importance qu'elle peut avoir pour nous.

Cette question, quoiqu'elle n'ait pas été formulée de cette manière, s'est posée aux critiques de Marx, et beaucoup en ont donné depuis longtemps une solution, en disant que l'égalité de la valeur et du travail est un idéal éthico-social, un *idéal moral*. Mais on ne pourrait rien trouver de plus inexact en soi et de plus éloigné de la pensée de Marx que cette interprétation. De cette prémisse, que la valeur est égale au travail socialement nécessaire, quelle conséquence morale pourrait-on tirer? Si l'on y réfléchit, on n'en pourra tirer *véritablement aucune*. La constatation de ce fait ne nous dit rien sur les besoins des sociétés, et ces besoins rendent nécessaire telle ou telle organisation éthico-juridique de la propriété et du mode de répartition. La valeur pourra bien être égale au travail, et cependant des conditions historiques spéciales pourront rendre nécessaire une société divisée en castes ou en classes, divisée en gouvernants et en gouvernés, en maîtres et en sujets, avec, comme conséquence, une répartition inégale des produits du travail. La valeur sera bien égale au travail, mais, même en admettant que des conditions historiques nouvelles rendent possibles la disparition de la société basée sur la division en classes et l'avènement de la société communiste, et même en admettant que, dans cette société, la répartition puisse se faire d'après la quantité de travail fournie par chacun, cette répartition ne serait pas une conséquence de l'égalité constatée entre la valeur et le travail, mais la suite d'une mesure qu'auraient fait admettre des raisons spéciales d'opportunité sociale (1). Et on ne peut pas dire non plus que cette égalité contient

(1) Faisant une hypothèse de ce genre, Marx voyait nettement que, dans ce cas, « le temps de travail jouerait ainsi un *double* rôle; d'un côté, comme

en elle-même un idéal de justice parfaite (même s'il n'est pas réalisable), parce que le critérium du juste n'a aucun rapport avec les différences, souvent purement naturelles, qu'il y a entre la capacité à faire un travail social plus ou moins grand et à produire une valeur plus ou moins grande. De l'égalité de la valeur et du travail on ne peut donc tirer ni une maxime de justice abstraite, ni une maxime d'opportunité sociale. Ces deux maximes ne peuvent trouver leur fondement que dans des ordres de considération absolument différents de la considération d'une simple égalité économique.

M. Sombart n'est pas tombé dans cette confusion vulgaire, et il a plus justement cherché la signification de la mesure posée par Marx dans les profondeurs de la société elle-même et en dehors de nos jugements moraux ou de nos jugements esthétiques. Il dit que le travail est *le fait économique objectivement le plus important*, et que la valeur, dans la pensée de Marx, n'est « que l'expression économique du fait de la force productive sociale du travail, comme fondement de l'existence économique ».

Mais il me semble que cette recherche a été plutôt commencée que terminée, et, si je devais dire de quel côté elle devrait être perfectionnée, je dirais qu'il faudrait chercher à préciser et à éclaircir ce mot *objectif*, qui est vague et métaphorique. Qu'est-ce qu'un fait économiquement objectif? Ce mot n'indique-t-il pas plutôt le pressentiment d'un concept que la vision distincte de ce concept?

J'ajouterai seulement que cette expression d'*objectif* (qui a pour terme corrélatif *subjectif*) ne me semble pas exacte ici. Considérons au contraire, dans une société, uniquement ce qui est proprement vie économique, c'est-à-dire, dans toute la vie sociale, uniquement la *société économique*. Supprimons ensuite, par abstraction, tous les biens dont la quantité ne peut pas être augmentée par le travail. Par une autre abstraction, supprimons toutes les différences de classes, qui peuvent être considérées comme des accidents par rapport au concept général de société économique. Faisons abstraction du mode de distribution de la richesse produite, qui, comme nous l'avons dit, ne peut

---

mesure de la valeur, de l'autre comme mesure de la part individuelle qui revient à chaque producteur dans le travail commun » (*andrerseits dient die Arbeitzeit zugleich als Mass des individuellen Antheils der Producenten an der Gemeinarbeit, und daher auch an dem individuell verzehrbaren Theil des Gemeinprodukts*) : *Das Kapital*, I[4], p. 45, trad. franç., p. 31, col. 2.

être déterminé que par des raisons d'opportunité ou de justice, mais toujours en prenant en considération tout l'ensemble de la vie sociale et non pas uniquement la société économique. Que reste-t-il après avoir fait successivement toutes ces abstractions? Il ne reste plus que *la société économique en tant que société productice* (1). Or, pour cette société sans différenciation de classes, c'est-à-dire pour une société économique comme telle, et dont les seuls biens consistent en produits du travail, que peut être la valeur? Evidemment la somme des efforts, c'est-à-dire la quantité de travail que nécessite la production des différentes catégories de biens. Et, puisqu'il s'agit ici de l'organisme social économique, et non des individus qui le composent, il est naturel que ce travail ne puisse être calculé que par des moyennes, et par suite comme travail *socialement* (je répète qu'il s'agit ici de société) nécessaire.

De sorte qus la valeur-travail nous apparaîtrait comme la valeur propre de la société économique en elle-même, et seulement en tant que productrice de biens dont la quantité peut être augmentée par le travail.

De cette définition on peut tirer le corollaire suivant : *la détermination de la valeur-travail aura une certaine correspondance dans les faits aussi longtemps qu'il y aura une société qui produira des biens au moyen du travail.* Il est évident que dans le pays de Cocagne, cette détermination n'aurait aucune correspondance dans les faits, parce que tous les biens existeraient en quantité supérieure aux besoins; de même, il est évident que cette détermination ne pourrait se réaliser dans une société dont les biens seraient inférieurs aux besoins, mais que le travail ne pourrait augmenter.

Mais l'histoire ne nous fournit jusqu'ici que des sociétés qui, à côté de la jouissance des biens que le travail ne peut augmenter, ont pourvu à la satisfaction de leurs besoins par le travail. De sorte que cette égalité de la valeur et du travail a eu jusqu'ici et aura encore pour un temps indéfini une correspondance dans les faits. Quelle est donc la nature de cette correspondance? Nous n'avons pas admis : 1° qu'il s'agit d'un idéal moral; 2° qu'il s'agit d'une loi empirique; et comme nous avons

---

(1) Cette *société productice* se distingue des *travailleurs* ou ouvriers de notre société capitaliste, qui sont une *classe*, c'est-à-dire une fraction de société économique, et non la société économique générale et abstraite, productrice de biens dont la quantité peut être augmentée par le travail.

conclu que cette égalité est un *fait* (dont Marx se sert ensuite comme d'un type), nous devons dire, et il ne peut y avoir d'autre conclusion : *que c'est un fait qui existe au milieu d'autres faits : c'est-à-dire un fait qui empiriquement nous apparaît comme contrarié, diminué, défiguré par d'autres faits*, comme une force au milieu d'autres forces, qui donne une résultante autre que celle qu'elle donnerait si ces autres forces cessaient d'exister. Ce n'est pas un fait dominant absolu, mais ce n'est pas non plus un fait inexistant et simplement imaginaire (1).

Il faut remarquer encore que dans le cours de l'histoire ce *fait* a subi bien des vicissitudes, c'est-à-dire qu'il a été plus ou moins contrarié; mais il faut ici placer l'observation faite à M. Sombart par Engels : que la manière dont M. Sombart définit la loi de la valeur « ne fait pas ressortir toute l'importance qu'a cette loi pour les stades du développement économique dans lesquels elle domine ». Engels faisait ensuite une excursion dans le domaine de l'histoire économique pour montrer que la loi de la valeur de Marx, c'est-à-dire l'égalité de la valeur avec le travail socialement nécessaire, a *dominé* pendant quelques milliers d'années (2). *Dominé*, c'est trop dire; mais il est exact que les oppositions faites par les autres faits contre cette loi ont été assez peu nombreuses et peu intenses dans le communisme primitif, dans l'économie médiévale et dans l'économie domestique, etc., tandis

(1) On pourrait douter de cette portée générale de la valeur-travail comme s'appliquant à toute société économique productrice dans la pensée de Marx et d'Engels, en se rappelant les nombreux passages dans lesquels tous les deux ont, à plusieurs reprises, affirmé : que dans la société communiste future disparaîtra le critérium de la valeur et que la production sera réglée par l'utilité sociale; cfr. les *Umrisse* d'Engels, de 1844; Marx, *Misère de la philosophie*, 2e édit., Paris, Giard et Brière, 1896, p. 83; Engels, *Antidühring*, p. 335. Mais cela doit être compris dans ce sens que, cette société communiste hypothétique n'étant pas fondée sur l'échange, la fonction de la valeur (d'échange) perdrait, d'après eux, toute importance pratique, mais non dans cet autre sens, que pour la conscience de la société communiste la valeur des biens ne serait plus égale au travail qu'ils coûtent à la société. Bien plus, dans une semblable forme d'organisation économique, la valeur-travail serait la loi économique qui dominerait complètement dans l'appréciation des différents biens produits par le travail. On aurait alors une simplicité d'évaluation, comme celle que Marx décrit dans sa Robinsonnade! : cfr. *Das Kapital*, I, 43; trad. franç., p. 31.

(2) *Devenir social*, novembre 1895, pp. 717 et s.

qu'elles ont atteint leur maximum dans la société basée sur le capital approprié et sur la concurrence mondiale plus ou moins libre, c'est-à-dire dans la société qui produit presque exclusivement des *marchandises* (1).

Marx, donc, en prenant comme *type* l'égalité de la valeur et du travail et en l'appliquant à la société capitaliste, comparait en quelque sorte la société capitaliste à une partie d'elle-même, isolée et élevée au rang d'existence indépendante : il comparait la société capitaliste avec la société économique en elle-même (mais seulement en tant que société productrice). En d'autres termes, il étudiait le *problème social du travail*, et il montrait, par la comparaison implicite qu'il avait faite, *le mode particulier dans lequel ce problème est résolu dans la société capitaliste.* C'est là la justification, non plus *formelle*, mais *réelle* de sa manière de procéder.

Ce n'est que grâce à cette manière de procéder, et à la lumière projetée par le type choisi, que Marx put arriver à découvrir et à définir l'origine sociale du *profit*, c'est-à-dire de la *plus-value*. *Plus-value* n'a pas de sens en économie pure, comme cela résulte de la dénomination elle-même, car une *plus-value* est une *extra-valeur*, et sort, par conséquent, du domaine de l'économie pure. Mais elle a un sens, et n'est pas une idée absurde, comme *concept de différence*, lorsqu'on compare une société économique avec une autre, un fait avec un autre, ou deux hypothèses entre elles (2).

---

(1) Marx, également dans le § 4 du chap. I : *Der Fetischcharakter der Waare und sein Geheimniss* (I[4], pp. 37-50, trad. franç., pp. 28-33), esquissait d'une façon sommaire les autres formes économiques : la société médiévale, l'économie domestique, etc. « Alle Mysticismus der Waarenvelt, all der Zauber und Spuk, welcher Arbeitsprodukte auf Grundlage der Waarenproduktion umnebelt, werschwindet daher sofort, sobald wir zu andern Produktionsformen flüchten » (p. 42, trad. franç., p. 30). La relation entre la valeur et le travail apparaît, dans les organisations économiques moins compliquées, avec plus d'évidence parce qu'elle est moins contrariée et moins obscurcie par d'autres faits.

(2) Je dois faire amende honorable pour une erreur que j'ai commise dans un mémoire antérieur lu devant cette Académie, *Sulla concezione materialistica della storia*, in *Atti*, vol. XXVI (1896), dans lequel (p. 17), tout en indiquant correctement que la plus-value *n'est pas un concept purement économique*, je la définissais inexactement un concept *moral ;* je devais dire, au contraire, comme je le dis maintenant, un *concept de différence*,

Et, c'est encore en partant de cette prémisse qu'il a pu arriver à cette très importante proposition : que les produits du travail dans la société capitaliste ne se vendent qu'exceptionnellement à leur valeur, mais d'ordinaire au-dessus ou au-dessous, et quelquefois avec des écarts très considérables de leur valeur : c'est-à-dire que la valeur ne coïncide pas avec le *prix*. Si, par hypothèse, on changeait tout d'un coup l'organisation de la production capitaliste en production communiste, on assisterait, tout d'un coup, non seulement à ce changement des fortunes des individus qui frappe tant les imaginations, mais encore à un changement beaucoup plus remarquable : le changement de la fortune des choses. Il se formerait alors une échelle des appréciations des produits du travail qui différerait énormément des appréciations actuelles. Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment Marx démontre cette proposition par l'analyse des variations dans la composition du capital dans les différentes industries, c'est-à-dire de la partie du capital constant (machines, etc.) et du capital variable (salaires).

Et c'est de cette manière, c'est-à-dire par la démonstration de l'accroissement continu du capital constant par rapport au capital variable, que Marx établit une autre loi très importante de la société capitaliste, la loi de *la tendance à la baisse du taux du profit*. Le progrès technique, qui, dans une société économique abstraite, s'exprimerait par la diminution du travail nécessaire à produire les mêmes utilités, s'exprime dans la société capitaliste par une baisse graduelle du taux du profit (1). Mais cette section du troisième volume du *Capital* est une des moins achevées de cette œuvre posthume si peu achevée ; et, je me propose d'en faire plus tard un examen critique particutier (2).

---

de sociologie économique ou d'économie appliquée, et non d'économie pure. La morale n'a rien à faire ici, comme elle n'a rien à voir dans toute la recherche de Marx.

(1) *Das Kapital*,, L. III, sect. III, ch. XIII, XIV, XV : *Gesetz des tendentiellen Falls der Profitrate* (vol. III, P. I, pp. 191-249).

(2) Les marxistes devraient se donner pour tâche de débarrasser la pensée de Marx de la forme littéraire qu'il lui a donnée, de réétudier à nouveau et complètement les questions qu'il s'est posées, et de les élaborer avec des formules nouvelles et plus précises, avec de nouveaux développements et de nouvelles illustrations historiques. En cela seulement peut consister le progrès scientifique. Les *exposés*, que l'on a fait du système de Marx, sont sim-

II

LE PROBLÈME DE MARX ET L'ÉCONOMIE PURE (SCIENCE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE).

L'économie marxiste est donc une économie qui étudie la société productrice abstraite, et qui montre les variations que celle-ci affecte dans les diverses organisations économiques sociales. Cette recherche Marx ne l'a faite que pour une seule de ces organisations, pour l'organisation capitaliste, et il s'est contenté de simples indications sur l'économie basée sur l'esclavage, sur le servage, sur le communisme primitif et sur l'économie domestique et naturelle (1).

C'est dans ce sens que Marx et Engels disaient que l'économie, c'est-à-dire l'économie telle qu'ils l'étudiaient, est une *science historique* (2). Mais même sur ce point leur définition n'a pas été aussi heureuse que l'a été leur recherche; nous savons que les recherches de Marx ne sont pas historiques, mais qu'elles sont hypothétiques et abstraites, c'est-à-dire théoriques (3). On pourrait dire plus exactement que ce sont

---

plement *matériels;* ils consistent même parfois, comme celui de M. Aveling, simplement en une série de petits résumés des différents chapitres, plus obscurs par conséquent que l'original lui-même.

(1) « Pour faire d'une manière complète cette critique de l'économie bourgeoise, il ne suffit pas de connaître la forme capitaliste de la production, de l'échange et de la répartition. On doit également étudier, au moins dans leurs traits essentiels, et prendre pour termes de comparaison, les autres formes qui l'ont précédée dans le temps ou qui existent à côté d'elle dans les pays moins développés. Cette recherche et cette comparaison n'ont été faites jusqu'ici, et d'une manière sommaire, que par Marx, et nous devons presque exclusivement à ses recherches ce que nous savons de l'économie théorique pré-bourgeoise » (Engels, *Antidühring*, p. 154). Engels écrivait cela il y a vingt ans; depuis la littérature historico-économique s'est extraordinairement accrue : cependant la recherche historique n'a été que rarement accompagnée de la recherche théorique.

(2) « L'économie politique est essentiellement une science historique » Engels, *loc. cit.*, p. 150.

(3) Il est curieux de constater qu'Engels (dans le passage cité dans l'avant dernière note) dit lui-même très exactement que Marx a fait de la *Theoretische Œkonomie,* tandis que, dans le passage cité dans la dernière note (et qui est extrait du même livre et presque de la même page), il affirme résolument que l'économie au sens marxiste n'est pas autre chose qu'une *science historique!*

des recherches de *sociologie économique*, si le mot de sociologie n'était pas un de ceux dont les sens sont les plus différents et les plus arbitraires.

Si la recherche de Marx est ainsi déterminée, si la loi de la valeur, affirmée par lui, est la loi particulière de la société productice abstraite, qui ne se réalise que partiellement dans les sociétés historiques données et dans d'autres sociétés hypothétiques ou possibles, il semble qu'on peut en conclure clairement et nettement : 1° que l'économie marxiste *n'est pas la science économique générale*; 2° que la valeur-travail *n'est pas le concept général de la valeur*. Une science économique générale peut donc, et même elle doit, vivre et se développer à côté de la recherche marxiste; elle établira un concept de la valeur qu'elle déduira d'hypothèses complètement différentes et plus compréhensives que les hypothèses particulières de Marx. Et si les économistes de l'économie pure, fermés dans leur spécialité, ont le tort de montrer une répulsion intellectuelle étroite pour les recherches de Marx, les marxistes, de leur côté, ont eu le tort de méconnaître un ordre de recherches étranger à leurs études, qu'ils ont déclaré inutile ou même complètement absurde.

C'est là mon opinion, et je déclare franchement que je n'ai jamais pu découvrir d'autre antithèse ou d'autre inimitié entre ces deux ordres de recherches si ce n'est l'antipathie et l'ignorance réciproques de ces deux groupes de savants. Il est vrai qu'on en a fourni parfois une explication politique; mais, tout en ne niant pas que les préoccupations politiques sont souvent des causes d'erreurs théoriques, cette explication ne me semble ni suffisante ni exacte; je me refuse à croire que tout un groupe de savants se laisse dominer aveuglément par des passions étrangères à la science, ou, ce qui est pis encore, qu'il falsifie sciemment sa pensée théorique et qu'il construit des systèmes économiques dans des vues d'opportunité pratique.

En réalité, Marx lui-même n'a jamais eu le temps ou l'occasion de prendre position, pour ainsi dire, à l'égard de l'*économie pure*, des *hédonistes*, des *utilitaires*, de l'*école déductive*, de l'*école autrichienne*, quelque soit le nom que l'on donne à cette école : mais il avait le plus grand mépris pour l'*œconomia vulgaris*, nom sous lequel il désignait les recherches d'économie générale, qui expliquent ce qui, selon lui, n'a pas besoin d'être expliqué et qui laissent sans explication ce qui est le plus difficile et ce qui a le plus d'importance. Engels ne s'en est pas non plus occupé spécialement; mais on peut avoir une idée de sa manière de voir dans sa polémique contre Dühring. Dühring s'efforçait de trouver

une loi générale de la valeur qui pût dominer toutes les formes possibles de l'économie; et Engels ripostait : « Celui qui veut réduire sous une même loi l'économie politique de la Terre de Feu et celle de l'Angleterre moderne, ne peut arriver à autre chose qu'aux lieux communs les plus vulgaires ! » Et il se moquait des vérités dernières, des lois éternelles de la nature, des axiomes tautologiques et vides, auxquels avait abouti, par sa méthode, Dühring (1). Il n'y a ni lois fixes ni lois éternelles : il n'y a donc aucune possibilité de construire une science générale de l'économie pour tous les temps et tous les lieux. — Si Engels avait voulu parler de ceux qui proclament l'éternité et le caractère nécessaire des lois de la société capitaliste, il aurait eu raison, et il aurait battu en brèche un préjugé que l'histoire suffit à démentir, en montrant que le capitalisme est apparu à des époques différentes en succédant à des formes diverses d'organisation économique, ou qu'il a disparu pour être remplacé par d'autres formes. Mais la critique ne portait pas contre Dühring, parce que Dühring ne voulait pas donner comme fixes et éternelles les lois de la société capitaliste, mais bien établir un *concept général de la valeur*, ce qui est toute autre chose; il voulait, en d'autres termes, montrer comment, *au point de vue purement économique*, la société capitaliste s'explique par les mêmes concepts généraux qui expliquent les autres formes d'organisation. Personne, y compris Engels, ne pourra empêcher que cette question soit posée et résolue, parcequ'on ne peut détruire la logique, qui, à côté des faits particuliers, connait les concepts généraux.

Il serait intéressant de rechercher tous les renvois faits par Marx dans son *Capital* à des analyses non faites, et étrangères à son étude, qui sont le terrain sur lequel prennent leur racine les recherches de l'économie pure. Qu'est-ce, par exemple, que le *travail humain abstrait* (*abstrakt menschliche Arbeit*), concept dont Marx se sert comme d'un postulat? Par quel *processus* se fait cette réduction du travail *complexe* au travail *simple*, auquel il fait allusion comme à un fait courant? Et si, dans l'hypothèse de Marx, les *marchandises* apparaissent comme des *concrétions de travail*, ou du *travail cristallisé*, pourquoi, dans une autre hypothèse, tous les biens économiques, et non plus seulement les marchandises, ne pourraient-ils apparaître comme des *concrétions de besoins* ou des *quantités de besoins cristallisés?* — Je lis dans le *Capital* : « Des choses qui, en soi et par soi, ne sont pas des marchandises, par exemple, la conscience,

(1) *Antidühring*, pp. 150, 155.

l'honneur, etc., peuvent être vendues par leurs possesseurs, et ainsi, par leur prix, recevoir la forme de marchandises. L'expression de prix devient ici *imaginaire* comme certaines grandeurs mathémathiques» (1). C'est là encore une difficulté qui est indiquée, mais non résolue. Y a-t-il donc des prix *formels* ou *imaginaires*? Et que sont-ils? A quelles lois obéissent-ils? Sont-ils peut-être comme les mots grecs dans la prosodie latine qui, selon la règle de l'école, *per Ausoniæ fines sine lege vagantur?* C'est à ces questions que répondent les recherches de l'économie pure.

Le philosophe Lange, qui repoussait la loi de la valeur de Marx, qui lui semblait un *accouchement forcé*, un *enfant de la douleur*, parce qu'il la tenait pour impropre, — et en cela il avait raison, — comme loi générale de la valeur, longtemps avant que ne fussent en vogue les recherches d'économie pure, s'orientait vers les solutions qu'elle a données depuis. « Il y a quelques années, — écrivait-il dans son livre sur la *question ouvrière*, — j'ai travaillé moi aussi à une nouvelle théorie de la valeur, qui *devait être en mesure de faire apparaître les cas les plus extrêmes des variations de la valeur comme des cas spéciaux d'une même formule* ». Et tout en ajoutant qu'il n'y était pas arrivé, il indiquait qu'il s'était engagé dans la voie que depuis Jevons a suivie dans sa *Theory of political economy*, publiée en 1871. (2)

Quelques marxistes plus prudents et plus modérés ont pensé que les recherches des hédonistes ne doivent pas être simplement rejetées comme fausses et mal fondées; ils ont alors cherché à les justifier par rapport à la doctrine marxiste, comme si elles étaient une *psychologie économique*, née à côté de l'économie proprement dite. Mais il y a dans cette définition une équivoque étrange. L'économie pure est toute autre chose qu'une psychologie! Et tout d'abord il est difficile de déterminer le sens de ces mots : *psychologie économique*. La science psychologique se divise en science *formelle* et en science *descriptive*. Dans la science formelle ne peuvent trouver place ni le fait économique, ni aucun autre fait psychique ayant un contenu particulier. Dans la science descriptive sont certainement comprises les représentations, les sentiments, les volitions qui ont un contenu économique; mais elles y sont

---

(1) *Das Kapital*, I, p. 67.

(2) F. A. Lange, *Die Arbeiterfrage*, 5e édit., Winterthur, 1894 (la dernière édition publiée par l'auteur est de 1874) : voir p. 332; cfr. p. 248, et p. 124 *n.* la citation de l'ouvrage, alors très peu connu, de Gossen.

telles qu'elles apparaissent dans la réalité, mélangées à d'autres phénomènes psychiques de conteuu différent, et inséparables de ceux-ci. De sorte que la *psychologie économique descriptive* peut être, tout au plus, une délimitation approximative qui prend comme objet de description spéciale le mode de concevoir, de sentir et de désirer des hommes (dans un temps et dans un lieu donnés ou, même en général, comme ils se sont présentés jusqu'ici dans l'histoire) par rapport à quelques catégories de biens, qu'on appelle ordinairement matériels ou économiques, et qu'il faut, en tout cas, spécifier et déterminer. C'est là un domaine plus propre, en vérité, à l'histoire qu'à la science, qui n'y cueille que des généralités vagues et insignifiantes, comme on peut le voir dans la longue étude qu'en fait Wagner dans son Manuel, qui est ce que je connais de plus remarquable dans tout ce qui a été écrit sur cette question et qui est cependant, en soi, si peu remarquable et si peu concluant (1)! Une énumération et une description des différentes tendances des hommes : tendances égoïstes et anti-égoïstes, recherche de l'intérêt personnel et crainte de qui est désavantageux, crainte de la peine et recherche de la récompense, sentiment d'honneur, et crainte de la mésestime et du mépris public, amour de l'activité et haine de l'inertie, sentiment de respect à l'égard de la loi morale, etc., etc., c'est ce que Wagner appelle la *psychologie économique;* il vaudrait mieux dire : « observations de psychologie descriptive qu'on doit avoir présentes à l'esprit quand on étudie les questions pratiques d'économie (2)! »

---

(1) Adolf Wagner, *Grundlegung der politischen Oekonomie*, 3e édition. Leipzig, 1892, vol. I, Livre I, chap. I. *Die wirthschaftliche Natur des Menschen*, pp. 70-137.

(2) Qu'il me soit permis de faire remarquer que, dans ces études, les économistes commettent d'ordinaire une très grave erreur en *faisant coïncider le concept de l' « économique » avec celui de l' « égoïste »*. Mais l'activité économique est une sphère indépendante, à côté de toutes les autres activités humaines, comme la sphère éthique, la sphère esthétique, la sphère logique, etc. Les *biens* moraux et la satisfaction des *besoins* moraux les plus élevés de l'homme, par cela même qu'ils sont des *biens* et des *besoins* rentrent dans la considération économique, mais, d'un autre côté, *seulement en tant que biens et besoins*, et non en tant que *moraux* ou *immoraux*, *égoïstes* ou *altruistes*. De même toute manifestation (par la parole, ou par tout autre moyen d'expression) rentre dans la considération esthétique, mais seulement en tant que *manifestation* et non pas comme *vraie*, *fausse*, *morale*, *immorale*, *utile*,

Mais qu'y a-t-il donc de commun entre la psychologie et l'économie pure? Ces économistes partent du postulat hédoniste, c'est-à-dire de la nature économique même de l'homme, et ils en déduisent les concepts d'*utilité* (utilité *économique*, que M. Pareto a proposé avec raison de désigner du nom spécial d'*ophélimité*, du grec ὠφέλιμος), de *valeur*, etc., etc., toutes les autres lois particulières selon lesquelles l'homme se conduit en tant qu'*homo œconomicus*. Ils font exactement ce que font avec la nature morale les philosophes qui s'occupent d'éthique; avec la nature logique, les philosophes de la logique; etc. Si on acceptait cette définition de *psychologie économique*, il faudrait dire que l'*éthique* est une *psychologie de l'éthique* et la *logique* une *psychologie de la logique!* Et, comme tout ce que nous connaissons passe à travers la psyché humaine, l'*ontologie* serait une *psychologie de l'être*, la *mathématique*, une *psychologie de la mathématique!* Et nous aurions ainsi confondu les choses les plus différentes, et fait une révolution dont on ne comprendrait pas le but. Nous concluons donc que, à y regarder de près et avec attention, il faut convenir que l'économie pure n'est pas une psychologie, mais qu'elle est véritablement la *science générale des faits économiques*.

M. Labriola montre une certaine antipathie, qui ne me semble pas justifiée, à l'égard des économistes de l'économie pure, « qui, — dit-il, — traduisent en *conceptualisme psychologique* la raison du *risque* et d'autres considérations analogues de la pratique commerciale courante ». Et ils ont raison, — peut-on répondre, — parce que l'intelligence veut aussi se rendre compte des raisons du risque et de la pratique commerciale, et les expliquer dans leur mécanisme et dans leur nature. Et de plus *conceptualisme psychologique* : n'est-ce pas là une transaction peu heureuse entre ce que votre intelligence vous dit être l'économie pure (science de concepts), et la définition risquée de *psychologie* que j'ai critiquée plus haut? Le substantif et l'adjectif hurlent ensemble. M. Labriola parle avec dédain de « l'atomisme abstrait » des hédonistes, dans lequel « on ne sait plus ce qu'est l'his-

---

nuisible, etc. Les économistes sont encore sous l'impression de ce fait qu'Adam Smith a écrit une théorie de l'éthique et une théorie de l'économie, et beaucoup ont cru qu'il s'était occupé dans l'une de la théorie des faits *altruistes* et dans l'autre des faits *égoïstes*. Mais, s'il en était ainsi, Adam Smith aurait traité, dans l'une et dans l'autre de ses œuvres fondamentales, de faits de nature éthique, dignes d'approbation ou de désapprobation; et il n'aurait pas été un économiste, mais un moraliste! Étrange conséquence!

toire, et le progrès se résout en une pure apparence » (1). Il ne me semble pas que ce dédain soit justifié, parce que M. Labriola sait bien que dans toutes les sciences abstraites les choses disparaissent, et que leurs éléments seuls sont pris en considération : on ne peut donc pas en faire un reproche spécial à la science éeonomique. Mais si l'*histoire* et le *progrès* sont des faits étrangers à l'étude de l'économie abstraite, ils n'en existent pas moins et ils sont l'objet d'autres élaborations de l'esprit humain ; et c'est là ce qui importe.

Pour ma part, j'accepte la construction économique de l'école hédoniste, l'utilité-ophélimité, le degré final d'utilité, et même l'explication (économique) du profit du capital comme naissant du degré différent d'utilité des biens présents et des biens futurs ! Mais cela ne répond pas au besoin d'une explication que l'on peut appeler *sociologique* du profit du capital ; et cette explication, et toutes les autres explications de cette nature, ne peuvent être trouvées que dans la direction où Marx les a cherchées (2).

III

LE DOMAINE PROPRE DE LA DOCTRINE DU MATÉRIALISME HISTORIQUE.

Si le matérialisme historique veut être une doctrine critiquement

---

(1) *Discorrendo di socialismo e di filosofia*, Lett. VI.

(2) C'est une chose curieuse que, même les économistes de l'économie pure, éprouvent ce besoin d'une autre explication, et cela aboutit chez eux à des affirmations contradictoires et à des difficultés insurmontables. Pantaleoni, *Principi di economia pura*, Florence, Barbèra, 1889, P. III, ch. III, § 3 (pp. 299-302), critique Böhm-Bawerk, et se demande où l'emprunteur du capital peut prendre ce qui servira à payer l'intérêt ! Pareto, *Introd. critica agli Estratti del Capitale del Marx*, trad. ital., Palerme, Sandron, 1894, p. XXX. *n* : « Les phénomènes de la *plus-value* sont en contradiction avec la théorie de Marx, qui détermine la valeur uniquement d'après le travail. *Mais, d'un autre côté, il y a une appropriation du genre de celle que condamne Marx*. Il n'est nullement démontré que cette appropriation est utile afin d'obtenir le maximum hédoniste. *Mais c'est un problème difficile que de trouver le moyen d'éviter cette appropriation.* » Un savant auteur italien a essayé de concilier les vues de l'école hédoniste avec celles de l'école ricardo-marxiste, G. Ricca-Salerno, *La teoria del valore nella storia delle*

acceptable, il ne doit être, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire (1) ni une nouvelle construction *à priori* de philosophie de l'histoire, ni une nouvelle méthode de la pensée historique : elle doit être simplement un *canon* d'interprétation historique. Ce canon conseille de diriger notre intention sur l'infrastructure économique de la société, pour mieux comprendre ses configurations et leurs changements.

Le concept de canon ne devrait soulever aucune difficulté, surtou si l'on n'oublie pas qu'il *ne comporte aucune anticipation sur les résultats*, et qu'il n'est qu'un aide pour les obtenir; il est d'origine tout-à-fait empirique. Quand le critique du texte de la *Comédie* de Dante applique le célèbre canon de Witte : « *la leçon difficile doit être préférée à la leçon facile* », il sait qu'il ne possède qu'un simple instrument, qui peut être utile dans un grand nombre de cas, inutile dans d'autres, et dont l'emploi correct et profitable dépend toujours de sa faculté de discernement. De la même manière et dans le même sens on doit dire que le matérialisme historique est un simple *canon*, bien qu'il soit, en réalité, un canon *extraordinairement suggestif*.

Mais est-ce là le sens où l'entendaient Marx et Engels; est-ce là le mode où l'entendent, d'ordinaire, les marxistes?

Examinons d'abord la première question. La question est difficile et les difficultés nombreuses! La première vient, pour ainsi dire, de l'*état des sources*. La doctrine du matérialisme historique n'existe pas dans un livre classique et définitif pour ses auteurs, dans lequel elle se serait comme incorporée, de façon que la discussion du livre et la discussion de la doctrine puissent ne faire qu'un. Elle est, tout au contraire, disséminée dans une série d'ouvrages, écrits dans le cours d'un demi siècle, à de longs intervalles, et où on en parle le plus souvent d'une manière accidentelle, parfois même elle est simplement sous-entendue ou contenue implicitement. Si l'on voulait mettre d'accord toutes les formules que Marx et Engels en ont donné, on se heurterait à des formules contradictoires qui ne permettraient pas à un interprète prudent et méthodique d'établir ce qu'a été pour eux, en général, le matérialisme historique.

Une autre difficulté vient ensuite de la portée qu'il faut donner à

---

dottrine e dei fatti economici, Roma, 1894 (extr. des *Memorie* dei Lincei, S. V., vol. I, Part. I).

(1) Dans le mémoire déjà cité : *Sulla concezione materialistica della storia* (in *Atti*, de l'Academia Pontaniana, vol. XXVI, 1897).

leurs formules. On n'a jamais jusqu'ici étudié ce qu'on pourrait appeler la *forma mentis* de Marx, avec lequel Engels avait des points de ressemblance par la nature même de son esprit, par imitation et par influence. Marx, comme je l'ai noté ci-dessus, avait une sorte d'horreur pour les recherches d'un intérêt purement scolastique. Assoiffé de la connaissance des *choses*, il s'arrêtait peu aux discussions de *concepts* et aux *formes des concepts*, ce qui allait parfois jusqu'à l'indétermination ou à l'exagération des concepts eux-mêmes. C'est ainsi qu'il nous offre le constraste étrange d'affirmations qui, prises rigoureusement, sont inexactes, et qui nous semblent, et elles le sont en effet, chargées et pleines de vérité. Marx était porté, en somme, vers une espèce de *logique concrète* (1). Faut-il donc comprendre à la lettre ses expressions, et courir le risque de leur donner une valeur autre que celle qu'elles avaient réellement dans la pensée intime de l'écrivain ? ou faut-il les interprêter dans un esprit large, et courir le risque de leur donner une signification théoriqucment plus acceptable, peut être, mais historiquement moins vraie ?

Certes, les œuvres d'un grand nombre de penseurs présentent ces mêmes difficultés, mais elles sont très grandes dans les œuvres de Marx. Et l'interprétation doit aller d'un pas mesuré : faire son travail d'espèces en espèces, de livre en livre, de proposition en proposition, en mettant ces manifestations différentes en relation les unes avec les autres, mais en tenant compte des différences de temps, des circonstances de fait, des impressions fugitives, des habitudes mentales et littéraires ; et elle doit se résigner à reconnaître ce qu'il y a d'incertain, d'inachevé, là où cela est tel, et résister à la tentation d'affirmer et de compléter de son propre fonds. Il se peut, par exemple, comme je le crois pour des raisons diverses, que le sens que j'ai donné ci-dessus au matérialisme historique soit celui-là même où l'entendaient Marx et Engels au fond de leur pensée ; ou tout au moins celui qu'ils auraient accepté comme le leur s'ils avaient eu plus de temps pour de semblables travaux d'élaboration scientifique, et si la critique avait été moins tardive. Mais tout cela importe jusqu'à un certain point

---

(1) Ce n'est pas à tort que le trop critiqué Dühring remarquait que dans les œuvres de Marx on trouve très souvent des expressions « qui paraissent générales sans l'être en réalité » (allgemein aussehen ohne es zu sein) : *Kritische Geschichte der Nationalökonomie und des Socialismus*, Berlin, 1871, p. 527.

à l'interpréte et à l'historien des idées, parce que, pour l'histoire de la science, Marx et Engels, ne sont ni plus ni moins que ce qu'ils sont dans leur œuvre, des personnages réels et non des personnages hypothétiques ou possibles (1).

Mais pour la science en elle-même, et non pour son histoire, même les Marx et les Engels hypothétiques ou possibles ont leur valeur! C'est-à-dire, que ce qu'ils nous importe théoriquement, c'est de comprendre les différents modes *possibles* d'interprétation des questions posées et des solutions acceptées par Marx et Engels, afin de choisir parmi ces dernières, après critique, celles qui nous semblent théoriquement vraies et acceptables. — Quelle a été la position prise par Marx à l'égard de la philosophie de l'histoire de Hégel? en quoi consiste la critique qu'il en a faite? Cette critique est-elle toujours la même dans l'article publié dans les *Deutsch-französische Jahrbücher* de 1844, dans la *Heilige Familie* de 1845, dans la *Misère de la philosophie* de 1847, dans l'appendice au *Manifeste du parti communiste* de 1848, dans la préface de *Zur Kritik* de 1859, et dans la préface à la seconde édition du *Capital* de 1873? Et de même pour les œuvres d'Engels, dans l'*Antidühring*, dans ses articles sur *Feuerbach*, etc.? Marx a-t-il jamais voulu substituer, comme on l'a cru parfois, à l'*idée* hégélienne la *matière*, ou le fait matériel? et quelle relation y avait-il dans son esprit entre le concept de *matériel* et le concept d'*économique*? Et l'explication qu'il a donnée de sa position à l'égard de Hegel: « les idées sont déterminées par les faits et non les faits par les idées », est-elle vraiment une inversion de la vue de Hégel, ou n'est-elle pas plutôt l'inversion de celle des idéologues et des doctrinaires? (2). Ce sont là des questions d'*histoire des*

---

(1) Je crois être d'accord maintenant avec M. Gentile, *Una critica del materialismo storico*, in *Studi storici* de Crivellucci, vol. VI, 1897, pp. 379-423 qui exprime des doutes sur l'interprétation réaliste que j'ai donnée de la pensée de Marx et d'Engels, et sur la méthode même de l'interprétation. Je reconnais volontiers que, dans mes deux précédents travaux, je n'ai pas indiqué le point précis où finit l'interprétation des textes et où commence la partie proprement théorique; cet exposé théorique ne peut d'ailleurs que par conjecture et dans le sens indiqué ci-dessus, être tenu pour conforme à la pensée intime de Marx et d'Engels.

(2) J'avoue n'avoir jamais pu *comprendre*, bien que j'y ai peiné, le sens de ce passage (qui doit être trés clair cependant puisqu'il est si souvent cité et sans commentaires!) de la préface à la seconde édition du *Capital* : « Meine

idées qui seront résolues un jour ou l'autre, si le moment n'est pas encore venu de faire l'histoire d'idées qui sont encore en voie de développement.

Mais si nous laissons de côté cette curiosité historique, il nous faut surtout travailler sur ces idées, pour avancer la connaissance théorique. Comment peut-on justifier scientifiquement le matérialisme historique? C'est à cette question que répondent les recherches critiques, auxquelles j'ai fait allusion, et sur lesquelles je ne veux pas revenir. Mais je donnerai d'autres exemples. Comment faut-il comprendre scientifiquement la *néodialectique* marxiste ? La pensée dernière, exposée par Engels sur ce sujet, me semble être celle-ci : la dialectique est le rythme du développemeent des choses, c'est-à-dire la loi interne des choses dans leur développement. Ce rythme ne se détermine pas *à priori* et par déduction métaphysique, mais au contraire on l'observe et on le constate *à posteriori*; et ce n'est que par suite des observations et des vérifications répétées qui en ont été faites dans les différents domaines de la réalité, qu'on peut supposer que tous les faits se développent par négations et négations de négations (1). La dialectique serait donc la découverte d'une grande loi naturelle, moins vide et moins formelle que la *loi de l'évolution*. Et elle n'aurait rien de commun avec la vieille dialectique hégélienne si ce n'est son nom, qui nous conser-

---

dialektische Methode ist der Grundlage nach von der Hegelschen nicht nur verschieden, sondern ihr direktes Gegentheil. Für Hegel ist *der Denkprocess*, den er sogar unter der Name *Idee* in ein selbständiger Subjekt verwandelt, der Demjurg des Wirklichen, das nur seine aüssere Erscheinung bildet. Bei mir ist umgekehrt *das Ideelle* nichts Anders als das im Menschenkopf umgesetzte und übersetzte Materielle ». (*Das Kapital*, I, p. XVII). Il me semble que l'*Ideelle* de la dernière proposition n'a aucune *relation* avec le *Denkprocess* et avec l'*Idée* hégélienne de l'avant dernière proposition! Cfr. mon mémoire : *Sulla concezione materialistica della storia*, p. 6. Certains ont cru que j'avais voulu par mes objections nier *l'inspiration* hégélienne de Marx. Peut être est-il utile de dire que je me refuse simplement à admettre une *relation logique* entre ces deux théories de l'histoire. Nier l'*inspiration* hégélienne de Marx, ce serait nier l'évidence!

(1) *Antidühring*: p. I, chap. XIII, notamment de la page 138 à 145; ce passage a été traduit en italien dans l'ouvrage récent de M. Labriola. Cfr. *Das Kapital*, I, p. XVII : « Gelingt diess und spiegelt sich nun das Leben des Stoffs ideell wieder, *so mag es aussehen*, als habe man es mit einer Konstruktion a priori zu thun ».

verait le souvenir historique de la façon dont Marx y est parvenu. Mais ce rythme naturel de développement existe-t-il véritablement? La réponse ne peut être demandée qu'à l'observation, à laquelle en appelait déjà Engels pour en affirmer l'existence. Et qu'est-ce qu'une loi qui nous est révélée par l'observation? peut-elle jamais être une loi qui domine les choses d'une manière absolue, ou est-ce une de ces lois, qu'on appelle maintenant des lois de tendance, ou n'est-ce pas plutôt une simple généralisation circonscrite? Et cette représentation du rythme par négation n'est-ce pas par hasard un résidu de vieille méthaphysique, dont il faut nous débarrasser? (1). — C'est là une recherche qui pourra contribuer au progrès de la science.

De la même manière on peut et on doit critiquer d'autres propositions de Marx et d'Engels. Que devons-nous penser de la polémique d'Engels contre Dühring sur le principe de l'histoire : ce principe est-il dans la *force politique* ou dans le *fait économique?* Ne semble t-il pas que cette polémique gardera une valeur particulière contre l'affirmation de Dühring qui disait que *le fait politique est ce qu'il y a d'historiquement fondamental*, mais qu'elle n'a pas en soi cette importance générale qu'elle croit avoir? Qu'on remarque que la thèse d'Engels : « La force protège (*schutzt*), mais ne cause pas (*verursacht*) l'exploitation », pourrait précisément être intervertie dans cette autre : « La force *cause* l'exploitation, mais l'intérêt la *protège* », et cela par suite du principe bien connu de l'interdépendance et de la concurrence des facteurs sociaux.

Et la lutte des classes? Dans quel sens est exacte cette formule générale que l'*histoire est une lutte de classes?* Je serais presque tenté de dire que l'histoire est une lutte de classes : 1° quand il y a des classes; 2° quand elles ont des intérêts antagonistes; 3° quand elles ont conscience de cet antagonisme. Ce qui nous conduirait, en somme, à cette égalité humoristique, que l'histoire est une lutte de classes seulement quand elle est... lutte de classes! En réalité, il est arrivé que les classes

---

(1) Déjà Lange, à propos du *Capital* de Marx, remarquait que la dialectique hégélienne, « le développement par antithèses et conciliations pourrait presque être appelée une *découverte anthropologique*. Seulement, dans l'histoire comme dans la vie de l'individu, le développement par antithèse *ne se fait pas certainement aussi facilement et aussi radicalement, ni avec autant de symétrie, que dans la construction spéculative* ». (*Die Arbeiterfrage*, pp. 248-9).

n'ont pas eu des intérêts antagonistes, et très souvent elles n'en ont pas la conscience, ce que savent bien les socialistes qui s'efforcent, avec des efforts parfois infructueux (avec les paysans, par exemple, ils n'y sont pas encore arrivés jusqu'ici), à la réveiller chez les prolétaires modernes. Quant à la possibilité de la non-existence des classes, les socialistes, qui annoncent cette non-existence pour la société future, doivent tout au moins admettre qu'elle n'est pas une chose intrinsèquement nécessaire au développement historique, parce que, même dans l'avenir, et sans les classes, l'histoire, il faut l'espérer, ne s'arrêtera pas! En un mot, même cette formule particulière, que « l'histoire est une lutte de classes » a la valeur limitée de canon et d'orientation, que nous avons reconnue en général à la conception matérialiste (1).

Mais, — et nous pouvons maintenant répondre à la seconde des deux questions que nous nous étions posées : comment les marxistes entendent-ils le matérialisme historique? — on ne peut pas nier que, dans la littérature marxiste, c'est-à-dire parmi les disciples et les interprètes de Marx, il y a vraiment un *péril métaphysique* contre lequel il faut se garder. Même dans les ouvrages du professeur Labriola on trouve quelques propositions qui ont amené récemment un critique rigoureux et exact à conclure que M. Labriola entend le matérialisme historique dans le sens propre et originaire d'une métaphysique, et de la pire espèce, d'une *métaphysique du contingent* (2) Mais bien que j'ai moi-même, dans un travail antérieur, signalé les propositions et les formules qui me semblaient critiquables dans les ouvrages de M. Labriola, il me semble encore, comme je le croyais alors, qu'elles sont des excroissances superficielles d'une pensée réalistiquement saine; ou, pour rattacher ma pensée aux considérations développées dans les pages précédentes, qu'il a pris en devenant marxiste une allure un peu trop absolue, et, quelquefois une certaine insouciance pour l'élaboration formelle des concepts, qui étonnent un peu chez un ancien disciple de Herbart (3), mais qu'il corrige par ses observations et ses limitations,

(1) Sur les classes *abstraites* de l'économie marxiste et les classes *réelles* et *historiques*, voir quelques observations de M. Sorel, art. cit. du *Journal des Economistes*, p. 229.

(2) G. Gentile, l. c., p. 421, cfr. 400-401.

(3) Sa haine pour ce qu'il appelle la *scolastique* est vraiment excessive; mais elle ne sera pas, même dans cet excès, inopportune, comme une réac-

parfois légèrement contradictoires, toujours heureuses, parce qu'elles nous ramènent sur le terrain réaliste.

M. Labriola, d'ailleurs, a une qualité qui le distingue de tous ceux qui d'ordinaire exposent ou appliquent le matérialisme historique. S'il y a dans ses formules théoriques des côtés qui prêtent le flanc à la critique, quand il fait de l'histoire, quand il s'occupe des faits concrets, il devient prudent et circonspect : *il a, à un degré éminent, le respect de l'histoire*. Et il montre toute sa haine pour les schématismes de toute sorte, là où il s'agit de tirer au clair et d'approfondir des pro cessus déterminés; et il ne se lasse pas d'avertir qu'il n'y pas de « théorie, si bonne et si excellente en soi, qui autorise la connaissance sommaire de chaque histoire particulière » (1).

Il y a dans son dernier livre un long examen de ce que pourrait être une *histoire du christianisme*. M. Labriola critique ceux qui prennent comme objet de l'histoire l'*entité* christianisme, dont on ne sait ni quand ni où il a existé, parce que l'histoire des derniers siècles de Rome nous montre simplement la naissance et la croissance de ce qu'a été l'association chrétienne ou l'église, groupe de faits qui varie avec les variations des conditions historiques. Et il me semble que cette critique de M. Labriola est pleinement exacte, quand on ne veut pas nier (ce que lui même, d'ailleurs, ne nie pas) la justification de ce mode d'exposition historique que, à défaut d'autre mot, j'ai appelé *histoire par concepts* (2), en le distinguant ainsi de l'exposition historique proprement dite, qui est celle de la vie d'un groupe social donné, dans un lieu donné et pour un laps de temps donné. Celui qui fait l'*histoire du christianisme* prétend, en réalité, faire quelque chose de semblable à ce que fait celui qui fait l'histoire de la *littérature*, de la *philosophie*, de l'*art*, c'est-à-dire isoler une masse de faits, qui rentrent dans un concept déterminé, et les disposer par séries chronologiques, sans cependant nier ou méconnaître les racines que ces faits ont dans d'autres faits de la vie, dont ils forment une partie intégrale et intégrante ; il les considère à part pour les étudier de plus près. Mais mal-

---

tion contre les habitudes courantes des purs littérateurs, des simples érudits, des raisonneurs à vide, des jongleurs de la pensée abstraite, et de tous ceux qui perdent le sens de la connexion intime de la science et de la vie.

(1) *Discorrendo di socialismo e di filosofia*, L. IX.

(2) *Intoro alla storia della coltura* (Kulturgeschichte), in *Atti* dell' Accad. Pont., vol. xxv, 1895, p. 8.

heureusement, si la *littérature*, la *philosophie*, l'*art*, etc., sont des concepts déterminés ou déterminables, le christianisme est presque uniquement un drapeau, dont se sont couverts des croyances souvent intrinsèquement très différentes, et, en faisant l'*histoire du christianisme*, on risque souvent de faire proprement l'histoire d'un *nom*, *vide*, *sans sujet !* (1).

Mais que dirait M. Labriola s'il dirigeait sa critique contre cette *histoire de l'origine de la famille*, *de la propriété privée et de l'Etat*, qui est une des plus grosses applications historiques faites par les marxistes : souhaitée par Marx, esquissée par Engels sur les traces des travaux de Morgan, continuée par d'autres !

Dans ce domaine, on n'a pas voulu faire simplement, comme on le pouvait peut-être, un bon et utile *manuel* des faits historiques qui rentrent dans ces trois concepts; mais on a fait une *super-histoire* : une histoire, pour nous servir des expressions même de M. Labriola, de l'*entité* Famille, de l'*entité* Etat, et de l'*entité* Propriété privée, avec un rythme prédéterminé ! Une « histoire de la famille », pour nous en tenir à l'un des trois groupes de faits, ne pourrait être autre chose qu'une énumération des formes particulières prises par la famille chez les différents peuples et dans le cours des temps : une série d'histoires particulières qui se relient dans un concept général. Est-ce cela que nous offrent les théories de Morgan, reprises par Engels, que la critique moderne a maintenant attaquées de tous les côtés ? (2). N'est-on pas arrivé à supposer, comme un stade historique, qu'ont traversé fatalement tous les peuples, ce *matriarcat*, dans lequel on a confondu aussi bien la simple filiation maternelle que la prédominance de la femme dans la famille et celle de la femme dans la société ? N'avons-nous pas entendu les reproches, et même les moqueries des marxistes contre les historiens prudents, qui se refusent à affirmer, dans l'état actuel de la critique des sources, qu'il a existé un communisme primi-

---

(1) « Si on entend par christianisme uniquement l'ensemble des croyances et des espérances sur la destinée humaine » ces croyances, — écrit M. Labriola — « en vérité, varient autant qu'il y a de différence, pour n'en citer qu'une seule, entre le libre-arbitre du catholicisme postérieur au concile de Trente et le déterminisme absolu de Calvin ! » (lett. IX).

(2) Sans citer l'ouvrage, pas assez méthodique, de Westermark, *History of human marriage*, voir, en particulier, le livre de Ernest Grosse, *Die Formen der Familie und die Formen der Wirthschaft*, Freiburg-in-B., 1896.

tif ou un matriarcat chez le peuple hellène? En vérité, il ne me semble pas que, dans toute cette recherche, on ait fait preuve de beaucoup de sagacité critique.

Je voudrais également appeler l'attention de M. Labriola sur une autre confusion, très fréquente, qui se rencontre dans la littérature marxiste; on y confond toujours les formes économiques et les époques économiques. Sous l'influence du positivisme évolutionniste, ces divisions que Marx avait énoncées par à peu près : économie *asiatique*, *antique*, *féodale* et *bourgeoise*, sont devenues quatre *époques* historiques : *communisme*, *économie fondée sur l'esclavage*, *économie fondée sur le servage*, *économie fondée sur le salariat*. Mais l'historiographie moderne, — qui n'est pas, en somme, cette chose superficielle dont parle le commun des marxistes, en s'épargnant ainsi la peine de prendre part à ses difficiles progrès! — sait bien que ce sont là quatre *formes* d'organisation économique, qui se suivent et s'entremêlent dans l'histoire réelle, et qui forment souvent les mélanges et les successions les plus bizarres. Elle connaît un moyen-âge et une féodalité égyptiens, comme elle connaît un moyen-âge et une féodalité helléniques; elle connaît aussi un *néo moyen-âge* allemand, qui a succédé à l'épanouissement bourgeois des villes allemandes d'avant la Réforme et la découverte du Nouveau-Monde; et elle compare volontiers les conditions économiques générales du monde gréco-romain à son apogée avec celles de l'Europe aux XVIe et XVIIe siècles.

A cette conception arbitraire des époques historiques se rattache la conception de la recherche *de la cause* (vous lisez bien : de la cause!) du passage de l'une de ces formes à une autre forme. On recherche, par exemple, *la cause* de l'abolition de l'esclavage, qui devrait, d'ailleurs, être *la même*, qu'il s'agisse du monde gréco-romain ou de l'Amérique moderne; et de même pour le servage, ou pour le communisme primitif, ou pour la forme capitaliste : ces recherches absurdes ont rendu, chez nous, célèbre M. Loria, le découvreur perpétuel de la cause unique, qui ne sait d'ailleurs pas bien lui-même si c'est la terre, la population, ou je ne sais quelle autre chose. Et cependant, il serait facile de se persuader (il suffirait pour cela de lire, avec un peu d'attention, des livres d'histoire!) que le passage d'une forme à une autre forme, économique ou, en général, sociale, n'est pas l'effet d'une *cause unique*, ni même *d'un groupe de causes toujours les mêmes*; mais cela arrive par l'effet de causes et de circonstances qu'il faut examiner à chaque fois, parce qu'elles varient, d'ordinaire, à chaque fois. La mort est toujours la mort, mais on meurt de tant de maladies!

Mais cela suffit sur ce point. Qu'il me soit permis de terminer ce paragraphe en indiquant une question que M. Labriola pose, lui aussi, dans son livre récent, et qu'il rattache à la critique du matérialisme historique.

M. Labriola distingue entre le matérialisme historique en tant qu'interprétation historique, et en tant que conception générale de la vie et du monde (Lebens und Weltanschauung). Il se demande : quelle est la *philosophie immanente* du matérialisme historique? et, après quelques observations, il conclut : que cette philosophie est la *tendance au monisme*, une tendance *formelle*.

Je me permets de faire remarquer que, si dans la dénomination de *matérialisme historique* on met *deux choses différentes*, c'est-à-dire : 1° un procédé d'interprétation historique; et 2° une conception déterminée de la vie et du monde, il est naturel que l'on retrouve en elle une philosophie, et même une philosophie avec une tendance au monisme, parce que... parce qu'elle y a été mise tout d'abord! Quel lien intime y a-t-il entre ces deux ordres de pensée? peut-être un lien *logique* et de *cohérence mentale*? Pour ma part, j'avoue ne pas arriver à le voir. Je vois, au contraire, que M. Labriola, cette fois, nous expose simplement, *à propos* du matérialisme historique, ce qu'il croit être l'orientation nécessaire de la pensée moderne sur les questions ontologiques; ou ce qui, selon lui, doit être l'attitude de la conscience socialiste à l'égard des conceptions optimistes ou pessimistes, et ainsi de suite. Je crois, en un mot, que ce n'est pas là une *recherche* qui découvre la conception philosophique qui est au fond du matérialisme historique, mais simplement une *digression*, intéressante et importante, d'ailleurs. Et combien d'autres vues et d'autres impressions et d'autres sentiments très importants se trouvent dans la conscience socialiste! Mais pourquoi baptiser ce complexus de faits nouveaux du nom de *matérialisme historique*, qui a déjà le sens bien déterminé d'une interprétation historique? N'est-ce pas le but du savant de distinguer et d'analyser ce qui se présente comme un dans la réalité empirique et dans la conscience commune?

(*A suivre*). BENEDETTO CROCE.

La municipalisation du sol dans les grandes villes (1).

III

Nous avons vu, dans les deux premières parties de cette étude, comment, dans les grandes villes en progrès, la rente du sol augmente sans cesse, à mesure que les campagnes se dépeuplent et que les hommes s'amassent dans de grandes et monstrueuses agglomérations, et comment se fait, fatalement, l'asservissement des grandes masses de travailleurs au service d'un petit nombre d'individus, détenteurs du sol sur lequel se développe la plus grande partie de l'intense activité industrielle, commerciale et scientifique de notre époque. La classe des propriétaires parvient à attirer à elle les meilleurs fruits de la civilisation moderne, au moyen du mécanisme subtil de la rente du monopole du sol des villes, rente qui s'accroît nécessairement, grâce à des causes universelles et sociales. La grandeur même de ce profit immérité la pousse à l'augmenter toujours davantage, en négligeant les devoirs imposés par l'hygiène et par la santé publiques, en corrompant les administrations urbaines pour obtenir l'exonération des impôts.

Quand un organe est devenu inutile et dangereux, son extirpation pacifique ou violente est inévitable; lorsque la concession d'un monopole à une classe déterminée n'a plus sa justification dans des raisons d'ordre économique et social, sa décadence ou sa disparition finale peuvent être reculées, par les artifices de la force et du raisonnement, pour quelques années encore, mais pour quelques années seulement. La courbe splendidement ascendante de la valeur du quart d'acre de Chicago, exemple typique d'un processus qui s'accomplit avec une

---

(1) Voir le numéro de janvier du *Devenir Social.*

force irrésistible dans toutes les grandes cités modernes, a démontré que la valeur du sol à bâtir est due à l'augmentation de la population et à l'intensification de la vie économique ; mais les motifs qui pouvaient peut-être conseiller l'attribution de cette rente à une classe spéciale d'individus venant à manquer, lorsqu'il est prouvé que l'appropriation privée du sol urbain engendre des maux et des inconvénients très graves, une seule conclusion se présente avec une évidence instinctive à qui ne ferme pas les yeux à la lumière des faits : dès maintenant, il est possible et utile d'attribuer à la société entière la jouissance de la rente annuelle du sol dans les villes en progrès.

L'attribution peut se faire de différentes manières. La confiscation par l'État, sans aucune compensation aux propriétaires a l'inconvénient grave d'éveiller l'aversion de tous ceux qui possèdent quelque chose, et qui craignent que l'État, alléché par la première expérience, veuille procéder de la même façon à l'égard de toutes les autres formes de la propriété privée. Elle ne serait possible que si cette mesure faisait partie d'un plan général de reconstitution de la société. Ce n'est qu'au moment de la socialisation de toutes les industries et de toutes les formes de propriété qu'il serait possible de confisquer, sans compensation aucune, la rente foncière urbaine. Jusque-là, les expropriés pourraient toujours s'élever, et avec raison, contre l'injustice d'une mesure qui les frappe seuls durement, et qui laisse indemnes les propriétaires d'autres formes de richesses, peut être tout aussi illégitimement acquises que la propriété du sol. Il ne résulte pas nécessairement de là, que ceux qui ne croient pas à la socialisation de tous les moyens de production et de travail, ou qui ne croient pas que son avènement soit proche, doivent renoncer à tout espoir d'attribuer à la société les fruits opimes de la rente immobilière. Pour celui qui se propose un but pratique immédiat, et non la palingénésie de la société, il existe d'autres moyens, par lesquels, sûrement et doucement, on peut arriver au même but, en améliorant considérablement les finances municipales.

Les tentatives de réforme des impôts, qui ont été faites dans ces derniers temps, ont eu un double caractère : l'attribution à l'État des impôts directs sur l'ensemble du revenu, et l'attribution aux groupes politiques locaux de l'impôt sur la richesse immobilière. On peut donner de multiples raisons pour justifier cette tendance. Les organes de l'État sont plus aptes à découvrir l'ensemble du revenu de chaque individu ou de chaque société ; le montant du revenu dépend du degré plus ou moins grand de perfection et d'honnêteté de l'administration

de la chose publique, de la sécurité et de la justice. Les citoyens forment un tout avec l'État, et ont le devoir de contribuer à l'administration publique par une partie de leur revenu, sous forme proportionnelle ou progressive, selon le système adopté.

La propriété immobilière, au contraire, a des relations très étroites avec les groupes politiques locaux : elle augmente ou diminue de valeur par suite de l'accroissement ou de la diminution de la population sur un point déterminé, par l'ouverture de nouvelles voies de communication, par suite des travaux publics entrepris par les communes, et elle forme ainsi la base d'imposition la meilleure pour les groupes politiques locaux (1).

La commune peut frapper la propriété immobilière, sans que celle-ci émigre dans les pays où les impôts sont moins élevés ; il est très facile au capital mobilier de se soustraire aux impôts établis dans une commune déterminée, en se réfugiant dans les bourgs voisins qui, pour attirer à eux des richesses et des industries nouvelles, essaient, à qui mieux mieux, de diminuer le poids des impôts. L'État n'a aucune de ces craintes, lorsqu'il s'agit de frapper toutes les formes du revenu, même mobilier, d'autant plus qu'actuellement tous les États ont des impôts assis sur le revenu ; on trouverait difficilement un État riche, qui consentirait à abolir tous les impôts directs sur le capital mobilier pour attirer à lui le capital étranger, et celui-ci n'a pas un mobile suffisant, pour s'expatrier en grandes masses, dans le seul désir de fuir les impôts. L'émigration des capitaux mobiliers est facile et fréquente de ville à ville, des villes aux campagnes, si l'on songe que leur transfert peut n'être qu'apparent, comme suite du changement de domicile du titulaire, mais il ne l'est pas d'un État dans un autre État.

L'attribution des impôts directs sur l'ensemble du revenu à l'État et sur les propriétés immobilières aux groupes politiques locaux satisfait à ces règles fondamentales d'un système rationnel d'impôts.

L'imposition exclusive de la propriété réelle par les communes n'a pas seulement pour but d'adapter l'impôt à la matière imposable, mais elle peut être aussi la suite de mesures de politique distributive. Les communes, notamment les grandes villes, peuvent se servir de l'impôt sur la propriété réelle, reconnue par tout le monde comme très adaptée à leur nature, comme d'un moyen pour absorber une

---

(1) Cfr. G. Alessio. *La Riforma dei tributi locali* (*Giornale degli Economisti*. Mai 1896, pp. 452-54).

partie de la rente du sol et pour attribuer à la société la jouissance d'une valeur créée par la société.

La dévolution de l'impôt foncier aux communes et aux groupes politiques locaux et sa transformation en impôt sur la rente du sol sont les deux points d'appui de toute réforme d'impôt vraiment sérieuse et efficace. La transformation ne pourra pourtant pas se faire partout et dans la même mesure. Dans les petits villages et dans les villes à population stationnaire, le loyer des logements ne rémunère que faiblement le capital employé dans la construction des maisons; et, si l'on voulait asseoir l'impôt sur la rente du sol, la matière imposable disparaîtrait. Les désillusions ne seraient pas moindres pour ceux qui voudraient transformer, même dans les campagnes, l'impôt sur la propriété réelle en impôt sur la rente agricole. La concurrence transatlantique, les communications rapides grâce à la vapeur, les perfectionnements techniques, l'accumulation de grands capitaux dans la terre, ont miné, dans ce dernier quart de siècle, le piédestal antique de la terre; ils ont diminué le revenu du sol, et converti le revenu agricole en une rémunération parfois mesquine du capital incorporé dans le sol. L'État qui, par amour des belles lignes uniformes, voudrait frapper la rente agricole, mettrait de nombreuses communes dans de fâcheuses impasses, et supprimerait peut-être toutes les sources du revenu. Toute institution doit être modifiée avec le changement du moyen sur lequel elle opère. Dans les conditions actuelles de l'économie, l'impôt sur la rente ne peut se substituer aux autres impôts que dans les grandes villes en progrès. Ici, il peut avoir pour but non seulement de procurer à la commune ce dont elle a besoin annuellement, mais il peut servir à d'autres buts de politique sociale. Le nouvel impôt devra frapper uniquement la valeur du terrain, sans tenir compte des constructions. Dans les maisons situées au centre de la ville, la valeur du sol est une partie importante de la valeur de la maison et du sol; sur un million de francs, 500,000 peuvent représenter la valeur du sol; l'impôt devra être de 4 ou 5 0/0 (c'est-à-dire égal au taux courant de l'intérêt des capitaux immobiliers), sur la valeur du sol, de façon à absorber complètement cette partie de la rente qui est due au monopole pur et simple du terrain urbain. Pour les maisons situées à la périphérie, au contraire, la valeur du sol constitue une partie beaucoup inférieure à la valeur de la maison; sur un million de francs, peut-être 200,000 suffisent pour représenter la valeur du sol. Ici aussi, le nouvel impôt devra absorber complètement l'intérêt annuel, mais il est évident que le poids de l'impôt ne sera pas uni-

forme pour toutes les maisons, mais qu'il augmentera graduellement, au fur et à mesure qu'augmente la valeur du terrain, et que le monopole des propriétaires du terrain devient plus aigu. Non seulement la valeur du sol bâti devra être frappée, mais aussi la valeur du sol nu, qui est la source, comme nous l'avons démontré plus haut, pour ses propriétaires oisifs, de rentes aussi élevées, sous la forme d'une augmentation graduelle de la valeur, que celles du terrain bâti. Pour ne pas occasionner des perturbations trop fortes et trop soudaines, on peut introduire petit à petit le nouvel impôt, en augmentant, par exemple, graduellement, en vingt ans, l'aliquote de 1 à 4 ou 5 0/0 de la valeur-capital du sol, de telle sorte que les propriétaires puissent s'habituer à l'idée de leur expropriation graduelle. Il sera peut-être opportun de laisser une partie de la rente du sol au propriétaire, comme compensation du travail accompli par lui pour toucher les loyers et en verser le montant à la commune à titre d'impôt. On pourra peut-être objecter que les constructions resteront ainsi exemptes d'impôts; mais cela n'est pas, parce que les maisons, comme toute autre source de revenu, devront être soumises à l'impôt général sur le revenu au bénéfice de l'État.

Avec un simple changement dans le système d'impôt, les villes parviendront à s'emparer de la rente du sol des grandes villes, rente destinée à croître tant que durera l'immigration actuelle des campagnes dans les grands centres industriels, commerciaux et intellectuels (1).

---

(1) Le premier qui a exposé en Italie un plan organique d'impôt sur la rente urbaine immobilière est le professeur E. Masè-Dari, dans *Le teorie terriere di Enrico George,* introduction à sa traduction des *Problèmes sociaux* de H. George. Turin, 1895, pp. 79 et 82, et dans son ouvrage *La imposta progressiva. Indagini di storia e d'economia della finanza.* Turin, 1897, pp. 680-98. On trouve également dans ce volume l'exposé du projet de M. R. Eberstadt, publié dans le numéro de décembre 1893 des *Preussische Jahrbücher*; ce projet a pour objet de frapper la plus-value du sol urbain à bâtir. Quelques indications sur l'imposition de la valeur du sol dans les grandes villes se trouvent déjà dans un livre intéressant, publié à Rome, en 1891, par Garlanda, sous le titre : *La Nuova Democrazia Americana,* pages 148-49, et, auparavant, en anglais, sans nom d'auteur, sous le titre de : *Greater America hits and hints,* by a Foreigner Resident, New-York, 1887. Pour la bibliographie et l'exposé complet des théories sur la nationalisation du sol en général, *cfr.* l'*introduction,* déjà citée, de M. Masè-Dari aux *Problemi sociali,* de George; S. Cognetti de Martiis, *Socialismo Americano,*

Nous ne pouvons rechercher ici si les impôts qui frappent les propriétaires du sol peuvent être transférés à d'autres classes de personnes et, notamment, aux locataires, en se transformant en impôts de consommation. On ne peut nier que, même si ce phénomène devait se réaliser entièrement, on serait parvenu à remplacer les systèmes actuels des impôts de consommation profondément injustes, là où ils existent encore, comme en Italie et en France, et les impôts illusoires mal établis sur le capital aux États-unis, en un système d'impôts gradués progressifs sur les revenus selon la fortune des citoyens.

Dans les quartiers pauvres, où la valeur du sol est petite, comparée à la valeur des constructions, petits aussi seraient les impôts payés par les locataires, et l'impôt payé à la ville augmenterait petit à petit, au fur et à mesure que la valeur du sol s'élève comparativement à la valeur des maisons et qu'augmente la richesse de ceux qui les habitent, ou qui s'en servent pour leur industrie ou leur commerce. Mais il est évident qu'il est fort difficile de vérifier la transfert de l'impôt sur la rente de la classe des propriétaires à la classe des locataires. Nous avons dit plus haut que l'impôt sur la rente du sol à bâtir ne peut être proposé que pour les villes en progrès dont la population et les richesses sont sujettes à une loi d'augmentation rapide et plus ou moins continue. Dans des villes où l'esprit d'entreprise est très actif, l'absorption de la rente par la société ne décourage pas l'activité des entrepreneurs, mais l'aiguise en

---

4e partie : *Socialismo scientifico*, vol. IX de la troisième série de la *Biblioteca dell' Economista*. — G. Ricca Salerno, *La nazionalizzazione della terra e le riforme sociali* (*Nuova Antologia*, 1893, 1er décembre). — Achille Loria, *La nazionalizzazione della terra*, dans le volume *La proprietà fondiaria e la questione sociale*, Padoue, 1897 et son étude sur Henri George dans la *Nuova Antologia* du 1er décembre 1897. Parmi les écrivains de langue italienne sur la nationalisation du sol, avant le grand succès des théories de George, il faut rappeler : Ursianu Valerian, dans sa *Lotta pel Diritto alla terra attraverso i principali sistemi politici*. Rome, Artero, 1878; et A. Loria, dans *La Rendita fondiara e la sua elisione naturale*. Milan, 1880, pp. 181-96, 479. Un projet très précis d'impôt sur la rente du sol pour tout le grand duché de Bade (campagnes, villages et villes) a été exposé dans un petit livre, plein de statistiques intéressantes de Julius Emele, *Ein Beispiel über Einführung und Erträgniss der Grundrentsteuer, dargestellt an den Verhältnissen des Grossherzogtums Badens*. Karlsruhe, G. Braun, 1898. Le présent article était déjà terminé lorsque ce volume a paru.

faisant cesser la spéculation foncière qui garde non bâtis de grands espaces de terrains dans le but d'en accélérer la hausse. L'imposition d'une taxe sur la rente produira dans une ville en progrès un double effet. Les propriétaires de maisons tâcheront de rejeter l'impôt sur les locataires, et ils y parviendront lorsque les revenus de ceux-ci le permettront et qu'il ne sera pas possible de chercher ailleurs des habitations, les maisons déjà existantes étant toutes occupées. En même temps l'impôt sur la rente des terrains non bâtis ayant pour effet d'en faire diminuer la valeur en proportion de l'élévation de l'impôt, cela excitera les propriétaires et à construire des maisons pour ne pas payer un impôt sans tirer aucun profit (1).

Les constructeurs de maisons neuves essaieront d'attirer à eux les locataires en se contentant du remboursement des impôts et d'un intétérêt pour le capital employé, plus une petite somme pour l'amortissement et la prime d'assurance contre les risques. La concurrence des maisons neuves amènera les propriétaires des maisons anciennes à des prétentions plus modestes; ils devront baisser les loyers, artificiellement élevés après l'application de l'impôt sur la rente, qui frappera ainsi en définitive la classe des propriétaires (2).

La substitution de l'impôt sur la rente du sol à d'autres impôts

---

(1) Une preuve de la justesse des prévisions que nous exposons est dans le fait suivant qui se rapporte à la ville de Détroit dans la Michigan. De 1884 à 1892-93 le rapport du nombre des propriétaires à la population est passé du 10,80 au 15 0/0. L'augmentation la plus grande s'est manifestée chez les petits propriétaires, au-dessous de 1,000 dollars: de 3,310 à 13,771, c'est-à-dire de 316 0/0. L'explication de ce fait est dans l'agitation entretenue avec constance, spécialement par le journal *Detroit Evening News*, pour une réforme dans la manière d'imposer les terrains. Il fut beaucoup fait pour mettre sur le même pied le terrain non bâti et le terrain bâti. Par conséquent, et comme on pouvait le prévoir, beaucoup de lots non bâtis vacants furent jetés sur le marché, à peu près 60 mille, de 1889 à 1891, et ainsi a été démontrée l'exactitude de ce que nous disons dans notre étude sur l'efficacité probable d'un impôt sur la valeur de la terre. Cfr. *Ninth Annual Report of the Bureau of Labor and industrial Statistics of the State of Michigan*. Lansing, 1892, pp. 220-237.

(2) Pour compléter notre rapide résumé de l'incidence de l'impôt sur la rente il faut lire la *Teoria della traslazione dei tributi* du prof. M. Pantaleoni, Rome, 1882, pp. 203-39, et la *Imposta progressiva*, du prof. E. Masè-Dari, Turin. 1897, p. 684.

n'est ni chose nouvelle ni chose qui ne fut jamais tentée. On l'a appliqué, et le résultat en fut excellent, dans la Nouvelle-Zélande. La jeune colonie, déjà célèbre par ses expériences sociales, profondément innovatrices, a appliqué la première, quoique avec mesure, la *single tax*, desideratum de l'école de Henri George. Dans la Nouvelle Zélande comme aux Etats-Unis, il y avait un impôt général sur la propriété et on y constatait les mêmes effets. La classe des capitalistes s'était emparée du pouvoir, et s'en servait pour se soustraire au juste paiement des impôts. La dépression très grande due à des spéculations excessives, financières, foncières et sur les chemins de fer, fit naître dans la population ouvrière un grand mécontentement et le désir de porter un remède à ces maux. L'écho de toutes les réclamations et l'âme du mouvement fut M. Ballance, le premier ministre de la colonie. Depuis 1891 de nombreuses lois sociales ont été votées, qui placent la Nouvelle-Zélande à l'avant-garde des pays modernes. Parmi les nouvelles lois la place d'honneur appartient aux *Land and Income Assessments Acts*, de 1891 à 1892 (1). La matière imposable est double : d'un côté ont été frappés, avec tarif progressif, tous les revenus supérieurs à 300 livres sterling par an, provenant du commerce, des traitements ou salaires ; de l'autre la terre est sujette à l'impôt selon sa valeur en capital. L'impôt se divise en impôt ordinaire et en impôt graduel. L'impôt ordinaire frappe la valeur intégrale de la terre dans la mesure de 1 d. par livre sterling ; on déduit de la valeur du terrain la valeur de toutes les améliorations et des dettes garanties par hypothèque. De plus, lorsque la valeur en capital d'un terrain, d'où sont déduites les améliorations et les dettes hypothécaires, ne dépasse pas 1,500 livres, une somme de 500 livres reste exempte d'impôts ; lorsque la valeur se maintient entre 1,500 et 2,500 livres, la somme de 500 livres, exempte d'impôts, diminue de 1 livre pour toute augmentation de 2 £ de la valeur en capital. Les dettes hypothécaires sont à leur tour frappées par l'impôt foncier ordinaire, perçu directement chez les créanciers ; il n'est accordé aucune déduction, excepté lorsque, par dépréciation du terrain hypothéqué ou par d'autres causes, sa valeur a diminué. En outre, lorsque le propriétaire d'un terrain ou d'une créance

---

(1) *The Land and Income Assessment Act of 1891 and 1892* together with the regulations made thereunder, published in classified form by authority of Mr. C. M. Crombie, Commissioner of Taxes. Wellington, George Didsbury, 1892.

hypothécaire, dont le revenu n'est pas supérieur à 200 £ annuelles, devient incapable, soit à cause de son grand âge, de maladie ou autres causes, d'obtenir des profits industriels ou autres, il pourra lui être accordé une exemption ultérieure jusqu'à 2,000 £, pourvu qu'il soit prouvé que le paiement entier des impôts serait pour lui un poids insupportable.

L'impôt graduel frappe tous les terrains dont la valeur, en déduisant les améliorations que l'on y a faites, mais non pas les dettes hypothécaires, dépasse 5,000 £. L'aliquote hausse de 1 d. 1/8 pour les terrains d'une valeur de 5,000 à 10,000 £, par des augmentations successives de 1/8 de penny jusqu'à un maximum de 2 d. par livre sterling sur les valeurs de 210,000 livres et au-delà. Un impôt additionnel de 20 0/0 est payé par les individus qui ont été absents de la colonie pendant plus de trois ans. Les évaluations se font tous les ans à la requête du propriétaire ou du commissaire des impôts. Le propriétaire qui croit l'estimation officielle trop élevée, peut obliger le commissaire à la réduire à la somme qu'il indique lui-même ou à acheter la terre au même prix. Si le commissaire croit qu'un terrain a été évalué au-dessous de sa valeur il peut inviter le propriétaire à accepter une nouvelle et plus forte évaluation; en cas de refus, il peut acheter le terrain en payant le prix en capital indiqué par le propriétaire avec une augmentation de 10 0/0.

Quelles ont été les conséquences de la transformation radicale du système des impôts dans la Nouvelle Zélande? En 1889, 25,841 personnes payèrent 246,268 livres sterling et 486 sociétés payèrent 107,905 livres pour les impôts sur la propriété, ensemble 354,167 livres. Sous le nouveau régime, le produit de la *land and income tax* a toujours été en augmentant, et en 1894-95 on l'évaluait à 200 mille livres pour l'impôt foncier ordinaire, à 79 mille pour l'impôt foncier graduel et à 91 mille pour l'impôt sur les revenus, en tout 370,000 livres. Tandis que le montant de l'impôt a augmenté, le nombre des contribuables a diminué; en 1893, sur 91,000 propriétaires existant dans la Nouvelle Zélande, seuls 13,000 sont soumis à l'impôt sur la terre. Le nouveau système d'impôts n'a pas été une panacée à tous les maux sociaux, mais il a été certainement un progrès bienfaisant. De 1889 à 1892, le nombre des propriétaires dont les terrains valent entre 100 livres et 200,000 livres passa de 84,547 à 91,501, tandis que la valeur des améliorations introduites par eux passait de 84,208,230 livres à 92,371,166 livres, montrant ainsi qu'on avait eu raison d'abolir entièrement l'impôt sur les améliorations. Les travailleurs furent exonérés

de tout impôt, sauf des impôts de douane. Le peuple et la presse ont désormais reconnu les bienfaisants effets du nouveau système; les classes riches et aisées ont eu un peu plus de peine pour l'accepter sans murmurer, quoique la limite de l'exemption soit déjà assez élevée et comprenne en réalité tous les propriétaires cultivateurs et tous les petits et moyens commerçants et individus exerçant des professions libérales. En dehors de cet effet naturel, et que l'on pouvait prévoir, de la répartition plus équitable du poids des impôts qui l'a reversé sur les classes riches, l'impôt sur le revenu foncier a eu aussi un autre effet social, prévu lui aussi et de très grande importance, le fractionnement des grandes propriétés. En 1892, trente deux sociétés possédaient 2,402,752 acres; six d'entre elles possédaient plus de 150,000 acres chacune, c'est-à-dire 1,321,036 acres. La valeur des améliorations effectuées sur ce vaste terrain était de 4,820,349 livres et la valeur du sol était de 3,274,271 livres. Le terrain était conservé dans un but de spéculation, retardant ainsi l'agglomération de la population et l'exploitation du sol. La loi sur les impôts avait, parmi d'autres buts, celui de forcer les grands propriétaires à améliorer, à vendre, ou à subdiviser leurs possessions. En fait, de nombreux grands domaines furent vendus, d'autres furent améliorés et un grand nombre vendus au Gouvernement en vertu des clauses d'achat indiquées plus haut. Jusqu'au mois de mars 1896, vingt huit domaines, s'étendant sur 86,919 acres, furent vendus au Gouvernement au prix de 377,553 livres, plus 11,76 livres pour dépenses d'administration; 133 maisons y sont déjà élevées par les nouveaux colons au nombre de 643; le revenu payé au gouvernement monte au 4,76 0/0 de la somme dépensée pour l'achat. Le procédé de dissolution des grandes propriétés et de subdivision du terrain continue au grand avantage du pays. La prospérité nationale s'est grandement développée après 1892, les produits agricoles se vendent à des prix satisfaisants, les industries manufacturières sont très actives, les salaires augmentent et l'intérêt diminue. Après que le Gouvernement eut commencé ses prêts aux « farmers » à un taux fort bas, l'usure disparut et l'intérêt tomba du 8 au 4 0/0. Les terrains incultes sont rapidement appropriés par de petits propriétaires.

Les bons effets du nouveau système d'impôt amenèrent le Gouvernement à étendre le système de l'impôt sur la valeur du terrain nu aux groupes politiques locaux.

Depuis 1876, ceux-ci tiraient la plus grande partie de leurs revenus d'un impôt supplémentaire sur la propriété; le 10 juillet 1896 fut ap-

prouvé un acte en vertu duquel le 25 0/0 des électeurs d'un district, lorsque le nombre total des électeurs ne dépasse pas 100, le 20 0/0 lorsque les électeurs sont entre 100 et 300, et le 15 0/0 lorsque les électeurs sont plus de 300, peuvent demander au président du bureau des routes et voies de communication du conseil du comté, ou au maire du bourg, de provoquer une élection pour choisir entre l'ancien système des impôts sur les terrains, y compris les améliorations, et le nouveau système des impôts sur le terrain nu. L'application du nouveau système est donc faculfatif, sans cela la loi n'aurait pas été adoptée; les conditions politiques du moment, jointes aux difficultés d'une soi-disant impossibilité d'application, ont exclu en outre les villes de l'action de la loi, quoique par elles on eût peut-être mieux pu juger de ses effets pratiques.

Les bulletins de vote devront être formulés de la façon suivante :

Proposition pour l'adoption de l'acte de 1896 sur l'imposition de la valeur du terrain nu, en excluant les améliorations, dans le district de...

1° Je vote pour la proposition d'imposer le sol sans les améliorations.

2° Je vote contre la proposition.

Trop peu de temps s'est écoulé depuis le jour de l'approbation de la loi pour déterminer jusqu'à quel point le système de l'impôt unique a trouvé bon accueil auprès des groupes politiques locaux de la Nouvelle Zélande et quels en sont ses effets pratiques. Quoiqu'il soit regrettable que les villes soient exclues de cette expérience, car justement notre article a pour sujet l'étude du sol urbain, il est pourtant un fait notable, c'est que, dans la colonie anglaise, l'imposition de la rente du sol acquiert toujours plus de sympathies et se répand peu à peu parmi les groupes politiques locaux (1).

En passant des applications déjà existantes du système d'imposition que nous désirons aux propositions officielles d'adoption, nous sommes

---

(1) Sur les effets des réformes d'impôt dans la Nouvelle Zélande Cf. *New Zealand Official Year-Book*, 1895. Wellington pp. 148 et suiv. *Taxation*, pp. 277-82. *Land and Income Tax* ; 1896, pp. 289, 323 et suivantes et plus spécialement l'intéressant rapport de *Ino D. Connolly*, consul des Etats-Unis à Auckland, daté du 3 septembre 1896, dans le numéro de janvier 1897 des *Consular Reports* américains : *Land Taxation and Labor Laws in New Zealand*, p. 193.

heureux de signaler ici les conclusions auxquelles est arrivé le Bureau du travail de l'Illinois. L'assemblée générale de l'État devra se borner à prendre des précautions afin que le patrimoine de chacun soit équitablement évalué. Il sera du ressort des corps locaux, comtés ou villes, de décider quelle forme de la richesse doit former la base de l'impôt. Le 2 0/0 des votants dans l'avant dernière élection, pourvu que le nombre ne soit pas inférieur à 25, pourra demander aux autorités de la ville ou du comté que l'on soumette au vote la question suivante. L'impôt doit-il frapper uniquement : 1) la valeur de la propriété mobilière, ou bien 2) la valeur de la propriété immobilière y compris les améliorations, ou bien 3) la valeur de la terre à l'exclusion des améliorations, ou bien 4) la valeur de la terre, des améliorations et de la propriété mobilière?

Les promoteurs du vote pourront indiquer quel est le système qu'ils préfèrent; si la moitié plus un des votants l'accepte il devra être appliqué. Le système facultatif tendrait, une fois que les électeurs seraient conscients de leurs intérêts, à favoriser peu à peu et spontanément l'adoption du système indiqué à l'article 3. Lorsque l'application en serait devenue assez générale et que les bienfaisants effets en seraient universellement reconnus, l'impôt sur la valeur du sol, à l'exclusion des améliorations et comprenant dans le mot sol les monopoles naturels, devra être obligatoire et unique (1).

Ainsi, dans les deux grandes et jeunes sections de la race anglo-saxonne, les lois déjà existantes et les propositions officielles de lois nouvelles semblent associer à l'abandon de l'ancien impôt général sur la propriété l'adoption de l'impôt sur la véritable rente du sol. Nous avons démontré comment ce système est applicable aux grandes villes modernes, et, laissant complètement de côté la discussion du problème plus vaste de l'imposition de la rente foncière, nous avons indiqué ses bienfaits en ce qui concerne la rente urbaine.

Les heureuses applications faites dans la Nouvelle Zélande sur un champ bien plus vaste nous font croire que l'impôt sur la rente urbaine devrait être chose aisée.

L'absorption de la rente du monopole du sol urbain par la ville pourra être effectuée dans d'autres formes encore.

---

(1) *Eighth Report*, cit. Pact III. *Evil and Remedies*. Chap. III, *Recommendations by the Bureau. Local option in Taxation* p. 299. *Site Value Taxation* p. 301.

En même temps que l'imposition exclusive de la valeur du sol bâti et à bâtir, on peut établir que les nouvelles maisons pourront être construites seulement après que la ville aura acheté le terrain à bâtir.

L'achat devra s'effectuer au prix courant du marché de sorte que les propriétaires reçoivent une compensation pour les terrains expropriés. Afin d'éviter les manœuvres frauduleuses, la détermination de la valeur du sol devra être confiée à un tribunal arbitral. La ville ne paiera naturellement jamais la valeur artificiellement élevé que la spéculation foncière a donnée maintenant aux terrains à bâtir; l'application de l'impôt sur la rente aura en effet diminué la valeur du sol à bâtir et poussé les propriétaires à accepter avec joie les offres d'achat faites par le seul acheteur : la ville. Les mêmes règles devront être suivies en cas de percement de rues. La municipalité devra acheter le sol aux propriétaires expropriés par suite de travaux d'assainissement, en leur donnant la valeur du marché.

Après avoir acheté le terrain, la municipalité ne devra pas s'en défaire de nouveau, mais elle devra en conserver la propriété et la louer aux enchères au plus offrant, pour de longues périodes, avec l'obligation pour le locataire d'y bâtir des maisons répondant aux prescriptions du bureau municipal des constructions. Au terme de la période de location, le terrain devra revenir avec les constructions à la municipalité sans aucune compensation pour l'entrepreneur. La période devra être assez longue pour que le constructeur de maisons puisse, en tenant compte de l'augmentation naturelle du taux des loyers, amortir le capital employé, payer la rente due à la ville, rembourser ses frais d'entretien et d'assurance, et recevoir un intérêt de son capital et un profit industriel. Le mécanisme de l'enchère fera de telle sorte que le revenu payé à la ville soit minime lorsque le temps de location est court, assez fort lorsque le bail est de longue durée.

A la fin du bail la municipalité remettra de nouveau le terrain et la construction aux enchères, obtenant une augmentation de revenu correspondant à l'augmentation des loyers.

L'accusation de confisquer les capitaux dépensés par l'entrepreneur ne nous induit pas en ligne générale à lui accorder le droit à une compensation à la fin de la période de location. Lorsque celle-ci est assez longue, rien n'est plus facile que de déterminer le taux annuel d'amortissement nécessaire pour se rembourser du capital entier employé et diminuer la rente payée à la ville en proportion de la charge plus lourde.

L'amortissement devenu ainsi obligatoire pour l'entrepreneur du

capital de construction ne sera pas sans avantages. Les maisons n'ont plus maintenant en moyenne une longue vie; M. d'Avenel calcule que les maisons parisiennes ont une moyenne de vingt-cinq années d'existence. Spécialement là où les maisons sont en fer, il est nécessaire de les changer pour les adapter aux besoins nouveaux; et il est nécessaire que des empêchements ne se présentent pas sous la forme de perte irrémédiable du capital employé dans la construction de toute la maison. A la règle générale il ne sera fait d'exception que pour les maisons destinées à la jouissance exclusive et personnelle du constructeur; on pourra lui reconnaître, à la fin de son bail, un droit de préférence sur tous les autres concurrents, à égalité d'offres, et en plus, le droit de déduire du nouveau revenu l'intérêt courant de la valeur du capital des constructions et des améliorations apportées au sol nu.

Le projet n'est pas le rêve fantastique d'un réformateur ardent, mais il est inspiré par la réalité actuelle des pays les plus avancés en richesses et en civilisation. Presque toutes les villes des pays de langue anglaise sont construites, comme je l'ai montré dans mon essai, par des locataires temporaires du sol. Il semble que dans l'imagination des entrepreneurs de maisons la période de quatre-vingt-dix-neuf ans se confonde avec l'indéfini, et il n'est pas nécessaire d'un autre stimulant pour les inciter à dépenser de grandes sommes pour la construction de palais fastueux, si ce n'est la sûreté absolue d'en jouir pendant ce temps déterminé. Le système adopté par les propriétaires anglais est très propre à stimuler la construction des maisons; dans les villes du continent, si un individu veut construire une maison, il doit posséder, outre les capitaux nécessaires pour la construction, des capitaux souvent très grands pour acheter le terrain sur lequel la maison sera construite. Avec ce système des longs baux, le constructeur ne doit pas débourser de suite de grosses sommes et diminuer d'autant les capitaux disponibles pour l'entreprise; mais il s'engage seulement à payer un rente annuelle qu'il déduira des loyers qui lui seront versés par les locataires. Il n'est pas extraordinaire qu'un système aussi favorable aux intérêts des propriétaires, qui s'assurent des augmentations futures de la rente et de toutes les améliorations apportées par d'autres au sol, et aux intérêts des constructeurs qui ne doivent plus immobiliser de fortes sommes dans l'achat du sol, ait trouvé un large et si heureux accueil auprès les peuples de race anglaise. Les propositions faites plus haut ont pour but unique de changer la personne à laquelle est payée la rente; à la place du particulier, la ville touchera les loyers. Rien ne sera changé pour cela dans l'organisation

économique actuelle. Les propriétaires actuels seront expropriés, mais ils recevront la valeur entière du terrain cédé; leur fonction de percepteur de la rente urbaine sera remplie par la ville. L'entrepreneur-constructeur de maisons versera la rente annuelle dans les caisses de la ville, au lieu de la verser dans les mains de l'agent du propriétaire. Il n'y a aucun motif pour croire que la ville doive être un percepteur des rentes plus inhabile ou plus exigeant que des particuliers. L'expérience acquise jusqu'ici à cet égard induit plutôt à croire que la ville peut accomplir ce rôle, à l'avantage de ses propres revenus et de la société tout entière.

La ville de Birmingham, après l'acceptation de l'« Artisans Dwellings Act » de 1895, entreprit l'assainissement d'un de ses plus mauvais quartiers, où grouillait une population misérable de 16,500 personnes, parmi lesquelles le taux de la mortalité atteignait le chiffre très élevé de 53 pour 1,000. La ville avait dépensé, à la fin de 1889, environ un million et demi de £; le revenu des nouvelles maisons et des anciennes s'élevait à 53 mille livres sterling par an. En supposant que la rente n'augmentera pas, les contribuables devront payer pour 30 ans, dont une bonne partie (le projet fut commencé en 1878) est déjà passée, l'intérêt et l'amortissement du capital d'établissement, c'est-à-dire 25,000 livres sterling. Après cette date, la vente du terrain sera absolument gratuit pour la ville de Birmingham. Comme le sol n'en a été loué que pour 80 ans, à l'échéance du contrat de location, la ville obtiendra un énorme revenu en devenant le possesseur de la plus belle de ses rues.

En attendant, la mortalité est déjà descendue à 21 pour 1,000. Birmingham ne s'est pas contentée d'exproprier les possesseurs du sol et de le louer au plus offrant, mais elle s'est faite elle-même l'entrepreneur de petites maisons ouvrières, qui sont toutes louées à un taux modique à des familles ouvrières. On calcule que les loyers obtenus compensent non seulement les frais d'entretien, et paient l'intérêt et l'amortissement du capital employé, mais qu'ils donnent encore une véritable rente de 11 d. par yard carré pour les premières soixante-quinze années (1). Manchester a aussi entrepris l'assainissement de ses

(1) Frédéric Dolman, *Municipalities at work*. 1895. Methuen, p. 10-13. Cfr. aussi : Ricca Salerno, *Collettivismo municipale*, in *Nuova Antologia*, 16 novembre 1897, et R. Bachi, *Le nuove forme della funzione municipale in Inghilterra*. Turin, 1897.

« slums » en expropriant les propriétaires des vieilles maisons dangereuses pour la santé publique. Deux maisons ouvrières isolées ont déjà surgi par son initiative, et la ville espère tirer un profit de son entreprise tout en imposant des loyers modérés aux familles ouvrières (1). Liverpool a construit deux maisons qui ont coûté ensemble 68,077 livres et 16,166 livres. Le revenu brut était respectivement, en 1893, de 2,825 livres et de 807 livres. Si l'on calcule que le taux courant de l'argent en Angleterre est de 3 0/0, on voit que la ville a déjà commencé à jouir d'un « unearned increment » qui affluait autrefois aux coffres-forts des propriétaires des « slums ». Les « lodging-houses » construits par la ville de Glasgow sont une institution hautement humanitaire qui en même temps rapporte. L'excès du revenu sur les dépenses a toujours rétribué largement le capital employé, et le taux du profit n'est pas descendu au-dessous de 4 à 5 0/0. Quoique, par suite d'une crise immobilière qui a duré de 1880 à 1890, les travaux grandioses d'assainissement ne soient pas devenus encore utiles à la ville, huit maisons de logements ouvriers, qui ont occasionné une dépense totale de 30,000 livres, donnent un revenu brut de plus de 4,000 livres et net de 3,000 livres par an (2).

Les exemples donnés démontrent, avec une évidence indiscutable, que, non seulement les villes peuvent être des percepteurs de rente, habiles et intelligents, mais aussi d'heureux constructeurs de maisons spécialement pour la population ouvrière et pauvre, souvent négligée par les entrepreneurs particuliers toujours à la chasse de revenus excessifs. Celui qui se contente de ce résultat peut, avec raison, affirmer que la dévolution aux municipalités de la rente urbaine est non seulement une théorie économiquement juste, mais un fait déjà réalisé, dans le monde économique moderne, à l'avantage présent et futur des villes qui l'ont entrepris.

Quelles seront les conséquences de la municipalisation du revenu urbain? Henri George a fait un tableau imagé et riant de la société future après l'adoption de l'impôt unique sur la rente foncière. La spéculation folle et frénétique sur les terrains cessera, le capital et le

---

(1) Dolman, p. 30. On trouvera de plus longs détails dans le très intéressant chapitre : *Housing of the Working Classes*, dans Robert Donald, *The Municipal Year Book of the united Kingdom for 1898*. London, Lloyd. pp. 406-20.

(2) Dolman, p. 71.

travail pourront se consacrer harmonieusement au développement des énergies fécondes de la nature. « La concurrence ne sera pas comme maintenant unilatérale. A la place des travailleurs luttant les uns contre les autres pour un emploi et baissant les salaires à la limite de l'alimentation physiologique, on aura de nombreux capitalistes qui courront après les ouvriers et leur offriront de justes salaires. Sur le marché du travail ce sera alors présenté le plus formidable des concurrents, un concurrent dont la demande ne cesse pas tant qu'il existe des besoins non satisfaits : la demande du travail même. Les capitalistes devront lutter non seulement les uns contre les autres par suite de l'augmentation des profits et du commerce qui aura une nouvelle vie, mais contre la possibilité acquise par les ouvriers de devenir leurs propres entrepreneurs sur les richesses naturelles, rendues libres pour tous par l'impôt qui abolit le monopole de la terre. L'accès des richesses naturelles devenu libre à tous, le capital ainsi que les améliorations exonéré des impôts, le commerce délivré de toute entrave, le spectacle d'hommes pleins d'énergie et dans l'impossibilité de transformer leur travail dans les choses dont ils ont besoin, disparaîtra, le parasitisme actuel qui paralyse l'industrie cessera; toutes les roues de la production seront mises en mouvement; la demande suivra l'offre et celle-ci se conformera à la demande; le commerce deviendra plus intense dans tous les sens et la richesse augmentera pour tous les hommes ». L'imposition de la rente du sol dans les grandes villes et la municipalisation progressive du terrain à bâtir n'auront certainement pas le pouvoir de produire tous les mirifiques résultats prédits par George. Les crises et le chômage ont de trop profondes racines dans l'économie moderne pour qu'ils puissent être déracinés par une réforme si modeste. Rien n'est plus pernicieux aux idées bonnes et fécondes que leur mélange avec d'apocalyptiques prévisions d'un avenir radieux et d'une transformation sociale radicale, effet d'un remède unique. Les maux qui affligent l'économie moderne sont de caractère et d'intensité très variés : des remèdes opportuns et différents doivent être adoptés prudemment pour en détruire les sources.

L'impôt sur le revenu immobilier des grandes villes aura pour effet de faire disparaître une des plus grandes plaies qui enveniment l'organisation sociale de ces gigantesques agglomérations humaines : la discrimination des impôts en faveur des classes riches et au dommage des classes pauvres.

L'impôt sur la rente du sol fera peser la plus grande partie du poids

des impôts sur la classe sociale qui peut le mieux les supporter et attribuera à la communauté entière une partie croissante de cette richesse qu'elle a créée. Ces deux effets auront une action bienfaisante sur toute l'économie sociale, en mettant un lourd frein aux spéculations sur les terrains et en atténuant les manifestations périodiques des crises immobilières. Le revenu affluant annuellement dans les caisses des villes pourra être destiné à des services intellectuels et civils qui sont tout à fait négligés à l'heure actuelle; beaucoup de services publics pourront être gratuits, ou presque, pour les citoyens.

Pour atteindre ces deux buts la réforme des impôts et l'attribution d'une richesse toujours croissante à son véritable auteur, certaines conditions sont pourtant nécessaires, qui se trouvent rarement réunies ensemble. A Birmingham, la dévolution à la ville de la rente immobilière d'une de ses plus belles rues a suivi l'impulsion d'un homme d'un esprit supérieur, un des hommes d'Etats anglais modernes les plus instruits et les plus prévoyants, M. Chamberlain, aidé par un conseil de négociants et de bourgeois, qui ont cru simplement remplir leur devoir d'administrateurs en assurant à la ville un large revenu, et en détruisant une source continuelle de maladies contagieuses. L'Angleterre est peut être le seul grand État moderne où la classe capitaliste consente à se défaire petit à petit de ses privilèges les plus précieux; chez les autres nations, toutes les classes de propriétaires s'élèvent comme un seul homme pour défendre leurs intérêts. Dans les villes anglaises, les négociants et les industriels n'ont pas craint d'exproprier les propriétaires des terrains, des gazomètres et des installations d'eau potable, et ils ont été aidés et stimulés dans leur initiative par l'opinion publique éclairée et consciente de l'importance qu'ont acquises aujourd'hui les questions sociales. Mais en aucun autre pays on ne trouve un ensemble de conditions aussi propices pour des réformes véritablement saines et fécondes : le respect pour les formes antérieures des vieilles institutions et l'audace qui les dépouille de leur substance intime et n'en laisse subsister que l'enveloppe; l'instruction répandue qui empêche une classe ou un groupe social de se servir de la machine gouvernementale et municipale pour se procurer des faveurs illégales au dommage de la société entière; l'ascension continue et ininterrompue de la classe des travailleurs patiemment organisée et tournée vers la conquêtes des avantages matériels immédiats. C'est seulement par un ensemble extraordinaire de circonstances qu'on a pu avoir ainsi le spectacle étrange d'une nation, où le socialisme est la doctrine d'un petit nombre d'esprits cultivés et où les expériences

socialistes ont eu leur application la plus large et la plus heureuse, où les ouvriers ont très peu de représentants au Parlement et où cependant on trouve la série la plus imposante de lois rigoureusement appliquées pour la protection de la classe des travailleurs.

Dans les pays dans lesquels les classes dirigeantes des propriétaires considèrent l'État et les municipalités comme une excellente machine pour accroître leurs revenus, pour se faire octroyer des monopoles lucratifs, l'avènement de ce qu'on appelle socialisme municipal, et spécialement l'impôt sur la rente immobilière, ne sera possible que lorsque le prolétariat sera devenu une force politique et économique grandiose. Alors, non pas avant, l'impôt sur la rente pourra devenir une réalité; mais alors il sera peut être trop tard. Le détritus d'or que le monopole du sol dépose chaque année dans les écrins des propriétaires aura augmenté dans de telles proportions qu'une expropriation graduelle et une absorption lente, quoique accompagnées d'une compensation, paraîtront chose trop petite, trop futile aux classes qui se seront emparées du pouvoir. Cette même réforme qui, commencée à temps, pourrait conduire, sans secousses et sans dommages imprévus pour les propriétaires actuels, à la municipalisation du sol à bâtir par le savant mécanisme des impôts et par l'amortissement des capitaux employés dans l'achat du sol, se transformera alors en une expropriation violente, qui ne pourra être effectuée qu'après une lutte douloureuse, et ne conduira pas à un résultat utile plus grand que celui que l'on obtiendrait avec les réformes proposées.

LUIGI EINAUDI.

Laboratoire d'Economie politique de l'Université de Turin.

Les bases économiques du Matriarcat (1).

L'extension des moyens de subsistance a augmenté en même temps les travaux de la femme. L'homme est le plus souvent hors de la maison, et lorsqu'il y est, il s'occupe à faire ou à réparer les canots ou les outils, ou bien il demeure à ne rien faire. Tous les travaux domestiques, le soin de la cuisine, l'éducation des enfants, la préparation du poisson, la cueillette des baies et des racines, des coquillages et des oursins sont le travail de la femme. Elle fait aussi les vêtements pour la famille, elle tresse les nattes et elle prépare le cuir, elle soigne le jardin de pommes de terre et de carottes, que l'on a trouvé récemment chez les Tlinkites du Sud et les Haidahs.

Chez les Haidahs, les Tlinkites, comme aussi chez les Konjages (Iles de Kadjak), l'homme acquiert sa femme par de riches présents donnés au père de celle-ci (2) ; chez les Kenais il doit servir le père pendant une année; alors seulement il lui est permis d'amener sa femme chez lui (3). La polygamie est partout permise; mais comme on n'a que rarement les moyens nécessaires pour en acheter plusieurs, les les chefs et les nobles usent seuls de cette permission. Les mariages entre membres de la même phratrie sont énergiquement défendus. Un homme de la phratrie du corbeau ne peut épouser qu'une femme de la phratrie du loup, et inversement. Les enfants appartiennent, sur toutes les côtes du Nord, au totem de la mère. Avec sa femme l'homme reçoit une riche dot qui équivaut souvent chez les Tlinkites aux cadeaux faits par le fiancé (4). Cette dot est nécessaire. Les présents, que le

---

(1) Voir le nº de janvier du *Devenir Social.*

(2) A. Krause, *Die Tlinkit-Indianer*, p. 219.

(3) H. J. Holmberg, *Ethnogr. Skizzen über die Völker des russiscken Amerika,* p. 119.

(4) A. Krause, *Die Tlinkit-Indianer,* p. 220. — H. J. Holmberg, *Ethnographiche Skizzen*, p. 35.

fiancé a donnés à son futur beau-père, sont si élevés (1) qu'il ne reste qu'aux individus riches des moyens suffisants pour fonder une maison. Il ne peut recevoir de son père ce qui lui est nécessaire, car, comme il n'a pu le plus souvent dans ses jeunes années acquérir un patrimoine propre, les cadeaux qu'il a faits au père de sa fiancée lui ont été fournis par son père ; ils sont dans un certain sens sa part d'héritage paternel, qui lui est avancée, comme le dit Wrangell, déjà pendant la vie du père (2). Mais l'Haidah, le Tlinkite ou le Kenai ne peut fonder une maison sans rien. L'Indien du centre de la Californie peut se contenter de quelques instruments de chasse, de peaux, etc., l'Indien des côtes Nord et des îles est habitué à une vie plus élevée, à un certain confort, il se sert de nattes, de couvertures, et de toutes sortes d'ustensiles de cuisine, etc. Il faut donc que le père de la jeune femme fournisse le nécessaire.

La dot donnée à la jeune femme ne devient pas la propriété du mari ; elle reste la propriété personnelle de la femme, le mari n'a qu'un droit de jouissance. Cela résulte tout particulièrement des usages juridiques des Kenais. Non seulement, lorsque le mari a plusieurs femmes, chacune conduit son propre ménage avec ce quelle a apportée, mais ce qu'elle acquiert pendant son mariage lui appartient, et si elle ne peut pas s'entendre avec son mari et si elle l'abandonne avec ses enfants, il doit lui rendre ses biens (3). Chez les Tlinkites la séparation des biens n'est pas aussi nette, cependant elle existe d'une façon rudimentaire. Le Tlinkite doit, lui aussi, lorsqu'il quitte une femme lui remettre sa dot, sans quoi il n'aurait aucun droit à la restitution du cadeau d'achat. Ce n'est que lorsque, aussitôt après le mariage, la dissolution est désirée des deux côtés, qu'il conserve la dot ; elle lui sert de compensation pour les cadeaux remis au beau-père. Mais si la séparation est la suite de l'adultère de la femme, il peut garder la dot, et réclamer ses cadeaux (4).

---

(1) Holmberg, *Ethnogr. Skizzen*, p. 34. — A. Krause, *Die Tlinkit-Indianer*, p. 219.

(2) v. Wrangell, *Statistische und ethnographische Nachrichten*, p. 105.

(3) *Ibid.*, p. 105. « La femme est propriétaire absolue des choses qui lui appartiennent ou qu'elle a acquises, et il arrive assez souvent que l'homme les lui achète ; mais s'il a plusieurs femmes, chacune a son ménage propre, auquel les autres femmes ou les autres membres de la famille ne peuvent porter atteinte ».

(4) A. Krause, *Die Tlinkit-Indianer*, p. 220 et suiv. — H. J. Holmberg, *Ethnographische Skizzen*, p. 35.

L'homme ne prend pas toujours sa femme avec lui dans sa famille. Il trouve souvent plus avantageux de venir s'installer dans la maison de son beau-père (1), surtout si celui-ci est riche. Cela est surtout vrai des Tlinkites qui attachent beaucoup de prix aux alliances avec des familles considérables et chez lequels on dit d'ordinaire en parlant des familles riches : « Si je meurs, je voudrais bien renaître dans cette famille (2). »

A la mort d'un individu, chez les Konjages, c'est le frère du mort qui hérite, et à défaut de frère, le fils (3). Chez les Tlinkites et les Kenais le fils est absolument exclu. C'est le frère ou le neveu (fils de la sœur) qui est héritier (4). On a conclu de ce droit de succession des frères et des neveux à des principes juridiques absolument étranges; lorsqu'on se place au point de vue purement juridique, il y a certes entre le droit d'héritage des fils et celui des frères et des fils de la sœur une différence fondamentale, mais non pas si on étudie la naissance de cette coutume dans ses relations avec les rapports économiques. Même chez les tribus californiennes, quoiqu'en théorie les fils héritent, le patrimoine du *de cujus* ne passe à ses fils que s'ils sont majeurs, sinon il va là aussi au frère ; car, comme nous l'avons vu, le frère hérite de la veuve, des enfants mineurs et, naturellement aussi, de son patrimoine; il n'y a pas d'ailleurs d'institution pour assurer la transmission de ce patrimoine aux enfants, et cela serait d'ailleurs fort difficile, car l'héritage se compose en grande partie d'objets d'alimentation (poisson sec, huile de poisson et tubercules, etc.) ou de filets, de pièges, de paniers tressés, qui ne peuvent se conserver pendant de longues années. D'ailleurs les enfants héritent plus tard de leur second père. En réalité, si le frère hérite de son frère, il doit épouser sa belle-sœur, prendre avec lui les enfants et les tenir pour siens; il est pour ainsi dire le successeur juridique du défunt. Il est le remplaçant qui a, à sa charge, tous les devoirs du défunt, on doit donc lui donner aussi les moyens de remplir ses obligations (5).

---

(1) H. J. Holmberg, *Ethnographische Skizzen*, p. 35. — A. Krause, *Die Tlinkit-Indianer*, p. 220.

(2) H. J. Holmberg, *Ethnographische Skizzen*, p. 65.

(3) *Ibid.*, p. 119.

(4) *Ibid.*, p. 45. — Wrangell, *Statistische und ethnographische Nachrichten*, p. 105. — A. Krause, *Die Tlinkit-Indianer*, p. 231.

(5) D'ailleurs, il arrive souvent que le frère du mari se substitue à lui

Qu'advient-il quand le défunt n'a pas de frère ? Le plus simple semble être que le patrimoine passe aux enfants; mais, dans les conditions économiques où vivent ces tribus, il en est autrement. Que devient le droit de la femme à être entretenue? qui s'occupe des enfants mineurs? Si la veuve ne se remarie pas, la famille de son mari doit prendre soin d'elle et de ses enfants; si elle épouse un autre homme et que celui-ci prenne avec lui les enfants, le patrimoine de la femme et celui des enfants lui revient, c'est-à-dire la dot de la femme et la succession du défunt. Pour éviter cela il n'y a qu'un moyen : dans la famille, l'homme le plus proche parent après le frère, qui peut prendre sur lui les droits et les obligations du décédé, épouse la veuve. Et cet homme est toujours un fils de la sœur, car comme les fils du frère du défunt, étant donné qu'on établit la descendance dans la ligne féminine, appartiennent à la même phratrie que la veuve, ils ne peuvent pas l'épouser. Cette règle a en même temps l'avantage de conserver le patrimoine du mari dans sa famille. Comme, notamment dans les familles riches, une des filles aînée reste à la maison après son mariage, le fils de la sœur qui hérite appartient dans la plupart des familles à la même communauté familiale que son frère utérin décédé.

La marche du développement conduit nécessairement à rendre la femme toujours plus indépendante dans la vie économique et dans la vie de famille, et, d'un autre côté, à diminuer l'importance sociale de l'association totémique, en établissant, par l'organisation successorale, une relation toujours plus étroite entre les enfants et les parents maternels. Jusqu'à quels privilèges maternels, déjà à une phase des peuples chasseurs supérieurs, le développement peut arriver, c'est ce que nous montrent les institutions sociales des Itälmènes du Kamtschaka disparus, dont les coutumes nous sont connues depuis le siècle passé par l'ouvrage très détaillé du médecin et naturaliste allemand G. W. Steller.

Comme le Kenai, l'Itälmène doit servir plusieurs années chez son beau-père pour obtenir sa femme; mais, même alors, il ne pourrait pas l'obtenir simplement comme le prix de son travail; il doit aussi

---

du vivant de celui-ci. Parfois le frère aîné accorde à son cadet le droit de vivre chez lui et aussi de dormir avec sa femme pendant son absence; dans ce cas celui-ci s'oblige à fournir sa part aux dépenses du ménage commun. Holmberg, *Ethnographische Skizzen*, p. 35 et 119. — Krause, *Die Tlinkit-Indianer*, p. 221.

avoir le consentement de celle-ci. L'acte qui lui crée la possession de sa femme consistait en ceci : il la renversait par surprise, et, alors, après avoir porté la main sur ses parties sexuelles, il appelait en témoignage ceux qui avaient assisté à son triomphe.

Si la jeune femme plaisait à l'homme, elle lui donnait bientôt l'occasion de la surprendre, si, toutefois, elle se défendait par respect pour les convenances; si, cependant, elle ne pouvait pas le supporter, alors elle évitait avec soin de se trouver seule avec lui, et alors souvent après des années d'efforts, il devait y renoncer sans avoir atteint son but. Mais s'il était enfin devenu l'heureux possesseur de la beauté difficile, il ne lui était que rarement donné de la prendre avec lui dans son village; ordinairement, il devait rester chez ses beaux-parents, et se conduire envers sa femme comme un époux obéissant et attentif (1). Ses enfants appartiennent à sa femme, de même que tous les ustensiles acquis pendant la durée du mariage. S'il se séparait d'elle, ils restaient chez elle (2). Il est vrai que les outils étaient en général le résultat de son seul travail. L'activité de l'homme se bornait à la chasse, à la pêche, à la construction des maisons, à la réparation des canots et des filets; tout le reste était l'affaire de la femme. Elle aidait l'homme à la pêche, cueillait les mollusques, préparait et faisait sécher le poisson, cherchait les racines et les herbes, et faisait tous les travaux domestiques et industriels, et parmi eux même le tannage et l'apprêtement des peaux (3).

III. — La naissance du matriarcat.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, là où, chez les tribus in-

---

(1) G.-W. Steller, *Beschreibung von dem Lande Kamtschatka*, p. 345. Comme le dit l'auteur, l'homme est souvent retenu par des raisons d'économie, car plus longtemps la jeune fille demeure, plus longtemps elle fait bénéficier de ses travaux ses parents.

(2) *Ibid.*, p. 345.

(3) *Ibid.*, p. 316. « Les femmes ont, en plus de l'éducation des enfants, tant de travaux, qu'on peut supposer chez elles plus d'intelligence que chez les hommes, ce qui a lieu en effet ».

diennes de la côte ouest de l'Amérique septentrionale, nous rencontrons les premiers débuts modestes de l'agriculture, les travaux de l'agriculture incombent aux femmes; et il en est de même chez les peuplades de l'Amérique du Sud et chez celles de l'Océanie, qui ont atteint les premières phases de l'agriculture. Nous voyons chez les peuples chasseurs que c'est la femme qui s'occupe de la cueillette des produits spontanés du sol, racines, herbes et fruits; lorsque, avec le temps, ces produits deviennent plus rares, et si on est amené à cultiver telle ou telle racine, tel ou tel tubercule, c'est encore la femme qui se charge de ce travail, suivant la division ancienne du travail et comme une suite de son ancienne activité : la cueillette des racines sauvages.

L'agriculture se bornera d'abord à l'ensemencement de quelque coin du sol libre et léger; ce n'est que plus tard qu'on partage les terres entre les différentes communautés domestiques, là où un certain nombre de ménages se sont groupés dans un même village; si, cependant, la culture exige des efforts considérables, alors, on laboure le sol en commun; mais, avec l'extension de la culture des céréales et de son importance pour l'alimentation, il se développe, à côté de la culture maraichère primitive, une culture faite en commun, avec distribution des récoltes ou bien avec une répartition périodique des terres.

La culture du sol ne peut pas être exécutée, dans certains pays, par l'homme, parce que celui-ci est presque toujours loin de la maison, engagé dans des expéditions de chasse ou de guerre, et que c'est précisément la chasse ou la guerre qui, à ce moment, fournissent à sa famille les moyens principaux de subsistance. Ce n'est que plus tard qu'il participe au travail agricole ou même qu'il s'y consacre plus ou moins exclusivement. Mais cela dépend de la nature de son activité antérieure, comme celle-ci, à son tour, dépend, en grande partie, de la nature du sol, etc. Dans un pays fortement boisé, où l'homme est principalement occupé à la chasse et à défense des territoires de chasse, il se trouve, naturellement, moins facilement amené à participer aux travaux agricoles que s'il vit près de grands lacs poissonneux ou sur les rivages de l'océan, car il peut alors rester chez lui une grande partie du temps. Si le pêcheur de la Mélanésie et de la Polynésie fait des expéditions, il n'est pourtant jamais éloigné des siens pendant des périodes de temps aussi longues que l'est le chasseur de l'Amérique du Nord. Les animaux qui vivent en troupe, comme les oiseaux

de passage, ne peuvent être chassés que à certains moments, à l'époque des passages, ou dans la saison des amours, et seulement dans certains lieux; il faut donc entreprendre des expéditions qui tiennent l'homme loin de chez lui pendant des semaines, et cela plusieurs fois dans l'année, parfois au moment même où il faut cultiver le sol. La participation de l'homme dépend encore d'autres circonstances : si la culture exige un travail continu ou bien un travail peu prolongé, par exemple, aussitôt après la saison des pluies, après les inondations périodiques, etc., tout le reste pouvant être abandonné jusqu'au temps de la moisson, au travail de la nature. Si la culture ou la moisson ne demandent que peu de temps, la nécessité amènera l'homme à participer aux travaux, bien plus que si la culture exige des travaux répartis dans le cours de l'année.

De là résultent quelques différences, non seulement entre les Peaux-Rouges et les peuplades de l'Australie, mais aussi entre des peuplades proches parentes et de même race, en ce qui concerne la culture du sol et la part de la femme aux travaux agricoles. Il faut tenir compte encore de l'importance relative de l'agriculture par rapport aux autres travaux nécessaires pour se procurer les subsistances. Dans l'archipel de l'Océan Pacifique, surtout là où les îles et les groupes d'îles sont très rapprochés et fournissent cependant des produits naturels très variés, des relations d'échange et de commerce ont pu naître très anciennement et prendre une extension beaucoup plus considérable quedans les forêts vierges de l'Amérique septentrionale ou du Brésil; et plus ce commerce s'est développé à côté de la pêche et du pillage, plus il est devenu un moyen d'enrichissement et d'accumulation des fortunes, plus il a diminué l'importance de l'agriculture dans la vie économique.

Toutes ces différences dans les formes économiques et leur influence sur la condition juridique de la femme ne peuvent pas être étudiées ici, et nous devons nous borner à l'examen des types principaux. Nous commencerons par les Mélanésiens et plus précisément par les voisins nord-est des nègres australiens : les habitants de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Irlande.

Les habitants de la Nouvelle-Angleterre et les Néo-Irlandais se sont fixés dans de petits villages dont chacun forme le plus souvent une communauté autonome et fermée sous la direction d'un chef. Ces villages ne sont que rarement unis en association régionale ou de tribu; néanmoins il y a ordinairement des relations amicales entre les villages voisins. A côté de cette organisation locale ou de tribu, il y a

partout une division en deux unions totémiques exogamiques. Dans la Nouvelle-Angleterre ces unions portent les noms de To-Kabinana, et To-Kovuvuru; au sud de la Nouvelle-Irlande elles portent les noms de Maramara et Pikalaba (1). Les enfants appartiennent toujours au totem de leur mère (2). Ces associations ne forment pas une unité territoriale, politique ou économique; comme les unions totémiques des nègres australiens, elles ne sont que « des divisions en vue du mariage » *marriage purposes*, selon l'expression du missionnaire anglais B. Danks. Chaque village contient des membres des deux unions (3). Les plantations se trouvent disséminées par ci par là, sans égard au totem particulier de leurs propritétaires (4). Les mariages entre les membres du même totem sont punis de mort; et on défend d'ailleurs, même hors du groupe du même totem, les mariages entre proches parents, comme par exemple, entre un homme et la fille de son frère (5).

C'est l'agriculture qui fournit la plus grande partie des subsistances. Les plantations, qui se trouvent assez souvent très éloignées du village, sont entourées de clôtures en bambou (dans la Nouvelle-Angleterre) (6). On cultive principalement les ignames, les taros, les bananes, les patates et la canne à sucre. On pratique l'alternance des cultures (7); et, par exemple, sur un champ, qui une année a porté des ignames, on cultive l'année suivante des patates, l'année suivante des racines de taro, pourvu que, naturellement, le sol soit assez humide pour cette culture. Le sol étant épuisé, on le laisse en friche pendant quelques années, jusqu'à ce qu'il se couvre de nouveau d'une végétation spontanée. La coupe des arbres, l'extirpation des racines

(1) Reverend B. Danks, *Marriage Customs of the New Britain Group* (*Journal of the Anthrop. Institute*, XVIII, p. 281 et suiv.). — Reverend G. Brown, *Notes on the Duke of York Group, New Britain and New Ireland* (*Journal of the Roy. Geograph. Society*. vol. 47, p. 149).

(2) *Ibid.*, p. 149. — B. Danks, *Marriage Customs*, p. 283.

(3) R. H. Codrington, *The Melanesians*, p. 33, 61. — R. H. Codrington, *On social Regulations in Melanesia* (*Journal of the Anthrop. Institute*, XVIII, p. 307, 309).

(4) *Ibid.*, p. 311.

(5) B. Danks, *Marriage Customs*, p. 283. — G. Brown, *Notes on the Duke of York Group*, p, 149.

(6) R. Parkinson, *Im Bismarck-Archipel*, p. 119.

(7) *Ibid.*, p. 119.

et l'érection des clôtures autour des plantations nouvelles sont l'œuvre des hommes, (1) tandis que la préparation du sol proprement dite et la rentrée des récoltes sont le travail des femmes (2). Elles font, de plus, tous les travaux domestiques et s'occupent de l'éducation des enfants, tandis que l'homme se charge de la chasse et de la pêche, de la constrnction des cabanes et des canots, aussi bien que de la confection des instruments de chasse, des filets, etc (3).

La polygynie est pratiquée partout dans l'archipel de Bismarck, mais les chefs et les riches seuls ont plus d'une femme. On achète ordinairement la femme à ses parents avec une monnaie de cauris (*Diwara*); achetée fréquemment encore enfant, elle reste jusqu'à sa nubilité dans la maison paternelle (4). Parfois il arrive qu'un homme, n'ayant pas de « diwara » pour acheter une femme, emprunte à un des membres plus riches du village, le plus souvent au chef; alors il doit rendre la somme en « diwara », ou bien payer sa dette en travaux faits pour son créancier (5). Dans certaines régions on trouve aussi l'institution du mariage de service, c'est-à-dire qu'au lieu de payer le beau-père en cauris, le gendre vient demeurer chez lui pour quelques années et travaille pour lui (6). La femme, le prix de son achat payé, devient la propriété complète de son mari; il peut même, d'après la relation du missionnaire B. Danks, la vendre à un autre (7). La femme n'a pas le droit de divorcer, fut-elle même souvent maltraitée par son mari. Certes, il arrive qu'elle se refugie alors chez ses parents; mais ceux-ci, s'ils veulent la garder, doivent rendre au mari tout le prix d'achat, qui est souvent élevé (8). L'adultère de la femme

---

(1) *Ibid.*, p. 113, 118. — H. H. Romilly, *The Islands of the New Britain Group* (*Proceedings of the Roy. Geograph. Society*. IX, p. 5).

(2) R. Parkinson. *Im Bismarck-Archipel*, p. 113. — G. Brown, *Notes on the Duke of York Group*. p. 145. — H. H. Romilly, *The Islands of the New Britain Group*. p. 5.

(3) R. Parkinson, *Im Bismarck-Archipel*, p. 113.

(4) *Ibid.*, p. 96, 99. — W. Powell, *Unter den Kannibalen von New Britannien*, p. 82. — B. Danks, *Marriage Customs*, p. 288 et suiv.

(5) *Ibid.*, p. 291. — W. Powel, *Unter den Kannibalen*, p. 83. — R. Parkinson, *Im Bismarck-Archipel*, p. 98.

(6) H. H. Romilly, *The Islands of the New Britain Group*. p. 8, 10.

(7) B. Danks, *Marriage Customs*, p. 293.

(8) *Ibid.*, p. 294.

peut être puni de mort par le mari (1). Les enfants appartiennent, malgré la descendance dans la ligne féminine, à la tribu et au village de leur père, et ils héritent de son patrimoine. La condition juridique de la femme est assez mauvaise, ce qui résulte d'ailleurs de ce qui a été dit ci-dessus. « La mère — dit Codrington (2) — n'est nullement le chef de la famille; c'est au père qu'appartient la maison familiale et le jardin, c'est lui qui gouverne et règne ».

Comme dans la Nouvelle-Angleterre, les habitants des îles de Salomon septentrionales et orientales se divisent en unions totémiques, tandis que cette division n'existe pas, d'après les données actuelles, dans les îles australes : Malanta, Ulawa et Bauro (3). Dans la Floride, ces unions portent le nom de « Kema », à Savo celui de « Ravu », à Guadalcanar, celui de « Kua » (4). On ignore encore combien il y a de totems dans toutes les îles ; Codrington prétend que dans la Floride il y a six « Kema » (5). Personne ne peut se marier dans son groupe totémique (6). Les enfants appartiennent au totem de leur mère. Le groupe totémique ne constitue ni une communauté politique ni une communauté économique, dans les îles de Salomon, pas plus que dans l'archipel de Bismarck. Les renseignements précis de Woodford sur les totems particuliers des différents chefs de la Floride et de Guadalcanar prouvent que l'organisation en totems est indépendante de l'organisation en tribus et en villages (7), Chaque village a un chef, dont l'autorité est ordinairement héréditaire. Fréquemment on trouve plusieurs villages unis dans une association de district ou de tribu. Alors le chef du village principal est en même temps le chef du district: par exemple, à San-Cristobal, à Bougainville, à Shortland, à Mono (île du Trésor), à Fauro, à Guadalcanar (8).

L'homme ne prend pas partout une part égale aux travaux agri-

(1) *Ibid.*, p. 293.

(2) R. H, Codrington, *On social Regulations in Melanesia*, p. 309. — R. H. Codrington, *The Melanesians*, p. 34.

(3) R. H. Codrington, *On social Regulations in Melanesia*, p. 307, 311. — R. H. Codrington, *The Melanesians* p. 24.

(4) Ch. M. Woodford, *A Naturalist among the Head-hunters*, p. 40.

(5) R. H. Codrington, *On social Regulations*, p. 309.

(6) Ch. M. Woodford, *A Naturalist among the Head-hunters*, p. 40.

(7) *Ibid.*, p. 41.

(8) H. B. Guppy, *The Solomon Islands and their Natives*, p. 15 et 20.

coles. Dans la Floride il se charge, non pas seulement des nouvelles installations, mais il travaille encore (1) plus tard; de même à Guadalcanar (2); à Shortland, à Mono et au nord de l'Ile de Choiseul, au contraire, c'est la femme qui est chargée de la plus grande partie des travaux agricoles (3) et elle s'occupe encore de tous les travaux domestiques, et de la confection des nattes, des paniers et des vases en argile (4). L'homme s'occupe de la chasse et de la pêche, de la construction des maisons et des canots, de la confection et de la réparation des divers instruments de pêche. Les chefs et les riches ont parfois des esclaves, qui ne sont autre chose que des prisonniers de guerre (5).

La polygynie est permise partout; cependant, seuls, les chefs ont plus de deux femmes. Guppy a trouvé quatre-vingt femmes chez le chef de Shortland, et vingt femmes chez celui de Mono (6). L'homme achète sa femme à ses parents (7). Les prix sont, en général, très élevés; les chefs surtout demandent souvent pour leurs filles des prix tout à fait extraordinaires. Le missionnaire Penny raconte que, pendant qu'il était missionnaire dans la Floride, le chef de Mboli demanda pour sa fille aînée une somme en cauris qui équivalait, à peu de chose près, à 50 livres sterling (8). La femme devient, par l'achat, comme chez les habitants de la Nouvelle-Angleterre, la propriété entière de l'homme. Si elle viole la foi conjugale sans le consentement de son mari, il a le droit de la tuer; lui, au contraire, peut céder sa femme à n'importe quel autre homme ou bien l'échanger contre la femme d'un de ses compagnons (9). Les parents de la femme restent responsables de tous ses actes. Donc, si une femme cause un préjudice à son mari, à dessein ou par maladresse, ses parents doivent dédommager le mari (10). Les divorces sont très rares, car dans ce cas le prix d'achat doit être restitué par les père et mère de la

(1) Reverend A. Penny, *Ten Years in Melanesia*, p. 75 et suiv.
(2) Ch. M. Woodford, *A Naturalist*, etc., p. 28.
(3) H. B. Guppy, *The Solomon Islands*, p. 44.
(4) *Ibid.*, p. 46, 61, 62.
(5) *Ibid.*, p. 33. — F. Elton, *Notes on Natives*, etc., p. 98.
(6) H. B. Guppy, *The Solomon Island*, p. 45.
(7) *Ibid.*, p. 45. — F. Elton, *Notes on Natives*, p. 95. — A. Penny, *Ten Years in Melanesia*, p. 90, 93.
(8) *Ibid.*, p. 93.
(9) H. B. Guppy, *The Solomon Islands*, p. 43.
(10) A. Penny, *Ten Years in Melanesia*, p. 95.

femme ou bien par ses frères. Les enfants appartiennent toujours au village de l'homme, et ils héritent de lui, l'ensemble de ses biens meubles et immeubles (1). C'est seulement la propriété foncière familiale, la propriété « mantanga », à laquelle l'individu n'a que le droit d'usufruit, qui ne peut pas, dans la Floride, passer du père au fils (puisque celui-ci n'appartient point à la « kema » du père), mais elle passe de l'oncle au neveu (le fils de la sœur du défunt) (2).

Quoique la condition juridique de la femme dans l'archipel de Salomon ne soit pas supérieure à celle des femmes dans la Nouvelle-Angleterre et dans la Nouvelle-Islande, l'indigène des îles de Salomon ne traite cependant pas sa femme trop mal. Le prix d'achat, qu'il a payé pour elle, est le fruit du travail assidu de plusieurs années, de sorte que son épouse représente pour lui une fortune assez considérable, pour laquelle il doit avoir quelque sollicitude. Guppy, en visitant leurs huttes, a trouvé qu'ils avaient généralement « an air of politeness » à l'égard de leurs femmes, et il raconte même que parfois c'est la femme qui inflige des corretions à son mari (3).

De semblables relations juridico-conjugales se retrouvent chez les habitants des Nouvelles-Hébrides. Comme les habitants de la Nouvelle-Angleterre et les insulaires de Salomon, ils sont partagés en groupes exogamiques avec descendance maternelle (4), et ici de même que là-bas, surtout à Tana et à Efate (5), c'est à la femme qu'incombe la plus grande partie des travaux agricoles. Le missionnaire Turner affirme cependant que, malgré ces durs travaux, « les femmes de Tana sont mieux traitées qu'on ne traite leur sexe dans les tribus païennes » (6). Il est intéressant de noter qu'on retrouve à Efate et à Espiritu-Santo les grandes maisons familiales des tribus des côtes nord-ouest de l'Amérique (7).

Aux îles de Viti, au contraire, tous les travaux de culture sont faits par les hommes; la femme se borne aux travaux domestiques, à

---

(1) R. H. Codrington, *On social Regulations*, p. 313.

(2) R. H. Codrington, *The Melanesians*, p. 61 et suiv.

(3) H. B. Guppy, *The Solomon Islands*, p. 46.

(4) R. H. Codrington, *On social Regulations in Melanesia*, p. 307. — Reverend D. Macdonald, *Oceania*, p. 184, 186 et suiv., 192 et suiv.

(5) Reverend G. Turner, *Samoa a hundred Years ago and long before*, p. 317 et 333.

(6) *Ibid.*, p. 317.

(7) *Ibid.*, p. 333. — E. N. Imhaus, *Les Nouvelles-Hébrides*, p. 45.

la confection des ustensiles de ménage et à la pêche sur les rivages de la mer et des fleuves (1), pour laquelle elle se sert de petits filets à la main.

Cette division de travail qui, d'après la conception moderne, correspond seule à la « nature de la femme » correspond à une situation sociale inférieure de la femme. Quoique les insulaires de Viti soient, de tous les Mélanésiens, les plus civilisés, la femme y est tenue dans une estime moindre que partout ailleurs. Les femmes sont maltraitées par leurs maris d'une façon permanente partout où la civilisation anglaise n'a pas encore pénétré (2). La femme devient, par l'achat, la propriété entière de son mari (3); elle ne peut pas se séparer de lui sans son consentement. Si sa vie chez son mari lui devient insupportable, alors elle cherche à se réfugier chez un autre homme, ou bien elle se suicide, ce qui n'est pas rare. A la mort du mari, on étrangle une de ses femmes (ou plusieurs, si le défunt était un chef ou s'il était riche), afin que son âme se trouve bien servie dans l'autre monde (4). Il est d'usage général d'appeler le premier né d'après le nom du père du mari, le second d'après le nom du père de la femme. Le patrimoine échoit de droit aux veuves et à leurs enfants; le plus souvent, cependant, comme le raconte le missionnaire L. Fison (5), ses frères prennent ce qu'ils veulent, ne laissant rien ou presque rien aux enfants, mais ils prennent alors soin des enfants en bas âge.

La femme dans l'île de Tonga participe encore moins que la femme des îles de Viti aux travaux agricoles. Ce n'est que dans des circonstances extraordinaires qu'elle y prend part; même les femmes de la classe la plus inférieure, celles des Tuas, ne s'occupent pas des travaux agricoles (6). Le soin des plantations, qui excitait l'admiration de Labillardière et de Turnbull, revient aux Tuas de la classe inférieure des hommes libres) et des Tamaivaiki (des esclaves prisonniers de guerre) (7). Les chefs et les principales familles riches apparentées

(1) Th. Williams et J. Calvert, *Fiji and the Fijians*, Ire édit., p. 50, 140.

(2) *Ibid.*, p. 133.

(3) *Ibid.*, p. 132.

(4) *Ibid.*, p. 148, 157.

(5) L. H. Morgan, *Systems of Consanguinity and Affinity*, (vol. XVII, *Smithsonian Contributions to Knowledge*, p. 583.)

(6) W. Mariner, *Account of the Natives of the Tonga Islands* (publié par John Martin), t. II, p. 300.

(7) *Geschichte der christlichen Mission auf den Freudschaftinselu*, p. 42.

avec les chefs, les Matabules, ont autrefois possédé de grands biens fonciers; ils n'ont cependant pas considéré les travaux agricoles comme dignes d'eux.

On y traite les femmes d'une manière plus respectueuse qu'on ne le fait aux îles de Viti, quoique au point de vue juridique elles ne soient pas dans une condition meilleure; bien que le rang et la condition soient transmis en ligne féminine, l'homme y possède néanmoins une puissance absolue sur sa femme (1). Celle-ci, — les riches en ont plusieurs, — ne peut jamais abandonner son mari; celui-ci, au contraire, peut renvoyer sa femme lorsqu'elle ne lui plaît pas (2). Le mot correspondant à la notion de « divorce, » dans la langue Fonga, est « chiagi » ce qui signifie « rejeter, — jeter dehors. » Les tout petits enfants, qui ont encore besoin de la surveillance et des soins maternels, accompagnent dans ce cas leur mère, qui rentre dans sa famille(3). L'infidélité de la femme peut être punie de mort par le mari (4). On étranglait autrefois au décès d'un chef plusieurs de ses femmes (5). Le patrimoine passe du père à son fils aîné; s'il n'y a pas de fils, à la fille aînée; enfin, s'il n'y a pas de filles, et si la femme appartient à la même classe que son mari, le patrimoine échoit au frère du mari (6). Toute la fortune maternelle passe également aux enfants (7).

Comme dans quelques îles des Nouvelles-Hébrides, nous trouvons aussi, chez les habitants de Tonga, assez souvent l'union de plusieurs familles étroitement apparentées, unies dans une association. Le mot en Tonga correspondant à notre mot : famille, est : « cau-nofo » ce qui signifie « beaucoup d'individus qui habitent ensemble » donc, en commun. Ce n'est cependant que chez les habitants de Samoa que nous rencontrons les grandes familles ou communautés domestiques. Toute la descendance (en ligne masculine) d'un arrière arrière-grand-père y demeure assez fréquemment : une cinquantaine de personnes (8). Chacune de ces familles a son chef (9). Dix à vingt « grandes familles »

(1) W. Marnia, *Account of the Natives*, etc. t. II, p.179.
(2) *Ibid.*, II, p. 179.
(3) *Ibid.*, II, p. 179.
(4) *Ibid.*, II, p. 167.
(5) *Ibid.*, II, p. 321.
(6) *Ibid.*, II, p. 97.
(7) L. Vison sur Morgan, *Systems of Consanguinity and Affinity*, p. 580.
(8) Reverend G. Turner, *Samoa a hundred years ago and long before*, p. 173.
(9) *Ibid.*, p. 180.

forment un village; huit à dix villages, un district sous l'administration d'un grand chef. Le village n'est donc qu'un groupe familial plus étendu qui possède, comme la communauté domestique, un dieu ancestral et protecteur, honoré le plus souvent sous la forme d'un animal, d'un serpent, d'un lézard, d'un hibou, etc. (comme les divinités totémiques des peaux-rouges) (1).

L'agriculture est importante. Le sol appartient au village tout entier, en partie aux association domestiques. Les chefs de celles-ci ont, nominalement, la décision sur les partages, mais en fait ils ont besoindu consentement des hommes adultes (2). Le travail des plantations se partage entre les deux sexes. Parmi les occupations spéciales à la femme on trouve la confection des nattes, des vases et des filets de pêche. Autrefois elle accompagnait même son mari de temps en temps à la guerre (3).

La polygynie est en usage. L'homme est obligé de faire des cadeaux de noces à la grande-famille de sa fiancée, mais il reçoit, de son côté, une dot qui consiste en nattes (souvent 50 et même jusqu'à 100 pièces), en étoffes, etc. Le mariage entre proches parents est défendu, et presque toujours les fiancés appartiennent à des villages différents (4). Si les parents refusent leur consentement, la fille concerte souvent sa fuite avec son amoureux (5). La femme va s'installer dans la famille de son mari. Le divorce est facile. Si, après le mariage, le mari ne plaît pas à son épouse, elle rentre tout simplement chez ses parents. Si les époux ont déjà vécu ensemble pendant quelque temps et ont eu des enfants, ils partagent leurs biens-meubles et ils se quittent, la femme prenant avec elle les enfants en bas âge, tandis que ceux d'un âge plus avancé restent chez leur père (6). A la mort du mari, sa femme échoit à son frère, même si celui-ci est déjà marié. La raison en est, dit Furner, qu'on doit empêcher le retour de la mère avec ses enfants auprès des siens, parce que, en le faisant, elle affaiblirait le nombre et l'influence de la famille de son mari (7). Les enfants héritent de leur

(1) *Ibid.*, p. 40 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 117.
(3) *Ibid.*, p. 190.
(4) *Ibid.*, p. 93.
(5) *Ibid.*, p. 96.
(6) *Ibid.*, p. 97.
(7) *Ibid.*, p. 98.

père, et ils apporteraient ainsi leur patrimoine dans la grande-famille de leur mère.

On trouve la même organisation familiale, plus nettement marquée encore, chez les habitants de la Nouvelle-Zélande. Le groupe fondamental est ici la « grande-famille, dite « whanau » ; au-dessus s'élève, constituée par plusieurs « whanaux », l'union de familles, la « hapu » (c'est-à-dire « utérus ») ; plusieurs de ces « hapus » forment une « ivi » (tribu). Comme la descendance dans l'hapu suit la ligne maternelle, la femme, bien souvent, va vivre avec son mari dans la « pa » (village) de celui-ci ; les « hapu » et les « pa » ne sont jamais identiques, mais dans chaque « pa » il y a presque toujours des membres de différentes « hapu », tandis que, d'autre part, une « hapu » peut être dispersée dans plusieurs villages.

L'agriculture était déjà très développée au temps de Cook. On cultive principalement les taros, les topinambours, les courges, récemment aussi le maïs et le froment. On distingue entre les terres de la tribu (terres incultes et forêts), les terres du villages, les terres des familles (des différents « whanau »), et celles des particuliers (1) ; celles-ci sont très peu nombreuses (2). Les terres des familles sont limitrophes et séparées les unes des autres par des bornes. Le déplacement arbitraire de ces pierres a des « conséquences graves » (3), nous dit le missionnaire Taylor. Les femmes sont les véritables cultivateurs, quoique les hommes, eux aussi, au moment de la préparation du sol, quitent leurs travaux moins pressants pour les aider. L'existence de tous dépend de l'agriculture à un tel degré que, au moment des labours, tous les individus occupés dans les plantations sont considérés comme « tabu », c'est-à-dire comme sacrés et inviolables (4).

C'est le rapt ou l'enlèvement du consentement des parents qui fournissent une femme au mari ; elle appartient à un autre village ; il peut aussi obtenir sa femme en venant s'installer dans la maison de son beau-père (5). Un enlèvement forcé, sans le consentement des parents de la fille, aboutit presque toujours à une lutte sanglante entre les deux villages (6). Même quand les parents consentent à l'enlèvement

(1) Révérend Taylor. — *Te Ika a Mani*, p. 384.
(2) *Ibid.*, p. 384.
(3) *Ibid.*, p. 385.
(4) *Ibid.*, p. 57.
(5) *Ibid.*, p. 161.
(6) *Ibid.*, p. 163.

de leur fille, il arrive bien souvent, selon Taylor, que les autres proches parents de la fiancée résistent, « croyant avoir un droit plus grand sur elle » (1). Donc, avant tout, le jeune homme doit chercher à obtenir le consentement des frères adultes de la jeune fille ; il est souvent plus important que celui du père (2).

Lorsque l'homme vient s'installer chez sa femme, il reste membre de son propre « hapu », mais pour le reste il fait désormais partie intégrante de la « whanau » de sa femme (3). D'après Taylor, et Tegrear, il arrive assez fréquemment que le mari vient s'installer chez sa femme (4) ; les chefs et les riches seuls ont toujours leur femme, ou leurs femmes, chez eux, dans leur propre village. Même lorsque la femme vit déjà dans la famille de son mari, elle cherche toujours à le persuader de venir vivre chez elle. Taylor raconte qu'il a connu plus sieurs cas où la femme ne pouvant faire plier son mari sous sa volonté, le quitta tout simplement et retourna chez elle (5). Lorsque les époux ont vécu ensemble pendant longtemps, ils se séparent rarement, quoique tous les deux puissent rompre l'union à leur gré. Si la femme a suivi son mari, les enfants restent dans la famille de leur père après sa mort, et ils héritent de lui (6); si, au contraire, le mari a vécu chez sa femme, alors ses enfants appartiennent à la famille de leur mère. L'homme ne peut pas hériter de sa femme. Si, par héritage, elle est devenue propriétaire d'une terre, celle-ci échoit après la mort de la femme à ses enfants, et si elle n'a pas d'enfants à ses frères (7).

(*A suivre*). HEINRICH CUNOW.

---

(1) *Ibid.*, p. 163.
(2) Thomson, *The Story of New-Zealand*, I, p. 178.
(3) R. Taylor, *Te Ika a Maui*, p. 164.
(4) E. Tegrear, *The Maoris of New-Zealand*, p. 103. — R. Taylor, *Te Ika a Maui*, p. 164.
(5) *Ibid.*, p. 164.
(6) *Ibid.*, p. 385.
(7) Edw. Shortland, *The southern Districts of New Zealand*, p. 96 et suiv.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE A L'ÉTRANGER

BELGIQUE

Congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la pierre et du platre.

Ce congrès s'est tenu le 25 décembre, à la *Maison du Peuple* de Bruxelles. Son rapport vient de paraître.

Seize groupes étaient représentés.

A l'ordre du jour : 1° la question du journal du métier, *Le Carrier;* 2° la statistique du métier; 3° les cotisations; 4° la propagande syndicale; 5° la caisse des grèves.

Les résolutions suivantes ont été prises :

1° Le journal *Le Carrier* reparaîtra si les groupes souscrivent pour un nombre suffisant d'abonnements et s'ils garantissent un correspondant régulier ;

2° Beaucoup de groupes n'ont pas répondu au questionnaire envoyé. Le comité se mettra de nouveau en campagne et espère arriver à constituer des dossiers complets du métier, qui permettront aux travailleurs de la pierre de marcher méthodiquement dans la voie de l'organisation complète, syndicale et révolutionnaire;

3° Le congrès maintient la cotisation de 0 fr. 20 par an et par membre, abstraction faite des cotisations à payer au Parti Ouvrier. Cette dernière devra être supportée par le groupe. La première servira exclusivement à l'organisation et à la propagande;

4° La Fédération nommera un secrétaire permanent rémunéré, — lien entre les groupes existants, et fondateur de groupes nouveaux;

5° La Fédération paiera les frais de délégation;

6° La question de la caisse des grèves sera portée à l'ordre du jour du congrès suivant.

QUESTION SYNDICALE.

La *Fédération des bronziers* vient de faire paraître son rapport annuel.

Il a été décidé, en 1897 :

1° Que le syndicat serait obligatoire. Cette mesure a augmenté de beaucoup le nombre des adhérents;

2° Que le minimum de salaire s'élèverait à 0 fr. 55 par heure;

3° Qu'une « permanence » de renseignements concernant le métier serait instituée;

4° Que le maximum d'heures de travail serait momentanément de 10 heures;

5° Que le travail aux pièces serait supprimé;

6° Qu'on fonderait une section d'apprentis adhérents, qui recevraient, dans cette section, une éducation de travailleurs conscients;

7° Qu'on travaillerait à supprimer le chômage pour diminuer la réserve des sans-travail.

La Fédération comprend 900 membres, c'est-à-dire 90 0/0 des travailleurs du bronze syndiqués.

Nous trouvons dans ce rapport une résolution regrettable; c'est celle qui tendrait à vouloir accorder des préférences d'admission aux fils et parents des travailleurs de la profession. On déclare bien que l'on ne veut pas former une corporation fermée, mais la réalisation de cette mesure aboutirait fatalement à ce but qu'on ne poursuit pas.

LES RÈGLEMENTS D'ATELIER.

Dans ma dernière correspondance, je vous ai exposé la question. J'ajoute, pour la caractéristique de la situation, que les patrons, après avoir adopté, dans les sections du Conseil de l'Industrie et du Travail, un règlement-type, — au sujet duquel délégués-patrons et délégués-ouvriers étaient tombés d'accord, — ont manqué à leur parole. Dans la rédaction des règlements, ils se sont souciés du règlement-type comme d'une guigne.

Il paraît que la rédaction arbitraire nouvelle aurait été imposée par un groupe de patrons influents.

Nous venons d'apprendre aussi que des patrons, animés de sentiments bienveillants à l'égard de la classe ouvrière, ont été mis à l'index par leurs collègues, pour avoir élaboré des règlements trop larges.

Ce qui est plus fort, c'est qu'un inspecteur du travail, — person-

nage officiel donc, — a dit aux patrons qu'ils ne prévoient pas suffisamment d'amendes dans leurs règlements.

GRÈVES.

A Gand : Menuisiers.

L'an dernier, une importante maison de menuiserie avait voulu diminuer les salaires de 20 0/0. Mais l'organisation des travailleurs du bois triompha, au bout dequelques jours de grève, et obtint même une légère augmentation de tarif. Depuis lors, les patrons se coalisèrent et un nouveau tarif à salaires diminués fut élaboré. De là, grève nouvelle.

A Chatelineau : Mineurs.

Une partie du personnel des charbonnages du Gouffre, et tout le personnel du charbonnage de Trieu-Kaisin s'était mis en grève à cause de certains articles du nouveau règlement.

A Aiseau : Mineurs.

Sept cents mineurs avaient cessé le travail au charbonnage de Champ-Froment, à cause de l'application du nouveau règlement.

A Gand : Gaziers.

Le nouveau règlement de l'usine de gaz réglait les heures de travail de telle façon que les ouvriers ne gagnaient plus que 12 francs par semaine. Le directeur ayant promis de soumettre la question aux administrateurs, le travail a repris.

A Marihaye : Mineurs.

Les mineurs refusaient de descendre et réclamaient des modifications au règlement.

Au pays de Charleroi : Mineurs.

Le 6 janvier, il y avait 3,700 chômeurs (à Montigny-sur-Sambre, à Montigny-Neuville, à Gilly, à Chatelineau).

A Bruxelles : Repasseuses.

La patronne voulait obliger les repasseuses à refaire gratuitement un travail.

Refus et grève. Les ouvrières ont fait valoir d'autres griefs : elles demandent la suppression des amendes et une augmentation de salaire de 0 fr. 02 par chemise à plis, qui leur est payé 0 fr. 12. On a consenti à cette augmentation.

A Bruxelles : Ouvriers sucriers.

Cause : le nouveau règlement. Les ouvriers s'opposent au paiement de garantie. Sous prétexte qu'il avait « déchiré un petit grillage » (ce qu'il nie), et mis une croix sur un article du règlement (ce qu'il avoue),

un contre-maître, qui avait déjà travaillé 25 ans à l'usine, avait été renvoyé.

A Gand : Vendeurs de journaux.

Les vendeurs du *Laatste Niews*, organe du parti ouvrier libéral, se sont mis en grève parce que l'administration réduisait leur bénéfice de 0 fr. 20 par cent numéros. Les grévistes ont été remplacés par — je vous le donne en mille — des anarchistes.

A Louvain : Constructeurs.

Grève générale des 300 ouvriers de l'atelier de construction. Cause : renvoi de deux ouvriers qui travaillaient là depuis 18 ans. En même temps, les ouvriers protestent contre la rédaction du nouveau règlement, et demandent deux jours de paie par semaine. La grève s'est terminée par une victoire partielle. Les ouvriers renvoyés ont été réacceptés. Les ouvriers consolident leur organisation.

A Lens : Mineurs.

Les houilleurs, qui s'étaient mis en grève à l'effet d'obtenir un salaire de 5 fr. au lieu de 4 fr. 50, et en général l'enquête sur les réclamations des ouvriers, — ont obtenu une victoire complète.

A Tirlemont : Chaudronniers.

Les ouvriers avaient abandonné la besogne, parce que, depuis quatre mois, ils ne pouvaient travailler que trois quarts de jour, et ils venaient d'apprendre qu'ils ne travailleraient désormais plus qu'une demie journée. La grève a forcé le patron à donner aux ouvriers une journée complète.

A Anvers : Infirmiers.

Les infirmiers de l'hôpital de Stuyvenberg se sont mis en grève parce qu'ils sont insuffisamment nourris et trop surmenés.

A Bruxelles : Industrie du livre.

Dans toutes les imprimeries de Bruxelles, il est d'usage de casser une croûte et de boire un verre de bière ou une tasse de café, à 9 et à 4 heures. Les patrons ayant voulu profiter de l'application de la loi sur les règlements pour exiger un travail supplémentaire d'une demi-heure, en compensation de la perte occasionnée par ces deux repas, la Fédération du livre décida de refuser les deux quarts d'heure offerts pour les deux repas, si la journée était augmentée d'une demi-heure. Alors, 14 établissements déclarèrent le lock-out à leur 700 ouvriers. (Ajoutons que certains patrons avaient inscrit des amendes assez fortes dans leur nouveau règlement, et ce, pour des motifs futiles.)

Le mot d'ordre était parti de la Chambre syndicale des imprimeurs-typographes.

L'accord final s'est fait sur les bases suivantes :

Les patrons reconnaissent que tout le temps passé à l'atelier doit être payé. Chaque patron établira, d'accord avec son personnel, une règle particulière pour son atelier. Il donnera, pour chacun des deux repas, dix minutes d'arrêt de travail sans retenues.

Mouvement syndical.

Les ouvriers charbonniers de Mons ont constitué un syndicat, dont le comité se chargerait dorénavant de régler les questions de salaires, de secours et de pensions, et d'intervenir en cas de procès politiques ou professionnels. Le syndicat est en même temps une société de secours mutuels. Le bureau est chargé de veiller au bien-être des enfants, car, au pays charbonnier, père et mère travaillent à la fosse. Il poussera à la fréquentation des écoles d'adultes et industrielles. *La Maison du Peuple* a mis une bibliothèque à la dispositon du nouvel organisme. Comme on le voit, si le nombre des adhérents peut faire la force de ce syndicat au pays noir, d'un autre côté, une belle tâche incombe aux membres du comité, dont certains ont le temps et les loisirs de se consacrer avec dévouement à cette œuvre d'émancipation intellectuelle et économique.

Salaires.

La députation permanente du Hainaut a fixé les minima de salaires suivants pour les travaux de la province :

Paveurs, maçons, charpentiers, tailleurs de pierre : 3 fr. 75 pour une journée de 10 heures.

Aides : 2 fr. 30 à 2 fr. 50.

Ouvriers plafonneurs : 3 fr. 60 à 3 fr. 75.

Terrassiers : 2 fr. 50.

Coopératives.

Le *Moniteur officiel* a publié les statuts de coopératives nouvelles :

A Maubray, *l'Avenir*.

A Ghlin, *La Maison du Peuple*.

A Pont-à-Celles, *l'Union Ouvrière*.

A Seloignes, *La Fraternelle*.

A Hollogne-sur-Geer, *l'Union*.

A Herffelingen, *de Goede Boter* (le bon beurre, — la première coopé-

rative agricole socialiste (1), produisant du beurre et alimentant la capitale).

A Raevels, *Distillerie agricole.*

MUTUALITÉS, ASSURANCES, SOCIÉTÉS DE CRÉDIT.

Le *Moniteur officiel*, a publié les statuts de sociétés nouvelles :

A Bruxelles, *La Paix.*

A Sutendaal, *Spaar-en-Leengilde.*

A Heule, *Spaar-en-Leengilde.*

A Herck-la-Ville, *Spaar-en-Leengilde.*

A Bruxelles, *Middenkas van Landbouwkrediet.*

A Rosières, *Caisse d'épargne et de crédit.*

HABITATIONS OUVRIÈRES.

M. Ernest Mahaim, professeur à l'Université de Liège, vient de publier un rapport sur les habitations ouvrières à Liège.

L'enquête a porté sur 1,952 ménages dont 594 étaient secourus toute l'année par le bureau de bienfaisance, 11 pendant l'hiver seulement, soit en tout, 605.

37 0/0 de ménages habitent une maison. Ce fait est caractéristique de l'esprit d'individualité.

La moyenne des ménages par maison est de 3,68.

Les ménages de trois personnes sont les plus nombreux. La moyenne est de 4,16. La moyenne des enfants n'atteint donc pas deux par ménage visité.

941 ménages sur 1,913 n'ont qu'une chambre. En moyenne il y a 1,72 chambres par ménage. Il y a une moyenne de 3,15 habitants par chambre.

Le cube d'espace clos par personne est en moyenne de 12 mètres carrés 830 par personne, alors qu'on estime que 25 mètres carrés sont nécessaires.

La moyenne du loyer d'un logement quelconque s'élève à 12 fr. 45; — la moyenne du loyer d'une chambre à 8 fr. 48; — la moyenne de deux chambres à 13 fr. 92; — la moyenne du loyer de trois chambres à 22 fr. 26.

---

(1) Je viens d'apprendre que la coopérative sera en pleine activité vers le milieu du mois de mars. Je donnerai donc des détails complémentaires sur l'institution dans un prochain numéro.

La durée moyenne de l'occupation est de 5 ans 1 mois 8 jours.

Le paiement du loyer d'un ménage pauvre est régulier.

Quand il cesse de l'être, le locataire est expulsé.

Le revenu journalier est de 3 fr. 62 en moyenne.

Le revenu journalier des ménages secourus est en moyenne de 3 fr. 33 par ménage.

Parfois le coût du loyer s'élève à 12 1/2 journées de travail.

Le loyer est cher et mal entretenu. Les loyers des maisons bourgeoises baissent, ceux des maisons ouvrières restent élevés.

Nouveaux groupements.

Une *Fédération de jeunes gardes socialistes* a été créée dans l'arrondissement de Thuin.

La jeune garde de Mont Sainte-Aldegonde a été réorganisée.

Inauguration.

On a inauguré une nouvelle *Maison du Peuple*, à Auvelais. Le local est décoré de dessins reproduisant les Œuvres de Constantin Meunier.

Le Parti Ouvrier a encore inauguré un premier local dans la Flandre rurale, à Scheldewindeke, une longue bâtisse en bois dont les cloisons latérales peuvent s'enlever en cas d'affluence.

Ecole mutuelle.

L'Ecole mutuelle (des Propagandistes Bruxellois) a consacré ses séances de janvier à l'étude et à la discussion du *Manifeste Communiste* de Marx et Engels.

Enseignement populaire.

M. Henry Vandervelde a fait, le 18 janvier, à la section d'art et d'enseignement populaires de la *Maison du Peuple* de Bruxelles, une belle conférence sur William Morris, comme artiste, littérateur et socialiste. Des projections lumineuses ont illustré la conférence, qui paraîtra dans le numéro de février de notre revue l'*Avenir social*.

Brochures de propagande.

Notre ami M. Emile Vandervelde a publié ce mois dans la *Bibliothèque de propagande socialiste*, une brochurette à 5 centimes, intitulée : Le *Parti Ouvrier et l'Alcool*. Les en-têtes des chapitres résumeront leur contenu :

I. — L'Alcoolisme en Belgique. *Le record de l'Alcoolisme* (les Belges boivent pour 115 millions d'alcool, dix fois plus que le budget de l'Instruction publique, deux fois plus que le budget de la guerre). *Capitalisme et Alcoolisme* (la misère développe l'alcoolisme, mais l'alcoolisme développe aussi la misère).

II. — Les effets de l'Alcool. *Alcoolisme et dégénérescence. Les Buveurs modérés. L'Alcool ne réchauffe pas. L'Alcool ne nourrit pas. L'Alcool n'active pas les fonctions intellectuelles. L'Alcool ne fortifie pas. L'usage et l'abus.*

III. — Ce qu'il faut faire. *L'Abstention individuelle* (les meneurs socialistes devraient s'abstenir d'alcool d'une manière absolue pour prêcher d'exemple). *L'Alcool dans les maisons du Peuple* (si l'on doit défendre la vente d'alcool dans les maisons du Peuple, il faut pousser à la création de brasseries coopératives, livrant de bonne bière). Le *développement des coopératives* (les militants socialistes, jetés sur le pavé par les patrons, trouveront un asile dans nos organisations coopératives qu'il faudra développer d'une manière plus intense encore).

Mortalité des villes industrielles.

L'année dernière, le syndicat des travailleurs du lin citait ce fait douloureux qu'une fileuse de continues avait mis au monde douze enfants sans pouvoir en conserver un seul en vie. A la suite de cette révélation, le ministère du travail a ordonné une enquête et il résulte de l'interrogatoire des ouvrières-mères, que le pour cent des enfants morts s'élève à 62. Ajoutez à cela que des 38 pour cent survivants, très peu jouissent d'une santé normale et sont exempts de tares physiques. C'est l'extermination lente de toute une race.

Accident de la mine.

Une terrible catastrophe s'est produite aux charbonnages de Bonne-Espérance à Wasmes. A la remonte des ouvriers, un câble s'est brisé et la cage a été précipitée d'une hauteur de près de 600 mètres. Elle contenait 17 ouvriers, ce qui est contraire au règlement des mines.

Cet accident démontre encore une fois la nécessité de faire élire les inspecteurs des mines par les ouvriers eux-mêmes.

Emigration.

Un grand nombre d'ouvriers métallurgistes de l'usine Boël à La Louvière ont émigré en Russie.

EXPORTATION.

Le Congrès national de laiterie, qui s'était réuni à Bruxelles au mois d'octobre, avait émit le vœu de voir s'organiser l'exportation du beurre. Un comité, composé en majeure partie de hobereaux, s'est constitué pour travailler à la réalisation de ce vote.

PROCÈS.

Les échevins socialistes de Saint-Georges-lez-Huy avaient été accusés d'avoir reçu des pots de vin. L'affaire défraya les chroniques de tous les journaux réactionnaires de l'étranger. Elle vient de se clore définitivement par l'acquitement des échevins socialistes et la condamnation de leur accusateur, le secrétaire communal, qui naturellement vient d'être révoqué.

NOUVEAU SYSTÈME D'EMBAUCHAGE.

Les charbonnages de Bascoup et de Mariemont (en Wallonie), — en vertu de quelle autorité, nous l'ignorons, — auraient chargé le garde-champêtre de la commune d'Assche (situé en pays flamand) de crier publiquement que ce charbonnage réclamait des ouvriers de 16 à 25 ans. Deux cents jeunes gens s'étant présentés, on n'avait retenu que ceux qui pouvaient payer leur coupon de train jusqu'au lieu de destination. Les administrateurs de ces charbonnages ne pensent nullement à vouloir amener une jonction plus fraternelle entre Wallons et Flamands. On escompte la malléabilité des Flamands pour leur imposer des conditions de salaire et de travail que n'acceptaient pas les Wallons.

Malheureusement pour les capitalistes, établis dans les centres socialistes, l'embauchage de paysans catholiques a une conséquence toute différente de celle qu'on attendait. De même que M. Vanderpeereboom, ministre des chemins de fer, en créant des coupons d'ouvrier à un prix minime, voulait simplement noyer les villes sous un déluge de travailleurs demandant un salaire dérisoire et réduire à merci les ouvriers avancés des villes, a vu ces campagnards se convertir à l'évangile de Marx et Engels et retourner dans leurs villages d'origine en levant haut le drapeau rouge, et en faisant là-bas de nombreux adeptes, — de même l'embauchage des travailleurs Flamands aura pour conséquence, simplement, la conversion de ceux-ci, et le rayonnement de nos idées dans des centres où, auparavant, il nous était impossible d'entrer.

INITIATIVE COMMUNALE.

Saint-Gilles. — L'administration communale a assuré ses ouvriers contre les accidents du travail. Elle vient encore de charger un architecte de dresser un plan de nouvelles maisons ouvrières.

ENQUÊTE AGRICOLE.

Cette enquête, qui jusque maintenant nous a donné une bonne centaine de monographies de villages, et qui nous servira en même temps de base de discussion pour élucider la question agraire et d'instrument de pénétration, est à la veille d'être publiée. Le premier volume coûtera 3 fr. 50, et sortira de presse au mois de février 1898, en fascicules de 12 à 16 pages, paraissant tous les quinze jours. L'enquête comprendra, outre les monographies de chaque village, une monographie régionale d'ensemble et sera publiée d'après le plan suivant :

I. — *Zone poldérienne :* *a*) les polders; *b*) le Veurne-Ambacht.

II. — *Zone sablonneuse :* *a*) les dunes ; *b*) la Flandre; *c*) la Campine Anversoise; *d*) la Campine limbourgeoise; *e*) le pays de Waas; *f*) le Petit Brabant.

III. — *Zone sablo-limoneuse :* le Brabant Wallon et le Hagelland.

IV. — *Zone limoneuse :* *a*) la Hesbaie; *b*) la West-Flandre; *c*) le pays d'Alost; *d*) le Hainaut.

V. — *Zone condrusienne :* *a*) le Condroz; *b*) le pays de Herve; *c*) l'Entre Sambre-et-Meuse; *d*) la Famenne.

VI. — *Zone Ardennaise :* *a*) les Fagnes; *b*) les pays de Chimay; *c*) l'Ardenne.

VII. — *Zone Jurassique :* le pays d'Arlon et de Virton.

PROPAGANDE ANTI-MILITARISTE.

Les Jeunes Gardes socialistes viennent de lancer leurs deux organes, le *Conscrit* et le *Loteling*. Les députés ont largement participé au mouvement, les fédérations régionales ont pris des mesures organisatrices à la campagne et il n'est pas un groupe, pas un syndicat qui n'ait pris part à la lutte. Tous les propagandistes du parti ont été mobilisés.

A Bruxelles, le mouvement sera surtout intense au mois de février. Outre les meetings et l'envoi du *Conscrit* à tous les miliciens, les Jeunes Gardes ont décidé le lancement d'un manifeste à la population, la distribution d'un autre manifeste aux élèves des écoles d'adultes, et l'organisation d'une manifestation lundi 21 février.

Elections législatives de 1898.

Les congrès régionaux de Verviers et de Thuin ont décidé de porter sur les listes socialistes nos amis Louis de Brouckère et Georges Grimard. La ligue ouvrière de Tongres a désigné nos amis Ferdinand Hardÿns, rédacteur au *Vooruit* et Bergmans, typographe au *Peuple*.

Ce qui manque.

Ce qui manque, entre autres choses, au Parti Ouvrier belge, ce sont :

1° Un journal d'expression allemande :

2° Des propagandistes connaissant l'allemand ;

3° Des propagandistes connaissant le flamand et séjournant dans les bassins houillers de la Wallonie.

Sans journaux ni propagandistes allemands, impossible de conquérir l'arrondissement d'Arlon et de fortifier nos positions à Verviers. Sans propagandistes connaissant le flamand et séjournant en Wallonie, impossible de contrebalancer l'influence des petits vicaires qui enrégimentent pour le plus grand bien de la réaction les ouvriers d'origine flamande et qui souvent parlent seulement leur langue maternelle.

Parlementarisme.

1. — *Elections provinciales*. — Le ministre Schollaert a déposé un projet de loi sur l'électorat provincial. L'électeur provincial aura 30 ans. Les possédants jouiront du suffrage plural. Le mandat de conseiller est porté à 8 ans. Et désormais, le canton judiciaire sera la circonscription électorale. Résultat : l'élément jeune est rejeté, la majorité réactionnaire aura le temps de commettre ses habituels coups de parti, et la nouvelle découpure émiettant les grands centres fera entrer au conseil un plus grand nombre de cléricaux.

2. *Election de Termonde*. — La discussion de la validation a montré que ces conservateurs ont suivi leurs méthodes habituelles de propagande : distribution de pain, de charbon, d'argent, menaces, bulletins faux, etc. Malgré tout cela, la droite a validé l'élection, — naturellement.

3. *Exclusion temporaire de Demblon*. — La droite était bruyante, affectant de ne pas écouter un discours d'Anseele. Demblon s'écria : « Ayez la pudeur de vous taire, ce sont vos crimes que l'on dénonce. Soyez lâches, mais en silence ! » Sur ce le président de combat, que la droite a imposé à toute la Chambre, traite Demblon d' « inconscient ». Que croyez-vous

qu'il arriva? Que le président fit des excuses? Non, pas un droitier ne propose la censure. Le président ajoute qu'il n'avait « garde de se commettre avec M. Demblon ».

Très calmement, Demblon a rafraichi les souvenirs de M. Beernaert en lui rappelant que Paul Janson, après l'affaire Conreur, — et c'était aussi l'opinion de Frère-Orban, — avait déclaré en plein Parlement, que la place de M. Beernaert était au bagne.

Il fut établi, en 1886, après la grande grève générale, aux débats de la cour d'assises du Hainaut et à la discussion de l'interpellation Janson :

Que M. Beernaert, premier ministre, avait reçu à minuit, après avoir été prévenu télégraphiquement, le mouchard Pourbaix.

Que ce misérable lui fournit le texte d'un manifeste rédigé par lui, manifeste excitant les ouvriers à la guerre civile et qui devait être signé le lendemain par Conreur. Quand la signature fut apposée sur cet écrit, M. Beernaert laissa 1° poursuivre et traîner en justice un homme qu'il savait innocent; 2° répandre dans le pays un manifeste qui devait pousser les travailleurs à se révolter et à se laisser massacrer.

Malgré ce passé, M. Beernaert, après avoir insulté un collègue comme président, descend de son banc et déclare, comme membre, que ses actes étaient suffisamment couverts par un demi siècle d'existence au clair soleil de la publicité.

Ce qui lui attira une riposte de Demblon, dont la finale est superbe :

« M. Beernaert a passé sa vie au clair soleil, c'est possible. Mais quand il recevait deux mouchards dans son hôtel, c'était le soleil de minuit. »

L'exclusion temporaire fut votée naturellement droite contre gauche.

Cet incident a eu deux suites : 1° le lendemain, des bagarres à la Chambre entre soldats, députés et public, bagarres provoquées par de stupides mesures prises par de stupides questeurs : on en était arrivé à défendre l'entrée du Parlement aux députés socialistes; 2° la publication d'une brochure de propagande que Célestin Demblon a rédigée pendant les séances d'exclusion et qui relate les différents évènements ayant formé la substance et gravité autour du procès dit du « grand complot.

4. *Loi sur les mutualités*. — La majorité réactionnaire a décidé que désormais les sociétés mutualistes reconnues, qui aurait des intérêts dans les pharmacies coopératives, devront renoncer à la reconnaissance légale. Désormais, l'Etat, la Province et la Commune ne pourront pas

accorder de subsides aux mutualités non reconnues. Les mutualités, affiliées à un parti politique, ne pourront être reconnues.

Dégénérescence.

Le ministre de la justice de Belgique, M. Begerem, s'illustre chaque jour.

Il fait expulser Louise Michel, coupable de venir protester contre les torturés de Montjuich.

Il fait expulser Ahmed Riza, coupable d'avoir attaqué le sultan rouge, massacreur de chrétiens, ses frères.

Il laisse « le baron russe », le fameux espion du czar et auteur des explosions de Liège, condamné par la cour d'assises, se promener en curieux à l'Exposition.

Il laisse un propagandiste clérical, qui avait abusé d'une pauvre folle, et dont le tribunal correctionnel de Liège avait demandé l'arrestation immédiate, se promener en liberté jusqu'à ce que le personnage se permit de poignarder le père de la victime.

Il laisse se promener tranquillement un petit vicaire de la capitale, le baron d'Hane de Steenhuyze, condamné pour attentats à la pudeur sur une cinquantaine de bambins.

Il refuse de mettre en liberté, sur certificat médical, un homme, colloqué sur certificat médical. (Il est vrai que le pauvre diable avait interrompu le ministre à la Chambre. Il paraît aussi que ministre est d'accord avec les règlements).

Il vient enfin de prendre un arrêté d'expulsion contre un professseur de l'Université nouvelle, coupable de n'être ni Belge, ni clérical.

Critique du capitalisme.

Une section de notre *École Mutuelle* dépouille et classe actuellement la collection complète de notre quotidien *le Peuple*. C'est, en effet, à ce quotidien que s'adressent les exploités, car il est l'organe officiel du Parti Ouvrier, qui se considère, — disent les statuts, — comme le représentant non seulement de la classe ouvrière, mais de tous les opprimés sans distinction de nationalité, de culte, de race ou de sexe. Ajoutez à cela notre *Enquête agricole* et les documents que nous livrent nos adversaires eux-mêmes.

Ajoutez à cela enfin les révélations des néo-démocrates chrétiens. Leur organe *De Klokke Roeland* vient de découvrir une plaie saignante : le commerce des bons des bureaux de bienfaisance.

Non seulement les capitalistes ont ignoblement volé les biens communaux.

Non seulement, le bien des pauvre sert d'instrument de pression.

Non seulement, ce bien est loué à vil prix à des hommes de paille derrière lesquels se cachent les administrateurs officiels de ces biens :

Les pauvres reçoivent leurs secours en nature, pour affamer les négociants mal pensants.

Ou encore, les pauvres reçoivent des bons. Mais, il faut changer ces bons en argent monnayé. Le receveur déclare qu'il n'a pas d'argent disponible. Un ami du receveur alors achète ces bons avec une diminution de 20 0/0 sur leur valeur nominale. Enfin le misérable se présente chez le boutiquier et n'obtient que la moitié de la valeur indiquée (1).

CAM. HUYSMANS.

ANGLETERRE

La grève des mécaniciens, comme il fallait s'y attendre, a été el grand évènement de cette année 1897 dans le monde économique. — Elle est à peine terminée, à l'heure où nous écrivons, et le vote décisif qui doit marquer la fin de ia grève ou sa continuation se poursuit lentement à travers les groupes de l'union des mécaniciens et des unions connexes... Mais ne cherchons ici qu'à donner une vue d'ensemble du mouvement ouvrier durant l'année 1897. Les chiffres suivants, donnés par la *Labour Gazette*, organe officiel du *Board of Trade*, nous donnent, par métiers, le nombre d'ouvriers engagés dans des grèves ou

---

(1) Nous croyons devoir signaler quelques erreurs typographiques du Bulletin de janvier :

Pages 72,	ligne 3,	au lieu de	*acceptables*	inacceptables.
—	ligne 23,	—	*Somergea*.	Somergen.
— 73,	ligne 11,	—	*Saint-Gervais*. . .	Saint-Servais.
— 75,	ligne 17,	—	*houilleurs*	tailleurs.
— 78,	ligne 9,	—	*Loigny*	Soignies.
—	ligne 19,	—	*Vesve*	Vesdre.
—	ligne 36,	—	*de Poepe*	de Paepe.

lock-out depuis 1891, permettant ainsi un jugement exact sur le progrès ou la décroissanoe des unions : en résumé, l'on peut dire que s'il y a eu moins de grèves en 1897 qu'en 1896, elles ont été plus sérieuses; qu'on en juge : 1021 grèves en 1896 contre 965 en 1897; mais les premières englobaient 198, 687 ouvriers, les secondes 253,000.

Le tableau suivant nous donne le relevé du nombre des ouvriers, qui se sont mis en grève dans les différents métiers de 1891-97 :

	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897
	—	—	—	—	—	—	—
Bâtiment	25.229	15.979	15.348	13.844	9.216	33.470	15.250
Mines.	51.427	120.386	506.182	216.580	83.879	67.203	49.000
Mécaniciens. . . .	60.502	40.121	30.415	27.974	46.439	48.210	100.500
Tisseurs	44.837	103.255	46.041	40.027	64.297	33.717	37.250
Vêtements	40 992	35.536	9.918	5.576	50.071	4.016	6.750
Divers	44.473	41.522	28.452	20.274	9.856	12.071	24.250
	267.460	356.799	636.386	324.245	263.758	198.687	233.000

En résumé, l'on constate que cette année l'industrie minière et celle du bâtiment montrent une décroissance dans le nombre des ouvriers en grève, tandis que les mécaniciens montrent une augmentation due à la grande grève. L'année 97 sera pour eux ce qu'ont été 92 pour les tisseurs et 93 pour les mines

Après avoir vu le nombre des ouvriers engagés dans les grèves, il est intéressant de voir pour quelles causes, ces grèves ou lock-out ont été déclarées; elles peuvent se résumer en deux chefs : le salaire et les heures de travail. Dans les mêmes années (de 91-97), le nombre des ouvriers en grève se repartit ainsi.

	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897
	—	—	—	—	—	—	—
Heures de travail.	130.091	207.034	567.460	234.903	143.198	115.817	96.000
Salaires.	13.362	2.756	1.191	6.105	2.858	3.658	57.000

Le salaire a naturellement toujours été un motif de grève mais il est remarquable que le mouvement en faveur de la réduction de la journée de travail a caractérisé la grève des mécaniciens, ou plutôt leur lock-out. C'est sur cette question que la lutte s'est engagée, d'abord dans quelques maisons de Londres, puis, grâce à l'intervention

de la fédération des patrons, s'est étendue sur toute l'Angleterre. Si l'année 1894 est l'année de l'adoption de la journée de huit heures dans les établissements du gouvernement, l'année 1897, malgré l'échec momentané des mécaniciens, restera celle où l'on a vu la plus grande diminution dans les heures de travail.

Cette année aura aussi été celle de l'augmentation du nombres des membres des unions ouvrières et, en même temps, de l'organisation plus forte des unions patronales. C'est surtout ce dernier phénomène qui est caractéristiques car il marque la concentration du capital. La fédération patronale (Federation of the Federated Engineering and Shipbuilding Employers) a publié une liste, qui renferme les noms de 635 maisons ou établissements industriels; et depuis la rupture des négociations, ce chiffre monte à 700 —; tous ces établissements forment une seule organisation ayant pour but de résister à la demande d'une semaine de travail de 48 heures.

En regard de cette alliance des patrons, nous plaçons un tableau, publié par la *Labour Gazette*, montrant l'augmentation du nombre des membres des unions pendant 5 ans.

	Nombre d'unions	Membres	Membres de 100 principales unions
	—	—	—
1892.	1.184	1.461.800	913.759
1893.	1.259	1 455.692	917.496
1894.	1.285	1.421.941	931.440
1895.	1.316	1.397.887	921.686
1896.	1.330	1.487.562	966.953

En somme, l'on peut constater dans le développement des unions une progression constante, et rien d'étonnant à ce que les patrons anglais aient reculé devant le projet, hautement avoué par l'un deux, d'écraser les unions « smashing the unions ».

C. B.

ITALIE

L'année 1898 a conmmencé en Italie sous des auspices peu favorables. Malgré les remaniements ministériels et l'entrée de M. Zanardelli dans le ministère, il n'est pas probable que celui-ci puisse vivre encore longtemps. Il essaie, il est vrai, par toutes sortes de moyens de s'assurer une majorité, mais celle-ci se débandera à la première occasion, qui ne peut être éloignée. La politique incertaine de M. di Rudini est mal vue par tout le monde aussi bien que par la cour. Le Roi, qui n'a pas évidemment abandonné ses rêves de conquête et de revanche en Afrique, comprend que ce n'est pas avec M. di Rudini qu'il pourra tenter l'aventure. M. Crispi seul pourrait l'appuyer ; il a, lui, toutes les audaces et toute l'inconscience d'un homme qui ignore les conditions véritables de la vie du pays. Sa résurrection est certes fort problématique, mais on a fait diverses tentatives, si bien que, quoiqu'il soit soumis à une commission parlementaire qui doit faire une enquête sur les faits de malversation et de soustraction dans les banques dans lesquels il est impliqué, à Palerme, à l'occasion du cinquantenaire de la Révolution Sicilienne, il occupe la première place, il est porté aux nues dans un discours plein d'emphase et de rhétorique, et les journaux soi-disant « indépendants » de la péninsule qui trouvent, non sans raison, symptomatique l'apothéose du ministre tombé hier, font écho aux applaudissements de Palerme, et veulent réhabiliter l'homme qu'ils estiment pouvoir seul réprimer de son poing d'acier les partis subversifs et maintenir le prestige et le décorum de la nation.

Ce travail préparatoire semble mené avec *maestria*, mais néanmoins il est peu probable que la bourgeoisie italienne, si ignorante qu'elle soit, se montre disposée à suivre un homme qui ne ferait que la précipiter sur la pente dangereuse d'où elle essaie péniblement de se détourner.

La situation, d'autre part, n'est ni claire ni certaine. Si le ministère actuel tombe il ne sera pas facile d'en trouver un autre qui apporte une idée directrice quelconque. En dehors de Crispi, tous les autres hommes d'Etat ne pourraient que conserver l'attitude de di Rudini. Retenir, autant que possible, les divers courants parlementaires dans toutes les questions d'ordre intérieur, et maintenir, en attendant, la ques-

tion africaine dans le *statu quo*, pour ne pas froisser de hautes susceptibilités. Un ministère de droite ou de gauche même, un programme net de gouvernement sont également impossibles par suite de la composition même de la Chambre. Il n'est pas prudent de la dissoudre étant donné le mécontentement général dans le pays qui, malgré la pression gouvernementale, donnerait plus de force au parti socialiste, qui pourrait alors être un obstacle très sérieux pour les deux grands courants bourgeois qui se disputent le pouvoir.

Si la politique générale, financière, internationale, coloniale, etc., est loin de contenter les divers intérêts du pays, le prolétariat a plus de raison encore de crier son mécontentement. Le nombre des sans travail augmente considérablement, la misère grandit et des mesures immédiates seraient nécessaires.

En Sicile, la crise agricole rend plus mauvaise la condition des petits propriétaires, et la population s'est soulevée à Cimisi, Siculana, Messina, etc. A Montescoglioso, 700 paysans ont essayer de s'emparer de l'Hôtel de Ville et n'ayant pu détruire les Archives, ils ont mis à sac la justice de paix et le bureau du receveur de l'impôt. A Gallipoli une manifestation se dirige vers le Casino, et y met le feu. A Forlí, à Ancône, à Florence, etc., des manifestations et des troubles, partout on demande du travail et la diminution du prix du pain qui, augmente tous les jours par suite de la spéculation sur les blés. A Voltro la police, entourée par la foule qui demande la mise en liberté des personnes arrêtées, fait feu, tue une femme et deux ouvriers, et en blesse gravement six autres. Le gouvernement qui veut laisser croire que le mouvement est suscité et entretenu par les socialistes, recherche les agitateurs, et les arrête en masse, pour faire croire sans doute qu'il est fort et qu'il peut maintenir l'ordre. Mais qu'il croit ou non à l'action des socialistes, qu'il se rende compte ou non de l'immense misère qui pèse sur cette *alma parens frugum*, il laisse voir qu'il n'a pas une confiance absolue dans le régime de la force et de la répression. Peut-être qu'il commence à se douter qu'on peut demander du travail et du pain même sans être devenu socialiste, et que ceux qui ont faim peuvent se révolter contre ceux qui les affament même s'ils n'ont jamais entendu parler de la question sociale ? — En tout cas, ce qu'on n'avait pas obtenu par une loi, la réduction des droits d'entrée sur le blé, un décret royal vient de l'accorder devant l'agitation qui se répand dans tout le pays. Ce n'est qu'une réduction de cinq francs par quintal et pour un délai de deux mois, mais ce court délai et cette précipitation montrent que le décret n'a été arraché que par la peur; et il est si

vrai que le gouvernement est effrayé de cette agitation pour le travail et pour le pain qu'un autre décret royal appelle deux classes sous les armes.

Malgré les persécutions, les socialistes continuent vigoureusement l'organisation politique et économique du prolétariat.

Il y a eu, ce mois-ci, trois élections politiques supplémentaires; dans deux collèges, celui de Cossato avec Rondani, et dans celui de Forlì avec Cipriani, les socialistes ont été élus. Si la loi sur le « domicilio coatto », déjà votée par le Sénat, n'a pas été soumise à la Chambre, et ne le sera peut être pas, cela est dû, en partie, à l'agitation faite depuis plusieurs mois autour de cette loi par le parti socialiste. On fait des conférences privées ou clandestines partout où cela est possible. Le gouvernement les ignore suivant les lieux et le moment; tandis qu'à Gênes, cinq socialistes ne peuvent se réunir dans un café, sans tomber sous le coup de la loi; à Sanremo a été tenu, le 23 janvier, le Congrès régional de la Ligurie sans que la police intervienne; à Milan, les ouvriers purent se réunir et protester publiquement, violemment, et à Bologne, on poursuit 43 socialistes, accusés d'avoir pris part et d'avoir été les instigateurs de la grande grève des paysans qui a eu lieu dans la région de Ferrare, 13 d'entre eux sont condamnés à 6 mois de réclusion et à 800 francs d'amende.

Le travail de groupement se fait partout sentir avec une nécessité plus grande à mesure q'augmente la misère. C'est le premier pas. Le second pas est fait par les socialistes qui cherchent à organiser ces forces chaotiques et à leur donner une idée directrice. La bourgeoisie et le gouvernement, avec sa politique, font le reste. Et, cependant, il n'y a peut-être pas de peuple plus patient, que l'on pourrait plus facilement contenter, mais le gouvernement, comme à plaisir, le pousse à bout.

Si l'année continue comme elle a commencé, le vieux fardeau des préjugés sera bien secoué, et la pensée socialiste, tant calomniée et si peu comprise, se répandra dans l'Italie entière.

GIOVANNI LERDA.

REVUE DES REVUES

Revue Socialiste.

M. Georges Renard termine — dans le numéro de janvier — sa description d'un *Régime Socialiste*. Nous n'apprécierons pas ici cette construction, car l'auteur l'a publiée en un volume, dont il doit être prochainement parlé dans cette *Revue*.

*
* *

M. Millerand fait paraître, sous le titre — pas heureux — de *La Plate-Forme électorale*, un discours qu'il a prononcé naguère dans une réunion de son comité électoral. C'est l'esquisse d'un programme socialiste en vue des élections législatives prochaines.

M. Millerand a pris soin d'en indiquer lui-même la portée restreinte : il n'a parlé — *et ne pouvait parler* — qu'en son nom, ou tout au plus au nom du collège qui l'a élu. N'étant pas — d'abord — le délégué au Parlement d'aucune fraction constituée du prolétariat organisé, il ne pouvait — ensuite — engager davantage la pensée de tous ceux qui comme lui sont *indépendants* des organisations prolétariennes; car pour ceux-là mêmes qui ne sont que les *représentants* d'une masse plus ou moins confusionniste d'électeurs, et non les *délégués politiques* d'un *parti de classe* discipliné, il n'est pas d'action d'ensemble possible, — qui soit du moins précise et délimitée. Au reste, sur ce caractère de non-dépendance à l'égard des groupements ouvriers organisés, et de dépendance limitée seulement à la circonscription électorale, M. Millerand insiste fortement. « *Chaque candidat, dit-il, a le droit et le devoir de contracter librement avec les électeurs devant lesquels il se présente les engagements qui formeront entre eux le contrat électoral.* » Quoiqu'il en soit, malgré ce caractère restrictif et *personnel*, la tentative de M. Millerand a une *valeur symptômatique*, car elle nous renseigne sur les tendances de ce qu'on a appelé l'*extrême-droite du socialisme*, sorte de buée confuse tourbillonnant autour des groupements de classe du prolétariat révolutionnaire.

Sans l'apprécier nullement, ni rechercher ici quelle attitude pourrait avoir vis-à-vis de ce parti *intermédiaire*, participant à la fois de la démocratie bourgeoise et du socialisme révolutionnaire, le prolétariat s'organisant en un *parti unique de classe*, nous n'en indiquons seulement que les trois points principaux, tels qu'ils se dégagent du discours de M. Millerand.

1° *Une conception exclusivement démocratique du mouvement socialiste.* — Le mouvement socialiste n'est pas une *lutte de classe à classe*, la lutte de la *classe ouvrière* organisée contre la *classe capitaliste en bloc*. C'est un mouvement *démocratique*, et non *spécifiquement prolétarien*, dirigé contre ce que M. Millerand appelle « *l'oligarchie et la ploutocratie*. » Et les frontières extrêmes en sont singulièrement larges : il va de la démocratie capitaliste jusqu'au prolétariat révolutionnaire. Les partis d'extrême-gauche bourgeoise ne sont pas des « *partis hostiles* » mais des « *partis voisins* ». Si bien qu'il « *n'y a plus que deux partis en présence* » : « le parti de la démocratie » d'une part, — qui comprend la démocratie bourgeoise et la démocratie socialiste, entre lesquelles il y a, non différence irréductible de nature, mais différence réductible de degré, — et, d'autre part, « le parti oligarchique et ploutocratique ». Et le parti socialiste n'est que l'*extrême-pointe* du parti démocratique. M. Millerand est très net à cet égard : «... En face [du] parti oligarchique et ploutocratique, dit-il, se dresse le parti de la démocratie, resté fidèle aux idées républicaines et qui entend que la République porte tous ses fruits : *à sa tête marche le parti socialiste.* »

2° *Une délimitation restrictive du socialisme.* — M. Millerand est moins clair ici, car il rappelle d'un mot, sans y insister « *le programme minimum* » qu'il a tracé lui-même autrefois : entente internationale des travailleurs, substitution *progressive* de la propriété sociale à la propriété capitaliste, conquête des pouvoirs publics. On ne sait exactement ce que ces termes signifient dans la pensée d'un socialiste *qui ne se place pas au point de vue de la lutte de classes.* Sans compter que sur un point au moins — la substitution *progressive* de la propriété sociale à la propriété capitaliste, — ce programme ne saurait être admis par le socialisme *révolutionnaire,* qui ne conçoit pas bien cette « progression » dans la « substitution ». Quant aux autres points, il y a tant de façons contradictoires et exclusives de les entendre, que de plus complètes explications étaient ici nécessaires.

3° *Une élaboration d'un programme minimum de réformes pratiques nullement spécifiques.* — Le socialisme révolutionnaire conçoit ce programme minimum comme une arme de lutte *exclusivement prolétarienne* à l'intérieur de la société capitaliste : c'est un *programme de classe*, capable de renforcer d'une part la force de résistance, d'autre

part la puissance d'attaque de la *classe* ouvrière, *tout en étant conforme au but révolutionnaire et communiste poursuivi.* — M. Millerand élabore un programme de réformes d'*ordre général,* sur lesquelles *tous les partis* pourraient s'entendre. Il dit : «... Je voudrais que le parti socialiste allât plus loin et que, parmi les réformes pratiques qui peuvent, dès maintenant, *être votées par tous les partis* il en choisit quelques-unes auxquelles il s'attachât particulièrement. » Et M. Millerand en indique deux : *le service de deux ans*; *la caisse de retraites ouvrières.* Grâce à cela, conclut-il, le parti socialiste peut « donner l'impression forte, fournir la démonstration irréfutable qu'il est en toute la force et dans toute la vérité du terme *un parti de gouvernement...* »

On le voit, le discours de M. Millerand, — que nous n'avons pas à discuter longuement — a bien la valeur d'une *indication :* il marque l'orientation précise et les caractères généraux de l'*extrême-droite du socialisme,* sur l'évolution de laquelle il est difficile d'ailleurs de prophétiser. En tout cas il y a certainement place entre la démocratie bourgeoise et le prolétariat révolutionnaire, pour un *parti démocratique social,* qui est peut-être en voie de se constituer, et dont M. Millerand pourrait bien avoir déterminé les points essentiels.

***

Nous relevons, dans ce même numéro de janvier, une façon originale de comprendre la critique scientifique. Dans un compte-rendu des *Essais* de M. Labriola *sur la conception matérialiste de l'histoire,* on lit : « En ouvrant le livre de M. Labriola, surtout si vous lisez la préface de M. Sorel, vous éprouverez d'abord une impression pénible : vous vous attendiez à un livre de critique, et vous ne pensez trouver que la polémique la plus amère; et si vous vous proposiez de critiquer ce livre, vous serez peu rassuré; car vous aurez peur d'être traité de niais » et d' « hystérique ». » — Il semblerait d'après cela, que M. Sorel aurait gratifié à l'avance de « niais » ou d' « hystérique » quiconque se permettrait de « critiquer ce livre ». Or, on ouvre l'ouvrage, on lit la préface, on ne trouve rien de pareil. L'auteur du compte-rendu, grand amateur de scrupuleuse sincérité, surtout vis-à-vis d'un théoricien socialiste, a tout simplement fait à M. Sorel le don gracieux d'épithètes étincellantes. C'est là une façon relativement simple de concevoir la critique, et qui n'exige pas d'effort.

HUBERT LAGARDELLE.

Neue Zeit (nos 12-16, t. XVI).

Belfort-Bax, l'écrivain bien connu de la « Social-Democratic Federation », a engagé contre *Édouard Bernstein*, une vive polémique au sujet de la politique coloniale et, en général, de l'extention de la civilisation européenne chez les peuples « barbares » ou « sauvages ». Dans son article (*La politique coloniale et le chauvinisme*, no 14), Bax attaque fortement l'idée, exprimée par Bernstein, que l'importation de la civilisation européenne, même telle qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire basée sur l'exploitation capitaliste, serait un progrès pour les peuples inférieurs. Il affirme, au contraire, que même l'esclavage, qui a, dans ces pays barbares des raisons d'être historiques, est, pour leur population, préférable à l'esclavage salarié moderne qui affranchit l'exploiteur de toute obligation vis-à-vis de l'exploité. Il estime, par exemple, que l'état actuel du Maroc avec l'interdiction d'exporter le blé (Bernstein rectifie ce point : il ne s'agit que d'une taxe élevée à l'exportation), avec le bon marché des vivres et la hauteur relative des gains, avec l'interdiction de faire même des routes carrossables, rend le peuple marocain beaucoup plus heureux qu'il ne serait après l'irruption du capitalisme. D'après lui, la seule raison théorique, dont un socialiste pourrait déduire une approbation de la colonisation européenne, serait que toutes les sociétés devraient nécessairement passer par la phase du capitalisme pour arriver au socialisme : mais cette opinion est absolument fausse. (Chose caractéristique, on trouve chez B. Bax, dans ce cas, comme dans sa critique du matérialisme économique, les opinions soutenues ailleurs, — en Russie, — par les défenseurs de l'archaïque commune rurale contre le manque d'égards de la part des démocrates-socialistes... Serait-ce, contrairement à la loi observée par Plekhanoff, la reémigration des utopies de l'Est vers l'Ouest ?) Cependant, d'après Bax, les raisons morales ne sont pas les seules ni les plus fortes qui commandent aux socialistes de s'opposer à toute expansion coloniale des États actuels, et de s'y opposer par tous les moyens possibles, même en fournissant aux indigènes attaqués des armes perfectionnées. Il y va aussi de l'intérêt direct du Parti ouvrier socialiste. La conquête des colonies est la dernière issue qui reste au capitalisme, enfermé dans ses propres contradictions ; ce sont ces marchés nouveaux qui lui redonnent de la vitalité ; c'est la nouvelle force-travail des indigènes à vil prix, qui permettrait de lutter avec le plus de succès contre les revendications ouvrières ; si le prolétariat parvient à fermer toutes les issues, à bloquer la grande industrie avec sa concurrence et sa surproduction dans les limites de son marché mondial actuel, — le capitalisme, sera forcé de se transformer en socialisme. C'est même pour cela que le prolétariat devrait

s'opposer à toute atteinte contre l'Empire ottoman, car c'est lui seul qui bouche encore au capitalisme européen l'entrée des marchés de l'Asie!

L'utopie d'un pareil programme saute aux yeux, nous semble-t-il. Il est en parenté très étroite avec la défense du petit métier et du petit commerce intérieur contre les progrès de la grande industrie. Pour les mêmes raisons les socialistes devraient, sinon détruire les machines existantes, du moins tâcher d'interdir absolument la fabrication de machines nouvelles plus perfectionnées : car ne sont-ce pas les perfectionnements techniques qui permettent encore pour un certain temps au capitalisme de triompher de ses contradictions?

Bax donne d'ailleurs encore une raison de son opposition absolue à toute colonisation et de sa sympathie pour les indigènes sauvages : c'est qu'il ne voudrait pas que la race anglo-saxonne envahît trop le monde. Malgré ses qualités, tout « anglais vaut bien dix juifs ». Quelle harmonie imprévue avec M. de Morès!

La réponse de *Bernstein* (n° 16) n'est pas encore complète, nous en attendrons la fin pour la résumer. Elle promet d'être intéressante. Cependant, dans la partie parue, l'auteur ne fait presque que vider un grand nombre d'affaires personnelles avec son adversaire. Bernstein considère la colonisation comme inévitable; il est pour la protection des indigènes contre les abus du capitalisme importé, et il croit que les sociétés de plus en plus démocratiques de l'Europe peuvent rendre ce capitalisme beaucoup plus favorable à l'avenir des indigènes que ne le sont les douceurs de la traite et du despotisme africain. Et il indique son point de vue général dans ces lignes initiales : « Partout où le parti socialiste acquiert une importance politique, il se transforme intérieurement : il abandonne les anciens excès de phraséologie et de généralisation, ne s'attarde plus à discuter du partage de la proie après le chambardement général, mais étudie les problèmes particuliers du jour et cherche des points d'appui pour faire avancer l'évolution sociale dans la voie du socialisme. »

* * *

C'est ce caractère, avant tout pratique, du socialisme actuel que souligne aussi l'auteur de l'article « Un anniversaire communiste » (n° 12) « pour expliquer pourquoi il n'y a plus de théoriciens aussi marquants que les auteurs du Manifeste communiste ». Cette vue théorique de l'ensemble du rôle historique du prolétariat devait précisément apparaître à la fin de la première période du mouvement ouvrier de classe (1830-1848), lorsque les buts s'étaient précisés, mais les conditions matérielles manquaient encore pour leur réalisation graduelle. Et Kautsky cite le récit fait par Marx lui-même en 1860 de la naissance du manifeste : ayant fondé en 1876, à Bruxelles, avec Engels, M. Wolff et d'autres, une association ouvrière d'instruction mutuelle, ils se mirent à publier

des brochures critiquant le mélange du socialisme français et de la philosophie allemande, qui formait alors la doctrine de la « Ligue des communistes. » Alors le conseil central de la Ligue radicale à Londres s'aboucha avec eux par l'intermédiaire de l'horloger Moll, les détermina à adhérer à la Ligue et promit de faire adopter leurs idées comme doctrine officielle; c'est ce qui eut lieu bientôt dans un congrès tenu à Londres, après des discussions approfondies qui durèrent plusieurs semaines.

*
* *

Dans un article intéressant de *M. G. Bang* raconte l' « histoire de la démocratie sociale danoise (n° 13) : sa fondation en 1871 par Louis Pio, son premier conflit avec la troupe, à Copenhague, en 1872, un arrêt momentané après la défection de Pio découragé (1879, mort en Amérique en 1891), puis ses progrès continus, qui se traduisent par 25,019 voix et 9 députés aux élections de 1895 (1,295 voix en 1881) par 32,000 abonnés au journal central « Sozialdemokraten », par 713 associations professionnelles avec 72,000 membres.

*
* *

A mentionner aussi l'intéressante correspondance de la République Argentine (n° 15), où G. Avé-Lallemand nous apprend l'application dans ce pays d'un moyen définitif contre les sauterelles, qui ravagent les récoltes. Ce moyen infaillible est un champignon « tueur d'insectes », de l'espèce *Entomophtorae,* découvert pour la première fois par Gœthe. Grâce aux expériences du professeur L. Bruner, de Nebraska, un champignon de cette espèce, « Empusa Bruneri » anéantira désormais les sauterelles, ce qui aura pour premier résultat une augmentation énorme de la production et de l'exportation du blé sud américain. « C'est ainsi, dit l'auteur, qu'une découverte de Gœthe aura occasionné la ruine définitive, du hobereau prussien, le plus ferme sentier de la réaction »... Et nos mélioristes, donc !

*
* *

Autres articles : toujours la polémique sur la participation aux élections au Landtag prussien, très instructive, mais trop spéciale pour être résumée. — Hélène Simon (n° 12). « Deux livres sur la psychologie de la femme » (Garborg et Renter). — C. Hugo. « Les trades-unions » (sur le livre bien connu de S. Webb, n° 125). — J. Gaulke « La décadence des arts industriels (n° 15). — Dr P. Ernst « A. Daudet » (n° 16).

Notes sur le mouvement corporatif, sur l'état des diverses industries, statistiques, etc. Ès.

H. Quelch. — *The Social Demokrat*, janvier 1898. « La Fédération des Trade-Unions ».

L'article de H. Quelch traite une question d'une très haute importance pour le mouvement syndical anglais. L'idée de former une fédération nationale des trade-unions, isolées jusqu'à présent, n'est pas nouvelle mais les événements récents — la grève des mécaniciens surtout — l'ont mise encore une fois à l'ordre du jour. Le comité parlementaire des trade-unions est en train d'élaborer un projet d'organisation qui sera d'ici peu soumis à tous les syndicats, et il faut espérer que, dans l'avenir le plus prochain, la classe ouvrière anglaise aura une forte organisation nationale. Mais laissons la parole à l'auteur lui-même:

La concentration des capitaux, la formation rapide des trusts et des syndicats patronaux, l'organisation et l'entente croissantes de la classe capitaliste rendent la fédération nationale des trade-unions nécessaire, si ces derniers veulent à leur tour fortifier leur position.

Les mêmes nécessités économiques qui forcent l'ouvrier à adhérer à un syndicat poussent actuellement les unions à se fédérer, et puisque ce sont, dans les deux cas, les mêmes causes qui provoquent l'organisation, ce sont également les mêmes difficultés, les mêmes obstacles et les mêmes limites qui les suivent après. Celui qui ignore ces faits est dans l'erreur au même titre que celui qui ne reconnaît point l'avantage d'une organisation nationale.

Aucune organisation ouvrière de quelque force et influence qu'elle soit ne peut être aussi forte que celle des patrons; la classe qui possède les moyens de production sera toujours la classe dominante.

Les employeurs sont nécessairement les arbitres définitifs dans tout conflit entre eux et les ouvriers: il dépend toujours d'eux de décider s'il y a lieu de provoquer une grève ou un lock-out ou s'il est temps de les faire cesser. L'ouvrier peut dicter à son patron des conditions meilleures, étant syndiqué, et un syndicat est plus puissant étant fédéré, mais ni le syndicat ni la fédération ne rendent leurs adhérents égaux aux patrons.

Puisque les patrons sont les maîtres, ils resteront les maîtres et ils le seront aussi longtemps que les ouvriers ne pourront travailler et vivre qu'avec leur permission. La puissance des organisations ouvrières est limitée par la possession par la classe capitaliste des moyens de production.

Et plus loin Quelch rentre dans les détails, critiquant certaines propositions touchant l'organisation de la future fédération (par exemple, celle qui traite la question de savoir comment fonctionnera la caisse cen-

trale, par quels moyens elle sera alimentée et sous quelles formes elle viendra en aide aux syndicats qui en auront besoin.)

Il est pour la fédération, mais il essaie de dissiper les illusions qui règnent dans les rangs des trade-unionistes anglais.

Il est, dit-il, bien, sans aucun doute, de se fédérer, — toute organisation est bonne — mais il est insensé de croire qu'une fédération accomplira une œuvre qu'elle ne peut pas accomplir.

Et comme conclusion il dit : « J'ai donné les raisons de quelques considérations contre l'organisation projetée. Exagérer l'importance et la force d'une fédération est aussi mauvais que les diminuer. Une fédération augmentera les forces des ouvriers et leur permettra d'obtenir des conditions meilleures de vie, mais elle ne leur donnera pas les mêmes conditions dans lesquelles se trouvent les patrons. Cela ne peut pas arriver tant qu'une classe possède les moyens de production et tant que les ouvriers ne sont pas maîtres de leur propre vie. »

Il est à souhaiter que les syndicats anglais profitent de la situation dans laquelle ils se trouvent actuellement, et qu'ils s'organisent en une vaste fédération nationale pour la lutte quotidienne contre les patrons, mais aussi qu'ils se rallient aux organisations politiques existantes (*Social Democratic Federation* ou *Independent Labor Party*) pour la lutte contre l'ordre capitaliste tout entier.

H. H.

REVUE CRITIQUE

Paul de Rousiers. — *Le Trade Unionisme en Angleterre.* (*Bibliothèque du Musée social*), avec la collaboration de MM. de Carbonnel, Festy, Fleury et Wilhelm, Paris, Armand Colin, 1897, in-18 de 356 p.
Circulaires du Musée social (Bulletin mensuel); Paris, 5, rue Las Cases. Séries A et B, *passim.*

Le titre de l'ouvrage de M. de Rousiers est trop général. Le livre est une collection d'enquêtes sur diverses trade unions, toutes de l'ancien modèle sauf une seule, l'union des dockers (chapitre V). Les chapitres de considérations générales (I. *La nécessité du groupement syndical*; II. *Les causes générales de succès du trade unionisme en Angleterre*, X. *L'avenir du trade unionisme en Angleterre*) sont l'exposé des impressions et idées personnelles de M. de Rousiers et de ses collaborateurs. Point d'étude sur l'histoire du trade unionisme, ni sur les résultats des derniers congrès des trade unions ni sur la situation respective de l'ancien et du nouveau modèle. Quand ces sujets sont touchés, c'est en passant, et accessoirement.

On saisit pourtant bien la préférence que M. de Rousiers et ses collaborateurs ont pour l'ancien modèle, la trade union qui est à la fois un syndicat et une société d'assurances et de secours mutuels, qui accepte le capitalisme et le salariat, qui refuse de prendre part à la lutte des classes et demande seulement un juste salaire pour un juste travail.

Cette préférence a conduit M. de Rousiers et ses collaborateurs à interwiever trop exclusivement les *autorités sociales*, c'est-à-dire en la matière, les secrétaires et les agents salariés des anciennes trade unions, vieux lutteurs trop fidèles aux opinions de leur jeunesse et trop fermés aux espérances de la nouvelle génération ouvrière. Si les auteurs avaient exposé et discuté les votes des derniers congrès des trade unions, ils auraient été amenés à expliquer comment il se fait que la majorité des membres des vieilles unions elles mêmes se prononce dans les congrès pour la journée de 8 heures et le salaire minimum, pour l'intervention de l'État et des municipalités dans le contrat de travail, malgré les objur-

gations des secrétaires et agents salariés qui représentent une opinion dont les tenants diminuent tous les jours.

Ces réserves faites, il convient de louer M. de Rousiers et ses collaborateurs pour l'exposé clair, consciencieux et exact qu'ils ont donné du fonctionnement des unions de l'ancien modèle.

Cotisations très élevées (1 fr. 25 par semaine en moyenne) et par suite exclusion des mauvais payeurs, des ouvriers non qualifiés, des manœuvres (p. 83, 91, 94, 258).

Budget très compliqué, comprenant des assurances contre les maladies, le chômage, la perte d'outils, le paiement des funérailles, les secours aux veuves (p. 75, 264, 313).

La caisse de grève de moins en moins importante au milieu de toutes ces caisses d'assurances et le syndicat devenant de plus en plus une société de secours mutuels désirant la stabilité et la paix. Tendance à la conciliation et à l'arbitrage (p. 83, 132, 223, 240, 316, 323).

Que M. de Rousiers et ses collaborateurs ont été trop optimistes sur les tendances conciliatrices des unionistes, c'est ce que prouve la *Circulaire du Musée social*, série A, nº 8, sur le congrès des trade unions à Edimbourg (1896). L'auteur, M. Bureau, professeur à l'institut catholique de Paris, expose avec l'impartialité la plus louable les différentes résolutions prises à Edimbourg ; on voit par elles s'accentuer l'évolution de la majorité des unionistes vers le socialisme d'État. (Intervention de l'État pour établir et garantir la journée de 8 heures et un salaire convenable, lois déterminant la responsabilité des patrons en cas d'accident, extension de la protection des femmes et des enfants, etc.)

Les *circulaires*, 1, 4, 7 et 9 de la même série, contiennent les rapports de M. de Rousiers et de ses collaborateurs sur les enquêtes d'où sortit le livre dont nous avons rendu compte plus haut. Ces rapports, plus étendus que les chapitres du livre qui leur correspondent, contiennent beaucoup de descriptions vivantes et de détails concrets. On y trouvera des portraits intéressants de plusieurs des chefs du vieil unionisme.

A lire également le discours prononcé par M. Pickard, député ouvrier et président de la fédération des mineurs de Grande-Bretagne, c'est-à-dire de la fédération de syndicats la plus nombreuse de l'Angleterre (près de 180,000 membres), (*Circulaire nº 3, série A*), et la notice sur M. Thomas Burt, député ouvrier, ancien secrétaire d'État dans le dernier ministère Gladstone, l'un des chefs de l'Union nationale des mineurs, (Durham et Northumberland), l'une des vieilles unions les plus réfractaires au socialisme (*Circulaire nº 6, série A*, sur le congrès international des mineurs à Aix-la-Chapelle).

A. M.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

J. Strada. — *La religion de la science et de l'esprit pur*. Tome II. 1 vol. in-8 de xii-578 pages. F. Alcan, éditeur, Paris, 1897.

L'auteur, à la suite des théophilanthropes et des positivistes, croit à la vertu magique du cérémonial, et confond le culte officiel avec la religion. Il veut fondre « l'Église et l'État dans la science » (p. 401); il a constitué des rites « qu'il sera difficile de changer » (p. 432). Si on ne l'écoute pas, les athées et les cléricaux amèneront « la mort de la France » (p. 577).

H. Soulier. — *Des origines et de l'état social de la nation française*. 1 vol. in-8 de 516 pages. Giard et Brière, éditeurs. Paris, 1898.

L'auteur s'occupe surtout de discuter les théories émises au xviiie siècle et au commencement de celui-ci, sur les origines germaniques des institutions; les auteurs qu'il cite le plus souvent sont : Chateaubriand, Augustin Thierry, Guizot et Littré; les recherches contemporaines lui sont, à peu près, complètement étrangères. Il tient beaucoup à ce que les Français soient des Gaulois. Les conclusions sont, naturellement, assez vagues : le socialisme a du bon et du mauvais (p. 427); il est bon de faire de la colonisation, mais sans excès (p. 441); il faut rétablir la pyramide sociale « sur sa base », et réveiller le goût pour l'agriculture (p. 451); enfin, l'alliance russe est célébrée avec enthousiasme, comme un élément de progrès pour l'humanité! (p. 516).

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. J. Laffray.

4e Année. N° 3 Mars 1898

LE DEVENIR SOCIAL

L'Anthropo-Sociologie.

Selon la théorie de M. Weissman « les qualités acquises » ne sont pas conservées par l'hérédité ; les enfants des personnes faibles ou incapables, même si elles développent les forces de leur corps et de leur esprit par la gymnastique ou par l'instruction, restent à leur naissance faibles et incapables. Si les individus peuvent varier sous l'influence du milieu, la race reste invariable. Cette théorie, — si elle était définitivement prouvée, — provoquerait une profonde modification dans les idées régnantes. En effet, on compte tant sur l'éducation, sur la moralisation, en les considérant comme un levier puissant des changements radicaux de la nature humaine. Or, la théorie de M. Weissman prétend dissiper toutes nos illusions à cet égard : si nous parvenions à élever par des efforts énormes et à instruire une génération de sauvages d'une race inférieure, la génération suivante n'en serait pas avancée d'un seul pas. Et, pourtant l'expérience nous montre qu'avec le développement social, qu'avec le progrès de la civilisation il y a des changements profonds dans la composition et dans l'état de tout pays. Les adeptes de M. Weissmann ne nient pas ce fait, ils affirment seulement que nous nous trouvons ici, non devant *une transformation* qui change la nature de divers types humains, mais devant une *sélection sociale* qui détruit les uns au profit des autres. Représentons-nous une société qui consiste en deux types anthropologiques : de 90 0/0 de dolicho-blonds et de 10 0/0 de brachy-bruns.

Supposons avec certains savants que ce dernier type, quoique moins capable, inférieur biologiquement, s'adapte mieux aux conditions de l'évolution sociale, étant plus passif et obéissant. Dans ce cas, après quelques siècles écoulés, la composition de la société peut devenir absolument inverse : elle contiendra 10 0/0 de personnes blondes et 90 0/0 de brunes. La nature de ces types anthropologiques est restée la même, mais par le changement de leur rapport numérique la nature de la société a complètement changé.

Sans entrer dans l'examen de la théorie de l'hérédité de M. Weissman, qui paraît contestable à beaucoup d'égards, même à certains biologistes, nous nous occuperons directement de l'Anthropo-Sociologie basée sur cette théorie. Nous examinerons les faits empiriques que nous présentent ses adeptes, M. Ammon, en Allemagne, et M. Lapouge, en France.

I

Ce qui constitue la « race » c'est la combinaison de certains caractères anatomiques, physiologiques, pathologiques et émotionnels, combinaison plus ou moins stable et qui devient héréditaire. C'est une notion purement zoologique.

Quelques auteurs (M. Topinard, par exemple) voient dans les races humaines des différences équivalentes à celles qu'on trouve entre les espèces animales, ou même, comme d'autres auteurs le pensent, à celles qu'on trouve entre les familles (1). L'analyse des langues ou des cultures ne préjuge en rien l'analogie des races. La différenciation zoologique en races s'est accomplie beaucoup plus tôt que la différenciation en langues. Voilà pourquoi les expressions « race latine », « race slave », « race germanique », etc., sont inexactes. Il n'existe pas de telles races. Cette classification se fondait sur la croyance biblique à une communauté d'origine des peuples et des langues, jus-

---

(1) Les races sont des espèces en voie de formation, les genres des espèces très différenciées, isolées par groupes de leurs parents dont l'évolution se fait dans un autre sens... Il faut reconnaître que les différences morphologiques des races (humaines) différentes sont égales ou supérieures à celles qui existent entre les espèces les plus distinctes des canidés, des pelidés, etc. Lapouge, *Les sélections sociales*.

qu'au moment où une soudaine dispersion les dissémina loin du centre commun. La découverte de la très grande ancienneté des races a ruiné cette théorie. M. Hovelacque suppose que déjà la race « du précurseur » de l'homme se divisait en plusieurs espèces distinctes. En tout cas, on peut dire que les différences de races ont existé depuis des temps indéterminés. Celles que nous connaissons actuellement se manifestent, — selon certains anthropologistes, — depuis le commencement du quaternaire (1). Il y a des preuves positives de fixité dans les caractères des crânes depuis des dizaines de milliers d'années.

Quant aux langues, ce sont des créations beaucoup plus récentes ; les différenciations des organes de la parole et ensuite des sons sont apparues beaucoup plus tard que les différenciations des crânes. La même chose peut-être dite des combinaisons des sons, appelés *radicaux*. Les différences qu'on y trouve, comme aussi celles qui existent dans la structure des mots, fournissent une preuve suffisante du polygénisme des langues humaines. Remarquons en passant que ce polyphylétisme des langues n'est pas une preuve du polyphylétisme des races : le genre humain pouvait, en effet, — quoique cela ne soit pas prouvé, — provenir d'une seule souche et beaucoup plus tard se différencier seulement en plusieurs troncs distincts, qui ont donné naissance à plusieurs langues primitives différentes. Si nous remontons des temps préhistoriques aux temps historiques, la solidarité linguistique ou son absence devient de moins en moins preuve d'une parenté anthropologique. Ainsi, il y a identité de race entre les brachycéphales de la France, de la Bavière, de la Pologne et certaines autres populations parlant plusieurs langues différentes.

En classifiant les races il faudrait se baser sur tous leurs caractères anatomiques, histologiques et émotionnels (2). Malheureusement ces

---

(1) Quatrefages et Hamy, montrent dans les « *Crania Ethnica* », que les types sémite et noir sont restés sans changer depuis 4 à 6 mille ans pour lesquels nous avons des données. D'autre part, Virchow (*Beiträge zur Anthropologie der Deutschen mit besonderen Berücksichtigung der Friesen*, p. 356), nous montre que l'analogie entre certains crânes frisons et le crâne de Néanderthal est si frappante qu'on peut les mettre dans le même groupe anthropologique, dans la même race. On peut dire la même chose pour le type crânien Cro-Magnon que nous retrouvons à présent, chez les Basques, chez les Corses, chez les Berbères. Enfin, en Amérique l'homme de Lagoa-Santa est très rapproché des Botocudos et des Esquimaux actuels, etc.

(2) Il existe trois systèmes de mensuration crâniologiques : 1° le système

derniers sont trop vagues et la science n'a pas encore de procédés exacts à appliquer à leur étude. Quant aux parties molles, par opposition aux parties osseuses du corps, on ne possède pas assez de données expérimentales pour pouvoir en induire des hypothèses sûres. On s'occupe principalement des os, du crâne qui sont, du reste, les plus stables d'entre les caractères anatomiques. Les parties molles se détériorent vite, perdent leur caractère par métissage; par contre, le crâne tient le plus longuement aux caractères des ascendants. Rütimeyer a prouvé, en prenant comme exemple les porcs, que les formes ostéologiques restent stables quand les parties molles ont déjà subi des changements considérables. Il est évident que les anciennes classifications, selon la couleur de la peau, en races « blanche », « noire », « jaune », etc., sont tout à fait superficielles: chacune d'elles embrasse en réalité plusieurs types anthropologiques différents. La coloration de la peau, des cheveux, de l'iris, la hauteur de la taille sont des caractères importants, mais secondaires, en comparaison de la forme du crâne (1). Si l'on divise la largeur de la tête par la longueur on obtient un quotient qui, multiplié par 100 pour éliminer le 0, donne l'indice céphalique. C'est le caractère le plus constant et le plus sensible, qui change d'une race à l'autre. Le sujet est dit brachycéphale quand l'indice est 85 ou au-dessus, sous-brachycéphale, de 80 (inclus) à 85; mésaticéphale de 75 à 80; sous-dolichocéphale de 70 à 75, dolichocéphale au-dessous de 70. Pour abréger nous dirons souvent d'un sujet qu'il est entre 70 et 80 = dolichocéphale, et au-dessus de 80 = brachycéphale. Pour le but de notre étude, il suffira de nous occuper des races principales de l'Europe. Ce sont l'H. Europaeus, l'H. Alpinus, la race méditerranéenne et quelques petites races moins importantes.

Homo Europaeus. — Taille, 1m70; indice céphalique, 72-76; dolichocéphale blond. Il forme l'élément dominant de la population des Iles Britanniques, de la Belgique Maritime, de la Hollande, de l'Allemagne du Nord, de la Scandinavie, de l'Islande, des États Unis, du Canada, de l'Australie. Il entre comme élément secondaire dans les populations de l'Europe Centrale.

---

français, de Broca; 2° anglais, de Flower; 3° allemand, de Virchow. Nous ne donnons que les notions strictement nécessaires et les plus usitées.

(1) Topinard, *Éléments d'anthropologie générale.*

Lapouge, *Les sélections sociales.*

Homo Alpinus. — Taille, 1m60-1m65; indice céphalique, 85-86; brachycéphale brun. Il est répandu de l'Atlantique à la Mer Caspienne. Les Alpes sont sa forteresse centrale. — Le type *méditerranéen*, dolichocéphale brun prédomine sur les côtes Occidentales de la Méditerranée, en Espagne, dans l'Italie Méridionale et dans le Nord de l'Afrique (indices céph. : Sardaigne, 72,8; Sicile, 73,9; Calabrie, 77,5; Basques esp., 77,6, etc.).

On trouve encore les restes de quelques petites races, comme *l'H. contractus* (ayant la tête déformée comme si on avait exercé une pression à la fois sur le milieu du visage et sur l'occiput). Indice céph. : 77-78, elle subsiste sporadiquement dans l'Italie moyenne, *l'H. Acrogonus*, brachycéphalie extrême indice cép., 90, se rencontre dans les Alpes, etc.

L'H. Europaeus paraît avoir joué le rôle principal parmi les peuples (c'est-à-dire dans l'état de métissage), qui ont créé et propagé les langues, les civilisations dites indo-germaniques, indo-européennes (1), aryennes. Le nom *Arya*, signifiant noble chez les Hindous anciens, peut être considéré comme synonyme de l'H. Europaeus. Penka (2), le produit de la racine *ar ardeo-argentum-blond*. De la même racine provient *heros* en grec. Sous l'influence des mythes de la Bible et de l'opinion que le sanscrit et le zend ont conservé la langue arienne primitive, on cherchait autrefois le foyer d'origine des Ariens en Asie (Bactriane, vallées du Pamir, etc.).

Aujourd'hui, on considère l'Europe du Nord comme leur foyer primitif. Les preuves de cette hypothèse sont très abondantes : les invasions dans l'Iran et dans l'Inde venaient du Nord; la parenté de certains mots grecs et lithuaniens permet de supposer que les Hellènes viennent du Nord; on trouve dans les langues ariennes des noms communs de plantes qui indiquent un climat du Nord (φῆγος : Eiche ; Buche-buk, etc.) ; plusieurs racines ariennes se trouvent dans les langues finnoises et même il existe entre elles une parenté dans les déclinaisons et dans les conjugaisons (Taylor suppose même l'identité des Pra-Ariens et des Finnois primitifs) (3).

On suppose que la région entourant la Mer du Nord a été le berceau

---

(1) Les langues indo-européennes embrassent un tiers du globe ; elles se divisent en neuf branches. La langue des Ariens primitifs fut déjà à fléxions.

(2) Penka, *Origines ariaca*.

(3) *The Origine of the Arias* (*Journ. of the Anthrop. Institute*, 1888).

primitif de l'H. Europaeus. De là il a couvert toute l'Europe, le Nord de l'Afrique, l'Asie-Mineure. Quelques-unes de ces tribus les Arias, ont poussé jusqu'en Perse, dans l'Inde et en Egypte. Chez les Germains, les Goths, les Slaves, les Grecs, les Etrusques, les Lybiens, les Gaulois, les anciens Thraces, les Scythes, les Perses, les Arméniens, l'H. Europaeus constituait la classe dominante ou même la majorité de la population.

Les découvertes de Schlieman, d'Evans, de Flinders, prouvent que 3000 ans avant Jésus-Christ une civilisation venue du Nord de l'Europe, florissait en Asie-Mineure, sur les rives grecques, en Egypte. L'architecture, l'industrie, etc., dénotent une filiation entre les diverses techniques néolithiques européennes et entre les civilisations égéennes mycénienne, pélasgique et jusqu'à l'époque grecque classique. Tels sont les arguments que nous présentent les défenseurs de la provenance européenne des Aryens et de leur civilisation. Du reste, tout ceci demeure encore en partie dans le domaine des hypothèses.

Si les Aryens dolicho-blonds sont originaires d'Europe, d'où proviennent les Brachy-bruns? Selon les uns c'est de l'Iran, du Turkestan, des vallées du Pamir — où ils vivent encore : les montagnards du Pamir sont du même type anthropologique que les Auvergnats ou les Polonais (1); ils seraient venus par le Danube dans la direction de la Suisse. Ils n'ont pu venir par la Russie dont le Midi était inondé par la mer; du reste, les vestiges de l'homme trouvés aux environs du lac Ladoga (10 crânes) du temps où les Brachys étaient déjà présents en France, sont très dolichoïdes (72,1). Le dolicho-blond vivait en Russie jusqu'au seuil de l'histoire. Les crânes de Kurhanes donnent : près de Tver, 76,7 ; près de Moscou, 75,9 (2), de même en Galicie. En général, quand l'Occident de l'Europe fut envahi par les Brachy-bruns, l'Orient de l'Europe était encore entièrement dolicho-blond; or, cela n'eût pas été possible, si les Brachy-bruns étaient venus par l'Orient de l'Asie. Il seraient donc venus plutôt de l'Asie-Mineure, en passant par la Suisse. D'autres supposent, au contraire, que le Brachy-brun n'est pas venu d'Asie, qu'il est un métis de diverses formes lapons, — où même monogoloïdes avec l'H. Europaeus.

(1) Les Iadgik, les Galcz, etc., ont l'indice céphalique au-dessus de 80. En certains endroits ce brachy-brun asiatique s'est croisé avec le dolicho-brun et a donné naissance à des types métis : par exemple les brachycéphales semitoformes de l'Assyrie ancienne et de l'Arménie actuelle.

(2) Inostrantsoff, *L'Homme préhistorique de l'âge de pierre des bords de Ladoga* (en russe); et Ouvaroff, *L'Archéologie de la Russie* (1881, en russe).

Ainsi, M. Lapouge considère l'H. Alpinus comme le résultat de croisements multiples. Il parait se déformer, se transformer aujourd'hui et revenir à la forme Acrogonus. Il faut, selon cet auteur, décomposer l'H. Alpinus en une série de variétés : chacune étant le résultat d'un croisement différent, dont l'un des termes est toujours Acrogonus, mais dont l'autre varie : Europaeus ou Contractus, etc. Cette nouvelle hypothèse n'éclaire pas le problème, elle est plutôt propre à y introduire une confusion plus grande encore : si le brachicéphale brun ne vient pas d'Asie, s'il n'a pas apporté avec lui la culture, celle-ci dut être l'œuvre du dolicho-blond. Mais, pourquoi, dans ce cas, les premières traces de la culture des plantes, de la domestication des animaux apparaissent-elles subitement dans « l'hiatus », dans « le fouillis », au commencement de l'époque néolitique, sans avoir été préparées par aucun développement antérieur ? Il est donc possible aussi que le Brachy-brun soit le vrai créateur de la culture et son importateur en Europe (1).

Ce qui est certain c'est que nous sommes au pays des hypothèses et qu'il n'y a rien de bien certain, et voilà sur quelles données on veut baser le prétendu dogme de la supériorité des dolicho-blonds.

Enfin il existe non moins d'incertitude et de confusion quant aux Méditerannéens, dolicho-bruns. On les retrouve tout autour de la Méditerannée jusqu'en N. Russie (gouv. de Poltava), jusque le dans Caucase et en Angleterre.

La paléontologie démontrera peut-être leur dépendance et leur parenté, malgré leur divers pays d'habitation. (Remarquons qu'à l'époque tertiaire le détroit de Gibraltar n'existait pas, Malte et la Sicile faisaient un continent entre l'Italie et l'Afrique, l'Angleterre faisait partie du continent, l'Orient de l'Europe était inondé.) Le type dolicho-brun appartient à un domaine tout à fait inexploré. Est-ce le résidu de l'espèce au détriment de laquelle s'est développé l'H. Europaeus ? Est-ce le produit d'un développement parallèle? Résulte-t-il enfin d'un croisement de l'H. Europaeus avec l'H. Afer ? Tout est possible. Est-il supérieur ou inférieur à l'H. Europaeus, on ne sait. Remarquons que beaucoup d'anthropologistes sont enclins à considérer et le dolicho-brun et le brachy-brun comme des hybrides réussis et fixés. Or, si le brachy-brun est un métis de l'H. Europaeus et d'un laponoïde quelconque

(1) Quatrefages, *Hommes fossiles et sauvages*, et Cartaillac, *La France préhistorique*.

(p. ex. de l'*Acrogonus* de M. Lapouge), si notre culture est de provenance européenne, d'où savons-nous que ce ne fut pas ce métis, brachy-blond ou brachy-brun, qui fut le créateur véritable de cette culture? Un métis réussi et fixé peut constituer une espèce biologique supérieure à ses éléments constituants. Nous verrons plus loin que la question du métissage a été comprise tout récemment encore d'une façon trop étroite. Si même il était définitivement prouvé que le brachy-brun se trouvât actuellement en état de dislocation et de réversion, — or, ce phénomène peut-être de date relativement récente, — dans d'autres conditions cet état de métissage pouvait représenter un progrès biologique et psychologique. Nous reviendrons sur cette question.

Pour montrer toute la difficulté d'une classification des races européennes, en vue de montrer laquelle est supérieure ou inférieure, remarquons encore qu'il existe une autre série de faits surprenants : les singes inférieurs sont plus dolichocéphales que les singes supérieurs (macaque, 57.9; chimpanzé, 70-72.5; gorille, 77-78.9; orang-outang, 80-89.8). Sur cette base on a fondé une théorie du progrès cérébral qui devrait consister dans l'élargissement du crâne. Comme preuve, on cite que l'indice cérébral s'accroît en Europe avec l'âge de la personne.

Au Tyrol par exemple, il y a parmi :

Indice céphalique	*74-80*	*80-87*	*87*
10 enfants nouveaux-nés	—	50 0/0	37.5 0/0
156 enfants	5.1 0/0	35.3	37.4
198 adultes	6.1	19.2	59.4

Mais par contre, chez les bushmens et chez les esquimaux on rencontre le fait inverse : brachycéphalie dans l'enfance et dolichocéphalie à l'âge adulte. L'induction ci-dessus est donc contestable. D'autre part, Virchow a trouvé dans la Frise les crânes brachy avec des caractères faciaux dolicho-céphaliques. Il conclut à l'élargissement des dolichos et pense que cet élargissement est la cause du progrès cérébral. Malheureusement l'élargissement est accompagné d'un raccourcissement du crâne. Nous sommes donc en présence d'un fait de métissage des dolicho-blonds avec des brachy-bruns, et non d'une transformation lente du crâne.

Tout cela ne peut que nous montrer la difficulté du problème. A notre avis, le moment de conclure n'est pas encore arrivé. Nous

ne sommes ni pour ni contre les théories de la supériorité des dolicho-blonds, — nous pensons seulement qu'elle ne peut pas fournir de base suffisante à l'étude des sélections sociales. Cette étude doit procéder indépendamment de cette théorie contestable.

II

L'étude des métissages amène selon nous au même résultat : elle ne donne pas des résultats positifs sur la supériorité civilisatrice des races pures sur les races croisées.

En zootechnie, pour produire des sujets réunissant certains caractères utiles de deux races différentes, il ne faut réunir que des analogies (1). Le croisement doit être exécuté en vue de compléter une conformation et non en vue de prendre le contre-pied. C'est ainsi qu'on produit couramment des chiens de taille et de forme déterminées. Certaines races peuvent rester fixes et durables, mais elles ne sont obtenues que : 1° par des croisements systématiques et consanguins, et 2° par une sélection constante et rigoureuse. C'est ainsi qu'on a obtenu les chevaux Knarstrup, les porcs Yorkshire, Berkshire, Esset, le blé Dattel. Par contre, les croisements accidentels et non systématiques ne produisent jamais de produits bons et permanents. Un métis est toujours une mosaïque, dans laquelle se superposent mécaniquement les caractères des ancêtres, souvent d'une façon incohérente et avec une tendance à la disjonction dans la descendance et au retour par réversion à l'un des types composants. C'est ainsi que les enfants d'un même couple peuvent souvent différer de couleur. Mais la disharmonie se manifeste non seulement entre deux enfants nés de métis, mais elle a lieu chez chaque enfant pris séparément : il y a même des blancs dont une partie plus ou moins grande du corps est noire. Cette disharmonie se manifeste habituellement par l'asymétrie du crâne, par la différence de la couleur des deux yeux, des cheveux et de la barbe, par le manque de symétrie de la cloison du nez. Les désordres du métissage peuvent aller en croissant jusqu'à l'extinction de la race qui finalement retourne par ses derniers descendants aux types des races composantes. Le retour est réservé aux métis des races peu éloignées l'une de l'autre; quand cette distance est grande, quand

(1) V. de Lapouge.

elles sont devenues trop dissemblables, c'est l'extinction par infécondité qui les menace : le rythme évolutif des éléments sexuels étant différent, il y a des tendances disparates dans le développement de l'embryon. Cette lutte des hérédités discordantes se manifeste par des avortements, par des accouchements prématurés, ou par des monstruosités, par des difformités, par des tares physiologiques : laideur, vulgarité, diminution de vitalité, manque de vigueur, dégénérescence du squelette, du système musculaire et plus souvent du cerveau, — les métis ont tout contre eux.

Telle est la doctrine exposée par M. Lapouge. Elle n'est vraie qu'en partie. Elle pêche par son esprit trop absolu. Selon cette doctrine, la formation de métis au type permanent, de nouvelles races composites, par le jeu des forces naturelles sans le concours d'une sélection artificielle, serait impossible. C'est à quoi les faits donnent un démenti. Le *Papou* est considéré comme un métis stable.

M. Lapouge lui-même est enclin à considérer le méditérannéen comme un type métis déjà fixé. L'Amérique et les îles de l'Est d'Asie sont de grands foyers de mélanges de races ariennes, américaines, africaines, mongoloïdes, qui se croisent sans fin. Les métissages se font du reste un peu partout à présent, et on ne sait pas si la nature ne trouve pas de moyen pour fixer ces types, comme elle le faisait auparavant. Quand il y a un petit groupe comprenant deux races qui se croisent en son sein (inandin) et que l'arrivée de nouvelles races ne vient pas introduire de confusion, comme nous le voyons par exemple chez les australiens, qui vivent par petits groupes isolés du reste du monde, les formes métisses peuvent très bien se fixer et donner naissance à des races nouvelles. C'est ainsi que la chose se passait probablement dans l'humanité primitive, avant l'époque de la généralisation de la coutume du rapt des femmes, qui a introduit la confusion dans la fixation des types. Une petite horde vivant en promiscuité, séparée de l'univers, avait toutes les données nécessaires pour produire des races nouvelles fixes. Un croisement longtemps répété dans la même direction a été nécessaire à la fixation de tel ou tel type. Mais ce fait devient de plus en plus difficile à produire quand le croisement embrasse des races toujours nouvelles, comme c'est le cas dans le monde actuel. La fixation du type devient difficile, il y a des retours. Mais souvent certains croisements font apparaître des traits nouveaux plus ou moins stables et réussis.

Il y a par exemple un métis stable qui se rencontre fréquemment en Pologne et en Russie : le brachycéphale blond, bien plus, il s'y

développe et prospère. Infécondité, — c'est bientôt dit! Ni la Pologne ni la Russie ne sont menacées par le dépeuplement. Les brachycéphales-blonds, russes et polonais, sont forts, sains; — tout ce que M. Lapouge dit des horreurs du métissage ne leur est pas applicable. Ce que M. Lapouge dit des métis en général n'est applicable qu'à un certain nombre, mais beaucoup d'autres peuvent au contraire prospérer. Les enfants d'un allemand et d'une japonaise sont faibles, mais ceux d'une japonaise et d'un français sont (selon le Dr Wernick) plus forts que les enfants japonais purs. Il y a donc probablement des lois différentes pour le croisement de races différentes.

« Je ne connais pas de race métisse qui ait le poids cérébral de ses composantes, dit M. Lapouge, avec son absolutisme habituel, et il cite l'cxemple frappant, habituellement cité de S. R. Hant :

Cerveaux.	Moyenne du poids.
278 blancs.	1 k. 403 gr.
25 3/4 blancs.	1 k. 390
47 1/2 blancs (mulâtre).	1 k. 334
51 1/4 blancs.	1 k. 319
95 1/8 blancs.	1 k. 308
22 1/12 blancs.	1 k. 280
141 nègres.	1 k. 331

De ces chiffres il résulte : que le cerveau du mulâtre n'est pas plus lourd que celui du nègre, que les produits de mulâtres et de nègres sont inférieurs au nègre lui même, que les produits du mulâtre et du blanc se rapprochent du blanc.

Or d'autres investigateurs, par exemple Welcker, trouvent des données différentes :

Allemands.	1 k. 475 gr.
Tercerons.	1 k. 550
5 mulâtres blancs.	1 k. 502
5 mulâtres négroïdes.	1 k. 322
47 nègres.	1 k. 330

Ces divergences de données montrent qu'on ne peut rien dire de définitif sur la question. Et que ne pourrait-on pas dire sur les hypothèses pessimistes touchant les facultés psychiques et morales du métis! Ce qu'on nous raconte sur la démoralisation des mulâtres et

autres métis peut être vrai, mais il faudrait étudier l'influence de leur position sociale. entre deux races, dont l'une, la supérieure, n'en veut pas et dont l'autre, l'inférieure, constitue pour eux-mêmes un objet de honte

Enfin quant à la supériorité intellectuelle des races pures, — comme l'affirme M. Lapouge, — ce n'est qu'une boutade qu'on ne peut pas prendre au sérieux. Prenez les plus grands poètes de tous les peuples : ils ont habituellement une âme compliquée, « une âme de métis » dirait M. Lapouge. Dans Shakespeare la critique la plus superficielle distingue le rêveur, le celte à côté de l'anglo-saxon énergique. Et je ne pense pas que M. Lapouge trouverait bon qu'on rejettât une de ces facultés, héritées de deux races, qui constituent l'âme de Shakespeare pour la rendre plus uniforme. Grant Allen (1) retrouve ces deux éléments chez les plus grands poètes et artistes anglais chez Burne-Jones, chez Morris, chez Rossetti etc. Prenez un Heine : toute sa saveur consiste dans la réunion des traits de l'Allemand et du Sémite; Puschkine présente une combinaison du caractère slave et du caractère nègre, etc. On peut se demander si la largeur des horizons qu'un savant peut embrasser ne dépend pas aussi de la conformation anthropologique compliquée. Il ne reste que le domaine de l'action où l'unité du type pourrait être utile au premier coup d'œil, — mais cela n'est pas non plus prouvé. — Cependant les peuples ne vivent pas seulement d'action ils vivent aussi de pensées, d'art, et dans ce dernier domaine « le métissage » fut décidément utile (2).

On ne peut donc pas dire que le métissage puisse être mauvais, nuisible, ni même que le métissage non systématique lui-même le soit, car sans lui nous n'aurions peut-être pas les hommes de génie et toutes les découvertes qu'ils nous ont laissées.

---

(1) Grant-Allen *The Celt in english Art*. (*Fortnighly Review*. Febr. 1891.)

(2) Si l'humanité de l'avenir introduit un jour l'anthropotechnique, elle tâchera de produire des types supérieurs non pas uniformes, mais complexes comme l'étaient jusqu'à présent les plus grands génies. Le métissage décompose ces types universels, produits par le jeu libre de la sélection naturelle dans l'humanité primitive, en leur parties constituantes qui sont les « talents ». Le métissage, même s'il était nuisible au point de vue anthropologique — ce qui n'est pas encore prouvé — peut être utile au point de vue sociologique. Ces deux points de vue doivent être distingués — c'est ce que ne font pas les anthropologistes.

Et qui oserait affirmer que les gains par le fait des hommes de génie et de leurs découvertes ne surpassent pas, pour les sociétés, les pertes en régression biologique, même si cette dernière était démontrée définitivement. Ne pas vouloir du métissage c'est renoncer aux nationalités et c'est vouloir maintenir l'humanité au degré des groupes tout primitifs qui pouvaient conserver la pureté complète de leurs éléments ethniques. Qui dit culture, dit en même temps nation, et affirme aussi le métissage. Un génie représente toujours, au moins d'après ce que nous pouvons observer, pendant la période historique dans laquelle il vit, un groupe nombreux et mélangé de facultés diverses; il représente et physiquement et psychiquement les mêmes éléments ethniques, habituellement nombreux, que le peuple donné; seulement le croisement a particuliérement bien réussi chez lui. Nous pouvons hardiment affirmer que la critique littéraire, artistique et scientifique ne nous indiquera pas beaucoup de génies de premier ordre, qui, par l'analyse de leurs œuvres, ne manifesteraient que la présence d'un seul élément ethnique pur. Le croisement est l'unique moyen de produire des espèces biologiquement et psychiquement supérieures. Et même, Hollman, qui croit que les caractères des races sont si constants que les formes primitives réapparaîssent toujours, admet que le croisement seul peut être la source de races supérieures. S'il en était ainsi nous ne savons pas s'il serait à désirer que le métissage cessât dès à présent au sein de l'humanité, avant que nous ayons des moyens sûrs et éprouvés de produire des « eugéniques » par un croisement artificiel, — car nous nous priverions ainsi des hommes de génie qui pourraient naître par le hasard des croisements. Si donc nous ne savons rien de sûr quant au métissage, nous avons cependant des indications beaucoup plus certaines sur l'influence des sélections sociales : économiques, politiques religieuses etc. Elles tendent toutes à produire une régression biologique; elles fonctionnent toutes indépendemment du métissage, qui, de son côté, peut être bon ou mauvais. L'étude des sélections sociales peut et doit être faite indépendamment de toute question de croisement de dolichocéphalie ou de brachycéphalie. Nous abordons donc l'étude des principales sélections sociales (1).

(1) En attendant des nouvelles recherches on peut considérer la disparition des dolichocéphales comme un fait non identique, mais corrélatif à l'extinction des races supérieures sous l'influence des sélections sociales. Beaucoup

III

a) *Sélections économiques et professionnelles.*

Selon Ammon (1), l'humanité arrive par la division en classes, et par le passage des meilleurs individus des classes inférieures dans les supérieures, au même résultat qu'un éleveur de chevaux, qui sépare les plus beaux exemplaires de pure race pour empêcher leur croisement avec les plus mal faits. Il pense avoir trouvé chez les habitants des villes, et particulièrement chez les membres des classes riches et cultivées, toute une série de caractères anatomiques, qui sont les

---

plus concluants sont déjà les faits concernant la diminution de la capacité crânienne sous l'influence de l'évolution sociale. Presque tous les crânes préhistoriques qu'on a trouvé accusent un volume plus considérable que celui des races actuelles. Voici un exemple pour la France : Chancelade, 1710 c. c. L'Homme-Mort, 1606; Cro-Magnon, 1590; les Gaulois, 1592; Parisiens du XIXe siècle, 1559. D'autre part, les crânes des barbares anglo-saxons et germaniques du temps de la migration des peuples ont une capacité énorme, comparée à celle des populations allemandes actuelles. Ceux des barbares mongols contemporains sont beaucoup plus volumineux que les crânes des mongols civilisés (ou Chinois). Les mêmes faits ont été prouvés par Morton pour l'Amérique, et par d'autres pour l'Afrique (l'Egypte). Tous ces faits attestent suffisamment la diminution du cerveau avec la marche de l'évolution sociale. Il est vrai que le volume crânien doit toujours être rapporté à la race et que la régression indiquée, au moins pour la France, pouvait être produite par des changements des races. Mais d'autres faits démontrent que dans la même race les groupes plus civilisés ont des capacités crâniennes, non moins considérables que ceux qui le sont moins. Dariom et les zootechniciens ont observé, d'autre part, que les animaux subissent une régression cérébrale sous l'influence de la domestication. Ce phénomène s'explique parfaitement, pour l'humanité, par l'évolution sociale qui consiste dans la transformation des énergies biologiques des races en énergies psychiques et sociales. Voir à cet égard notre « Essai sur la Mécanique sociale » *Revue Philosophique* (1898) et notre « Essai d'une nouvelle interprétation des phénomènes sociologiques » *Revue Socialiste* (1896).

(1) Otto Ammon, *Die natürliche Aùslese beim Menschen — Die Gesellschafts ordnung in ihren natürlichen Grundlagen.*

symptômes d'une race et d'une intelligence supérieures. C'est ainsi qu'agit la sélection naturelle chez l'homme, elle attire les meilleurs individus de la campagne à la ville, et forme des eugéniques de classe supérieure.

Parmi ceux qui émigrent dans la ville, Ammon trouve une proportion beaucoup plus grande de dolichocéphales que parmi ceux qui restent à la campagne; il en trouve aussi davantage parmi les représentants des classes supérieures que parmi ceux des classes inférieures. La formation des classes influe, selon notre auteur, d'une façon bienfaisante, en ennoblissant la race, car c'est ainsi qu'est arrêtée la panmixie sexuelle de personnes appartenant à des classes et à des races différentes, ce qui produirait une descendance inférieure. Elle est encore bienfaisante en procurant ainsi aux meilleurs individus de meilleures conditions d'existence. Ammon est non seulement contre la panmixie sexuelle, mais encore contre la panmixie sociale et contre les rapports de société qui existent entre différentes classes et répandent, par une infection spirituelle, les qualités morales des inférieures sur les supérieures. Il demande donc des écoles distinctes pour les enfants de classes différentes. Telle est l'anthropologie de la classe adoptée aussi, dans ses grandes lignes, par M. Lapouge.

Nous laissons de côté la croyance trop aveugle de ces auteurs dans la supériorité exclusive des dolicho-blonds et l'étroitesse de leurs conceptions de l'eugénisme. Mais ils croient que la distinction des classes repose sur une seule base, qui serait la base anthropologique, et c'est ce que nous allons examiner. D'après M. Lapouge lui-même, la bourgeoisie française ne diffère pas anthropologiquement du peuple : elle est composée presque exclusivement de brachycéphales. Ici, la base économique des classes, — le monopole de la propriété, — éclate aux yeux de quiconque n'est pas prévenu. Si l'intelligence est un moyen d'occuper une place supérieure dans la société, la richesse et tout ce qui en découle (les relations et les influences) en sont une autre et des plus efficaces. Ces auteurs sont enclins à considérer les différences de richesses comme les résultantes des différences de races. Mais ceci n'est pas prouvé et, dans l'état actuel de la science, il faut se contenter d'indiquer qu'il existe une interdépendance entre ces divers phénomènes, sans trop en rechercher les causes et les effets. La race (l'énergie, l'intelligence) et la richesse sont deux facteurs puissants pour former des classes supérieures. Si, dans l'antiquité et durant le Moyen-Age, le facteur *richesse* fut dépassé par la supériorité du facteur *race*, aujourd'hui, c'est le contraire qui a lieu. La classe est un produit, non

seulement d'une sélection naturelle, mais aussi d'une sélection sociale, économique, basée non sur le mérite, mais sur la chance, sur les hasards du droit de succession, lequel ne coïncide pas toujours avec l'hérédité physiologique. Un homme de génie ne laisse pas toujours son génie à ses enfants, mais le riche leur laisse habituellement ses richesses.

Mais il est un autre côté de la question, plus important encore. Dans le monde animal, l'individu supérieur n'est pas seulement vainqueur, il possède en outre la possibilité de se multiplier, laquelle est ôtée aux faibles, — telle est la voie du progrès biologique. Dans la société humaine, nous remarquons juste le contraire. Ce sont les types vraiment supérieurs qui ont le moins de chances de se multiplier. Grâce à la solidarité sociale, être vaincu, ce n'est pas encore être exterminé, et, d'autre part, la possibilité de se multiplier n'est pas du tout en raison directe de l'intelligence et de la prospérité économique.

L'infériorité physique et spirituelle n'exclut pas les hommes de la vie sexuelle. Au contraire, on a même reconnu que les pauvres sont prolifiques, qu'ils le sont, en tout cas, bien davantage que les classes supérieures. Par exemple, en Angleterre (suivant Ogle), les mariages sont d'autant plus précoces, et par suite la durée du mariage utile d'autant plus grande, que la profession exige moins d'intelligence. A 25 ans, la proportion des mariés est, chez les mineurs, 70 0/0, chez les ouvriers ruraux 67 0/0, chez les commerçants 46 0/0, chez les fermiers 28 0/0, chez les hommes exerçant des professions libérales 21 0/0. L'âge moyen du mariage est de 31 ans pour les hommes et 26 ans pour les femmes exerçant ces professions, c'est-à-dire à un moment où la raison est plus forte que l'entraînement. Ajoutons qu'il y a dans ces professions-là une proportion particulièrement forte de célibataires. La cause la plus puissante de cet état de choses, c'est le régime ploutocratique, qui impose aux représentants de ces professions des charges incompatibles avec leurs gains. Remarquons enfin que la même cause réduit habituellement à un ou deux le nombre des enfants que les représentants de ces professions peuvent se permettre d'avoir. Nous ne parlerons guère d'une autre cause indiquée par Körösi : plus les couples sont jeunes, plus leur natalité est élevée. La natalité du peuple est beaucoup plus élevée que celle des classes éclairées. La statistique nous enseigne que le crâne des membres de ces dernières classes est habituellement plus volumineux que celui des membres des classes inférieures. Cette sélection sociale a donc un caractère nettement ré-

trograde, et travaille à donner une prépondérance numérique au type psychologiquement inférieur.

Puisque le peuple est plus prolifique que les classes supérieures, on peut dire que chaque génération nouvelle se compose d'une plus grande quantité d'éléments populaires que la précédente, et qu'en général c'est le peuple seul qui se multiplie. L'aristocratie et les classes intelligentes finissent par la stérilité, et la sélection se fait non au profit des vainqueurs sociaux, mais à celui des vaincus. Nous voyons donc qu'il est impossible de confondre la sélection sociale avec la sélection naturelle, — leurs effets sont tout à fait contraires. Le succès économique et social ne doit donc pas être identifié avec la sélection naturelle ou zoologique, comme le fait Ammon.

Puisque c'est le peuple qui doit renouveler de son sein les classes supérieures, qui attirent à elles les meilleurs éléments du peuple, on peut se demander comment cette sélection sociale et toutes les autres, — urbaine, professionnelle, etc., — influent sur le peuple? Former une classe et une race supérieure en dehors du peuple, qui se suffiraient et se renouvelleraient par leurs propres forces, — est chose impossible, d'après l'avis de tous les anthropologistes. Il faut toujours puiser dans le réservoir pour avoir de l'eau; de même, dans l'humanité, c'est de la foule qu'il faut tirer les éléments supérieurs. Il s'agit donc de voir quelle influence les sélections sociales existantes produisent sur le peuple. A cet égard, la statistique nous donne le tableau très sombre d'une dégénérescence.

La taille et le poids du corps sont toujours plus faibles, la durée de la vie est plus courte (1), la stérilité des femmes croissante, la circulation du sang toujours plus irrégulière, la quantité de tares, de déformations de la colonne vertébrale et du tibia, etc., plus considérable, — tels sont les résultats auxquels arrive la statistique professionnelle.

L'épuisement héréditaire de l'organisme, par le travail excessif et la nutrition insuffisante, a été étudié par M. Morel (2) : grâce à la misère des parents, les enfants meurent dans leur jeune âge, et ceux de 15 à 17 ans ont l'air d'en avoir 8 à 9; leurs organes ne sont pas dévelop-

(1) Voir à cet égard les données citées par M. Désiré Descamps dans son article de la *Revue Socialiste* (novembre-décembre 1896).

Pour les autres données : Krzywicki, *Ludy*.

(2) Morel, *De la formation du type dans les variétés dégénérées*.

pés, leur cerveau est petit et exsangue : telles sont les suites du travail machinal, du manque d'air et de mouvement dans des fabriques malsaines et sombres. Les Darwinistes, — il est vrai, — nous disent que la misère est un bon moyen de sélection naturelle, mais cela n'était vrai que pour les sociétés primitives : alors la faim tuait les faibles, et c'en était fini. Dans nos sociétés, grâce à la charité, à l'assistance publique, à l'hygiène, les organismes ainsi affaiblis ont encore la possibilité de vivre et de procréer indéfiniment. Ils n'ont même pas à tenir compte de la quantité des enfants ainsi mis au monde : au contraire, plus cette quantité est grande, plus on peut en tirer de ressources au moyen de l'aumône. Les adeptes de Weissman mettent en doute que l'affaiblissement physique des parents se transmette aux enfants : il n'est pas prouvé, en effet, que le Keimplasma soit atteint par la misère, ni que la dégénérescence soit héréditaire. Mais remarquons que l'alcoolisme (1) accompagne habituellement la misère, et son influence sur le Keimplasma est indubitable. La nourriture insuffisante et le travail mécanique sont les causes de l'alcoolisme, et celui-ci constitue la source d'une nouvelle série de dégénérescences : épilepsie, idiotisme, passions criminelles, etc. Si la sélection sociale est funeste pour une importante fraction du peuple, — (dans chacun des grands pays d'Europe, il y a un à deux millions d'individus tombés si bas qu'ils sont définitivement voués à la dégénérescence (Lumpenproletariat), et quant au reste du peuple, il y est aussi voué, mais plus ou moins), — à cause de la misère qui règne dans les basses couches; d'autre part, son influence n'est pas moins désastreuse pour une bonne partie de la classe supérieure. Ici, en effet, par suite du manque d'exercice des facultés données par la nature, il y a pléthore du sang et atrophie des fonctions intellectuelles; aussi une forte proportion de l'aristocratie et de la bourgeoisie devient-elle pareille à ces petits crustacés, auxquels il ne reste plus que les organes sexuels et les organes nutritifs.

De cette sélection sociale en deux classes, passons aux sélections professionnelles proprement dites. La première distinction qui se laisse voir est celle qui existe entre les ruraux et les urbains. Cette sélection paraît être régie par une loi qu'Ammon a formulée de la façon suivante : « Dans les régions où le type brachycéphale existe, il tend à se localiser dans les campagnes tandis que les types doli-

(1) A. Baër, *Der Alcoolismus*, 1878.

choïdes recherchent les villes. » Ce phénomène a été indiqué déjà par Durand-le-Gros. Ce dernier a démontré qu'une différence d'environ trois unités existe entre l'indice céphalique des ruraux et celui des urbains à Rodez. Topinard a donné la véritable explication du phénomène en supposant la présence de deux races différentes. Enfin, Ammon s'est occupé de la question d'une façon systématique. Voici les données pour le Duché de Bade :

	Immigrés.	1/2 urbains.	Urbains.	Moyenne.
	—	—	—	—
Karlsruhe.	82.5	81.5	81.4	83.0
Fribourg	83.0	82.0	80.8	83.6

La longueur absolue du crâne est plus grande chez les urbains et les demi urbains de quelques millimètres, mais la largeur est constamment moindre. Il paraît donc que cette différence doit être attribuée à la sélection et non à la variation; elle a une origine ethnique (dans les races) et non mésologique (dans les influences du milieu). Ces phénomènes curieux se produisent en France d'une manière identique. Ils ont été constatés de même en Italie, en Suisse, en Autriche et même en Asie-Mineure. Ainsi, M. Elisseeff a trouvé chez les Osmaliens ruraux 39 0/0 d'indices au-dessous de 80 et 61 0/0 au-dessus ; chez les Osmaliens urbains, les rapports correspondants furent 44 0/0 et 55 0/0. Ces phénomènes se répètent avec une constance frappante même dans les migrations intérieures. M. Lapouge a trouvé dans l'Hérault que les immigrés sont presque toujours au-dessous de l'indice céphalique moyen de leurs départements d'origine. Ainsi, par exemple, les immigrés du Gers, 82.25 ; les originaux de ce département, 85.71. Les mensurations faites à Rennes accusent — suivant le même auteur — au bénéfice des éléments migrateurs : 1° une plus grande tendance à la dolichocéphalie ; 2° un volume crânien plus considérable ; 3° une taille plus haute ; 4° une coloration plus claire. M. Lapouge affirme que, chez les intercantonaux, c'est-à-dire chez les personnes chez lesquelles le père et la mère n'étaient pas originaires du même canton, l'indice céphalique est, dans l'Hérault, moins élevé d'une manière constante que chez les cantonaux; de même pour les communaux et les intercommunaux, pour les départementaux et les interdépartementaux. Le fait est indubitable : les éléments dolichoïdes s'en vont dans les villes. Cette dissociation par déplacement est, selon M. Lapouge, la cause principale de l'élévation générale de l'indice céphalique. On peut même évaluer la rapidité avec laquelle la brachycéphalie s'élè-

vera jusqu'à son maximum, jusqu'au rétablissement du type primitif, *Acrogonus,* type vers lequel la réversion s'opère, et qui s'est reconstitué jusqu'ici dans quelques endroits. Mais quelle que soit l'explication de ces faits, il est clair que dans les villes s'en vont les individus les plus intelligents et les plus énergiques (1). Voyons donc quelle influence la vie urbaine produit sur eux, indépendamment de ce qu''ils sont doli-ou brachy-céphales.

Tout ce que nous avons dit plus haut, sur la misère, l'alcoolisme, la dégénérescence, sur le travail exhorbitant, provoquant un épuisement organique et une surexcitation nerveuse, s'applique particulièrement aux villes. Voilà pourquoi la mortalité est plus considérable dans les villes que dans les campagnes. Elle fut en France, pendant les années 1867-73, dans les villes de 30,5 sur mille, dans les campagnes de 23,4; en Belgique (1861-70), de 26,5 et 19.6; en Saxe (1846-49), de 32,1 et 28.8; en Angleterre (1863-72), de 25,8 et 18,6.

D'autre part, les organismes nés en ville sont chétifs et défectueux. Quand, en France, sur 10,000 naissances, il y a en moyenne 1,009 de mort-nés, il y en a dans les villes 1,289 (et même 1,466 dans le département de la Seine). La taille et le poids des habitants des villes sont plus petits que chez les campagnards. Il y a plus de chétifs et de défectueux, et de là une plus grande quantité des inaptes pour le service militaire. Voici, par exemple, quel a été le rapport des valables pour le service dans la Saxe (en 1870), suivant Singer (2) :

Districts.	Population des campagnes.	Population des villes.	Districts.	Population des campagnes.	Population des villes.
Turnau. . .	19.9 0/0	3.3 0/0	Braunau . .	16.5	4.6
Könighof. .	16.6	9.9	Traulenau .	12.2	5.7
Hohenelbe .	11.0	9.1	Reichenberg	6.9-11.7	3 5
Gadonz. . .	9.1	4.4	Friedland. .	6.0	2.3

A mesure que l'urbanisme avec toutes ses suites, la grande indus-

(1) Topinard observe que « les villes n'ont pas toutes le même pouvoir sélectif : les unes attirent les blonds de haute taille, qu'anime l'esprit d'entreprise, les autres attirent les petits bruns. » *Eléments d'Anthropologie générale*, p. 449 (1885).

(2) Singer, *Untersuchungen über die socialen Zustände in den Fabrikbezirken des nördlichen Böhmens*. p. 210.

trie, la misère, etc., se développe, la quantité des valables pour le service diminue.

Ainsi, en Autriche, il y en avait :

En 1870	26 0/0	En 1876	18.4
En 1871	25.4	En 1877	17.1
En 1872	25.3	En 1878	16 6
En 1873	20.7	En 1879	15.6
En 1874	18.5	En 1880	14 5
En 1875	18.4		

Quoique les villes contiennent une quantité d'homme en âge productif beaucoup plus grande que les campagnes, — ce sont les jeunes, qui y vont, il y a moins d'enfants et de vieillards, — la natalité urbaine n'est pas en rapport avec celle des campagnes. La population urbaine, laissée à elle-même, serait impuissante à se maintenir. C'est Hausen, Levasseur et d'autres qui l'ont démontré. Si les Parisiens s'unissaient entre eux seulement. il y aurait dans la seconde génération, au lieu de 10,000 personnes (pères et mères), 5,996 enfants; dans la troisième, 3,595; dans la quatrième, 2,151, etc. L'accroissement des villes se fait donc surtout par voie d'immigration. L'élément immigrant appauvrit les campagnes de tout ce qu'il y aurait engendré, mais n'enrichit pas les villes, car il reste presque infécond, stérilisé par les circonstances. C'est l'élite. au point de vue de l'intelligence, qui vient à la ville et elle n'a pas le droit de procréer. La production des générations nouvelles est l'œuvre de ceux qui restent à la campagne. Ainsi, par la sélection urbaine, les meilleure éléments des nations sont stérilisés et les inférieurs sont favorisés, et la race se dégrade continuellement. Paris, laissé à ses propres ressources, aurait dans la quatrième génération 21 0/0 seulement de sa population. Et, pourtant elle croît : elle fut, en 1789, de 650,000 habitants, en 1836, de 900,000, actuellement de 2,300,000. Pour aller à ce train-là, Paris doit prendre à la province ses meilleurs éléments et, en effet, 62,8 0/0 de ses habitants sont nés en province et 37 0/0 seulement à Paris. Pour mesurer la profondeur des désastres qu'engendre l'urbanisme contemporain, il faut se souvenir que plus de la moitié de la population en Angleterre est urbaine (Londres, contient 14 0/0 de la population; autres villes de plus de 100,000 de population ont 14,9 0/0, et les villes de plus de 20,000 ont 24 0/0 de population totale). La population urbaine de la France s'est élevée de 24,4 0/0 (en 1846), à 37,4 0/0

(en 1891). Nous ne citerons pas les faits bien connus sur l'accroissement de maladies, de la phtisie, de la folie, du nombre des suicides, de l'alcoolisme.

Cette première sélection professionnelle, en ruraux et urbains, a donc une tendance bien marquée vers la dégénération des peuples, vers leur dégradation biologique. En passant aux études plus détaillées sur les sélections professionnelles, il faudrait voir jusqu'à quel degré la valeur biologique des hommes varie de profession à profession, et jusqu'à quel degré les qualités et les déchéances qu'elles provoquent sont héréditaires.

Quant au premier point, les données sont très petites. Pour la taille, Beddoc (1) cite les données suivantes, en Angleterre :

Professions libérales.	1 m. 724	Maçons.	1 m. 705	Mineurs	1 m. 698
Métiers en plein air .	1 715	Cultivateurs . . .	1 704	Tail^rs et cord^rs.	1 696
Commis	1 708	Ouv. en bois et en fer	1 703	Mét. en chambre	1 695
				Marins.	1 683

M. Lapouge donne pour la taille en France, l'ordre des professions suivant : professions libérales, cultivateurs, ouvriers du dehors, ouvriers en chambre, marins. D'autre part, des données statistiques attestent que le crâne est plus volumineux chez les ouvriers que chez les paysans, dans les classes éclairées que dans les classes inférieures. Pour l'indice céphalique, les données manquent. Celles qui existent — pour le duché de Bade, pour le Languedoc, pour la Bretagne, — montrent une progression vers la dolichocéphalie dans la classe éclairée. Durand-le-Gros indique à Rodez : pour les lettrés un indice céphalique de 82.7, pour les illettrés de 83.9. On peut donc en général dire, avec M. Lapouge, que la taille, la valeur intellectuelle, la capacité cranienne vont en croissant du journalier au savant. Si nous rapprochons ceci d'un autre fait dont nous avions parlé auparavant à savoir que les chances de laisser de la postérité croissent, au contraire, si l'on va du savant au journalier, on voit que la sélection professionnelle a un caractère nettement régressif, en tendant à détruire les meilleurs éléments anthropologiques au profit des éléments inférieurs.

(1) Beddoc, *The race of England*.

La division du travail social, dont les commencements se perdent dans les temps ténébreux de la vie animale, a dispersé les qualités différentes du genre biologique Homo sur ces représentants différents, et a produit toute la gamme des types émotionnels et professionnels que nous rencontrons (1). C'est cette division du travail qui a produit l'énorme différence qu'il y a entre l'homme et la femme, différence qui n'existait pas dans l'humanité primitive. Comment fut-elle produite? Par une sélection sociale, l'homme ne laissant subsister d'entre les femmes que celles qui avaient un caractère plus passif, des qualités physiques et intellectuelles plus appropriées à des bêtes de somme et à des instruments de plaisir? Ou par une variation lente, fixée par voie d'hérédité? Il nous semble que les deux forces agissaient ensemble, l'hérédité pouvant d'autant mieux exercer son rôle, qu'elle parait agir, — au moins dans certaines bornes, — unilatéralement, de père en fils, de mère en fille. De même que le père donne au fils une ossature plus puissante, des cheveux, de la barbe, etc., la mère donne à la fille un cerveau plus petit, un caractère plus passif, etc. L'hérédité pouvait éterniser les différences produites lentement par la division du travail et par la soumission de la femme, d'autant plus que régnait l'extermination énergique des femmes qui n'étaient pas appropriées à leur position. Quoiqu'il en soit, tandis que les différences entre le volume du crâne masculin et du féminin à l'époque quaternaire ne sont pas considérables, elles deviennent énormes dans l'humanité contemporaine (2). D'autre part, tandis que le cerveau de l'homme cesse de croître à 35 ans, celui de la femme s'arrête à 25. La régression sénile commence chez elle aussi beaucoup plus tôt. Remarquons encore que la femme est plus dolichocéphale que l'homme chez les blonds, et au contraire plus brachycéphale que l'homme chez les bruns et chez les jaunes.

Weisbach explique ce fait, en supposant que c'est la femme qui reproduit toujours mieux le type pur d'une race donnée. Mais cela pourrait aussi provenir des différences de race entre hommes et femmes de la même nation, causées par les pratiques du rapt et de l'exogamie de l'humanité primitive.

Ces différences pouvaient être conservées par la tendance à l'hérédité unilatérale dont nous avons parlé plus haut. Il est donc possible

(1) Reich, *Der Mensch und die Seele*, p. 100, 108.

(2) Le Bon : *L'homme et les Sociétés*. La Parisienne contemporaine a un crâne moins volumineux que la Polynésienne.

que les différences de race qu'on remarque chez les sexes du même pays pourront servir de clef à l'étude de son passé ethnologique.

Mais tout ceci n'infirme point le fait que les différences entre l'homme et la femme primitifs n'aient été petites, non plus que la conclusion qne celles observées dans le monde actuel ne soient le résultat d'une sélection sociale d'une part, et d'autre part de variations causées par la diversité des occupations et des positions sociales. L'homme et la femme ne sont pas seulement deux types sexuels différents d'origine naturelle, mais aussi deux types professionnels différents, d'origine sociale. Et combien de différences professionnelles, qui ont été fixées par l'hérédité et la sélection, dans chacun de ces deux grands groupes! La division du travail et la spécialisation, en éternisant la même occupation de père en fils par le système des castes, devait exagérer certains côtés du tempéramment et de la sensibilité en atrophiant les autres.

Remarquons que si certains biologistes nient l'hérédité des qualités acquises, ils ne sont pas si affirmatifs quant à l'hérédité des déchéances acquises. Or, non seulement pour les atrophies, mais aussi pour les exagérations acquises par la spécialisation, c'est le terme de déchéance qui paraît être le plus convenable.

Remarquons enfin qu'un certain caractère professionnel acquis par le père ou par une série d'ancêtres s'occupant du même métier grâce au système des castes peut se manifester chez les descendants, une fois la liberté des métiers établis, dans une série de métiers plus ou moins congénères et souvent même dans des directions différentes, — tandis que la force héréditaire persiste.

Chaque capacité acquise ainsi peut être appliquée dans plusieurs branches d'activité profondément différentes, — ce qui porte les observateurs superficiels à nier l'hérédité de ces capacité elles-mêmes.

Le père étant cuisinier, le fils peut se révéler, — s'il est riche, — comme gastronome remarquable. Si une série d'ancêtres ont développé leur imagination par une occupation artistique, leurs descendants pourront être de bons avocats, savants, etc., et dans toutes ces occupations, ils révéleront un esprit artistique. A chaque capacité professionnelle correspond une foule d'occupations, et c'est dans cette voie qu'il faut chercher l'influence de l'hérédité (1). Remarquons enfin que l'hérédité des déchéances professionnelles acquises peut

(1) De Candolle, Krzywicki, *l. c.*

être masquée par celle des ancêtres plus éloignés, par l'atavisme ou encore par l'influence hypnotique de l'idée et de l'éducation, mais elle existe néanmoins. Les « qualités » ainsi acquises sont encore accusées davantage par la sélection sociale. C'est ainsi que se sont formés les types émotionnels et professionnels, l'exagération d'un certain caractère du tempérament, donnant une teinte spéciale à toute la vie psychique de l'individu. Il y a des natures ascétiques, érotomanes, lubriques, raisonneuses, mélancoliques, etc. L'hypertrophie de l'activité de quelque organe ou d'une partie de la sensibilité, avec atrophie de certains autres côtés (par exemple, du sens moral), peuvent souvent être observées chez les hommes de talent. Toute occupation, tout métier laisse une certaine trace spéciale sur le caractère, une certaine association des idées, ou plutôt une habitude d'associer les idées d'une certaine façon, et enfin des signes externes du métier, soit sur le corps, soit sur le visage. On distingue facilement un boucher, un boulanger, un tailleur, un laquais, un acteur, un prêtre, un médecin, un savant, etc. Tout ceci laisse des traces sur le cerveau, produit par contre-coup des changements profonds dans la sphère émotionnelle, des natures énergiques ou molles, des initiateurs (« mattoïdes » de Lombroso) et des imitateurs, des natures différentes quant à leur rôle social : ou révolutionnaires ou paisibles, progressives ou conservatrices. Le caractère héréditaire de tous ces changements se déguise d'autant mieux que les descendants d'une lignée d'ancêtres qui appartenaient au Moyen-Age, par exemple, à la corporation des bouchers, peuvent dans notre société se révéler comme des bourreaux, des chirurgiens, des dentistes, etc. Il en est de même de toute autre occupation. Si nous ajoutons que l'homme vit en société depuis des centaines de milliers d'années et que la division de travail agit incessamment sur toutes les générations, il sera facile de comprendre que nous sommes tous plus ou moins dégénérés. Certaines parties de notre être physique et moral sont atrophiées, certaines autres hypertrophiées. L'idéal vers lequel ce processus tend, c'est de faire de chacun de nous un organe estropié de la société, comme nous le voyons dans les ruches et dans les fourmillières. Cet éparpillement des qualités et capacités différentes du genre *Homo*, et leur fixation durable, héréditaire sur des séries d'individus n'est pas encore un fait accompli. Mais il procède incessamment et produit toutes ces conséquences désastreuses de dégénérescence. Il s'accuse par l'antagonisme croissant qu'il y a entre les individus doués de toutes les facultés, représentant

véritablement le genre *Homo*, et les individus que la société a spécialisés et, par conséquent, amoindris et déformés.

Les suites funestes du processus de la division du travail social sur l'individu s'accusent encore par la différence toujours croissante entre les initiateurs et la foule qui les imite de loin. M. Tarde a tort de vouloir réduire l'imitation à une des formes de l'ondulation universelle, car ses vraies causes sont beaucoup moins éloignées (1). La division du travail met chacun de nous dans diverses situations, qui demandent de nous des qualités souvent contraires. Prenons, par exemple, un homme à la fois patron et père de famille. Dans le premier rôle, il est sévère et intraitable, dans le second, doux et affectueux. Chaque jour, en déposant notre fonction officielle, nous revêtons, avec l'habit domestique, une autre personnalité. L'unité de notre être est ainsi déchirée. Nous ne sommes plus un torrent d'états d'âmes dirigés tous du même côté, mais une foule de ruisseaux dirigés de côtés différents. La division du travail social dépose dans chacun de nous les germes d'un dédoublement, ou même d'une décomposition de la personnalité. Cet état, bien caractérisé chez les médiums, s'accuse, chez nous aussi, par une absence d'unité d'action et de volonté, par une suggestionabilité très grande. Nous sommes tous placés sur le chemin du dédoublement et de la dispersion de la personnalité, nos forces assimilatrices augmentent, nos forces spontanées diminuent. On peut affirmer le contraire en ce qui concerne les initiateurs, les hommes de génie. En général, l'hypnotisme des foules, l'imitation n'est pas un phénomène normal, mais pathologique, — c'est un phénomène de dégénérescence en masse, produit par l'évolution sociale, — c'est une des étapes intermédiaires par lesquelles nous tendons à devenir des organes estropiés d'un organisme monstrueux, qui est en voie de se réaliser. Certains auteurs, par exemple M. Tarde, veulent que l'éducation soit faite de façon à former des types professionnels bien définis. Ils pensent que les types professionnels, mis à la place des types ethniques, formeraient une classification supérieure de l'humanité. Certains autres, comme M. Lapouge, voudraient même que non seulement l'éducation, mais aussi la génération s'adaptent à ces fins. Or, nous doutons beaucoup qu'une humanité ainsi formée soit vraiment « supérieure » : on obtiendrait, de cette façon, un amas d'individus déformés, estropiés, qui formeraient des troupeaux bien organisés.

(1) Tarde, *Les lois de l'imitation*.

Nous pensons même qu'à ce point de vue le métissage asystématique, la panmixie, — quoique défectueux à plusieurs autres égards, — serait bienfaisant. Sans lui, la formation des types professionnels serait beaucoup plus avancée qu'elle ne l'est à présent. Si les membres d'une même profession ne pouvaient se croiser qu'entre eux, les traits du métier s'accuseraient vigoureusement avec une atrophie ou avec une dégénérescence des autres caractères de la personnalité humaine. Heureusement que le croisement s'est fait et se fait toujours entre les membres des diverses professions, — c'est pourquoi nous ne sommes pas encore des types sociologiques parfaits, et c'est pourquoi nous avons encore conservé quelque ressemblance avec le type biologique Homo. Le processus de la formation des types professionnels (1), maintenu dans certaines limites, peut socialement être utile, sans présenter de danger biologique. C'est ainsi que la psychologie distingue des types ayant une mémoire visuelle, auditive ou musculaire, c'est-à-dire dans lesquels il y a une prédominance d'un certain genre d'imagination sur les autres, sans que ces derniers cessent d'exister. Mais ce serait un vrai désastre au point de vue biologique, si chacun de nous ne conservait qu'un seul genre d'imagination, avec atrophie de tous les autres. C'est justement le métissage, la panmixie, tant décriées par MM. Ammon, Lapouge et d'autres savants, qui nous ont préservés de ce danger. C'est pourquoi plusieurs types émotionnels et professionnels différents peuvent coexister dans chacun de nous. Toutes ces circonstances compliquent énormément l'étude des types professionnels et émotionnels. Les seuls qui ont, jusqu'ici, fait l'objet d'une étude plus ou moins sérieuse, ce sont les criminels, mais sans qu'on soit encore arrivé à des résultats définitifs. A mesure que le criminel-né, de M. Lombroso, devient l'objet d'une étude plus détaillée, il apparaît de plus en plus comme un vrai type professionnel, produit de la dégénérescence causée par l'évolution sociale et de sa pression sur une série de générations. Il n'est pas impossible que nous ayons, ici aussi, une certaine catégorie représentant la revivance par atavisme d'un type tout primitif inférieur. Le métissage asystématique, dirigé par la loi de la régression, suffit pour expliquer sa réapparition. Mais, de même, il n'est pas impossible que parmi les mêmes criminels se trouvent des représentants des types supérieurs, produits par les hasards du même croisement asystématique, et qui ne sont pas non plus adaptés au milieu

(1) Kareïeff, *Les problèmes fondamentaux*, 1883 (en russe).

existant ; c'est pourquoi ils doivent peupler les prisons et fournir des proies à l'échafaud. Mais la grande masse des criminels sont des produits du milieu social. M. Lombroso lui-même reconnaît que le prétendu criminel-né ne constitue que 23 0/0 (1) de la masse totale des criminels. Et encore faut-il se demander si les formes epileptoïdes qui y entrent ne sont pas des produits du milieu social, de la misère, de l'épuisement par le travail, de l'alcoolisme? Or, ce groupe constitue 10 0/0 de la catégorie du prétendu « criminel-né » (2). Les bandits, les assassins et les violateurs, qui ont des traits bien caractérisés de régression vers un type inférieur, si on les met à part, en même temps que les criminels d'occasion, que reste-t-il? La grande armée des petits criminels et voleurs, poltrons et faibles, le plus souvent rachitiques et scrofuleux, chez lesquels l'appauvrissement, l'épuisement et la dégénérescence ont comme causes très probables des causes sociales. C'est la misère de générations entières qui provoque ici la dégradation physiologique et anatomique. Les épileptiques et les dégénérés peuvent d'autant plus être considérés comme des types émotionnels et professionnels, que leurs traits saillants, comme ceux de tous les autres types sociologiques, ne sont pas nécessairement attachés à une seule occupation, mais peuvent se manifester dans plusieurs, parfois très différentes. Les epileptoïdes donnent non seulement des criminels, mais aussi des maniaques de l'altruisme, des prophètes, des agitateurs, des héros. La même chose peut être dite de l'hystérie : elle crée non seulement des prostituées ou des incendiaires, mais aussi des saintes et des héroïnes de la liberté. D'autre part, un homme affaibli, épuisé organiquement, peut devenir un voleur, mais aussi

(1) Lombroso. *L'homme criminel.*

(2) Les épileptiques constituent, en Italie, 0,6 0/0 de la population, et ils forment 5,11 0/0 de tous les criminels. Les provinces italiennes, où il y a le plus d'épileptiques, ont aussi le plus de criminels. On rapporte aux épileptoïdes tous les types qui présentent de temps en temps des déchargements élémentaires d'énergie, comme c'est le cas, par exempie, dans l'inspiration. Ainsi posée, la question nous paraît trop tranchée : elle demande des études plus délicates que celles qui ont été faites. On peut y rapporter, avec plus de raison, les types agissant parfois sous l'action des impulsions irrésistibles, comme c'est le cas, par exemple, dans la kleptomanie. Ici, il peut y avoir une dégénérescence émotionnelle, qui accompagne une dégénérescence physique. Les différences qu'il faudrait distinguer dans le type epileptoïde seront indiquées plus loin.

un mendiant, un moine, un décadent, un aristocrate. Il est probable que toutes ces choses ne sont que de simples produits de l'évolution sociale. Tous ces types doivent être examinés à la lumière de la théorie évolutionniste. Elle seule nous permet d'entrevoir des différences biologiques profondes, qui, autrement, resteraient cachées. Arrêtons nos yeux, par exemple, sur l'homme de génie, qu'on range habituellement dans la catégorie des epileptoïdes, sans remarquer que le génie consiste non dans l'épilepsie, mais dans des qualités tout autres, mais qui, à cause de l'évolution sociale, ont dû être provoquées à la dégénérescence, dont l'une des formes est l'épilepsie (1). En général, la dégénérescence seule n'est pas suffisante pour expliquer tous les phénomènes qui s'y rapportent, car, outre l'évolution sociale, une des causes principales de la dégénérescence, il faut prendre le métissage asystématique qui est source lui-même, d'un côté, de la revivance des types inférieurs, et de l'autre de la production des types supérieurs à l'homme, laquelle n'est pas encore épuisée au sein de l'humanité.

Les types inférieurs mis à part comme criminels-nés, dont la société se débarrasse continuellement, il reste le type biologique-homme, et celui de supra-homme. Sous l'influence de l'évolution sociale, chacun des deux se comporte différemment. Le premier s'adapte de plus en plus au milieu social, tend de plus en plus à devenir type professionnel, et ce n'est que grâce au métissage qu'il n'est pas encore réduit à son expression la plus simple ; ce ne sont que les individus de ce type, les plus adaptés au milieu, qui restent et subsistent, les autres sont exterminés; mais ce processus d'extermination ne se fait pas d'un seul coup, il dure des milliers d'années, en se traduisant par tous les phénomènes de la dégénérescence : épilepsie, folie, épuisement, rachitisme, alcoolisme, etc. Ce sont les individus de ce genre qui font la grande masse des criminels, des mendiants, des moines, des prostituées, etc. D'autre part, l'évolution sociale veut aussi se débarrasser, et plus encore du type supra-homme, qui est absolument inadapté au milieu social produit par le type homme. On peut même démontrer que l'équilibre social, en s'établissant, pèse de tout son poids précisément sur les individus d'un type biologique supérieur. Ces derniers aussi doivent être exterminés ; ce processus dure depuis des siècles, et s'exprime par tous les phénomènes de la dégénérescence : épilepsie, folie, rachitisme,

(1) *L'Homme de Génie*, de M. Lombroso.

etc. Mais ils sont des génies, non parce qu'ils sont des dégénérés, tout au contraire. La dégénérescence n'est pas ici un phénomène essentiel, mais concommitant (épi-phénomène). Il ne suffit pas d'être dégénéré pour être homme de génie. Des hommes de génie ont en outre des maladies nerveuses, d'autres encore, comme la toux ou le typhus. Ce ne sont pas les maladies qui nous intéressent, dans l'homme de génie, mais la capacité d'émettre de nouvelles idées, d'élargir les horizons de la vie. C'est par cela qu'ils se distinguent des autres dégénérés, c'est sur ce point que l'analyse doit être dirigée. Or, nous savons que chaque espèce nouvelle élargit la conception du monde, y découvre des côtés qui passèrent inaperçus aux yeux de l'espèce précédente. A défaut de données plus précises, il faut, se contenter de ces signes empiriques.

A ce point de vue, l'homme de génie apparaît comme représentant d'une espèce supérieure, le génie comme un phénomène de progrès biologique, et sa dégénérescence comme un phénomène de pression sociale (1). L'homme dégénéré, qui prend sa forme dans la personne du voleur, dans celle du mendiant, de l'aristocrate, de la prostituée, etc., n'est qu'un type professionnel, — inférieur ou égal au type biologique-homme, — un type mal réussi, non adapté au milieu, et qui doit disparaître grâce à cela. L'homme de génie, — au moins dans ses représentants les plus complets, les plus universels, — est, au contraire, un type biologique supérieur à l'homme, type réussi par hasard, mais qui, grâce à la pression sociale, doit disparaître, étant trop peu adapté à son milieu. Sous la même forme superficielle de dégénérescence, d'épilepsie, etc., se cachent donc des phénomènes tout différents, — qu'on pourrait appeler phénomène de progrès et phénomène de régression biologiques, — mais les psychologues qui se sont attachés à la forme extérieure ont laissé échapper les différences essentielles et internes.

Nous avons étudié l'influence de la division de la société en classes, et en métiers, sur sa composition anthropologique. Cette sélection économique est la plus puissante de toutes. Le fonctionnement de ce que M. Dumont appelle « la capillarité sociale », produit un triage incessant des éléments ethniques et parmi eux il laisse subsister ceux qui sont les pires. La division du travail ne permet pas qu'un type biologique supérieur, plus riche en capacités et en dons divers, plus univer-

(1) Comp. notre étude « Morituri » dans la *Revue Blanche*, octobre 1897.

sellement développé que les autres individus, apparaisse; bien plus, parmi ceux qui restent, elle laisse subsister les individus qui représentent les types professionnels les plus accusés, avec une exagération morbide d'une des facultés et une atrophie partielle des autres. Corrélativement à ceci, l'extermination des meilleurs éléments anthropologiques' s'accomplit par leur concentration dans les villes où ils se trouvent rapidement annihilés La division du travail détruit l'aristocratie intellectuelle et laisse subsister la plèbe psychique. Ce résultat est accéléré par la division en classes et par le régime ploutocratique qui en est la suite. C'est le fonctionnement automatique du capitalisme et de l'exploitation dont il est la source qui reproduit et accroît continuellement la fortune des riches, sans aucun mérite de leur part. C'est le hasard des succesions, des riches mariages, des loteries, des hausses de valeurs mobilières et des terres, etc., qui distribue la richesse entre les membres de la classe dominante. L'unique direction, dans laquelle elle peut encore avoir du mérite, c'est dans l'économie et dans la cupidité. Mais ces vertus ne comportent pas une véritable supériorité de race, et elles ne sont pas héréditaires, au contraire : les fils des bourgeois les plus cupides gaspillent avec des filles l'argent des pères. Cependant la vraie aristocratie intellectuelle est dans la gêne, souvent dans la misère. Les obligations somptuaires que la classe riche impose à la classe intellectuelle s'ajoutent aux causes naturelles de son infécondité. L'écart entre la fécondité des ouvriers et celle des travailleurs intellectuels est au moins d'une unité. Dans ces conditions les deux classes, même supposées égales arriveraient en 300 ans à être, — suivant les calculs d'Ammon, — (1) dans le rapport de 93 à 7. Or la la classe intellectuelle ne constitue en France que le 5 0/0 de l'autre, elle sera donc plus ou moins vite invinciblement éliminée. C'est de cette manière que les sélections économiques déterminent, dans la composition anthropologique des classes et des sociétés, des changements continuels, — qui tendent à la prédominence des éléments inférieurs.

IV

La sélection politique est intimement liée à celle que produit la division des classes, le pouvoir politique ayant toujours une base

(1) Ammon, *Die naturliche Auslese beim Menschen.*

économique. Or, la sélection politique a toujours été désastreuse pour les deux classes : pour la dominante et pour la subjuguée.

Il est évident que les maîtres ont toujours tenté d'exterminer dans cette dernière les individus d'un esprit indépendant, énergique et intelligent. Dans la sauvagerie primitive et dans la barbarie, ces individus s'en allaient du troupeau et formaient plus loin des nouveaux foyers de vie. Cela devint impossible avec l'apparition de l'État qui est un corollaire naturel de l'esclavage, du servage et de la propriété monopolisée (1). L'esclavage et le servage ont dépouillé les classes populaires de toutes les grandes individualités, de tout le capital des eugéniques. Cela se passait dans le cours de la vie régulière d'une façon systématique, et l'on faisait de grandes hécatombes des meilleurs éléments du peuple, lors des soulèvements des esclaves et des serfs. En Russie, en Pologne, les éléments insoumis s'en allaient dans le Zaporogie, formant des unions de Kosaks libres. Sous le joug ne restait que du vrai bétail humain soumis, passif et stupide. Malheureusement les Kozaks du Zaporogie, après avoir fait trembler les États voisins, ne purent résister à la force des armées régulières et furent exterminés ou réduits à l'obéissance. Si les paysans de l'Europe contemporaine donnent si peu d'hommes éminents dans la littérature, dans l'art, dans la science, c'est grâcé aux sélections sociales produites par de longs siècles d'esclavage et de servage. Au contraire, les pays scandinaves, qui n'ont pas connu le servage et n'ont pas passé par ce joug qui détruit les éléments anthropologiquement supérieurs, ont trouvé la plupart de leurs hommes de lettres, de leurs savants et de leurs artistes dans le sein de leurs classes inférieures. Mais la sélection politique ne fut pas moins désastreuse pour la classe dominante, par les luttes que ses élements divers, représentant des fractions différentes du revenu, ont méné pour la participation au pouvoir. C'est ainsi que les meilleurs hommes de cette classe ont péri, soit par les guerres civiles ou par les proscriptions, soit sur l'échafaud, soit dans la prison ou l'exil. On pourrait rappeler à cet effet toute l'histoire, depuis les révolutions de Cour et d'Alcôve en Orient et les prescription de Marius et de Sylla en Occident, jusqu'aux révolutions modernes dans lesquelles périrent les meilleurs éléments anthropologiques de tous les partis. Ce sont les formes sociales qui se perfectionnent par le moyen des dernières révolutions, mais l'élément humain devient tou-

(1) Engels, *L'origine de la famille, de la propriété et de l'État.*

jours pire. Et dans les temps de calme, à notre époque, la même œuvre destructive s'accomplit par la lutte des partis et des coteries qui oppriment tout ce qui est indépendant, en développant au contraire les éléments dont l'esprit est grégaire. Le même résultat fut obtenu dans les siècles passés par les sélections religieuses. Cette dernière est une de celles qui ont été le mieux étudiées, grâce aux travaux de Galton, de Candolle, de Lapouge et autres. Répétons-en rapidement les trait généraux. C'est par centaines de millions qu'on chiffre les victimes qui ont péri depuis deux mille ans grâce aux persécutions religieuses, depuis les empereurs romains et les luttes des sectes chrétiennes (ariens et orthodoxes) jusqu'aux Croisades, jusqu'aux guerres de religion en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas et jusqu'à l'expulsion des juifs et des maures d'Espagne, sans compter la révocation de l'Edit de Nantes. Voilà, par exemple, ce que dit Galton (1) : « le peuple espagnol fut systématiquement privé de ses éléments libres penseurs dans le rapport de 1,000 personnes par an dans la période de 1471-1781. Durant ce temps, une centaine de personnes sur ce mille subissaient la mort et les 900 autres étaient mises en prison. Pendant ces trois siècles on a brûlé effectivement 32,000 personnes et 12,000 *in effigie*, 291,400 ont été condamnées à la prison et à des châtiments ». Les suites de la révocation de l'Edit de Nantes sont connues. De Candolle montre comment les natures faibles, ayant peur de l'avenir inconnu, revenaient au sein de l'Église catholique et comment les plus énergiques s'en allaient, la plupart, en Prusse pour y former la base de sa grandeur future. Cette émigration comprit plus de 7,000,000 d'individus et des meilleurs, de ceux qui ont donné naissance à des hommes comme Cuvier, Rousseau, de Saussure, etc. Si l'Europe produisait des membres de l'Académie Française dans le même rapport que les émigrés huguenots, elle en devrait produire 1,200 au lieu de 88. Ce n'est pas une preuve, mais un indice. On peut trouver dans les sélections religieuses une des causes de l'affaiblissement de la France, comme aussi de la décadence de l'Espagne ou de l'empire romain, qui se mourait par défaut de vraies individualités (oliganthropie).

Quant aux autres influences de la sélection religieuse, elles ont été indiquées par Galton : c'est l'esprit grégaire qui traque et supprime tout ce qui est indépendant; c'est le célibat des prêtres qui prive la société

(1) Galton, *Inquiry*, etc.

de la descendance de ses éléments les meilleurs par leurs qualités physiques, morales et intellectuelles. Pour mesurer la profondeur des ravages produits par cette sélection, il ne faut pas oublier qu'il existe de par le monde 15 à 20 millions de prêtres célibataires. Sous l'ancien régime, la moitié des sujets mâles et une beaucoup plus forte proportion de filles de la noblesse ont été ainsi sacrifiés. Le peuple, la bourgeoisie ont donné à l'Église tout ce qu'ils avaient de meilleur. Mais, d'un autre côté c'est par le célibat et la stérilité des hommes religieux que l'esprit religieux s'est condamnné lui-même à l'extinction. Comme le dit très bien Galton la religion, si elle voulait rester vivace, devrait procéder d'une façon tout à fait inverse, en encourageant la procréation des prêtres et moines. Toute leur descendance est perdue pour l'humanité, et on peut se faire une idée de sa valeur possible d'après la haute conception que de Candolle nous donne sur les capacités intellectuells des familles des pasteurs protestants, des familles rabbiniques juives, etc. Remarquons enfin que M. Lapouge croit apercevoir, en ce qui concerne l'Europe, une corrélation entre l'influence de la sélection religieuse et l'élévation rapide de l'indice céphalique à partir du moyen-âge.

Sélection militaire.

La sélection militaire avait des suites anthropologiquement favorables dans les sociétés primitives : les fatigues et les dangers de la vie militaire, à laquelle tout le monde participait, exterminaient les faibles, et les forts pouvaient se distinguer par leur force ou par leur adresse personnelle, qui dans ce temps-là jouaient encore un rôle considérable.

Tout ceci est applicable encore aux sociétés antiques et à celle du moyen-âge. Mais à mesure que les armées régulières ont remplacé les levées universelles, les faibles ont été exemptés du service et ce sont eux qui se sont reproduits; d'un autre côté, à mesure que la technique militaire se perfectionne, la force et l'adresse personnelles jouent un rôle toujours plus insignifiant, les projectiles allant dans le tas et tuant en masse, sans distinguer, s'il s'agit d'individus plus ou moins forts ou capables. C'est l'élément social qui prend le dessus sur l'élément individuel, ici comme partout. La guerre n'est plus une sélection d'individus, mais une sélection de sociétés toujours plus puissantes.

Un écrivain russse. M. Czurylow, a étudié l'influence de la sélection (1) militaire sur les destinées de la Grèce et de la Rome antiques. Elle fut bonne au commencement, dans les temps de levées universelles, mais plus tard les conséquences devinrent funestes, quand les sélections furent systématiques. Les guerres de Perse ont épuisé l'Attique. Pour un petit pays comptant 30 mille citoyens adultes, la mort d'un millier de héros était un désastre. Dans les expéditions en Egypte (460 avant J.-C). 4,000 Athéniens de choix ont péri, en Sicile (414 avant J.-C.) — 2,700; à Egopotamos 3,000. Les suites funestes de ces pertes pour la Grèce n'ont pas tardé à se manifester. L'année 425, qui correspond au désastre en Egypte, est un moment de crise et coïncide avec le commencement de la décadence des Athéniens, Dès lors ils sont battus systématiquement et leur puissance tombe. La population indigène est épuisée, il faut louer des soldats étrangers, l'hégémonie athénienne disparaît, sa force intellectuelle s'affaiblit en même temps que l'élément *anthropologique*.

Plus désastreuse encore fut, selon Czurylow, la sélection militaire à Rome.

La population était en 550 avant J.-C. de 84,000 hommes adultes. En supposant qu'elle doublait tous les 100 ans (accroissement très lent!) il devrait y en avoir eu, en 392 de la même ère, 289,000; or il n'y en avait que 152,000. En 333, si l'on prend l'an 392 pour point de départ, la population mâle devait être de 265,000 et elle n'était que de 160,000.

Ce furent surtout la premiére et la seconde guerre punique qui ont épuisé les meilleurs éléménts de Rome. On fut obligé d'étendre le droit de cité, mais ainsi on admit les races inférieures à la dignité romaine, ce qui n'a fait qu'empirer la situation.

Au moyen-âge, le sang coule sans arrêt. La découverte de l'Amérique, les guerres modernes jusqu'à la Révolution, ont englouti des millions d'hommes : les guerres de la Révolution plus de 4 millions, celles de l'Empire plus de 6. Avec les guerres de notre siècle ont péri depuis cent ans 13 millions d'hommes, suivant Engel, et 20 millions suivant d'autres auteurs.

Mais outre le nombre des tués il faut encore compter la réduction de la natalité, les maladies, l'appauvrissement physiologique, etc, engendrés par le militarisme. Les guerres de l'Europe (1811-1816) pro-

---

(1) Czurylow, *L'importance de la sélection militaire*. Slowo 1878.

voquèrent vingt ans plus tard une baisse de la taille : la quantité d'incapables au service s'accrut de 30 0/0. La guerre de Crimée a diminué le nombre des mariages en France de 3 1/2 milliers et le nombre des naissances de 10,000. Quant aux conditions sanitaires de l'armée française, il suffit de dire que, dans la période 1855-79, plus d'une moitié (54 0/0) des soldats a passé par l'hôpital (1). Ces exemples suffisent pour indiquer les suites indirectes du militarisme. Fluxions de poitrine, fièvres typhoïdes, épidémies, affections vénériennes, — voila ce qu'il réserve à ses victimes.

Ajoutons que les hommes se reproduisent habituellement, quoique affaiblis et infirmes, après avoir passé par cet enfer. Et les pertes matérielles indirectes ! Selon M. Novicow, l'Europe entretient 3, 2 millions soldats et 293,700 marins qui coûtent 4,782,000 annuellement.

Si l'Europe adoptait le système de milice des Etats-Unis, on pourrait *faire une économie annuelle* de 4 1/2 milliards. Les bras rendus libres fourniraient en outre 3 1/2 milliards par an. La valeur des établissements militaires est de 30 milliards, dont on paye 1,2 milliards d'intérêt. Sur 121 milliards de dettes publiques d'Europe 80 sont d'origine militaire; on paye 3 milliards d'intérêt. En tout, l'Europe perd 12 1/2 milliards par an. Remarquons enfin que M. Lapouge croit pouvoir expliquer (dans l'Hérault) le processus de la substitution des brachycéphales aux dolichos par l'action de la sélection militaire. Les conscrits de 1891, conçus d'avril 1870 à mars 1871, sont plus brachycéphales que ceux de 1892. D'un autre côté si l'on compare la taille des classes 1891-1887 par exemple, la première est en moyenne plus petite que la seconde Enfin l'égalité devant le service doit être fatale pour les hommes capables et les hommes instruits.

V

Sans aucun doute, le facteur race joue un rôle énorme dans l'évolution sociale, mais il n'est pas l'unique et ce n'est pas le principal. Tout essai d'ériger un des facteurs au rôle de principal agent le considère comme cause; or, la relation de cause à effet est ici tout à fait déplacée (2).

---

(1) Annuaires statistiques.

(2) Le processus social est un des processus de transformation de l'éner-

Il y a continuellement une interdépendance et une réaction de divers facteurs, dont résulte à chaque instant un état idéal d'équilibre social. Leur série entière constitue la dynamique sociale. L'équilibre social change constamment, et le rôle de chaque « facteur » change : la race qui, dans un moment donné, paraît jouer le rôle principal, disparaît de la scène dans le moment suivant pour céder la place au « facteur » économique, celui-ci au « facteur » géographique (milieu naturel). Bien plus, si la race « pure » a une énorme importance par son énergie dans les temps de luttes et de conquêtes, ce sont les métis de génie qui l'emportent par leur valeur dans des autres époques, époques de développement artistique et littéraire. Il est donc impossible même d'affirmer que le métissage est toujours nuisible et que la conservation des races pures est profitable à l'humanité. Tout est relatif dans l'évolution sociale : ce qui est bon à un certain moment devient inutile ou nuisibie dans un autre temps. En tout cas le mécanisme social doit être considéré dans son intégrité, tout essai d'éliminer un des facteurs ne peut aboutir qu'à des paradoxes plus ou moins ingénieux. En voici quelques-uns tirés du livre de M. Lapouge : « Ce qui fait la supériorité d'une race, c'est moins l'intelligenc que le caractère. » Qu'en savons-nous? La supériorité est mesurée par l'utilité.

Or, la science commence déjà à distinguer entre l'utilité objective pour une personne ou pour une génération, et l'utilité objective pour une espèce ou pour l'humanité. On peut donc admettre que M. Lapouge, ou Ammon, ou nombre de Français contemporains, considèrent le caractère comme plus utile dans *un moment donné* que l'intelligence; c'est un fait, mais on ne peut pas affirmer qu'il *en soit* objectivement ainsi. Ce sont là des problèmes avec une quantité infinie d'inconnus et un très petit nombre de données, — des problèmes indéterminés, qui pour la science sont encore tout à fait impénétrables. L'équilibre social changeant constamment, il y a des époques où le caractère est plus utile que l'intelligence, comme il y en a d'autres, au contraire, où c'est l'intelligence qui l'emporte en utilité.

Il n'est pas vrai, non plus, que « la période du plus grand éclat d'un peuple soit celle de l'apogée des eugéniques », ni que « l'histoire des

---

gie : la conception des « facteurs », des causes et effets doit être définitivement abandonnée dans ce domaine. Voir notre « essai sur la mécanique sociale », *l. c.*

divers peuples se réduise à celles de leur éléments eugéniques, » — ni que« dans les destinées d'un peuple la masse ne compte guère »; — ici M. Lapouge omet tout simplement toute la partie organique du développement social. Tout d'abord l'apogée des eugéniques, — dans le sens d'hommes de caractère et d'énergie, ne coïncide pas avec l'éclat de la civilisation, mais seulement avec celui des luttes et des conquêtes extérieures.

L'éclat de la civilisation ne commence partout qu'avec la décadence de l'eugénisme ainsi compris. En effet l'énergie, les instincts violents sont des forces brutales et aveugles qui marchent directement à leur but, — ils sont bons pour les temps de conquêtes. La pensée, — penser, peser, balancer, hésiter, — est un instinct hésitant; c'est une dégénérescence, une corruption d'instinct. Ces eugéniques doivent encore se spécialiser dans l'art, dans la littérature, dans la science, dans l'administration; leurs forces vitales doivent se gâter, se corrompre dans l'évolution sociale, mais c'est alors seulement qu'elles deviennent la source de la civilisation, des formes idéales de la vie : droit, arts, sciences, etc.

En effet, comme certains fruits, pour être bons, doivent être en partie pourris, de même l'eugénique n'est utile aux progrès de la civilisation qu'au moment où ses forces élémentaires, d'ordre supérieur, commencent à être déviées, refoulées, meurtries par le mécanisme de l'évolution sociale. Or, cette évolution s'effectue au sein d'un organisme constitué par la masse, — et voilà pourquoi cette masse compte dans l'histoire d'un peuple, — c'est encore avec cette masse que les eugéniques doivent d'un autre côté se croiser pour produire les métis de génie qui nous donnent la littérature et la science. Il est vrai qu'ainsi les eugéniques d'un peuple sont appelés à disparaître. Mais c'est là un phénomène jusqu'à présent inévitable. Eut-il été profitable à l'humanité que les eugéniques grecs eussent conservés la rudesse des héros primitifs au lieu d'avoir passé par la dégénérescence et par le métissage qui nous ont valu leur science, leur philosophie, leur art? Tout se paie en ce monde : il n'y a que transformation des forces, ce que vous gagnez en civilisation vous le perdez en puissance vitale. Or, supposé que les eugénique grecs eussent conservé leur rudesse et leur force primitives, savons-nous s'ils n'auraient pas disparu sans laisser de trace quand même à la suite de l'invasion des romains et des barbares? Cet exemple permet de juger de la supériorité du caractère sur l'intelligence. — Nous jouissons des fruits de l'intelligence des grecs

anciens, et quant à se demander quels auraient été les fruits de leur rudesse prolongée indéfinitivement, nous n'en savons rien.

Quand l'anthropologie et la sociologie seront des sciences définitivement et bien constituées, nous pourrons peut-être définir le rôle des divers facteurs de l'évolution sociale dans le passé et nous pourrons également diriger sciemment l'action des forces vitales et sociales.

Par exemple, si le développement intellectuel paraît, à un moment donné, plus important que l'énergie, on pourra transformer les forces de la façon voulue. On pourra même conserver un équilibre convenu entre les forces vitales (de la race, de l'individu) et le développement des phénomènes idéaux, en arrêtant l'évolution des formes sociales sur un point déterminé; mais ce sont des problèmes d'un avenir éloigné. Alors aussi on pourra peut-être évaluer les gains et les pertes de l'humanité pour décider de la supériorité absolue de l'intelligence et et de celle du caractère. Toutes les suppositions présentées jusqu'à aujourd'hui sur ce sujet sont des plus arbitraires. On peut en dire autant de la prétention qu'a M. Lapouge de vouloir démontrer la supériorité du facteur-race sur celui du milieu géographique, en disant que si le Japon, quoique admirablement situé, n'est pas devenu une puissance maritime à l'instar de l'Angleterre, c'est à cause de l'infériorité de la race. Mais l'équilibre social, au XVIe siècle, quand il y avait beaucoup de marchés libres, fut tout autre qu'il n'est actuellement et, demander au Japon d'accomplir ce que l'Angleterre fit dans des conditions tout autres est chose absurde. Le facteur race pouvait y jouer aussi un certain rôle, mais la race la plus élevée peut descendre au second rang quand l'équilibre social l'exige; et même le facteur race peut être contrebalancé par le facteur géographique ou économique. Tout est relatif dans un tel domaine et l'érection du facteur race au premier plan est non moins arbitraire que celle du facteur économique ou de tout autre.

Un autre exemple de la même étroitesse de vues nous est présenté par Penka quand, il affirme que le protestantisme est un caractère de la race dolicho-blonde et le catholicisme, — de la brachy-blonde. Nous remarquons, en effet, cette classification réalisée en Allemagne, mais en Belgique nous voyons juste le contraire : ce sont les Flamands dolicho-blonds qui sont sont ultramontains et les brachy-bruns qui sont libéraux. Si la race avait la prépondérance sur les autres facteurs, que ces auteurs lui attribuent, cette différence serait impossible. Elle est causée par les conditions changeantes de l'équilibre social, qui dans certains cas met le facteur race au premier plan et dans certains

autres au dernier. C'est ce qui a lieu en ce qui concerne les différences politiques et anthropologiques existantes au sein des diverses populations de l'Allemagne. Il en est de même enfin de toutes les prétendues lois de l'évolution des peuples, que M. Lapouge croit avoir dé-découvertes ; c'est là de la fantasmagorie la plus pure et la plus naïve. Ces lois ne seront connues que quand nous aurons une théorie complète de la dynamique sociale.

Dr Léon Winiarski,
Privat-Docent à l'Université de Genève.

Essai d'interprétation et de critique de quelques concepts du marxisme [1].

IV

LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE ET LES PROGRAMMES SOCIAUX.

C'est maintenant un lieu commun que d'affirmer qu'avec Marx le socialisme est passé de l'*utopie* à la *science*, comme l'indique le titre d'une petite brochure populaire d'Engels; *socialisme scientifique* est devenu une dénomination courante. M. Labriola ne cache pas son peu de sympathie, — à juste titre, — pour cette expression.

D'autre part, les partisans des autres écoles, par exemple les libéraux intransigeants (je les cite de préférence *honoris causa*, parce qu'ils sont, eux aussi, au nombre des *idéalistes* de notre époque!), condamnent le socialisme, toujours au nom de la science, comme *antiscientifique*, et proclament que leur propre doctrine seule est scientifique.

Ne serait-il pas bon que, d'un côté comme de l'autre, on fît un peu retour sur soi-même, que l'on mortifiât un peu son orgueil, et que l'on confessât que le *socialisme* et le *libéralisme* peuvent bien s'intituler *scientifiques*, par métaphore ou par hyperbole, mais que ni l'un ni l'autre ne sont, ni ne peuvent être, des déductions scientifiques? et que l'on transportât ainsi la question du socialisme et du libéralisme, ou de tout autre programme social pratique, sur un autre terrain, qui n'est pas celui de la pure science, mais qui est cependant le seul qui leur convienne?

Arrêtons-nous un moment sur le libéralisme. Il se présente à nous

---

(1) Voir le numéro de février du *Devenir Social*.

sous deux forme intellectuelles, c'est-à-dire avec une double justification. Dans sa forme la plus ancienne, on ne peut nier qu'il ait un fondement *métaphysique*, qui repose sur la croyance à la bonté des lois naturelles et sur le concept de *nature* (droit naturel, état de nature, etc.), qui apparaît avec la philosophie du XVIIe siècle et qui a régné pendant tout le XVIIIe (1). Ne mettez aucun obstacle à l'action de la nature, et tout ira pour le mieux. La critique de Marx ne porte pas, en vérité, directement contre cette conception. Par son analyse du concept de *nature*, il a montré qu'il était le complément idéologique du développement historique de la bourgeoisie, une arme très puissante dont elle s'était servie contre les privilèges et les oppressions qu'elle voulait détruire (2). Mais ce concept pourrait être né pour être l'instrument d'une fonction historique accidentelle et être néanmoins intrinsèquement vrai. *Lois naturelles* auraient, dans ce cas, même signification que *lois rationnelles*, et c'est ce caractère rationnel et l'excellence de ces lois qu'il faudrait contester. Or, ce concept étant d'origine métaphysique peut ne pas être admis, mais il ne peut être démontré faux. Il disparait avec la métaphysique dont il fait partie, et il semble maintenant qu'il a vraiment disparu. Paix à la *bonté des lois naturelles !*

Mais le libéralisme se présente sous une toute autre forme chez ses partisans les plus récents. Les libéraux ont abandonné les hypothèses métaphysiques, et ils s'appuient sur deux propositions pratiquement importantes : *a*) la proposition d'un *maximum hédoniste* économique, qu'ils supposent identique avec le maximum qui est désirable pour la société (3); et *b*) que ce maximum hédoniste ne peut être atteint qu'au moyen de la liberté économique la plus complète. Or, avec ces deux thèses nous sommes bien hors de la métaphysique et sur un terrain réaliste, mais non pas sur un terrain scientifique. En effet, la première a pour contenu un jugement sur les fins de la vie humaine, acceptable peut être, mais qui ne peut pas être déduit d'une proposition scientifique. La deuxième thèse ne peut être démontrée qu'en fai-

---

(1) Ces rapports sont exposés en quelques mots, mais exactement, dans Ingram, *Histoire de l'économie politique*, trad. franç. Paris, 1893, p. 89-90.

(2) Voir, parmi les nombreux passages, Marx, *Misère de la philosophie*, p. 167 et suiv.; Engels, *Antidühring*, p. 1 et suiv.

(3) Sur les *maxima hédonistes* cf. Bertolini-Pantaleoni, *Cenni sul concetto di massimi edonistici individuali e collettivi* (in *Giorn. degli economisti*, s. II, vol. IV) : cf. Coletti, dans le même *Giorn.*, vol. V.

sant appel à l'expérience, c'est-à dire à ce que nous savons de la psychologie humaine, et à ce que, par approximation et par conjecture, cette psychologie sera probablement dans l'avenir. On peut faire ce calcul, et il a été fait avec beaucoup de pénétration, de science, de prudence et, si l'on veut, on peut l'*appeler* scientifique, mais seulement par métaphore et par hyperbole, comme nous l'avons indiqué déjà : la connaissance qu'il nous donne, ne peut jamais avoir, en effet, la valeur d'une connaissance rigoureusement scientifique (1). M. Pareto, l'un des partisans actuels du libéralisme, des plus intelligents, des plus loyaux et des plus sincères (2), ne cache pas ce caractère limité et approximatif qu'ont les conclusions du libéralisme; et cela ressort pour lui avec d'autant plus d'évidence qu'il se sert de formules mathématiques, qui indiquent immédiatement le degré de certitude auquel peuvent prétendre de semblables affirmations.

Et, en effet, le communisme (qui a eu lui aussi sa période métaphysique, et antérieurement une période théologique!) peut opposer à bon droit aux deux thèses du libéralisme deux autres thèses qui consistent : *a*) dans une estimation différente, qui n'est pas purement économique, du maximum désirable pour la société; *b*) dans l'affirmation que ce maximum peut être atteint, non pas par le libéralisme extrême, mais par l'organisation des forces économiques : et c'est là le sens de la fameuse formule : *le saut du règne de la nécessité* (= libre concurrence ou anarchie) *dans celui de la liberté* (= domination de l'homme sur les forces de la nature). Mais lui non plus ne peut pas démontrer ces deux thèses, et pour les mêmes raisons. Les idéals ne se démontrent pas; les calculs empiriques et les convictions pratiques ne sont pas de la science. M. Pareto a bien compris ce caractère du socialisme moderne; et il reconnaît que le système communiste, comme système, est concevable, c'est-à-dire qu'il ne présente pas de contradictions internes (§ 446). D'après lui, il se heurte, non pas à des lois scientifiques, mais à des *difficultés pratiques immenses* (*ibid.*) : ce sont, par exemple, les difficultés que rencontrerait l'adoption des progrès techniques sans l'aide de l'expérience et de la sélection qu'opère la libre concurrence; l'absence des stimulants au travail; le choix du personnel qui se ferait, toujours d'après M. Pareto, non pas en vertu de raisons exclusivement techniques, comme dans l'industrie moderne,

(1) N'y a-t-il pas en Italie jusqu'à une *Rivista di polizia scientifica!*
(2) *Cours d'économie politique*, Lausanne, 1896-97.

mais pour des raisons politiques et opportunistes (§ 837). Il admet les critiques que les socialistes font des gaspillages qu'entraîne la libre concurrence; mais il les croit inévitables en tant que moyens pratiques pour arriver à obtenir l'équilibre de la production. Le véritable problème à résoudre, — dit-il, — est de savoir : si, sans les essais de la libre concurrence, on peut arriver à connaître la ligne *mn* (c'est-à-dire la ligne de l'adaptation complète de la production aux besoins), et si la dépense pour faire fonctionner l'organisation unifiée (communiste) ne serait pas supérieure à la dépense occasionnée par la solution par essais des équations de production (§ § 718, 867). Il reconnaît également ce qu'il y a de parasitaire dans le capitaliste (*le chevalier de la triste figure*, de Marx!) mais il prétend, en même temps, que le capitaliste rend des services sociaux qu'on ne sait comment remplacer (1). Les antithèses de ces deux façons de voir pourraient être ainsi résumées : les libéraux pensent que la psychologie humaine est extrêmement fixe, et les socialistes qu'elle peut être très modifiée. Or, il est certain que la psychologie humaine change et s'adapte; mais l'extension et la rapidité de ces changements sont soustraites à toute détermination sûre et abandonnées aux conjectures et aux opinions individuelles. Pourra-t-elle jamais être l'objet d'un calcul exact?

Si nous passons à un autre ordre de considérations, non pas à ce qui est désirable, c'est-à-dire aux fins et aux moyens que nous imaginons et que nous tenons pour excellents, mais à ce que, dans la situation présente, l'histoire nous promet, c'est-à-dire aux tendances objectives de la société moderne, je ne sais vraiment pas comment beaucoup de libéraux peuvent qualifier le socialisme d'utopie! Les socialistes auraient bien davantage raison de qualifier ainsi le libéralisme, s'ils l'étudiaient tel qu'il est maintenant et non tel qu'il était il y a cinquante ans, lorsque Marx en faisait la critique. Le libéralisme adresse ses exhortations à un être qui, *actuellement tout au moins*, n'existe pas : l'intérêt national ou général de la société, parce que la société actuelle est divisée en groupes antagonistes et connait l'intérêt de chacun de ces groupes, mais ne connaît pas, ou faiblement, un intérêt général. Sur qui comptent les libéraux? sur les propriétaires fonciers ou sur les industriels, sur les ouvriers ou sur les détenteurs des fonds publics? Le socialisme, au contraire, depuis Marx, a bien peu compté sur la bonté et le bon sens des hommes, et il a proclamé que la révo-

(1) Cf. également sa critique, déjà citée, de Marx, p. 18.

lution sociale sera principalement le fait de la force d'une classe directement intéressée, le prolétariat. Et ses progrès sont tels que l'historien doit se demander si l'expérience que nous avons du passé permet de supposer qu'un mouvement social d'une telle extension et d'une telle intensité peut être absorbé ou dispersé sans passer d'abord dans le domaine des faits. Ici encore, je fais volontiers appel à M. Pareto, qui reconnait que, même dans la terre de prédilection des libéraux, l'Angleterre, le système se maintient, non parce que les esprits sont convaincus de sa bonté intrinsèque, mais parce qu'il est favorable aux intérêts de certains entrepreneurs (1). Et il reconnaît, en historien, que le mouvement social se faisant, comme tous les autres mouvements, selon la ligne de moindre résistance, il se peut qu'il soit nécessaire de passer par un état socialiste pour arriver à un état de libre concurrence ! (§ 791).

J'ai dit que les libéraux extrêmes sont, bien plus que les socialistes, des *idéalistes*, ou si l'on veut des *idéologues*. Et nous pouvons constater en Italie, spectacle curieux, une sorte de rapprochement et une certaine sympathie intellectuelle entre les socialistes et les libéraux, en ce que les uns et les autres sont des critiques mordants et pénétrants du même fait, que les premiers appellent l'*anarchie bourgeoise*, et les seconds le *socialisme bourgeois*. Mais tandis que, dans le domaine de l'action pratique, les socialistes (et ici je ne parle plus seulement de l'Italie) obtiennent des succès certains, les libéraux doivent se contenter des vaines fleurs de la médisance; ils forment un petit groupe d'hommes d'intelligence remarquable, pleins de bonnes intentions, qui s'écoutent entre eux (2). Je ne veux point blâmer ces honnêtes libéraux, radicaux et conséquents; ils ont toute mon admiration, et on ne peut leur reprocher leur insuccès. Mais je veux simplement affirmer que si les idéals, comme le dit le philosophe, ont les jambes courtes, celles de l'idéal des libéraux sont excessivement petites !

Je pourrais continuer ma démonstration en prenant d'autres programmes sociaux, celui du socialisme d'état, par exemple, qui accepte l'idéal socialiste, mais comme un but dernier et qu'on ne pourra

---

(1) « Sauf l'Angleterre, où règne le libre échange, *principalement parce qu'il est favorable aux intérêts de certains entrepreneurs*, le reste des pays civilisés verse de plus en plus dans le protectionnisme. » (§ 964).

(2) Voir le *Giornale degli economisti*, excellent au point de vue critique, et notamment les *chroniques* de M. Pareto.

peut-être jamais atteindre complètement, et qui voit la force agissante, non pas dans une classe révolutionnaire, ni même simplement dans l'opinion des gens bien pensants, mais dans la force propre de l'Etat, conçu comme pouvoir créateur, indépendant et supérieur aux volontés individuelles. On ne peut certainement pas nier que la fonction de l'Etat elle aussi, comme toutes les fonctions sociales, par un ensemble des circonstances dont font partie la tradition, le respect, la conscience de quelque chose de supérieur aux individus, et d'autres impressions et d'autres sentiments que la psychologie collective analyse, acquiert une certaine indépendance et développe une certaine force propre; mais dans l'évaluation de cette force on tombe dans les plus grosses erreurs, comme l'a lumineusement montré la critique socialiste; de toute façon, il s'agit toujours d'un calcul; et nous sommes encore sur le terrain de l'opinion, sur ce territoire que la science peut encore, partiellement, conquérir, mais qui lui sera toujours, en grande partie, rebelle.

Quels abus ne fait-on pas du nom de *Science!* Il fut un temps où ces abus étaient le monopole de la métaphysique, et étaient une suite de sa nature despotique. Et l'on en pourrait citer des exemples très curieux, même chez les grands philosophes, Hegel, Schopenhauer, Rosmini, chez lesquels on verrait comment les plus humbles conclusions pratiques, faites de passions et d'intérêts humains, ont été souvent métaphysiquement transformées en déductions de l'Esprit, de l'Etre divin, de la nature des choses, de la finalité de l'Univers. La métaphysique hypostasiait ce qu'elle déduisait ensuite triomphalement! Et déjà le tout jeune Marx montrait avec esprit dans l'hégélianisme de Bruno Bauer l'*harmonie préétablie* de ce qu'il appelle la *Critique critiquement faite* (kritische Kritik) avec la *Censure* allemande! — Ceux qui abusent le plus de ce mot science font de cette fonction limitée de l'intelligence une sorte de Sibylle ou de Pythie. Mais ce qui est *désirable* n'est pas de la science, et ce qui est *faisable* n'est pas de la science (1).

(1) On peut remarquer que c'est la difficulté de séparer ce qui est purement scientifique de ce qui est pratique, qui est la cause principale des difficultés et de la pauvreté des sciences sociales et politiques. Et l'on peut bien sourire de ces naturalistes ou de leurs naïfs admirateurs, qui ont la prétention de sauver les sciences sociales et politiques par l'application des méthodes, selon leurs propres expressions, des sciences naturelles. (Un astronome italien, aussi naïf que savant distingué, a proposé la création d'*observatoires sociologiques*, qui permettraient à la sociologie d'être, en quelques années, quelque chose de semblable à l'astronomie!). Hélas! la chose n'est

La connaissance scientifique est-elle donc chose d'absolument superflu dans les questions pratiques? Est-ce à cela que l'on veut arriver ? — Le lecteur attentif s'est aperçu déjà, sans doute, qu'on ne discute pas ici l'*utilité* de la science, mais bien la *possibilité de déduire,* comme quelques-uns le veulent faire, *de propositions scientifiques des programmes pratiques;* c'est uniquement cette possibilité que nous nions.

La science, en tant qu'elle est la connaissance des lois des faits, peut être un excellent instrument pour simplifier les questions, en permettant de distinguer en elles ce qui peut être affirmé scientifiquement et ce que l'on ne peut connaître qu'incomplètement. Un grand nombre de choses sur lesquelles on discute communément sont, de cette manière, éclaircies et résolues nettement. Et, pour prendre un exemple, quand Marx montrait, contre Proudhon et ses prédécesseurs anglais (Bray, Gray, etc.), ce qu'il y avait d'absurde dans la création des *bons de travail*, c'est-à-dire du travail-monnaie; et quand Engels adressait des critiques analogues à Dühring et d'autres critiques, moins justifiées peut être, à Rodbertus (1), ou quand tous deux établissaient qu'il y a une connexion intime entre le mode de production et le mode de distribution (2), ils étaient dans le domaine propre de la

---

pas si simple; les sociologues ont tous l'intention d'appliquer des méthodes exactes; mais que devient cette application quand on marche *per ignes*, sur un sol qui va, comme dirait Dante :

d'una e d'altra parte
Sì come l'onda che fugge e s'appressa?

(1) Voir la préface à la traduction allemande de la *Misère de la philosophie,* 2e édit., Stuttgart, 1892; traduite en français dans la réimpression du texte original (Paris, Giard et Brière, 1896).

(2) A ce propos, je ferai remarquer que c'est à tort que M. Andler, dans un compte rendu des *Essais* de M. Labriola (in *Revue de métaphysique et de morale,* v[e] année, n. 5, sept. 1897), affirme qu'il est impossible de conclure du mode de production au mode de distribution. Cette impossibilité existe bien quand on entend la *Produktionsweise* de Marx et d'Engels, comme l'entend M. Andler, dans le sens de forme *technique* de la production, mais non pas quand on l'entend dans le sens, qui est le plus fréquent chez ces écrivains, d'*organisation économique de la production.* Dès lors, Engels a parfaitement raison de dire que « espérer que le mode de production capitaliste donnera une autre distribution des produits, ce serait prétendre que les électrodes d'une batterie électrique ne décomposent pas l'eau quand ils sont en con-

démonstration scientifique, parce qu'ils se proposaient de montrer qu'il y avait incompatibilité entre les conséquences et les prémisses, c'est-à-dire qu'ils mettaient à nu les contradictions internes des concepts critiqués. Il faut en dire autant de la démonstration, rigoureusement faite par les libéraux, de cette proposition : que toute protection équivaut à une destruction de richesse. Et si l'on avait exactement établi cette loi de la baisse tendantielle du taux du profit, par laquelle Marx s'est proposé de corriger et d'élargir la loi de Ricardo, déduite de l'usurpation progressive de la rente foncière, on pourrait dire, *sous certaines conditions*, que la fin de l'organisation capitaliste bourgeoise est certaine, si l'on ne peut prévoir sûrement quelle société la remplacera.

Cette limitation « *sous certaines conditions* » est essentielle. Toutes les lois scientifiques sont des lois abstraites, et entre l'abstrait et le concret il n'y a pas de pont, parce que l'abstrait n'est pas une réalité mais un schéma de la pensée, une façon à nous de penser, je dirais presque, par abréviation. Et si la connaissance des lois *éclaire* notre perception du réel, elle ne peut pas devenir *cette perception elle-même* (1).

De cela on peut conclure que M. Labriola avait grandement raison quand, peu satisfait de la dénomination de *socialisme scientifique*, il

---

tact avec la batterie, et qu'ils ne donnent pas de l'oxygène au pôle positif et de l'hydrogène au pôle négatif » (cfr. *Antidühring*, pp. 295-296, cfr. p. 286). En d'autres termes, il est évident que l'organisation capitaliste fondée sur la propriété privée doit produire nécessairement le salaire et le profit.

(1) Les *sciences normatives* auraient pour but de constater les moyens et les conditions nécessaires pour atteindre des fins déterminées ; mais elles ne peuvent établir que des règles générales ou probables, dont l'application aux cas concrets est, en dernière analyse, du domaine des opinions et des calculs individuels : c'est pour cela que l'on appelait autrefois *art* (art médical, art politique, art économique, art poétique, etc.), ce qu'aujourd'hui on appelle sciences normatives. Si nous nous en tenons aux sciences proprement dites, même l'éthique la plus absolue connaît les *conflits de devoirs*, qu'elle ne peut trancher parce qu'il y entre des éléments *quantitatifs* que l'individu doit calculer à chaque fois. Qui résoudra, par exemple, l'antique conflit entre les devoirs du soldat et les devoirs moraux et sociaux, sinon l'individu même qui est le siège de ce conflit ? (Voir : De Vigny, *Servitude et grandeur militaires*). Ce dernier pourra en donner une solution objectivement fausse, mais subjectivement morale, parce que, — dit l'éthique, — inspirée par la pureté et la sincérité de l'intention.

proposait, sans en donner la raison, de la remplacer par celle de *communisme critique* (1).

Si nous passons des lois abstraites et des concepts à l'observation de la réalité historique, nous trouvons évidemment les points d'attache de nos idéals et des choses : mais nous tombons aussi dans ces difficiles calculs de probabilité, dans lesquels on ne peut pas éliminer, comme nous l'avons dit ci-dessus, la variété des opinions et des tendances.

Devant l'avenir des sociétés, devant les chemins à suivre, il faut répéter avec Faust : qui peut dire : je crois ? qui peut dire : je ne crois pas ?

Ce n'est pas que je veuille recommander ou justifier en quelque manière le scepticisme vulgaire. Mais il faut, en même temps, être conscients de la relativité de nos croyances et nous décider pratiquement là où ne pas se décider est une faute. Là est la difficulté ! C'est là que sont toutes les angoisses des hommes de pensée ! et de là vient souvent leur impuissance pratique, que l'art a symbolisée dans Hamlet ! On ne doit certainement pas imiter ce magistrat, dont nous parle Rabelais, célèbre à plusieurs milles à la ronde de son ressort par la justesse de ses sentences, dont la méthode consistait simplement, au moment de rendre son jugement, à adresser une prière au Seigneur et à jouer la sentence aux dés ! (2). Mais il faut s'efforcer d'arriver à une conviction subjective, et se souvenir toujours que les grandes personnalités historiques ont eu le courage d'*oser*. *Alea jacta est*, dit César ; *Gott helfe mir*, *Amen*, dit Luther ! L'audace historique ne serait pas de l'audace, si elle était accompagnée de la vision anticipée des résultats, comme chez les prophètes et chez ceux qui sont inspirés par le Seigneur.

Fort heureusement, la logique n'est pas la vie, et l'homme n'est pas seulement intelligence. Et chez les mêmes individus qui ont la faculté critique, il y a l'homme passionné et doué d'imagination ; on doit dire que, dans la vie des sociétés, l'intelligence a véritablement une part

---

(1) Le mot *communisme* est déjà plus exact, car il y a tant de *socialismes* (démocratique, d'Etat, catholique, etc.). Sur les rapports de la doctrine matérialiste de l'histoire et du socialisme, voir Gentile : art. cit., *passim*. Il faut comprende dans le sens de l'explication donnée ci-dessus ce que j'ai écrit dans mon mémoire, *Sulla concezione materialistica della storia*, p. 15.

(2) Pantagruel, III, 39-43,

très petite et très mesquine; et, avec un peu d'hyperbole, on peut dire que les choses suivent leur cours indépendamment de nous. Laissons aux bavards qui prêchent, je ne dirai pas sur les places publiques où on ne les croirait pas, mais dans les chaires universitaires ou dans les salles de congrès et de conférences, laissons-les proclamer que la science (c'est-à-dire leur science) est la reine de la vie. Contentons-nous de répéter avec M. Labriola que « l'*histoire* est notre véritable maître à tous, et que nous sommes *vécus* par l'histoire ! ».

V

LE JUGEMENT ÉTHIQUE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX.

M. Labriola fouette de son esprit mordant ceux qui réduisent l'histoire à un *cas de conscience* ou à une *erreur de comptabilité*.

Il se rattache ainsi à cette double thèse que pour Marx : 1° la question sociale n'était pas une question morale; et 2° que son analyse du capitalisme conduisait à la constatation des lois qui règlent une société donnée, et non à la constatation d'un *vol*, comme se l'imaginent quelques esprits simplistes, comme s'il suffisait de restituer à l'ouvrier le montant exact de son surtravail pour que les comptes fussent en règle et que la question sociale fût résolue ! (1).

Nous négligerons cette deuxième thèse qui nous montre, une fois de plus, les travestissements burlesques que peut revêtir une théorie scientifique; nous nous arrêterons un peu sur la première formule qui soulève d'ordinaire le plus de scandale parmi les non-socialiste, si bien que beaucoup d'entre eux veulent ajouter un peu de sel au potage et compléter le socialisme par la morale.

En vérité, jamais le scandale et les indignations morales ne furent moins de saison !

---

(1) L'absurdité de cette interprétation ressortira avec évidence si l'on veut bien remarquer qu'il arrive très souvent que le capitaliste industriel paie pour le travail de l'ouvrier *un prix supérieur à celui qu'il réalise ensuite sur le marché* : ce sont des cas, il est vrai, où le capitaliste marche à la ruine et à la faillite; mais il n'est pas toujours possible de les éviter ! « Marx part des recherches faites par cette école anglaise, dont il avait fait une étude approfondie, et il veut *expliquer le profit sans admettre aucun brigandage.* » Sorel, art. cit., p. 227.

Ces thèses, qui semblent dénoter une indifférence morale, ont chez Marx un sens très circonscrit et très évident. Supposez un moment, comme cela a été pensé tant de fois, qu'aucune organisation sociale, d'aucune sorte, ne puisse exister sans l'esclavage, ou sans le servage, ou sans le salariat, ce qui reviendrait à dire que l'esclavage, le servage ou le salariat sont des conditions naturelles de l'organisation sociale, et que sans elles ne peut exister cette chose si essentielle à l'homme et dont, du moins depuis qu'il est homme, il n'a jamais pu se passer : la société. Étant donné cette condition de fait, quelle signification auraient nos jugements moraux contre ces êtres humains oppresseurs, que l'on appelle les maîtres d'esclaves, les seigneurs féodaux et les capitalistes bourgeois, et en faveur de ces êtres humains opprimés qu'on appelle les esclaves, les serfs, les travailleurs libres, qui, les uns et les autres, ne pourraient être autre chose que ce qu'ils sont, et qui ne pourraient accomplir que la fonction que la nature même des choses leur a assignée? (1) Nos condamnations seraient la condamnation de ce qui est inévitable! Ce serait, pour prendre un exemple un peu grossier, comme si l'on s'indignait qu'il y eût des hommes laids à côté des hommes beaux, des hommes malades à côté des hommes sains! Mais la louange ou le blâme se réfèrent toujours à une volonté, bonne ou mauvaise; et ces jugements seraient, au contraire, dirigés contre un fait, qui n'a été voulu par personne, mais qui est subi par tous, parce qu'il ne peut pas être autre qu'il n'est! Vous pouvez, certes, le déplorer; mais, en le déplorant, non seulement vous ne le détruisez pas, mais vous ne n'y pouvez rien changer : c'est-à-dire, vous perdez votre temps.

C'est là ce que Marx appelle l'impuissance de la morale, ou l'inutilité de se poser de telles questions, qui sont absurdes parce qu'il ne dépend des efforts de personne de les résoudre.

Mais quand, au contraire, ces relations d'assujettissement ne sont pas conçues comme nécessaires pour l'ordre social en général, mais simplement comme nécessaires pour un de ses stades historiques, et quand commencent à se faire jour de nouvelles conditions qui rendent possible leur abolition (ce fut le cas du progrès industriel à l'égard du servage, et, c'est ce que les socialistes pensent du salariat et du profit pour les phases ultérieures de la civilisation moderne), alors

---

(1 Voir dans l'*Antidühring*, p. 303, la justification historique de la division des classes.

la condamnation est justifiée, et, jusqu'à un certain point, efficace même, pour accélérer le processus de dissolution et balayer les derniers vestige du passé.

C'est là le sens de cette formule de Marx : la morale condamne ce que l'histoire a déjà condamné (1).

Je ne puis arriver à comprendre quelles difficultés il y a à admettre de semblables affirmations, même pour ceux qui acceptent les doctrines éthiques les plus rigoureuses. Il ne s'agit nullement ici, en effet, de méconnaître la nature de la moralité ou de réduire à quelque chose de fortuit et de purement relatif; mais il s'agit tout simplement d'établir les conditions du progrès moral de l'humanité, en ramenant la pensée des effets secondaires et inévitables aux causes fondamentales, et en nous délivrant des vaines fantaisies et des pieux désirs. Il faut croire vraiment que si l'on affecte quelque répugnance pour une telle conception cela vient de l'orgueil ou de la vanité humaine bien plus que d'une erreur intellectuelle ; il semble que nous tenons à garder à nos pauvres paroles un peu de l'efficacité du verbe divin : *Fiat lux, et lux fuit!* (2).

C'est ce même sentiment que l'on trouve peut-être au fond des oppositions que rencontre d'ordinaire l'autre maxime pratique des socialistes : l'ouvrier fait son éducation dans la lutte politique. Mais, M. Labriola a bien raison d'admirer dans le progrès du socialisme allemand « ce cas véritablement nouveau et imposant de *pédagogie sociale;* ce fait que, dans un nombre si considérable d'hommes, et, notamment d'ouvriers et de petits bourgeois, il se forme une conscience nouvelle, dont la formation résulte, dans une mesure égale, du sentiment direct de la situation économique, qui pousse à la lutte, et de la propagande du socialisme, entendu comme une fin ou un point d'arrivée ». Quels sont les moyens qu'ont à leur disposition ceux qui prêchent des maximes morales, pour obtenir un effet égal?

---

(1) A l'appui de cette interprétation, cfr. *Antidühring*, pp. 152-3, 206 et spécialement pp. 161-2; la préface à la traduction allemande de la *Misère de la philosophie*, 2e édit. Stuttgart, 1892, pp. IX-X (pp. 11-12 de la réimpression française, Paris, 1896). Cf. également Labriola, *op. cit.*, Lettre VIII.

(2) Voir Labriola, *op. cit.*, Lettre I, les profondes observations sur les difficultés que rencontre la doctrine du matérialisme historique dans l'état d'esprit de ceux qui veulent « moraliser le socialisme ».

Que sont ces ouvriers qui s'unissent en associations, qui lisent leurs journaux, discutent les actes de leurs délégués, acceptent les décisions des Congrès, si ce n'est des hommes qui se font une éducation morale?

Mais il n'y a pas seulement de la vanité et de l'orgueil dans ce sentiment de répugnance, que beaucoup éprouvent à l'égard des maximes pratiques des socialistes, et dans le désir qu'ils manifestent également de prendre, au nom de la morale ou de la religion, la direction spirituelle de l'éducation de l'ouvrier; nous ne serons ni assez naïf, ni assez indulgent pour nous arrêter à une semblable explication partiale. Il y a plus : il y a, dirai-je, une *peur* et une *crainte*. C'est la *peur*, peu raisonnable, que l'organisation politique du prolétariat conduise à un débordement bestial des masses populaires et à un je ne sais quel bouleversement social; comme si l'histoire ne nous faisait pas connaître de semblables débordements, précisément dans des temps où l'on prétend que la religion commandait aux consciences, comme dans les *Jacqueries* du XIVe siècle, en France, dans la *Guerre des Paysans*, en Allemagne, et, où l'organisation et l'éducation politique du peuple étaient nulles! (1). Une *crainte*, raisonnable, au contraire, et, qui naît de la conscience qu'on triomphe des mouvements prolétariens instinctifs et aveugles par la force, tandis que l'organisation accompagnée de la conscience éclairée ne peut pas être vaincue, ou ne peut subir que des défaites temporaires. Mommsen ne remarque-t-il pas, à propos des révoltes des esclaves de la Rome antique, que les *États* seraient bien heureux s'ils n'avaient pas d'autres périls à courir que ceux qui peuvent leur venir des révoltes de prolétaires, *qui ne sont pas plus grands que les périls que l'on court avec des troupeaux d'ours ou de loups affamés*?

Lorsqu'on aurait éclairci ces propositions d'éthique et de pédagogie socialistes, on pourrait encore se demander : mais quelle était la pensée philosophique de Marx et d'Engels au sujet de la morale? Etaient-ils relativistes, utilitaires, hédonistes, ou idéalistes, absolutistes, etc?

Qu'on me permette de dire que cette question n'a pas grande im-

---

(1) Nous pourrions comparer ici les révoltes des paysans, dont l'Italie de ces dernières années nous a donné plus d'un exemple, avec les luttes politiques des ouvriers allemands ou avec les luttes économiques des *Trades Unions* d'Angleterre.

portance, et qu'elle est même un peu inopportune. Marx ni Engels ne furent pas des philosophes de l'éthique, et ils n'ont pas dépensé beaucoup de leur esprit puissant sur ces questions. Il importe bien d'établir que leurs conclusions au sujet de la fonction de la morale dans les mouvements sociaux, et au sujet de la méthode d'éducation du prolétariat, ne contiennent aucune contradiction de principes éthiques généraux, si même ils choquent, par ci par là, les préjugés de la pseudo-morale courante. Leurs opinions personnelles sur les principes de l'éthique n'ont pas pris, dans leurs œuvres, une forme scientifiquement élaborée, et quelques pointes et quelques sarcasmes ne sont pas des éléments suffisants pour instituer une discussion sur ce sujet.

Je dirai plus encore : pour moi qui, en matière d'éthique, n'ait pas encore réussi à me délivrer de la prison de la critique kantienne, et ne vois pas que l'on ait dépassé la position occupée par Kant, que je trouve même fortifiée par certaines tendances très modernes, je ne puis pas trouver définitive la façon dont Engels a polémisé contre Dühring sur les principes de la morale dans son ouvrage bien connu (1). On retrouve ici la manière de procéder que nous avons déjà critiquée à propos des discussion sur le concept général de la valeur. Dühring, pour des raisons d'abstraction scientifique, considère l'*individu isolé*, et déclare explicitement qu'il s'agit d'une conception abstraite (*Denkschema*); Engels dit, avec esprit mais inexactement, que cet homme isolé n'est pas autre chose qu'une nouvelle édition de l'Adam du Paradis Terrestre! Certes, même dans cette critique, il y a bon nombre de coups qui portent, et même on pourrait la trouver juste en général si elle s'applique seulement aux conceptions éthiques en tant qu'ensemble de règles particulières et de jugements moraux se rapportant à des situations sociales déterminées; ces ensembles et ces constructions ne peuvent prétendre à la vérité absolue pour tous les temps et pous tous les lieux, précisément parce qu'ils sont des applications faites pour certains temps et certains lieux. Mais, en dehors de ces constructions particulières, l'analyse nous fournit les principes fondamentaux et directeurs de la morale, pour lesquels se posent des questions qu'on peut résoudre de façons diverses, mais qui certainement n'ont été prises en considération ni par Marx ni par Engels. Et véritablement, s'il n'est pas impossible

(1) Voir en particulier page 1, chap. IV, *Moral und Recht. Ewige Wahrheiten.*

que l'on expose *la doctrine de la connaissance d'après Marx* (1), c'est, selon moi, une entreprise absolument désespérée que d'écrire sur le principe de l'éthique d'après Marx !

VI

Conclusion.

Les observations précédentes sont pour partie des essais d'interprétation, et pour partie des essais de correction critique de quelques concepts et vues de Marx et de la littérature marxiste. Combien d'autres points mériteraient d'être soumis à une révision ! Depuis la *concentration de la propriété privée dans un petit nombre de mains*, qui menace de devenir quelque chose de semblable à la *loi d'airain du salaire* si discréditée, jusqu'à cette bizarre proposition d'histoire de la philosophie, que le *prolétariat est l'héritier de la philosophie allemande !* L'attention pourrait également être dirigée sur d'autres groupes de questions que nous n'avons pas touchées (par exemple, la conception de la société future), aussi bien que sur les développements particuliers et les applications historiques et pratiques (2). Si cette décomposition

---

(1) Voir en particulier les pensées de Marx : *über Feuerbach* de 1845, en appendice au travail d'Engels, *Ludwig Feuerbach und der Ausgang der klassischen deutschen Philosophie*, 2e édit., Stutgart 1895, pp. 59-62 ; et Ch. Andler, compte-rendu cité, Labriola, *op. cit.*, *passim*, Gentile, art. cit., p. 391. A ce point de vue (en limitant cette affirmation à la théorie de la connaissance), on pourrait parler avec M. Labriola d'un matérialisme historique en tant que *philosophie de la praxis*, c'est-à-dire d'une façon particulière de concevoir et de résoudre, et même de dépasser, le problème des relations la pensée et de l'être.

(2) Certaines interprétations pourraient n'être que de simples explications verbales. Combien trouvent étrange cette proposition que le socialisme tend à l'abolition de l'État ! Il suffit cependant de remarquer que l'*État* pour les socialistes est synonyme de différence de classes et d'existence de classes dominante et de gouvernement, pour comprendre que, de même qu'on peut parler de l'*origine* de l'État, on peut aussi parler de sa *fin* : ce qui ne veut point dire la fin de la société soumise à des règles ! (Cf. *Antidühring*, p. 302). — Il faut une grande élaboration critique pour arriver à concevoir la façon dont *finira économiquement la société capitaliste ;* sur ce point la pensée de Marx et d'Engels n'est pas sans obscurité et sans contradiction (Cf. *Antidühring*, pp. 287 et suiv., et 297).

du marxisme qu'on nous annonce (1) devait être une vigoureuse révision critique, elle serait vraiment la bien venue !

En résumé nous avons essayé de montrer dans nos observations précédentes :

1° Au point de vue de la science économique, que l'économie marxiste, entendue au sens, non pas d'une science économique générale, mais comme économie sociologique, ou économie appliquée à un problème particulier qui est d'intérêt capital pour la vie historique et sociale, est pleinement *justifiée* ;

2° Au point de vue de la philosophie de l'histoire, que le matérialisme historique doit se délivrer de toute vue *à priori* (que ce soit héritage de Hégel ou contagion de l'évolutionisme vulgaire,) et que la doctrine doit être entendue comme un simple *canon* d'interprétation historique très fécond d'ailleurs.

3° Au point de vue pratique, qu'il y a *impossibilité de déduire* le programme social marxiste (comme tout autre programme social) de propositions de pure science, car les programmes sociaux doivent être le produit de l'observation empirique et des convictions pratiques : sur ce terrain le programme du marxisme ne peut pas ne pas apparaître comme un des plus hauts et des plus audacieux, et en même temps un de ceux qui ont le plus d'attaches avec les conditions objectives de la société actuelle ;

4° Au point de vue éthique, nous avons essayé de détruire *la légende* du *caractère antiéthique* intrinsèque du marxisme.

J'ajouterai une observation sur le second point. On pensera peut-être qu'en réduisant le matérialisme historique aux limites dans lesquelles nous l'avons circonscrit, non seulement il n'est plus une *théorie scientifique* (ce que nous serions disposés à admettre), mais qu'il perd absolument tout espèce d'importance; contre cette seconde conséquence, ici, comme nous l'avons dit déjà ailleurs, nous protestons vivement. Sans doute il y a quelque absurdité dans l'horreur que certains professent pour la science pure et pour les abstractions, parce que ces procédés intellectuels sont indispensables à la connaissance même de la réalité concrète; mais l'adoration complète et exclusive des propositions abstraites, des *définitions*, des *théorèmes*, des *corollaires*

---

(1) Voir Ch. Andler, *Les origines du socialisme d'État en Allemagne*, Paris, Alcan, 1897. M. Andler annonce un livre, et il fait actuellement une série de leçons, sur la *décomposition du Marxisme*.

est tout aussi absurde : comme s'il y avait là je ne sais quelle aristocratie de l'esprit humain !

Les économistes de l'économie pure (pour ne pas prendre des exemples dans d'autres domaines, et on pourrait en trouver en foule dans les mathématiques pures) nous montrent, par le fait, qu'il n'est souvent ni très important ni même trop difficile de découvrir des théorèmes scientifiques, sévérement, impeccablement scientifiques! Il suffit de penser, pour s'en convaincre, au grand nombre d'*éponymes* de nouveaux théorèmes qui nous viennent des écoles d'Allemagne ou d'Angleterre! Les filets, à larges mailles, des abstractions et des hypothèses, laissent s'enfuir, insaisissable, la réalité concrète, c'est-à-dire le monde même dans lequel nous vivons et nous nous mouvons, et qu'il nous importe de connaître! Marx, comme sociologue, ne nous a certes pas donné de ces définitions subtilement élaborées du *fait social*, comme on en trouve dans les livres de certains sociologues contemporains, de M. Simmel ou de M. Durkheim; mais il nous apprend (même avec ses propositions approximatives par le contenu et paradoxales dans la forme), à pénétrer dans ce qu'est, dans sa vérité effective, la société. Et même, à ce point de vue, je m'étonne que personne n'ait songé à l'appeler : « le plus remarquable *continuateur* de Nicolas Machiavel » !

Une observation encore sur le troisième point. Si le programme social du marxisme ne peut pas être *contenu tout entier* dans la science marxiste ni dans aucune autre science, la pratique quotidienne de la politique socialiste ne peut pas être, elle non plus, contenue tout entière dans les principes généraux du programme. Ce programme, à l'analyse, nous donne : 1°) une *fin dernière* (l'organisation technique de la société; 2°) une *raison historique* de cette fin, cherchée dans les tendances objectives de la société moderne (nécessité de la dissolution capitaliste, et organisation communiste, parce qu'elle est la seule qui soit possible). 3°) une *méthode* (aider au développement complet de la bourgeoisie, et éduquer politiquement la classe destinée à lui succéder). Marx, par son génie politique, a pu, pendant longtemps guider de ses conseils le mouvement socialiste international, mais il né pouvait donner des *préceptes* et des *catéchismes* pour toutes les contingences et toutes les complications historiques. *La continuation de l'œuvre politique de Marx est beaucoup plus difficile que la continuation de son œuvre scientifique.* Et si, sur ce second domaine, les marxistes sont tombés parfois dans un dogmatisme scientifique regrettable, quelques faits récents peuvent nous faire craindre qu'on ne tombe dans un dogmatisme plus absurde

encore, le *dogmatisme politique*. C'est là un sujet de crainte pour les marxistes les plus avisés, en Allemagne M. M. Kautsky et Bernstein, en France M. Sorel, et le livre récent de M. Labriola contient, sur ce sujet, de graves avertissements.

BENEDETTO CROCE.



LE MOUVEMENT SOCIALISTE A L'ÉTRANGER

BELGIQUE.

Coopération. — *La Maison du Peuple à Bruxelles.*

Le rapport du Conseil d'administration sur la situation et sur les opérations, du 1er juillet au 31 décembre 1897 vient de paraître. Les bénéfices de la boulangerie n'ont pas été si élevés pendant ce semestre, à cause de la concurrence effrénée de maisons capitalistes d'une part, et de la cherté de la farine, d'autre part. Malgré tout cela, le prix du jeton (un pain de 1 kilo) n'a été porté qu'à 22 et 25 centimes au mois d'août, à 27 centimes au mois de novembre, — les coopérateurs malades ont touché 25,723 jetons (= 6,398 fr. 16), sans compter des secours extraordinaires (environ 1,000 fr.) aux coopérateurs nécessiteux.

(Depuis 1890 à 1897 inclus, les coopérateurs se sont partagés 803,652 fr. 26, — le personnel a touché, outre le traitement, 2 1/2 0/0, soit 35,534 fr. et 3 centimes, — les membres nécessiteux ont reçu 100,000 francs. Ajoutez à cela que les coopérateurs malades jouissent gratuitement des soins médicaux et pharmaceutiques.)

Au 31 décembre dernier, 17,820 coopérateurs étaient en possession d'une action. Le compte immeubles et mobilier s'élevait à 1 million 139,418 fr. 05. L'actif comprend, en outre, 60,600 francs d'actions, souscrites à diverses coopératives, — 90,332 fr. 36 de prêts et dépôts, — 36,949 fr. 27 d'encaisse et de débiteurs, — 273,376 fr. 31 de marchandises en magasin. Le passif (emprunts, créditeurs, etc.), s'élève à 1,167,071 fr. 80, soit une différence de 441,604 fr. 47.

Pendant ce semestre, la *boulangerie* a fabriqué 5 millions 330,051 de pains, donnant un bénéfice de 36,923 fr. 20. Les recettes du magasin de *charbon* s'élèvent à 146,500 fr. 60 (bénéfice 7,020 fr. 88), — du magasin de *confections*, à 83,877 fr. 60 (5,625 fr. 40), — du *débit de bois-*

sons (non alcooliques), à 25,701 fr. 42 (1,344 fr. 40), — de la *boucherie*, à 59,740 fr. 16 (1,598 fr. 67), — des *épiceries*, à 20,972 fr. 74 (3,243 f. 39), — enfin du *beurre*, à 28,124 fr. 88 (945 fr. 08).

Dans ces bénéfices ne sont pas compris les 5 % payés directement aux coopérateurs acheteurs aux magasins de confections (soit 4,193 fr. 88). Remarquons encore que la fermeture du canal a augmenté les frais généraux et le frêt du charbon (de 1,50 et 1,70 à 3 fr.) A l'avenir aussi, on généralisera le système de paiement d'un pour cent à l'acheteur, qui a eu pour effet d'augmenter de 22,467 francs la vente des aunages durant un seul semestre. Les magasins de charbon seront réunis : d'où diminution de frais. Ajoutez encore à cela que notre nouvelle coopérative laitière de Herfelingen étendra considérablement notre commerce de beure, et la conclusion sera qu'on peut prévoir un nouvel important renforcement de la coopérative.

A côté de la coopérative fonctionnent le *service médical pharmaceutique* et l'*assurance mutuelle*.

Le chef de famille, affilié à la coopérative, jouit gratuitement du service. Les autres membres paient 5 centimes par semaine. Le service est assuré par 14 médecins, dont 3 spécialistes, 14 pharmaciens et 5 accoucheuses. Pendant le dernier semestre, les cotisations se sont élevées à 3,681 fr. 85, et les frais généraux à 13,653 fr. 05, de sorte que la coopérative supplée 9,971 fr. 40. Quant à la *Mutuelle*, le nombre d'adhérents est de 1300; les recettes s'élèvent à 8,804 fr. 10, les dépenses à 4,897 fr. 45, différence 3,906 fr. 65. L'encaisse précédente était de 6,031 fr. 50, et l'encaisse, au 31 décembre, était donc de 9,938 fr. 15. (La *Mutuelle* paie des salaires de 2, 2,75 et de 3,50 aux membres malades.)

La *Maison du Peuple* inaugure cette année son nouveau local, une des constructions les plus hardies et les plus grandioses de la capitale.

Les ouvriers carriers de Sprimont. — Le bilan de 1897, qui vient de paraître, renseigne un chiffres d'affaires qui s'élève à 325,000 francs.

L'*Espérance de Mont* (*Comblain-au-Pont*). — Chiffre d'affaires en 1897 : 33,451 francs.

STATISTIQUE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF EN 1897.

La *Revue du Travail* publie la statistique suivante des coopératives en 1897 :

Provinces.	Consommation.	Production.	Epargne-crédit.	Agricoles.	Retraite	Assurance.	Autres	Total
Anvers . . .	1	5	6	10	0	1	0	23
Brabant. . .	1	5	18	16	0	2	7	49
Flandre Oc. .	3	2	13	3	0	1	0	22
Flandre Or.	5	4	9	8	0	1	0	28
Hainaut. . .	11	12	9	23	0	1	3	61
Liège	11	2	3	8	1	1	6	32
Limbourg. .	1	0	13	18	0	0	0	32
Luxembourg.	1	2	11	32	0	0	0	46
Namur . . .	12	0	1	5	1	0	0	19
	46	32	86	123	2	7	2	312

Les documents officiels et autres nous annoncent, ce mois, la fondation de nouvelles coopératives de consommation à Auvelais, à Luttre, à Braine-le-Comte, — des coopératives de production à Calloo (forgerons), à Alost (brasseurs), à Vierset-Barse (carriers), à Rouvreux (carriers du grès, déjà affiliés), à Neerrepen (distillerie agricole), à Nassogne (agricole), à Louvain (cordonniers), — des laiteries coopératives à Ruysselede, Couvin, Nassogne, Vracene, Saint-Trond, Erpigny-Erezée, Marcour, Wonk, Haulchin, — une coopérative de production et de consommation à Tirlemont, — deux coopératives exploitant des locaux à Liège (Maison des ouvriers), et à Schaerbeek (réfectoire scolaire).

Mutualité.

En 1890, il y avait 373 Sociétés mutualistes reconnues, — en 1891 : 422, — en 1892 : 483, — en 1893 : 535, — en 1894 : 593, — en 1895 : 756, — en 1894 : 946, — en 1897 : 1256.

On enseigne la fondation de nouvelles mutualités contre la mortalité du bétail à Eben-Emael, Woubrechtegem, Eschen, Munckzwalm, Lierre, Hekelgem, Vlesenbeek, Zele, Elewyt, — une caisse rurale d'assurance-incendie à Lichtervelde, — des caisses d'épargne de crédit à Sivry-Hautin, Opdorp, Neervelp, Lichtervelde, Saint-Josse-ten-Noode (capital : 40,000 frans), Reeth, Molenbeek (capital : 2 millions), Hal, Marcq, Cortenaeken.

Grèves.

Mécaniciens à Bruxelles. — Un ouvrier s'était rendu auprès de son patron pour demander une augmentation de salaire. Le patron lui

signifia son congé. Le lendemain, conformément à l'usage admis pour les travailleurs qui ont reçu leurs huit jours, l'ouvrier s'absenta deux heures pour chercher une occupation dans un autre établissement. Revenu à l'atelier vers 11 heures, il fut jeté à la porte par deux policiers, qui ne lui permirent pas même de reprendre ses outils. Ce que voyant, les camarades cessèrent la besogne au nombre d'une cinquantaine. Ils accusèrent le contre-maître d'avoir poussé leur compagnon à faire la démarche afin de le faire congédier.

Conducteurs à Saint-Gilles. — Les conducteurs des voitures cellulaires (des « paniers à salade ») de la prison de Saint-Gilles doivent travailler de 16 à 17 heures par jour, pour un salaire hebdomadaire de 18, 80 fr. Ils se sont mis en grève et réclament la modique somme de 3 francs par jour. Ils viennent d'obtenir gain de cause.

Ouvriers cotonniers à Alost. — Cause : demande d'augmentation de salaire.

Tisseurs de voiles à Tamise. — Nombre : 40. Même motif que la grève précédente.

Congrès.

Vendeurs de Journaux. — Ce congrès, réuni le 28 février, a décidé que les journaux étrangers dont le cent leur revenait à 3,50 et 4 francs, ne seraient plus acceptés qu'au prix payé aux journaux belges, soit 3 francs.

Election.

Morlanwelz (Conseil de l'industrie et du travail). — Les candidats ouvriers socialistes ont obtenu 1,100 voix, — les libéraux 200, les démocrates-chrétiens 57.

Soignies (prud'hommes). — La liste des ouvriers socialistes a été déclarée élue sans lutte.

Un cartel — Vous savez que nos élections législatives se font au scrutin de liste, par arrondissement, à la majorité des voix. Aux dernières élections, les libéraux doctrinaires ont fait passer partout au ballotage les conservateurs cléricaux. Voilà pourquoi la Belgique est dotée d'une formidable majorité cléricale, quoique la majorité réelle des électeurs, même avec suffrage plural, soit anti-cléricale. Croyant pouvoir renverser cet état de chose, libéraux, progressistes et socialistes de l'arrondissement de Gand ont formé un cartel, dont le programme comprend le suffrage umiversel simple et la représentation proportionnelle. Dans les autres arrondissements, chez les socialistes

du moins, on se montre peu enthousiaste de la proposition gantoise.

L'Église. — L'abbé Daens, l'apôtre de la démocratie chrétienne, député de l'arrondissement d'Alost, gêne horriblement M. Woeste, le leader de la réaction cléricale et également député de l'arrondissement d'Alost. L'évêque de Gand, le supérieur hiérarchique de M. Daens, a défendu à l'abbé de poser sa candidature et de s'occuper de propagande politique. L'abbé est allé en appel à Rome. La réponse papale, — si réponse il y aura, — ne viendra naturellement qu'après les élections qui auront lieu en juillet.

Affiliation au parti ouvrier :

Les syndicats des mineurs de Falisolle.

Nouvelles brochures de propagande.

Edmond Hoyaux : *Ce que les socialistes disent aux campagnards.*

Léon Furnémont : *Le militarisme, voilà l'ennemi !*

Fédération.

En vue des élections législatives de juillet, les Fédérations se livrent à un travail intense de propagande. D'ici à peu de temps, la question des alliances et des candidatures sera résolue partout.

Éducation artistique.

A Bruxelles. — Notre confrère, M. Pierre d'Alheim a donné une belle conférence sur Moussorgski, le grand compositeur et poète slave, l'artiste révolutionnaire que la Russie laissa mourir sur le grabat de la misère. La section d'art vient d'éditer un chant de l'artiste : *Après la Bataille.*

A Gand. — Chaque année, au Carnaval, la fédération gantoise convie ses membres à une audition au grand théâtre. L'année dernière, on donna le *Tannhaüser*, précédé d'une conférence d'Anseele. Cette année, le choix a été moins heureux. On a donné les *Huguenots.*

Éducation des mandataires.

Un grand nombre de conseillers communaux socialistes sont des ouvriers mineurs, qui, au lieu de pouvoir s'instruire, ont dû peiner dur dans les fosses dès leur enfance. A leur intention, le secrétaire de la fédération des conseillers communaux socialistes, Émile Vink, professeur à l'Université Nouvelle, donne, à l'extension universitaire de Charleroi, un cours sur « le gouvernement communal ».

ENQUÊTE AGRICOLE.

La première livraison de cette enquête, éditée par Vandervelde et Zéo, vient de paraître. Elle est consacrée à la Hesbaie. La deuxième traitera de la commune de Waremme.

ENQUÊTE INDUSTRIELLE.

Un article du *Peuple* nous apprend que les polisseuses de marbre de Basècles sont au nombre de 250, qu'elles travaillent aux pièces, qu'elles gagnent de 0,75 à 1 fr. 50 par jour, que le truck-système fleurit dans ce centre et que les travailleuses n'ont point d'organisation.

MOUVEMENT SYNDICAL.

Employés. — Un groupement corporatif s'organise à Verviers.

Vendeurs de journaux. — Idem. à Liège.

Bateliers. — L'association internationale fournit à ses membres les soins médico-pharmaceutiques et des conseils juridiques. Son programme comprend : 1° la suppression des intermédiaires (affrétage direct); 2° la suppression du droit de canal; 3° la traction des bateaux par l'Etat; 4° la fondation d'écoles-pensionnats gratuites pour enfants de bateliers; 5° une indemnité de voyage en temps d'élection. — La cotisation s'élève à 20 centimes par famille.

LE NOUVEAU PROGRAMME LIBÉRAL.

Le parti libéral essaie de se recoller. Les anciens frères-ennemis ont formé l'*Alliance*, olla-podrida d'inventionnistes et de manchestériens honteux. Puis l'*Alliance* a nommé un Conseil général. Puis M. Solvay a présenté la déclaration suivante, qui a été discutée en séance du 27 février, et qui, maintenant, est soumise à l'approbation des associations doctrinaires et progressistes du pays :

I. — Le parti libéral reconnaît, comme étant d'évidente nécessité, la coexistence de la propriété publique et de la propriété privée, celle-ci pouvant, d'ailleurs, demeurer purement individuelle ou revêtir la forme collective par voie d'association volontaire et libre.

La propriété publique et la propriété privée doivent être protégées l'une ou l'autre, au même titre, contre toute usurpation ou spoliation.

II. — Il est conforme à la justice et à l'intérêt social que la propriété publique soit constituée de façon suffisamment puissante pour faire face aux devoirs de solidarité qui s'imposent à la conscience des sociétés modernes.

Il est également conforme à la justice et à l'intérêt social de poursuivre, dans la mesure la plus large, la diffusion de la propriété privée et de la rendre accessible au plus grand nombre possible de citoyens.

En vue de concilier les nécessités actuelles de l'industrie avec la diffusion de la propriété privée, il importe d'encourager la constitution d'associations commerciales, industrielles et agricoles, mettant en œuvre, autant que possible, à la fois, le travail et les ressources de leurs adhérents.

III. — Dans le domaine du travail, le principe fondamental est le respect de l'initiative privée.

La liberté du travail et la prospérité générale sont inconciliables avec les systèmes qui placent, sous la direction de l'Etat ou de tout autre création de la puissance publique, toute l'activité commerciale, industrielle et agricole du pays.

IV. — Mais, en dehors même des attributions essentielles de l'Etat, au sujet desquelles nulle abdication n'est permise, il existe des industries que la nature, la loi ou l'accaparement peuvent soustraire à l'action de la libre concurrence. Lorsque l'abandon de ces industries à la spéculation privée met en péril la liberté et les intérêts de la masse des citoyens, il sera illégitime que l'Etat intervienne dans ces industries, soit pour les faire rentrer sous la loi de la concurrence, soit même pour s'en attribuer le monopole en vue de mieux garantir l'intérêt général.

V. — L'intervention de l'Etat dans le domaine de l'industrie privée est légitime, lorsqu'elle s'exerce en vue d'assurer :

La liberté des parties dans la conclusion du contratde travail et la loyauté dans l'exécution de leurs engagements;

L'hygiène et la sécurité des travailleurs;

La liberté du travail garantie aux industriels et aux ouvriers, ainsi que le droit des uns et des autres de s'associer pour la représentation et la défense de leurs intérêts;

La protection du taux normal des salaires contre la dépréciation pouvant résulter des adjudications de travaux publics.

En dehors de ces cas, l'intervention de l'Etat ne doit se produire que si elle est réclamée par un intérêt public évident, auquel l'initiative privée ne donne point satisfaction.

— Je ne veux pas discuter cette déclaration. Constatons simplement que le maximum d'évolution qu'un libéral belge puisse rêver, c'est une exploitation tolérable.

NÉCROLOGIE.

Le parti socialiste belge vient de perdre un de ses plus anciens et plus vaillants défenseurs, Eugène Steens. Steens était peu connu de la génération actuelle. Son état de santé le tenait éloigné de la lutte. Né à Ostende, en 1825, Steens se trouvait déjà, en 1857, à la tête du mouvement des tisserands, à Gand. Arrêté comme meneur, après la charge des cuirassiers au Marché du Vendredi, il fut condamné à six mois de prison. Chansonnier à son heure, il fut condamné à deux mois de prison pour un de ses refrains. A Bruxelles, il fonde l'association *Le Peuple*, dont l'organe était *La Tribune du Peuple*, qui, en 1870 fit place à l'*Internationale*. Steens fonda une des premières sections de l'Association internationale des travailleurs. Sa grande joie fut la constitution définitive du prolétariat belge en « parti ouvrier », préparée par l'apostolat des Brismée, des de Paepe, des Verrycken et de Steens lui-même.

CAM. HUYSMANS.

ANGLETERRE

On sait que M. Chamberlain, l'esprit directeur du ministère conservateur, a eu l'audace de présenter et de faire adopter, qui plus est, un projet de loi sur les accidents, où il mettait en avant ce principe, que, quelle que fût la cause de l'accident, le patron était responsable. Il fallut toute l'énergie du Leader du parti unioniste pour faire accepter cette proposition, qui parut incendiaire, non seulement aux purs torys, qui menacèrent de faire sécession, mais encore à beaucoup de libéraux. Discuter ce projet de loi nous entraînerait trop loin, mais il suffit de dire qu'il est en avance sur tous les Factory Acts et même sur la proportion de M. Asquith, lors du dernier ministère libéral.

Cette question des accidents est aujourd'hui traitée, avec une éloquence singulière, celle des chiffres, par l'organe du Board of trade, le « Labour Gazette », qui non seulement donne un tableau complet des accidents (morts ou blessures) durant l'année 1897, mais encore étudie la proportion dans laquelle ils se présentent, suivant les métiers ou industries. Le tableau mérite d'être reproduit, car il donne une idée exacte de la situation de la classe ouvrière anglaise, mieux qu'aucune déclamation et qu'aucune philippique contre la classe capitaliste.

Ce tableau comprend des industries qui emploient 5,093,394 personnes.

	MORTS		Nombre d'ouvriers employés.	Proportion de morts sur 100.000 employés.	BLESSÉS	
	1896	1897			1896	1897
Fabriques. . .	490	516	3.555.870	15	29.251	35.521
Mines au fond.	935	867	576.325	150	5.426	4.123
Mines à la surface.	134	110	149.471	74	674	627
Carrières . . .	136	138	112.829	122	1.014	847
Travaux mariti.	1.878	1642	2.233.780	702	2.258	2.643
Chemins de fer.	490	555	465.112	119	14.110	14.524
Total. . .	4.003	3.828	5.093.394	75	52.733	58.524

Nous voyons, en comparant ces derniers chiffres que les ouvriers employés aux travaux maritimes paient le plus large contingent de morts à l'industrie; cela se comprend de reste, et c'est ce qui fait regretter que cette fraction d'ouvriers n'ait pas été comprise dans la dernière loi sur les accidents. Sans doute, ceux qui voulaient faire passer cette loi, devant l'opposition sérieuse d'une fraction de patrons, libéraux ou conservateurs, ont dû sacrifier momentanément cette fraction si importante de la classe ouvrière, mais il faut espérer que les chiffres donné par l'organe du Board of trade feront revenir M. Chamberlain sur sa décision. Les ouvriers des carrières viennent ensuite, puis les mineurs, et les employés de chemins de fer.

Une innovation intéressante, faite par les statisticiens officiels, est l'étude de la proportion d'accidents dans chaque industrie, en comparant les chiffres en 96 et en 97. Cela démontre, si cela restait à démontrer, que dans chaque industrie, il y a des fonctions plus pénibles et plus dangereuses les unes que les autres. A la fin de cette année, si cette statistique se continue dans le même esprit, nous aurons le tableau le plus complet des accidents, qui ait été fait jusqu'ici. Une comparaison de chiffres, faite mensuellement, n'apprendrait rien d'essentiel, c'est l'ensemble qui est important.

Les lois de fabrique et en général les lois sur le travail sont plus libérales en Angleterre que dans aucune autre contrée, et cependant, chaque

année, ce nombre énorme de victimes de l'industrie ne diminue pas. En effet, si nous comparons l'année 1896 à l'année 1897, nous verrons que, s'il y a diminution pour les mines et pour les ouvriers des arsenaux et des docks maritimes, il y a au contraire augmentation pour les ouvriers de fabrique et pour les employés de chemin de fer.

Le socialisme municipal, qui a transformé des cités comme Glasgow, Huddersfiel et Leeds, et qui était représenté au London County Council, va livrer une bataille décisive. En ce moment, la lutte est engagée entre les progressistes et les modérés, — les modérés, la plupart conservateurs, reprochent au présent Conseil d'avoir augmenté les taxes par ses constructions et ses travaux multiples; de plus, les entrepreneurs gardent rancune aux progressistes d'avoir demandé et même en beaucoup de cas appliqué l'emploi direct, sans intermédiaire, entre le producteur et la ville. C'est ce que M. Balfour, le Leader du parti conservateur, reprochait, dernièrement, dans un discours à la majorité progressiste. Au fond, cela revient à dire, suivant les propres termes de M. Balfour, que les progressistes sont des collectivistes. — Les modérés sont non seulement contre la politique collectiviste du Conseil de conté de Londres, mais ils ont fait un plan, dont Lord Salisbury a donné les grandes lignes, et qui consiste à diviser Londres en un certain nombre de municipalités. — Quelle que soit la valeur des progressistes, leurs ennemis en les accusant de socialisme recommandent plutôt leur cause aux ouvriers et aux trade-unionistes, — qui veulent le contrat direct et le paiement des salaires suivant le taux proposé par les unions.

B.

RUSSIE

Nous aurions vraiment mauvaise grâce à ne pas exprimer ici notre profonde reconnaissance aux mouchards politiques : ce sont, en effet, leurs rapports, et surtout leurs rapports confidentiels, qui, les premiers, nous apportent généralement des renseignements sur les mouvements révolutionnaires naissants. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, que pendant très longtemps la seule histoire d'ensemble

du *Bund der Kommunisten* et de l'époque de la publication du *Manifeste communiste* ne fut connue que par le fameux « livre noir »: *Die Kommunisten-Beschwörungen des 19. Jahrhunderts*, qui avait pour auteurs les deux mouchards les plus misérables de notre siècle, Wermuth et Stieber. (Fr. Engels, *Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten*, p. 1).

Et cela s'explique très simplement. Les révolutionnaires sont trop occupés par leurs travaux, trop soucieux de ne pas révéler le secret de leur organisation et de leur action, pour écrire eux-mêmes leur histoire. Ce n'est que plus tard, lorsque le mouvement sort au grand jour, lorsqu'il devient un mouvement politique *légal*, que l'on peut se permettre le luxe d'écrire sa véritable histoire. Mais jusque là on doit savoir gré à la police de nous renseigner sur le mouvement naissant, ayant soin, cela va sans dire, de ne prendre dans ses écrits que des faits que l'on est en mesure de vérifier.

Le gouvernement russe vient de nous donner un semblable document. C'est une circulaire confidentielle que le ministre de l'intérieur de Russie vient d'adresser à tous les gouverneurs (préfets) de l'empire et qui nous fournit des renseignements très intéressants aussi bien sur le caractère du mouvement ouvrier en Russie que sur son importance et sur les mesures que compte prendre le gouvernement du tzar pour le combattre. Nous la publions en entier, en nous réservant d'y relever les *inexactitudes* et de la compléter par d'autres renseignements.

*
* *

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — DÉPARTEMENT DE LA POLICE.

3e section, 12 août 1897,

N° 7587. (*Confidentiel*).

Messieurs les gouverneurs,

Au mois de mai dernier, les ouvriers des filatures et des tissages de Saint-Pétersbourg ont cessé le travail, demandant une augmentation de salaire et une diminution de la journée de travail.

En automne dernier, une série de grèves ont eu lieu à Moscou et dans plusieurs autres villes de la région centrale manufacturière; de nouvelles grèves ont eu lieu également, quoique dans de moindres proportions, à Saint-Péterbourg. Toutes ces grèves présentent certains signes caractéristiques : partout les ouvriers formulent les mêmes réclamations, l'obstination dans leurs exigences est unanime et ils gardent une attitude calme.

Les enquêtes faites ont démontré que, si les premières grèves sont

nées dans des fabriques où les ouvriers sont dans des conditions regrettables, l'extension postérieure du mouvement et la discipline des grévistes se trouvent essentiellement en rapport avec l'action de sociétés révolutionnaires secrètes, organisées sous les noms de « Ligue d'action pour l'affranchissement de la classe ouvrière » et de « Union ouvrière ». L'information ouverte pour rechercher la composition et la manière d'agir de ces associations criminelles a révélé que la plupart des membres de ces « Unions » appartiennent à la jeunesse des écoles (hommes et femmes), des universités et des écoles spéciales, et que ces associations se composent de groupes particuliers décentralisés. Les groupes principaux de ces associations ont pour but principal de centraliser les fonds, de rédiger et de répandre par différents moyens des proclamations et des brochures de propagande. Les membres de ces associations, individuellement ou par groupe, tâchent d'entrer en relation avec les ouvriers, se lient avec les plus intelligents et ils organisent par leur intermédiaire des cercles ouvriers. Chaque groupe ouvrier est dirigé par un ou plusieurs « intellectuels », qui enseignent aux ouvriers, d'après les brochures spécialement éditées dans ce but, des théories politiques, économiques et sociales nouvelles, et éveillent chez leurs auditeurs un état d'esprit anti-gouvernemental. Les moyens les plus répandus pour entrer en relations étroites avec les ouvriers et pour faire choix des individus les plus propres à la propagande, sont l'enseignement dans les écoles du dimanche, dans les fabriques, et les leçons particulières données aux plus intelligents. Par l'intermédiaire des ouvriers de son cercle, le directeur « intellectuel » reçoit tous les renseignements nécessaires sur la disposition des esprits et sur les occasions de mécontentement des ouvriers de telle ou telle fabrique; il compose d'après ces données des manifestes aux ouvriers de cette fabrique; le manifeste est édité par le Groupe central, et il est répandu dans la fabrique par ces mêmes ouvriers.

Les mesures prises par le gouvernement pour l'amélioration de la condition des ouvriers et les concessions faites par les fabricants aux ouvriers étant attribuées par les agitateurs exclusivement aux grèves antérieures, ont renforcé, dans l'esprit des ouvriers, la foi dans l'utilité des grèves, et ont poussé la jeunesse à prendre part au mouvement ouvrier. A l'exemple de ces associations de Saint-Pétersbourg et de Moscou, il s'est formé, sous différents noms, dans beaucoup de grandes villes et dans les grands centres industriels, des associations secrètes de la jeunesse intellectuelle, qui ont pris le programme d'action des Unions déjà citées.

Depuis le printemps de cette année, l'activité de ces groupes s'est manifestée en différents endroits de l'empire, et les grèves des ouvriers des fabriques, usines et des corps de métier, sont devenues le fait ordinaire dans beaucoup de villes à population ouvrière plus ou moins considérable.

Ce qui frappe surtout l'attention, c'est la formation parmi les ououvriers, dans ces derniers temps, de « groupes de combat », c'est-à-dire de groupes d'ouvriers révolutionnaires qui, par menaces et violences, forcent les ouvriers moins résolus à se rallier à la grève ou empêchent de travailler ceux qui veulent continuer le travail, et aussi font subir toutes sortes de violences, allant même jusqu'à l'assassinat, aux ouvriers qui agissent auprès de leurs camarades pour empêcher la grève, ou qui sont suspects de faire connaître à la police ou aux directeurs des fabriques les meneurs secrets des grèves.

Considérant que l'enracinement, dans le milieu ouvrier, de la fausse idée de l'utilité de toute sorte d'action en masse, de l'arbitraire et des violences, aussi bien à l'égard du gouvernement comme à l'égard des fabricants et des camarades, est très dangereux pour l'ordre de l'empire et pour la tranquillité publique, je trouve nécessaire de proposer à votre Excellence :

§ 1. — De vous mettre en relation avec les fonctionnaires de l'inspection des fabriques et des usines, là où cette administration fonctionne, avec l'administration des usines d'Etat et des ateliers de chemin de fer, avec le ministère public et avec les chefs du corps des gendarmes, de la police départementale et des chemins de fer, et, en leur faisant connaître cette circulaire, d'organiser des rapports étroits entre ces personnes et les membres de la police qui sont sous ses ordres dans tous les cas de manifestations, de troubles dans les milieux ouvriers.

§ 2. — Prescrire à la police d'organiser une surveillance des plus sévères des fabriques et usines des ateliers et des quartiers ouvriers, et de faire connaître sans délai toute manifestation d'agitation dans les milieux ouvriers, en expliquant les causes de trouble et en évitant autant que possible les prétextes à mécontentement dans les cas où les ouvriers ont des raisons de se plaindre de l'oppression ou des injustices des fabricants ou de l'inspecteur des fabriques.

§ 3. — Attirer d'une façon toute spéciale l'attention de la police sur l'apparition des « intellectuels » parmi les ouvriers, et sur la distribution de proclamations, ou autres publications séditieuses, dans les fabriques, usines et ateliers; les personnes appartenant à la classe des « intellectuels », suspects d'entretenir des relations criminelles avec

les ouvriers ou de répandre des brochures et des manifestes faisant appel à la grève, seront arrêtées immédiatement et remises sans délai aux mains des gendarmes pour qu'une information soit ouverte contre eux, d'après le règlement de la police politique.

§ 4. — Défendre d'une façon absolue toutes les réunions d'ouvriers et rechercher les instigateurs de ces réunions, les arrêter, si ces réunions devaient avoir pour but l'entente pour l'organisation d'une grève ou d'une coalition.

§ 5. — En cas de grève ou de coalition, prendre des mesures immédiates pour rechercher, avec le concours de l'autorité spéciale compétente, les causes de la grève, et pour amener une entente pacifique entre les deux parties. Si cette entente ne se produit pas, donner aux grévistes un délai maximum pour qu'ils choisissent entre reprendre le travail ou être payés et quitter la ville. Ce délai expiré, les ouvriers étrangers à la ville qui ont cessé le travail après la fin de leur engagement, seront immédiatement renvoyés dans leur pays d'origine ou de domicile, ceux qui ont cessé le travail avant la fin de leur engagement, seront arrêtés et renvoyés par convoi au lieu de leur domicile.

§ 6. — Le salaire dû à ceux des ouvriers qui ne se présenteront pas pour le toucher, sera envoyé avec leurs papiers à la police de leur ville pour que le tout leur soit remis.

§ 7. — Faire rapport au Ministère de l'Intérieur sur les ouvriers étrangers qui persistent à faire grève, afin qu'ils soient expulsés.

§ 8. — Faire savoir à tous les ouvriers de la région que toute infraction sera immédiatement réprimée et que les meneurs et les provocateurs seront arrêtés et déportés.

§ 9. — Afficher dans les fabriques toutes les dispositions prises, et toute mesure annoncée devra être exécutée en son temps et rigoureusement.

§ 10. — Arrêter tous les ouvriers qui feront, sous une forme quelconque, de l'opposition aux ordres de l'administration et ceux qui seront convaincus d'avoir excité les ouvriers à faire de l'opposition à la police, et demander au Ministère de l'Intérieur de les renvoyer de la région, même lorsqu'ils sont originaires de cette région.

§ 11. — Dans les fabriques où une certaine agitation sera constatée, faire savoir, sous une forme quelconque que Votre Excellence déterminera, d'accord avec le service de l'inspection, l'autorité administrative ou le colonel de la gendarmerie, — que tout ouvrier convaincu de violence à l'égard des autres ouvriers dans le but de les empêcher de continuer le travail ou pour se venger de ceux qui ont décidé de

reprendre le travail, sera arrêté et envoyé dans une province éloignée, sous la surveillance de la police. Tous les meneurs et les instigateurs seront poursuivis devant les tribunaux de l'ordre judiciaire, mais ils doivent, en attendant, être emprisonnés conformément au règlement de la police politique. Le dossier des personnes arrêtées doit être transmis à la direction de la gendarmerie, pour que l'affaire soit instruite selon le règlement de la police politique. Cette procédure est nécessaire, car *les poursuites judiciaires ne sont pas toujours possibles, par suite de l'absence fréquente des caractères des crimes prévus par la loi*, art. 1358 (1) et suivant du code pénal, et aussi parce que cet article, *n'entraînant pas de peines privatives ou restrictives des droits civils*, *n'oblige pas le juge d'instruction à mettre en état d'arrestation les accusés*, *même lorsque l'instruction est terminée;* or, lorsque l'agitation parmi la population ouvrière de la région continue, la mise en liberté des meneurs les plus actifs, avant le rétablissement complet de l'ordre, est souvent très dangereuse et ramène le désordre. »

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de votre Excellence tout ce qui précède, afin de fixer votre ligne de conduite, et, de plus, vous êtes invité à faire connaître immédiatement au département de la police tous les cas de grèves et de coalition, de même que les mesures que vous aurez prises, et la marche des événements, afin que j'en aie connaissance.

Le Ministre de l'Intérieur,
GOREMIKINE.

Vu : *Pour le Directeur*,
SEMJEKINE.

* * *

Avant de relever les erreurs dont ce document est plein, je dirai quelques mots sur les articles qui ont pu vous indigner; j'entends les articles concernant la procédure judiciaire — ou plutôt policière — recommandée par le ministre. A vrai dire, cela ne m'indigne pas ni ne

(1) Cet article dit : « En cas de grève des ouvriers d'une usine, fabrique ou manufacture pour cesser le travail avant la fin des engagements, afin de forcer les patrons à élever les salaires, les coupables seront condamnés : les meneurs, de trois semaines à trois mois, et les autres de huit jours à trois semaines. »

m'étonne. Ce qui m'étonne plutôt, c'est que le ministre ait pris la peine de recommander cette procédure, alors que depuis bientôt vingt ans elle est pratiquée dans toute la Russie pour toutes les affaires politiques. Depuis vingt ans, en effet, toutes les affaires politiques ne sont pas jugées, — quand elles sont jugées, — par les tribunaux ordinaires; ce sont, ou des conseils de guerre, ou des tribunaux spéciaux qui jugent les « crimes politiques ». Le plus souvent c'est par voie administrative que ces affaires sont réglées; on distribue des dizaines d'années d'emprisonnement, de relégation en Sibérie et même de réclusion dans des forteresses, par voie administrative, c'est-à-dire sans aucun jugement, sans accusation comme sans défense, sans même que le prévenu soit présent pendant le jugement, sans qu'il puisse entendre les témoignages et les réfuter; souvent on prolonge, *sans expliquer les motifs*, le temps de la rélégation ou de l'emprisonnement. Et voilà que le ministre vient de recommander cette procédure comme une innovation. Il est vrai que, pour plusieurs grèves retentissantes, on a fait appel au droit commun, mais il ne s'agissait pas alors de grèves pour ainsi dire socialistes, ou plutôt le gouvernement, en faisant juger les grévistes par les tribunaux ordinaires, voulait faire croire à l'opinion publique que les ouvriers ne faisaient pas cause commune avec les révolutionnaires. Depuis bientôt cinq ans toutes les grèves ont un caractère politique, parce qu'elles sont organisées et dirigées par les socialistes, ainsi que le reconnaît le ministre lui-même. Il est donc « naturel » que ces « crimes politiques » soient jugés comme tous les crimes politiques, c'est-à-dire par voie administrative. C'est ce que le gouvernement avait pratiqué jusqu'ici. Est-ce que le millier d'ouvriers arrêtés à St-Pétersbourg, après les deux grandes grèves de 1895 et 1896, l'ont été par décision judiciaire? Est-ce que les centaines d'ouvriers et d'« intellectuels » qui ont été envoyés cette année en Sibérie l'ont été par décision judiciaire? Alors pourquoi cette recommandation spéciale? C'est le *statu quo ante*, et personne ne s'attendait à autre chose.

Non, c'est pire que le *statu quo ante*, car jusqu'ici il n'y avait que le fameux « corps des gendarmes » qui était chargé des affaires politiques, tandis que, pour l'avenir, le gouvernement, comme le démontre la circulaire du ministre, veut mobiliser contre les socialistes *toutes les autorités* judiciaires et administratives, sans compter le corps des gendarmes qui est un corps militaire. Plus encore, jusqu'ici les ouvriers pouvaient s'illusionner sur le rôle des inspecteurs des fabriques qui, comme on le leur disait, étaient leurs protecteurs naturels,

les intermédiaires entre les ouvriers et les patrons dans les grèves, car, nos inspecteurs des fabriques, comme dans tous les pays, ont été nommés pour veiller à l'observation des lois ouvrières par les patrons. A l'avenir ils ne seront que de simples policiers, chargés, avec les gendarmes et les gouverneurs (préfets), de veiller à la « sécurité de l'Etat », en d'autres termes d'étouffer les justes revendications des ouvriers. Voici, en effet, une autre circulaire confidentielle, celle-ci du ministre des finances, adressée à tous les inspecteurs des fabriques :

« Par ordre de Son Excellence Monsieur le ministre des finances... le Département du commerce et de l'industrie croit de son devoir de vous faire savoir que vous devez immédiatement adresser un rapport sur chaque fait démontrant la propagande criminelle parmi les ouvriers, ainsi que sur chaque grève dans les fabriques ou usines, non seulement au Département du commerce et de l'industrie, mais aussi à la police locale ».

Puisque nous citons des circulaires confidentielles, en voici encore une, bien innocente à côté de celles-là, mais aussi bien caractéristique pour le gouvernement. Tandis qu'il sévit contre les ouvriers, il a une tendresse toute paternelle à l'égard des pauvres patrons. Bien que ces faits soient rares, il arrive quand même à l'Inspection des fabriques de se voir obligée de punir d'une légère amende les patrons récalcitrants qui refusent d'observer les quelques lois ouvrières existantes. Quelques cas pareils ont été publiés dans les journaux. C'est pourquoi le ministre ordonne aux inspecteurs de garder le plus grand secret sur ces cas, car, dit-il, « à l'étranger la publicité de pareilles décisions est considérée comme une punition supplémentaire et très sévère ». Or, le ministre feint d'ignorer qu'à « l'étranger » la publicité de *jugements* pareils n'est considérée comme « punition supplémentaire et très sévère » que lorsqu'elle est ordonnée par le jugement et qu'elle est faite aux frais du condamné, tandis qu'en Russie les journaux publient ces *décisions gratuitement*, *de leur propre volonté*. La vérité, c'est que le gouvernement ne veut pas que les ouvriers sachent que, même rarement, la loi est appliquée, et que les patrons peuvent être punis pour la non observation de cette loi.

* * *

J'ai dit plus haut que la circulaire ministérielle, relatant l'histoire du mouvement ouvrier en Russie, est remplie d'erreurs. Je n'ai pas l'intenton de les réfuter toutes, car, pour cela, il faudrait faire l'histo-

rique du mouvement. Or, j'espère qu'un de nos camarades, qui a pris une part directe à ce mouvement, fera cette étude pour le « Devenir social ». Pour le moment je ne veux dire que quelques mots.

Il est faux que le mouvement ouvrier ait pris naissance avec la grande grève de St-Pétersbourg (1895). Pour que 30,000 ouvriers quittent le travail, en formulant les mêmes revendications et en gardant pendant toute la durée de la grève le calme et le sang-froid qui étonnaient tous les observateurs, il fallait qu'avant la grève existassent des organisations ouvrières assez fortes. Et, en effet, le mouvement ouvrier ou plutôt le mouvement démocrate-socialiste n'est en Russie, que la continuation, qu'une nouvelle phase de l'ancien mouvement révolutionnaire qui avait atteint son point culminant avec le glorieux parti terroriste « la Narodnaïa Volia ». Le nouveau parti, le parti démocrate-socialiste, date de 1883. C'est à ce moment que Plekhanoff publia sa premère brochure où il invitait les révolutionnaires russes à renoncer à la tactique jacobine ou blanquiste, qui était la base du programme de la « Narodnaïa Volia », et à adopter la doctrine marxiste, c'est-à-dire le principe de la lutte de classe. C'est à Plekhanoff que revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, développé en Russie cette idée que la seule classe vraiment révolutionnaire est la classe ouvrière et que ce n'est que par l'organisation d'un parti ouvrier conscient que l'on pourra renverser l'absolutisme et, plus tard, affranchir le prolétariat. Pendant quelques années le nouveau mouvement n'était plutôt qu'un mouvement purement littéraire. Mais peu à peu l'idée marxiste s'enracinait, prenait corps parmi nos révolutionnaires, qui se tournèrent peu à peu vers les ouvriers. La même transformation s'opérait à la fois dans beaucoup de centres sans que les révolutionnaires eussent connaissance les uns des autres. Ce n'est que vers 1892-93 que le mouvement devint plus vaste. Les grandes grèves de St-Pétersbourg et d'autres villes ne sont que des épisodes de ce grand mouvement ouvrier, dont la marche victorieuse ne pourrait être arrêtée maintenant par aucune force.

Je tâcherai de vous tenir au courant de ce mouvement, mais je ne voudrais pas finir ces notes rapides sans vous donner quelques faits que je prendrai au hasard de la plume et qui pourront vous donner une idée sur son importance.

Il y a un mois, parut à Genève le numéro 4 de la *Feuille du Rabotnik*. Il suffit de la parcourir pour se persuader que partout, dans tous les centres industriels de notre vaste pays, les ouvriers luttent, — et victorieusement, — pour l'amélioration des conditions du travail. Dans

certaines villes, où le mouvement est plus récent, la lutte est purement économique, mais là où le mouvement date déjà de quelques années, il révèle un caractère politique très accentué. C'est ainsi que dans nombre de villes on manifeste chaque année le 1er mai en organisant des réunions, en répandant des proclamations, etc. Mais ce que je veux noter avec un vrai plaisir, c'est que dans plusieurs villes les ouvriers ont organisé des réunions, le 1/13 mars 1897, pour la mémoire des glorieux héros de la « Narodnaïa Volia », en démontrant par là qu'ils entendaient continuer la lutte contre l'absolutisme et qu'ils savent honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour cette cause sacrée.

Voici un autre exemple que je prends dans la même *Feuille du Rabotnik*. On y trouve la liste des publications de la section étrangère du parti démocrate-socialiste : pendant l'année 1897, elle a publiée 55,000 exemplaires de brochures différentes. En y ajoutant les publications en langue israélite (qui sont beaucoup plus importantes) et celles paraissant en Russie même, je serai fortement au-dessous de de la vérité en disant que les démocrates socialistes russes ont publié en 1897 de 150 à 200,000 exemplaires de différentes brochures ou journaux de propagande. Ajoutez que les démocrates socialistes possèdent maintenant 5 à 6 journaux clandestins.

Enfin voici encore un fait : les recettes de la « Ligue d'action pour l'affranchissement de la classe ouvrière » (qui n'est que le groupe central de Saint-Pétersbourg et qui n'a pas de caisse commune avec les groupes d'autres villes), ont dépassé, pour l'année 1896, treize mille roubles (plus de 34,000 francs).

Mais les ouvriers les plus organisés et les plus conscients de la Russie sont, — je dédie cela à M. Rochefort et à certains députés socialistes français, — les ouvriers israélites. Ils ont créé une littérature de propagande que pourraient envier les socialistes français. Ils sont si bien organisés que la police, désespérant de les combattre, menace de les exterminer par la violence, sous forme de mouvement antisémite. Que diraient alors les socialistes-antisémites (ne vous semble-t-il pas que ces deux mots hurlent d'être accouplés ?) de France ?

PÉTROFF.

REVUE DES REVUES

La Revue Socialiste.

Le rapport très étudié sur la question agraire, que M. Gatti présenta sans succès au Congrès national du Parti ouvrier italien, tenu à Bologne les 18-20 septembre 1897, paraît — résumé — dans le numéro de février, sous ce titre : *Le Parti socialiste et les classes agricoles en Italie.*

Le rejet de ce rapport, — du moins de la partie qui vise la conservation de la petite propriété foncière — fut dû à son caractère petit-bourgeois : utopique, conservateur et réactionnaire. Un tel programme était inacceptable pour un parti conscient tant de *ses intérêts de classe* que de *sa mission révolutionnaire.* M. Gatti croit, en effet, que les efforts du parti socialiste, dans les pays à propriété rurale, ne doivent tendre à rien moins, tout en proclamant la nécessité historique de la disparition de la petite propriété foncière, qu'à la fortifier par une solide « *organisation économique* ». Il pense que le parti socialiste a besoin de trouver en face de lui, dans sa propagande, une petite propriété, non pas débile, mais « associée et éclairée ». C'est à cette fin qu'il lui faut se faire, sur ce terrain, le concurrent audacieux des partis bourgeois, — à la poursuite, eux aussi, du même rêve de consolidation de la propriété paysanne, — et qu'il doit, « au parlement, soutenir toutes les lois favorables à la propriété rurale que la bourgeoisie proposera ».

Le parti ouvrier italien a fait justice de cette conception. Pourtant, il n'est pas inutile de marquer la gravité de l'erreur de M. Gatti. Sur un sujet aussi dangereux, il ne saurait y avoir trop de discussions.

Trois positions, au sujet de l'attitude des partis ouvriers à l'égard de la petite propriété foncière, se partagent — inégalement — la pensée

socialiste : 1° une solution *empirique*; — 2° une solution *doctrinariste* ; — 3° une solution *scientifique et révolutionnaire.*

C'est dans la première position que M. Gatti a pris place. La *solution empirique* se caractérise par une soumission exclusive aux faits immédiats. Elle consiste à protéger la petite propriété parce que — et tant que, — l'évolution économique ne l'a pas encore éliminée. On aboutit à cette conception en partant de deux points de vue différents : soit du point de vue de la *doctrine*, soit du point de vue de la *tactique*.

M. Gatti procède *du point de vue de la doctrine.* On pose ce premier postulat que le socialisme, qui part des faits, les suit pas à pas. Le problème qu'il a à résoudre n'est pas de devancer ni de précipiter l'évolution, mais de s'adapter à elle ; et, puisqu'elle est multilatérale, de déterminer le point où elle en est arrivée dans les diverses branches de la production, afin de formuler pour chacun de ces degrés une solution particulière. *A situation différente solution différente.* L'évolution agricole n'est pas encore parvenue au même stade que l'évolution industrielle : pour ces deux catégories productrices la *formule théorique* ne sera pas la même.

Comme la petite propriété, condamnée par le processus capitaliste pour une mort seulement lointaine, a de longs jours encore à vivre, le parti socialiste, en présence de ses misères, doit — et peut — lui porte secours. Au programme minimum de *protection ouvrière* correspondra donc un programme minimum de *protection paysanne.* On mettra en articles les revendications des petits propriétaires fonciers, et la paysannerie se mettra en marche vers le socialisme, qui lui apporte le pain de vie.

Ce faisant, on déclare être d'accord, non seulement avec la *méthode*, mais encore avec les *principes*. On pose ce second postulat que la mission révolutionnaire du socialisme se borne exclusivement à réconcilier dans les mêmes mains les deux facteurs aujourd'hui séparés de la production : le travail et l'instrument de travail, et que son rôle est d'exproprier uniquement les expropriateurs. Il sort de là que partout où le divorce n'a pas encore été prononcé entre le travailleur et la propriété, partout où l'instrument de travail n'est pas devenu entre les mains de son détenteur un instrument d'oppression, la mission du socialisme est seulement conservatrice. Voilà pourquoi il lui faut maintenir le paysan en possession de sa terre.

Le *point de vue de la tactique* ne tient pas à la rigueur des principes. Il élabore simplement, en vue de la petite propriété, un programme-amorce, — on l'a appelé le *programme-hameçon* —. Dans le but de fondre le mouvement paysan dans le mouvement ouvrier, il faut que le parti socialiste attire à lui, *par tous les moyens*, les petits propriétaires

ruraux. Et comme ils ne peuvent s'élever jusqu'au socialisme, le socialisme s'abaissera jusqu'à eux. De la sorte, ainsi que par enchantement, par la seule vertu du contact ouvrier, le plomb vil de leurs instincts férocement individualistes se transmuera en l'or pur de la conscience communiste. *La forme emporte le fond, le mot crée la chose.* Pour en arriver là, on part de cette idée que tous les moyens d'action — ou plutôt d'agitation — sont bons, et qu'il ne doit pas se produire un mouvement protestataire que le socialisme commette la faute de ne pas canaliser. Il lui faut absorber en lui tous les mécontentements et les organiser en masse serrée, pour les mener à l'assaut du régime capitaliste. La nécessité s'impose, par là-même, d'autant de *programmes spéciaux* qu'il y aura de mouvements de révolte non prolétariens.

Le premier point de vue — celui de M. Gatti — commet une *erreur de méthode*. Il confond *l'esprit scientifique* avec *l'esprit empirique* — sa parodie — ou plutôt il ne distingue pas bien entre ces deux façons de penser : *l'utopisme, le réalisme.* L'utopisme se représente la société comme un objet extérieur, qu'il est libre de modifier à sa fantaisie ou bien d'approprier à une fin préconçue. Le réalisme conçoit l'évolution sociale comme une adaptation à un processus objectif, au cours de laquelle notre activité pratique peut, — *mais peut seulement,* — aboutir à une diminution ou à une suppression des frottements. L'empirisme n'aperçoit pas plus loin que le fait immédiat : il considère le mouvement social comme une succession de faits indépendants les uns des autres, se réalisant *en dehors des individus et loin des atteintes de l'intervention humaine*. On peut dire que si le point de vue de l'utopisme est *supra-social,* le point de vue du réalisme est *social* et le point de vue de l'empirisne *infra-social.* L'empirisme — comme l'utopisme, mais inversement — n'a pas conscience des deux termes que comporte l'évolution historique : 1° un processus économique; 2° une *adaptation humaine* à ce processus, il ne tient compte que du premier terme : le développement économique, de même que l'utopisme ne tient compte que du second : l'activité humaine. Et parce que le réalisme admet en même temps qu'une action de l'évolution économique sur les hommes une réaction des hommes sur l'évolution économique, l'empirisme — qui n'a pas le sens de l'activité humaine — le confond avec l'utopisme, qui n'a que le sens de l'activité humaine. L'empirisme n'y voit que d'un œil.

Aussi le premier postulat que pose le point de vue de la doctrine : « le socialisme s'adapte aux faits, mais ne les devance pas », perd toute sa vérité scientifique dans la fausse interprétation qu'en donne l'empirisme. Logiquement, tel qu'il est compris, il aboutirait à l'immobilisme. Car M. Gatti a beau s'en tenir à ce fait, que la petite propriété vit encore, ce fait, par lui-même, n'a pas de signification précise. Il ne dit pas plus de consolider la petite propriété que de la supprimer, pas plus de retar-

der l'évolution économique que de l'activer. Si, comme on le veut, le socialisme n'était qu'un enregistreur automatique de faits, il n'aurait pas à agir dans un sens ni dans l'autre : la logique de la contemplation c'est l'inaction. Mais l'empirisme, inconséquent avec lui-même en face des exigences de la vie, agit dans le sens de la conservation de la petite propriété. Il fait plus que constater un fait : il en tire une règle d'action pratique.

La vérité, c'est qu'un fait n'a pas de sens par lui-même, et n'emporte avec lui aucune solution *théorique* déterminée. Un fait n'a de valeur que dans un rapport donné, dans la mesure où il est relié à d'autres faits, et d'après la perspective selon laquelle on l'envisage. Le fait de la survivance de la petite propriété n'a pas un sens objectif à ce point absolu qu'il s'impose à tous. C'est la différence des interprétations qui fait la différence des solutions, et il y a bien des manières de relier ce fait à d'autres faits. Pour le petit paysan réactionnaire, toujours plus déraciné par le processus capitaliste, il voudra dire qu'il faut retourner à une forme de la production aujourd'hui disparue ou en voie de disparaître. Pour la bourgeoisie conservatrice, qui veut arrêter à elle le mouvement de l'histoire, il signifiera que, d'une branche de la production à l'autre, la coexistence est nécessaire de formes opposées, et loin d'y voir un antagonisme fatal, elle y trouvera une condition indispensable de l'équilibre social, et tirera parti de la force conservatrice paysanne. Pour le prolétariat révolutionnaire, qui est le porteur du mouvement historique, et dont les intérêts sont en harmonie avec la marche de l'évolution économique, cette forme attardée — quelque longue qu'en doive être encore la durée — n'a que la valeur d'une survivance qu'éliminera le développement capitaliste, mais dont le socialisme n'a pas à se préoccuper, puisqu'il est non pas un sauveteur de formes sociales, mais un sauveteur d'individus. — En face de ce même fait, voilà donc trois solutions *théoriques* contradictoires, partant de trois points de vue divers, correspondant à trois degrés successifs de l'évolution économique, et groupant derrière elle trois séries d'intérêts antagoniques. Pratiquement, de ces conceptions *théoriques* il sort des partis d'action *spécifiques*, qui, sous peine de cesser d'être eux-mêmes, doivent se tenir toujours au point de vue *unique* où ils se sont placés. Or, ce que l'empirisme socialiste propose, c'est tout simplement que, suivant le degré atteint par l'évolution économique dans les différentes branches de la production, le socialisme adopte tantôt l'une tantôt l'autre de ces *solutions théoriques*. L'erreur est lourde. Un parti d'action est un parti d'*unité théorique* : il ne vivrait pas longtemps — du moins sans se déformer — s'il avait à se débattre au milieu de solutions *théoriques* toujours changeantes. Ce serait d'un beau chaos si le socialisme avait à élaborer autant de de conceptions théoriques qu'il y a de moments successifs de l'évolu-

tion, d'autant plus que ces divers moments sont la négation les uns des autres.

Il faut rendre à la doctrine sa signification, faussée par l'empirisme. Le socialisme sort des faits, en ce sens que la *solution théorique unique* qu'il a formulée n'est que la traduction du *mouvement* des faits. Il s'adapte aux faits, en ce sens que, s'il a une *formule théorique unique*, il a autant de *solutions pratiques* que l'exigent les circonstances. L'empirisme a pris pour des différences doctrinales ce qui n'est que des différences d'application. L'observation des faits a permis au socialisme de formuler des *prévisions*, et de poser un *but*. Et s'il lutte sans trêve, c'est en vue d'atteindre le but, c'est toujours *conformément* au but. La théorie, c'est le guide permanent qui le conduit à travers les faits et lui dicte les solutions pratiques que les *situations de fait* comportent. Elle n'est qu'un instrument d'interprétation. L'instrument est invariable. Ce qui varie, ce sont les formes d'action et les milieux d'application. Ce qui varie, ce sont les *solutions de fait* que permet de trouver, pour chaque *espèce* donnée, la formule théorique unique. L'évolution agricole a beau ne pas concorder avec l'évolution industrielle : la solution doctrinale sera la même dans les deux cas, seules seront modifiées les solutions pratiques. C'est en ce sens que la lutte de classes est une lutte *circonstanciée*. Elle est plastique comme la vie, mouvante comme la réalité. Elle n'a que des solutions pratiques *provisoires* et *relatives*, — bonnes seulement pour une situation donnée, en un moment donné, pour un temps donné. Mais le foyer d'éclairement est toujours le même, si les projections de la lumière sont variables. Et sous l'apparente discontinuité des solutions pratiques, se retrouve la continuité profonde de la doctrine.

La fausse interprétation de la *solution empirique* vient d'une fausse conception du mouvement historique. Les hommes font leur histoire, si les conditions où ils la vivent leur sont objectivement données. Si l'on ne peut la pétrir à sa guise, il est du moins possible de l'*influencer* dans le sens de son orientation. On peut la hâter ou la retarder, en atténuer les conséquences ou en accélérer les effets, en supprimer les douleurs ou en accroître les souffrances (1). C'est précisément la mission du parti révolutionnaire d'*activer* le mouvement historique, et cela, non pas en traînant à la remorque des faits, mais en se portant à leur tête.

---

(1) Faut-il citer encore une fois la phrase de Marx : « Lors même qu'une « société est arrivée à découvrir la piste de la *loi naturelle*, qui préside à « son mouvement, elle ne peut ni dépasser d'un saut, ni abolir par des dé- « crets les phases de son développement naturel; mais elle peut abréger la « période de gestation, et adoucir les maux de l'enfantement. »

Il le peut, en développant la conscience-de-classe, et en éliminant de l'évolution les douleurs qu'elle entraîne. Il y parviendra, non en protégeant les *formes sociales*, mais les *individus* qu'elles oppriment.

Quant à ce second postulat : « le socialisme consolidera la petite propriété parce que le travail et l'instrument du travail y sont encore réunis dans les mêmes mains », il est à craindre qu'on ne soit ici victime d'un *pur verbalisme*. Il est vrai que le socialisme soudera les deux facteurs de la production, et qu'il expropriera seulement les expropriateurs. Mais entre cette réconciliation post-capitaliste et la non-division pré-capitaliste, il n'y a pas identité de nature; il n'y a qu'une *analogie formelle*. Ce même fait placé dans le milieu capitaliste ne peut avoir la même signification que dans le milieu communiste. Aujourd'hui, c'est la subordination dégradante du paysan à la terre, l'absorption du paysan par la terre; en régime communiste, ce sera la réunion libre du travailleur et de l'instrument du travail. Aujourd'hui, dans l'horizon borné de la production individualiste, c'est la vie lamentable, l'abrutissement physique et moral; en régime communiste, ce sera, dans l'horizon illimité de la production socialiste, la vie pleinement harmonieuse. On est victime d'un *flatus vocis*. Pas plus qu'il ne s'agit de la lui voler, il ne s'agit d'enfoncer le paysan dans sa terre. Il n'appartient pas à un parti révolutionnaire de faire sauter un degré de l'évolution à une forme attardée de la production : cela regarde le mouvement économique. Contre le courant de l'histoire, le socialisme n'a pas à protéger un îlot qui, de loin, peut paraître verdoyant encore. S'il doit s'occuper des paysans, ce n'est pas en tant que *propriétaires*, c'est en tant qu'*hommes*.

Le deuxième point de vue — celui de la tactique — a le tort de croire que, *sans rien autre*, la plus hétérogène des mixtures peut devenir la plus homogène des compositions. Un mouvement formé d'éléments antagoniques ne peut être que trouble, et le simple concours de composantes contradictoires n'a jamais donné une résultante unique. Sans doute le mouvement socialiste est plus qu'un *mouvement ouvrier* : c'est aussi un *mouvement humain* — « le mouvement de tous les opprimés et de tous les exploités », a dit l'Internationale. Mais ce n'est là que son caractère dérivé, non principal. Si sa destinée historique est d'affranchir l'humanité, il ne la peut réaliser qu'en affranchissant d'abord le prolétariat. Il est *avant tout* un *mouvement-de-classe*, dont la tâche immédiate est de rendre la classe ouvrière organisée capable de conquérir le pouvoir politique. Or un mouvement-de-classe n'est pas un mouvement désordonné de mécontents. Le parti socialiste a le devoir de mettre la notion de la lutte de classes à l'abri des corruptions et des déviations. Il ne doit pas se laisser déborder, car il est la boussole directrice du mouvement. La vérité, c'est que ce point de vue de la tactique suppose une

conception petite-bourgeoise de la révolution : on croit pouvoir, *n'importe quand, avec n'importe quels éléments*, s'emparer par surprise de la puissance politique, et l'on espère que le reste viendra par surcroit. C'est une conception d'agitateurs *impatients*, qui, en face de l'évolution trop lente, oublient les conditions nécessaires de la révolution socialiste.

Mais le point de vue importe peu qui conduit à la solution de M. Gatti. Ce qui est grave, c'est que les conséquences pratiques en sont *utopiques*, *conservatrices*, *réactionnaires*.

Utopiques — d'abord. La première utopie, c'est de croire qu'il y a des réformes pouvant résoudre — même sur un point infinitésimal — la contradiction croissante des forces productives et des rapports de propriété. Un type donné de société est toujours logique avec lui-même, et il n'est par de mesure qui puisse dépasser les limites de ce type. Le caractère essentiel du type capitaliste de société étant l'*instabilité économique*, c'est en vain que M. Gatti tentera de donner à la petite-propriété foncière *la stabilité économique* qu'elle réclame. Il ne parviendra pas davantage à retarder de beaucoup l'heure de la mort irrémissible, qui a déjà posé son empreinte sur la propriété paysanne. Les formes sociales moribondes mourront, que leur agonie soit longue ou brève, et il n'est de cordial magique qui les puisse ressusciter. On ne changera rien, on ne galvanisera même pas ce cadavre, car « la roue de l'histoire ne tourne pas en arrière ». — La seconde utopie consiste à se persuader qu'alors même qu'il serait possible de prolonger la vie de la propriété rurale, le parti socialiste pourrait être sur ce point plus puissant — *aussi puissant* — que ses concurrents, les partis bourgeois. Si, comme l'a observé Kautsky (1), c'est *contre* tous les autres partis que le socialisme défend le prolétariat, c'est *avec* tous les autres partis qu'il protégerait la petite propriété foncière. Et ici *concurrence* signifie pour lui *infériorité*. Les partis bourgeois peuvent tout promettre aux paysans, puisqu'ils n'ont ni la sauvegarde des intérêts du prolétariat ni le souci des incidences que les réformes agraires répercuteraient sur la vie ouvrière. Sans compter que les paysans sont liés aux partis bourgeois par leurs instincts conservateurs, leurs préjugés politiques et religieux, et distants d'autant du mouvement socialiste.

Conservatrices — ensuite. En premier lieu, il est inexplicable, pour un parti à la fois *prolétarien* et *révolutionnaire*, de vouloir, *sans arrêter le développement économique*, river à la société bourgeoise, par l'affermissement de la petite propriété, les masses paysannes prêtes à

(1) Voir sur la question qui nous occupe les beaux article de Kautsky dans *Die Neue Zeit* (14e anné, 1895-96).

tomber dans le prolétariat. Contradiction étrange : on affirme que l'évolution est irrésistible, et, pour se donner sans doute plus de prestige, on se porte fort de lui barrer la route. On a beau poser la *protection paysanne* comme le corollaire logique de la *protection ouvrière*. Cela ne signifie rien. Il n'y a pas de programme minimum qui élève la *situation économique* des ouvriers, et c'est leur *situation économique* que les paysans veulent qu'on stabilise. Ce n'est pas dans le but *humanitaire* de leur faire propice l'état social actuel, ni de leur ménager au dedans un abri sûr et définitif, que le socialisme procure aux prolétaires les meilleurs conditions de vie physique et intellectuelle; c'est dans le but *révolutionnaire* d'accroître leur force de résistance et d'attaque contre la société bourgeoise. C'est là tout ce que peut donner le socialisme, des armes pour lutter : de l'air, de la lumière, de l'espace. — En second lieu, on rend plus difficile la lutte du prolétariat. D'abord, c'est l'État capitaliste que l'on renforce : plus on augmentera sa puissance d'intervention, plus aussi on accroîtra ses moyens d'oppression. Puis, c'est la notion elle même de la lutte de classes que l'on fausse. Le mélange des petits propriétaires, qui sont à l'écart de la lutte, avec les ouvriers, qui y sont profondément engagés, fait perdre de vue que c'est en tant que *personnalité complexe* que le prolétariat combat pour sa propre classe. On crée cet état d'esprit conservateur : *la croyance en la bonté possible du régime capitaliste*. Ce que la société communiste peut seule donner, *la sécurité de vie*, — on laisse croire que la société capitaliste pourrait le procurer. Il s'en dégage cette conclusion que tout le problème réside en *un pur changement de personnel gouvernemental*. On transporte le centre de gravité de la classe à ce qui n'en est que la délégation politique. On identifie la révolution à une simple modification de majorité parlementaire, et la lutte se fait non plus au nom de la masse, mais des personnalités qui sont censées la servir. Tous les marchandages deviennent possibles, et le parti socialiste n'est plus qu'un parti politique vulgaire. Cela s'appelle du *Socialisme d'État*.

Réactionnaires, enfin. — M. Gatti parle de la « supériorité productive de la petite propriété ». Il semble que prendre la défense de la propriété rurale soit prendre la défense de l'agriculture. Ce fut, en 1895, une des questions les plus longuement débattues au Congrès de Breslau (1), et la social-démocratie d'Allemagne déclara justement que les intérêts de l'agriculture, en régime d'appropriation privée des moyens de production et d'échange, sont, comme les intérêts de l'industrie, solidaires des intérêts du prolétariat. Protéger l'agriculture, en société capitaliste, c'est

(1) Se reporter aux discussions très nettes et très complètes qui eurent lieu au Congrès de Breslau sur la Question agraire.

ni plus ni moins protéger les gros propriétaires fonciers. La petite propriété paysanne comporte une culture routinière, et les capitaux lui font défaut, qui lui permettraient de se tenir au courant des perfectionnements techniques ainsi qu'au niveau des exigences scientifiques. Ce n'est que dans un régime de possession commune des moyens de production et d'échange que l'agriculture, comme l'industrie, prendra son libre essor. Sans doute, en Agriculture, la grande entreprise n'a pas sur la petite la même supériorité que dans l'industrie. Cependant à vouloir sauver l'agriculture par la petite propriété, pourquoi ne pas subventionner aussi la petite industrie, pour favoriser le développement industriel. Ce serait le recul complet. — C'est aussi un idéal réactionnaire que de vouloir mettre à l'abri du mouvement économique une forme *inférieure* de production qui absorbe en elle et dégrade la vie de ceux qui la mettent en œuvre. L'existence misérable et bornée du paysan, toute de dépression physique et de « stupidité » de l'idéal intellectuel, n'a pas de quoi tenter ceux qui vivent dans la perspective de l'idéal socialiste. Il n'appartient pas à des communistes de clouer le paysan à sa terre. — De plus, il y a antagonisme entre la *condition organique* du prolétaire et la *condition organique* du petit propriétaire foncier : ils sont aux deux pôles du développement économique. Leurs revendications *spécifiques* ne peuvent être que contradictoires : stabiliser la situation de l'un, c'est attenter à la situation de l'autre. — Enfin, résultat plus réactionnaire encore, on éloignerait pour longtemps du mouvement socialiste les masses rurales. On engagerait les paysans dans une voie qu'ils ne remonteraient plus. Non seulement le jour où on les croirait le plus près de soi, ils seraient plus lointains que jamais, mais encore on se trouverait avoir organisé contre le mouvement socialiste la plus formidable masse réactionnaire. Car, de deux choses l'une : ou la petite propriété sera consolidée, ou elle ne le sera pas. Si elle l'est, on aura ancré les paysans à la propriété rurale, leurs instincts propriétaires se seront exaspérés, et les communistes les rencontreront en face d'eux comme leurs adversaires les plus forcenés. Si elle ne l'est pas, ils se trouveront déçus et se défieront du socialisme qui les aura trompés. De toute façon, on les perdra.

La *solution empirique* de M. Gatti ne peut pas être celle du prolétariat révolutionnaire, combattant sur le terrain de la lutte des classes. Est-ce à dire que les partis ouvriers doivent prendre, à l'égard de la petite propriété foncière, l'attitude intransigeante de la deuxième position : la *solution doctrinariste?* Pas davantage. — La solution doctrinariste contient dans un syllogisme : le mouvement socialiste est un mouvement prolétarien, mais le mouvement prolétarien est le produit du développement capitaliste ; or, le développement capitaliste n'a pas encore jeté les paysans dans le mouvement prolétarien ; donc le mouve-

ment socialiste ne connaît pas les paysans. A ce syllogisme se joint un dilemne. De deux choses l'une : ou bien l'on exposera aux paysans la théorie communiste dans toute sa vérité scientifique, et alors, non seulement on se buttera à la « stupidité paysanne », à l'étroitesse d'une mentalité aussi limitée que le monde clos où les retiennent prisonniers les lenteurs de l'évolution économique, mais encore on surexcitera leurs passions individualistes, et on aura armé contre soi les plus obstinés des ennemis. Ou bien on oubliera, en face d'eux, le premier — et le dernier — mot de la doctrine, on déposera dans leurs faibles cerveaux l'illusion d'un relèvement possible des formes sociales déchues, et alors on aura abdiqué dans le plus honteux des suicides, le suicide par l'hypocrisie. De ce syllogisme et de ce dilemne sort la conclusion suivante : en présence des misères paysannes, rançon douloureuse du procès du capitalisme, il n'y a qu'à attendre. Attendre que l'évolution économique ait consommé son œuvre de prolétarisation. Alors seulement le parti socialiste reconnaîtra les paysans comme siens et laissera tomber l'excommunication qui pèse sur eux depuis le Manifeste des Communistes. Jusqu'à ce moment, il ne doit être que l'orateur funèbre de la propriété rurale, et ce n'est pas en chantant l'hymne des morts qu'il peut aller à la conquête de la paysannerie.

L'erreur est double commise par la *solution doctrinariste*. C'est d'abord une première *erreur de méthode*, la même, mais inversée, que commet la *solution empirique*. Celle-ci sacrifie la doctrine à la pratique, celle-là la pratique à la doctrine. La *solution doctrinariste* confond le point de vue de *l'école* avec le point de vue de la *vie*, ou plutôt elle envisage la vie selon la perspective de l'école. Elle exige que la pratique soit la transposition concrète, symétriquement adéquate de la théorie. Elle oublie que la formule théorique n'a que la valeur d'une *directrice* : elle est la règle générale à laquelle s'efforce de se conformer le mouvement réel : ligne idéale vers laquelle l'action pratique tend toujours, sans être certaine de l'atteindre jamais. Toute action immédiate est un compromis entre la théorie et la pratique. La *solution doctrinariste* est une conception de théoriciens cloîtrés ou d'agitateurs murés dans un pays de grande propriété foncière. Ils croient être dans la logique de la doctrine : ils ne sont que dans la logique du doctrinarisme.

Il y a une *seconde erreur de méthode*. Le mouvement social ne s'accomplit pas automatiquement et n'a rien d'une *entité mécanique*. Les hommes ne sont pas des pantins dont l'évolution économique tire les fils, mais des êtres vivants, de chair et d'os, et qui font leur histoire eux-même. Aussi un parti d'action n'est pas un parti de contemplation. Il ne regarde pas passer, les bras croisés, le mouvement économique. Il y a des souffrances dont il doit s'inquiéter. Si le mouvement socia-

liste est un mouvement prolétarien, c'est aussi un mouvement humain. D'ailleurs, même en tant que mouvement-de-classe, le mouvement ouvrier n'a pas le droit de désintéresser des paysans, de la classe qui lui fournit toujours plus de prolétaires.

Au reste, la solution doctrinariste est une *conception des débuts* du mouvement, alors que les premiers contacts avec les nécessités pratiques ne sont pas encore suffisants pour amener la doctrine immodeste à composition. C'est un point de vue aujourd'hui dépassé. Mais les premiers agitateurs ont cru à une venue imminente, à une véritable irruption de la société communiste. On a pu se persuader qu'on n'avait qu'à se confier à l'évolution économique, et que le processus capitaliste se déroulait avec une telle rapidité qu'il suffisait de le laisser passer pour que se désagrégeât le régime capitaliste et que de sa ruine surgisse le régime socialiste. Le mirage de l'*idéal* a créé de singulières illusions. Mais les exigences de la réalité les ont facilement dissipées. On a vu que le mouvement de concentration et de centralisation économiques est loin d'avoir la marche vertigineuse qu'on lui avait trop précipitamment assignée. Le procès de décomposition du régime capitaliste a des lenteurs qu'on ne lui soupçonnait pas, les classes moyennes ne se sont pas évanouies aussi miraculeusement qu'on l'avait annoncé, et l'on s'est rendu compte que la société bourgeoise a de beaux jours encore à passer. Alors il a bien fallu vivre dans le présent, puisque l'avenir se dérobait obstinément. Le problème s'est posé sous sa véritable face : il ne s'agit plus de demeurer dans l'attente extatique du but final, *il faut que le prolétariat s'organise pour la lutte*. La classe ouvrière n'est pas de longtemps encore capable de briser les cadres sociaux actuels. Elle est loin d'être assez puissante pour mettre à néant toutes les forces du passé et toutes les forces du présent, tous les droits acquis, tout le pouvoir politique et moral qui s'attache à la propriété. Elle est loin d'être organisée suffisamment pour prendre en main la production et l'échange. Aussi toute la question est-elle de procurer toujours plus de *force* — dans la société capitaliste — au prolétariat, puisque la réalisation du socialisme est une *question de force*.

La *solution doctrinariste* n'est donc pas à opposer à la *solution empirique* de M. Gatti. La vérité semble contenue dans la troisième position : *la solution scientifique et révolutionnaire*. Le socialisme doit se comporter à l'égard de la petite propriété comme à l'égard du petit atelier et de la petite boutique. De même qu'il ne restaure pas ceux-ci il ne doit pas restaurer celle-là. Vis-à-vis des paysans son attitude doit être la même que vis-à-vis des ouvriers : *augmenter leur force de résistance*. Il n'a pas à immobiliser la situation économique des uns pas plus que des autres. Il n'a qu'à protéger, non la *propriété paysanne*,

mais la *personnalité paysanne*, comme il protège la *personnalité ouvrière*. Car ce qui importe, ce n'est pas la disparition de la petite propriété foncière, mais *la situation du paysan pendant cette disparition*. Et ce qui variera, ce qui sera spécial au milieu paysan, ce ne sera pas la solution théorique générale, ce seront les moyens d'action qui le feront pénétrer dans les faits.

Cette solution est *scientifique*. — Elle est imposée par la doctrine. En face des faits, la conception socialiste n'a ni la dévotion empirique, ni le dédain doctrinariste, ni l'amour des *compromissions* ni la haine des *compromis*. Son action pratique est bien une médiation entre les faits et la théorie. Sans doute, le mouvement économique trouve en lui-même sa nécessité, mais il y a place pour l'intervention humaine. Il ne s'agit pas de le modifier pas plus que de le subir : il s'agit de l'influencer dans le sens de la moindre douleur. Mais parce que le passage d'une forme de production à une autre forme de production traîne des douleurs nécessaires, le socialisme n'a jamais prétendu qu'il fallut, pour supprimer ces souffrances, se jeter au travers de cette transformation. C'est seulement le rôle des partis réactionnaires de replacer dans leur situation première ceux que l'évolution économique en a chassé. Assurément cette folie conservatrice s'empare d'abord de tous ceux que déloge le progrès du capitalisme. Les petits industriels aussi, aux premiers bouleversements du machinisme, voulaient, ainsi que les salariés, arrêter le développement des forces productives. Dans le même état d'esprit que les petits propriétaires fonciers actuels, ils détruisaient les machines pour mieux se cramponner à l'artisannerie agonisante. Le mouvement socialiste aboutirait à de singulières conséquences si, parce qu'une transition est douloureuse, il prétendait supprimer cette transition. D'ailleurs, ce n'est pas à un point de vue *statique*, mais *dynamique*, qu'il se place : aussi, doit-il prendre le paysan, non *tel qu'il est*, mais *tel qu'il devient*, et c'est en vue de ce devenir qu'il lui faut agir. Or, c'est vers le prolétariat que penchent — et tombent — de plus en plus les masses paysannes, dans leur oscillation entre la classe ouvrière et la bourgeoisie. La petite propriété se transforme en *propriété-fantôme* et en *propriété-haillon*. Les paysans ont un pied dans la tombe, et c'est exclusivement par ce côté, parce qu'ils sont *des prolétaires de demain*, parce qu'ils sont déjà des *demi-prolétaires*, qu'ils peuvent appartenir au parti socialiste.

Cette solution est *révolutionnaire*. — Elle est imposée par la conception socialiste du mouvement-de-classe. Le mouvement socialiste suppose deux termes : 1° la détermination scientifique du but ; 2° l'organisation révolutionnaire en vue d'atteindre le but. Le premier terme, — la fixation du but, — une fois posé, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper autrement. Il est l'*idéal à réaliser*, voilà tout. Il reste dans une imprécision néces-

saire, les hommes de la période capitaliste n'ayant pas qualité — ni pouvoir — pour organiser — ou décrire — la période communiste. Le second terme importe seul : l'organisation présente, non l'organisation future. L'idéal étant établi, tout le problème consiste à orienter le mouvement vers le but, et à éviter les déviations. La lutte de classes ne fait pas autre chose. Elle est la lutte politique du prolétariat organisé contre les classes possédantes, en vue de modifier, dans l'intérêt de la classe ouvrière et pour lui permettre d'accomplir sa mission historique, les rapports politiques et juridiques existants. Il s'agit de grouper les éléments-de-classe et d'activer la formation de la conscience-de-classe. Toute la question est de déterminer *ce que le prolétariat peut en tant que classe* (1). Le rôle de l'agitateur socialiste n'est-il pas aussi de créer des desiderata ni d'élaborer des combinaisons pour augmenter le bien-être. Son rôle est double : activer, éliminer. *Activer :* c'est-à-dire trouver la formule la plus générale des revendications qui importent actuellement à la classe ouvrière et que l'évolution économique présente a déterminées. *Eliminer :* c'est-à-dire élaguer toutes les revendications qui ne sont pas dans le sens du mouvement économique et de l'idéal communiste. C'est dans ce but que sont formulés les *programmes minima*. Le caractère d'un programme minimum est *d'articuler les réformes capables de préparer la réalisation du but communiste poursuivi* : 1° il accroîtra la force de résistance et d'attaque du prolétariat ; 2° il combattra toutes les tentatives de stabilisation de la classe ouvrière dans la société capitaliste. Le mouvement réformiste est en fonction du mouvement révolutionnaire. — Toutes ces conditions se trouvent observées dans la *solution scientifique*.

C'est la *personnalité paysanne* qu'il faut protéger. Qu'est-ce à dire? C'est dire, avec Kautsky (2), que le parti socialiste, qui ne peut assister les paysans comme *producteurs*, doit s'occuper d'eux comme *consommateurs et citoyens*. Il n'a qu'à se conformer à son rôle : élever le niveau de la vie, le *standard of life*. Les hommes lui appartiennent, si les formes sociales ne relèvent pas de lui. Il sera dans le sens du mouvement révolutionnaire, puisqu'il ne sera pas en contradiction avec le développement économique, puisqu'au contraire il le hâtera, en suscitant chez les paysans le besoin d'une vie meilleure et plus libre. Il sera dans le sens du mouvement-de-classe, puisque les paysans ne tomberont pas si débilités et incapables de résistance dans le prolétariat. Il faut qu'à leur

---

(1) C'est un point que M. Sorel a remarquablement mis en lumière dans sa *Préface* aux *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire* de M. Labriola.

(2) Cf. Karl Kautsky, *Commentaire du Programme d'Erfurt*, in fine.

égard le parti socialiste prenne donc à tâche d'éliminer les phénomènes douloureux qui accompagnent leur disparition, d'adoucir leur chute, d'atténuer les convulsions de la mort. De la sorte, non seulement il recevra des prolétaires plus aptes à la lutte, mais encore, même avant leur prolétarisation, les paysans viendront au parti socialiste, qui les élève comme consommateurs, et ils s'éloigneront des partis bourgeois, qui les appauvrissent et ne les défendent que comme producteurs.

Les réformes que le parti socialiste peut réclamer pour les paysans doivent donc être conçues dans le *même esprit* que les réformes ouvrières. C'est ainsi qu'un parti socialiste ne peut vraisemblablement pas demander pour l'État le monopole des blés, ni la garantie d'un minimum de salaire, ni le droit au travail pour les ouvriers agricoles, ni la nationalisation des dettes hypothécaires, ni la subvention d'associations agricoles de production, ni le maintien ou l'extention des communaux, etc... Mais il devra réclamer la suppression des impôts indirects, l'impôt progressif sur le revenu, la restriction de la dette, la suppression des armées permanentes ou la diminution des charges du militarisme qui écrase les paysans, l'extension de l'éducation populaire, l'étatisation des secours médicaux, etc..., tout ce qui peut en un mot élever la vie paysanne : habitation, vêtement, science, repos, etc...

Quant à la *propriété paysanne*, les partis socialistes n'ont, à son sujet, qu'à faire le diagnostic et dire toute la vérité : comment et pourquoi la petite propriété est en voie d'être — et sera — balayée par le mouvement économique ; comment et pourquoi le salut n'est que dans le régime socialiste. C'est la force et la gloire du socialisme d'avoir donné la clef des antagonismes sociaux. C'est son honneur d'avoir trouvé le sens de l'évolution historique. Et il ne proclamerait pas la vérité partout ! Il n'y aurait là paradoxe, que si, d'une part, l'on s'adressait à une très nombreuse et *véritable* petite propriété, et si, d'autre part, on arrivait devant les paysans les bras vides. Mais la petite propriété se dissout, et se transforme de plus en plus en propriété fictive ou s'émiette en « mouchoirs de poche ». On parlera donc à des paysans qu'a ébranlés déjà le mouvement économique. Ils sont à-demi prolétarisés et leur conscience est dès maintenant entr'ouverte. D'autre part, on ne se présentera pas à eux que les mains pleines de réformes qui leur assureront une vie supérieure. D'ailleurs, c'est à l'expérience à décider, non au raisonnement *a priori*. Il faut tenter l'aventure pour savoir ce qu'elle peut donner.

...

La *solution empirique* de M. Gatti tombe devant la *solution scientifique et révolutionnaire*. Son rapport soulève d'autres points : nous ne pouvons les aborder dans les limites — déjà trop élargies — de ce compte-rendu.

Mais il suffit d'avoir marqué, même superficiellement, l'erreur de

M. Gatti. La question agraire est la plus complexe qu'ait à résoudre le socialisme international. « Les essais seront longs et difficiles : c'est ce qui explique, excuse et excusera les erreurs qui ont été et qui seront commises » (1).

Aussi est-ce parce que le problème est redoutable qu'il faut en faire le tour et multiplier les critiques. Kautsky pensait, au lendemain du Congrès de Breslau, où les discussions avaient été passionnées, que jamais la social-démocratie allemande ne s'était sentie plus forte et plus confiante en sa vitalité. L'exemple est à méditer ; il faut savoir oser, en face de l'ennemi qui écoute et regarde, de critiquer soi-même : l'esprit d'*autocritique*, pour un parti, c'est *l'état permanent de grâce.*

HUBERT LAGARDELLE.

CRITICA SOCIALE.

Le lotte del lavoro in Inghilterra (1er janvier).

La *Critica* publie, depuis le 1er novembre 1897, sous le titre : « *rivista internazionale* » des correspondances de Londres, généralement très intéressantes, sur les événements du jour. L'auteur caractérisait ainsi qu'il suit la grève des mécaniciens : « La lutte ouvrière en Angleterre est en train de subir une profonde transformation, mais pas dans le sens prévu et prophétisé par tant de socialistes continentaux... Le mouvement ouvrier anglais a des racines trop profondes et trop puissantes pour pouvoir s'en détacher... Les influences extérieures peuvent le toucher à la surface, mais non le modifier dans sa profondeur... La transformation du trade-unionisme anglais ne sera pas une substitution du type continental, surtout politique, au type indigène, sutout économique, mais un développement ultérieur de celui-ci. Et ce progrès sera tout entier dans le passage du particularisme à l'action générale et combinée... Les critiques de l'action économique oublient que celle-ci est susceptible d'un progrès illimité, que le trade-unionisme, non seulement a déjà fait ses preuves, non seulement n'est pas encore vieilli, mais n'a encore à peine traversé qu'une de ses phases et va entrer aujourd'hui dans une seconde ».

---

(1) Antonio Labriola. *En mémoire du Manifeste Communiste* (*Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*.)

La sconfitta tradunionista (1er février).

Après l'échec de la grève, le correspondant de Londres dit que l'expérience venait de montrer que les ouvriers étaient moins bien placés qu'autrefois, alors qu'un métier luttait contre un seul capitaliste; que dans l'avenir, il faudra qu'un métier soit appuyé matériellement et financièrement par tous les autres groupes.

Dans une note, M. Turati renvoie à un article publié par lui, dans le numéro du 16 novembe 1897, où il écrivait : « les patrons sont dans une telle situation qu'il perdront en perdant et perdont peut être encore plus en triomphant ». Il ajoute qu'il croit aussi à une union plus intime des groupes et que le caractère politique de la lutte apparaîtra comme une chaîne qui se lie à la trame économique. Il pense qu'entre son opinion et celles de son correspondant de Londres, il n'y a pas de différences bien essentielles.

La futura guerra e i socialisti (1er janvier).

M. Arturo Labriola développe quelques considérations nouvelles contre le système actuel des alliances de l'Italie; il estime que l'alliance la plus féconde serait celle de l'Angleterre et que, pour la réaliser, il faudrait briser le système protectionniste, soutenu par la bourgeoisie.

L'attuale medio evo in Sicilia (16 janvier-1er février).

L'auteur, M. Enrico Loncao (de Palerme), a déjà publié, en 1897 (1-16 octobre), une intéressante étude sur les anciens droits féodaux en Sicile. Ce pays n'a pas subi de profondes révolutions politiques; les rangs anciens, les préjugés contre le travail productif existent toujours; la terreur de l'autorité est la base de la psychologie populaire; les faibles sont obligés de se choisir des patrons comme au Moyen-Age. La noblesse riche ressemble à celle du XVIIe siècle; elle est pillée par une nombreuse domesticité, mal payée (où figure souvent le proxénète en titre); — la noblesse pauvre vit des emplois publics et des emprunts faits aux institutions philanthropiques: — tout fils de propriétaire est élevé pour devenir politicien. Le vol est considéré comme chose aussi naturelle que chez les sauvages : « dans l'organisation cérébrale du Sicilien, n'a pas encore pénétré le concept du respect de la propriété privée »; — les grands propriétaires ont à leur service une armée de gardes, recrutés parmi les pires vauriens, qui, le plus souvent, s'entendent avec les voleurs. Pas d'idée de solidarité entre gens d'une même classe; division et lutte entre gens qui devraient s'unir pour combattre l'oppression.

I socialisti torinesi alla conquista del Comune (1er février).

Dans beaucoup de villes italiennes la question de la conquête du pouvoir communal est devenue grave : le député Agnini avait soutenu, au congrès de Bologne, qu'il y a intérêt à n'avoir qu'une minorité; l'auteur de l'article, M. Carlo Sambucco, partage cette manière de voir. Que faire, en effet, en présence d'obligations léguées par les anciennes administrations, lorsque le pouvoir central tient en étroite lisière les municipalités?

La questione amministrativa a Torino e altrove (16 février).

Suivant l'excellent usage adopté en Italie, l'article précédent a provoqué une discussion. Un anonyme, qui a publié de remarquables monographies en 1897 sur les communes de Molfetta et d'Imola et qui a fort bien étudié, notamment, les fautes commises dans l'administration de cette dernière commune, a répondu que la question n'est pas seulement d'administrer, mais d'entrer en lutte contre l'autorité. Les petites communes ne pourraient rien à ce point de vue; mais il n'en est pas de même de Turin. Il faudrait aller jusqu'au bout des pouvoirs légaux, abolir toutes les dépenses facultatives qui intéressent l'aristocratie, engager des dépenses d'intérêt populaire, porter au maximum les taxes sur les propriétaires, tenter la municipalisation des boulangeries et aller de l'avant pour forcer le gouvernement à entrer en lutte ouverte avec la municipalité. Il ne faut pas se demander seulement : « comment le conseil municipal peut-il administrer selon les lois existantes et améliorer le sort du prolétariat »; mais il faut y joindre cette autre question : « comment le parti socialiste doit-il se servir des conseils municipaux pour travailler à la transformation des lois existantes dans un sens favorable au prolétariat? »

A la suite de cet article, M. Turati présente quelques observations pour montrer que l'avis émis par l'anonyme est conforme aux vues générales qu'il avait lui-même soutenues au congrès de Bologne.

Per una scuola di scienze sociali (1 et 16 janvier).

Il a été question d'établir à Milan un enseignement libre des sciences sociales, largement ouvert à toutes les doctrines; la question est de savoir si les socialistes doivent collaborer à cette œuvre. Le promoteur de l'école, le docteur Cosentini, invoque l'exemple de Paris où le *Collège libre des sciences sociales* réunit des hommes aussi opposés que MM. Lafargue et Guyot, et le P. de Pascal! (Observons, en passant, que le collège n'a jamais compté M. Lafargue parmi ses professeurs et qu'il n'y compte plus M. Guyot). Il dit avoir l'adhésion de « beaucoup de socialistes distingués, comme MM. Ferri, Ciccotti, de Marinis ».

La direction de la *Critica* n'approuve pas cette création, qui ne lui semble pas adaptée aux conditions de l'Italie ; elle a peur que cette école ne favorise l'*éclectisme social* (nous dirions en France le *dilettantisme*) ; elle estime que les socialistes perdraient leur temps dans une académie, où leur influence serait minime.

La legge sugli infortunii (16 février)

L'avocat F. Maironi critique sévèrement le projet de loi en discussion en Italie sur les accidents du travail ; il a raison quand il signale l'insuffisance des secours accordés ; mais il se trompe, très certainement, quand il soutient l'avantage du *droit commun* et quand il dit qu'en France on n'a pas reconnu le besoin de légiférer sur cette matière, tant la jurisprudence française est favorable aux ouvriers.

Libera concorrenza, sindicato e monopolio (16 février).

Cet article est inspiré par les récents évènements d'Angleterre; M. V. Racca s'abuse quand il voit dans les arrangements collectifs pour le règlement du travail la suppression de la libre concurrence : longtemps les économistes ultra-libéralistes ont soutenu cette thèse que le marché collectif de travail est incompatible avec le libre développement de l'industrie; mais cette opinion est abandonnée par presque tout le monde aujourd'hui.

Il fenomeno del Giappone (16 février).

Le correspondant de Londres combat l'idée si souvent exprimée d'après laquelle le Japon serait une Angleterre orientale. Ce pays est pauvre et s'est lancé dans la voie de la spéculation à outrance, un peu comme fit l'Italie de 1870 à 1880 ; la prospérité actuelle est fondée sur le gaspillage des ressources de l'Etat ; le peuple ne veut pas entendre parler d'économie et pousse le gouvernement dans la voie des dépenses. Le capital étranger n'est pas encore venu en grande quantité au Japon : mais le pays est essentiellement militariste et une nouvelle guerre avec la Chine serait très populaire.

*
* *

A signaler encore.

1° Un long compte-rendu (1er et 16 janvier) du livre de M. Zino Zini (*proprietà individuale e proprietà collettiva*), par M. Claudio Treves, qui annonce ses conclusions personnelles pour un article ultérieur;

2° Un article « *adulterio e matrimonio* » (16 février) consacré à la discussion de deux livres récents de M. Gambarotta (*l'adultério e la teo-*

rica dei diritti necessari) et de M. Tilier (*le mariage, sa genèse et son évolution*); — l'auteur M. G. Rensi, estime que ces écrivains n'ont pas assez tenu compte des considérations économiques; il lui semble notamment que le second conclut, un peu vite, contre les unions libres et prophétise, sans raison, que la loi de la virginité finira par s'imposer à tous avant le mariage;

3° Un petit article du professeur Vilfredo Pareto « *protezionismo italiano* » (16 février), dans lequel l'auteur émet l'avis que la bourgeoisie italienne, ne trouvant plus dans les entreprises subventionnées par l'Etat ses ressources habituelles, ne se résoudra pas à abandonner le régime protectionniste sur les céréales (1).

Livres déposés au Bureau de la Revue

Rapports annuels de l'inspection du travail, 2e année (1896). Publication du Ministère de l'Industrie et du Travail. in-4. Bruxelles, Office de publicité et Société belge de librairie, 1897.

J. Loutchisky. — La petite propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux. in-18, Paris, Honoré Champion, 1897.

Louis Frank, Dr Keiffer, Louis Maingie. — L'assurance maternelle. Bruxelles, Henri Lamertin, 1897.

Sidney Sherwood. — Tendencies in american economic thougt (*Johns Hopkins University studies*). Baltimore, Johns Hopkins, Press, 1897.

Georges Renard. — Le régime socialiste. Principes de son organisation politique et économique (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). in-18, Paris, Alcan, 1898.

B. Hammond. — The Cotton Industry. An essay in american economic history. Part. I (American economic association). in-8, New-York, Macmillan, 1897.

L. Dehon. — Les directions pontificales politiques et sociales. 2e édit., in-18, Paris, Bloud et Barral, 1897.

Ettore Ciccotti. — La storia e l'indirizzo scientifico del secolo XIX, broch., de 18 pag. Milan, direzione della « Scienza sociale », 1898.

E. Benoit-Levy. — L'architecture religieuse, in-16. Paris, Société française d'éditions d'art.

Ed. Pottier. — La peinture industrielle, in-16, Paris, Société française d'éditions d'art.

Henri Schuhler. — L'impôt sur le revenu en Prusse, in-8. Paris, Giard et Brière, 1898.

(1) L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au mois prochain nos autres revues du mouvement socialiste à l'étranger et la suite de notre revue des revues. (N. D. L. R)

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE

Beaugency. Imp. J. Laffray.

4e Année. N° 4. Avril 1898

LE DEVENIR SOCIAL

Le matérialisme historique et le principe du phénomène social [1].

§ 1. — Le principe du phénomène, dans son application à la sociologie, peut être exprimé dans deux propositions, qui, quoique contradictoires en apparence, sont néanmoins intimement reliées entre elles par l'unité de la pensée. La première est que *l'homme est la seule réalité de la vie sociale*, ce qui signifie que tous les processus sociaux se passent dans la conscience individuelle et ne se passent que là, où est à la fois leur source et la raison suffisante de leur existence ; le monde social n'en dépasse pas les limites, car elle est l'unique conscience ; il ne peut pas exister hors de l'homme, puisque l'homme, — comme être pensant, — est sa substance même. — Mais en même temps se pose la proposition inverse : *la seule réalité, c'est l'elément social,* l'individu n'étant qu'une systématisation accidentelle des phénomènes, une illusion provenant du domaine *prépensif ;* car ce qui constitue notre « moi » propre, ce que nous ressentons comme étant nous-même, c'est de la substance sociale ; toute notre vie intellectuelle, les états

(1) Cet article est la suite de mon travail *Les bases psychologiques de la Sociologie* (principe du phénomène social), publié dans la *Revue internationale de sociologie*, nos 8, 9 et 10, 1897, et en brochure (Giard et Brière), qui en forme la prémisse philosophique nécessaire.

psychiques qui sont soumis à l'action de notre aperception, présentent une nature purement sociale; quant à l'*individualité* elle s'oppose à eux, comme étant seulement ce qui constitue la matière intuitive pour l'action de notre aperception, des *données* d'une nature émotionnelle servant aux opérations de la pensée, et qui ne possèdent pour nous la valeur d'un phénomène réel qu'en tant qu'ils sont aperceptivement déterminés comme objet de la pensée.

L'application de ce principe à la méthode sociologique consisterait à savoir retrouver dans chaque abstraction sociale la face humaine, et à y saisir ce nœud vital de la réalité, dont les pulsations nous apparaissent dans des formes en apparence métaphysiques, des *catégories* sociales. Étant donné une forme sociale quelconque, comme la propriété, les lois de l'échange, la constitution politique, le code des mœurs, cette forme, étant de sa nature même l'organisation sociale d'une certaine réalité originaire humaine, nous apparaît, dans son caractère d'abstraction, comme produit dérivé de la vie collective; il faut donc, au lieu de considérer ces données formelles comme s'imposant à l'homme d'une sphère étrangère à lui, comme autant de copies de modèles « métaphysiques » sommeillant depuis des siècles au sein de la raison impersonnelle, les ramener à leur *expression humaine*, penétrer leur côté dynamique, reconnaître ce qui s'organise et se consolide dans les catégories économiques et juridiques données. C'est de ce point de vue philosophique que nous voulons analyser quelques-unes des principales notions de la théorie du « matérialisme historique », ce qui pourra nous donner en même temps certaines indications sur le *phénoménalisme* dans son application aux problèmes de l'histoire.

I

§ 2. — Avant tout, commençons par le problème le plus essentiel : *qu'est-ce qui détermine l'organisation sociale?* Le « matérialisme » indique la catégorie *économique* des faits. Mais qu'est-ce que cette catégorie elle-même? Considérée du côté formel et statique, elle se présente comme l'organisation des rapports de la propriété et de l'échange, laquelle ne trouve sa valeur réelle que dans son expression juridique. Quant au côté dynamique de l'organisme juridique et économique, quant au laboratoire où les formes s'élaborent, et qui se cache sous elles, c'est

la *production* ; c'est elle qui constitue en même temps cette chaudière alchimique où l'histoire et la civilisation jettent toutes leurs acquisitions et tous leurs produits pour qu'ils s'y transforment en germes d'une nouvelle vie sociale (1). C'est là, dans les manufactures et les usines, dans les sillons des champs, donc là où se meuvent des hommes vrais avec leurs besoins et leurs capacités productives, que se prépare sans interruption ce ferment social qui force les *catégories* historiques à tout leur manège dialectique, — cette matière de la vie collective, qui se cristallise à sa surface dans les formes consolidées des faits économiques, moraux ou politiques. Il y a là comme un *idioplasme* des organismes sociaux, qui, tout en donnant naissance aux divers organes et fonctions, tout en s'entourant d'un tissu d'abstractions juridiques et autres émanations ininterrompues, qui sont l'idéologie collective et qui forment autour de leur source comme une nébuleuse de vapeurs, signe visible de la vie en ébullition dans son intérieur, réattire sans cesse et se réincorpore les éléments des modifications produites à la surface pour en refondre dans son sein l'essence en germes idioplastiques nouveaux et recommencer avec eux le processus révolutionnaire de l'élaboration d'un nouvel organisme. Tout ce que la politique, les mœurs, la science ou la religion déposent dans le cerveau humain, chaque fait de l'histoire, chaque acquisition de la civilisation, tend à se transformer en quelque nouveau *besoin* ou *capacité productive*, et, sous l'un ou l'autre de ces aspects, descend dans cette profonde couche de la vie sociale où fermente continuellement sa matière formative : des forces techniques en lutte adaptative avec la tension vitale. De cette manière, chaque époque d'histoire écoulée laisse son héritage révolutionnaire; chassée de la surface de la terre comme un fantôme du passé, elle continue néanmoins à vivre dans les ferments profonds de l'organisation sociale, sous l'aspect de ses symboles techniques et culturels. L'invention d'*Arkwright*, en introduisant dans la manufacture une nouvelle force productive, devient le point de départ de divers processus sociaux : les petits tisserands font faillite et augmen-

(1) « Les rapports sociaux sont intimement liés aux forces productives. En acquérant de nouvelles forces productives, les hommes changent leur mode de production, et en changeant le mode de la production, la manière de gagner leur vie, ils changent tous leurs rapports sociaux. Le moulin à bras nous donnera la société avec le suzerain, le moulin à vapeur, la société avec le capitaliste industriel ». (K. Marx, *Misère de la philosophie*).

tent les rangs du prolétariat salarié ; les champs des paysans serfs se transforment en pâturages pour les moutons ; les expropriés portent, des campagnes dans les villes, leur force-travail à bas prix ; le foyer domestique est ébranlé dans ses fondements par le travail industriel des femmes et des enfants ; les règles des corporations et du servage sont réduites à l'absurde par la production mécanique ; l'artisan ruiné, l'agriculteur transporté dans la fabrique, la femme arrachée à sa retraite domestique, deviennent autant de cerveaux d'où rayonne une nouvelle *idéologie*. Mais ce même point de départ technique est en même temps le *produit* d'une multitude de processus sociaux hétérogènes qui l'ont précédé : il a fallu la séparation entre la campagne et la ville, la destruction de la production naturelle, des marchés élargis, des voies commerciales protégées, la sécurité assurée par l'Etat, le développement des sciences exactes, pour que l'invention d'*Arkwright* pût apparaître comme un élément nouveau de la production *sociale* ; les siècles de la Renaissance et de la Réforme, les insurrections des paysans, les luttes de l'absolutisme monarchique contre les seigneurs féodaux, l'esprit d'aventure des navigateurs, les travaux des Galilées et des Newtons, des milliers d'efforts héroïques déposés sur les autels des diverses idées, tout cela, quoique n'ayant, dans la conscience humaine, rien de commun avec la technique productive et la culture vitale, néanmoins *historiquement*, par le processus inconscient d'une causalité objective, se transformait définitivement en nouveaux facteurs techniques et culturels, d'où est sortie la production mécanique. On pourrait dire qu'après chacun de ces processus qui s'étaient déroulés sur la scène sociale, engageant des éléments politiques, moraux et scientifiques hétérogènes, il restait toujours comme un certain résidu — de nouvelles capacités productives et de nouveaux besoins vitaux, — résidu en fermentation, qui, s'introduisant sous ce double aspect dans les profondeurs de la production, transforme ses formes existantes et par là étend son action révolutionnaire à tous les domaines de la vie sociale.

§ 3. — Mais de quelle manière la production transforme-t-elle l'ensemble de l'organisation sociale ? Par la vertu de quelles propriétés mystérieuses peut-elle posséder le privilège de façonner tous les processus de la vie collective, qui, par leur nature même, par leur contenu socio-psychologique (religieux, idéologique, politique, moral) lui sont tellement étrangers et sans mesure commune ? La réponse se trouve dans la *méthode* même, qui, envisageant les faits historiques dans leur *devenir*, pénétrant à travers les formes inanimées des catégories éco-

nomiques et juridiques jusqu'à cette matière de la réalité vitale dont elles sont formées, ramène toutes les abstractions sociales à leur expression humaine. Pour apprécier le rôle de la production comme ferment de la vie sociale, qui pénètre par des voies invisibles dans toutes ses ramifications, atteignant jusqu'à la sphère la plus idéologique, il faut distinguer le côté organisé de la production — de ce qui s'organise, la forme — de sa matière créatrice; la forme de la production est inséparablement unie avec tout le côté formel de la vie sociale, — avec la propriété, l'échange, le code civil qui règle les rapports entre producteurs, propriétaires et consommateurs, — et ne peut en être séparée comme un processus indépendant. Ainsi, par exemple, la production féodale, qui de son côté formel se présente comme l'institution de la tenure censive, et dont le caractère est que le producteur, satisfaisant directement à ses besoins, remet au propriétaire la plus-value sous la forme de produits naturels, contient aussi comme élément essentiel le droit de la propriété usufruitière et conditionnée de la terre avec tout son appareil coutumier et politique, réglant les rapports des seigneurs et des tenanciers; dépouillée de ces éléments juridiques, elle perd tout son sens historique. — D'autre part, cependant, la production se présente comme une certaine matière vitale qui conditionne et détermine ses formes; la forme de la production ne s'appuie pas sur un échafaudage abstrait de l'organisation juridique; aucun code, aucune idée législative ne pourraient l'appeler à la vie par eux-mêmes; ce qui se retrouve immédiatement au-dessous d'elle et dont l'influence la détermine, c'est la technique et la culture sociales entrant dans un certain rapport de corrélation dans l'individu humain — sous la forme de son intérêt vital. La *technique*, en tant que totalité des capacités productives dont la société dispose à un moment donné, étant l'expression réelle des besoins sociaux, crée en même temps et appelle à la vie son expression idéale dans les cerveaux humains, de nouveaux besoins culturels; la *culture*, en tant que totalité des besoins vitaux socialisés dans les coutumes, conditionnant nécessairement l'existence sociale d'une technique donnée, en tire néanmoins elle-même sa sève vitale; toutes les deux *se créent* réciproquement en s'efforçant d'entrer l'une avec l'autre dans un certain rapport déterminé; et de cette adaptation mutuelle des deux éléments fondamentaux de la vie sociale, — capacités et besoins, — surgissent immédiatement les *formes* de la production, comme sa face organisée et explicite, dans les lois et les institutions publiques. Il n'est pas moins évident que la recherche mutuelle de ces deux éléments,

aussi essentiellement humains et concrets que le sont les besoins et les capacités productives, leur tendance naturelle à constituer entre eux un rapport réel étant le processus primitif et déterminant l'organisation sociale, ne peuvent pas se développer dans le domaine supra-individuel, collectif, abstrait; là seulement peuvent se trouver des besoins et des capacités où existent de vrais cerveaux et des cœurs humains, où se trouve l'être vivant qui désire et produit; en lui donc seulement, dans l'individu, cette unique réalité qui sait souffrir et penser, peut, se former le véritable nœud vibrant de vie entre la technique et la culture *sociale*, entre ces deux éléments, — les besoins et les capacités, — qui, étant la dernière transformation de tous les processus historiques l'expression commune de toute l'hétérogénéité de la vie sociale, forment, en se mettant entre eux dans un certain rapport dans le corps vivant de l'homme, le germe idioplastique de l'organisme social.

Si donc nous considérons que la destinée de chaque processus historique est de se transformer en éléments techniques ou culturels, car chacun d'eux, quoique exprimé dans les termes abstraits d'une « collectivité » sociale, se passe néanmoins définitivement dans les cerveaux concrets humains, éveillant là, nécessairement, certains désirs et certains efforts vitaux; si, en outre, nous remarquons que ces éléments-là, produits de l'histoire incorporés dans l'intérêt de la vie individuelle, s'accumulent immédiatement sous la forme de la production comme sa matière formative, car ce qui reste dans le domaine économique, après en avoir écarté son côté juridique, ce ne sont que les formes techniques et les besoins culturels et que ceux-ci comme celles-là, inséparablement unis entre eux et se recherchant mutuellement, quoique étant d'une origine sociale ne peuvent néanmoins former entre eux un rapport réel que là où les abstractions sociales se décomposent en leurs *concreta* humains; si nous prenons tout cela en considération, alors il deviendra évident que cette propriété mystérieuse, qui fait de la production des richesses le substrat fondamental et le noyau formatif des organisations sociales, consiste en ceci : que c'est ici, sur le terrain des processus économiques, que les forces sociales se rencontrent et coopèrent entre elles dans l'homme vivant, où elles retrouvent leur source primitive et leur point d'appui réel.

Il en résulterait qu'au fond de toute organisation sociale on pourrait retrouver un certain rapport spécifique entre la technique et la culture, exprimé *individuellement*, et que cette coopération des capacités productives sociales et des besoins dans l'individu serait la vraie

âme vivifiante de l'histoire, la vie collective *in nuce*, saisie de son côté réel. En effet, on pourra retrouver dans toute la série des organisations sociales ce fil biologique allant dans leurs profondeurs si, en recherchant pour les institutions juridiques et les courants d'idées leur corrélatif économique, on ne s'arrête pas à la forme de la production, vu qu'elle-même n'est qu'une organisation manifeste de quelque chose d'essentiel, mais qu'on atteigne jusqu'à son fond, jusqu'à sa matière formative : la technique sociale et la culture entrant dans un rapport réel par l'intermédiaire de l'individu. De cette manière, l'histoire de l'humanité se déroulera devant nous comme une série de cycles révolutionnaires, dont chacun, sortant de ce noyau vivant où se noue ledit rapport et passant par les divers processus économiques, politiques et moraux, y retourne, au bout du compte, en y apportant de nouveaux éléments techniques et culturels, derniers produits des processus accomplis sur la scène publique. Tâchons de retrouver, pour certaines époques, cette *expression individuelle* propre, qui concentre en elle et détermine la vie sociale organisée de chaque époque donnée.

§ 4. — Dans la société primitive (*gens*), comme corrélatif économique de ses institutions coutumières : le droit de propriété communale, la démocratie politique, la solidarité tribale, le culte des ancêtres, — nous trouvons la *communauté du travail*, la production collective. Si, cependant, nous voulions attribuer à cette *forme* de la production la qualité de base fondamentale des institutions gentiles, nous tomberions facilement dans un cercle vicieux, car cette même communauté du travail peut parfaitement être considérée comme résultant du droit de propriété commune et de la solidarité familiale, étant donné qu'il ne put être un temps où les hommes aient produit selon une certaine forme organisée dans les coutumes sans connaître encore aucune loi de la propriété et sans que des liens moraux les unissent entre eux. Le travail commun peut donc être considéré aussi bien comme cause que comme effet de tout le communisme de la vie des anciennes *gentes*, puisqu'un fait appartenant au côté organisé de la vie sociale ne peut jamais être séparé de l'ensemble et envisagé à l'état isolé. Il faut donc chercher la cause déterminante du côté opposé, dans les facteurs que nous retrouvons immédiatement sous la forme de la production comme étant sa matière créatrice, — dans la technique et les besoins de cette société, dont le rapport mutuel consiste en ce que *la faculté productive de l'individu est inférieure à la somme de sa subsistance*. Il s'ensuit qu'une « Robinsonade » était impossible; l'unité

productive ne pouvait être qu'une collectivité, et c'est, précisément dans ce rapport de l'individu avec son milieu social qu'était impliquée la cause déterminante du communisme primitif.

Mais ces formes communistes et l'atmosphère morale de la solidarité tribale qui les pénétrait n'étant que la manifestation sociale organisée d'une même réalité individuelle vitale, entrent dans le mouvement dialectique propre à chaque organisme. La raison d'être sociale de la solidarité intérieure de la tribu consistait à assurer la vie des individus, à remédier à l'incapacité individuelle à l'aide du communisme coutumier de la communauté; le communisme, atteignant son but, agrandissant par cela même les forces économiques de la société gentile, la solidarité morale faisait de nouvelles conquêtes culturelles et techniques; plus elle répondait à son problème vital, en écartant l'incapacité de l'individu dans sa lutte contre la nature, et plus profondément elle sapait sa propre base vitale, introduisant dans son intérieur de nouvelles facultés productives, de nouveaux besoins acquis par le génie collectif. De cette manière, le communisme primitif, en accomplissant sa tâche économique, aboutit à sa contradiction ; l'individu, grâce au développement social de ses facultés, devient l'unité productrice; le rapport entre la technique et la culture se transforme de telle façon que *la faculté productive de l'individu corresponde à la somme de sa subsistance*, rendant possible par cela même sa séparation de la collectivité, son émancipation individuelle des entraves de l'égalité tribale, des anciens préjugés communistes, qui, étant donnés les nouveaux besoins culturels, l'éveil de la force de l'individualisme, restreignent et oppriment par leur codification traditionnelle le libre développement des intérêts vitaux de l'homme. Sur ce nouveau nœud, qui s'établit dans l'individu entre la technique sociale et la culture, se greffe une nouvelle organisation de la vie sociale : les communes se désagrègent en exploitations privées; le travail individuel isolé remplace le travail collectif; la propriété individuelle, avec tous ses attributs juridiques, acquiert une étendue de plus en plus large dans l'économie sociale, des objets d'utilité et de l'enclos domestique s'étendant aux terres arables et au bétail, et de la forme de la possession viagère, que la commune concédait à l'individu d'une manière conditionnelle lors des partages périodiques, passant à la forme héréditaire du *jus utendi et abutendi*. De ces nouvelles formes de vie sociale émane une atmosphère morale qui est la négation de l'ancienne solidarité communiste; l'individualisme économique produit les antagonismes des intérêts privés, oppose l'in-

dividu à la société, introduisant dans les rapports humains le grossier intermédiaire qu'est l'*État*.

§ 5. — Si maintenant nous remarquons que l'individualisme économique, la transmission du rôle de producteur de la collectivité à l'individu, étaient la condition indispensable de la première apparition des classes sociales et de l'exploitation du travail, que c'est seulement avec l'égalisation des facultés productives de l'individu au minimum de ses besoins culturels que pouvait apparaître la *plus-value*, une source de bien-être individuel inconnue et impossible dans les temps de la culture primitive, — alors nous verrons aussi que la formule technique et culturelle dans laquelle la capacité productive de l'individu est *égale* à la somme de sa subsistance, la formule qui est le produit du communisme primitif, le réel héritage de l'esprit babare de la solidarité tribale, est en même temps le substrat vital de l'*esclavage*. — En effet, dans l'organisation de l'esclavage, dans son type de l'antiquité classique, nous trouverons, développés en institutions sociales, tous les éléments qui sont impliqués dans ce rapport de la technique avec la culture. — La société antique présente deux types de la production, qui constituent l'ossature de son histoire, la source des luttes de classes et des courants d'idées qui ont secoué son organisme; ce sont : les petites exploitations de paysans libres avec le travail individuel, reliées encore entre elles par certains liens coutumiers de l'ancienne commune, — et les grands domaines esclavagistes (οἶκοι, *latifundia*), unités économiques se suffisant à elles-mêmes, avec la production naturelle et le travail collectif de masses d'esclaves produisant de la plus-value n'ayant qu'une *valeur d'usage*, qui satisfait directement les besoins de la maison seigneuriale sous la forme des divers produits. L'esclavage, qui, au point de vue juridique, se présente comme la conversion de l'homme en objet de propriété individuelle illimitée, dans lequel la force-travail n'est pas encore juridiquement séparée de son possesseur, — au point de vue technique et culturel, est l'extraction de la plus-value, destinée uniquement à la consommation, du travail coopératif d'un groupe humain. La raison suffisante de ces deux types économiques est impliquée dans la formule ci-dessus. La faculté productive de l'individu pouvant satisfaire ses besoins de vie, il en résulte que sur la scène publique apparaissent de petites exploitations privées, la production indépendante près d'un foyer domestique; mais le travail individuel, se trouvant dans la première phase de son rôle économique indépendant, délivré par les acquisitions culturelles du communisme de sa coopération coercitive, porte encore en lui cer-

tains devoirs moraux envers le communisme qui l'a appelé à une vie indépendante, il est encore soumis aux mœurs traditionnelles qui établissent une certaine surveillance et des restrictions économiques de la part de la commune administrative. — D'autre part, puisque la faculté productive de l'individu (conçue toujours comme l'expression individuelle de la technique *sociale*), — *ne peut pas donner plus* que la subsistance du travailleur lui-même (ou d'une unité familiale), il faut pour obtenir de la plus-value disposer d'un travail collectif, coopératif, car ce n'est que de cette force nouvelle qui surgit d'une agglomération organisée des efforts individuels, de l'excédant de productivité que donne la coopération sur la simple somme des travaux isolés, que peut sortir de la plus-value, qui, n'étant pas l'équivalent de la subsistance du travailleur, est par cela même susceptible d'appropriation. — En raison donc de ce rapport spécifique entre la technique et la culture, qui ne permet pas à la productivité de l'individu de dépasser le *minimum* de ses propres besoins, l'objet de l'exploitation ne peut être qu'un groupe organisé de travailleurs, et de là vient la nécessité de grands domaines avec travail forcé et surveillé, en un mot, le type de la production esclavagiste. — Les exploitations esclavagistes, ces premiers ateliers de la plus-value, concentrant en elles le plus grand développement de la vie sociale de l'antiquité, étant la base matérielle de toute la civilisation classique, sont en même temps la source d'un nouveau processus révolutionnaire, qui, comme toujours, constitue un mouvement dialectique de l'histoire tendant à la négation de sa thèse primitive par l'intermédiaire de la transformation des divers phénomènes sociaux en éléments de la technique et de la culture.

Tandis que la petite propriété rurale ne faisait que nourrir ses possesseurs, ne produisant rien de nouveau pour l'histoire des sociétés, les grands domaines travaillés par les esclaves, créant de la plus-value par le génie de la coopération coercitive, produisaient en même temps une nouvelle espèce d'hommes, délivrés du joug du travail physique, faisaient jaillir la source de nouveaux désirs et de nouvelles tendances sociales. C'est d'eux qu'émane le processus de la concentration agricole tendant à augmenter la force coopérative dont provenait la plus-value, comme aussi la politique de conquêtes qui avait pour but de fournir de la matière humaine d'esclaves à cette force productive, le militarisme, le développement de l'idée et de l'organisation de l'État appelant à la coopération les civilisations des divers pays et pesant de tout son poids sur la petite propriété rurale des paysans libres;

enfin, la dissolution toujours plus grande des anciens liens communaux sous l'influence de l'étatisme pénétrant partout, et la foule grandissante d'hommes sans propriété, composée de nouveaux venus n'appartenant à aucune commune, d'enfants illégitimes auxquels les communes n'accordent ni droits de citoyen ni une part quelconque dans l'héritage, de paysans ayant perdu leur terre pour dettes ou impôts d'État impayés, ou auxquels on l'avait enlevée par la violence pour arrondir un latifundium, en un mot, toute une *plèbe* libre, à laquelle l'esclavage fermait l'accès de la production. Tous ces processus qui tendent à fortifier la coopération productive coercitive, donc, à rendre plus solides les institutions juridiques de l'esclavage, étant le produit historique immédiat de son développement, constituent en même temps autant d'agents de sa mort; car ils étaient accompagnés, comme d'une ombre inséparable, d'une lente mais continuelle transformation de la technique et de la culture sociale. Plus l'esclavage se fortifiait à l'extérieur dans ses institutions juridiques et économiques, et plus il s'affaiblissait dans son noyau intérieur; car ce qui sur la scène historique était l'épanouissement et le levier de l'organisation donnée, se transformait dans son intérieur humain en de nouveaux besoins et facultés, qui s'infiltraient, agents de décomposition, jusque dans les profondeurs sociales, jusqu'à ce nœud de la technique et de la culture où se cachait toute l'âme, le pouls de la vie de la société antique. Sous leur influence ce nœud se transforme en un rapport où la *faculté productrice de l'individu procure déjà non seulement sa subsistance, mais aussi une certaine plus-value;* l'expression individuelle de la technique sociale offre ici un caractère composé, elle contient l'équivalent de la somme de la subsistance du travailleur *et* de la plus-value. Donc, la nouvelle civilisation, émanée de la thèse sociale de l'*esclavage*, transformant les conditions données de la production de la plus-value, aboutit à son anti-thèse. Un travailleur individuel, grâce au développement de la technique sociale, peut maintenant être exploité; la petite exploitation, fécondée d'une nouvelle productivité par le génie social, devient capable de surpasser la stérile reproduction de soi-même et de donner une certaine plus-value; il en résulte que les foules esclaves travaillant sous le fouet, que cette force coercitive de la coopération cessent d'être une nécessité économique. En même temps change le corrélatif idéal de la technique, les besoins culturels. Le goût des classes dominantes, se développant dans les grands foyers de la population, à Rome et dans les villes de la Méditerranée, exige un travail soigné, assidu, souvent même accompli avec une passion

artistique, exige des produits de la « petite culture », des objets délicats, une production soucieuse, un certain plaisir créateur de la part des travailleurs. Le travail esclave ne pouvait avoir de ces propriétés (1) et devenait par conséquent un moyen insuffisant pour la culture moderne, provoquant par contre une protestation toujours plus forte dans les masses humaines opprimées. — De cette manière, entre la forme de la vie sociale et les intérêts des classes et de la civilisation se produisait une contradiction toujours plus grande; l'esclavage, qui a créé toute la culture antique, commence maintenant à l'entraver dans ses cadres et donne naissance à une foule de contradictions sociales. Cependant ces contradictions se résolvent dans un nouveau rapport qui se forme dans l'individu entre la technique et la culture sociale, née sous l'influence de l'esclavage. Avec l'apparition de la *plus-value individuelle*, lorsque la faculté productive de l'individu commence à donner plus que sa subsistance, la force de la coopération coercitive perd sa valeur sociale — d'unique base de la civilisation — et avec elle aussi l'esclavage, son expression juridique. Les grands *latifundia*, les domaines à production collective, se divisent en petites *tenures censives*; la petite production évince la grande. L'esclave qui, travaillant dans un groupe sous le fouet du surveillant, était dépouillé de tous les attributs sociaux de l'homme et n'avait aucune importance comme unité productrice, devenu tenancier, colon, devient un travailleur indépendant, acquiert une maison et un foyer domestique, entre en possession des attributs moraux de l'humanité. Les formes économiques de l'esclavage ne changent pas seules avec l'avènement de la *plus-value individuelle*, mais aussi toute son *idéologie* se modifie; on accorde aux esclaves la possession d'une âme et le titre humain, certains droits de propriété et certains droits personnels, ce dont le *christianisme* est l'expression morale. La tenure censive — cette nouvelle forme de la production, correspondant à la plus-value individuelle, et en même temps foyer d'une nouvelle idéologie sociale, — devient donc le centre de cristallisation pour un système tout différent : d'un côté, — elle supprime la classe des plébéiens en leur ouvrant le libre accès de la production; de l'autre, — elle donne aux petits propriétaires, aux communes rurales, la possibilité de sortir de cette situation difficile où le militarisme et l'oppression des seigneurs les avaient mis et cela par l'échange du titre de propriétaire libre contre

(1) Voir à ce sujet les recherches de *Rodbertus* « sur l'antiquité classique ».

celui de tenancier asservi, par la vente d'une liberté dangereuse au prix d'un patronat et d'une vie tranquille acquise par une redevance. De cette manière l'ancienne différenciation de la société se transforme en une agglomération de tenures homogènes, dont chacune, livrée à l'exploitation naturelle, constitue un tout économique se suffisant à lui-même, une unité productrice et consommatrice indépendante; et comme auparavant la coopération coercitive, le travail collectif des groupes esclaves étaient la base de la civilisation et de l'État, ce rôle appartient maintenant à la plus-value individuelle, au cens de la petite tenure paysanne ou bourgeoise. Nous sommes donc en pleine société *féodale*.

§ 6. — Considérant maintenant les institutions juridiques et coutumières de la société féodale, il serait facile de démontrer que leur élément créateur se retrouve entièrement dans cette formule technique et culturelle, qui s'est dégagée du développement de l'esclavage comme son produit dialectique, — formule, qui établit que la productivité sociale du travail individuel est déjà devenue source de plus-value. Ainsi, la tenure censive est le vrai atome économique de la société féodale; nous la retrouverons partout, comme base réelle de toute organisation et de toute idéologie du féodalisme. Jusqu'au XIe siècle elle règne universellement et dans sa forme pure, sans même être beaucoup différenciée dans ses variétés rurale et urbaine; plus tard, sous l'influence de la division sociale du travail et de la disparition graduelle de la production naturelle, elle se transforme en atelier d'artisan ou bien se dissimule partiellement dans les fermes seigneuriales à corvée; néanmoins elle conserve toujours son caractère essentiel : production individuelle de plus-value *destinée à la consommation*, de simples valeurs d'usage. Son expression juridique se retrouve, d'un côté, — dans la forme de la propriété comme droit d'*usufruit conditionnel*, qui remplace la conception romaine de la propriété individuelle absolue; c'est la propriété révocable et viagère, le *feudum*, sans la liberté d'héritage, de vente, de transaction et d'hypothèque, grevée de droits seigneuriaux, le point central de toute législation féodale. D'un autre côté, — nous retrouvons dans la législation et les coutumes le caractère de *valeur d'usage* de la plus-value censive dans la prédominence des intérêts qualitatifs de la production sur ses intérêts quantitatifs, dans une rigoureuse réglementation de la production, dans la fixation légale du cens et de la journée du travail, dans une surveillance sévère de la qualité des produits, dont les corporations de métiers sont l'expression la plus parfaite; cela correspond à la nature économique de la tenure censive comme productrice de plus-value *en nature*, et comme unité produc-

trice et consommatrice indépendante, conformément au type de l'économie naturelle. — Cette même base économique se retrouve dans l'organisation *politique* de la société féodale : à l'agglomération homogène des unités productrices isolées, aux terres censives avec une production naturelle, régies par la loi de la propriété conditionnelle, correspondent la décentralisation politique, le réseau de petits États vassaux et suzerains avec une complète autonomie intérieure, législative et militaire. — Si, en outre, nous observons, que le produit *psychique* immédiat de cette production isolée de l'individu, qui forme la base de la tenure censive, consiste dans la prédominance du monde de la nature sur le monde social, dans l'individualisme ; que cette « Robinsonade » doit nécessairement donner naissance au besoin du château féodal, défenseur matériel, et de l'Eglise, tutrice morale ; que l'individualisme, exubérant dans un milieu vital d'où l'on a éliminé en grande partie l'élément social, constitue une source inépuisable de fantaisie mystique, d'identification de l'homme avec la nature, d'antropomorphisme pénétrant toutes choses, et en même temps d'un affaiblissement de la force consciente créatrice de l'homme; alors, de la tenure censive se développera devant nous toute l'idéologie du féodalisme avec ses lugubres fantômes des destinées humaines post-terrestres et sa morale de l'honneur chevaleresque, imprégnée de démonisme et d'une foi presque enfantine en la Providence, idéologie qui a créé et vivifié pendant tant de siècles tout ce monde demi-fabuleux d'actions héroïques, de temples gothiques, d'ascétisme d'anachorètes, monde plein d'êtres mystérieux, de sorcières et de démons, qui emplissaient tous les lieux, se mêlaient à toutes les actions humaines, cohabitaient avec les hommes, influençant leur conduite et leur sort comme autant d'êtres réels. — Nous arrivons donc à poser une nouvelle thèse dialectique, la deuxième dans notre série : l'esclavage, tendant dans son développement historique à renforcer sa base — la coopération coercitive — transforme par cela même le rapport de la technique et de la culture sociale en un rapport qui contient la plus-value individuelle, et par là aboutit à sa contradiction. Car ce nouveau nœud qui se forme dans l'individu entre la technique et la culture sociale, produit de l'idéologie et de la politique de l'esclavage, rendant le travail individuel capable de produire une plus-value, devient le noyau de l'organisation d'un nouveau monde : le féodalisme.

§ 7. — La troisième thèse appartient aux siècles de la Renaissance, de la Réforme et des insurrections des paysans ; c'est la douloureuse

naissance du *capital* du sein du monde féodal, marquée par le sang dans l'histoire humaine. — Les chroniqueurs énumèrent une longue série d'années pendant cette époque où des signes mystérieux et effrayants se montrent au ciel, visibles dans des pays et dans des villes entières; si ce n'était pas là une prophétie apocalyptique qui descendait sur la terre, ces signes remontaient en tout cas de la terre pour se projeter sur le ciel, étaient une manifestation collective de la décomposition, des luttes et des troubles idéologiques qui bouillonnaient dans les cerveaux humains et tiraillaient les cœurs; ils étaient comme un présage symbolique que quelque chose de nouveau, quelque chose d'inconnu jusqu'alors et d'innommable, monstre ou sauveur, allait apparaître sur le monde humain, — comme le vrai signe de cette cabale psychique que l'histoire, cette tireuse de cartes, compose dans le fond de l'âme humaine. — Le malheur du féodalisme était dans son idéologie. La chevalerie et l'Eglise constituaient le seul lien social pour l'agglomération des organismes productifs homogènes et isolés. En puisant d'eux leur force morale et économique, la chevalerie et l'Eglise étaient, en même temps, grâce à leur caractère social, les pionniers des perfides voies de l'échange commercial; unissant les conceptions des divers coins du monde féodal, elles reliaient en même temps leurs cultures. Sous leur protection se développent les villes; autour des églises et des châteaux forts se forment les germes des marchés, qui se réduisent primitivement aux modestes dimensions d'un commerce de caravanes transportant des marchandises rares et de luxe. Cependant, l'action des villes, comme uniques foyers d'une vie collective, comme points de contact entre les villages féodaux économiquement clos et individualisés, devient de plus en plus révolutionnaire, à mesure que se développe ce contact qui fortifie l'élément social et donne naissance en même temps aux germes d'une culture nouvelle. Bercées et grandies à l'ombre des cathédrales gothiques et des châteaux féodaux, les villes entrent néanmoins, ou plutôt par cela même, en antagonisme politique avec ceux-ci. C'est le premier choc entre le nouvel esprit *social* et l'individualisme féodal : c'est la lutte durant de longues années pour les *chartes communales*. La conquête des *chartes* donne une nouvelle impulsion au développement; le remplacement de l'ancien code communal par une nouvelle législation des corps de métiers, adaptée aux intérêts du marché, contribue au développement de l'échange et à l'élargissement des rapports commerciaux; la liberté politique et la démocratie des artisans (après le renversement de l'hégémonie du patriciat urbain) attirent vers les villes une grande partie

du peuple des campagnes, fuyant l'oppression des seigneurs. Par suite, les *terres communales* des villes (*allmends*), partagées entre les nouveaux venus, diminuent de plus en plus à mesure que la ville grandit et se développe. Sans les *allmends* (communaux) la production agricole devient impossible, et la population des villes y renonce enfin tout-à-fait, se consacrant exclusivement à l'industrie et au commerce, ce à quoi elle est aussi poussée par l'élargissement de l'échange. Le premier coup est donc porté à l'économie naturelle, la division sociale du travail se fait entre la campagne et la ville. La seconde arme que le féodalisme a fourbie dans son propre sein contre lui-même, c'est son âme chevaleresque et religieuse, qui, alimentée continuellement par tout le milieu vital, se manifeste à la fin du XIe siècle par le mouvement collectif des *croisades*. Les troupes de chevaliers sortant de leurs châteaux pour aller délivrer le tombeau du Christ, ne se doutaient pas un instant qu'elles allaient rapporter à leur retour des germes de mort et de ruine; que, s'en allant défendre la foi, armés de la puissance féodale, elles rapporteraient la décadence du féodalisme et de la foi. C'est ce qui arriva, cependant. Sur les traces des croisés partirent, comme leurs mauvais esprits, — des caravanes de marchands. Ce mouvement, qui, du côté idéologique, était l'expression du fanatisme chevaleresque, de l'imagination superstitieuse développée par l'individualisme de la vie, était en même temps la rupture des barrières qui gardaient la culture domestique des pays féodaux. Il eut comme conséquence non seulement un grand développement du commerce, grâce à la connaissance faite de nouvelles routes et de pays nouveaux, et l'établissement de rapports commerciaux avec les villes de l'Orient, mais aussi l'acquisition de nouveaux goûts et besoins de la vie, la connaissance d'un certain nombre de nouveaux produits, en un mot, le développement et la transformation de la manière de vivre. Par l'intermédiaire des croisés la population apprend l'usage de la canne à sucre, du riz, du coton, des tissus de soie d'Antioche et de Tyr, du velours et de la mousseline, des tapis de Perse, et d'une quantité d'autres objets, dont chacun, inerte en apparence, possède néanmoins son élément psychique comme objet d'utilité, et lentement, imperceptiblement, se glisse dans l'âme de l'homme féodal comme une révélation d'un monde inconnu, de mœurs et de désirs nouveaux. Le mouvement commercial entre les villes européennes et l'Orient acquiert une importance sociale, et au bord de la Méditerranée se forment plusieurs foyers de l'échange universel ; simultanément aussi se perfectionnent les moyens de communication terrestre et maritime, s'or-

ganisent de puissantes « Hanses » de marchands, et la marchandise peut circuler dès lors dans les pays féodaux avec une sécurité et une commodité toujours plus grandes.

L'économie naturelle reçoit son coup définitif. Les seigneurs féodaux ne se contentent plus des produits de leurs serfs; leurs goûts et leurs besoins dépassent de beaucoup la grossière production des paysans. Le paysan lui-même préfère acquérir au marché les produits des villes, jolis et solides, qu'en produire lui-même, d'autant plus que la communication facilitée et le mouvement du commerce plus grand en rendent possible l'acquisition à toutes les communes. La production des campagnes se spécialise et devient exclusivement agricole. Les villes ont renoncé à l'agriculture depuis que l'affluence de la population les a privées des terres communales. Par cela, l'indépendance économique des communes disparaît complètement. Le paysan et le bourgeois cessent de se suffire chacun à lui-même, deviennent producteurs partiels et sont obligés d'échanger sur le marché une grande partie de leurs produits. L'échange et l'argent entrent donc dans la catégorie des nécessités sociales, et, des objets de luxe s'étendent à tous les produits. Cet évènement fait époque. Faisant sortir la société des enclos, l'introduisant sur un large marché, il transforme de fond en comble les rapports des classes, les intérêts et les mœurs, le caractère de la production et de l'exploitation. Il clôt la série des sociétés antiques basés sur l'économie naturelle (les communes primitives, les οἶκοι esclavagistes, les tenures féodales), et ouvre la série des sociétés modernes, — avec l'économie monétaire (le féodalisme corvéable, le capitalisme de servage et le capitalisme libéral). Avant lui, le producteur est une unité indépendante et isolée, la production, une satisfaction immédiate de ses besoins, le produit, un objet inéchangeable d'utilité, et la société, une agglomération lâche d'unités économiques homogènes, reliées entre elles par un ciment purement idéologique. Après lui, le producteur devient une partie composante d'un grand organisme; incapable de subsister isolément le produit ,acquiert la nature traîtresse de valeur d'échange, et la société, se différenciant dans ses éléments composants, se transforme en un tout organique. C'est ici que commence la nouvelle série des transformations.

Du moment que la commune rurale cesse toute production industrielle, et que le seigneur satisfait sur le marché de la ville la plus grande partie de ses besoins, la plus-value féodale prend la forme argent. Le seigneur, dédaignant les grossiers produits de ses tenanciers,

exige en leur lieu et place de l'argent, pour pouvoir acheter les produits des villes et de l'étranger; il en exige toujours davantage, à mesure que croissent ses besoins culturels au contact des richesses du marché. Auparavant, la plus-value, qui se payait en poules, œufs, farine, chaussures, etc., était nécessairement une quantité limitée et constante; maintenant, sous le voile mystérieux de l'argent, se cache une telle multitude de marchandises différentes que personne ne peut prévoir ce qu'il pourra désirer sur le riche marché du monde, et par conséquent, tend à extorquer de la force ouvrière qui lui est sujette le plus possible de plus-value. De là, l'accroissement de l'exploitation féodale : l'élévation des redevances, la conversion du cens et de la taille en argent, les droits de passage (péage sur les rivières et les routes), les droits de lods et ventes, les banalités de pressoir, de four, de moulin, qui chargent les tenanciers d'une foule de contributions pécuniaires et détruisent ainsi sans retour leur ancienne aisance. — Il se forme en outre un nouveau type de ferme seigneuriale *à corvée*. Les transformations accomplies nécessitent la grande culture agricole. Les manses censives perdent l'importance qu'elles avaient jusque-là, car, avec la production pour l'échange, la qualité des produits ruraux devient une chose indifférente, — aussi bien pour les producteurs que pour les seigneurs. Or, sous le rapport de la *quantité* des produits, les petites fermes le cèdent aux grandes, et la petite exportation des denrées des paysans est moins avantageuse au marché que l'exportation en gros. Autant sous le régime de l'économie naturelle, la grande culture agricole, fournissant un excédent inutile de produits, aurait été sans but, autant maintenant, sous le régime de l'échange, cet excédent constitue le principal but de la production, est porté au marché et donne un bénéfice pécuniaire. En outre, avec le développement des rapports sociaux disparaît aussi l'importance politique des tenanciers. Auparavant, sous le régime de la décentralisation et de l'indépendance politiques des fiefs, le nombre des tenanciers décidait de la puissance du seigneur. Maintenant que l'accroissement de l'absolutisme monarchique, — produit du développement des facteurs sociaux de la vie, — enlève le pouvoir politique aux seigneurs et atténue par la police d'Etat leur influence morale, cet intérêt disparaît, et il ne reste que les profits économiques. L'entrée des produits dans le mouvement de l'échange, substituant les exigences *quantitatives* aux exigences *qualitatives*, affirme la prédominance de la grande culture sur la petite et provoque la formation des fermes à corvée. Ce processus débute par une violence sociale, par le vol

universel de la terre des paysans, par l'annexion en masse des allmends et des tenures censives aux fermes seigneuriales. Des milliers de petites exploitations rurales sont ruinées et transformées en domaines seigneuriaux, et leurs habitants deviennent vagabonds libres; c'est le premier *prolétariat*. — Les domaines des seigneurs, qui constituaient auparavant l'agglomération des petites tenures censives, réunissent maintenant en eux deux types économiques : l'ancien, le cens, et le nouveau, la corvée. Sur une partie des champs les chaumières des paysans disparaissent, elles sont transformées en grande ferme; l'autre partie demeure à l'état ancien, mais pour les tenanciers qui y sont établis s'ajoute une nouvelle obligation, la corvée sur la terre seigneuriale. Les revenus du seigneur sont maintenant doubles : les uns affluent sous la forme de cens et de contributions pécuniaires; il obtient les autres par la vente sur le marché des produits de sa propre exploitation. La suppression des communaux est un fait général en Europe. Pour les paysans, ce fut la ruine, la destruction de la partie la plus importante de leur exploitation, de l'élevage du bétail. Maintenant, ils sont obligés de payer à part le droit de pacage, le droit de prendre du bois, du foin, des glands. L'ancienne aisance des paysans disparaît sans retour sous l'oppression des nouvelles charges féodales, auxquelles s'ajoute encore une charge plus lourde, la corvée. D'autre part, la forme monétaire des redevances, entraînant le paysan sur le marché, change complètement sa situation vitale. Le producteur auparavant indépendant, qui n'était soumis qu'aux influences immédiates de la nature, isolé et entièrement indépendant de la société, est maintenant pris dans le grand réseau des différents rapports sociaux, et assujetti qu'il est au marché, doit ressentir tous les changements et fluctuations, traverser avec lui les bons et mauvais temps. Son enclos tombe sous le pouvoir despotique de forces sociales aveugles, qui, en produisant une continuelle oscillation des prix sur le marché, se jouent impitoyablement de son bien-être économique. Sous l'influence de ces perturbations, une grande révolution morale se fait dans l'âme du paysan : la faillite de l'ancienne moralité serve, faillite dont on a l'expression dans les guerres des paysans, dans la nouvelle idéologie du communisme chrétien, prêché par *Münzer*, ainsi que dans une lente formation de tous les éléments psychiques que nous retrouvons plus tard dans le prolétariat, comme un type nouveau de l'esprit humain.

Mais la plus-value féodale en prenant la forme *argent* ne constitue pas encore le *capital*. La plus-value féodale conserve son caractère de

valeur d'usage, toute la transformation consiste en cela seulement; que, si autrefois, dans les temps heureux de l'économie naturelle, elle passait des mains des producteurs immédiatement dans l'estomac du seigneur, maintenant, pour arriver au même but, elle doit passer à deux reprises par le marché. Le développement du régime de l'échange, l'universelle métamorphose des simples produits d'utilité en marchandises à deux faces, révolutionne aussi l'organisation interne des villes féodales. Au sein des corporations de métiers apparaît l'antagonisme des classes entre les maîtres et les compagnons; l'atelier patriarcal se transforme en un champ de guerre et de grèves; aux corporations s'opposent les compagnonnages, depuis que la maîtrise est devenue presque un monopole héréditaire. Cependant, les corporations commencent à être dominées par une nouvelle force sociale : la classe des *marchands*, qui est l'expression immédiate du nouveau type d'économie monétaire. C'est l'unique classe aux mains de laquelle s'accumulent les provisions d'or. Lorsque tous les autres mangent leurs revenus en argent, les marchands, comme s'ils pressentaient la proche apparition du capital, économisent et accumulent, en attendant l'arrivée de ce grand moment où les barres d'or, jusque-là inanimées et reposant au fond des trésors, vont s'animer sous le souffle divin du capital et commencer leur interminable processus de reproduction spontanée. Grâce à cette prévoyante épargne, la classe commerciale occupera plus tard une position de premier rang dans la société et donnera naissance à la bourgeoisie.

Cependant, tout cela prépare seulement les conditions sociales pour le capital, produit la matière susceptible de recevoir son action, mais non pas son essence propre. La ruine des tenures censives, l'oppression de la corvée, l'expropriation, les révoltes des paysans, ce n'est là que le prologue de la grande tragédie du capitalisme. La condition essentielle pour qu'il apparût, c'était la naissance d'une *nouvelle* plus-value dans la formule technique et culturelle, de la plus-value, qui, étant affranchie des fins d'utilité individuelle, pût accomplir une fonction purement sociale, avec l'unique destinée d'une interminable croissance dans sa qualité de force productive et culturelle du monde humain. A la naissance de cette plus-value tendait toute la dialectique de l'histoire du féodalisme. L'apparition de l'intérêt *quantitatif* de la production, la conversion des objets d'utilité en marchandises, la formation du marché universel, du prolétariat, et l'accumulation de l'or commercial, ce sont là de nouveaux facteurs et des forces sociales, qui devaient, tôt ou tard, créer leur synthèse, — un nouveau

type économique, la *production coopérative*, et amener les cerveaux des Arkwrigth et des Watt à l'invention d'une nouvelle technique. La nouvelle coopération, apparue dans les fermes à corvée et les manufactures des marchands, fut donc le berceau du capital. La valeur qui était produite ici par la force collective des ouvriers, surpassant la somme des valeurs produites individuellement, contenait en elle, non seulement la plus-value en valeurs d'usage, destinée à la consommation (produit du travail individuel), mais aussi une plus-value nouvelle, inconnue jusqu'à présent au monde humain, d'un caractère purement échangeable, produit de la collectivité humaine, qui, dépassant la sphère des besoins personnels des propriétaires, ne naissait qu'afin d'engendrer, par sa transformation en instruments de travail et en force ouvrière, une nouvelle postérité de valeurs, de réaliser les rêves humains de civilisation et d'être la force créatrice et immortelle de l'humanité. Si cependant cette espèce de plus-value peut apparaître au sein d'une nouvelle synthèse productive des forces sociales, ce n'est que parce que cette synthèse, réalisée dans les manufactures et les fermes, en transformant le producteur isolé et intégral en collaborateur partiel d'une coopération basée sur la division du travail, en le mettant directement en rapport avec le génie inventif de la technique et de la culture sociale, augmente en même temps la faculté productive de l'individu. Or, avec l'apparition de cette nouvelle plus-value dans le travail individuel, une nouvelle âme vivifiante pénètre dans les richesses du monde féodal et les transforme en *capital*. Le féodalisme aboutit donc à sa négation, et ceci par l'intermédiaire de sa propre idéologie. Car c'est d'elle que dérivent tous les agents sociaux qui ont concouru à la formation d'une nouvelle synthèse productive, puisque, comme l'expropriation des paysans n'aurait pu se faire sans les droits féodaux, réunis intimement avec tout le système des conceptions religieuses et morales de cette époque, de même la grande conversion des objets d'utilité en marchandises ne serait pas sortie spontanément des tenures censives, considérées comme une catégorie purement économique, sans l'action de cet esprit de la chevalerie et du fanatisme mystique, qui, en dépit de l'individualisme des enclos féodaux, tout en étant leur produit immédiat, posait néanmoins devant elle des problèmes *collectifs*, enseignait aux hommes la langue *sociale*, créant ainsi l'histoire des Croisades et de la Renaissance.

Donc, la troisième thèse dialectique repose sur le même principe que les précédentes : les processus historiques qui émanent de l'idéologie féodale, se convertissent en nouveaux éléments techniques et culturels,

ce qui amène aussi la transformation du noyau même de l'organisation sociale. Dans la formule technique et culturelle du féodalisme (la faculté productive de l'individu = la subsistance de l'individu + la plus-value), se produisent deux changements : en premier lieu, — la plus-value féodale, jusque là individuelle et perçue en nature revêt la forme monétaire, conservant cependant son but de consommation ; en second lieu, — l'équivalent de la faculté productive de l'individu s'enrichit d'un nouvel élément composant par l'apparition de la plus-value capitaliste, d'un caractère échangeable, d'une nature sociale et créatrice. Par conséquent, le rapport entre la technique et la culture sociale dans l'individu humain change son ancienne formule en une nouvelle : la faculté productive de l'individu = la subsistance de l'individu + la plus-value féodale + la plus-value capitaliste, et cette nouvelle formule constitue le noyau de l'organisation capitaliste (1).

§ 8. — Cette analyse des trois moments historiques principaux, bien que rapide et superficielle, nous permettra néanmoins de saisir le sens qu'acquiert la thèse « matérialiste » : que la production est le facteur déterminant l'organisation sociale, si nous ramenons cette thèse sur son terrain propre, le phénoménalisme sociologique, c'est-à-dire si nous envisageons l'histoire dans l'homme même, comme dans l'unique élément concret, qui réunit en lui inséparablement le côté individuel et social du monde, la pensée et la nature, la finalité et le sentiment. Le matérialisme historique traduit sa conception moniste de l'histoire dans la recherche du *corrélatif économique* pour tous les autres processus sociaux ; or, une telle réduction de toute l'hétérogénéité des phénomènes à un seul terme homogène n'est possible que si l'on considère les rapports sociaux au point de vue évolutionniste, par conséquent, dans leur devenir, dans leur passage des formes passées aux formes nouvelles, dans lesquelles la forme différenciée des phénomènes, figée en une catégorie constante, disparaît, se dissout entre sa cause et son effet, et laisse apparaître à sa place la chose intime, dissimulée sous la différenciation apparente, ce dont provient le phénomène donné, et ce qui fait naître le phénomène suivant. Mais alors,

---

(1) Le bénéfice du capital ne présente donc pas une nature homogène ; on y retrouve toujours ces deux parties composantes, qui sont des catégories *historiques*. La première (la plus-value féodale, individuelle), quand elle va jusqu'au luxe, attire habituellement sur elle l'indignation moralisatrice des économistes dans les pays dont l'industrie est peu développée.

nous verrons facilement que les facteurs économiques, comme tous les autres, ne peuvent être distraits de l'ensemble de la vie sociale comme cause déterminante; que si la politique et l'idéologie entière de la société peuvent être considérées comme superstructure des rapports économiques, comme résultat immédiat de leur influence latente sur les cerveaux humains, il n'est pas moins vrai que tous les processus économiques ont aussi leurs causes dans la vie *sociale*, et doivent être considérés eux-mêmes comme résultat de la politique et de l'idéologie de l'époque précédente. En affirmant qu'ils sont une force formatrice pour l'organisation juridique et l'idéologie sociale, nous ne pouvons pas, cependant, oublier qu'eux-mêmes ne sont qu'un composant dans le tout synthétique de l'ordre donné, que, étant rapports économiques, ils sont par cela même rapports juridiques, et supposent nécessairement une certaine atmosphère idéologique adaptée à eux et déjà existante. Nous entrons donc dans un cercle vicieux du raisonnement, où le même facteur exerce à la fois deux fonctions qui s'excluent mutuellement en apparence : tantôt comme résultat organisé de l'ensemble de la vie sociale, tantôt comme élément déterminant de cette vie. Mais cette duplicité de nature contient aussi la solution du monisme historique, si nous prenons en considération que sous la forme de la production se retrouve immédiatement l'essence de tous les processus sociaux, transmuée en éléments de la technique et de la culture; que la production qui, de son côté formel, appartient à la synthèse de l'organisme social, et, comme telle, ne peut être considérée comme sa cause déterminante, du côté de son contenu, qui organise ses formes, ne représente autre chose que les forces productives et les besoins de la société se recherchant mutuellement dans l'individu, formant en lui, dans l'homme vivant, ce nœud *socio-individuel*, dont nous avons étudié les transformations dans les thèses de la dialectique de l'histoire. Dans ce nœud se réalise non seulement l'unité de l'individu et de son milieu social, mais aussi la genèse commune de toute l'hétérogénéité des faits historiques. Dans le premier sens, — comme terme commun de l'individu et de son milieu social, — il exprime la totalité de l'organisation sociale réduite à son *concretum* humain, l'histoire réfléchie dans l'individu, dans le point réel de ces processus, et, en raison de cela, il peut être justement considéré comme le dernier, *le plus petit élément* de la vie sociale, comme le vrai *atome sociologique*. Ainsi, par exemple, toute l'histoire du féodalisme, réduite à l'individu, se retrouve dans la formule examinée plus haut (faculté productive de l'individu = sa subsistance + la plus-value en nature),

et cette formule est l'expression individuelle du rapport qui existe entre la technique et la culture sociale; car, comme nous l'avons vu, de cette formule peuvent être déduites toute l'économie, la politique et l'idéologie du féodalisme. Dans le second sens, c'est-à-dire comme terme commun de l'hétérogénéité sociale, ce rapport de la technique et de la culture, contenu dans l'individu et dissimulé dans la production, exprime l'universelle convertibilité des processus de l'organisation sociale en éléments humains, — des capacités et des besoins, — qui constituent aussi les germes d'une organisation nouvelle, et c'est pour cela qu'on peut le considérer comme le vrai noyau de la vie, dissimulé sous l'enveloppe extérieure des formes sociales et réalisant la *continuité de l'histoire.* C'est la parcelle immortelle des processus variables de la vie sociale, la fenêtre par laquelle le flux perpétuel du présent pénètre dans l'avenir. Car, si aucune époque historique, aucun ordre social ne quitte le monde sans postérité, laissant sur la terre une table rase pour son successeur, mais si, au contraire, chacune est toujours enceinte d'un ordre nouveau, qui sort de son propre sein sous la forme de sa négation, c'est parce que toute la vie du monde qui s'en va ne se passe pas seulement sur la scène publique, mais imprime aussi ses caractères à ce nœud socio-individuel, où se retrouvent toutes les acquisitions de l'histoire, et qui sert en même temps de noyau pour l'organisation du monde nouveau. Nous arrivons donc au principe du phénomène sociologique : *la vie sociale réduite à son concretum humain.* L' « objectivité » économique, que le matérialisme historique considère comme le substrat de l'histoire, se transforme, sous l'influence de la méthode phénoménaliste, en éléments d'une nature purement psychique, — capacités et besoins, — qui réunissent en eux le côté individuel et social du monde humain en un vrai nœud psychologique, qui se noue entre l'individu et son milieu social et qui constitue le plus petit élément de la vie collective.

II

§ 9. — Conformément à cela change aussi le rôle historique de l'action humaine consciente, le rôle de l'homme comme être pensant dans les problèmes de l'évolution sociale. Les théoriciens du matérialisme historique, ne voyant pas le caractère phénoménaliste de ces « rapports matériels », qui constituent une sorte d'âme impersonnelle

de l'histoire, sont enclins à considérer la conscience humaine, l'« idée », comme un « épiphénomène » dans le grand processus des transformations sociales, comme un reflet idéologique dépourvu de force créatrice, de cette « matérialité » uniquement réelle, qui accomplit tout par elle-même, sans aucune aide.

Pour résoudre cette question, passons à l'analyse de la quatrième thèse dialectique, qui se présente dans la série, et qui appartient au *socialisme*. Car, nulle part ne se manifeste d'une manière aussi visible qu'ici cette rivalité entre le fatalisme des rapports matériels, chargeant sur ses rudes épaules tout l'avenir de l'humanité, et « l'idée », qui, semblant ne faire aucune attention à ce colosse élémentaire, réunit des légions entières d'âmes humaines pour une action finaliste, les appelle à une lutte consciente pour l'*idéal* du monde naissant.

Le capital, comme fonctionnement social de cette plus-value qui n'a plus comme but l'usage individuel possède, par son essence même, une tendance à l'accumulation infinie des forces productives de la société. Cette tendance se manifeste à l'extérieur dans deux processus qui donnent naissance, entre eux, à une contradiction économique. D'un côté, l'expropriation, la ruine de la petite industrie et de la petite propriété, en élargissant la sphère de la force ouvière soumise au capital, diminuent par cela même la demande culturelle de la société, sa capacité consommatrice. De l'autre, les capitaux, en se concentrant par la concurrence du marché en foyers productifs toujours plus puissants, perfectionnent la technique sociale, conformément à la sphère universelle de son action, ce qui fait que le travail humain est de plus en plus remplacé par l'automatisme mécanique, et la capacité, la force d'achat du marché mondial se rétrécissent à mesure que croît l'armée de réserve du prolétariat. Il en résulte qu'à l'extension de la sphère productive du marché s'oppose le rétrécissement de sa sphère consommatrice, et l'individu étant, comme force ouvrière, engrené dans le grand organisme productif de la société, est en même temps opprimé par lui dans tous ses besoins culturels, et cela d'autant plus que la richesse du milieu social développe davantage ces besoins. De cette contradiction fondamentale procède toute une série d'antagonismes sociaux, soit cachés, soit visibles à la conscience humaine, qui donnent aux institutions capitalistes un caractère de bi-polarité, comme pour montrer qu'elles sont placées entre deux mondes qui s'excluent mutuellement. La production, dirigée dans un but de profit privé, est néanmoins une production de nature sociale, aussi bien dans

sa technique que dans son adaptation aux besoins d'un marché universel. Les capitaux privés, personnels, fonctionnant sur le principe de la libre concurrence, se coalisent en capitaux impersonnels, formant en même temps un nouveau type d'organismes productifs, les *cartels* et les *syndicats*, qui, en unissant dans leur sein toutes les phases d'une certaine industrie, depuis l'extraction de la matière brute jusqu'à la vente au détail des objets d'utilité, accomplissent aussi le rôle de régulateurs du marché. Or, devant les gigantesques forces sociales qui s'accumulent dans les capitaux, laissant leur empreinte sur chaque situation vitale de l'homme, l'importance du travail individuel disparaît de plus en plus, et l'individualisme économique, qui sert de base au capitalisme, devient toujours moins conforme à ses tendances. Tous ces processus, bien qu'ils s'opposent à la conscience par leur caractère « objectif », contiennent cependant un élément humain par excellence, — la force ouvrière de l'homme, qui, dans la sphère d'action du capital, acquiert des attributs spécifiques : transformée en marchandise elle devient l'équivalent échangeable de la vie humaine, passant en même temps dans le domaine social; et, concentrant en elle tous les intérêts vitaux de son possesseur, elle ne conserve cependant sa valeur que comme élément de la grande collectivité productive, car, étant donné la technique et la culture capitalistes, elle perd la faculté de fonctionner isolément, elle est dépouillée de son caractère individuel. Par suite de ce double lien de la force ouvrière de l'individu avec l'organisme social, toutes les contradictions du marché qui se passent dans le domaine des rapports « matériels » du capitalisme, se traduisent immédiatement en une langue individuelle, — celle de la misère et de l'exploitation. La productivité sociale, subjuguée par le capital privé, fonctionnant sur la base de l'exploitation du travail humain, ne peut pas répondre à ses buts, qui se trouvent dans la culture *sociale*, comme son unique raison d'être; et, manquant ainsi à sa tâche civilisatrice, perdant le caractère de finalité par suite de son antagonisme artificiel avec les besoins sociaux, antagonisme dans lequel la conduit l'intérêt privé, elle se tourne contre l'individu humain, sous la forme de l'exploitation industrielle, de l'expropriation, des crises chroniques et de cet aveugle hasard du marché, qui entoure l'homme de tous les côtés, comme un nouvel élément cosmique, brutal et indompté.

Mais cette même productivité sociale prépare sous la direction du capital la délivrance réelle objective de l'homme. Car, transformant sa force-travail en équivalent des besoins de la vie et en élément de

la grande organisation productive, servie par l'automatisme mécanique, elle accomplit par elle-même la séparation entre l'être humain et son travail utilitaire, entre l'individu concret et son rôle comme producteur recherchant la réalisation de ses besoins matériels. L'élément productif de la vie individuelle, qui est aussi l'équivalent de la culture matérielle de l'individu, se transporte entièrement dans l'organisation sociale, et à mesure que s'opère cette socialisation du travail individuel, sa valeur exprimée dans le temps du travail, c'est-à-dire, comme somme indispensable des efforts humains, tend vers l' « infiniment petit », tandis que sa valeur exprimée dans les produits, comme l'équivalent matériel de ces efforts, va en croissant; car l'organisation sociale du travail est accompagnée nécessairement de l'apparition des colossales forces techniques qui sommeillent dans le génie de la société. — De cette manière, tout le souci de l'existence matérielle de l'individu tend à se reporter exclusivement sur la synthèse sociale, et l'individu même, au prix de la socialisation d'un élément *minime* de sa vie, surgit de cette synthèse comme un être parfaitement libre; le travail utilitaire, passant à l'inconsciente organisation de la société, délivre de son joug oppresseur la conscience de l'homme. — Ainsi donc, dans le nœud socio-individuel, caché au fond de l'ordre capitaliste comme son dernier élément, s'accomplit le processus de l'émancipation objective de l'individu humain, processus qui, sur la scène publique, se traduit par un drame de misère, de lutte de classes et d'exploitation. Les contradictions économiques, nées au milieu des douleurs humaines, préparent dans l'imperceptible noyau de la vie sociale, comme pour récompenser ces douleurs infligées, la naissance du monde nouveau, le royaume de l'homme délivré du joug de la chose, la réalisation du rêve merveilleux que l'humanité a conçu jadis, au temps de Tibère sur la terre de Galilée; alors, c'était le fils d'un simple charpentier, qui lui révélait ses rêves divins sur l'homme délivré des chaînes du travail et des soucis quotidiens, vivant à l'image des « lis des champs », dans les délices de la recherche « des trésors impérissables » de l'amour et de la beauté; maintenant, c'est l'histoire même qui révèle à l'humanité que dans son propre sein commence déjà à se réaliser ce rêve des siècles passés, que là, — dans les profondeurs de sa vie désorganisée par les souffrances humaines, — se forme déjà, dans son germe « matériel », le nouveau monde de l'homme délivré.

§ 10. — A ce processus de transformation objective, qui s'accomplit dans le nœud socio-individuel contemporain, correspond le processus conscient de l'émancipation de l'homme, — l'idéologie du socialisme.

C'est ici que nous pourrons voir quel est le rapport entre l' « idée » et l' « objectivité » sociale.

Le centre de gravité de l'idéologie du socialisme, — c'est le *communisme*. Considéré au point de vue de ses tendances historiques, c'est-à-dire en corrélation avec le processus économique dont il est le représentant idéologique, le communisme présente un double caractère : au point de vue objectif, c'est l'organisation sociale du travail dans le but d'atteindre le *maximum* des produits avec le *minimum* du travail individuel; au point de vue subjectif, c'est la disparition des antagonismes entre les hommes, entre l'individu et la société, l'aboutissement de l'égoïsme et de l'altruisme à leur identité naturelle, par la suppression des obstacles objectifs qui en ont amené le conflit dans l'âme humaine, sociale de sa nature. Le premier, — l'organisation sociale du travail, — signifie : délivrance de l'esprit de l'individu de tous les soucis qui sont liés aux besoins matériels; le travail qui satisfait à ces besoins passe dans la sphère sociale tout comme les autres besoins organiques, par exemple la respiration, appartiennent à la nature inconsciente de l'homme, de sorte que la conscience humaine n'est pas obligée de s'occuper de leur fonctionnement. Une telle *nature* pour l'individu, soucieuse de tous ses besoins, exigeant le *minimum* de sa participation personnelle, sera la production *socialement* organisée; de même qu'aujourd'hui l'organisation par l'État des postes et des chemins de fer délivre l'individu de toute la masse d'efforts qu'il devrait entreprendre pour communiquer avec ses semblables, de même, dans l'avenir communiste, la production socialement organisée délivrera l'individu de la lutte pour la vie et du souci du pain quotidien, et par cela même fera se déployer les ailes du génie humain, et ouvrira à l'homme le libre accès des richesses de la vie spirituelle. La société, considérée de ce point de vue, apparaît donc comme un milieu naturel pourvoyant à la vie de l'individu. Cela correspond à l'évolution psychique de l'homme, qui consiste en ce qu'une grande quantité d'actions vitales, de processus psychiques, passe dans l'inconscient, délivrant l'esprit pour la conquête de sphères plus élevées pour son activité. — Considéré au point de vue subjectif, c'est-à-dire dans l'expression qu'il prend dans la conscience humaine, le communisme signifie l'accord de mes intérêts vitaux avec ceux des autres, la dépendance de mon bien-être et de mon perfectionnement avec le bien-être et le perfectionnement de mes concitoyens; par conséquent, — la disparition de l'*égoïsme* comme opposition de mes besoins aux besoins des autres, et de l'*altruisme*, — comme opposition des besoins d'autrui aux miens, et, à leur place, la formation d'une nou-

velle synthèse de ces deux sentiments, dans laquelle tous les deux perdent leur caractère propre par la suppression de leur antagonisme, la synthèse d'une fraternité sociale, un nouvel amour, qui n'exigerait ni le sacrifice de mon moi propre pour autrui, ni la contrainte et la violation de mes sentiments personnels, ni le sacrifice du bien d'autrui pour le mien, serait donc libre de toute autorité de devoirs formels, serait un acte de pure bonté (1).

On peut donc considérer que la *propriété commune* ou la négation de l'ordre actuel, la fusion de l'individu avec la société dans tout le domaine de la vie extérieure étant le but *économique* du socialisme, est en même temps son *moyen* révolutionnaire pour l'émancipation totale de l'homme. Car toute transformation extérieure de la vie sociale, toute transformation des formes de son organisation, doit se retrouver dans l'élément réel de la société, dans l'individu humain, où elle ne possède qu'une valeur *morale*. Or, envisagé de ce côté, le communisme se présente comme la solution de cette lutte séculaire que l'être humain livre au monde extérieur, l'individu à la collectivité. Cela peut être formulé en trois postulats moraux, qui expriment le même rapport de l'individu avec son milieu social sous le régime des formes communistes de la vie. Premièrement : délivrance de l'homme du joug des *choses*, car tout le souci des conditions matérielles de la vie passe à la société, et par suite la satisfaction des besoins vitaux occupe une place *minime* dans la conscience humaine, quoique *socialement* un énorme travail soit consacré à ce but. (C'est le point capital du collectivisme, sa valeur économique). — Deuxièmement : délivrance du joug des *instincts* animaux, de l'instinct de la conservation, de la faim, lesquels, tout comme l'instinct de la respiration, passeront dans le domaine inconscient et perdront toute suprématie dans la vie consciente de l'homme, car l'instinct de la conservation n'étant plus entravé et violé par les conditions de la vie comme aujourd'hui, mais au contraire satisfait dans l'organisation sociale, disparaîtra en tant qu'un composant de l'âme, et avec lui tous les sur-produits psychologiques, qui se développent sur sa base, comme les sentiments d'égoïsme, d'orgueil, du plaisir de dominer les autres, de jalousie. — Enfin : délivrance de la *contrainte sociale* qu'est tout État, obligeant par la force physique de la police

(1) Je trouve chez P. Krapotkine la même idée, exprimée dans une belle image psychologique, sur l'homme qui sauve un enfant qui se noie. V. « *L'Anarchie dans l'Évolution sociale* », p. 23-5.

à observer les lois sanctionnées ; cette contrainte disparaît au moment où la société, s'organisant pour une production collective, devient comme un milieu naturel de l'homme, satisfaisant ses besoins vitaux, une sorte de seconde atmosphère nutritive. L'État réduit à l'organisation productive se supprime lui-même (1) ; ce qui reste, c'est l'unité naturelle des individus qui se manifeste psychologiquement dans les actes de solidarité et de fraternité. — La propriété commune n'est donc qu'une base vitale pour l'émancipation de l'individu, que la transformation de l'humanité dans le sens de l'idéal moral. C'est ce nouveau monde qui créera une nouvelle humanité.

§ 11. — Mais si l'émancipation de l'homme — comme être pensant — surgit devant nous dans sa pleine lumière, comme le problème essentiel du *communisme*, d'autre part, le principal moteur historique que le socialisme nous montre pour atteindre son but, c'est, avant tout, l'*homme*. Et, en effet, en pour que le communisme, cette base réelle de la renaissance de l'humanité, devienne un fait, il faut non seulement le développement conforme de la technique sociale productive, mais aussi une socialisation morale des hommes, pour qu'ils soient à la hauteur des nouvelles conditions, où seul le sentiment de la justice gouvernera la grande organisation sociale. « Avant que s'accomplisse la transformation complète de l'ordre social, ce qui sera l'œuvre des générations de l'histoire même, les conceptions des contemporains sur la morale et la justice doivent préalablement changer complètement » — disait l' « Internationale » dans son manifeste (1). — La base technique du communisme existe comme fait du développement historique. La force morale humaine se crée consciemment par l'activité finaliste appliquée à ce même foyer où se développe la révolution matérielle. Le point économique de fermentation sociale, comme nous avons vu, est la force de travail qui se transforme dans le nœud socio-individuel de l'ordre actuel ; or, cet élément, quoique juridiquement séparé, par abstraction, de l'être vivant, constitue néanmoins en réalité l'homme même. Le point de révolution économique est donc en même temps le point sentant et conscient de l'histoire, et comme

(1) « La classe ouvrière, dans son développement historique, remplacera l'ancienne société bourgeoise — par l'association, qui supprimera les classes et leurs antagonismes, ce qui fera disparaître aussi le pouvoir politique, puisque tout pouvoir politique n'est qu'une expression officielle de l'antagonisme dans la société bourgeoise. » (K. Marx, *Misère de la Philosophie*).

tel est susceptible de recevoir l'action finaliste de l'idée. La force ouvrière dans sa réalité concrète — c'est le *prolétariat*. Par conséquent, le socialisme, qui n'est pas seulement un passif reflet idéologique des processus de l'histoire, mais aussi la création consciente de l'histoire même, doit dans sa pratique avoir un caractère de *classe*, et, tendant à l'émancipation de l'homme, il doit chercher sa base historique dans les intérêts du peuple exproprié.

Le prolétariat, avant d'entrer dans une consciente contradiction morale avec l'ordre social actuel, constitue déjà sa *négation* comme catégorie historique, la négation de ses principes juridiques et économiques, qui, pour leur réalisation dans la vie sociale, exigent la violation de la dignité naturelle de l'homme. C'est, pour nous exprimer par les paroles de Marx : « la classe sociale qui n'appartient pas à l'ordre social ; classe qui décompose toutes les autres classes, qui n'a pas besoin pour elle *de droits particuliers*, puisque envers elle ce ne sont pas tels droits spéciaux qui sont violés, mais *le droit* en général ; classe sociale qui ne peut plus invoquer aucun privilège *historique*, mais uniquement sa nature humaine ; qui n'est pas en antagonisme particulier avec tel ou autre résultat de l'ordre politique, mais en antagonisme universel avec toutes les bases de cet ordre ; classe sociale enfin, qui ne peut pas conquérir la liberté pour elle, sans se délivrer de toutes les autres classes sociales, et sans — par cela même — donner la liberté à toutes les classes ; qui représente la perte totale de tout ce qui est inhérent à l'homme, et qui, par conséquent, ne peut conquérir pour elle une place dans la vie qu'en conquérant *tous les droits de l'homme*... Lorsque le prolétariat proclame la dissolution de l'ordre existant, il ne fait qu'exprimer le mystère de sa propre existence, puisque c'est lui précisément qui constitue la dissolution en fait de cet ordre. Lorsqu'il réclame la négation de la propriété individuelle, il élève seulement à la hauteur d'un *principe de l'organisation sociale* ce que la société a posé comme son principe à lui, prolétariat, et ce qui est exprimé *en lui* — comme résultat négatif social, sans aucune collaboration de sa part (2) ». L'activité créatrice du socialisme trouve donc une matière sociale *réelle* pour atteindre son idéal. Son caractère de classe, loin de s'identifier avec celui des partis

(1) Voir : Becker, *Manifeste au peuple agricole*, publié par la section génévoise de l'Association Internationale des Travailleurs, en 1870.

(2) K. Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hégel*. (*Devenir social*, 1896).

de la grande ou petite bourgeoisie, n'est que la nécessité de s'appuyer sur un terrain historique, où d'une manière spontanée, dans le domaine économique, *se développe la question de la délivrance de l'homme*, où ce ne sont plus les institutions des droits politiques ou civils qui sont opprimés, mais l'homme même ; où il ne peut plus être question de remplacer les anciens privilèges par des nouveaux, de conquérir une nouvelle domination de classe sur les autres, car toute domination devient ici une domination économique et, par conséquent, affirmation du joug oppresseur. — L'ancienne bourgeoisie révolutionnaire luttait contre l'oppression des lois féodales pour l'égalité des droits politiques comme caste entière du « tiers état »; pour émanciper ses intérêts économiques de producteurs et de propriétaires, elle devait, comme caste, comme état, se délivrer politiquement et juridiquement; elle supprimait les privilèges de caste pour accentuer d'autant plus les caractères économiques de classe. Le prolétariat, par contre, ayant avant tout a faire avec l'exploitation économique, avec le joug du travail et de la famine, par conséquent, avec un joug tout-à-fait *concret*, opprimant non pas une collectivité abstraite de « classe » — mais sa réalité vivante — l'individu, et non pas comme une loi du code, mais comme vie même, ne peut se délivrer autrement qu'en délivrant l'homme en *général*, ne peut supprimer la domination sociale de ses oppresseurs qu'en supprimant en même temps la source de toute domination et esclavage : *l'exploitation du travail humain* comme classe économique; il est donc en même temps la négation des « classes » en général (1). — L'histoire, en le rejetant hors du domaine de la propriété, en lui infligeant un joug moins juridique que réel, le joug du travail changé en marchandise et imposé par la faim — pose par cela même devant lui le problème de l'émancipation de l'*individu humain* comme problème de sa propre émancipation. — Le caractère révolutionnaire du prolétariat, son rôle historique comme porteur de l'idéal de l'avenir est donc déterminé *socialement*, avant encore qu'il ne devienne *psychologiquement* la conscience des individus. C'est aussi cette

(1) C'est pourquoi le terme « Dictature du Prolétariat » employé quelquefois, contient deux notions qui s'excluent mutuellement. — K. Marx dit : « La condition de la délivrance de la classe ouvrière est la suppression de toutes les classes, de même que la condition de la délivrance du tiers Etat, de l'état bourgeois, était la suppression de tous les Etats. » (*Misère de la Philosophie*).

nouvelle âme humaine qui, émergeant historiquement des géhennes du capitalisme, comme sa négation économique et juridique, se transforme sous le souffle vivifiant de l'idée — en négation *morale* du monde actuel, devenant en même temps la force créatrice et le noyau social du monde nouveau... Le nouvel ordre trouvera donc des hommes nouveaux.

§ 12. — Prenant cette thèse dialectique du socialisme comme exemple pour éclaircir le rapport entre l'*idée* et la *chose* dans la vie sociale, ce que nous voyons avant tout, c'est comme une certaine identité des processus moraux et des processus économiques de transformation. Les processus moraux tendent à résoudre les mêmes problèmes qui émanent spontanément des processus économiques. Les processus économiques se chargent de réaliser ce qui, du côté moral, se présente comme un problème finaliste de la création humaine. Mais ce principe optimiste du socialisme scientifique, que le *Fatum* même de l'histoire conspire avec les ouvriers pour la cause de l'ordre futur, ne diminue en rien l'importance du rôle qui incombe à l'intervention humaine consciente. L'évolution économique seule, si nous en éliminions artificiellement l'action de la conscience humaine, ne donnerait aucune garantie qu'elle accomplirait réellement sa promesse, exprimée dans la langue *objective* de la grande industrie, des cartels, de l'organisation sociale du travail, qu'elle aboutirait réellement à l'idéal collectiviste. Considérant les choses du côté purement formel, faisant entrer en compte uniquement ce processus économique *abstrait*, on pourrait même admettre avec M. de Greef, que « le développement historique caractérisé, dans la période capitaliste, par la concentration de la propriété foncière, du commerce, de l'industrie et des agents de la circulation, peut aboutir tout aussi bien à la décomposition de l'État moderne, au profit d'une nouvelle féodalité (1) qu'à une socialisation plus complète. » (de Greef, *Transformisme social*, p. 286). Mais l'évolution économique ne se fait jamais sans révolutionner les esprits, et ne peut avancer qu'autant que s'introduisent dans son processus des agents de nature psychique, les désirs et les facultés sociales, le degré de culture et le génie technique du siècle, des idées qui, émanant des rapports « matériels », doivent tendre aux transformations matérielles, tout comme l'onde du sentiment sortant des profondeurs

(1) Prenant le mot « féodalité » au sens de monopolisme des grands industriels.

de l'organisme humain, l'émotion cénésthétique, réagit néanmoins sur cet organisme, et comme son corrélatif psychique est en même temps formé par elle et la forme à son tour. Sur le terrain favorable de l'économie naturelle des tenures censives du féodalisme se développe avec une grande force le fanatisme religieux mystique, qui aboutit au fait aussi essentiellement idéologique que les croisades; celles-là cependant, en ouvrant des voies nouvelles à la culture et à la technique sociale, produisent comme résultat la décomposition de l'économie naturelle et de la « Robinsonade » des tenanciers, c'est-à-dire la négation de leur source « objective » primitive. Le phénomène économique, en passant dans son expression *idéologique*, se nie lui-même. — Donc, la dialectique de la vie ne correspond nullement à la dialectique *formelle*. Ce que formellement, à l'aide de l'abstraction, nous discernons en catégories distinctes « économiques et morales », et dont nous indiquons le degré différent de valeur évolutive par ces termes du matérialisme historique: base et superstructure, tout cela — dans la réalité sociale — constitue une intégralité vitale, qui ne connaît aucune classification du raisonnement formel, conformément au « monisme » objectif de la vie, qui développe d'un seul et même cerveau humain toute son hétérogénéité colorée d'éléments productifs, consommateurs, moraux, religieux et politiques. Donc tandis que la dialectique formelle recherche dans les phénomènes économiques seuls la négation du processus économique donné et oppose à la thèse économique, selon la règle, l'antithèse *économique*, la dialectique de la vie sociale, par contre, exprimant le vrai « monisme », dégage des rapports matériels l'élément destructeur psychique et oppose à la thèse économique l'antithèse *morale*, pour cette simple raison qu'il n'y a pas de processus économiques ni de formes objectives et juridiques de la vie sociale qui ne cachent dans leur sein, au fond de leur contenu vivant, la force psychique des générations passées et actuelles. — Le capital, ruinant les castes féodales, l'économie naturelle, le monopole des métiers, la décentralisation politique, a révolutionné en même temps l'esprit humain; mais ce même capital n'aurait pu apparaître si la faculté productrice de la société s'était arrêtée à sa phase féodale, ne donnant que la plus-value de *valeurs d'usage*, la plus-value *consommée*, si elle n'était pas parvenue à la création de cette nouvelle plus-value, d'un caractère productif et social, qui, n'apparaissant que pour procréer sa postérité, avec la destinée d'une immortelle fécondité, a transformé les simples instruments de satisfaction des besoins humains en *capital*. Or, pour

que la technique et la culture sociale pussent se développer ultérieurement, pour qu'elles pussent amener la productivité du travail individuel à la création de la plus-value capitaliste, il a fallu pour cela l'action commune de tous les agents politiques et moraux, qui, à partir du XIIe siècle, élaboraient lentement une nouvelle vie à l'intérieur du monde féodal, séparant la campagne de la ville, formant le marché international et l'État moderne, différenciant le type homogène des tenanciers censitaires en classes sociales nouvelles, dans lesquelles se forme la vivante personnification du capital, le capital dans sa double face humaine : la bourgeoisie et le prolétariat. Sans tous ces agents, produits de l'action commune de tous les désirs et idées sociaux, depuis les courants les plus « idéaux » de l'esprit, jusqu'à l'instinct le plus simple de la faim, sans eux, la technique sociale du féodalisme, la technique des corporations d'artisans et des manses censitaires, n'auraient pas fait *spontanément* un seul pas en avant; et puisque c'est elle seule qui peut transformer la *forme de la production*, cette base des rapports économiques, toute la vie « économique » se serait par conséquent arrêtée à son ancienne formule de l'économie *naturelle*, si elle avait été abandonnée *à elle-même*, si réellement elle avait été isolée de l'*ensemble* de la vie sociale comme son processus fondamental. Il est tellement vrai que la dialectique de l'histoire construit ses cycles de transformations avec des éléments *hétérogènes*, qu'ayant affaire avec le phénomène économique, elle en dégage les agents idéologiques latents, qui aboutissent à la négation *économique*, de même qu'ayant affaire avec un phénomène idéologique, elle arrive à sa négation par l'intermédiaire des agents économiques : le fanatisme religieux du moyen-âge entraîne la société féodale dans la coopération avec les marchés de l'Orient, préparant de cette manière le terrain technique et culturel pour le capitalisme, dont le résultat moral immédiat est l'indifférence religieuse.

§ 13. — Pour comprendre cette question il faut cependant considérer de plus près la différence qui existe entre la dialectique formelle et celle de la réalité historique. La dialectique est l'expression logique de l'évolution des phénomènes. Considérer le monde au point de vue évolutionniste, c'est le considérer comme un phénomène à l'opposé de l'inconnaissable « chose en soi », comme une série d'existences éphémères où aucune réalité *métaphysique* ne trouve place. L'évolutionnisme, à l'opposé du pur « naturalisme », enlève aux témoignages de la nature toute valeur absolue. Montrant la nature comme « créant continuellement pour pouvoir détruire, et incapable de pro-

duire rien de durable » (Schopenhauer) — l'évolutionnisme saisit le vrai sens du monde avec lequel nous avons affaire, la relativité de sa valeur, son caractère purement phénoménal, étranger à tout absolu. Mais, ramenant les faits de la vie à la valeur de phénomènes d'un caractère relatif, nous devons aussi les considérer dans leur *causalité*, dans leur continuité et ressemblance essentielle, et exclure de tout *novum absolutum*, incompatible avec la causalité. Poursuivre l'évolution d'un certain phénomène, c'est ramener une série de phénomènes hétérogènes, différenciés, individuels, à l'élément qui leur est commun, à une certaine unité; par exemple, on ne peut étudier l'évolution des vertébrés que si l'on ramène les différents types d'espèces à un caractère anatomique commun à eux tous, la *corde dorsale*. Les êtres absolument différents ne peuvent entrer dans une chaîne évolutive, de même qu'ils ne peuvent se nier mutuellement; le son ne peut pas constituer le contraste de la lumière; la thèse et l'anti-thèse conditionnent réciproquement leur caractère. La conception évolutionniste du monde en est donc en même temps la conception moniste. La dialectique, comme fidèle interprète de l'évolution objective, doit par conséquent reproduire ce même double procès : développer l'unité en hétérogénéité, et ramener l'hétérogénéité à l'unité (1). Appliquée aux phénomènes sociaux, elle ne peut pas reconnaître leur classification en économiques, moraux, politiques, laquelle est d'une nature formelle, conceptuelle. Car dans la vie ils sont si intimement reliés entre eux, que le changement dans l'une des catégories entraîne le changement des autres, et aucune catégorie de faits n'est isolée, ni limitée d'une manière distincte lorsqu'on les considère dans le mouvement, dans l'évolution, c'est-à-dire dans l'unique réalité de la vie. Ainsi, par exemple, les phénomènes économiques se ramènent à la forme de la production, et la forme de la production à la formule technique et culturelle du rapport de la productivité aux besoins; or, le degré de la

---

(1) Je ferai observer en passant, que la dialectique ainsi formulée, est un reflet fidèle du processus psychologique du développement d'une proposition (jugement), c'est-à-dire d'une unité de la pensée, à partir d'une *unité psychique;* processus, qui d'un moment homogène de la conscience, d'une nature émotionnelle, (point de départ pour la pensée) — passe à une hétérogénéité organisée (la synthèse des concepts qui composent le plus simple parcours de la pensée). — La dialectique est donc une copie parfaite de la vie en général transportée dans le domaine du raisonnement.

productivité sociale du travail et des besoins de la culture vitale est influencé par toute une foule de faits sociaux, par le progrès des sciences, l'état de la lutte des classes, les modifications de la constitution politique, les mœurs, les guerres, le système fiscal et celui de l'éducation, le développement des beaux arts etc. Lorsque nous envisageons les phénomènes à l'état statique, alors seulement ils se discernent en certaines classes nettement délimitées, alors seulement on peut considérer à part les faits économiques, moraux, politiques; mais alors aussi nous considérons plus les conceptions que les choses mêmes. Le caractère constant et rigoureusement limité d'une certaine catégorie de phénomènes ne se retrouve que dans les *définitions*; lorsque cependant, nous délivrant de la définition, nous regardons la réalité de la vie, les phénomènes dans leur *devenir*, ce caractère s'efface, les catégories empiètent les unes sur les autres, et un phénomène donné, économique par exemple (la manufacture capitaliste, la ferme à corvée) revêt comme un caractère de « symbole » de toute une vie sociale, résume dans sa nature tous les courants émanés de l'esprit humain. Comme c'est seulement dans la *définition* conceptuelle qu'apparaissent les abstractions pures d'une certaine couleur, d'une certaine forme, intensité, etc., tandis que le phénomène même n'y correspond pas, la réalité ne connaît pas de couleur sans forme, ni d'intensité sans couleur, et réunit en elle l'hétérogénéité qualitative; de même, derrière les définitions pures des phénomènes sociaux se dressent les moments de la vie même, la fusion des différents éléments potentiels, qui confèrent au phénoméne la force de développement et font qu'il doit évoluer continuellement. Par contre, toute abstraction, étant une homogénéité éliminée de la vie, reste toujours morte; la forme de la production ou de la propriété, si elle existait dans la vie sociale réelle telle qu'elle existe dans le cerveau des savants, serait absolument stérile, incapable d'un processus de développement. Or, nous rappelant cette vérité inductive que chaque phénomène social est le produit d'agents hétérogènes de la vie, qu'il les symbolise en lui pour ainsi dire sans jamais réellement correspondre à la pure définition qui le représente dans notre intellect, nous devons en même temps reconnaître qu'il n'existe pas de série causale de phénomènes d'une même catégorie, qu'il n'existe point d'évolution économique, politique, morale, qu'on ne peut parler de séries plus importantes ou moins importantes, de premier ordre ou de second ordre, vu que nulle de ces séries ne pourrait se produire par elle-même, chacune n'étant qu'un seul côté, isolé dans notre conception, de la totalité de la vie. Par suite nous pourrons traduire les séries his-

toriques de toutes sortes de faits sociaux, en n'importe quelle d'entre elles. Nous pouvons toujours retrouver le corrélatif économique des processus religieux, moraux, politiques, et de même inversement. Les mêmes contradictions qui sont inhérentes à la proposition des sociologues du XVIIIe siècle, qui voyaient dans l'ordre politique la cause principale de tous les phénomènes sociaux, à savoir que les mœurs et les idées sont le résultat de l'ordre politique, tandis que ce même ordre politique doit être, à son tour, le résultat de certaines idées et mœurs, les deux propositions étant également justifiées, ces mêmes contradictions se retrouvent lorsqu'on attribue à n'importe quel côté de la vie sociale un rôle exceptionnellement privilégié. La forme de la production des tenures censives a produit les lois féodales et le régime décentraliste, vassal, formant des idées et des mœurs correspondantes. Mais il est également vrai que les conditions politiques d'alors, les mœurs et la religiosité, imprimant à l'esprit humain un cachet particulier, le tenant dans certaines entraves, influençaient par cela même les facultés productives et les besoins culturels, qui partout et toujours conditionnent nécessairement l'état donné de la technique sociale et la forme de la production qui lui correspond; car ni la tenure censive ni la production corporative ne pourraient exister avec la technique et la culture capitalistes. De même on peut affirmer que la décentralisation politique du féodalisme résultait de l'économie *naturelle*; un fief, étant une unité économique se suffisant à elle-même, n'avait pas besoin d'une politique nationale et d'un état centralisé. Mais ce même fait de la décentralisation politique doit aussi être considéré comme une des principales causes de la durée de l'économie naturelle, car il a été un des plus importants obstacles au développement du commerce. La disparition de l'économie naturelle, l'avènement du féodalisme monétaire, des grandes fermes seigneuriales à corvée, de la séparation entre la ville et la campagne, etc. transforment d'une manière radicale les mœurs et les idées du moyen-âge; or, parmi ses causes, à la place principale, il y a les croisades, c'est-à-dire le résultat direct de toute l'idéologie féodale.

Conformément donc à la nature des phénomènes sociaux, qui unissent en eux les éléments hétérogènes de la vie humaine, la dialectique de l'histoire ne recherchera pas la négation d'un phénomène économique donné exclusivement dans son contenu économique, la négation d'un phénomène moral dans son contenu moral, mais, arrachant le voile de son apparente homogénéité formelle, le concevant dans son unique réalité de *devenir* continuel, elle montrera dans son

intérieur la richesse de l'hétérogénéité vitale. L'élément complexe de destruction dissimule sous la forme unitaire le caractère révolutionnaire moral des faits économiques, et le caractère révolutionnaire économique des faits moraux. La dialectique formelle, fidèle à l'*intellectualisme*, reconnaît une valeur réelle aux abstractions conceptuelles, regarde la vie par le prisme de la définition, et ne pouvant apercevoir sous la forme homogène des phénomènes sociaux leur contenu hétérogène vital, est forcée de rechercher la négation du phénomène donné dans son changement *quantitatif*. Ayant donc à faire avec l'ordre économique actuel, l'intellectualiste apercevra la cause unique de la naissance de son anti-thèse dans le processus de la concentration du capital, dans l'agglomération des unités productives, l'organisation des cartels, etc., d'après la formule : la variation quantitative du phénomène aboutit à sa négation qualitative. Par contre, la vraie dialectique, qui considère non seulement les processus de la vie, les séries de phénomènes, mais aussi chacun de leurs chaînons, chacun des phénomènes mêmes, du point de vue dialectique, c'est-à-dire dans leur *devenir*, — cette unique réalité objective, — la dialectique, qui est l'expression précise de l'évolution de la vie, doit rompre complètement avec tout intellectualisme, et au lieu d'opérer avec les définitions des phénomènes, des abstractions conceptuelles isolées de la vie, et concevoir les phénomènes tels qu'ils se manifestent dans leur devenir, par conséquent, non pas substituer aux faits réels une *homogénéité formelle*, mais considérer l'*hétérogénéité vitale*, que l'évolution nous révèle dans chaque fait en apparence simple, comme les uniques *données* de la réalité. Et alors, fidèle à l'histoire, elle verra la négation des faits existants, non seulement dans leur changement *quantitatif*, maisausssi dans cette richesse *qualitative*, qui, étant l'élément latent de la vie même, constitue le véritable élément de leur destruction, le germe intérieur de leur mort.

§ 14. — Si donc, nous envisageons *dialectiquement* la question du communisme futur, alors nous devrons reconnaître immédiatement que les rapports « matériels » seuls, ne peuvent pas le déterminer entièrement; que ni la concentration du capital, ni les cartels de production et de consommation, ni l'agglomération spontanée des ouvriers sous la direction de la grande industrie ne peuvent constituer la raison suffisante de son avènement. Car le capitalisme, de même qu'il est né de la coopération de l'*idée* et de la *chose*, de même il doit mourir par une nouvelle coopération de l'idée et de la chose. A son berceau, — l'or des marchands, accumulé par l'échange, les ateliers des métiers et les

fermes seigneuriales avaient été fécondés par le nouveau génie de la productivité et des besoins culturels ; l'idée de « liberté » et des « droits de l'homme » conquérait pour lui les bras affranchis des salariés ; l'Etat « national », érigé sur la banqueroute morale des seigneurs féodaux, lui ouvrait de nouveaux marchés ; la bourgeoisie, — ce véritable *cerveau* du capitalisme, — veillait sur ses intérêts historiques, révolutionnant *consciemment* les mœurs, la science et la religion, les lois politiques et civiles, et on pourrait dire que le « fatum » de l'histoire fut définitivement conquis pour le capitalisme par la création finaliste de la bourgeoisie. Un drame analogue de la vie doit se répéter autour de son cercueil, qui est en même temps le berceau du communisme. Toutes les puissances sociales, aussi bien économiques que morales, doivent livrer ici un combat acharné pour la naissance du monde nouveau. A la concentration des capitaux doit s'opposer le démocratisme « idéologique », les hautes exigences culturelles des expropriés ; les droits politiques du peuple, se heurtant contre le monopole économique, doivent arriver à la négation politique de l'Etat qui soutient ce monopole ; l'idée « de l'émancipation de l'homme », supprimant les préjugés moraux de la propriété et du travail, affranchira en même temps les gigantesques forces de la technique sociale, qui sommeillent aujourd'hui, et sera réalisée par elles. Le fatum aveugle de l'histoire, à ce tournant critique, cherche un nouveau cerveau pour s'y contempler lui-même. Enchevêtré dans la conscience humaine, puisant dans les âmes humaines toute sa sève vitale, sa force d'évolution, il doit obéir aux volontés de cette *conscience* qu'il a lui-même élevée dans son sein par un long processus spontané, comme produit de la décomposition universelle, comme « idéologie » du prolétariat. Et, arrivé à se contempler lui-même, à se connaître lui-même, le fatum de l'histoire incline humblement la tête devant cette nouvelle conscience dont il s'est couronné lui-même, hésite, nie son existence, attendant le « fiat » décisif de la volonté humaine consciente. Comme la nature inconsciente, arrivée dans son évolution à la conscience de l'homme, se soumet à l'homme, de même l'histoire, arrivée à la connaissance de soi dans l'*idéologie* de la classe sociale qui est l'expression humaine de ses processus de développement objectif, se soumet à la direction consciente de cette classe. Or, là où apparaît la conscience humaine, l'homme comme être pensant, là s'ouvre aussi un champ libre pour la création finaliste. Le fatum historique du capitalisme, ayant produit la conscience du prolétariat, se nie lui-même ; arrivé au tournant où naît le nouveau monde du communisme, il se révèle comme impuissant et

stérile. Le prolétariat conscient doit lui prendre sa place. L'histoire, « conspirant avec les ouvriers, est cependant incapable d'introduire le » communisme dans la chaîne de son aveugle nécessité ; il reste un *idéal* à conquérir, un *but* pour l'activité consciente.

L'optimisme du socialisme scientifique n'exclut donc nullement l'intervention humaine, la politique faisant l'histoire, mais, au contraire, en indiquant une force créatrice donnée, — le prolétariat, le caractère dialectique de l'histoire, — une continuelle coopératione ntre les agents idéologiques et matériels, elle en accentue d'autant plus l'importance. C'est pourquoi, malgré l'association spontanée des ouvriers sous le commandement des grands capitaux, le socialisme les appelle à l'union idéologique ; malgré l'existence des modèles « objectifs » de l'avenir au sein de la technique capitaliste, il s'efforce d'inculquer aux cerveaux humains ses modèles « idéaux » ; c'est aussi pourquoi, — au lieu d'accélérer le développement matériel en collaborant avec le capital dans son action destructive des anciennes formes de la petite production et de la petite propriété, au lieu de devenir l'allié de la grande bourgeoisie moderne, qui produit les cartels, les sociétés par actions et les débâcles de bourse, — il n'accélère que le développement *idéologique* de la société, il prend sur lui la tâche de révolutionner moralement l'humanité, de former cette nouvelle âme collective qui saura nier *consciemment* l'ordre social actuel.

C'est ainsi que se présente le rapport de l'idée et de la chose dans la transformation sociale, le rôle de la création humaine consciente vis-à-vis du déterminisme évolutionniste, si nous considérons les problèmes de la dialectique historique dans le sens du principe phénoménaliste, qui cherche dans le cerveau humain la raison suffisante de la vie sociale.

ÉDOUARD ABRAMOWSKI.

Les bases économiques du Matriarcat [1]

La constitution familiale de la Micronésie présente les mêmes traits principaux. Ainsi, par exemple, l'union de famille, « puipui », dans les îles de Mortlock, correspond précisément à la « hapu » de la Nouvelle-Zélande; de même le « bey » des Mortlockiens, à la « whanau » de la Nouvelle-Zélande ; l'unique différence consiste en ce que chez les insulaires de Mortlock chaque « bey » forme un petit établissement familial fermé, une petite commune, et non une série de grandes-familles dans un grand village fortifié (2). De même on retrouve ici la dispersion des membres d'une union familiale dans différentes îles ; et comme les différentes communes d'une île ou d'un territoire plus considérable se sont groupés en État, les membres de la même famille sont devenus les sujets d'États différents. Aussi, lorsque deux de ces « États » se font la guerre, les guerriers ne se précipitent pas l'un sur l'autre aveuglément, mais chacun cherche d'abord à s'assurer que son adversaire n'appartient point à son « puipui » (3).

Des membres du « puipui » même ne peuvent pas se marier. Pour se marier, un homme doit chercher à obtenir sa femme par des cadeaux, du consentement des parents et aussi de celui de l'oncle (frère de la mère), et des frères adultes de la jeune fille (4). L'homme vit le plus souvent dans la communauté de sa femme (5) ; les chefs et les principaux des grandes-familles seuls prennent leurs femmes chez eux (6). Les

(1) Voir les numéros de Janvier et Février du *Devenir Social*.

(2) Kubary, *Die Bewohner der Mortlock-Inseln*. Mittheilungen der Geograph. Gessellschaft in Hamburg. 1878-79, p. 250.

(3) *Ibid.*, p. 246.

(4) *Ibid.*, p. 260.

(5) *Ibid.*, p. 252.

(6) *Ibid.*, p. 260.

enfants cependant appartiennent toujours au « bey » de leur mère, et le plus souvent, quand ils grandissent, ils y restent. Ils possèdent leur part de « bey », non pas dans le « bey » du père, mais dans celui de la mère (1); un chef de « bey » peut, cependant, sous certaines conditions et avec le consentement de sa commune, assigner un morceau de terre de son « bey » à ses enfants (2). A la mort de l'homme, la veuve rentre avec ses enfants dans sa famille. Les biens meubles du défunt échoient à ses enfants (3), tandis que ses terres et sa maison restent à sa parenté maternelle.

Dans les îles de Pelau la grande-famille s'appelle « blay ». Un certain nombre de « blay », ordinairement dix à vingt, forment un village; plusieurs de ces villages constituent un district « Klou pelù » (grand pays) (4). Le gouvernement du village se compose de l'ensemble des chefs (Rupaks), des « blay » du village (5); chaque « blay » a, à côté de son chef homme, le (rupak), aussi un chef femme, la « rupakeldil ». Comme personne ne peut se marier dans sa famille, la « rupakeldil » ne peut jamais être la femme du « rupak »; elle est le plus souvent sa mère, sa tante (sœur de la mère), sa sœur ou sa cousine (6). Les « rupaks » constituent le gouvernement masculin, les « rupakeldils » forment le gouvernement féminin du village. Ellesont surtout à veiller sur la bienséance et les bonnes mœurs dans les rapports des deux sexes, puis à vider les querelles entre femmes, à régler les disputes conjugales, etc. (7).

Les travaux de l'agriculture sont le travail des deux sexes ; cependant la plus grande et la plus lourde partie en échoit aux femmes. Elles ont à labourer les grandes plantations de taros (8), tandis que les hommes se bornent aux soins des petites plantations de tabac, de betel et de curcuma. « Curcuma et betel, dit Kubary, une fois plantés dans le sol, ne demandent plus aucun travail ». D'ailleurs, la femme s'occupe parfois même de la culture des « curcumas ». La femme s'oc-

(1) *Ibid.*, p. 258.

(2) *Ibid.*, p. 260.

(3) *Ibid.*, p. 261.

(4) J. Kubary, *Die sozialen Einrichtungen der Pelauaner*, p. 33 et suiv.

(5) *Ibib.*, p. 63, 73 et suiv.

(6) *Ibid.*, p. 39.

(7) *Ibid.*, p. 81 et suiv. — J. Kubary, *Die Pelau-Inseln*, 2e fascicule du Journal du Museum Godeffroy, Hambourg, p. 39.

(8) *Ibid.*, p. 57.

cupe encore de la réparation des voies publiques (1), et de tout le travail domestique et de la plupart des travaux industriels.

Au moment du mariage le jeune homme fait un cadeau aux parents de sa femme. Il reste alors le plus souvent pendant quelque temps dans la maison de son beau-père et aide celui-ci dans ses travaux. Si les deux époux sont encore jeunes, souvent leur mariage ne dure pas longtemps ; dès que la femme se lasse de la vie commune et qu'un meilleur parti s'offre ailleurs, elle quitte son mari (2). Les mariages durables ne se font qu'à un âge plus mûr, après que chacun a joui de sa jeunesse. Le cadeau de noce étant donné, l'homme peut prendre sa femme chez lui dans son « blay » ; cependant, la femme conserve son domicile dans son « blay » (3). Aussitôt qu'elle devient enceinte ou malade, le mari doit la faire retourner dans sa maison paternelle (4). Pour l'accouchement, pour les fêtes qui s'y rattachent, pour l'envoi de la malade dans la maison paternelle, le mari doit toujours payer. D'ailleurs, il doit faire des cadeaux à chaque occasion de fête chez son beau-père, et donner de temps en temps l'« achoràn », une contribution régulière pour la cession de la fille. Il est vrai qu'il reçoit, lui aussi, des petits présents, mais ceux-ci n'atteignent jamais la valeur des siens. Les époux peuvent se séparer à leur gré (5). Les enfants vont avec leur mère. A la mort du mari, ses biens-meubles échoient à sa femme et à ses enfants ; ils n'ont aucun droit sur la maison et sur les plantations (6). Même s'il a donné, de son vivant, de petits morceaux de terre à ses enfants, ceux-ci ne peuvent les conserver qu'autant que les parents du défunt le permettent (7).

D'après les coutumes juridiques des Pelanésiens, les « Moguls », la femme est très respectée. Personne n'ose battre ou insulter une femme. Si quelqu'un parle mal d'une femme mariée et est ensuite tué par le mari outragé, ses parents ne peuvent réclamer aucune indemnité (8). La raison de cette bonne condition de la femme repose, comme le dit

(1) J. Kubary, *Die sozialen Einrichtungen der Pelauaner*, p. 75.
(2) *Ibid.*, p. 53.
(3) *Ibid.*, p. 54.
(4) *Ibid.*, p. 53, 54.
(5) *Ibid.*, p. 59.
(6) *Journal des Museum Godeffroy*, p. 54.
(7) J. Kubary, *Die sozialen Einrichtungen der Pelauaner*, p. 48.
(8) *Journal des Museum Godeffroy*, p. 44.

très justement Kubary, sur ce fait, qu'elles sont « propriétaires des terres de taro et qu'elles ont l' « Audou » (les biens) sous leur surveillance » (1).

Chez les anciens habitants des Marianes, les Chamorro, la grande-famille s'appelait « Mangaffa ». D'après les renseignements de M. Freycinet, et les nomenclatures de parenté, cette « mangaffa » était un peu plus grande qu'un « blay » pélanésien. Cette communauté familiale, qui, comme le bey » des îles de Mortlock, formait le plus souvent une petite commune, avait pour chef l'homme le plus âgé de la commune, le « magalahi, » ce qui signifie : le descendant le plus ancien ; et, à côté de lui la « maga-haga », c'est-à-dire : la descendante la plus ancienne (2), dont la position correspondait parfaitement à celle des « rupakeldils » pélanésiennes.

Dès qu'il avait obtenu le consentement de la jeune fille et celui des parents de celle-ci, il devait s'occuper de l'entretien de sa fiancée, ou bien, s'il ne pouvait pas le faire, venir s'installer chez son futur beau-père (3). La fille ne recevait aucune dot ; quant à l'ameublement du ménage, il était à la charge du mari. Après le mariage il pouvait prendre sa jeune femme avec lui ; mais s'il ne lui plaisait pas, elle pouvait rentrer chez ses parents quand elle le voulait. S'il y avait des enfants, ils allaient avec leur mère. A la mort du mari, son patrimoine allait à ses enfants et à sa veuve (4). Celle-ci restait communément chez ses enfants, dans la commune de son mari décédé. Si, cependant le mariage était resté sans enfants, elle pouvait à son gré rester dans la commune de son mari et s'y marier de nouveau, ou bien retourner chez ses parents. Dans ce dernier cas, les parents de son mari devaient lui payer une indemnité, le « fagahot » (5).

La femme était à tous les points de vue la maitresse dans la maison conjugale (6). Son mari ne pouvait rien faire sans son consentement. Même l'administration de la commune était entièrement soumise à l'influence des femmes. Freycinet en parle en ces termes : « Sans qu'elles aient été revêtues à proprement parler du pouvoir, les femmes exerçaient une

---

(1) J. Kubary, *Die sozialem Einrichtungen der Pelauaner*, p. 81.
(2) L. de Freycinet, *Voyage autour du Monde*. Partie historique, II, p. 474.
(3) *Ibid.*, p. 386.
(4) L. de Freycinet, *Voyage autour du Monde*, II, p. 477.
(5) *Ibid.*, p. 478.
(6) Ch. Le Gobien, *Histoire des îles Marianes*, p. 59.

telle influence, dans les séances du conseil et des cours de justice, auxquelles elles assistaient, qu'on peut dire que c'était à elles que la gestion des affaires publiques était véritablement confiée » (1).

On retrouve des conditions juridiques et familiales semblables chez quelques peuplades de la Mélanésie, par exemple chez les Buginois, les Makassares, et les Dayaks; nous pouvons ne rien dire de leurs formes de famille, car elles n'ajoutent rien à ce que nous avons déjà dit. Nous parlerons encore de l'organisation de la famille chez les Menangkabau-Malais (Sumatra), car elle forme dans une certaine mesure la conclusion du développement des institutions matriarcales dans l'Océan pacifique.

La grande famille est désignée dans la Menangkabau sous le nom de « suku ». Elle est le plus souvent, en même temps, une grande communauté domestique. A la « suku » appartiennent tous ceux, qui, en ligne féminine, descendent de la même aïeule, c'est-à-dire, tous ceux qui sont « sabuah parui », sortis du même ventre. L'administration de la « suku » est dans les mains du plus âgé descendant mâle de cette aïeule, du Tunganei. Plusieurs « suku » forment un village (Kota), plusieurs de ces villages un district (Negari) (2). Ici la femme ne va plus, après le mariage, avec son mari dans la « suku » de celui-ci; elle reste dans le sien. De même, le mari conserve son domicile dans sa maison de famille. Il passe la plupart de ses jours chez ses parents; de temps en temps il assiste sa femme au travail et mange et dort chez elle. Souvent il ne vient que le soir et il s'en va le matin (3). Si le mariage ne convient pas à l'un où l'autre des deux époux, il se retire. L'homme n'a pas le moindre droit sur ses enfants; ils appartiennent à la maison familiale de leur mère et ils héritent d'elle et de ses frères. Le patrimoine du mari échoit après sa mort aux enfants de sa sœur.

C'est dans les institutions familiales des « Menangkabau » que le matriarcat atteint, chez les Malais, son plus haut développement. Chez les Redschangs, les Lampongiens et les Pasumahs de Sumatra-sud, il n'est pas toujours vrai que la femme reste dans sa « suku ». A côté de l'ancien mariage matriarcal ou « ambil-anak » a pris place le mariage patriarcal ou « dschutschur » et le mariage « semundo »

---

(1) L. de Freycinet, *Voyage autour du Monde*, II, p. 475.

(2) G. A. Wilken, *Over de verwantschap en het huwelyks en erfrecht bÿ de volken van het maleische ras*, p. 14 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 24 et suiv.

qui garantit des droits plus égaux aux deux époux (1). Il en est de même, et d'une manière encore plus accentuée, dans les états Menangkabaus, colonies malaises dans la presqu'île de Malacca. Là le matriarcat a fait place à un patriarcat absolu. Dans le droit écrit de ces états, la femme est considérée comme une grande enfant menteuse et entêtée (2). Ce retour est dû principalement à l'essor du commerce et de l'élevage des troupeaux et à l'augmentation de l'esclavage. L'homme redevient de nouveau le nourricier exclusif de la famille; c'est lui qui par son travail apporte les richesses à la maison, tandis que la femme, soustraite aux travaux plus grossiers par la coopération des esclaves, se borne de plus aux légères occupations domestiques.

Bien que la femme ait été fort estimée chez les Malais et les Micronésiens, l'Amérique du Nord reste néanmoins le pays, où le matriarcat a trouvé son plus haut développement, grâce à la circonstance, déjà mentionnée, qu'ici encore plus que dans l'archipel de la Mer du sud, la femme est devenue agriculteur et propriétaire du sol labouré. Naturellement on y trouve ici aussi des nuances variées. Au moment de la découverte de ces pays, l'agriculture n'avait pas partout la même extension ; elle n'est pas devenue partout, dans la même mesure, la base économique de l'existence sociale. Depuis les peuples plus ou moins chasseurs de l'ouest, les Apaches, les Pieds-Noirs, etc., jusqu'aux tribus dont l'agriculture est le plus développée, les Creeks, les Natchez, les Cherokois, les Drokois, les Hurons, — il y a une longue série de transitions, de hauts et de bas. Il serait trop long d'étudier en détail ce développement, et nous pouvons nous en passer d'autant plus que les tendances qui se manifestent ici sont essentiellement les mêmes que celles que nous avons trouvées dans la marche du développement des peuplades polynésiennes. Nous exposerons la fin de ce mouvement en faisant un exposé du matriarcat chez les Iroquois et les Hurons.

La base de l'organisation était, chez les Hurons et chez les Iroquois, comme chez les Malais, la grande famille : la réunion de tous les descendants d'une aïeule en une grande communauté domestique. Chez

(1) W. Marsden, *The History of Sumatra*, 2e édit., p. 217 et 222 et suiv. — G. A. Wilken, *Over het*, etc., p. 6 et suiv.

(2) Cmp. La traduction du code de Johore par T. J. Newbold dans le 2e volume de son *Political and statistical Account of the Britisch Settlements in the Straits of Malacca*.

les Hurons, les plus grandes de ces communautés domestiques se composent souvent de vingt-quatre familles particulières (1); chez les Iroquois le plus souvent huit à douze; on trouve cependant aussi des communautés domestiques de vingt familles particulières (2). La direction de ces communautés familiales appartenait à l'une des femmes les plus anciennes de la maison. Un certain nombre de grandes familles, le plus souvent dix à quinze, formaient une union de race ou de totem; plusieurs unions totémiques, ordinairement huit à douze, formaient une tribu.

Le sol appartenait à la tribu. C'était le conseil de la tribu, formé de l'ensemble des chefs des « gens », qui accordait à chaque « race » ou « gens » une part du sol correspondant à sa grandeur (3). L'administration de l'union de « race » distribuait alors le sol entre les communautés domestiques. De temps en temps, chez les Hurons, tous les deux ans, on faisait un distribution nouvelle entre les communautés domestiques (4). Les terres contiguës étaient le plus souvent entourées de haies, et les parts des grandes familles étaient séparées l'une de l'autre par des bornes. Les hommes ne prenaient part qu'aux défrichements (5); tous les autres travaux étaient exécutés exclusivement par les femmes. Elles seules, par conséquent, avaient le droit d'usufruit; les hommes n'ont aucune part ni aux premiers travaux ni à la rentrée de la récolte. En dehors des travaux agricoles, les femmes s'occupent encore du ménage, de l'éducation des enfants, de la confection des ustensiles de ménage et des vêtements; l'homme s'adonnait à la chasse et à la pêche, faisait la guerre, construisait des canots et confectionnait des armes et les outils de chasse (6).

Le mariage se faisait presque toujours par l'intermédiaire des mères ou des chefs féminins des communautés domestiques. Comme chez les Malais des Menangkabau, l'homme, au lieu d'aller vivre chez sa femme

---

(1) Gabriel Sagard Théodat, *Le grand voyage au pays des Hurons*. (Réimpression de l'édition de 1632, Paris 1865), 1re partie, p. 83.

(2) L. H. Morgan. *Die Urzesellschaft*, p. 59.

(3) J. W. Powell, *Wyandot Government. Firt annual Report of the Bureau of Ethnology, Smithsonian Institution*, p. 65.

(4) *Ibid.*, p. 65.

(5) Gabriel Sagard, *Le grand voyage*, I, p. 92. — De la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionnale*, III, p. 19.

(6) Gabriel Sagard, *Le grand voyage*, I, p. 84.

dans la « longue maison » de celle-ci, gardait son domicile personnel dans la maison de sa mère et ne séjournait que de temps en temps chez sa femme (1). Mais s'il ne faisait aucun cas des faveurs de son épouse, il devait lui rapporter régulièrement une partie de sa chasse. S'il négligeait ce devoir, alors, comme le dit le missionnaire Wrigth, la maison de sa femme devenait insupportable et il ne lui restait qu'à s'en aller (2). Si les deux époux ne pouvaient point s'accorder, ils pouvaient se séparer (3). Chez les Iroquois, cependant, comme nous le raconte L. H. Morgan, ces divorces étaient mal vus surtout si le mariage avait donné plusieurs enfants. Alors les mères et les chefs des unions totémiques intervenaient (4). Le mari n'avait aucun droit sur le patrimoine de sa femme et sur ses enfants; ils appartenaient à la famille de leur mère (5).

Après la mort d'une femme ses enfants et ses sœurs héritaient de son patrimoine mobilier (6), ou plutôt : ses filles héritaient, car il n'y avait dans la succession presque rien qui pût être utilisé par les fils. A la mort du mari, ce n'étaient pas ses fils qui héritaient, mais les fils de ses sœurs et de ses frères (7).

Les femmes, ayant la domination dans les communautés et la disposition des moyens d'existence, exerçaient la plus grande influence sur les affaires publiques. Chez les Iroquois elles prenaient part aux réunions du conseil et tenaient en réalité, comme le dit Wright, dans les clans et partout, le pouvoir dans leurs mains (8). Le père jésuite Lafitau s'exprime encore plus nettement. « Sur elles, dit-il, repose toute l'autorité réelle dans le pays; les champs et tous leurs fruits leur appartiennent; elles sont l'âme des réunions du conseil et les maîtresses de la guerre et de la paix; elles gardent le fisc ou le trésor public; ce sont elles à qui on donne les esclaves et elles qui concluent

---

(1) Le Père J. J. Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, I, p. 72 et suiv.

(2) L. H. Morgan, *Die Urgesellschaft*, p. 385.

(3) J. J. Lafitau, *Mœurs des sauvages*, I, p. 581. — Gabriel Sagard, *Le grand voyage*, I, p. 114 et suiv.

(4) L. H. Morgan, *Die Urgesellschaft*, p. 385.

(5) *Ibid.*, p. 457.

(6) *Ibid.*, p. 64, 457.

(7) *Ibid.*, p. 64 et 457. — J. W. Powell, *Wyamdet Goverment*, p. 65. — Gabriel Sagard, *Le grand voyage*, I, p. 120.

(8) L. H. Morgan, *Die Urgesellschaft*, p. 385.

les mariages ; à leur gouvernement sont soumis les enfants, et c'est leur sang qui décide l'ordre successoral » (1). Ceci est plus vrai encore de la tribu des Wyandotes, qui, plus tard, a absorbé les restes des Hurons. Ce n'était pas seulement indirectement, mais directement, que les femmes, par la direction des unions de race et la nomination des chefs, tenaient le gouvernement politique dans leurs mains. A la tête de chaque union totémique il y avait les quatre anciennes élues par les représentants (femmes) des communautés domestiques (2). Ces quatre femmes nommaient comme chef de paix (Sachem) l'homme le plus âgé et le plus respecté et dirigeaient avec lui l'administration de l'association totémique (3). Les chefs des onze unions totémiques, dont se composait la tribu des Wyandotes, choisissaient ensuite parmi eux, après entente avec les chefs féminins des gens, le chef de la tribu (Ober-Sachem) (4). Comme conseil d'administration suprême il y avait au-dessus des conseils des gens un conseil de la tribu, composé des administrateurs des onze unions de la tribu, c'est-à-dire de quarante-quatre femmes et de onze hommes (5). Les femmes avaient donc toujours la majorité dans le conseil et les onze chefs des gens n'étaient proprement que les agents d'exécution de leurs résolutions.

CONCLUSION.

Si nous jetons un regard d'ensemble sur la marche du développement, dont nous avons suivi les différentes étapes, nous voyons la même division en classes de mariage, la même condition de la femme chez les habitants de la Nouvelle-Zélande et des îles Salomon, comme aussi chez les tribus australiennes les plus avancées ; nous n'avons trouvé que deux nouveaux traits caractéristiques : l'esclavage et le mariage de service. Tous deux s'expliquent, comme nous l'avons vu, comme une conséquence d'un régime économique plus développé, par ce fait que, dès ce moment, le produit du travail d'un individu dépasse la dépense de son entretien.

---

(1) J. F. Lapitan, *Mœurs des Sauvages*, I, p. 71.
(2) J. W. Powelle, *Wyamdot Goverment*, p. 61.
(3) *Ibid.*, p. 61 et suiv.
(4) *Ibid.*, p. 61.
(5) *Ibid.*, p. 61.

Avec la plus grande activité de la femme, qui travaille la terre et confectionne les ustensiles du ménage, sa valeur, son utilité comme force productive pour son père et sa famille s'élève également. Le père est de moins en moins disposé à céder sa fille à vil prix au premier venu qui la désire. Il demande qu'on lui donne en cadeaux ou en services un équivalent du profit qu'il tire d'elle. De même la femme devient pour son mari une force productive de plus en plus utile et « chère, » qu'il ne peut pas facilement remplacer; les chefs et les riches seuls peuvent acheter plusieurs femmes. Afin de pouvoir maintenir en activité cette force de travail l'homme est tenu à certains égards envers sa femme. La sévérité brutale ne suffit pas toujours, surtout lorsque, avec la facilité croissante de se procurer les moyens d'existence, les villages voisins entrent en relations amicales, et que la femme reste en contact avec ses proches parents.

Il faut encore tenir compte d'un autre fait. Comme nous l'avons vu, avec le progrès du développement économique, on cherche à retenir plus longtemps les enfants dans la maison : de là résulte, avec le temps, la réunion des familles proches parents en grandes communautés domestiques. Ces groupements sont un effet du désir de retenir les enfants le plus longtemps possible à la maison et d'empêcher l'émiettement du patrimoine et aussi la nécessité du travail en commun. Les plantations nouvelles, les défrichements, les clôtures, la construction des fossés nécessitent la coopération du travail. L'agrandissement des villages et l'extension de l'agriculture font naître le besoin de règler et de donner une certaine unité à l'exploitation agricole; on ne peut plus permettre à chacun d'établir ses plantations là où il le veut, et d'enlever ainsi peut être à son voisin le terrain le meilleur ou de lui couper ses prises d'eau.

Mais si l'agriculture devient de plus en plus le travail exclusif des femmes, celles-ci deviennent ainsi le véritable appui et le soutien des grandes familles nouvellement fondées. Elles dirigent la maison tandis que l'homme est presque toujours occupé au dehors, à la chasse, à la pêche, à la guerre. De plus, l'agriculture fournit des récoltes de quantité à peu près constante, tandis que les produits de la chasse, de la pêche, dépendent du hasard et sont très instables. Il en résulte que les femmes acquièrent dans la maison une influence toujours plus grande, et, grâce à la permanence de la vie en commun, certains liens d'affections entre tous les membres de la communauté domestique peuvent se développer, surtout entre les enfants de la même mère. Dorénavant, le père ne peut plus disposer seul de la

main de ses filles; les autres membres de la famille, et notamment les frères adultes et le chef de la communauté domestique, ont voix au chapitre. Et ceux-ci se montrent de moins en moins disposés à laisser les femmes diminuer, par leur départ, le nombre des travailleurs. Les femmes et leurs enfants, qui deviendront eux-mêmes des forces productives, doivent être conservées, si possible, à la famille. Aussi, cherche-t-on à attirer à la maison tous les fiancés qui ne peuvent payer le prix d'achat, et même tous ceux qui sont disposés à venir s'installer avec leur femme. Mais même si on permet à une fille d'aller vivre dans la maison de son mari, tous les liens ne sont pas brisés avec sa maison paternelle. On lui reconnaît le droit de revenir dans sa famille, si elle ne peut vivre avec son mari, et aussi de passer auprès des siens toutes les heures pénibles (accouchement, maladie, etc.), comme, par exemple, chez les Pélanésiens. Elle est, pour ainsi dire, simplement cédée à son mari à titre de prêt pour conduire son ménage, mais elle conserve son domicile dans sa communauté domestique et elle y retourne avec ses enfants après le décès de son mari. Avec l'importance croissante prise par l'activité économique de la femme, il est de plus en plus fréquent que la femme continue à demeurer dans sa communauté domestique, et la communauté conjugale ne consiste plus que dans les visites plus ou moins fréquentes que le mari fait à sa femme, les deux époux restent d'une façon définitive dans leur communauté respective. Ce mode de mariage serait complètement impossible dans une économie isolée, avec une interdépendance complète des époux; on ne rencontre ce mode de ménage que là où existent les grandes communautés domestiques. Lorsque la femme prend la haute main dans la direction de la grande famille, elle acquiert aussi naturellement une influence sur l'administration de la commune et de la gens, qui n'est, dans un certain sens, qu'une famille agrandie. Et dans certaines circonstances favorables, la femme peut même, comme chez les Wyandotes, arriver à diriger directement toutes les affaires.

L'indépendance étroite qu'il y a entre la domination de la mère et une certaine forme de la vie économique fait que l'on n'a jamais rencontré d'institutions vraiment matriarcales chez les peuples pasteurs. Certes, on trouve chez les tribus pastorales une division en unions totémiques exoganiques avec descendance dans la ligne féminine, par exemple, chez les Ovahereros de l'Afrique du sud; mais ces unions ne forment pas des communautés locales ou politiques indépendantes, et encore moins peut-on parler d'une sorte de domination de la mère.

Même chez les Todas de l'Inde, qui, par suite de leur polyandrie, devraient être une société matriarcale d'après la théorie dominante, la femme occupe, d'après les données dignes de foi de Marshall, une position très inférieure. Et cela ne peut s'expliquer que par le régime économique des peuples pasteurs.

Les troupeaux appartiennent toujours à l'homme ; c'est lui qui les mène au pâturage, les soigne, les protège contre l'ennemi ; c'est lui qui trait des vaches et fabrique les fromages ; souvent aussi l'entrée des étables est totalement interdite à la femme, comme par exemple chez les Cafres.

Mais même chez les peuples agriculteurs le matriarcat ne se trouve que à un certain degré du développement économique. Dès que l'agriculture s'étend de plus en plus et devient la base de la vie, l'homme participe d'une manière croissante aux travaux agricoles — la chasse et la pêche deviennent des accessoires. C'est alors l'homme qui devient l'agriculteur, la femme ne fait que l'aider. De la grande famille matriarcale se développe la grande famille patriarcale, comme nous la trouvons chez les anciens Chinois, Japonais et Romains. Il faut tenir compte encore de cet autre fait : l'agriculture toute seule fournit-elle pendant longtemps encore la nourriture principale, comme, par exemple, chez les tribus de l'ancien Mexique et du Pérou du nord ; ou bien, l'élevage et le commerce prennent-ils une grande extension, comme dans l'Archipel malais? Plus ces dernières modes d'activité croissent, plus rapidement disparaît la domination de la mère.

*
* *

Cet article ne peut avoir la prétention d'avoir étudié dans toutes ses ramifications les relations multiples qui existent entre le régime économique et les institutions du droit maternel. Bien souvent, nous n'avons pu donner que des indications, là où le lecteur aurait eu le droit de demander des preuves précises ; mais nous devions nous limiter. L'étude de tous les détails du développement sera donné dans un ouvrage qui paraîtra à la fin de l'année prochaine, chez l'éditeur Wigand. Nous espérons que cet essai aura prouvé qu'il y a une connexion étroite entre la condition sociale de la femme et la forme d'organisation économique. Même ce que l'on appelle le droit maternel n'est point un droit naturel, qui naît de lui-même dans les rapports primitifs entre les deux sexes ; il est, au même titre que tous les autres droits qui, au cours du temps, avaient été considérés comme des « droits naturels », un droit dont la naissance et la mort reposent tous

les deux dans l'histoire : l'expression d'une phase définie du développement économique. On cherche, en vain, dans les phases inférieures même l'ordre de descendance en ligne féminine, et s'il se montre plus tard, alors il ne sert qu'à empêcher les mariages consanguins entre les parents du côté de la mère ; il ne confère d'abord aucun privilège à la mère; au contraire, c'est l'homme qui, aux plus bas degrés de la civilisation, règne partout; le droit du plus fort est le droit le plus fort. Ce n'est que peu à peu, dans le cours du développement économique, conditionné par les faits économiques, que naissent tous ces droits matrimoniaux et tutélaires que l'on considère si fréquemment (en les renfermant sans distinction dans l'appellation collective de « droit maternel », comme la conséquence d'une promiscuité originaire ou même comme un « rapport naturel de protection » entre la mère et les enfants, et que l'on croit avoir existé au début même de tout développement social, précisément comme on a jadis — voire même encore aujourd'hui — enrichi les degrés économiques les plus bas du salariat, de l'intérêt, du profit, etc. La loi que les institutions sociales sont conditionnées par le développement de la production est vraie même pour les temps primitifs ; toutefois ce développement ne doit pas être compris comme un processus automatique qui se développe partout précisément de la même manière; car les formes économiques primitives dépendent encore plus que les formes postérieures de la nature environnante.

HEINRICH CUNOW.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE A L'ÉTRANGER

BELGIQUE

(Mars)

Congrès annuel du parti ouvrier.

Ce Congrès se tiendra à Verviers, le 10 et le 11 avril. La Ire section discutera les questions syndicales; la IIe, les questions politiques; la IIIe, les questions administratives; la IVe, les questions agraires. Le rapport de la majorité et de la minorité sont lus à l'assemblée générale qui prononce souverainement. Voici l'ordre du jour détaillé :

Ire *section*. — 1. La Fédération des coopératives;

2. La suppression du travail à domicile, et comme mesure transitoire, l'extension de l'inspection du travail au travail à domicile;

3. Proposition sur les moyens à prendre pour abolir le travail aux pièces;

4. Que les employés, voyageurs de commerce soient toujours mis sur le même pied que les ouvriers, tant au point de vue des Conseils de prud'hommes qu'à celui des pensions ouvrières;

5. Formation d'une fédération nationale des tisserands;

6. La suppression du travail de nuit:

7. Syndicats professionnels et fédérations de métier :

a) Comment doivent-ils être organisés pour être utiles aux affiliés et au Parti Ouvrier?

b) Comment la propagande syndicale doit-elle être entendue et quels sont les devoirs des groupes sollicitant des orateurs?

8. Propagande pour la diminution des heures de travail;

9. N'y aurait-il pas lieu de mettre les ligues ouvrières de la campagne en demeure de chercher à créer des groupements de corps de métiers, soit au sein de leur ligue ou au dehors et qui seraient reliés aux syndicats des villes ou aux fédérations nationales des métiers?

10. Organisation d'une fédération nationale des ouvriers des fonderies.

IIe *section*. — 1. Le Cartel;

2. Propagande pour l'obtention du suffrage universel pur et simple;

3. Propagande contre l'alcoolisme;

4. Les coopératives affiliées sont invitées à cesser la vente de l'alcool dans leurs locaux.

IIIe *section*. — 1. Examen des mandats des délégués des fédérations régionales au Conseil général ainsi que des candidats pour les élections législatives;

2. Suppression de la retenue sur l'indemnité parlementaire;

3. Nouvelle carte de membre du Parti Ouvrier;

4. La propagande en faveur des journaux du Parti Ouvrier;

5. Pétitionnement national et annuel contre l'impôt du sang;

6. Subsides aux socialistes de passage.

IVe *section*. — 1. Le journal agricole;

2. Revision des §§ *a* et *b* de l'article 1 du programme agricole portant : *a*) Nomination des délégués des comices agricoles en nombre égal, par les propriétaires, les fermiers et les ouvriers; *b*) Fixation d'un minimum de salaire par les pouvoirs publics sur la proposition des comices agricoles;

Proposition admise par le Congrès de Nivelles : Nomination des délégués des comices agricoles en nombre égal pour chacune des deux classes : Propriété, Capital et Travail. La classe Propriété-Capital comprend : 1° Propriétaires ne cultivant pas; 2° Propriétaires cultivant; 3° Fermiers capitalistes (locataires); la classe Travail comprend : 1° Ouvriers; 2° Petits propriétaires non capitalistes et petits fermiers locataires.

Droit pour toutes ces catégories de prendre part aux délibérations.

Fixation par les comices agricoles du minimum de salaire, du contenu des baux.

3. Attitude du Parti Ouvrier concernant les lois tendant à conserver, à renforcer et à étendre la petite propriété.

Parti Ouvrier. *Nouvelles affiliations*.

Biesmerée : Coopérative; Gourdinne : Ligue Ouvrière; Heuripont : La solidarité; Ellezelles : Club de propagande et l'Union des Tisserands (Coopérative de production); Wanfercée-Baulet : Citoyennes socialistes; Menin : Club de propagande; Bruxelles : Fédération du

Bronze; Hautfays : Ligue Ouvrière; Sougné : Syndicat des Carriers; Aywaille : Les Prolétaires; Awans : Union des Prolétaires; Hayemont : Les Solidaires; Sprimont : Les Syndicats des Tailleurs de pierre, des épinceurs, des manouvriers, des rocteurs; Rouvreux : Les Carriers; Ecaussines : Carriers (800); Liège : Mouleurs et noyauteurs; Seraing : Caisses de résistance des charbonnages Collard et Marihaye, les métallurgistes; Ougrée : Mineurs; Beyne-Heusay : Ouvriers du bâtiment, Coopérative l'Union, Mineurs; Herstal : Métallurgistes; Sprimont-Aywaille : Fédérations professionnelles; Haccourt : Coopérative l'Avenir; Tilleur : Coopérative l'Alliance; Cheratte : l'Économie; Vottem : Coopérative l'Aurore; Romsée : Mineurs.

École Mutuelle. — Émile Vandervelde a donné une conférence sur le jubilé du Manifeste Communiste. M. le Professeur Cornil a donné une conférence sur le chômage involontaire.

Section d'Art bruxelloise. — Elisée Reclus a donné une conférence sur les Sémites et les Juifs, établissant que les trois quarts des Juifs ne sont pas Sémites.

La Fédération Bruxelloise a organisé une audition d'œuvres Wagnériennes au théâtre Flamand.

Anniversaire de la Commune. — Le 18 mars a été dignement commémoré dans tous les centres socialistes. La Fédération Bruxelloise avait organisé une conférence du compagnon Furnémont, député.

BULLETIN JURIDIQUE DU TRAVAIL.

Sous ce titre, le compagnon Max Hallet publie une revue de la législation, doctrine et jurisprudence du Droit Ouvrier.

ENQUÊTE.

Em. Vandervelde publie le questionnaire d'une enquête sur la migration des ouvriers campagnards vers la ville.

Le département du travail a commencé son enquête sur le travail à domicile dans l'agglomération bruxelloise.

GRÈVES.

Balanciers-basculeurs à Curegem. — A la suite de maintes difficultés, les ouvriers s'étaient réunis en conférence pour exposer leurs griefs personnels au sujet de l'organisation du travail. Le lendemain, toute la séance fut rapportée au patron qui insulta son personnel. Les ouvriers se mirent en grève et déclarèrent qu'ils ne rentreraient à l'atelier qu'au départ du contre-maître.

Bourreliers à Cuesmes. — Pour une journée de 14 heures, les ouvriers

gagnent 2 fr. 75, — les apprentis 1 franc (18 ans), 0 fr. 75 (15 ans), 0 fr. 25 (14 ans). Ils demandent une augmentation.

Forgerons à Anderlecht. — Nombre 28. Motifs : salaire trop bas et tyrannie de contre-maître.

Métallurgistes à Saint-Josse. — Cause : renvoi d'un contre-maître. Le conflit s'est apaisé à cause de la sympathie dont jouissent les patrons.

Décolleteurs à Bruxelles. — Ces décolleteurs, il y a 3 ans, avaient remplacé leurs frères syndiqués, en grève pour retenue exorbitante de salaire. A leur tour, ils se sont mis en grève. Leur salaire est tombé de 50 et 55 centimes l'heure à 28 et 16 centimes. Et ils viennent de demander leur affiliation au syndicat.

Cambusiers à Théauge. — Nombre : 100. Motif : Salaire.

Fileurs à Moerbeke-Waas. — Nombre : 400. Motif : suppression de l'augmentation de 50 0/0 pour les heures de travail extraordinaire. Il est des ouvriers gagnant 3 francs par semaine dans cette usine.

SYNDICAT.

Un syndicat de paveurs s'est constitué à Spy.

MUTUALITÉ.

Au mois d'août 1897 à fin janvier 1881, le Bond Moyson de Gand a payé en secours divers 101,399 fr. 66. Les recettes étaient de 110,568 fr. 08. La ligue dispose d'un capital de 108,695 fr.02. Pendant le dernier semestre, elle a admis 604 nouveaux membres. En neuf ans, le nombre d'adhérents s'est accru de 7,640.

COOPÉRATIVES.

Nouvelles coopératives. — Ermeton sur Biert, Veldegem, Bruxelles (capital 2 millions) (50,000 fr.) (30,000 fr.), Cortessem, Wintershoven, Gand, Kain, Witry, Tournai (capital 300,000 fr.), Tieghem (80,000 fr.), Strée, Wevelgem, Philippeville, Ampsin, Anvers, Neder-Ockerzeel, Walhain, Moorsel, Evergem, Bocholt (40,000 fr.), Moustier-sur-Sambre, Casterlé, Capellen, Souvret, Kesselt, Lauwe (105,000 fr.).

La Populaire de Liège. — Le bilan de 1897 accuse un bénéfice de 42,500 francs (1 centime par kilo de pain, — 7 0/0 sur les épiceries et les aunages, — 5 0/0 sur la mercerie). La coopérative compte 4,000 membres.

Bogne-Heysay. — La coopérative socialiste accusait au 31 janvier dernier un actif de 16,342 fr.78. Du 1er février au 31 janvier 1898, elle a vendu pour 31,867 fr. 27 (bénéfices 5,339 fr. 49).

Laiterie socialiste de Herfelingen. — La coopérative alimente la capitale depuis le 15 mars.

VAGABONDAGE.

Durant le mois de février, on a écroué à l'Amigo de Bruxelles 1,116 personnes (dont 790 pour une nuit, sur demande). Remarquer qu'il existe encore dans la capitale, entre l'Asile de Nuit plusieurs refuges hospitaliers.

UNIVERSITÉ NOUVELLE.

Un généreux anonyme a octroyé à l'Université une rente annuelle de 10,000 francs pour permettre Elisée Reclus de fonder un *Institut d'études géographiques*. Le programme vient d'être livré à la publicité.

Les études régulières comprendront la préparation de mémoires originaux, que publiera l'Institut. En outre, les cartes et reliefs construits par les élèves seront exécutés avec assez de soins pour que l'Université Nouvelle puisse en prendre la responsabilité et les édite aux frais et aux bénéfices de notre œuvre d'enseignement.

PRUD'HOMMES.

Élection. — Bruxelles. Socialistes : 200; libéraux et cléricaux réunis; 450. En 1891, la différence était de 600 voix, en 1892 de 900, en 1893 de 1,500.

Schaerbeek. Socialistes : 700; catholiques : 300.

Châtelet. Socialistes : 320; cléricaux : 97.

Huy. Socialistes élus sans lutte.

Un rapport. — Les prud'hommes de Bruxelles viennent de déposer leur rapport.

Leur bureau de conciliation a tenu 108 séances et s'est prononcé sur 743 affaires (dont 720 entre patrons et ouvriers, et 23 seulement entre ouvriers). Le conseil s'est réuni 34 fois.

Le rapport nous révèle le cas d'un patron menuisier, appliquant à un ouvrier à son service depuis 10 ans, des amendes de 10 francs pour un travail livré avec un retard de 2 heures; celui d'un patron-tailleur retenant 5 0/0 sur le salaire de ses ouvriers, pour location d'un atelier et frais d'éclairage. Et quel défilé quelquefois! Des ouvrières en jais réalisent un salaire de 0 fr. 60 à 0 fr. 90; des brodeuses, travaillant 17 heures par jour, 1 franc; des chauffeurs travaillant 25 heures sans arrêt; des galochiers devant confectionner 565 paires de semelles pour 56 francs; des cravatières travaillant 16 heures par jour à 3 fr. 60 par semaine et ayant des difficultés pour se faire payer; des ouvriers brasseurs, arrivant chaque jour d'une ville avoisinante et gagnant 0 fr. 73 par jour; des ouvriers boulangers, gagnant 1 franc par jour pour 25 heures de travail, doivent verser

un cautionnement de 25 francs, et, arrivant 1 heure trop tard par indisposition, se voient confisquer le cautionnement et renvoyés. Tantôt, c'est un ouvrier auquel ont retient ou les effets ou les outils, auquel on refuse le certificat, l'empêchant ainsi de trouver de la besogne ailleurs. Tantôt, ce sont des ouvriers cordonniers congédiés « pour avoir parlé le flamand ». Ailleurs c'est un garçon-coiffeur, qui, ayant travaillé le samedi jusqu'à minuit, vient le lendemain une demie heure en retard. Le patron le chasse à coups de pied et de poing. Enfin, ce cas d'un garçon boulanger, âgé de 17 ans, obligé de porter des sacs de farine de 100 kilos et tombant d'un escalier. Le malheureux, l'œil enflé, monte se coucher. A 2 heures du matin, le patron le met à la porte par une pluie battante, et lui retient son cautionnement.

Inutile d'insister, je pense, sur l'intérêt puissant qu'aurait la publication de rapports pareils — quasi officiels — dans toutes les localités où fonctionne un conseil de prud'hommes.

Le programme communal.

Bruxelles. — La gauche socialiste de Bruxelles a déposé un projet de construction de maisons ouvrières. Le conseil a accepté l'assurance des ouvriers contre les accidents (assurance payée par l'entrepreneur), un maximum de 10 heures de travail (qui peut être élevé à 12 heures par le collège, à la demande des ouvriers ??), le repos hebdomadaire et un minimum de salaire. Pour élaborer un tarif, le collège avait consulté le conseil de l'industrie et du travail, les chambres syndicales de patrons et celles des ouvriers. Et comme il fallait s'y attendre, on peut remarquer qu'aucun chiffre proposé par le collège ne dépasse le taux fixé par les corps consultés, mais que ce collège, ou bien choisit le chiffre le moins élevé, ou même, abaisse encore ce tarif. Ce qui fait que ce minimum officiel, adopté par les réactionnaires de la capitale, où la vie est la plus chère, est inférieur aux salaires payés dans maintes communes de province.

St-Nicolas. — Le conseil a adopté un tarif de minimum de salaire, variant de 25 à 35 centimes par heure, d'après les professions.

Parlementarisme.

Révision de la Constitution. — La Belgique est dotée du suffrage plural, qui accorde 3 voix aux riches et 1 voix aux pauvres. Socialistes et progressistes viennent de déposer un projet établissant le suffrage universel et simple à 21 ans.

Langue officielle. — La Chambre a adopté le projet de loi, consacrant

la langue néerlandaise langue officielle au même titre que le français.

Biens communaux. — La droite de la Chambre a repoussé la prise en considération du projet annoncé dans cette revue, et fermé la bouche, par un vote scandaleux de clôture, aux orateurs socialistes qui voulaient défendre le collectivisme dénaturé par les conservateurs.

Élections législatives. — Les élections auront lieu le 22 mai. C'est un coup de surprise et de parti. Le gouvernement a voulu réduire la période d'agitation.

La Bataille électorale.

Le Conseil général du Parti Ouvrier et les députés et sénateurs socialistes viennent de lancer, le 27 mars, un appel au peuple belge. Il résume, en termes frappants, la situation politique et sociale de la Belgique :

Au Peuple Belge.

Citoyens,

Le mandat des députés et sénateurs socialistes va finir.

Depuis tantôt quatre ans, ils luttent, coude à coude, fraternellement unis, pour la défense et pour l'attaque !

Ils ont émis les mêmes votes, affirmé les mêmes principes, formulé les même revendications.

En toutes circonstances, ils ont opposé leur minorité compacte, unanime, inébranlablement solidaire, à une majorité que la plupart des questions divisent, et dont les membres épars, — meetinguistes (1), indépendants ou conservateurs, — n'ont réellement de commun que la crainte du socialisme, la haine de la démocratie, l'amour de leurs privilèges de classe.

Ces catholiques se prosternent devant le Grand Turc !

Ces chrétiens ont brisé l'abbé Daens !

Ces amis du peuple ont porté la main sur vos droits politiques !

Nous demandions le *Suffrage universel* : ils ont voté la loi des quatre infamies (2) !

Nous réclamions la *Nation armée*, en attendant la suppression des

(1) On appelle ainsi les droitiers du banc d'Anvers, issus de l'ancienne association politique *le meeting*, et dont la caractéristique spéciale est, outre le conservatisme, la défense des intérêts du grand commerce anversois et un antimilitarisme qui se réduit à préconiser le volontariat.

(2) La loi communale, qui donne jusque 4 voix aux privilégiés de la fortune.

armées, œuvre finale du socialisme : ils ont repoussé même l'abolition du remplacement !

Nous poursuivions la *Réforme démocratique des impôts* : ils ont démesurement grossi la dette publique et presque doublé les impôts de consommation, ceux qui, suivant l'expression d'un des leurs « permettent de plumer la poule, sans la faire crier ».

Aux élections dernières, ils se répandaient en promesses : la pension pour les vieux ; l'indemnité pour les victimes du travail ; l'assurance pour les malades ; des mesures pour soulager l'agriculture.

Où sont les *Pensions ouvrières ?*

M. Woeste déclare que la question n'est pas mûre.

Où est la *loi sur les accidents ?*

Le projet n'est même pas déposé.

Que devient l'*Assurance contre les maladies ?*

Où sont les *mesures qui soulageront l'agriculture ?*

Les démocrates-chrétiens ont répondu : « Pour montrer son amour pour le paysan, le gouvernement a donné une médaille à son chien, une boucle d'oreille à sa vache, un sac à son fils (1). »

Des promesses, toujours ; des réformes, le moins possible !

En trois semaines, on vote la loi scolaire ; en trois jours, les millions du Congo ; en trois heures, les impôts sur l'alcool : il faut des années, au contraire, pour que les lois sociales viennent à l'ordre du jour et, quand on les discute, c'est pour les mutiler !

On refuse aux syndicats agricoles de faire le commerce ; aux associations professionnelles de posséder des caisses de secours ; aux mutualités reconnues de créer des pharmacies populaires, aux travailleurs des mines, de choisir eux-mêmes leurs inspecteurs ouvriers, à tous les salairiés, d'intervenir efficacement dans la confection des règlements d'atelier.

Omnipotence patronale dans les fabriques !

Omnipotence cléricale dans les consciences !

Voilà le régime que nous impose une majorité qui n'a d'autre base que le mensonge du vote plural !

---

(1) En Belgique, les chiens portent des médailles, — les vaches sont munies de boucles pour faciliter la constitution du herd-book et entraver l'importation frauduleuse du bétail hollandais, — et les pauvres seuls portent le « sac » du soldat, car les riches peuvent se faire remplacer à raison de 1,600 francs.

Travailleurs des villes et des champs !

Prolétaires de tous les métiers et de toutes les croyances !

Vous tous, qui voulez comme eux la justice !

Unissez-vous pour anéantir ce mensonge. Écoutez la parole socialiste. Venez combattre dans les rangs du Parti Ouvrier !

Vous savez quel est notre but : la socialisation démocratique des moyens de production.

Vous savez quels sont nos moyens : l'organisation ouvrière et la conquête des pouvoirs publics !

En avant donc, pour le triomphe de la démocratie ».

Propagande. — Pour vous donner une idée de l'intensité de notre propagande dans un arrondissement où il n'y a pas de lutte, je vous dirai que du 1er janvier au 15 mars, il a été distribué 20,000 manifestes socialistes dans une vingtaine de villages agricoles des environs de Bruxelles. Quant aux arrondissements où il y a lutte, je saurais difficilement mesurer l'intensité de la propagande. Le gouvernement a rapproché de deux mois la date des élections : ce qui a eu pour effet, de quintupler l'énergie et l'activité des dévoués.

L'abbé Daens. — Le pape a rejeté, par motif d'incompétence, l'appel contre la défense, faite par l'évêque de Gand, de briguer encore un mandat politique.

Alliances. — Des alliances radico-socialistes ont été votées à Liège, à Huy, à Waremme.

Journalisme. — Le *Vooruit*, notre organe d'expression néerlandaise, agrandira son format à partir de mi avril.

CAM. HUYSMANS.

ANGLETERRE.

(Mars).

Le parti libéral, par la voie de ses leaders, se glorifie de la victoire remportée aux dernières élections du Conseil du Comté de Londres, mais il n'est que juste de faire remarquer qu'aucun des deux grands partis politiques de l'Angleterre n'a le droit de revendiquer cette élection à son actif; — sans doute, Lord Salisbury, M. Balfour et autres conservateurs avaient mené campagne pour les modérés; il s'agissait pour eux non seulement de mettre fin aux réformes du parti progressiste, aux attaques dirigées contre le monopole des grandes Compa-

gnies du Gaz et des Eaux... On avait même menacé en haut lieu de diviser la grande cité de Londres en autant de conseils qu'il y avait de districts. Mais les deux partis politiques n'étaient pas intervenus directement dans la lutte, beaucoup de libéraux même s'étaient tenus à l'écart.

Au fond, le véritable triomphateur a été le socialisme; c'était lui qu'on attaquait; c'est à lui que l'on faisait allusion lorsqu'on parlait de tentatives collectivistes, de système de pillage, tout cela parce que la majorité du Conseil avait adopté le système de salaires établi par les Trade-Unions, et avait tenté de suivre l'exemple des grandes cités comme Glasgow, Huddensfield, Manchester, qui possèdent et administrent les services publics du gaz et de l'électricité, des tramways et des eaux.

Les Compagnies dont nous parlons plus haut avaient envoyé, avant l'élection, des circulaires à leurs actionnaires, leur recommandant de voter contre les progressistes.

En dépit de la campagne ardente menée contre John Burns et Sydney Webb, le parti progressiste rentre dans le Conseil avec une majorité de douze membres, ce qui leur donne vingt-quatre votes. Le résultat est satisfaisant, surtout en ceci qu'il a bien montré la division qui existe entre les classes.

Si l'on regarde une carte de Londres, on voit que l'East-End et le Sud ont voté en bloc pour les progressistes, tandis que la Cité et le West-End ont soutenu les modérés. Or, comme on sait, l'est et le sud de Londres comprennent les quartiers ouvriers, et la Cité et l'ouest la banque et les classes riches. Il est difficile d'avoir un résultat plus décisif, et il reste à voir si la majorité du Conseil saura profiter de sa victoire et continuer avec plus d'énergie encore l'œuvre commencée.

Sans doute, les progressistes comme Lord Roseberry, M. Asquith et le *Daily Chronicle* prétendent que le socialisme n'a rien à faire en la matière, et que la prise de possession des services publics ne veut pas dire l'expropriation des classes aisées. Quoiqu'il en soit, la terreur des dites classes, le chagrin qu'elles éprouvent de leur défaite, les efforts des grandes Compagnies pour maintenir leur monopole, montrent clairement de quel côté le vent souffle. Les progressistes peuvent soutenir avec raison qu'ils ne sont pas socialistes, mais la besogne qu'ils font est au moins une préparation au socialisme, et c'est là l'essentiel.

Comme nous le disions plus haut, ce qu'on a appelé le socialisme municipal a fait de grands progrès en Angleterre dans ces dernières

années. Pour prendre un exemple, Glasgow, la seconde ville d'Écosse, possède et administre les services des eaux, du gaz, des tramways, des marchés et des abattoirs, de l'électricité, des paquebots, des docks, du pouvoir hydraulique, et d'autres encore, et les contribuables ne s'en plaignent pas, au contraire. Londres, jusqu'aux dernières élections, possède mais n'administre pas une portion de ses tramways, et a fondé assez récemment, un « Work department », où l'on paie les salaires fixés par les Trade-Unions.

On voit qu'il reste encore beaucoup à faire pour la majorité actuelle du Conseil de Londres pour monter au niveau de Glasgow et de quelques-unes des cités industrielles du nord de l'Angleterre.

Les succès des candidats de la « Social Democratic Federation » et du « Parti ouvrier indépendant » n'ont pas été bien brillants. D'un côté Macdonald, le plus favorisé des candidats de la Fédération, n'obtient que 494 voix, tandis que Mac-Carthy, à Greenwich, en compte 689. Frank Smith, membre du Parti ouvrier, mais qui était soutenu par les progressistes, est élu à North-Lambeth. Ceci montre qu'il faudra encore un certain temps pour que la vraie besogne socialiste soit exécutée par des socialistes ; mais, d'ici aux prochaines élections, un changement peut se produire.

Les débats au Parlement, lorsqu'on a voté les crédits demandés par M. Goschen, ont montré que le gouvernement, lors de la dernière grève, ou lock-out plutôt, des mécaniciens, avait fait cause commune avec la Fédération des patrons. Au moment où les patrons ont congédié leurs ouvriers dans tout le pays à cause des demandes faites par les Unions de Londres pour une journée de travail de huit heures, le gouvernement avait fait une commande aux grands entrepreneurs de constructions maritimes de vaisseaux afin d'augmenter les forces navales de l'Angleterre. Or, dans ce contrat, il y avait un article d'après lequel, en cas de grève, le gouvernement accorderait un délai aux constructeurs. Mais, comme les orateurs de l'opposition, et notamment M. Robertson l'ont démontré amplement, lors de la dernière querelle entre les patrons et les ouvriers, il ne s'agissait pas de grève, mais de lock-out, c'est-à-dire d'un renvoi d'ouvriers. Si le gouvernement avait maintenu ses demandes, comme il en avait le droit strict, d'après le contrat, les patrons auraient cédé et les ouvriers auraient eu gain de cause. Au lieu de cela, M. Goschen et l'Amirauté sont obligés de confesser aujourd'hui qu'ils ont pris fait et cause pour les patrons, et le résultat, outre la défaite des ouvriers, est un retard de plusieurs mois

dans tous les travaux des arsenaux maritimes et dans la défense nationale. Joli résultat de la politique de classe !

Un autre incident, dont on a parlé à la Chambre des Communes, est la fréquence, dans les ateliers de poterie, d'empoisonnement par le plomb.

Un journal anglais, le *Stafferdshire Sentinel*, a signalé le cas de cinq ouvrières, qui ont perdu la vue à cause des mauvaises conditions sanitaires de l'atelier où elles travaillaient. De tels cas ont déjà été signalés par Marx, dans son chapitre sur les maladies industrielles, mais l'inspection du travail ne semble pas s'en être occupée outre mesure.

Dans le numéro de mars de la *Labour Gazette*, on donne les chiffres suivants de cas d'empoisonnement par le plomb, durant le mois de février :

	ADULTES.		
	Hommes.	Femmes.	Jnes personnes.
Travaux de porcelaine et de poterie. .	8	15	2
Fonte	10	»	»
Préparation du plomb et des couleurs .	22	14	»
Autres industries	6	1	»
	46	30	2 = 78

En février 1897, il y a eu 88 cas.

C. B.

ITALIE

(février)

Les lecteurs du *Devenir Social* ne doivent pas être surpris si, en ce moment et peut-être pour longtemps encore, il ne leur parvient d'Italie que l'écho des manifestations et des révoltes des sans-travail, de tous ceux qui demandent du pain et du travail, et des violations des libertés les plus élémentaires. Ce n'est pas que le parti socialiste ne travaille, que les ouvriers n'essayent d'organiser la résistance, que même, étant données les conditions spéciales du pays, on n'obtienne beaucoup plus de succès que l'on ne se l'imagine d'ordinaire, mais les cris de misère sont si forts, si continus, si stridents qu'on ne peut pas, même en le voulant, n'être pas profondément ému. Les sentiments

s'imposent à la raison. Nous voudrions parler, comme on le fait pour les autres pays, des syndicats, des coopératives de consommation et de production, de tout ce que l'on fait au nom du socialisme, mais les cris de détresse des masses ouvrières font naître dans l'esprit un sentiment d'angoisse tel, qu'on ne peut s'empêcher de l'exprimer pour qu'on le répète au loin à tous les ouvriers des autres pays, qui, eux aussi souffrent, mais dont les souffrances sont moindres que celles de notre beau royaume.

Si on pénètre en Italie par Vintimille, on sera émerveillé par tout le littoral de la Ligurie, si plein de soleil, si riche de couleurs, de villas, de jardins, et l'on pourrait croire qu'un coin du paradis est là sous le beau ciel bleu et que les habitants mènent une vie aisée et heureuse. Quelle triste illusion ! Au dernier congrès socialiste de la Ligurie (23 janvier 1898) les camarades Canepa, etc., dans leurs rapports sur les conditions des paysans et des ouvriers de la Ligurie, ont mentionné des faits que notre voyageur tiendrait pour impossibles. Dans beaucoup de villages la moitié de la population émigre chaque année en hiver pour ne pas mourir de faim dans ces terres si riches et si fécondes. Ceux qui demeurent n'ont souvent même pas un peu d'huile pour leur soupe, et ils descendent à la ville où viennent passer l'hiver des milliers de familles de riches bourgeois, et où ils ne réussissent pas toujours à gagner un misérable salaire. La petite propriété est dans l'impossibilité de les nourrir; chaque année des milliers de propriétaires vendent leurs terres, et souvent elles leur sont confisquées par le fisc parce qu'ils n'ont pas pu payer les quelques francs d'impôt. Il y a des fermiers qui vivent, eux et leur famille, composée de neuf ou dix personnes, avec 900 francs par an. Lorsqu'on arrive à la zône industrielle, dans les faubourgs de Gênes, on peut voir à la porte des grandes usines des dizaines d'ouvriers qui attendent qu'un accident se produise, qui leur permette d'être embauchés et de gagner 2 francs pour une journée de 12 heures. Tel est à peu près le salaire de la plupart des ouvriers occupés à l'« Aciérie italienne », et ceux qui ont une idée même vague de ce que c'est que travailler dans les hauts fourneaux comprennent ce qu'il y a d'inhumain dans un semblable salaire et quelle misère frappe le malheureux ouvrier. Les établissements qui occupent des milliers d'ouvriers sont fort nombreux et je crois qu'il serait difficile de trouver une autre région où l'on compte autant d'accidents de travail, déterminés par le peu de surveillance et par l'absence presque complète de ces mesures et de ces appareils qui sont destinés à sauvegarder la vie de l'ouvrier. Il n'y a pas, pour

ainsi dire, en Italie de législation sur le travail et même les patrons sont si puissants et la chair humaine si abondante qu'on réussit toujours à l'éluder.

Telle est à peu près la condition de la Ligurie, que l'on considère comme une des parties les plus riches de l'Italie; on peut deviner ce que peut être le reste. En Sicile le peuple se soulève au cri de « pain et travail » et le même cri se répète dans presque toute l'Italie; le peuple affamé prend d'assaut les lieux de réunion dans lesquels la bourgeoisie se réunit pour s'amuser, et le Président du conseil a été obligé de reconnaître en plein Parlement que tout cela n'est pas le résultat de l'action des partis subversifs mais des *conditions générales du pays, auxquelles le gouvernement ne peut porter remède*. Précieuse confession qui montre vers quel précipice la bourgeoisie italienne et son gouvernement se sentent poussés avec toute l'inconscience de microcéphales. Ils ne savent que hausser les épaules et déclarent qu'ils ne peuvent rien; mais tandis qu'ils se déclarent impuissants, ils dépensent des millions en appelant sous les armes une nouvelle classe.

Les docteurs de la bourgeoisie attribuent tout le mal à l'excès de la population; mais pourquoi la Sardaigne, qui n'a pas 31 habitants par kilomètre carré, voit-elle depuis deux ans sa population émigrer en Amérique? Qu'a fait le gouvernement pour la Sicile, pour la Sardaigne, pour l'Italie en général? On a fait des enquêtes parlementaires, agricoles, industrielles; on a nommé des commissions civiles et militaires; on a augmenté la police, et élevé les impôts! On construit des chemins de fer inutiles pour enrichir les entrepreneurs; on fabrique des canons, on construit des cuirassés pour se tenir au niveau des grandes puissances, on fait la guerre en Afrique pour trouver des terres qui permettent de faire une nouvelle Italie avec l'excédant de la population, et le peuple meurt de faim sous le plus beau soleil qui soit au monde, sur une terre fertile!

Mais la cécité bourgeoise est si grande et sa surdité telle qu'elle ne voit ni n'entend le péril qui menace.

Voici un fait qui permettra de voir que le gouvernement n'est que le délégué de la bourgeoisie, et que la justice ne dépend que des intérêts de celle-ci:

Il existe une loi qui défend aux industriels d'occuper dans les fabriques des enfants au-dessous de 15 ans pendant plus de 6 heures par jour.

Un grand industriel de Gênes, M. Figori, dans un de ses établissements qui travaille jour et nuit et occupe 900 ouvriers, occupait éga-

lement 130 enfants de moins de 15 ans; pour éluder la loi il les faisait travailler 6 heures dans l'équipe de jour et 6 heures dans l'équipe de nuit, soit 12 heures comme tous les ouvriers adultes. Un inspecteur crut de son devoir de lui infliger une amende de 13,000 francs. M. Figori protesta et ferma le lendemain son établissement, en annonçant, par une affiche mise aux portes, son intention de le fermer pour toujours à cause de l'amende qui lui était infligée. Naturellement les ouvriers, jetés du jour au lendemain sur le pavé, firent de bruyantes manifestations, si bien que le Préfet accourut chez M. Figori, obtint du juge l'acquittement, et l'établissement fut alors rouvert aux conditions anciennes. Dans quel autre pays d'Europe aurait-on si ouvertement violé la loi ?. L'interpellation que vont faire les députés socialistes trouvera certainement le gouvernement et le parlement indifférents, comme s'il ne n'était pas question de leur dignité et de la nation qu'ils représentent.

Voici un fait encore : Il y a six mois, un bateau à vapeur était sur le point de quitter Gênes avec 800 émigrants, quand, au premier repas fait à bord, *600* tombent malades avec tous les symptômes d'un empoisonnement. Transportés immédiatement dans les différents hôpitaux de la ville, ils étaient tous hors de danger deux jours après. L'expertise chimique, ordonnée par l'autorité judiciaire, démontra que les aliments étaient avariés et que l'étamage des ustensiles avait été fait au plomb (par économie), ce qui avait produit l'empoisonnement. On a commencé un procès, mais il a abouti à un non-lieu. L'armateur est M. Gavotti, député et très riche personnage qui, pour le compte du gouvernement brésilien, recueille dans les différentes parties de l'Italie les ouvriers affamés pour les expédier, au lieu d'esclaves noirs, sur les *fazende* des riches planteurs de ces régions inhospitalières. *Ab uno disce omnes.*

GIOVANNI LERDA.

RUSSIE.

Avant de résumer, aussi brièvement que possible, tous les faits intéressants du mouvement socialiste qui ont eu lieu en Russie depuis l'envoi de la circulaire ministérielle dont j'ai parlé dans ma lettre précédente (1), je veux prévenir le lecteur que ma chronique sera forcément

(1) *Devenir Social,* mars 1898.

incomplète. Il y a, à cela, différentes raisons dont voici les principales : 1° Il est interdit aux journaux de publier quoi que ce soit concernant le mouvement ouvrier en général et les grèves en particulier; on leur interdit même, par des circulaires réitérées, de s'occuper de la question sociale, même au point de vue théorique. Il nous manque donc la principale source d'information, — la publicité; 2° La démocratie socialiste russe, bien qu'elle professe le même programme et la même tactique, n'est pas organisée encore en un parti unique, ayant un organe central unique, où seraient centralisées toutes les informations concernant le mouvement socialiste dans le pays entier. Donc, même nos militants de Russie ne sont pas au courant de tout ce qui se passe dans le monde ouvrier; à plus forte raison, ne sont pas à même de tout savoir ceux qui ne se trouvent pas directement mêlés à la lutte.

Je vais donc, puisque je ne puis pas vous renseigner complètement, vous signaler les faits les plus saillants et les plus typiques.

Grèves.

La plus importante s'est produite à *Ivanovo-Vosnésensk*, avec 30,000 grévistes. Toutes les fabriques de la localité (excepté deux) ont cessé le travail, les unes après les autres, car partout les ouvriers avaient à se plaindre; il avait donc suffi qu'une d'entre elles déclarât la grève pour que les autres suivent. Les principales revendications furent : le rétablissement du nombre des jours fériés que les fabricants avaient diminué et l'augmentation des salaires, car, du chef de la diminution de la journée du travail par une loi récente, les ouvriers, dont la plupart travaillent aux pièces, ont vu leurs salaires baisser. La grève a duré deux semaines et a abouti à un succès partiel : on a augmenté le nombre des jours fériés et on a diminué la journée de travail la veille des fêtes. Les ouvriers ont conservé une fermeté et un calme merveilleux malgré toutes les provocations de la troupe et des gendarmes accourus dès la déclaration de la grève.

Parmi les autres grèves importantes, il faut signaler celle de *Dombrovo*, où 4,000 ouvriers ont déclaré la grève, parce que l'administration de la fabrique « Gouta Bankova » s'est approprié les fonds de la caisse de secours mutuels, alimentée par les cotisations des ouvriers; naturellement l'administration n'a pas voulu rendre l'argent, et a fait appel au gouvernement; immédiatement sont accourus le sous-préfet, le chef des gendarmes, accompagnés de cosaques et de deux compagnies d'infanterie. Le sous-préfet convoqua les grévistes à la fabrique et leur fit savoir la décision de l'administration, congédiant tous ceux

qui ne reprendraient pas le travail; après quoi ordre fut donné aux ouvriers de s'en aller; après deux avertissements, la troupe fit feu : trois hommes tombèrent morts, quatre grièvement blessés; plus de cinquante arrestations furent opérées. Ai-je besoin d'ajouter que l'argent ne fut pas rendu?

Citons encore la grève de 3,000 ouvriers de la filature de Gubker, à Moscou, qui ne dura que deux jours et qui aboutit à une victoire complète : les salaires que les fabricants avaient voulu diminuer ont été maintenus au niveau ancien; celle des ouvriers *du chemin de fer de Riasan à Moscou* (je n'ai pas le chiffre exact, mais il doit être très important), — succès complet, — etc.

Passons à un autre type de grève, bien caractéristique, celui-là, car il démontre que si la bourgeoisie « protège » parfois la petite propriété paysanne, c'est pour pouvoir mieux exploiter et les paysans et les ouvriers des villes. Parmi ces grèves, citons celles de :

Krynki, où les fabricants, effrayés par les succès de leurs ouvriers, eurent l'idée de faire venir des paysans pour avoir du travail à meilleur marché; mais les ouvriers comprirent la gravité du procédé et résolurent de résister par tous les moyens possibles; la grève (1,000 grévistes) a abouti à un succès partiel.

Navoloki, où 1,136 grévistes (dont 888 femmes) demandèrent une augmentation des salaires de 20 0/0. Notons que, de 926 tisseurs, 410 gagnaient par mois, en travaillant régulièrement, moins de 9 roubles (le *minimum* était de 4 roubles 1/2), les autres, — 9 roubles et plus (le rouble vaut 2 fr. 70). Si ces ouvriers se contentaient d'un salaire aussi dérisoire, c'est qu'ils possédaient de petits lopins de terre qui leur donnaient un maigre revenu; mais les ouvriers des villes, qui n'étaient pas propriétaires, ne pouvaient pas vivre avec ce salaire. La grève dura un mois; succès partiel : les ouvriers furent augmentés de 10 0/0.

La grève de *Krynki*, dont j'ai parlé plus haut, est intéressante à un autre point de vue encore; elle est en effet de nature à donner à refléchir à ceux des antisémites qui osent s'intituler socialistes. Fabricants et ouvriers en lutte étaient également israélites, mais fabricants-israélites n'en firent pas moins appel au gouvernement contre les ouvriers-israélites, et le gouvernement, qui est pourtant le gouvernement le plus antisémite du monde, accourut pour protéger les fabricants-israélites contre leurs ouvriers. Bien plus, lorsque les troupes arrivèrent, elles firent irruption dans la synagogue, déchirèrent les livres-saints et s'y installèrent; c'était la synagogue des

ouvriers, mais c'était quand même une synagogue, pourtant les fabricants ne protestèrent pas. Alors les ouvriers, à leur tour, se ruèrent sur la synagogue des patrons, et les troupes, naturellement, accoururent pour protéger le « saint lieu. » Des faits semblables arrivent très souvent, surtout dans l'ouest de la Russie où il y a beaucoup de fabricants et d'ouvriers israélites.

Je citerai encore une grève typique, qui est intéressante à un double point de vue. Elle éclata à Lavin (gouv. de Tchernigoff). *Les ouvriers demandaient que la journée du travail fût réduite à quatorze heures.* Et c'est le curé (un chrétien celui-là)! qui est intervenu... au profit du patron contre les ouvriers, en les exhortant, au nom de la religion, à courber la tête sous le joug de l'exploiteur, qui « est un seigneur si indulgent ». « La grève démontre, dit le curé, que l'ouvrier a oublié le bon Dieu, mais lui, le tout puissant, il ne souffrira pas cela, etc ». Les ouvriers suivirent le conseil du représentant de Dieu et renoncèrent à demander de ne travailler que quatorze heures par jour à l'usine du « bon seigneur ».

Parmi les autres grèves je citerai celles de :

St-Pétersbourg. — 500 tisseurs demandaient l'augmentation des salaires; ils ne gagnaient que 1 fr. 60 par jour. Promesse de donner satisfaction.

Moscou. — 300 ouvriers d'une fabrique de bas; revendications : augmentation des salaires et réduction de la journée de travail; 3 jours, succès complet.

— 200 ouvriers d'une fabrique de boutons demandaient le payement des journées où la fabrique ne travaillait pas; satisfaction complète par l'intermédiaire de l'inspecteur des fabriques.

Brest-Litovsk. — 200 ouvriers tailleurs; revendications : journée du travail de 10 heures, augmentation des salaires (travail à la pièce). Durée 2 à 3 semaines (les grévistes appartenaient à des ateliers différents). La journée de 10 heures obtenue, sauf dans un seul atelier.

— 50 menuisiers, mêmes revendications; durée 3 semaines, défaite.

— 700 cigarettières, augmentation des salaires, victoire plus que complète : par suite de la concurrence entre patrons, les grévistes obtinrent un salaire plus élevé que celui qu'elles avaient demandé.

Minsk. — Les patrons-boulangers, effrayés par les succès répétés de leurs ouvriers, ont organisé un syndicat de résistance en cas de grève.

— 9 relieurs déclarèrent la grève par suite des mauvais traitements; la police arrêta sept d'entre eux, mais les relâcha le lendemain; satisfaction complète.

— 45 ouvriers brossiers demandaient 50 copecks par semaine en plus; durée plus d'un mois, succès entier, mais 5 ouvriers mis à pied.

Vilna. — Grève de chaudronniers demandant la journée de 10 heures ; nombre de grévistes et résultat inconnus.

Bialostok. — 3,000 ouvriers de petites fabriques, tailleurs, etc.) demandaient la diminution de la journée du travail ; durée 2 semaines, obtinrent la journée de 12 heures (au lieu de 14 et 15).

Kovno. — Lutte de presque tous les ouvriers pour la journée de 12 heures; plusieurs grèves, succès.

Arrestations :

La police a saisi des imprimeries clandestines; à *Pétersbourg* (plusieurs socialistes arrêtés), à *Saratoff* (10 révolutionnaires), à *Novgorod* (16 révolutionnaires).

Narva. — Beaucoup d'ouvriers arrêtés, la plupart condamnés à la rélégation en Sibérie pour 3 à 5 années.

Moscou. — 30 étudiants arrêtés appartenant à l' « organisation des étudiants. »

Pétersbourg. — Dr Feit, Beliawxi, Johanson, Chouliatikova, arrêtés il y a 2 ans dans une imprimerie clandestine sont condamnés (par voie administrative) à 2 ans d'emprisonnement et à 8 ans de Sibérie.

Minsk. — Un ouvrier peintre avec sa femme.

Vilna. — 25 ouvriers envoyés dans « des provinces éloignées », 18 restent en prison. — Un détenu politique pria un soldat de transmettre une lettre à un autre détenu; le soldat en fit part à son officier, celui-ci aux gendarmes; ordre-du-jour au régiment : « *pour service exceptionnel à la patrie* 2 roubles de gratification et avancement. » — Les rélégués politiques en Sibérie reçoivent du gouvernement une dizaine de roubles par mois pour ne pas mourir de faim ; or, puisqu'il y a parmi les rélégués trop d'israélites, ceux-ci seront, parait-il, privés de cette subvention plus que dérisoire.

Voronèj. — Le 20 décembre dernier on arrêta 27 socialistes; je donne leur nom et profession pour démentir encore une allégation de la circulaire ministérielle disant que ce n'est que la jeunesse des écoles qui prend part au mouvement ouvrier : Mme Loïko, 45 ans, employée au comité de statistique, les officiers Kostomaroff, Mazourenko et Pétine, docteur en médecine, Ispolitoff, 45 ans, un fonctionnaire de la chancellerie du comité de statistique Rosliakoff, Dobriakoff, Sytsianko, 40 ans, plusieurs employés du chemin de fer, plusieurs ouvriers.

Moscou. — Aux mois de décembre et de janvier ont été arrêtés plusieurs ouvriers et « intellectuels. »

Odessa. — 40 socialistes ont été arrêtés depuis quelques mois.

Cette chronique des arrestations est très incomplète. Je la complèterai la prochaine fois.

Publications a l'étranger :

La *Feuille du Rabotnik*, n°s 5 et 6; une brochure de propagande sur la « Révolution de 48 en Allemagne »; deux brochures sur la censure en Russie, que je me propose d'analyser dans mon prochain article.

P-off.



REVUE DES REVUES

La Revue Socialiste (mars 1898).

M. Rouanet prend la direction de la *Revue Socialiste.*

Aux lecteurs, il rappelle d'abord qu'avec Benoît Malon il en fut le premier fondateur, et que la Revue naquit de leur pensée commune. C'est donc en toute autorité que M. Rouanet va continuer l'œuvre de Malon, dont il est resté, — avec M. Fournière, qui paraît devoir le seconder dans sa tâche, — le principal disciple. C'est une succession — tardive — qui lui revient de droit.

M. Rouanet indique ensuite son programme. Il veut faire de la *Revue Socialiste* un recueil vivant, d'actualité, dont le but sera de « saisir et « analyser, à mesure qu'elles se produisent, toutes les manifestations « immédiates de l'activité politique, sociale et intellectuelle, susceptibles « d'intéresser l'avenir du parti socialiste ».

Le numéro de mars donne la promesse que ce programme sera pleinement réalisé.

***

M. *Tom Mann* expose les causes de l'échec récent de *la Grève des Mécaniciens Anglais*, en dégage les conséquences et en tire la conclusion au point de vue de *l'Évolution Ouvrière en Angleterre.*

Les *causes* sont au nombre de trois : — 1° *la forte organisation des employeurs*, — qui, de temporaire, devient permanente, englobe de force tous les patrons, et trouve un appui dans le Parlement et le Gouvernement anglais ; — 2° *l'isolement* de la *Société Amalgamée des Mécaniciens*, l'A. S. E., alourdie des vestiges du vieux tradunionisme, victime de son caractère aristocratique, fermé et exclusif; 3° l'*insuffisance des fonds*, malgré les grosses ressources de l'A. S. E., malgré le grand élan de solidarité du socialisme international.

Les *conséquences* sont au nombre de deux : — 1° c'est le dernier coup porté au vieil unionisme, à son individualisme égoïste et à son exclusivisme économique ; — 2° c'est le triomphe assuré du nouvel unionisme, de l'organisation du prolétariat en parti politique et économique

de classe, — la classe ouvrière anglaise s'orientant d'abord vers une *fédération nationale des trades-unions*, puis vers une *forme nouvelle d'unions*, englobant *tous* les travailleurs des deux sexes, ouvriers et manœuvres, *skilleds* et *unskilleds*, et enfin vers l'action politique.

La *conclusion*, c'est que cette défaite est une victoire. C'est une victoire *nationale*, puisque la coalition des employés anglais fera la coalition des ouvriers anglais, et que l'insuccès économique préparera le succès politique. C'est une victoire *internationale*, puisque le particularisme nationaliste fera place à la solidarité internationale, et que l'isolement deviendra communion.

De l'étude remarquable de M. Tom Mann, — et en dehors des conclusions qu'il en a tirées lui-même, — se dégage d'abord une double constation d'ordre général.

En premier lieu, c'est que la grève dans sa forme primitive du moins, tend à n'être plus qu'une arme démodée. Bonne tout au plus contre un patron isolé, ou même contre quelques patrons liés par une vague entente, elle semble impuissante contre les syndicats de patrons. Or l'évolution capitaliste va vers une organisation syndicale croissante des forces patronales. L'arme se rouille.

En second lieu, se confirme cette vérité profonde du Manifeste des Communistes : « *Le véritable résultat de leurs luttes est moins le succès immédiat que la solidarité croissante des travailleurs* ». Ce qui importe, ce n'est pas tant une augmentation de bien-être, c'est une augmentation de la conscience-de-classe. Ou mieux, *ce qu'est essentiel, c'est seulement le développement du bien-être qui détermine un développement de la conscience-de-classe*. La victoire aurait assuré plus de bien-être aux mécaniciens anglais, mais aurait diminué leur conscience-de classe; la défaite les prive de l'un, mais leur donne l'autre. La défaite vaut mieux que la victoire.

On pourrait tirer ensuite de l'article de M. Tom Mann une double prévision sur l'évolution du socialisme anglais.

D'abord, il semble que doive surgir bientôt un grand mouvement socialiste anglais. Et c'est une chose nouvelle, que les socialistes du continent ne sont pas habitués à penser. L'Angleterre ne tient plus la tête du mouvement économique, les capitalistes anglais ne feront plus rejaillir sur les ouvriers anglais le trop-plein d'une prospérité industrielle croissante, ils ont fini de se diviser et ils se coalisent. L'aiguillon de la lutte, dans cette crise économique, réveillera le prolétariat d'Outre-Manche, endormi dans un trop facile bien-être. La lutte-de-classes va battre son plein.

Ensuite, ce mouvement anglais pourrait bien, non pas regagner l'avance prise sur lui par les mouvements continentaux, mais les dépasser en *force* et en *mâturité*. La dictature du prolétariat ne peut

pas être autre chose que la prise en main de la production et de l'échange par la classe ouvrière *organisée* et maîtresse du pouvoir politique. *Organisée,* cela veut dire, prête, *par ses cadres,* à cette direction, et capable, *par son éducation économique,* de cette administration. Où trouver prolétariat plus apte à ce gouvernement économique? Ce ne sont pas les mouvements socialistes *exclusivement politiques,* qui sont aux portes de la révolution. La trop grande avance est un mal plus grave qu'un certain retard de l'organisation politique sur l'organisation économique.

La défaite des mécaniciens anglais sera peut-être un des moments les plus décisifs de l'évolution socialiste internationale.

***

Nous ne signalons que pour mémoire — car nous avons l'intention d'y revenir — le bel article qu'Emile Vandervelde consacre, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son apparition, au *Manifeste du Parti Communiste.* « Le manifeste n'est pas un catéchisme ». C'est avec ce libre esprit, le seul digne d'une conscience socialiste, que ce commentaire est écrit. Nous le recommandons à tous ceux qui ne voient que la lettre — et non l'esprit — de la doctrine de Marx et d'Engels.

HUBERT LAGARDELLE.

NEUE ZEIT (N° 17, 18; 6-8).

La suite de la réponse d'*Edouard Bernstein à Belfort-Bax* sur la question de la politique coloniale (n° 18) forme un article d'une grande importance, et la nouveauté des idées qui y sont exprimées a déjà provoqué de vives polémiques dans la presse socialiste allemande. Bernstein y dissèque la notion de « crise sociale », dont doit sortir, selon la croyance générale des socialistes, le nouvel ordre; notion d'après laquelle « une crise d'affaires surviendra tôt ou tard qui, par sa violence et son extension, produira dans les esprits une révolte si passionnée contre le sytème capitaliste, convaincra les masses populaires d'une manière tellement concluante de l'impossibilité de diriger les forces productives existantes pour le bien de la société dans les limites de ce système, que le mouvement contre le capitalisme deviendra irrésistible, et le jettera bas. En d'autres termes, la grande crise d'affaires inévitable prendra les proportions d'une crise sociale universelle, dont résultera la domination du prolétariat, étant seule classe consciemment révolutionnaire, et, partant, la transformation complète de la société dans le sens du socialisme ».

Cette conception paraît à Bernstein vieillie et inexacte. Les chances

d'une pareille crise sont, d'après lui, tout au moins très éloignées, et de plus, diminuent avec le développement tout récent du capitalisme.

La première de ces deux affirmations est prouvée par les chiffres du dernier recensement professionnel en Prusse, de 1895, dont il résulte que partout : dans l'industrie, dans le commerce et dans l'agriculture, malgré toute la concentration des entreprises, seules les entreprises tout à fait petites disparaissent, tandis que le nombre des établissements moyens reste à peu près stationnaire, et la classe moyenne, quoique dans son sein se produisent de perpétuelles transformations, secousses, migrations d'une profession à une autre, conserve sa force relative dans l'ensemble des forces sociales. — Faisons observer que l'analyse des nombres employés par Deville, dans son discours sur la question agraire, permet d'arriver à la même constatation (car, si l'augmentation du nombre des exploitations agricoles inférieures à un hectare tient à des raisons particulières, et souvent, pour ainsi dire, extrapaysannes, et si celui des exploitations entre 1 et 5 hectares a légèrement diminué, on constate une légère augmentation, — tous ces changements de 1882 à 1892 sont fort légers — dans le nombre des exploitations moyennes de 5 à 10 hectares).

Donc, la classe moyenne présente encore une force très respectable, — on s'en aperçoit d'ailleurs tous les jours, — et peut encore longtemps résister à la concentration des capitaux et à leur socialisation subséquente. Cela tient à deux causes venant contrarier l'action, incontestable évidemment malgré tout cela, de la concentration des capitaux, et qui sont : la multiplication croissante des diverses professions dans la société moderne et la capacité d'adaptation et la mobilité de plus en plus grande du monde industriel. Cette capacité d'adaptation, le développement et l'extension si grands du crédit moderne et des moyens de communication rendent de moins en moins probables, comme l'a déjà fait observer Engels dans le III[e] volume du *Capital*, les grandes crises générales de la production, qui l'ont secouée périodiquement durant la première période du capitalisme. « Il est donc probable que les révolutionnaires ne pourront plus compter sur une crise pareille pour la réalisation de leur but », — ce qui, d'ailleurs, ne veut point dire que l'idée socialiste ait perdu la moindre parcelle de sa valeur ; « car à les regarder de plus près, tous les facteurs qui écartent ou modifient les anciennes crises, que sont-ils, sinon autant de conditions préalables ou même de commencements de réalisation de la socialisation de la production et de l'échange? ».

C'est là l'idée maîtresse de Bernstein : la transformation graduelle et incessante de la société capitaliste en socialiste. Nous citons en entier la fin de son article, écrit avec beaucoup de force, de calme et de conviction, où il esquisse l'application de ces constatations scientifiques à la tactique du parti socialiste en général et particulièrement en matière coloniale.

« Supposons que les crises présentent encore les mêmes caractères qu'autrefois, même alors les socialistes auraient-ils vraiment à désirer la venue très prochaine de la grande débâcle ?

« Qu'on relise les chiffres que nous avons cités et qui sont empruntés à la Prusse, c'est-à-dire à un des états les plus importants et les plus développés de l'Allemagne ? Il est évident que, étant donnée l'extrême division des entreprises qu'ils nous présentent dans l'industrie, le commerce et l'agriculture, le parti socialiste, — le seul parti que le soulèvement des masses pourrait porter au pouvoir, — aurait à résoudre un problème insoluble. Il ne pourrait abolir par décret le capitalisme, et même il ne pourrait se passer de lui, et il ne pourrait pas, d'autre part, lui assurer la sécurité dont il a besoin pour remplir ses fonctions. Il se heurterait à cette contradiction, et l'issue ne pourrait être qu'une colossale défaite. On a fêté cette année le cinquantenaire de la révolution française de février, et il serait fort à souhaiter que le souvenir des « glorieuses » et de la scélératesse de la réaction ne fasse pas oublier les leçons qui ressortent de ces évènements. Les embarras du gouvernement provisoire de 1848, quelques grands qu'ils aient été, furent moindres que ceux qu'éprouverait le parti socialiste, si une crise d'affaires générale les portait au pouvoir à un moment où la composition de la société est ce que nous apprennent les chiffres cités plus haut.

« On pourrait répondre que lorsqu'on parle de la débacle de la société actuelle, on a en vue moins une crise d'affaires générale et plus forte qu'une débâcle totale du système capitaliste dans ses contradictions propres. Mais cette idée est vague et néglige les grandes différences qu'il y a dans la nature et le développement des différentes industries et leur capacité différente de prendre la forme de services publics. Une débâcle complète, se produisant au même moment, du système actuel de production devient, avec le développement progressif de la société, non pas plus vraissemblable, mais plus invraisemblable, parce qu'il augmente, d'un côté, la capacité d'adaptation, et d'un autre, toute la différenciation de l'industrie. Il ne sert de rien de dire que le soulèvement populaire qui suivrait cette débâcle porterait, sans doute, les choses à leur plus haut dégré de développement. Cette vue, qui s'appuie sur l'histoire de la grande Révolution française, repose sur une méconnaissance totale de la grande différence qu'il y a entre les institutions féodales et les institutions libérales, entre la propriété exploitée féodalement et l'industrie moderne. On pouvait se débarrasser de la plupart des droits féodaux et ne porter atteinte qu'à une fraction relativement petite de la population ; des empiètements radicaux sur le droit de propriété bourgeois atteignent des cercles beaucoup plus grands d'intérêts, et l'on ne peut tous les amener à émigrer. On pouvait diviser les biens fonds féodaux, il n'en va pas de même avec les fabriques modernes ; plus l'ex-

propriation s'étendra, plus il sera difficile de continuer l'exploitation pendant le soulèvement.

« On se demandera si on ne remet pas aux « calendes grecques, » — pour nous exprimer comme M. Bax, — la réalisation du socialisme, ou du moins à un très grand nombre de générations. Si l'on entend par réalisation du socialisme l'institution d'une société complètement communiste en tous points, je n'hésite pas à répondre qu'elle me paraît être encore dans un lointain suffisamment éloigné. Mais je suis fortement convaincu que la génération actuelle verra la réalisatiun de beaucoup de socialisme, si non dans la forme, du moins dans le fond. L'extension constante du cercle des devoirs sociaux, c'est-à-dire des devoirs et des droits correspondants des individus à l'égard de la société, et des obligations de la société à l'égard de l'individu, l'extension du droit de contrôle de la société (État ou nation) sur la vie économique, l'administation autonome démocratique dans la commune et la province, et l'extension des attribution de ces groupes, — tout cela c'est, pour moi, un développement vers le socialisme, ou, si l'on veut, une réalisation partielle du socialisme. Le passage des entreprises économiques de la direction privée à la direction publique accompagnera naturellement ce développement, mais il ne pourra se faire que petit à petit. Il faut beaucoup de temps pour arriver à une bonne direction démocratique des entreprises, — c'est là un problème dont l'histoire du conseil du Comté de Londres peut nous montrer toute la difficulté. Lorsque la société fait usage des droits de contrôle sur les rapports économiques, il n'est pas d'une importance fondamentale, comme on le croit généralement, qu'elle dirige elle même l'exploitation. Il peut y avoir plus de socialisme dans une bonne législation sur le travail dans les fabriques que dans l'étatisation de tout un groupe de fabriques.

« J'accorde que je ne me préoccupe guère de ce qu'on entend par le « but final du socialisme ». Ce but, quelqu'il soit, ne m'intéresse pas : le mouvement est tout. Et par mouvement j'entends aussi bien le mouvement général de la société, c'est-à-dire le progrès social, que la propagande et l'organisation économique et politique pour favoriser ce progrès.

« Le parti socialiste ne doit ni attendre ni désirer la débâcle prochaine du système économique actuel, si on entend par là le résultat d'une grande crise commerciale. Ce qu'il a à faire, et pendant longtemps encore, c'est d'organiser politiquement la classe ouvrière de lui donner une éducation démocratique, et de lutter pour toutes les réformes qui peuvent élever la classe ouvrière et faire de l'État une démocratie. En ce qui concerne la politique coloniale et la conquête de nouveaux marchés, le parti socialiste, en vertu de ses propres principes, devra s'opposer à tout chauvinisme colonial, comme, en général, à tout chauvinisme, sans se laisser entraîner à l'extrême opposé, qui proscrit comme relevant

du chauvinisme tout affirmation des droits nationaux, de la conscience nationale... »

Après avoir lu l'article de Bernstein, et surtout le passage cité, où il parle de la nécessité du recul après une prise économiquement prématurée du pouvoir par le parti socialiste, nous avons cherché dans nos souvenirs, et trouvé dans un des journaux socialistes polonais, qui en 1895, se sont vivement occupés de la question agraire, dans un article écrit à propos de la proposition des « agrariens » au congrès de Breslau, du programme agricole du Parti Ouvrier Français, et des propositions analogues présentées au congrès du parti démocratique socialiste de la Pologne Autrichienne (qui, d'ailleurs, ont été repoussées), les passages symptomatiques que voici (1).

« Supposons que par un tel programme nous avons conquis les paysans. Comment ferons-nous avec eux la révolution? En les défendant de l'expropriation on a conservé et fortifié chez les paysans l'amour de la propriété individuelle; du parti victorieux ils attendent avant tout la conservation. Comment réaliser le but de la socialisation du sol? On nous indique beaucoup de mesures pédagogiques, tendant à favoriser la socialisation volontaire. Si les paysans propriétaires sont à ce moment peu nombreux et faibles, ces mesures pourront évidemment être appliquées et seront préférables à l'expropriation forcée; mais il serait inutile de bâtir aujourd'hui pour quelques-uns un programme spécial, si, par contre, la prise du pouvoir par le parti socialiste trouve les paysans propriétaires nombreux, alors on aura à faire à une tendance inséparable de la propriété individuelle des moyens de production, et accrue encore dans la masse par le fait de sa victoire : tendance à l'augmentation de la propriété. Les paysans demanderont le partage des grandes propriétés confisquées au profit de la société. Les socialistes refuseront, et alors apparaîtra le parti de la contre-révolution; du parti socialiste lui-même se séparera la fraction paysanne et petite-bourgeoise; la guillotine entrera peut-être en jeu, comme contre les Saint Just et les Babeuf... Après la tempête il apparaîtra que le régime économique et social a peut-être fait un pas en avant, mais que ni la propriété individuelle, ni le salariat n'ont été complètement abolis... [la célèbre phrase de Deville sur la possibilité du salariat agricole dans le régime socialiste n'est elle pas venue plus tard confirmer ces paroles du socialiste polonais?] et par conséquent une nouvelle révolution commencera à se préparer.

« En un mot, on aura la répétition de l'histoire, longue déjà, des *révolutions nées avant terme*, si caractéristiques pour la petite bourgeoisie. C'est elle qui depuis cent ans, presque à chaque génération,

(1) « L'hérésie agraire, » par Michel Lusnia, dans le *Nowy Robotnik* de Lemberg, n° 33 et 34, 1895 et n° 2, 1896.

soulève le prolétariat pour la lutte, adopte en apparence ses revendications avancées, et puis, ayant obtenu la victoire, se sépare de lui, l'assassine au besoin, et ne fait faire à la société qu'un pas exigu vers son idéal.

« Mais, dira-t-on, les révolutions de ce genre sont en tout cas utiles, même nécessaires pour le prolétariat. Elles l'ont été : oui; le seraient-elles encore? c'est une autre question. Tandis que les divers degrés de la bourgeoisie ont des programmes surtout négatifs, le programme du prolétariat est positif : il sait ce à quoi il tend, il sait aussi quelle est la condition de sa victoire : un degré suffisant de l'évolution économique à laquelle il ne fera que donner une forme appropriée. Le prolétariat est déjà devenu assez fort pour enlever la direction de la lutte révolutionnaire aux mains affaiblies de la bourgeoisie; la révolution dépend en somme de sa volonté. Pourquoi la ferait-il partielle pour la compléter une autre fois? Une révolution née avant terme est une chose coûteuse; la société longtemps après ne peut pas procréer.

« La question peut être formulée de la manière suivante : La concentration progresse dans l'agriculture en général plus lentement et moins sûrement que dans l'industrie. Il peut donc arriver un moment où l'industrie fera décidément éclater les bornes de la propriété individuelle, tandis qu'en même temps la propriété individuelle de la terre ne sera pas encore mûre pour sa transformation en propriété sociale. Avec de telles données du problème, sa solution serait nécessairement une révolution, mais précisément une révolution née avant terme : commencée par les ouvriers urbains et ruraux, attirant les paysans et la petite bourgeoisie par le programme de leur protection contre l'expropriation, arrêtée par ces éléments à un certain point et finissant peut-être par la formation d'un régime mixte, où une partie seulement de la production aurait été socialisée. Une telle situation se produira-t-elle jamais dans la réalité? — c'est encore une grande question. Il est possible également que, malgré la lenteur et les reculs de la concentration en agriculture, elle soit assez avancée au moment de l'explosion de la révolution pour que la socialisation puisse atteindre la terre également. Cela ne peut être qu'empêché par la défense des paysans petits propriétaires, et favorisé par leur prolétarisation..... »

Schönlank, un des défenseurs du nouveau programme agraire au congrès de Breslau, a dit que : « toutes nos notions sur la révolution devaient être soumises à une révision ». Bernstein paraît aussi s'être attaché à provoquer une telle révision. Mais il nous semble qu'elle peut donner des résultats très différents, suivant qu'elle est ou sera pénétrée de l'esprit de classe petit-bourgeois ou vraiment prolétarien...

Karl Kautsky (nos 17 et 18) s'occupe de la question politique, toujours à l'ordre du jour et rendue aujourd'hui encore plus actuelle par la démis-

sion du cabinet Gautsch, après celle de Badeni, dans « La lutte des nationalités et le droit public en Autriche. » On sait qu'à la suite des ordonnances d'avril du comte Badeni, obligeant les fonctionnaires de Bohême à connaître les deux langues du pays : l'allemand et le tchèque, les Allemands de toute l'Autriche soulevèrent une opposition violente, qui força Badeni, après toutes sortes d'illégalités, à démissionner. Au Parlement et dans les pays de la couronne d'Autriche les autonomistes féodaux, secondés par les nationalistes slaves démocrates, furent combattus par les centralistes allemands libéraux, dont l'opposition fut jusqu'à un certain degré soutenue par les socialistes, qui cependant, tout en combattant l'autonomie des pays à la manière féodale et l'usage des ordonnances ministérielles, se déclaraient partisans de l'autonomie avec le suffrage universel et de l'égalité des nationalités et des langues.

Kautsky explique dans son article, vraiment remarquable de clarté et de savoir, pourquoi une pareille ordonnance, intéressant en somme quelques centaines de fonctionnaires seulement, a provoqué un tel trouble et mis face à face tant de forces contradictoires. C'est que l'Autriche n'est pas jusqu'à présent devenue un État vraiment moderne et n'a pu ni unifier les éléments qui la composent, ni leur créer des formes où ils pourraient vivre en paix les uns à côté des autres.

Les tendances nationalistes en Autriche, comme dans tout le monde moderne, procèdent de trois sources : d'abord, le besoin des producteurs de marchandises de s'assurer un marché, ce à quoi sert éminemment la propagation et la conservation d'une langue; ensuite, de la notion de la souveraineté du peuple, ayant le droit de décider de son sort ; enfin, autre source également démocratique, l'expansion de l'instruction littéraire nationale dans les masses populaires, qui est un besoin économique en même temps que l'effet de la démocratisation de la civilisation. « Toutes ces racines des mouvements nationaux modernes sont profondément ancrées dans les tendances évolutionnistes de la société moderne. Elles se justifient historiquement au plus haut degré, et tout arrêt artificiel de leur croissance signifie également arrêt de l'évolution sociale ».

Mais, à côté de ces facteurs modernes, les mouvements des nationalités en Autriche-Hongrie sont entachés de l'influence énorme des facteurs de l'ancien régime : féodaux chez les Slaves et les Hongrois, absolutistes chez les Allemands.

Lorsque Joseph II fit la première tentative d'unifier ses États, c'était là une tendance bourgeoise, donc progressiste, comme l'étaient, en général, le despotisme éclairé et sa bureaucratie. En même temps cela procurait une situation privilégiée aux Allemands.

Quand les nations, et en première ligne les Polonais et les Hongrois, résistèrent à ces tentatives de dénationalisation et au despotisme dégénéré de Metternich qui les suivit, leurs tendances étaient par essence

même contradictoires. D'un côté, c'était la défense de l'ancien régime nobiliaire, économiquement agraire et arriéré, politiquement oppresseur des autres nationalités : ruthènes, croates, roumains, slovaque, etc. De l'autre, c'était la tendance démocratique moderne à la souveraineté du peuple, à l'indépendance de la nation. Au cours de la lutte l'élément révolutionnaire l'emportait; la moindre victoire ramenait la réaction féodale sur la surface. Finalement, c'est avec elle que Habsbourg a conclu un pacte de concessions mutuelles, — antidémocratiques des deux côtés.

Chez les tchèques un autre élément prit une grande importance dans la renaissance de la lutte nationale : le petit bourgeois. La noblesse, qui, en Bohême, était presque exclusivement la grande noblesse, était germanisée, mais cependant, comme les grands propriétaires allemands eux-mêmes, anticentraliste et féodale. Le petit bourgeois imprima à la lutte nationale tchèque toutes ces contradictions caractéristiques. « Le petit bourgeois, comme on sait, est une contradiction incarnée : moitié capitaliste, moitié prolétaire. Sa position dans l'État moderne est également contradictoire, car politiquement il doit être démocrate par sa nature, ses intérêts ne pouvant être garantis que par les institutions démocratiques, il sera donc révolutionnaire dans un régime absolutiste; mais d'autre part, ses intérêts économiques lui commandent de chercher son idéal dans le passé. Capitaliste et prolétaire, il se sent ainsi tour à tour révolutionnaire et réactionnaire. Qu'on s'imagine maintenant un mouvement dirigé par une classe aussi contradictoire dans les conditions, aussi pleine de contradictions que celles où se trouvait l'Autriche ! Aucun mouvement national ne montre dans son évolution autant de contradictions que celui des Tchèques ! Ils ont su à la fois adorer la démocratie la plus radicale dans leur politique intérieure, et le tsarisme à l'extérieur; aujourd'hui déborder en hussitisme, demain donner la main aux jésuites; aujourd'hui être le plus ferme soutien de la liberté, demain rendre avec zèle des services policiers à un régime absolutiste; un jour donner dans la haute trahison, le lendemain se livrer au byzantinisme le plus servile ».

Tout cela, suivant qu'ils étaient dans l'opposition, ou que, alliés aux nobles autonomistes féodaux, ils obtenaient du gouvernement quelques concessions.

Comme les libéraux allemands cherchent leur idéal également dans le passé, dans l'absolutisme éclairé de Joseph II, — il se trouve que tous les mouvements nationalistes en Autriche souffrent d'une contradiction inhérente : leurs buts sont aussi impossibles à réaliser que leurs forces vives sont grandes. Les forces des nationalistes modernes se trouvent au service des tendances d'un autre siècle. C'est là la cause de ces convulsions dont nous avons été les témoins depuis quelques mois.

Vis-à-vis de toutes ces contradictions se dresse une force nouvelle, l'unique force vraiment, exclusivement moderne, de l'État autrichien : le prolétariat. Il apporte une solution satisfaisante : l'autonomie et le fédéralisme, non des anciens États et provinces, mais des nationalités, déterminées par les limites des langues; et non avec les vieilles diètes féodales, dont le peuple est exclu jusqu'à présent par un système électoral inique, mais avec le suffrage universel sans restriction. Et cette solution seule peut rendre vie à l'Autriche en tant que tout; sans cela, elle est en proie aux tendances séparatistes, et son avenir est plus incertain que celui de la Turquie. « Certes, le prolétariat ne se croit pas appelé à défendre toujours l'intégrité de l'Autriche actuelle. » (Le député socialiste polonais, Ignace Daszynski, a dit au dernier congrès de Lemberg : « Le prolétariat fera sauter cette cage autrichienne »). — « Mais le partage de l'Autriche, rencontre encore plus de difficultés que celui de la Turquie. Si l'on ne réussit pas à faire de l'Autriche un État moderne, alors on n'aura pas comme résultat la dissolution de l'Autriche, l'émancipation des nationalités qui la composent, mais un long processus de lente décomposition, qui produira nécessairement l'arrêt de tous les progrès sociaux et politiques, dont aucune classe ne souffrira plus que le prolétariat. Le prolétariat, lui, a besoin de la solution de la question nationale. Car c'est seulement lorsque l'Autriche des « Pays et Royaumes » fera place à l'Autriche des nations autonomes, voisines et collaborant librement, que la lutte de classe du prolétariat pourra se dérouler dans toute sa netteté.

« L'indépendance de la nation est la base nécessaire et naturelle de toute lutte des classes modernes; le peuple doit être libre à tous les égards, si le prolétariat doit pouvoir et vouloir lutter avec pleine vigueur contre son adversaire social. Le prolétariat n'a pas moins besoin pour son développement normal et intégral de l'indépendance de sa nation que du suffrage universel, de la liberté de la presse et de coalition. »

Dans les nos 6, 7 et 8 de la *Neue Zeit*, mentionnons les articles intéressants de *Bernstein* : sur les « Lettres » (récemment réunies en livre « de Karl Marx, sur la guerre de Crimée et la question d'Orient, » et sur la « Foule et le crime »; d'*Aveling*, sur Cécil Rhodes; de *Schönfeldt*, sur la Psychologie des enfants, etc.

Ès...

∴

Dans le no 6 de la *Neue-Zeit*, Mlle Rose Luxemburg a publié un article intitulé « De degré en degré. Histoire des classes bourgeoises en Pologne ». Elle y parle des causes et des conséquences de l'entente récente entre les classes possédantes polonaises et le gouvernement tsarien, et comme cela a fait également l'objet de notre article « Le compromis polono-russe »,

écrit probablement au même moment et publié presqu'en même temps par le *Devenir Social* (nov.-déc. 1897), nous pouvons nous dispenser de résumer longuement l'étude de Mlle Luxemburg. Cela d'autant plus qu'à la lecture de ces deux articles il semble presque que les auteurs se sont donnés le mot : l'un et l'autre indiquent comme conséquences du « Compromis » l'accroissement de l'oppression du prolétariat en Pologne (nº 3, p. 175), l'accès des paysans facilité aux socialistes, la décomposition de l'ancien camp patriote démocratique par les deux pôles : capitaliste et prolétarien (cette dernière conséquence est soulignée plus fortement chez nous, car elle a une grande importance dans une société où la petite bourgeoisie est si nombreuse et a joué, avec la petite noblesse, un rôle politique aussi éminent); enfin, c'est presque dans les mêmes termes que nous parlons tous les deux de l'autorisation accordée par le gouvernement pour l'érection d'un monument à Mickiewicz.

Mlle R. Luxemburg appartient à une tendance (je ne dis pas : à un parti, car ce parti, en tant qu'organisation distincte, n'existe plus depuis fin 1895, époque à laquelle ses derniers groupements ont adhéré au programme et à l'organisation du Parti socialiste polonais, — mais une tendance intellectuelle qui, quand elle ne serait représentée que par un seul écrivain, ou à peu près, comme c'est le cas, doit être considérée comme existante) — Mlle Luxemburg appartient donc à une tendance socialiste opposée à celle que représente le Parti Socialiste Polonais avec son programme de République Polonaise Démocratique et Indépendante : elle est donc notre adversaire. Je suis d'autant plus heureux, et de constater cet accord, et de pouvoir déclarer que son article, qui est objectif, scientifique, et non polémique, est écrit avec beaucoup de talent. L'auteur y représente l'abdication politique graduelle de la société polonaise, et la bourgeoisie industrielle comme facteur principal de cette abdication. La grande industrie, favorisée par le gouvernement russe, a eu toujours besoin des marchés russes, elle a donc toujours combattu contre toute ligne de séparation (économique, douanière, aussi bien que politique), entre le « royaume de Pologne » et la Russie. La noblesse, économiquement arriérée, tenait, au contraire, à l'indépendance. La bourgeoisie a caché pendant un certain temps sa russophilie sous le manteau idéal du programme du « travail organique » pour le bien de la patrie, et ayant ainsi amené peu à peu les agrariens à participer à son mouvement économique et à abdiquer l'action politique séparatiste, a finalement dévoilé, de concert avec eux, son véritable programme : union avec la Russie dans le but de mieux administrer ses intérêts. Et c'est en des formules dialectiques fort justes et joliment tournées que l'auteur résume cette évolution. « Dans la première époque la noblesse dirige au nom de la Pologne la lutte contre la Russie, tandis que la bourgeoisie, étrangère d'origine et peu nombreuse,

lui oppose ouvertement sa russophilie. Dans la seconde, la bourgeoisie prend la direction de la nation, tranforme le séparatisme national en abstinence politique et amène la société nobiliaire à accepter le capitalisme sous couvert de phrase nationaliste. La phrase évaporée, le capitalisme ayant produit ses propres conséquences politiques, la bourgeoisie retourne à son programme initial dans une forme développée, et qui consiste à soutenir non seulement l'annexion, mais aussi l'absolutisme, et cette fois non plus contre la Pologne, mais au nom de la Pologne. » — Et à propos de l'affirmation des « compromissionnaires », que c'est en se soumettant à la domination russe que l'on pourra le mieux conserver la nationalité polonaise : « La noblesse a défendu l'indépendance et la civilisation polonaise par la lutte *contre* la servitude politique. Dans la seconde époque on disait : Unissons-nous dans un paisible travail intérieur, et nous conserverons notre civilisation nationale *malgré* la servitude politique. Aujourd'hui on dit : la nationalité ne peut être sauvée que *par* la servitude politique ».

Cependant, nous reprocherons à l'article de Mlle Luxemburg : 1° d'abord, d'être, malgré son étendue, incomplet; 2° d'être en plusieurs points quelque peu inexact (1). Incomplet : parmi les causes du « compromis » elle oublie d'en indiquer deux qui sont d'une très grande importance : le besoin du gouvernement russe de s'assurer la tranquillité de sa frontière européenne pour les buts de sa politique extérieure, et le besoin de ce gouvernement et des classes possédantes polonaises à la fois de se défendre de concert contre le mouvement socialiste croissant. Certes, l'un et l'autre de ces deux facteurs procèdent, en dernière ligne, du développement capitaliste des deux pays. Inexact : 1° ce n'est pas le gouvernement russe qui a appelé à la vie l'industrie manufacturière en Pologne : elle a fait ses premiers pas dès le règne du dernier roi polonais Poniatowski; 2° les magnats ont joué d'abord le rôle principal dans le reniement de la politique nationale, et non la bourgeoisie; la politique de l'indépendance a été toujours celle de la petite noblesse, et non des magnats, et c'est ce qui lui a inculqué ces contradictions à la fois démocratiques et féodales, dont a si bien parlé Kautsky, dans ses articles « Finis Poloniae? »; 3° pourquoi ne pas avoir indiqué que le million de roubles, recueilli par les tenants du compromis en hommage pour le Tsar, l'a été par une pression policière éhontée? 4° pourquoi avoir commis une exagération quelque peu ridicule, en disant que « les nobles ont reçu le tsar à Varsovie, en costume national et épée au côté, » lorsqu'on sait que le port de l'ancien costume national, — par une mesure qui prouve la sottise tracassière du gouvernement russe, — demeure toujours interdit aux polonais?

(1) Voir notre article cité.

Enfin, omission et inexactitude à la fois, et erreur la plus grave de toutes : Mlle Rose Luxemburg ne dit pas un mot de l'attitude du parti socialiste polonais lors de la visite du tsar, de l'unique protestation qu'il a fait entendre, terminée par le cri de : « Vive le Libre Peuple Polonais. » C'est qu'elle tient opiniâtrement à son erreur et à son illusion : vouloir absolument imposer au prolétariat le « fait accompli » des classes possédantes dont elle a elle-même constaté la caractère réactionnaire. Il est incontestable, — et le Parti Socialiste Polonais l'a toujours affirmé, — que les liens resserrés de collaboration politique entre le tsarisme et la bourgeoisie polonaise augmentent pour le prolétariat polonais et russe la nécessité de se seconder mutuellement dans la lutte contre le tsarisme ; mais il ne s'ensuit nullement que la Pologne puisse s'accommoder de la même forme politique, plus ou moins constitutionnelle, qui, pour la Russie résultera du fait de la chute éventuelle du tsarisme. Lutte commune pour la chute du tsarisme : et comme premier effet de cette chute, de la liberté russe, — la libération de la Pologne, livrée à la force de son prolétariat pour sa reconstruction socio-politique : voici le programme commun du prolétariat russe et polonais. Et c'est précisément parce que les classes possédantes en Pologne ne sont plus patriotes, que *le patriotisme polonais a pris un contenu de classe prolétarien* (1).

C'est ce que sait très bien la rédaction de la *Neue Zeit*, et c'est pourquoi, tout en constatant le déplacement qui se produit dans la politique traditionnelle polonaise (nous l'avons fait aussi : en effet, de « traditionnelle » elle devient prolétarienne de classe), elle fait des réserves justes et utiles contre les conclusions de Mlle Luxemburg dirigées contre le programme de l'indépendance de la Pologne.

El. Esse.

CRITICA SOCIALE.

L'avvenire del partito cattolico (1er et 16 janvier, 1er février, 1er mars).

L'agitation catholique préoccupe vivement les Italiens ; la question a été traitée, d'une maniere originale et approfondie, par un auteur anonyme qui signe « *un travet* » et dont j'ai déjà signalé les travaux importants. Ce n'était pas la première fois que la *Critica* avait à s'occuper des catholiques ; dans le numéro du 16 octobre 1897, M. Luigi Negro avait émis l'opinion que les socialistes pouraient avoir, parfois, intérêt à marcher avec eux. Les catholiques, disait-il, réussissent à organiser

---

(1) Voir, pour plus ample information, la collection du *Bulletin Officiel du Parti Socialiste Polonais*.

les paysans, à constituer des coopératives dans des localités où les socialistes ne pouraient rien faire; la passion des intérêts matériels ne tarde pas à entraîner les ouvriers et leurs chefs immédiats dans des revendications anti-capitalistes; le terrain se trouve ainsi préparé pour les socialistes (1). La *Critica* avait fait des réserves; elle estimait que la démocratie chrétienne (à la façon de l'abbé Daens) n'existe pas sérieusement en Italie, que le parti clérical est destiné à conquérir prochainement le pouvoir, que les socialistes peuvent avoir un terrain partiel de lutte en commun avec les interventionnistes (à la façon de L. Brentano), mais qu'ils ne peuvent avoir rien de commun avec les socialistes catholiques.

Le parti libéral, d'après l'anonyme, est une coalition de malfaiteurs, comprenant : le pouvoir militaire, la haute bourgeoisie de banquiers, la haute bureaucratie maçonnique, la grande propriété; il est attaqué par le clergé, la bourgeoisie industrielle, le prolétariat socialiste, la petite bourgeoisie ruinée qui oscille du cléricalisme au républicanisme; il fait appel aux cléricaux; mais aucun concordat n'est possible, parce que la tétrarchie savoyarde est trop faible et que l'Eglise espère un triomphe.

Le parti catholique ne s'est formé que le jour où les fruits de la politique libérale sont devenus amers : les prêtres ont alors trouvé des auditeurs favorables et ils ont modifié leurs prédications pour atteindre les faits concrets. Les petits propriétaires ruraux, les petits bourgeois urbains, la bourgeoisie industrielle, une bonne partie des bureaucrates et des professionnels, beaucoup de jeunes gens actifs dégoûtés des malpropretés des libéraux, partie du prolétariat rural, et enfin l'ancienne aristocratie cléricale, ont formé le parti catholique. Ce parti ne manque pas d'intellectuels; il possède la plus grande revue italienne (*Rivista internazionale di science sociali e discipline ausiliarie)*. L'éducation classique et la faiblesse du développement industriel font que peu de gens en Italie sont capables de suivre les idées socialistes.

Comme parti d'opposition, le parti catholique est très puissant; il se trouve, cependant, aux prises avec un problème politique fort difficile, celui de Rome; mais cette question ne semble pas insoluble au moyen d'une constitution républicaine et fédéraliste (2). L'auteur pense qu'il serait très important pour le parti socialiste de précipiter le mouvement

(1) Comparer les idées de M. Negro avec celles du camarade Lagardelle (*Devenir Social*, février 1898, pp. 81-83).

(2) M. L. Negro (dans l'article cité plus haut) disait que la question du pouvoir temporel n'est qu'une question d'opposition et que le clergé y renoncerait volontiers s'il pouvait mettre la main sur toute l'Italie par l'intermédiaire d'un roi fainéant.

en vue d'amener, le plus rapidement possible, les catholiques au pouvoir : ceux-ci se trouveraient obligés de compter avec le sentiment national et ne pourraient restaurer le pouvoir temporel. Sans doute l'unité ne vaut pas grand'chose par elle-même; mais elle est une condition très importante pour le développement du parti socialiste. Des manifestations de chefs autorisés des catholiques prouvent que la solution républicaine est celle qu'ils préfèreraient. La république cléricale italienne aurait pour alliés naturels la France (ayant évolué vers la droite) et l'Autriche.

Les catholiques n'ont pas un véritable programme social, parcequ'ils ne représentent pas une classe sociale. De même qu'autrefois on avait cru pouvoir résoudre toute les difficultés par la *liberté*, ils croient pouvoir harmoniser les intérêts par le *sentiment chrétien*. Ils prétendent régler les rapports entre les hommes par la *justice;* mais dès qu'ils abordent une question précise, ils ne peuvent aboutir à rien. Ils disent que le salaire ne doit pas être inférieur à ce qu'exige la vie d'un ouvrier économe et de bonnes mœurs; mais faut-il tenir compte de l'entretien de la famille? le pape n'a pas osé se prononcer; le cardinal Zigliara est pour la négative; monsignor Talamo (l'un des hommes les plus instruits d'Italie en matière de questions sociales) pense que cette difficulté doit être considérée comme étant de second ordre (ne pouvant arriver à la résoudre)!

En 1896 se tint à Padoue le second congrès catholique pour les études sociales; cette réunion fut regardée comme ouvrant une ère nouvelle pour le parti; des discussions très vives se produisirent; le professeur Toniolo représentait les tendances relativement démocratiques; on se mit d'accord pour la rédaction d'ordres du jour alambiqués. La propagande se fait surtout dans un esprit démocratique; le prêtre appartient, en effet, à des familles très pauvres; — mais le journalisme est déjà fortement mitigé; — et les postes gagnés par l'action politique, le sont, presque partout, pour des conservateurs. Il résulte de là que la pratique ne subit aucune influence des déclarations philosophiques élaborées dans les congrès. A Padoue, le professeur Toniolo avait fait adopter le principe de l'impôt progressif; quelques mois plus tard les conseillers municipaux catholiques de Milan votaient contre son application!

Les questions sociales ne sont, au fond, qu'un prétexte pour faire de l'agitation politique (1) : cette agitation est facile à faire. « Pourquoi les

---

(1) Au Congrès de Zurich assistaient Daëns et Stajalowski; mais les catholiques italiens me semblent s'être désintéressés des questions si importantes agitées à cette réunion. En France, depuis que les catholiques ont soupçonné qu'ils pourraient exploiter les combinaisons parlementaires pour

choses vont-elles mal? parceque le gouvernement est mauvais. Et pourquoi le gouvernement est-il mauvais? parceque les hommes qui le composent sont mauvais. Pourquoi les hommes qui le composent sont-ils mauvais? et qui sont les hommes qui gouvernent? les libéraux. Donc les choses vont mal parce que les libéraux gouvernent. » Tout cela est très simple et plus facile à faire comprendre aux gens que la théorie du capitalisme.

Notre auteur estime que la fraction démocratique ne pourrait arriver à triompher longtemps; elle se briserait, comme toute démocratie, sur l'antagonisme des classes et se verrait obligée d'abandonner le pouvoir aux conservateurs, en proclamant que « les temps ne sont pas mûrs ». On doit donc prévoir comme vraisemblable l'avènement d'un parti catholique conservateur; mais le libéralisme étant détruit, les éléments hétérogènes du parti se sépareront; « le catholicisme obligé de se déclarer ouvertement conservateur et solidaire de la société capitaliste, tout comme le libéralisme, le parti catholique déclinera rapidement et nous recueillerons sa succession ».

La petite propriété est la base de tous les programmes des catholiques; ce régime leur paraît la véritable expression de la justice dans l'ordre social. La petite propriété souffre beaucoup du régime fiscal : pour la dégrever, il faudrait surcharger énormément les grosses cotes foncières, à moins qu'on ne réduisît l'armée et la bureaucratie; mais tout cela est impossible sans soulever la bourgeoisie italienne. L'auteur a peu de confiance dans les systèmes du *homestead* et de l'*Anerbenrecht*; il semble, en effet, très difficile d'introduire utilement ces régimes dans des pays où les traditions ne s'y prêtent point. Il semble difficile d'obtenir des classes conservatrices qu'elles consentent à une réforme des contrats agraires pour développer le métayage et le bail emphythéotique.

Bien que le parti catholique se prétende persécuté, 90 0/0 des écoles sont sous la direction effective des curés; presque tous les professeurs de l'enseignement secondaire sont de fidèles croyants; le clergé est beaucoup plus libre qu'en France. Les socialistes ne trouveraient aucun changement dans les pouvoirs publics le jour où les catholiques seraient les maîtres. Ceux-ci ne gagneraient pas grand'chose; leur gouvernement serait un peu plus réactionnaire que le gouvernement actuel; cela augmenterait le nombre des adhérents du parti socialiste, qui représenterait seul le mouvement libéral.

Si, par hasard, il survenait une révolution, il faudrait que le parti

---

participer au pouvoir politique, ils sont devenus beaucoup moins zélés pour les ouvriers; c'est ce qui explique l'évolution de M. de Mun.

socialiste, appelé au pouvoir, partît de ce principe que les élections amèneront une chambre cléricale, et qu'il préparât tout pour rendre la tâche impossible à ses sucesseurs; abolir les taxes de consommation, les droits sur les céréales, proclamer l'autonomie communale, donner une vive impulsion aux organisations ouvrières.

Bien des parties de cet article sont contestables, notamment les thèses économiques de l'auteur (1). La conception *catastrophique*, qui dicte tout ce programme, est par trop idéaliste. L'Italie a besoin d'une législation sociale, permettant aux ouvriers de s'organiser, de former des sociétés de résistance et des coopératives; tant que le prolétariat sera insuffisamment développé comme classe pour soi-même, l'avenir sera livré aux hasards. Dans un pays où le sort des sociétés ouvrières dépend de l'arbitraire policier, le parti socialiste sera impuissant jusqu'au jour où il aura obtenu une véridique charte du prolétariat. Et, dès lors, la question posée par M. L. Negro pourrait bien être une question de première importance là où les circonstances permettent d'espérer quelque chose.

Dalla democrazia diretta al sistema rappresentativo (1er mars).

M. Arturo Labriola, l'un des plus jeunes écrivains socialistes d'Italie, semble avoir pris pour principe de combattre les idées neuves : il a écrit, en 1897, contre le *referendum* et en faveur des armées professionnelles; il prétend trouver dans l'histoire du trade-unionisme la preuve de la supériorité du système représentatif sur le système purement démocratique. L'exemple choisi par l'auteur est malheureux, parce que rien ne ressemble moins à un gouvernement représentatif qu'une Union anglaise : elle ressemble à une affaire conduite par un *business man*; et tout le monde sait en Angleterre qu'une affaire ainsi conduite n'a aucune analogie avec une administration soumise à des influences parlementaires.

La filosofia zoologica e la sociologia (1er mars).

Article très intéressant, écrit à propos du discours inaugural prononcé par le professeur Grassi à l'Université de Rome. L'auteur, M. Ivanoe Bonomi, rappelle qu'il n'est plus permis de transporter en sociologie des analogies biologiques, que la première de ces sciences possède beaucoup

(1) Notamment sur l'impôt progressif et sur la législation agraire; il croit, par exemple, que les propriétaires feraient retomber sur les prolétaires le surcroît de charges, en les exploitant davantage; cela ne peut être vrai qu'exceptionnellement.

plus de matériaux que la seconde; il estime, comme les professeurs Grassi et Labriola, qu'il n'y a que des analogies assez relâchées entre les lois sociologiques et les lois biologiques; mais il pense que ces analogies ne doivent pas être complètement négligées : 1° le transformisme ne peut plus être ramené à une loi unique; 2° la connaissance des conditions d'existence montre la manière dont se manifestent les forces essentielles, mais ne les explique pas; 3° le développement n'a point une forme fataliste. L'auteur demande qu'on ait recours à toutes les théories qui renferment chacune quelque part de vérité; il croit que le matérialisme historique (bien qu'étant la conception la plus vraie pour l'état actuel) n'est pas une explication universelle; — il est vrai qu'il entend la conception marxiste dans un sens étroit. Il y a, certainement, lieu de tenir compte en sociologie des trois règles signalées par M. Bonomi.

Per gli invalidi del lavoro : la Cassa nazionale per la vecchiaia e per la invalidità degli operai (16 mars).

M. Maironi critique le projet de loi présenté pour assurer des rentes viagères aux vieux ouvriers; il estime que ce projet est, à peu près, illusoire en Italie, où le travailleur a grand peine à suffire à ses besoins, où les communes sont obérées, où les ressources que l'État veut consacrer à cette œuvre sont dérisoires. L'auteur observe qu'il aurait été bon de tenir compte des probabilités de mort suivant les professions.

Lo sviluppo del capitalismo industriale in Italia (16 mars).

M. G.-E. Modigliani étudie, au moyen de la statistique de 1897, les progrès de l'industrie italienne : presque partout on constate une plus grande productivité de la journée du travail, depuis une vingtaine d'années; l'importation du charbon a sextuplé; l'industrie textile augmente sa production; l'exportation des produits agricoles s'améliore, de ceux particulièrement qui intéressent le propriétaire exploitant directement. L'auteur pense que le moment n'est pas éloigné où le capitalisme industriel sera obligé d'entrer en lutte avec la grande propriété féodale.

* * *

A signaler encore :

1° Une discussion entre MM. Mario Pilo et G. Renzi sur l'art pour l'art (16 mars);

2° Un long et instructif compte-rendu de M. Longobardi sur « *The Earsten Question* », de Marx (1-16 février, 1er mars) (1);

3° Une analyse du livre de M. G. Ferrero « *Il militarismo* », par O. M.

(1) Comme ce livre sera, sans doute, étudié ici, il n'est pas nécessaire de reproduire l'analyse de M. Longobardi.

(16 mars) ; le critique fait un grand éloge de cette belle étude, dont les défauts lui semblent être seulement d'ordre secondaire.

S.

The social democrate n° 3.

A l'occasion de l'anniversaire de la Commune de Paris la revue consacre un article dans lequel est tracée très brièvement l'histoire du grand mouvement ouvrier de 1871. Un article de T. Rothstein, — dont la suite sera publiée dans le prochain numéro, — ayant trait à la question de savoir les causes de la faiblesse du mouvement socialiste en Angleterre parait très intéressant ; aussi en parlerons nous lorsque nous l'aurons lu tout entier.

« L'évolution de la fabrication des chaussures » tel est le titre d'un article signé « un cordonnier pratique ».

A l'heure actuelle, grâce aux machines qui ont remplacé le cordonnier proprement dit, *une* paire de chaussures est fabriquée par soixante personnes ou plutôt par des machines dirigées, mises en mouvement par soixante manœuvres.

La productivité s'est augmentée de 25 0/0.

Les petites manufactures sont dévorées par les grandes.

Le dernier grand « lock out » a montré que le syndicat ouvrier ne peut pas obtenir grand chose des patrons unis.

Certes, le syndicat peut réclamer, — s'écrie notre cordonnier, — mais les patrons peuvent congédier les ouvriers récalcitrants.

La surproduction est tellement grande qu'il devient de plus en plus difficile d'avoir une place permanente.

Comme conclusion, ou plutôt comme consolation, l'auteur nous donne sa conviction que toutes ces difficultés créées par le progrès du machinisme, difficultés qui frappent si lourdement, et écrasent la classe ouvrière, ont en même temps un bon côté : l'ordre collectiviste s'approche de plus en plus.

A. G. Wolfe nous donne une série de statistiques concernant la mortalité parmi les ouvriers industriels et agricoles.

Pendant qu'à Londres la mortalité est de 14 0/0 et dans les centres industriels de 24 0/0 *au-dessus* de la moyenne, elle est de 30 0/0 *au-dessous* dans les districts agricoles.

Nous ne retenons que ces chiffres, ils sont assez criants.

H. H.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

J. Bertillon. — *Le problème de la dépopulation.* — 1 broch. in-16 de 82 pages. A Colin, éditeur, Paris, 1897.

L'auteur cherche une solution à un problème mal posé. La population est-elle insuffisante en France? Il ne cherche pas à le prouver; ce n'est pas que la surface cultivée diminue; les industriels travaillent avec de vieux outillages incompatibles avec un déficit de bras. On admet, d'ordinaire, qu'une natalité trop réduite est un signe d'un malaise social; mais encore faut-il analyser les causes : il est certain qu'une natalité forte est, le plus souvent, l'indice d'une médiocrité intellectuelle ou morale : l'auteur donne lui-même des observations dans ce sens (p. 25 et p. 38); — les Canadiens, qu'on nous cite comme exemples (p. 28), sont des abrutis soumis à la théocratie. Les *blagues patriotiques* ne sont pas des arguments : d'ailleurs, les immigrés, quoiqu'en pense M. Bertillon (p. 20) peuvent faire d'excellents citoyens; si les prétendus Aryens crient tant, c'est que ces immigrés sont souvent des sujets de choix, — les Sémites particulièrement.

L'auteur traite la question comme s'il s'agissait de bœufs ou de chevaux : il déguise sous des formes oratoires une conception très basse de la société, qu'il assimile à un troupeau appartenant aux capitalistes et aux politiciens : il croit qu'on pourrait multiplier les têtes en donnant des primes aux éleveurs. Mais, ont observé MM. Spencer et de Molinari, ces primes n'auraient-elles pas pour résultat (si elles en ont un) d'augmenter le nombre des éléments inférieurs de la race? C'est une question qu'il aurait fallu discuter.

Je crois bien qu'on encouragerait un peu la population rurale à accroître le nombre des enfants en accordant de très larges exemptions de service militaire; mais il faudrait aller bien plus loin que ne propose l'auteur (p. 52) : l'armée devient, de plus en plus, odieuse au peuple; la caserne est une grande cause d'immoralité et de déchéance.

Le peuple est trop éclairé pour croire au *devoir patriotique de la reproduction*, remplaçant la règle des théologiens : *crescite et multiplicamini.* Ce devoir ne peut, d'ailleurs, être prêché sérieusement par des gouvernants qui font des expéditions coloniales et qui ne savent pas imiter en France les mesures hygiéniques pratiquées en Angleterre pour réduire la mortalité.

La réforme du système de partage des biens est fort discutable (p. 64). — Peut-être arriverait-on, par des encouragements, à multiplier les

enfants des fonctionnaires (p. 69); mais est-il bien utile d'augmenter le nombre de parasites ? — Le système des parts ménagères communales a une influence favorable bien certaine sur la natalité (p. 26); mais pour appliquer partout le régime de Mardyck, il faudrait une révolution sociale.

Livres déposés au Bureau de la Revue

CHARLES GIDE. — Principes d'Économie politique, 6e édition, Paris, in-16, 1898.

Annuaire des syndicats professionnels, etc. (Direction de l'Office du travail), 9e année, Paris, Berger-Levrault, 1897.

IVO PFAFF. — Ueber den rechtlichen Schutz der wirthschaftlisch Schwächeren in der römischen Kaisergesetzgebung (*Socialgeschichtliche Forschungen* de Stephan Bauer, fasc. III), Weimar, Emil Felber, 1897.

FILIPPO VIRGILII. — Statistica (*Manuali Hoepli*), 2e édition, Milan, Hoepli, 1898.

Dr JUAN B. JUSTO — Cooperacion obrera, broch. de 30 pages, Buenos-Aires, imprimerie de « La Vanguardia », 1898.

G. DE MOLINARI. — Grandeur et décadence de la guerre, in-18, Paris, Guillaumin, 1898.

JULIEN VILLECROSE. — Les lamentations du peuple, in-18, Paris, Giard et Brière, 1898.

HENRI SAVATIER. — La théorie moderne du capital et la justice, in-8, Paris, Rondelet, 1898.

J. DESTRÉE ET E. VADERVELDE. — Le socialisme en Belgique (*Bibliothèque socialiste internationale*, IV), in-18, Paris, Giard et Brière, 1898.

E. VANDERVELDE. — Le livre III du Capital de Marx et la théorie de la rente foncière (extrait des Annales de l'Institut des sciences sociales), broch. in-8 de 17 pages, Bruxelles, Institut des Sciences sociales, 1898.

L'Enquête agricole publiée sous les auspices du Parti ouvier belge et recueillie par E. Vandervelde et Zéo, 1re livraison, broch. in-8 de 16 pages, Bruxelles, 1898.

RENÉ CLAPARÈDE. — Toynbee-Hall, une colonie universitaire en Angleterre, broch. de 66 pages, Paris, Librairie du recueil général des lois et des arrêts, 1898.

JEF CUVELIER ET CAMIEL HUYSMANS. — Toponymische Studie over de oude en nieuwere Plaatsnamen der gemeente Bilsen, in-8, Gent, Siffer, 1897.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE

Beaugency. Imp. J. Laffray.

4e Année. N° 5. Mai 1898

LE DEVENIR SOCIAL

Salaire, Prix et Profits (1).

L'éditeur Sonnenschein, de Londres, va publier prochainement un écrit inédit de Marx qui montre le profond théoricien sous l'aspect où il est encore le moins connu du public français, polémiste de premier ordre et vulgarisateur incomparable.

Ce travail dont nous sommes heureux d'offrir la primeur aux lecteurs du *Devenir Social* a été écrit en anglais et lu devant le Conseil général de l'Association internationale des travailleurs le 20 juin 1865, quelque temps avant son premier congrès tenu à Genève au mois de septembre 1866. Le premier volume du *Capital* ne parut en allemand, qu'au mois de juillet 1867. La réplique de Marx à la thèse soutenue par son collègue anglais Weston, membre et trésorier du même Conseil général de l'Internationale, constitue donc, en quelque sorte, un abrégé du *Capital* « avant la lettre ». D'autre part on verra qu'elle traite aussi certains points à peine indiqués dans le premier volume et qui n'ont été approfondis que dans les livres suivants.

Sur la personnalité du contradicteur de Marx et sur les circonstances qui donnèrent lieu à la discussion nous aurons bientôt sans doute l'occasion d'offrir de plus amples renseignements.

Ch. L.

Citoyens,

Avant d'aborder mon sujet, permettez-moi de vous présenter quelques observations préliminaires.

---

(1) An Epitome of Karl Marx, « Capital » by Karl Marx, addressed to working Men, Edited by his daughter Eleanor Marx Aveling. London, Swan Sonnenschein and Co. Paternoster square, 1898.

Il règne en ce moment parmi les nations continentales une véritable épidémie de grèves, et l'on y réclame à grands cris une augmentation des salaires. La question sera soulevée à notre prochain Congrès. Les membres du Conseil général de l'Association internationale doivent avoir une opinion faite sur cette question primordiale. Aussi me suis-je fait un devoir, pour ma part, de traiter à fond le sujet, même au risque de mettre votre patience à l'épreuve.

Je dois faire une autre remarque préliminaire, qui concerne le citoyen Weston. Il a non seulement exposé devant vous, mais soutenu en public, dans ce qu'il croit être l'intérêt de la classe ouvrière, des opinions qui sont, il le sait bien, les plus antipathiques à la classe ouvrière elle-même. C'était faire montre d'un courage moral que nous devons tous hautement honorer. J'espère que, malgré le style sans fard de mon travail, ma conclusion le convaincra que j'admets ce qui me paraît être l'idée juste cachée au fond de sa thèse, que toutefois, dans sa forme présente, je dois considérer comme fausse en théorie et dangereuse en pratique.

Ceci dit, j'aborde ma tâche.

I

L'argumentation du citoyen Weston reposait, en réalité, sur ces deux propositions : 1° *la somme de la production nationale* est une *chose fixe*, une quantité ou, comme disent les mathématiciens, une grandeur *constante*; 2° la *somme des salaires réels*, c'est-à-dire des salaires mesurés par la quantité de marchandises qu'ils peuvent acheter, est une somme *fixe*, une grandeur *constante*.

La première affirmation est une erreur évidente. D'année en année vous voyez s'accroître la valeur et la masse de la production, en même temps que les forces productives du travail national, et la somme d'argent nécessaire pour faire circuler cette production croissante change continuellement. Ce qui est vrai à la fin de l'année, et pour différentes années comparées l'une avec l'autre, est vrai pour chaque journée moyenne de l'année. La somme, la grandeur de la production nationale change continuellement. Ce n'est pas une grandeur *constante*, mais bien une grandeur *variable* et, en dehors des variations dans le chiffre de la population, il doit en être ainsi à cause du changement continuel dans *l'accumulation du capital* et dans *les forces*

productives du travail. Il est bien vrai que si une *hausse du taux général des salaires* survenait aujourd'hui, cette hausse, quels qu'en fussent les effets ultérieurs, *par elle-même* ne changerait pas *immédiatement* la somme de la production. Elle partirait, en premier lieu, de l'état de choses existant. Mais si, *avant* la hausse des salaires, la production nationale est *variable*, et non *fixe*, elle continuera à être variable, et non fixe *après* la hausse des salaires.

Mais supposons que la somme de la production nationale soit *constante* au lieu d'être *variable*. Même alors, ce que notre ami Weston regarde comme une conclusion logique resterait encore une affirmation gratuite. Si j'ai un nombre donné, mettons huit, les limites absolues de ce nombre n'empêchent pas ses parties de changer leurs limites *relatives*. Si les profits étaient six et les salaires deux, les salaires pourraient s'élever à six, les profits descendre à deux et la somme totale rester huit. Ainsi la fixité de la somme de la production ne prouverait nullement la fixité de la somme des salaires. Comment donc notre ami Weston prouve-t-il cette fixité? En l'affirmant.

Mais même si on la lui concédait, cette affirmation serait à double tranchant, tandis qu'il ne la fait agir que dans un sens. En effet, si la somme des salaires est une grandeur constante, alors elle ne peut être ni augmentée ni diminuée. Si donc, en amenant une hausse passagère des salaires les ouvriers font une folie, les capitalistes, en amenant une baisse passagère des salaires, n'en feraient pas une moins grande. Notre ami Weston ne nie pas que dans certaines circonstances les ouvriers *puissent* amener une hausse forcée des salaires; seulement, d'après lui, la somme de ces salaires étant naturellement fixe, il devra se produire une réaction. D'un autre côté, il sait aussi que les capitalistes *peuvent* amener une baisse forcée des salaires et que, en fait, ils essayent continuellement de l'amener. En vertu du principe de la fixité des salaires, une réaction doit se produire dans ce second cas non moins que dans le premier. Les ouvriers, par conséquent, auraient raison de réagir contre la tentative ou le fait d'abaisser les salaires. Donc ils auraient également raison d'amener *une hausse des salaires*, car toute *réaction* contre la baisse des salaires est une *action* pour les relever. Ainsi, en vertu du principe de la *fixité des salaires*, soutenu par le citoyen Weston, les ouvriers devraient, dans certaines circonstances, se coaliser et lutter pour une augmentation de salaires.

S'il le nie, il faut qu'il renonce à la proposition dont cette conclusion découle. Qu'il n'aille pas dire que la somme des salaires est une *quantité constante*, mais que tout en ne pouvant pas et ne devant pas *aug-*

menter, elle peut et doit *diminuer* toutes les fois que cela plaira au Capital. S'il plait au capitaliste de vous nourrir de pommes de terre au lieu de viande, et de bouillie d'avoine au lieu de pain blanc, il vous faut prendre sa volonté pour une loi de l'économie politique et vous y soumettre. Si dans un pays le taux des salaires est plus élevé que dans un autre, aux États-Unis, par exemple, plus élevé qu'en Angleterre, il faudra expliquer cette différence dans le taux des salaires par une différence entre la volonté du capitaliste américain et la volonté du capitaliste anglais. Voilà une méthode qui certes simplifierait grandement l'étude non seulement des phénomènes économiques, mais de tous les autres phénomènes.

Et même dans ce cas-là, nous pourrions demander *pourquoi* la volonté du capitaliste américain diffère de la volonté du capitaliste anglais, et, pour répondre à la question, il faudrait sortir du domaine de la *volonté*. Une personne peut me dire que Dieu veut une chose en France et une chose différente en Angleterre. Si je la mets en demeure d'expliquer cette dualité de la volonté divine, elle aura peut-être le front de me répondre que Dieu veut avoir une volonté en France et une autre volonté en Angleterre. Mais notre ami Weston est assurément le dernier homme capable de se faire un argument d'une si complète négation de tout raisonnement.

La *volonté* du capitaliste est certainement de prendre le plus possible. Ce que nous avons à faire ce n'est pas de disserter sur son *vouloir*, mais de nous enquérir de son *pouvoir*, de rechercher les *limites de ce pouvoir* et le *caractère de ces limites*.

II

L'écrit que nous a lu le citoyen Weston aurait pu tenir, pour employer la locution anglaise, « dans une coque de noix ».

Toute son argumentation revenait à ceci : si la classe ouvrière force la classe capitaliste à débourser cinq schellings au lieu de quatre, sous forme de salaire en argent, le capitaliste donnera, sous forme de marchandises, une valeur de quatre schellings au lieu d'une valeur de cinq. La classe ouvrière aurait à payer cinq schellings l'article ou la denrée que, avant la hausse des salaires, elle achetait quatre schellings. Mais pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi le capitaliste ne donne-t-il que quatre schellings de marchandises pour cinq schellings

d'argent? Parce que la somme des salaires est fixe. Mais pourquoi est-elle fixée à quatre schellings de marchandises? Pourquoi pas à trois, à deux, ou à toute autre somme d'argent? Si la limite de la somme des salaires est déterminée par une loi économique, indépendante également de la volonté du capitaliste et de la volonté de l'ouvrier, la première chose que le citoyen Weston avait à faire c'était de formuler cette loi, et la seconde c'était de la prouver. Puis il devait en outre prouver que la somme des salaires effectivement payés à chaque moment donné correspond toujours exactement à la somme nécessaire des salaires et ne s'en écarte jamais. Si, d'autre part, la limite donnée de la somme des salaires est fondée sur la *simple volonté* du capitaliste ou sur les limites de son avarice, c'est là une limite arbitraire. Elle n'a rien de nécessaire. Elle peut être changée *par* la volonté du capitaliste et peut aussi, par conséquent, être changée *contre* sa volonté.

A l'appui de sa théorie et pour la rendre claire, le citoyen Weston nous a fait une comparaison : Quand une soupière, nous a-t-il dit, contient une certaine quantité de soupe destinée à un certain nombre de personnes, une augmentation de la grandeur des cuillères amènera une augmentation de la quantité de soupe. Il me permettra de trouver sa comparaison quelque peu boîteuse. Elle m'a rappelé celle du Romain Menenius Agrippa. Quand les plébéiens de Rome se mirent en grève contre les patriciens, le patricien Agrippa raconta aux grévistes que le ventre patricien nourrissait les membres plébéiens du corps politique. Agrippa négligeait de montrer comment on peut nourrir les membres d'un homme en remplissant le ventre d'un autre. Le citoyen Weston, de son côté, a oublié que la soupière où les ouvriers trouvent leur nourriture est remplie avec le produit entier du travail national, et que ce qui les empêche d'y prendre davantage, ce n'est ni l'étroitesse du contenant ni l'insuffisance du contenu, mais uniquement la petitesse de leurs cuillères.

Quel est le procédé employé par le capitaliste pour ne donner que quatre schellings contre cinq? Il augmente le prix de la marchandise qu'il vend. Mais est-ce qu'une augmentation, et plus généralement un changement de prix des marchandises, est-ce que les prix mêmes des marchandises dépendent de la simple volonté du capitaliste? Ne faut-il pas au contraire certaines circonstances pour que cette volonté se réalise? S'il n'en est pas ainsi, les mouvements de hausse et de baisse du marché, les fluctuations incessantes des prix courants deviennent une énigme insoluble.

Puisque nous supposons qu'aucun changement n'est survenu ni

dans la quantité du capital ou du travail employés, ni dans la valeur de l'argent par lequel les valeurs des produits sont estimées, mais qu'il n'y a eu *de changement que dans le taux des salaires*, comment cette hausse des salaires pourrait-elle influer sur *les prix des marchandises?* Uniquement en influant sur la proportion existant entre la demande et l'offre de ces marchandises.

Il est parfaitement vrai que, prise en masse, la classe ouvrière dépense, et doit forcément dépenser, son revenu en articles de première nécessité. Une hausse générale du taux des salaires occasionnerait donc une augmentation de la demande et, par conséquent, une hausse du *prix courant de ces articles*. Les capitalistes qui produisent ces objets de première nécessité, par la hausse des prix courants de leurs marchandises, se rembourseraient de la hausse des salaires. Oui, mais les autres capitalistes, ceux *qui ne produisent pas* les articles de première nécessité?... Et ne vous figurez pas qu'elle soit peu nombreuse, cette catégorie de capitalistes. Si vous réfléchissez que les deux tiers de la production nationale sont consommés par le cinquième de la population, — un membre de la Chambre des Communes a dit dernièrement par le septième, — vous comprendrez que la production nationale doit se composer, dans une immense proportion, d'objets de luxe ou de produits *échangés* contre des objets de luxe, et aussi qu'une énorme quantité d'objets de première nécessité mêmes doit être gaspillée à l'entretien de la valetaille, des chevaux, des chats et ainsi de suite. Ce gaspillage, nous le savons par expérience, diminue et devient toujours très limité quand s'élèvent les prix des articles de première nécessité.

Voyons donc quelle serait la situation des capitalistes *qui ne produisent pas* ces articles. A la *baisse du taux des profits*, qui aurait suivi la hausse générale des salaires, ils ne trouveraient aucune compensation. Ils ne pourraient *élever le prix de leurs marchandises*, puisque la demande de ces marchandises n'aurait pas augmenté. Leur revenu aurait diminué et, sur ce revenu moindre, ils auraient à prendre davantage pour se procurer la même quantité d'objets de première nécessité haussés de prix. Mais ce ne serait pas tout. Leur revenu étant diminué, ils auraient moins à dépenser en objets de luxe, et, par conséquent, il y aurait une diminution dans la demande réciproque de leurs marchandises respectives. Cette diminution de la demande amènerait une baisse des prix de leurs marchandises. Donc, dans ces branches d'industrie, *le taux des profits baisserait,* non pas simplement en proportion de la hausse générale du taux des salaires, mais bien en

raison composée de : *a)* la hausse générale des salaires, *b)* la hausse du prix des articles de première nécessité, *c)* la baisse du prix des articles de luxe.

Quelle serait la conséquence *de cette différence dans le taux des profits* pour les capitaux employés dans les différentes branches d'industrie? La conséquence qui domine généralement toutes les fois que, pour une raison quelconque, *le taux moyen des profits* vient à différer dans différentes sphères de production. Capital et travail se déplaceraient ; ils quitteraient les branches d'industrie moins rémunératrices pour celles qui le seraient davantage, et ce mouvement ne s'arrêterait que quand, dans une branche d'industrie, l'offre aurait augmenté proportionnellement à l'augmentation de la demande, et, quand, dans les autres branches, l'offre serait tombée au niveau de la demande diminuée. Une fois ce changement effectué, le taux général des profits *s'égaliserait* de nouveau dans les différentes branches. Comme tout ce dérangement provenait à l'origine d'un simple changement dans la proportion de la demande et de l'offre des différentes marchandises, la cause cessant, l'effet cesserait, et les *prix* reviendraient à leur ancien niveau, ils reprendraient leur équilibre. Au lieu d'être limitée à quelques branches d'industrie, *la baisse du taux des profits*, suite de la hausse des salaires, serait devenue générale. Conformément à notre supposition, il ne serait survenu aucun changement dans les forces productives du travail ni dans la masse totale de la production, mais cette masse, *cette somme donnée de la production aurait changé de forme.* Une plus grande partie du produit existerait sous la forme d'objets de première nécessité, une partie moindre sous la forme d'objets de luxe, ou ce qui revient au même, une partie moindre s'échangerait contre des objets de luxe importés du dehors, elle serait consommée dans sa forme originelle ; ou, ce qui revient encore au même une plus grande partie du produit indigène s'échangerait contre des objets de première nécessité importés, au lieu de s'échanger contre des objets de luxe. Ainsi, la hausse générale du taux des salaires, après une perturbation temporaire des prix courants, n'aurait d'autre résultat que la baisse générale du taux des profits, sans amener aucun changement permanent dans les prix des marchandises.

Si l'on m'objecte que, dans l'argumentation précédente, je tiens pour établi que la totalité du salaire additionnel est employée à l'achat d'objets de première nécessité, je répondrai que j'ai fait la supposition la plus favorable à l'opinion du citoyen Weston. Si les salaires additionnels étaient employés à l'achat d'articles ne figurant pas auparavant dans

la consommation des ouvriers, il n'y aurait pas besoin de prouver autrement que la puissance d'achat de ceux-ci s'est accrue. Toutefois, provenant uniquement d'une élévation de salaires, cette augmentation de la puissance d'achat des ouvriers doit correspondre exactement à la diminution de la puissance d'achat des capitalistes. La *masse de la demande* des marchandises n'augmenterait donc pas, mais ce qui changerait ce seraient *les parties constituantes* de cette masse. La demande croissante, d'un côté, serait contrebalancée par la demande décroissante de l'autre. Ainsi, la masse de la demande restant stationnaire, aucun changement ne pourrait se produire dans les prix courants des marchandises.

On aboutit donc à ce dilemme : Ou les salaires additionnels sont employés également à l'achat de tous les objets de consommation — et, alors l'élargissement de la demande du côté de la classe ouvrière doit être compensée par le rétrécissement de la demande du côté de la classe capitaliste, — ou les salaires additionnels sont employés uniquement à l'achat de quelques articles dont les prix courants monteront pour un temps. Alors la hausse du taux des profits dans quelques branches d'industrie, et la baisse du taux des profits dans d'autres branches qui en seront les conséquences, produiront un changement dans la distribution du capital et du travail, et ce mouvement continuera jusqu'à ce que l'offre ait atteint le niveau de la demande augmentée dans une branche d'industrie, et qu'elle soit descendue au niveau de la demande diminuée dans les autres branches. Dans une hypothèse, il ne surviendra pas de changement dans le prix des marchandises ; dans l'autre, après quelques fluctuations des prix courants, les valeurs d'échange des marchandises redescendront à leur niveau antérieur. Dans les deux hypothèses, la hausse générale du taux des salaires n'aboutira, en fin de compte, à rien autre chose qu'à une baisse générale dans le taux des profits.

Pour mettre en jeu vos facultés imaginatives, le citoyen Weston vous a adjurés de penser aux embarras qui vous assailliraient si tous les salaires agricoles, en Angleterre, venaient à monter de neuf schellings à dix-huit. « Songez, s'est-il écrié, à l'énorme augmentation qui se produirait dans la demande des denrées de première nécessité et à l'effrayante augmentation de leurs prix qui en serait la conséquence! ». Or, vous savez tous que le salaire moyen du travailleur agricole de l'Amérique s'élève à plus du double de celui du travailleur agricole de l'Angleterre, bien que les prix des produits agricoles soient plus bas aux États-Unis que dans le Royaume-Uni, bien que les

rapports généraux du capital et du travail soient les mêmes aux États-Unis qu'en Angleterre, et bien que la somme annuelle de la production soit beaucoup plus faible aux États-Unis qu'en Angleterre. Pourquoi donc notre ami sonne-t-il ainsi l'alarme? Tout simplement pour déplacer la véritable question que nous avons à examiner. Une hausse qui ferait subitement monter les salaires de neuf schellings à dix-huit serait une hausse subite de cent pour cent. Or, nous ne discutons pas du tout la question de savoir si le taux général des salaires en Angleterre pourrait tout à coup monter de cent pour cent. Nous n'avons nullement à nous occuper de la *grandeur* de la hausse, laquelle pratiquement doit dans chaque cas particulier dépendre de circonstances données et s'y accommoder. Nous avons seulement à rechercher quelle sera l'action d'une hausse générale dans le taux des salaires, cette hausse ne fût-elle que d'un pour cent.

Laissant donc de côté l'ami Weston et sa hausse fantastique de cent pour cent, je me propose d'appeler votre attention sur la hausse réelle des salaires qui a eu lieu de 1849 à 1859 dans la Grande-Bretagne.

Vous connaissez tous le bill des dix heures, ou plus exactement des Dix heures et demie, introduit dans la législation anglaise après 1848. Il constitue un des plus grands changements économiques dont nous ayons été témoins. Ce fut une hausse des salaires subite et forcée, non dans quelques professions et quelques localités, mais dans toutes les grandes industries qui ont établi la suprématie de l'Angleterre sur les marchés du monde entier. Ce fut une hausse des salaires en des circonstances singulièrement défavorables. Le Dr Ure, le professeur Senior et tous les autres économistes officiels, oracles de la bourgeoisie, *démontrèrent*, et, je dois le dire, en se fondant sur des motifs bien plus forts que ceux de notre ami Weston, que la loi nouvelle allait sonner le glas de l'industrie anglaise. Ils démontrèrent qu'elle n'équivalait pas simplement à une hausse des salaires, mais bien à une hausse des salaires ayant pour point de départ une diminution de la quantité de travail employé, et basée sur cette diminution. Ils affirmèrent que la douzième heure, dont on voulait priver le capitaliste, était précisément cette heure, la seule, l'unique, dont il tirait son profit. Ils nous menacèrent des plus terribles conséquences : diminution de l'accumulation, hausse des prix, perte des marchés, amoindrissement de la production, réaction inévitable sur les salaires, ruine finale. En fait, ils déclaraient que le maximum de Maximilien Robespierre était une loi fort anodine en comparaison de celle-là ; et, en un certain sens, ils n'avaient pas tort. Eh bien! quel fut le résultat de la mesure? Une

hausse du salaire en argent des ouvriers de fabrique, malgré le raccourcissement de la journée de travail, un grand accroissement du nombre des bras employés dans les fabriques, une baisse ininterrompue des prix de leurs produits, un développement merveilleux des forces productives de leur travail, une extension progressive inouïe des marchés ouverts à leurs marchandises.

A Manchester, en 1860, lors de la réunion de la Société pour l'avancement des sciences, j'ai moi-même entendu M. Newman avouer, que lui, le Dr Ure, Senior et tous les autres interprètes officiels de la science économique, s'étaient trompés, tandis que l'instinct du peuple avait vu juste. Je cite M. W. Newman, non le professeur Francis Newman, parce qu'il occupe un rang élevé dans la science économique, comme collaborateur et éditeur de l'*Histoire des Prix* de M. Thomas Tooke, ce magnifique ouvrage qui suit pas à pas l'histoire des prix depuis 1793 jusqu'à 1856. Si l'idée fixe de notre ami Weston, somme fixe des salaires, somme fixe de la production, degré fixe de la productivité du travail, volonté fixe et permanente des capitalistes, si toutes ses autres fixités et finalités étaient correctes, les funèbres prédictions du professeur Senior auraient été justifiées; Robert Owen se serait trompé, lui qui, dès 1816, déclarait bien haut qu'une réduction générale de la journée de travail était le premier pas pour préparer l'émancipation de la classe ouvrière, lui qui, au nez et à la barbe du préjugé régnant, osait prendre l'initiative de cette réduction, à ses risques et périls, dans sa propre fabrique de New-Lanark.

Pendant cette même période où se produisit, avec l'adoption de la loi des dix heures, la hausse des salaires qui en résulta, il y eut dans la Grande Bretagne, pour des raisons qu'il serait hors de propos d'énumérer, *une hausse générale des salaires agricoles*.

Ici je vous présenterai quelques observations préliminaires, que n'exige point, à vrai dire, l'objet immédiat de ma démonstration, mais qui vous garderont de toute conclusion erronée.

Si le salaire d'un ouvrier gagnant deux schellings par semaine montait à quatre schellings, le taux du salaire aurait monté de 100 0/0. Exprimée comme hausse dans le taux des salaires, une telle augmentation paraîtrait magnifique, et cependant la somme réelle du salaire reçu n'en serait pas moins restée pitoyable, de quoi mourir de faim. Ne vous laissez donc jamais entraîner par la fanfare du tant pour cent dans le taux des salaires. Demandez toujours : à combien le salaire s'élevait-il avant la hausse?

En outre vous comprendrez que s'il y avait dix ouvriers payés chacun 2 schellings, cinq payés 5 schellings, et cinq payés 11 schellings la semaine, les vingt ouvriers réunis recevraient 100 schellings, soit 5 livres sterling, par semaine. Si alors il se produisait une hausse, mettons de 20 0/0, sur la masse totale de leurs salaires hebdomadaires, de 5 livres sterling cette masse passerait à 6. Prenant la moyenne, nous pourrions dire que le *taux général des salaires* s'est élevé de 25 0/0, quoique en réalité les salaires des dix ouvriers fussent restés stationnaires, que les salaires du premier groupe de cinq ouvriers ne se fussent élevés que de 5 schellings à 6, tandis que ceux du second groupe de cinq ouvriers s'élevaient de 55 schellings à 72. Pour une moitié des ouvriers la situation ne se serait nullement améliorée, pour un quart elle se serait améliorée imperceptiblement, et enfin un quart d'entre eux seulement auraient réellement bénéficié de la hausse. Cependant, à calculer d'après la moyenne, la somme totale des salaires de ces vingt ouvriers aurait augmenté de 25 0/0, et en ce qui concerne la masse du capital qui les emploie et les prix des marchandises qu'ils produisent, ce serait exactement la même chose que s'ils avaient tous reçu part égale dans la hausse moyenne des salaires. Dans le cas du travail agricole, l'étalon des salaires étant loin d'être le même dans les différents comtés de l'Angleterre et de l'Écosse, la hausse les affecta d'une manière fort inégale.

Enfin, la période où se produisit cette hausse des salaires, vit diverses influences en contrecarrer les effets : l'établissement de nouveaux impôts à la suite de la guerre de Crimée, la démolition d'une partie considérable des habitations occupées par les travailleurs agricoles, et ainsi de suite.

Ces réserves faites, je dirai que de 1849 à 1859 il se produisit *une hausse d'environ* 40 0/0 dans le taux moyen des salaires agricoles de la Grande Bretagne. Je pourrais vous fournir d'amples détails à l'appui de mon assertion, mais il suffira je crois, pour l'objet du présent débat, de vous renvoyer au travail critique et consciencieux lu par M. John Morton, en 1860, à la Société des Arts et Métiers de Londres, sur « les forces employées dans l'agriculture ». L'auteur a établi ses statistiques à l'aide de comptes et d'autres documents authentiques, qu'il avait recueillis auprès d'une centaine de fermiers, résidant dans douze comtés d'Ecosse et trente-cinq comtés d'Angleterre.

D'après l'opinion de notre ami Weston, et rapprochée de la hausse simultanée dans les salaires des diverses fabriques, la hausse des

salaires agricoles devait entraîner une augmentation effrayante du prix des productions agricoles, pendant la période comprise entre 1849 et 1859. En fut-il ainsi? Loin de là, en dépit de la guerre de Crimée et de mauvaises récoltes successives de 1854 à 1856, le prix moyen du blé, le principal produit agricole de l'Angleterre, tomba du prix d'environ 3 livres sterling le quarter, pour les années 1838 à 1848, à environ 2 l. st. 10 sch. le quarter, pour les années 1849 à 1859. Cela constitue, dans le prix du blé, une baisse de plus de 16 0/0, simultanée avec une hausse moyenne des salaires agricoles de 40 0/0.

Pendant la même période, si nous en comparons la fin avec le commencement, 1859 avec 1849, il y eut dans les chiffres du paupérisme officiel une diminution qui les fit descendre de 934,419 assistés à 860,470 — une différence de 73,943; faible diminution, je l'accorde, et qui fut reperdue les années suivantes, mais pourtant une diminution.

On pourrait dire que, à la suite de l'abolition des lois sur les céréales, l'importation des grains étrangers fit plus que doubler, pendant la période comprise entre 1849 et 1859 comparée avec la période de 1838 à 1848. Et puis? En se plaçant au point de vue du citoyen Weston, on se serait attendu à voir cette demande subite, immense et toujours croissante, de denrées étrangères faire monter à une hauteur effrayante les prix des produits agricoles, l'effet de l'augmentation de la demande étant toujours le même, qu'il vienne de l'extérieur ou de l'intérieur. Qu'arriva-t-il? A part quelques années de mauvaises récoltes, pendant cette période la baisse désastreuse du prix des céréales forma en France un sujet courant de déclamation, les Américains en furent à plusieurs reprises obligés de brûler leur excès de production, et la Russie, s'il en fallait croire M. Urquhart (1), aurait fomenté la

---

(1) David Urquhart, publiciste anglais, indépendant et vigoureux, mais dont l'originalité frisa souvent l'excentricité. A propos d'une citation de lui dans le premier volume du *Capital* (chap. xv, section 10), Marx dit : « Ce passage montre à la fois la force et la faiblesse de ce genre de critique qui sait juger et condamner le présent, mais non le comprendre. »

Urquhart, en politique étrangère, était à ee point turcophile qu'il s'occupa d'introduire et de généraliser en Angleterre la pratique du bain turc. D'ailleurs très au courant des intrigues diplomatiques, il finit par voir dans tous les événements contemporains l'action mystérieuse et diabolique de la Chancellerie moscovite. C'est ainsi que, malgré les excellents rapports qu'il avait eus avec Marx, il en arriva, en 1871, à trouver dans l'Internationale et la Commune de Paris la main criminelle... du tsarisme! CH. L.

guerre de la Sécession parce que la concurrence américaine écrasait ses productions agricoles sur les marchés européens.

Réduit à sa forme abstraite l'argument du citoyen Weston reviendrait à ceci : Toute hausse dans la demande se produit toujours sur la base d'une quantité donnée de production. Elle ne peut donc *jamais augmenter l'offre des articles demandés*, mais ne peut que *relever leur prix en argent*. Or, la plus simple observation montre qu'en certains cas, une demande plus grande ne fait point varier les prix des marchandises, et que, dans d'autres cas, elle détermine une hausse passagère des prix courants, suivie d'une offre plus grande, qui est elle-même suivie d'un retour des prix à leur niveau primitif et qui, dans bien des cas, les abaisse même *au-dessous* de ce niveau. Que l'accroissement de la demande soit l'effet des salaires additionnels ou de toute autre cause, cela ne change rien aux conditions du problème. Au point de vue où s'est placé le citoyen Weston, le phénomène général était aussi difficile à expliquer que le phénomène se présentant dans les circonstances exceptionnelles d'une hausse des salaires. Son argument n'avait donc point de rapport particulier d'aucun genre avec le sujet que nous traitons. Il exprimait seulement la perplexité de son esprit, forcé de s'expliquer les lois selon lesquelles un accroissement de la demande produit un accroissement de l'offre, au lieu d'aboutir à la hausse des prix courants.

III

Le second jour du débat, notre ami Weston a revêtu ses vieilles assertions de formes nouvelles. Il nous a dit : « A la suite d'une hausse générale des salaires en argent, il faudra plus de monnaie pour payer le même salaire. La monnaie en circulation étant en quantité *fixe*, comment payer avec cette monnaie fixe des salaires en argent qui ont augmenté ? » Au commencement l'embarras venait de la quantité fixe des marchandises revenant à l'ouvrier, malgré l'augmentation de son salaire en argent; maintenant l'embarras c'est l'augmentation du salaire en argent, malgré la quantité fixe des marchandises. Il va sans dire que si vous rejetez le dogme primitif, le second grief disparaîtra du même coup.

Quoi qu'il en soit, je vais montrer que cette question de la monnaie en circulation est absolument étrangère au sujet que nous discutons.

Dans votre pays le mécanisme des moyens de payement est bien plus perfectionné qu'en aucun autre pays d'Europe. Grâce à l'étendue et à la concentration de votre système de banques, il faut beaucoup moins de monnaie pour faire circuler la même quantité de valeurs et pour opérer une somme d'affaires égale ou supérieure. Par exemple, en ce qui concerne les salaires, l'ouvrier de fabrique anglais verse à la fin de la semaine son salaire au boutiquier, lequel l'envoie chaque semaine au banquier, lequel le transmet au fabricant, lequel s'en sert de nouveau pour payer ses ouvriers et ainsi de suite. Par ce procédé un salaire annuel, mettons de 52 livres sterling, peut être payé avec une seule pièce d'un souverain tournant toutes les semaines dans le même cercle. Le mécanisme est encore moins parfait en Angleterre qu'en Écosse, et il ne l'est pas également partout ; ainsi nous trouvons par exemple que dans quelques districts agricoles comparés aux districts purement manufacturiers, il y a besoin d'une bien plus grande quantité de monnaie pour faire circuler une bien moindre quantité de valeurs.

Passez la Manche et vous trouverez qu'en Allemagne, en Italie, en Suisse et en France, les salaires sont bien plus bas qu'en Angleterre, mais que leur circulation absorbe une bien plus grande quantité de monnaie. La même pièce d'or n'y sera pas si vite interceptée par le banquier ou renvoyée au capitaliste industriel, et par conséquent, au lieu d'un souverain mettant en circulation 52 livres sterling annuellement, il y aura besoin peut-être de trois souverains pour faire circuler 25 livres sterling de salaires annuels. Ainsi en comparant les pays continentaux à l'Angleterre, vous verrez tout de suite que de faibles salaires en argent peuvent exiger pour leur circulation une quantité de numéraire bien plus grande que de hauts salaires en argent, et que ce n'est là, en fait, qu'un point purement technique tout à fait étranger à notre sujet.

D'après les calculs les plus sûrs, à ma connaissance, on peut estimer le revenu annuel de la classe ouvrière de ce pays-ci à 250,000,000 l. st. La quantité de numéraire nécessaire à la circulation de cette somme énorme est d'environ trois millions de livres sterling. Supposons une hausse de cinquante pour cent dans les salaires. Alors, au lieu de trois millions de numéraire, il en faudrait quatre millions et demi. Une très grande partie des dépenses journalières de l'ouvrier se faisant en pièces d'argent et de cuivre, — c'est-à-dire en simples signes représentatifs, dont la valeur par rapport à celle de l'or est arbitrairement fixée par la loi, comme celle de la monnaie de papier à cours

forcé, — une hausse de cinquante pour cent dans les salaires en argent exigerait, dans le cas le plus excessif, une circulation additionnelle, mettons d'un million. Un million, actuellement dormant sous forme de lingots ou d'espèces monnayées dans les caves de la Banque d'Angleterre ou des banques particulières, serait jeté dans la circulation. Mais même la légère dépense qu'entraînerait le monnayage ou l'usure supplémentaires de ce million pourrait être évitée, et elle le serait en effet si le besoin d'un supplément de numéraire occasionnait la moindre gêne. Vous savez tous que la monnaie en circulation de ce pays se partage en deux grandes divisions. L'une, composée de billets de banque de diverses catégories, sert aux transactions des commerçants entre eux, et aussi aux payements les plus importants des consommateurs aux commerçants : l'autre, les espèces métalliques, circule dans le commerce de détail. Bien que distinctes, ces deux catégories de monnaie s'entremêlent. Ainsi, la monnaie d'or sert dans une forte proportion, même à de gros payements, pour toutes les sommes inférieures à 5 livres sterling. Si demain, la Banque émettait des billets de 4 livres sterling ou de 3 livres sterling ou de 2 livres sterling, l'or immédiatement chassé de ces canaux de circulation refluerait dans ceux-là où il serait appelé par la hausse des salaires en argent. Ainsi le million supplémentaire qu'exigerait une augmentation de cinquante pour cent dans les salaires serait disponible, sans qu'on eût frappé une seule pièce de plus. On obtiendrait le même résultat, sans émettre un seul billet de banque de plus, en augmentant la circulation des effets de commerce, comme cela se fit pendant très longtemps dans le comté de Lancaster.

Si une hausse générale dans le taux des salaires, de cent pour cent par exemple, comme le citoyen Weston l'a supposée dans les salaires agricoles, produisait une forte hausse dans les prix des choses de première nécessité, et si, conformément à sa manière de voir, cela exigeait une quantité supplémentaire de monnaie impossible à trouver, *une baisse générale des salaires* devra produire le même effet, sur une aussi grande échelle, dans le sens opposé. Eh bien! Vous savez tous que de 1858 à 1860, l'industrie cotonnière traversa les années les plus prospères et que particulièrement l'année 1860 est, à cet égard, sans parallèle dans les annales du commerce; vous savez aussi que, à la même époque, toutes les autres industries étaient extrêmement florissantes. Les salaires des cotonniers et ceux de tous les autres ouvriers se rattachant à cette branche d'industrie étaient en 1860 plus élevés qu'ils ne l'avaient jamais été. Survint la crise américaine et ces salaires,

pris en masse, furent tout à coup réduits à environ le quart de leur somme antérieure. Cela aurait fait dans le sens opposé une hausse de 400 pour cent. En effet si les salaires montent de cinq à vingt, nous disons qu'ils ont monté de 400 pour cent, s'ils tombent de vingt à cinq, nous disons qu'ils ont baissé de 75 pour cent; mais la somme de la hausse dans un cas et la somme de la baisse dans l'autre seraient les mêmes, c'est-à-dire quinze schellings. C'était donc là, dans le taux des salaires, un changement subit sans précédent, et embrassant en même temps un nombre d'ouvriers tel que si l'on compte, non seulement ceux employés dans l'industrie cotonnière mais aussi ceux qui en dépendent — il dépassait de moitié le nombre des travailleurs agricoles. Est-ce que le blé baissa de prix? Non, il haussa; de la moyenne annuelle de 47 sch. 8 pence le quarter pendant les trois années 1858-59-60, il monta à 53 sch. 10 pence le quarter pendant les trois années 1861-62-63. Quant aux espèces métalliques, en 1861 la Monnaie en frappa pour 8,673,232 livres sterling contre 3,378, 792 l. st. frappées en 1860, c'est-à-dire qu'il fut monnayé 5,295,130 livres sterling de plus en 1861 qu'en 1860. Il est vrai que la circulation des billets de banque fut en 1861 inférieure de 1,319,000 l. st. à ce qu'elle était en 1860. Faites la soustraction de cette somme. Il reste encore un excédent de monnaie en circulation pour l'année 1861, comparée avec l'année de prospérité 1860, de 3,976.130 l. st., ou en chiffres ronds de 4,000,000 l. st.; mais la réserve métallique de la Banque d'Angleterre avait diminué simultanément, pas tout à fait d'autant, mais dans une proportion presque égale.

Maintenant comparons 1862 à 1842. En dehors de l'immense accroissement dans la valeur et la quantité des marchandises livrées à la circulation, en 1862 le capital employé aux transactions régulières sur les actions, emprunts, etc., rien que pour les chemins de fer d'Angleterre et du Pays de Galles, s'élevait à 320,000,000 l. st., somme qui aurait paru fabuleuse en 1842. Pourtant les chiffres de la monnaie, prise en masse, étaient à peu près les mêmes en 1862 qu'en 1842, et généralement on trouve une tendance à la diminution de la monnaie en face d'un énorme accroissement de valeur, non seulement dans les marchandises mais dans les transactions monétaires en général. Pour qui se place au même point de vue que notre ami Weston, il y a là une énigme indéchiffrable.

S'il eût un peu plus approfondi ce sujet, il aurait trouvé que, tout à fait en dehors des salaires, et même en les supposant fixes, la valeur et la masse des marchandises à mettre en circulation et, d'une manière

générale, la somme des transactions monétaires à régler varie tous les jours; que la somme des billets de banque émis varie tous les jours; que la somme des payements effectués sans l'intermédiaire d'aucune monnaie, au moyen d'effets, de chèques, de comptes-courants, de chambres de virements (*clearing houses*), varie tous les jours; que dans la mesure où il y a besoin de monnaie métallique, la proportion entre les espèces circulantes et les espèces ou les lingots qui sont mis en réserve ou qui dorment dans les caves des banques, — varie tous les jours; que la quantité du métal absorbé par la circulation nationale et la quantité envoyée au dehors pour la circulation internationale varient tous les jours. Il aurait découvert que ce dogme d'une quantité fixe de monnaie courante était une erreur monstrueuse, contredite par le mouvement de tous les jours. Il aurait recherché les lois qui permettent à la monnaie de s'accommoder à des circonstances d'une si incessante mobilité, au lieu de chercher dans sa fausse conception des lois de la monnaie un argument contre l'élévation des salaires.

IV

Notre ami Weston accepte le proverbe latin : « *Repetitio est mater studiorum* ». Pour lui la répétition est la mère de l'étude, et, en conséquence, il a encore répété son dogme ancien sous une forme nouvelle, à savoir que la diminution de numéraire causée par l'augmentation des salaires amènerait une diminution de capital et ainsi de suite. Je crois qu'il est tout à fait superflu d'examiner les conséquences imaginaires qu'il fait découler de son désastre monétaire de fantaisie. Sans m'y arrêter davantage, je vais donc réduire immédiatement son seul et unique dogme, reproduit sous tant d'aspects différents, à sa forme théorique la plus simple.

Une seule remarque suffit pour établir jusqu'à l'évidence qu'il a traité son sujet dans un esprit peu critique. Il s'élève contre la hausse des salaires ou contre les forts salaires résultant d'une hausse précédente. Or, je le lui demande, qu'est-ce qu'un salaire élevé et qu'est-ce qu'un bas salaire? Pourquoi dire, par exemple, qu'un salaire de cinq schellings par semaine est bas et qu'un salaire de vingt schellings est élevé? Si cinq est bas en comparaison de vingt, vingt est encore plus bas en comparaison de deux cents. Si un professeur de physique avait à faire une leçon sur le thermomètre et qu'il commencât par déclamer sur

les degrés hauts et les degrés bas, il ne nous enseignerait rien du tout. Il faut qu'il me dise d'abord comment on trouve le point de congélation, le point d'ébullition, et comment ces mêmes points sont établis par des lois naturelles, non par le caprice des marchands ou des fabricants de thermomètres. Or, à l'égard du salaire et du profit, le citoyen Weston a non seulement négligé de déduire les lois économiques de semblables mesures, mais il n'a même pas senti la nécessité de les chercher. Il s'est contenté d'accepter les termes courants de haut et de bas, comme quelque chose ayant une signification fixe, et pourtant il est de toute évidence que l'on ne peut qualifier le salaire de haut ou de bas que si on le compare à un étalon d'après lequel on mesure sa grandeur.

Il ne pourra pas me dire pourquoi une certaine quantité d'argent est donnée pour une certaine quantité de travail. S'il me répondait que cela est établi par la loi de l'offre et la demande, je lui demanderais en premier lieu, quelle loi règle l'offre et la demande elles-mêmes. Et une telle réponse le ferait débouter immédiatement. Les rapports entre l'offre et la demande du travail changent perpétuellement, et les prix courants du travail subissent les mêmes changements. Si la demande dépasse l'offre, les salaires montent; si l'offre dépasse la demande les salaires descendent, quoiqu'en cette circonstance il soit parfois nécessaire d'*éprouver* l'état réel de l'offre et de la demande, de s'en assurer au moyen d'une grève par exemple, ou de tout autre procédé. Mais si l'on admet l'offre et la demande comme la loi qui règle les salaires, il serait à la fois puéril et inutile de déclamer contre la hausse des salaires, car, d'après la loi suprême que l'on invoque, la hausse périodique des salaires est aussi nécessaire et aussi légitime que leur baisse périodique. Si l'on n'*admet pas* l'offre et la demande comme loi régulatrice des salaires, je renouvelle ma question : Pourquoi une certaine somme d'argent est-elle donnée contre une certaine somme de travail?

Mais plaçons-nous plus franchement en face de la réalité : ce serait se tromper absolument de croire que la valeur du travail ou de n'importe quelle autre marchandise est, en dernière analyse, déterminée par l'offre et la demande. L'offre et la demande ne règlent rien, si ce n'est les *fluctuations* temporaires des prix courants du marché. Elles expliquent pourquoi le prix courant d'une marchandise s'élève au-dessus ou descend au-dessous *de sa valeur*, mais elles ne peuvent jamais rendre compte de cette *valeur* même. Supposez que l'offre et la demande s'équilibrent, ou selon la locution des économistes, qu'elles se couvrent. Eh bien, au moment même où ces forces opposées deviennent égales, elles se paralysent et cessent d'agir dans un sens ou dans

l'autre. Au moment où l'offre et la demande s'équilibrent, et, par conséquent, cessent de fonctionner, le *prix courant* d'une marchandise coïncide avec sa *valeur réelle*, avec le prix étalon autour duquel oscillent les prix courants. En étudiant la nature de cette *valeur*, nous n'avons donc point à nous occuper de la façon dont les prix courants sont momentanément affectés par l'offre et la demande. Cela est également vrai des salaires et des prix de toutes les autres marchandises.

V

Réduits à leur expression théorique la plus simple, tous les arguments de notre ami se résolvent en un seul dogme : « *Les prix des marchandises sont déterminés ou réglés par les salaires* ». Je pourrais en appeler à l'observation pratique et invoquer son témoignage contre ce sophisme vieilli et démonétisé. Je pourrais vous dire que, en Angleterre, les ouvriers de fabrique, les mineurs, les charpentiers de navires, et autres, dont le travail est relativement bien payé, l'emportent sur toutes les nations grâce au bon marché de leur production ; tandis que le travailleur agricole anglais, par exemple, dont le travail est relativement mal payé, est dépassé par presque toutes les autres nations à cause de la cherté de la sienne. En établissant la comparaison article par article dans un même pays, et celle des marchandises des différents pays entre elles, je pourrais montrer que, à part quelques exceptions plus apparentes que réelles, en moyenne le travail de prix élevé produit les marchandises de bas prix, et que réciproquement le travail de bas prix produit les marchandises de prix élevé. Bien entendu cela ne prouverait pas que le prix élevé du travail dans un cas et son bas prix dans l'autre soient les causes respectives de ces effets diamétralement opposés, mais du moins cela prouverait que les prix des marchandises ne sont pas déterminés par les prix du travail. Toutefois nous n'avons nullement besoin d'employer cette méthode empirique.

On pourrait nier peut-être que le citoyen Weston ait jamais dit dogmatiquement : « c'est le prix du salaire qui règle ou détermine le prix des marchandises ». En fait il n'a jamais formulé ce dogme. Il a dit au contraire que le profit et la rente formaient aussi les parties constituantes du prix des marchandises, parce que c'est sur le prix des mar-

chandises que se payent non seulement le salaire de l'ouvrier, mais aussi le profit du capitaliste et la rente du propriétaire foncier. Mais de quelle manière, à son idée, le prix est-il constitué ? D'abord avec le salaire. Puis il y est joint une part additionnelle de tant pour cent en faveur du capitaliste, et une autre fraction additionnelle en faveur du propriétaire foncier. Supposez que le chiffre des salaires du travail employé à la production d'une marchandises soit dix. Si le taux du profit était de 100 0/0, alors aux salaires déboursés le capitaliste ajouterait dix, et, si le taux de la rente était aussi de 100 0/0 des salaires, il y aurait une nouvelle addition de dix ; au total le prix de la marchandise serait donc trente. Mais déterminer ainsi le prix, ce serait le déterminer d'après le salaire. Si dans le cas ci-dessus, le salaire montait à vingt, le prix de la marchandise monterait à soixante, et ainsi de suite. C'est pour cela que tous les économistes arriérés qui ont présenté cette thèse de la détermination du prix par le salaire, se sont efforcés de la démontrer en traitant le profit et la rente comme de simples portions additionnelles de tant pour cent des salaires. Naturellement aucun d'eux n'a pu réduire ce tant pour cent à une loi économique quelconque. Ils semblent croire, au contraire, que c'est la tradition, la coutume, la volonté du capitaliste, ou quelque autre méthode également arbitraire et inexplicable, qui établit les profits. S'ils prétendent que c'est la concurrence entre les capitalistes, ils ne disent rien du tout. Cette concurrence arrive sûrement à égaliser les différents taux de profit en différentes industries, elle les réduit à un niveau moyen, mais elle ne peut jamais déterminer ce niveau lui-même, c'est-à-dire le taux général des profits.

Qu'entend-on quand on dit que le prix des marchandises est déterminé par le salaire ? Ce mot n'étant qu'un nom pour désigner le prix du travail, on entend que le prix des marchandises est réglé par le prix du travail. Comme le prix est une valeur d'échange, — et quand je parle de valeur c'est toujours de la valeur d'échange dont je veux parler — une *valeur d'échange exprimée en argent,* la proposition revient à celle-ci : « la *valeur des marchandises* est déterminée par la valeur du travail », ou encore : « *la valeur du travail est la mesure générale de la valeur* ».

Mais alors comment la *valeur du travail* lui-même est-elle déterminée ? Ici nous sommes arrêtés. Arrêtés, bien entendu, si nous essayons de raisonner logiquement. Seulement les défenseurs de cette doctrine ne s'embarassent guère d'un tel scrupule. Voyez l'ami Weston, par exemple. Il a commencé par nous dire que le salaire réglait le prix

des marchandises et que, en conséquence, quand les salaires montaient les prix devaient monter. Après quoi, il a fait demi-tour pour nous montrer que la hausse des salaires ne servirait de rien, parce que les prix des marchandises auraient monté et que le salaire, en réalité, était mesuré sur le prix des marchandises à l'achat desquelles il était employé. Ainsi on dit, pour commencer, que la valeur du travail détermine la valeur des marchandises, et on dit, pour finir, que la valeur des marchandises détermine la valeur du travail. On tourne autour du cercle le plus vicieux et l'on n'arrive à aucune conclusion.

En définitive, il est évident qu'en prenant la valeur d'une marchandise, travail, blé ou tout autre article, pour la mesure générale et le régulateur de la valeur, on ne fait que déplacer la difficulté, parce l'on détermine une valeur par une autre qui, de son côté, a besoin d'être déterminée.

Le dogme d'après lequel « le salaire détermine le prix des marchandises », exprimé dans ses termes les plus abstraits, revient à ceci : « la valeur est déterminée par la valeur » et cette tautologie, en réalité, signifie que l'on ne sait rien de la valeur. Partant de cette prémisse, tous les raisonnements sur les lois générales de l'économie politique deviennent un pur et simple bavardage. Aussi cela fut-il le grand mérite de Ricardo d'avoir, dans ses *Principes d'économie politique*, publiés en 1817, détruit de fond en comble l'erreur populaire, vieille et usée, que « le salaire détermine le prix ». Cette erreur, Adam Smith et ses prédécesseurs français l'avaient rejetée dans les parties vraiment scientifiques de leurs recherches, mais elle n'en avait pas moins reparu dans les chapitres de leurs œuvres où ils visaient plutôt à la simplicité et à la vulgarisation.

(*A suivre.*) KARL MARX.

Quelques questions relatives aux dettes publiques.

« Les intérêts annuels de la dette publique italienne s'élevaient, en 1868, à 467 millions environ; ils atteignent 757 millions en 1894. Or la classe-propriétaire, en 1894, payait en impôts directs et en taxes sur les affaires 642 millions et 1/2; donc si nous supposons que la différence entre les 757 millions des intérêts de la dette publique et les 642 millions et 1/2 d'impôts représente la part de la dette placée à l'étranger, on peut dire qu'au milliard et demi qui constitue le budget des recettes la classe-propriétaire ne contribue en réalité que pour une petite part des impôts indirects, qui pèsent sur elle moins lourdement que sur les classes pauvres ». Voilà ce que j'ai écrit dans une étude récente d'économie financière (1).

Dans le compte-rendu dont M. Achille Loria a honoré mon livre, il se demande si « ce fait que les intérêts de la dette publique sont égaux au revenu des impôts directs, peut nous autoriser à conclure que la classe-propriétaire ne paie pas ces impôts. En vérité cela ne me paraît pas évident. Certes, si les placements de capitaux ne donnaient aucun revenu et si le capital prêté à l'État recevait un intérêt, on pourrait voir dans celui-ci une sorte de restitution gracieuse, faite par l'État aux propriétaires, des impôts qu'ils paient; mais comme le capital dans ses formes nombreuses obtient un profit, il est nécessaire et conforme à la justice la plus stricte que même le capital prêté à l'État reçoive un intérêt. Si cet intérêt, que la classe-propriétaire reçoit pour le prêt consenti à l'État, elle le restitue à l'État sous forme d'impôts directs, on ne peut cependant pas dire que cette classe ne paie pas les impôts directs; on peut dire qu'elle paie sa part d'impôts directs avec

---

(1) *L'Imposta progressiva. Indagini di storia e di economia della finanza*, p. 298, note 2. Turin, Bocca, 1897.

un revenu qui lui est fourni par un capital prêté à l'État, mais qui lui appartiendrait quelle que fût la forme donnée à l'emploi de ce capital. C'est en somme comme si la classe-propriétaire, au lieu de payer annuellement les impôts directs, remettait à l'État en une seule fois le capital correspondant, ce qui simplifierait sans doute les rapports entre les propriétaires et l'État, mais ne supprimerait, ni n'atténuerait leurs charges. Les privilèges d'impôts que la bourgeoisie a su conquérir sont trop nombreux, trop évidents et trop importants pour que la critique sociale aille jusqu'à lui attribuer des privilèges imaginaires en contradiction avec la logique et la vérité (1) ».

Bien qu'il soit, peut-être, difficile de conserver une sérénité et une impartialité entières lorqu'on est juge et partie, je voudrais soulever à nouveau et développer la question à peine effleurée dans le passage cité ci-dessus et je désirerais répondre aux remarques de l'éminent économiste de Padoue. Cette question me paraît, d'ailleurs, intéressante, soit en ce qui concerne un principe théorique que M. Loria lui-même a traité d'une façon magistrale : « si les emprunts publics pèsent plus ou moins ou seulement sur les générations futures », — et aussi en ce qui concerne l'organisation fiscale italienne qui, tout en montrant une tendance, encore incertaine, vers une transformation *sociale* de l'organisation fiscale, du moins en ce qui touche les systèmes financiers des administrations locales, augmente toujours davantage le poids des impôts indirects et provoque ainsi, en partie au moins, ces douloureuses explosions du malaise économique des classes salariées qui ont ensanglanté récemment la plupart des grandes villes de la péninsule.

Or, je soutiens : 1° que, dans l'organisation économique de l'Italie, et étant donné le système financier actuel, le bénéfice qu'une économie nationale peut retirer d'un emprunt, rejaillit dans la plus large mesure sur la classe-propriétaire, sur la classe qui dispose de l'argent et du crédit pourrait-on dire, tandis que le poids du service de l'emprunt tombe sur toutes les classes et principalement sur les classes ouvrières, grâce aux impôts indirects qui pèsent plus lourdement sur elles que sur la classe capitaliste; 2° que la classe capitaliste, même indépendamment de toute intention directe, s'assure par l'emprunt des profits importants et ne sent pas du tout le poids des impôts rendus néces-

---

(1) A. Loria, *Ancora della Imposta progressiva* (*Riforma sociale,* 15 janvier 1897 p. 10-11).

saires par le paiement des intérêts de l'emprunt, parceque si elle est assujettie à ces impôts, cependant la charge n'est qu'apparente parceque l'État lui restitue d'une main, considérablement augmenté, ce qu'il lui avait pris de l'autre; 3° qu'en Italie, et cela est vrai également pour beacoup d'autres États, il existe une correspondance presque absolue entre le montant total des impôts directs qui pèsent sur la propriété et la richesse, et le montant de l'intérêt annuel payé pour la dette publique, de sorte que l'on peut affirmer que la classe-propriétaire italienne s'assure une restitution d'impôt qui semble être une exemption, tandisque le poids de l'impôt pèse sur les classes non propriétaires.

M. Loria affirme, au contraire : 1° que cette correspondance entre le montant des intérêts de la dette publique et le montant des impôts directs ne prouve pas que les classes-propriétaires ne paient pas ces impôts; 2° que, même si cette correspondance pouvait être considérée comme une exemption, comme les classes qui reçoivent de l'État les intérêts de la dette publique, les touchent parcequ'elles ont prêté à l'État le capital qui constitue le montant total de la dette de l'État; comme il n'y a pas plus de prêts gratuits dans l'économie de l'État que dans l'économie privée; comme, si le capital des classes-propriétaires prêté à l'État l'avait été à des particuliers, un intérêt aurait été perçu, elles auraient, avec une partie de ce revenu, — qui constitue une partie du revenu de ces économies privées, — payé les impôts qui pèsent sur elles, on ne peut pas affirmer que la classe capitaliste s'est assurée un privilège; 3° que les rapports entre l'État et les classes-propriétaires seraient simplifiés si celles-ci versaient à l'État en une fois, en les capitalisant, le montant des impôts directs, mais que la charge des impôts ne serait pas diminuée.

Il faut remarquer tout d'abord que cette dernière observation de M. Loria a une importance plus grande qu'il ne semble à première vue; nous discuterons plus loin cette thèse.

Les traits de la critique de M. Loria sont acérés, mais bien qu'ils soient dirigés contre nos affirmations, ils dépassent le but et vont se perdre dans des domaines scientifiques que nous n'avons pas explorés.

En effet, pour nous en tenir au siècle actuel, Gonner, Nebenius, Baumstark (1), parmi les plus anciens, Soetbeer, Ricca-Salerno, Adams,

(1) Gönner, *Von Staatsschulden*, etc., p. 102-104, 1826.

Nebenius *Ueber die Natur*, etc., *des offentlichen Credit*, etc., p. 673-74. Karlsruhe, 1829.

Loria, Ferraris et Supino (1) pour nous en tenir à ces noms, ont, dans des études spéciales et en différentes occasions, montré que les emprunts ont un effet, sinon tout à fait nuisible, du moins peu favorable aux classes ouvrières. Ce phénomène a acquis un caractère particulier depuis que, grâce à l'établissement des gouvernements représentatifs, on a pu se rendre un compte plus exact des particularités les plus intéressantes du côté économique des emprunts et des conséquences de leur base contractuelle et volontaire (2) De plus, les conséquences politico-économiques des emprunts, dans les pays à régime constitutionnel, sont plus marquées et rendues plus favorables aux intérêts des classes-propriétaires par suite de la prédominance que le capital monétaire a acquise, notamment dans la seconde moitié de notre siècle, sur toutes les autres formes de la richesse (3) et par suite de la facilité de contraction et d'expansion propre à cette forme de la richesse. On peut donc affirmer, sans exagération, que par suite du caractère contractuel des emprunts et de la prédominance des intérêts monétaires, les classes riches ont emprisonné le mécanisme du gouvernement, et qu'elles ont su trouver un remède très efficace contre la pléthore dangereuse des richesses en même temps qu'un emploi important pour

---

Baumstark, *Staatswissenschaftliche Versuche über Staatscredit, Staatsschulden*, etc., p. 488-89. Heidelberg, 1833.

(1) Soetbeer, *Betrachtung ueber das Staatsschuldenwesen und dessen Einfluss auf die Vertheilung des Volksvermögens* (*Vierteljahrsschrift für Volkswirthschaft und Culturgeschichte*), vol. II (1865), p. 24-35, Berlin.

Ricca-Salerno, *Teoria generale dei prestiti publici*,. p. 100 et suiv. Milan, 1879.

Adams, *Public Debts*, p. 9, 74, 176, 273-76, New-York, 1887.

Loria, *Analisi della proprietà capitalista*, vol. I, p. 530 32. Turin, 1887.

M. Ferraris, *Finanza ed economia nazionale* (*Nuova Antologia*, 16 janvier 1892, p. 304-5).

Supino, *La borsa ed il capitale improduttivo*, p. 162 et *passim*. Milan, Hoepli, 1898.

(2) G. Pecchio, *Amministrazione finanziaria dell' ex-Regno d'Italia*, p. 11. Turin, 1852.

Adams, *op. cit.*, p. 7, et suiv., p. 22-23.

Je suis heureux de pouvoir citer Pecchio et à l'occasion d'un ouvrage qui, quoique peu connu, est cependant un de ses meilleurs, parce qu'il a indiqué, sans en tirer d'ailleurs toutes les conséquences, le caractère spécial que les emprunts prennent dans les finances des pays à régime constitutionnel.

(3) Adams, *op. cit.*, p. 9.

leurs capitaux et qu'un élément très puissant de prédominance politique.

Cela établi, il reste, au moins théoriquement, démontré que, avec la structure économique de notre société, si les charges frappent toujours l'économie des classes inférieures, l'avantage qui peut résulter de la constitution d'un emprunt ne peut pas dévier de sa direction logique, c'est-à-dire qu'il doit revenir, sinon entièrement, du moins en très grande partie, aux classes qui dominent directement dans l'économie, et directement ou médiatement dans la politique. C'est ce qui se passe en réalité, et l'on peut, pour en faire la démonstration, formuler certaines hypothèses qui peuvent s'appliquer chacune aux faits réels de la vie économique et politique des États modernes. On peut supposer : un État faisant un emprunt pour une cause et pour un but quelconques; un État, dans les mêmes conditions que ci-dessus, faisant de son emprunt un emploi productif; que, dans ces deux cas, l'emprunt est contracté tout entier à l'étranger; que l'emprunt est contracté dans le pays même. Les hypothèses intermédiaires, résultant de la combinaison de ces hypothèses principales, sont de solution facile.

Dans chacune de ces hypothèses le premier résultat financier de l'emprunt est la nécessité de pourvoir aux intérêts qu'il faudra payer périodiquement. L'hypothèse que l'État peut pourvoir à ces dépenses nouvelles par des revenus patrimoniaux spéciaux est inadmissible et absurde, étant donné l'organisation actuelle de l'économie et des finances des États. Il est donc nécessaire de recourir à de nouveaux impôts ou d'élever les impôts déjà existants. Le choix entre la création de nouveaux impôts ou l'augmentation des impôts anciens dépend entièrement de la qualité des intérêts qui sont représentés dans le gouvernements et de la force de cette représentation. Si ce sont les classes-propriétaires qui sont prédominantes, le choix des nouveaux impôts ou l'élévation des impôts anciens portera d'abord sur toutes les impositions avant de frapper les impôts directs. Si ce sont les classes non-propriétaires qui sont prédominantes, c'est le contraire qui arrivera; on choisira les impôts qui ne frappent pas les classes non-propriétaires, on n'aura que difficilement recours aux impôts indirects. C'est la première hypothèse qui se réalise dans les États modernes, quelle que soit la forme du gouvernement et quelle que soit la part que les classes non-propriétaires ont au gouvernement. La participation de ces classes, en effet, ne peut jamais être prépondérante; les classes-propriétaires, au contraire, directement et indirectement dominent dans le gouvernement et peuvent faire prédominer les intérêts de la structure économique ca-

pitaliste et paralyser la faible influence que les classes non-propriétaires exercent parfois. L'hégémonie des classes-propriétaires se fait sentir sur d'autres points encore. Comme le contrôle que les classes non-propriétaires peuvent exercer sur les actes du gouvernement est purement virtuel, tandisque celui qu'exercent les classes-propriétaires est étendu et efficace, il en résulte que ces dernières se montrent aussi parcimonieuse de leur argent qu'elles sont prodigues de l'argent des autres, et qu'elles imposent facilement des limites aux impositions qui frappent la richesse accumulée, tant que la classe non-propriétaire ne peut pas avoir la même influence en ce qui concerne les impôts indirects, et il en résulte que le gouvernement se trouve amené à faire porter principalement sur les impôts indirects les charges nouvelles considérées comme nécessaires (1).

Telles sont les causes et les raisons générales pour lesquelles l'organisation financière des Etats pèse davantage sur les classes non-propriétaires ; chaque nouvel impôt, qu'il soit rendu nécessaire par le paiement des intérêts d'une dette ou par une dépense nouvelle ou augmentée, est mis de préférence sur les classes non-propriétaires. Il est conforme à la logique que ce fait soit de réalisation moins fréquente à mesure que les classes non-propriétaires acquièrent une influence plus grande et que la richesse des classes-propriétaires augmente d'une manière absolue ou d'une manière relative.

Cependant les effets immédiats de l'augmentation des impôts qui frappent les classes non-propriétaires et, — pour revenir à notre question, — de l'augmentation provoquée par le service annuel des emprunts nouvellement créés ou nouvellement augmentés peuvent être renforcés ou atténués, ou éliminés totalement selon le moment où se fait la nouvelle opération financière, selon le mode selon lequel elle est exécutée, selon le mode dans lequel le capital obtenu par l'Etat est employé par celui-ci.

Ce n'est pas ici le lieu de refaire cette étude et de rechercher des exemples historiques (2) ; ce que l'on peut affirmer c'est que, lorsque l'argent que l'Etat se procure est employé d'une manière improductive, la charge qui retombe sur les classes non-propriétaires, — et

(1) Cfr. Adams, *op. cit.*, p. 23.

(2) Cfr. Ricca-Salerno, *op. cit.* p. 126 à 138. — Adams, *op. cit.*, p. 41, 74, 171, 273 76.

nous entendons par là la classe ouvrière, — sera plus lourde, tandis qu'il n'en sera pas ainsi quand l'emploi est productif.

Si l'Etat emprunte tout son argent à l'étranger et le dépense d'une manière improductive, les intérêts qui doivent être annuellement payés aux créanciers étrangers, constituent une simple soustraction au revenu des nationaux dont aucun parmi eux, — à moins qu'il ne détienne des titres de cet emprunt — n'est appelé à profiter, et représentent une diminution de ressources pour tous les nationaux. Mais cette diminution ne pèse pas d'une façon égale sur les économics privées. Il est naturel que l'emprunt soit suivi de la création d'un impôt pour faire face à la dépense des intérêts annuels et par conséquent si l'impôt — et nous avons montré ci-dessus qu'il en sera le plus souvent ainsi — est un impôt indirect, il frappera tous les nationaux, mais il sera plus lourd pour les économies peu importantes. Et si, hypothèse moins probable, l'impôt frappe la classe-propriétaire, celle-ci la reversera sous forme de réduction de salaire, de prolongation ou d'intensification de la journée de travail, de renchérissement des produits, sur la classe ouvrière et sur les consommateurs, c'est-à-dire, même dans ce second cas, sur la classe ouvrière à laquelle le salaire diminué ou maintenu au même niveau ne permettra plus d'avoir le même *standard of life*.

Mais les conséquences de l'emploi improductif de l'emprunt sont plus regrettables encore quand l'emprunt est contracté dans le pays même. Alors la raréfaction de capital ainsi produite hausse la valeur d'usage du capital encore disponible, et cette hausse sera d'autant plus grande que la quantité de capital disponible était plus faible et que l'intérêt payé par l'Etat est plus élevé. L'augmentation de la valeur d'usage du capital rend nécessaire une augmentation de tous les profits, et par conséquent, dans les circonstances les plus ordinaires, une diminution directe ou indirecte des salaires, qui entraîne une baisse inévitable du *standard of life* des classes ouvrières. Il peut certainement arriver que l'emprunt contracté dans le pays a absorbé un capital pléthorique, improductif, et que l'emploi fait par l'Etat, quoique improductif, n'a pas d'effet pernicieux et assainit la situation de l'économie nationale. Dans ce cas il empêchera la baisse des profits et le salaire pourra rester au même niveau, mais l'impôt correspondant aux intérêts à payer aux créanciers de l'Etat, même s'il ne porte que sur les impôts indirects, constitue cependant toujours un sacrifice que les économies privées de l'Etat font au bénéfice de quelques unes d'entre elles qui jouissent du privilège de participer à l'emprunt. Il

reste toujours vrai que les classes ouvrières supportent la plus grande partie de la charge de l'impôt, quoique ce soit un impôt direct, parce que le maintien du profit à un taux relativement plus élevé ou l'arrêt de sa baisse empêche la hausse du salaire qui se serait produite nécessairement, et l'augmentation qui aurait pu être attribuée au salaire, sera au contraire versée à l'Etat pour l'impôt. Qu'on remarque, ensuite, que la cessation ou la diminution du stock de capital improductif entraîne inévitablement une augmentation dans les prétentions du capital déjà employé et par conséquent toutes les conséquences déjà signaléees qui font que l'impôt pour les intérêts de l'emprunt comme les prétentions nouvelles du capital productif sur le salaire ont des effets déprimants.

Cependant les emplois que l'Etat peut faire des capitaux empruntés peuvent être productifs; il peut rendre les communications plus faciles, plus sûres, plus rapides, ouvrir de nouveaux débouchés au commerce, aider au développement de l'industrie ou de l'agriculture. Et, dans ce cas, il nous faut encore distinguer entre les emprunts extérieurs et les emprunts intérieurs.

Dans les deux cas l'économie nationale retire un bénéfice : la production s'accélère, s'améliore, elle augmente, elle s'étend; des industries nouvelles pourront être créées; les industries anciennes pourront être améliorées et devenir plus rémunératrices ; l'impôt pourra même n'être qu'une partie du revenu national auquel le prêt a donné un nouvel élan. Cependant il est toujours vrai que l'emprunt profite davantage à la classe-propriétaire tandis qu'on peut démontrer que la part de richesse, — dans l'hypothèse où il n'a pas été créé de nouveaux impôts indirects et où on n'a pas augmenté les impôts anciens, — que l'impôt enlève pour le service de la dette, correspond à une élévation de salaires qui ne s'est pas produite ou qui aurait pu être plus forte; donc encore l'intérêt de l'emprunt, bien qu'il soit en apparence une portion du profit et de l'intérêt de l'industriel ou du capitaliste, est en réalité et demeure une portion du salaire, et dans ce cas aussi la condition de la classe ouvrière ne sera nullement améliorée, ou bien l'amélioration sera moindre que ce qu'elle pouvait être (1).

(1) Je n'exclus pas le cas où l'emprunt a été employé par l'État d'une façon aussi productive que pourrait le faire un particulier, par exemple, à la création d'une industrie, à la construction d'un chemin de fer, etc. Dans ce cas, bien qu'il soit difficile de distinguer dans le budget de l'État l'origine des

Il y a une différence importante entre l'emprunt extérieur et l'emprunt intérieur dans l'hypothèse d'un emploi productif. Pour l'emprunt extérieur les effets sur l'économie nationale ont été presque tous énumérés ci-dessus. Au contraire, en cas d'emprunt intérieur, — sauf le cas de pléthore de capitaux — parmi les effets qui ont une grande influence sur l'économie nationale, il faut compter la raréfaction des capitaux disponibles et par conséquent l'augmentation dans la valeur d'usage des capitaux ; la tendance à atteindre et à dépasser le minimum représenté par l'intérêt offert par l'État, — intérêt mesuré sur le capital effectivement déboursé par le créancier de l'Etat, — et un déplacement général dans toute l'organisation économique de la production qui, dans l'économie de la distribution, tendra à se traduire par une diminution directe ou indirecte du salaire (1). Ainsi, même dans l'hypothèse où il serait pourvu par un impôt direct au service de l'emprunt, ce qui aurait sur les salaires les effets dont nous avons déjà parlé, un nouveau péril menace les classes qui, en cas d'emprunt intérieur, devront supporter, par une diminution ou par une non augmentation du salaire, les conséquences favorables à l'économie et aux exigences du capital provoquées par l'emprunt (2).

Qu'il s'agisse d'un emprunt fait par l'État qui n'avait pas de dette publique, de l'augmentation de la dette publique par la création d'un nouvel emprunt, d'un emprunt en partie placé à l'étranger et en partie dans le pays même, cela ne modifie qu'en quantité et en intensité les effets de l'emprunt et ses conséquences en ce qui concerne l'économie du pays débiteur et la nécessité financière de pourvoir au service des intérêts.

Ce qui, au contraire, peut avoir une influence, qu'on ne peut négliger, sur l'incidence dernière de l'impôt, que l'on suppose avoir été créé

---

sommes dépensées pour les besoins de l'administration, il est évident que l'intérêt payé par l'État pour l'emprunt a le même caractère que l'intérêt payé par un particulier pour un emprunt fait à un autre particulier. Dans ce cas on peut admettre avec Messedaglia que les rapports entre l'État et ses créanciers constituent une commandite.

En Prusse, les chemins de fer construits par l'État sur ressources d'emprunt, rapportent actuellement plus que l'intérêt de la dette.

(1) Nous ne pouvons sur ce point souscrire aux remarques de M. Ricca-Salerno, tout en leur reconnaissant une grande valeur. Voir Ricca-Salerno, *op. cit.*, pag. 101 à 107.

(2) Cfr. Adams, *op cit.*, pag. 62 et *passim*; 66 et *passim*; pag. 74.

comme conséquence de l'emprunt, et déprimer toujours les salaires, c'est le degré d'organisation et de puissance de la classe ouvrière comparé au degré de puissance et de résistance de la classe-propriétaire, et la limite à laquelle se trouve le « standard of life » de la classe salariée. Il est évident que plus haut sera le « standard of life », plus élevé le salaire, plus il sera probable que l'impôt, nécessité par l'emprunt, tombe sur le salaire en diminuant, par l'augmentation des impôts sur les objets de consommation, sa valeur réelle; si le salaire est plus près de la limite du salaire naturel, il est presque impossible qu'il puisse supporter un impôt, même faible; ce sera par une diminution de la productivité du travail — si l'impôt indirect a amené un abaissement du « standard of life » du salarié; ou par une augmentation du salaire, si celui-ci, représentant le minimum, ne pouvait supporter l'impôt, que le poids fiscal de l'emprunt frappera dès l'abord les classes-propriétaires immédiatement, mais il tendra ensuite à se répandre sur toutes les classes de la société. Mais si la classe ouvrière est puisamment organisée; si le taux du salaire, en lui assurant un « standard of life » suffisant, la rend économiquement et moralement plus capable de résister à l'immunité dont jouissent les classes-propriétaires, et si celles ci peuvent consentir un sacrifice plutôt que de courir les chances d'une lutte anti-économique pour la réduction du salaire; alors l'impôt, même s'il est établi sur la classe des salariés au moyen d'un impôt de consommation, remonte, sous forme d'une augmentation de salaire, à la classe-propriétaire, dont il réduit au minimum la capacité d'accumulation. C'est ce que démontre, chaque jour, non seulement l'expérience des peuples très avancés en civilisation, comme les Anglais et les Américains du Nord, mais même des nations, comme l'Espagne et l'Italie, qui sont à un degré moins avancé de l'évolution écomique, puisque les emprunts publics sont, dans ces derniers pays, plus importants que partout ailleurs.

Donc, de ce qui précède, malgré l'apparence simpliste de notre argumentation, nous pouvons conclure que, si la création d'un emprunt présente toujours un avantage pour les classes-propriétaires, auxquelles elle fournit un emploi sûr et profitable pour leur capital, elle est toujours désavantageuse pour la classe des salariés à laquelle elle dispute, dans l'hypothèse la plus favorable, la possibilité d'élever ultérieurement, et jusqu'à ce que soit rétabli l'équilibre, le « *standard of life* ».

M. Loria ajoute : si le capital prêté à l'Etat était resté à la libre disposition des prêteurs, ceux-ci, en le prêtant, en tireraient toujours

un revenu; on ne peut donc pas soutenir qu'il y a un privilège créé en faveur de la classe qui le possède, quand le prêt est fait à l'Etat. Mais il y a une grande différence entre ces deux cas. Soit un contrat de prêt fait entre particuliers; l'intérêt que l'emprunteur paye au prêteur n'est pas le résultat d'une pression sur toute l'économie nationale, il est une partie du profit que l'emprunteur retire de l'emploi productif de ce capital. Bien plus, l'emploi productif de l'emprunt ne nuit pas, mais il est au contraire avantageux à la classe ouvrière, parce qu'il augmente la possibilité d'emploi et d'augmentation des salaires; et comme il étend la production et facilite ainsi la baisse des prix, il est encore utile aux consommateurs. Si même l'emprunteur dissipe le capital emprunté, il n'y a là aucun désavantage pour les autres. Même dans le cas où le capital de l'emprunt vient de l'étranger et où par conséquent les intérêts sont payés à des capitalistes étrangers, cela ne peut être nuisible ni à l'économie nationale ni aux économies privées qui la composent. En effet, les intérêts proviennent d'une nouvelle richesse produite dans le pays, et comme ils n'en représentent qu'une partie, souvent minime, ils laissent toujours dans le pays un revenu supérieur, qui augmente l'aisance générale et la possibilité d'accumulation. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'émigration des capitaux vers ces contrées où ils sont demandés, et expliquer le grand développement économique que l'on peut constater dans ces contrées sous l'influence bienfaisante de cette émigration.

Dans l'intérêt payé par le particulier au particulier on trouve une part de richesse produite par le capital employé par l'emprunteur, tandis que dans l'intérêt payé par l'Etat on ne rencontre jamais — sauf dans des cas très rares, — une part de richesse nouvellement produite par l'emploi de l'emprunt, mais une part de richesse soustraite à la disponibilité des particuliers et à un emploi productif ou tout au moins à des consommations meilleures et plus intenses des économies privées. Enfin la demande d'emprunt par les particuliers, si elle amène une hausse du taux de l'intérêt, comme cela se produit quand l'Etat absorbe par l'emprunt une grande quantité de capital, n'a jamais un effet pathologique pour l'économie nationale et pour les économies privées. En effet, l'augmentatation du taux de l'intérêt dans le premier cas est une conséquence liée à la possibilité pour ces capitaux, par le nouvel emploi qui en sera fait, de donner un profit qui permettra de le supporter tout en assurant une part raisonnable à l'emprunteur; l'augmentation du taux de l'intérêt dans le second cas, — augmentation d'autant plus périlleuse que la soustraction du capi-

tal aura été rapide et importante, — est uniquement la conséquence de la raréfaction matérielle du capital lui-même, et se rattache à la loi la plus élémentaire de la valeur, tandis que dans le premier cas elle est fondée sur les lois de la production et de la distribution. On pourrait tout au plus prétendre que si, dans l'emprunt privé, le prêteur peut considérer comme un revenu nouveau l'intérêt qui lui est payé par l'emprunteur, dans l'emprunt public, si l'on crée ou si l'on augmente un impôt qui frappe aussi les classes-propriétaires, celles-ci pourront diminuer l'intérêt qui leur est payé par l'État de la part d'impôt qu'ils payent; on pourrait donc soutenir que l'emprunt public donne en réalité un intérêt plus faible que l'emprunt privé. Si, ensuite, en même temps que la stipulation de l'emprunt privé, l'État, par suite de l'augmentation de ses besoins, a augmenté ses impôts ou s'il en a établi de nouveaux, cela pourra avoir une influence perturbatrice sur les stipulations des intérêts. Cela pourra augmenter les prétentions du prêteur de la quantité qui correspond à l'impôt qui frappe l'emprunteur. Mais la possibilité pour le prêteur de reverser tout le poids de l'impôt sur l'emprunteur trouve sa limite dans les conditions du marché des capitaux qui ne permettra au capitaliste de faire supporter par l'emprunteur le poids de l'impôt que si la demande est plus grande que l'offre. S'il en est ainsi, il n'en résultera pas cependant que les effets derniers de cette déviation de l'impôt peuvent être comparés à ceux d'un impôt créé pour le service de la dette publique. Outre que la richesse de l'État, enlevée nominalement au prêteur, ne sert à payer à personne l'intérêt des capitaux qui constituent des dettes de l'État, l'impôt en question ne peut être apprécié pour ses effets sociaux et économiques autrement que tous les autres impôts qui forment l'organisme financier et le système fiscal de l'Etat; et sa translation et son incidence ne pourront se soustraire aux lois qui gouvernent la dynamique des impôts dans une organisation sociale où le système de distribution de la richesse présente des anomalies si graves et où il influe d'une manière si importante sur les formes et les actes de l'organisation et de la vie politique. Aussi considérons-nous comme sans valeur l'assimilation entre l'impôt créé pour payer les intérêts de l'emprunt et l'impôt payé avec une part d'intérêts de l'emprunt privé.

Nous arrivons ainsi à la partie la plus concrète de nos affirmations. En Italie, avons-nous dit, les intérêts annuels de la dette sont à peu près égaux à la moitié des recettes. Les huit dixièmes de la dette sont placés à l'intérieur; et l'ensemble des impôts directs et des taxes,

payés par les classes-propriétaires, atteignent environ la moitié des nombreux impôts du système fiscal italien. Et nous avons conclu que les classes-propriétaires reçoivent, grâce aux intérêts de l'emprunt, ce qu'elles paient en impôts directs. Nous ne disions pas que les classes-propriétaires ne paient pas d'impôts directs. Nous disions seulement que, — et cela a été dit par des autorités plus grandes que la nôtre (1), — que les classes propriétaires se font *restituer* par l'emprunt le montant total des impôts et des taxes qui frappent la richesse, et qu'elles obtiennent ainsi, une exemption que nous appelerions volontiers *posthume*. Nous ne pouvons admettre qu'on nous réponde que ce n'est pas la classe propriétaire toute entière qui jouit de cette restitution. Qui ne le sait? Il suffit pour cela de savoir comment est répartie la possession des titres de la dette publique, non seulement entre les classes de la population économiquement considérée, mais aussi entre les différentes régions du pays, pour savoir qu'il y a des *propriétaires* que ne possèdent pas de titres de la dette et qui paient cependant les impôts et ne reçoivent rien sous forme d'intérêt; de même qu'il y a des régions très peuplées, — l'Italie insulaire et l'Italie méridionale, — où les porteurs de titres de la dette ne sont que quelques dizaines, et où cependant les impôts frappent lourdement la classe-propriétaire. Mais l'expression dont nous nous sommes servis jusqu'ici n'a qu'une valeur doctrinale et s'oppose à l'expression *non-propriétaire* qui désigne la classe ouvrière : le lien de solidarité nécessaire entre tous ceux qui vivent de la richesse accumulée, correspond et s'oppose au lien de solidarité volontaire de ceux qui vivent de leur travail.

Si nous constatons la progression de la dette d'une part et de l'impôt de l'autre, et si nous distinguons les impôts directs des impôts indirects, nous aurons : (*Voir tableaux pages* 419 *et* 420).

Les autres revenus qui concourent à former les totaux de la première colonne de ce dernier tableau proviennent du revenu domanial ou de droits spéciaux, ou des recettes de services publics administrés par l'État, ou d'autres sources auxquelles participent toutes les classes sociales et pour lesquelles il n'est pas possible de séparer la part de chacune. Aussi les laissons-nous de côté pour éviter toute équivoque et toute confusion.

Si nous comparons maintenant les chiffres des années extrêmes de

---

(1) Soetbeer, *op. cit*, pag. 31; Adams, *op. cit.*, pag. 41, 62 et *passim*, pag. 66 et *passim*.

la période que nous étudions, nous voyons que les intérêts de la dette publique ont augmenté en 25 ans, de 1871 à 1896, de 79 0/0 environ; le poids des impôts directs et des taxes sur les affaires ont augmenté

DETTE PUBLIQUE (1).

Années	Montant de la Dette	Intérêts payés.
1871	9,000,985,125	451,352,097
1872	9,577,814,037	517,838,253
1873	9,843,551,566	498,265,124
1874	9,899,597,285	497,980,882
1875	9,958,406,340	498,736,786
1876	10,799,372,082	522,437,545
1877	11,288,747,004	538,070,500
1878	11,295,868,694	543,606,172
1879	11,270,901,448	549,054,557
1880	11,314,440,480	543,828,763
1881	11,317,078,669	544,011,929
1882	11,526,266,965	563,751,184
1883	11,594,729,798	569,601,656
1884	11,740,496,403	284,218,029 1er semestre
1885	11,741,085,966	574,473,088
1886	11,737,046,322	589,615,902
1887	11,782,328,664	596,060,240
1888	12,107,260,687	615,648,562
1889	13,322,410,240	638,055,819
1890	12,411,300,434	684,861,863
1891	12,603,062,962	687,141,339
1892	12,472,816,136	698,423,721
1893	12,645,340,180	728,658,360
1894	12,926,375,232	735,097,375
1895	13,050,599,604	763,171,591
1896	13,087,860,190	765,538,317

(1) Tous ces chiffres sont empruntés à l'*Annuario Statistico* de 1897. La dette publique comprend : la dette perpétuelle, la dette amortissable, les bons du trésor, les avances faites par les établissements d'émission, les billets d'État. — Les oscillations annuelles du montant de la dette sont dues aux bons du Trésor.

RECETTES ORDINAIRES DE L'ÉTAT.

Années	Total	Impôts directs et taxes sur les affaires.	Impôts indirects (1), droits de douane, lotto.
1871	945,450,501	425,822,925	331,079,619
1872	994,392,254	459,393,154	349,771,357
1873	1,034,277,299	480,846,871	377,590,808
1874	1,057,865,403	462,828,243	385,748,514
1875	1,092,527,321	483,277,318	395,922,458
1876	1,124,267,315	485,065,611	396,241,083
1877	1,174,012,003	489,058,890	409,273,810
1878	1,184,141,150	494,728,419	418,487,848
1879	1,221,476,264	510,980,827	432,971,763
1880	1,215,838,702	557,761,042	411,216,443
1881	1,272,388,345	526,497,127	450,285,265
1882	1,292,734,505	546,563,164	456,780,668
1883	1,325,449,329	557,507,870	481,715,384
1884	655,129,205	272,454,444	213,959,262 1e semestr.
1885	1,404,591,803	572,165,888	479,233,012
1886	1,398,477,460	579,480,244	458,357,009
1887	1,444,232,185	591,591,239	472,435,779
1888	1,487,153,265	590,161,809	492,324,876
1889	1,490,085,425	604,902,615	479,905,427
1890	1,542,892,869	609,404,796	515,888,406
1891	1,522,666,417	614,718,842	484,644,687
1892	1,514,350,711	625,687,046	459,923,308
1893	1,535,949,994	624,564,866	477,613,584
1894	1,503,241,436	623,905,007	434,258,263
1895	1,558,555,251	672,172,217	454,345,595
1896	1,422,132,843	675,388,567	500,766,551

dans cette même période de 59 0/0 (2); le poids des impôts indirects, des droits de douane, etc. de 53 0/0. Et si nous déduisons du montant des intérêts de la dette publique la somme des intérêts qui sont payés

(1) Nous excluons le revenu des *tabacs* parce que ce n'est pas une consommation nécessaire : cependant nous y comprenons le *lotto* parce que le revenu est presque tout entier fourni par les classes pauvres.

(2) Remarquons que si l'on compare le taux d'accroissement des impôts directs (impôt foncier, sur les maisons, sur la richesse mobilière) et des impôts de consommation, la comparaison devient beaucoup plus impressionante et plus suggestive. Si l'on ramène à 100 les recettes ordinaires de l'Etat on a :

à l'étranger, évaluée actuellement à environ 175 millions, on voit que les 675 millions du montant ordinaire des impôts, qui pèsent de différentes façons sur la propriété, retournent presque entièrement à la classe qui les paie sous la forme d'intérêts d'emprunt. Ou si l'on préfère adopter une autre conclusion, qui cependant ne fait que changer l'origine des sommes payées aux porteurs de titres de la dette publique, au montant des impôts indirects, octrois, droit de douane, etc., (500 millions en 1896) il faut ajouter 100 millions provenant d'autres sources pour payer les intérêts annuels de la dette publique à l'intérieur.

Mais la charge paraîtra encore plus lourde pour l'État, et partant pour les économies privées, et cela nous montrera en même temps les bénéfices considérables des porteurs de titres de la dette publique, si l'on remarque que ceux qui ont acquis ces titres au moment de leur création, sous ceux auxquels ils sont arrivés dans la suite par acquisition à titre onéreux, — nous excluons l'achat à titre gratuit, par hérédité ou par donation, parce que le porteur actuel ne subit pas les oscillations du marché, — perçoivent les intérêts sur le capital nominal représenté par le titre, et non sur le capital effectivement déboursé pour son achat. De sorte que l'État garantit non seulement aux capitalistes un intérêt supérieur à l'intérêt normal, ce qui a une influence mauvaise sur la détermination du taux courant, mais ce qui plus est, il donne un intérêt usuraire, et en cas d'extinction de la dette, en assurant aux prêteurs la restitution d'une portion de capital qu'ils n'ont jamais déboursée, que l'État n'a jamais encaissée, et qui, par conséquent, même dans l'hypothèse d'un emploi productif de l'emprunt, n'a jamais pu concourir à développer l'économie nationale, à produire l'intérêt qui doit être payé, à reproduire ce capital qui devra être restitué. Cela est

	1871	1875	1880	1885	1890	1894	
Impôts directs. . . .	33	32	29	28	26	28	p. 0/0.
Impôts de consomation.	35	37	36	41	40	38	»

(A. Contento, *I dazi fiscali ed i consumi*, in *Giornale degli Economisti*, 1896, II[e] semestre, p. 37).

Ce qui montre que les impôts directs n'ont jamais pu satisfaire aux exigences de la dette, parce qu'ils sont de beaucoup inférieurs au total des intérêts annuels et que leur processus d'accroissement a toujours été beaucoup plus lent que celui des impôts de consommation, ce qui fortifie encore notre affirmation.

d'importance pour l'Italie. Trente ans après l'époque de la dernière guerre contre les Autrichiens pour la libération de la Vénétie (1866), le cours en bourse des titres de la dette consolidée était tombé à 43,90, et un auteur éminent (1) affirme que, de 1861 à 1865, les dettes contractées ont accru la dette de l'État de 2,500 millions, tandis que 1,800 millions seulement furent encaissés par l'État! C'est dire que ces créanciers de l'État ne perçoivent pas un intérêt de 5 0/0 sur leur capital, mais presque de 7 0/0; et s'il s'était agi de rentes rachetables, ils auraient augmenté leur capital de plus de 30 0/0.

Nous avons insisté sur ce fait afin de mieux assurer la solidité fondamentale de nos affirmations, et pour montrer que l'énorme poids des impôts qui, en Italie, arrête l'économie nationale, est dû en très grande partie au caractère monstrueux de la dette publique; les porteurs de titres ont trouvé dans l'Etat un administrateur merveilleux et un débiteur incomparable, qui non seulement paie ponctuellement des intérêts très élevés, mais qui restitue également plus qu'il n'a effectivement reçu; et c'est ainsi qu'ils donnent une fonction capitaliste spéciale à l'emprunt.

Il est facile de comprendre maintenant pourquoi les classes-propriétaires préfèrent toujours — particulièrement dans ces cinquante dernières années, par suite de la prépondérance acquise par le capital monétaire et par la tendance toujours plus nette du profit à descendre à des taux plus bas, et du capital à s'accumuler d'une manière improductive, — subvenir aux besoins extraordinaires de l'État par l'emprunt et non par l'impôt; pourquoi les conversions d'emprunts sont acceptées par tous les porteurs de titres, qui retirent très rarement leurs capitaux de la main de l'État; pourquoi les parlements ne se montrent pas hostiles à l'augmentation des dettes de l'État, même si le capital prêté est destiné à des emplois improductifs; pourquoi les intérêts financiers des grands manieurs de capitaux s'assujetissent tous les intérêts politiques et économiques d'une nation (2).

(*A suivre.*) MASÈ-DARI.

---

(1) Ricca-Salerno, *op. cit.* p. 138.

(2) Les exemples sont trop connus pour que nous les citions ici. Cfr. Graziani, *Istituzioni di scienza delle finanze*, pag. 584 et suiv., Turin, 1896; — Supino, *op. cit.*

Législation ouvrière.

(Italie).

Accidents du travail. — Pensions pour la vieillesse. — Émigration.

Dans l'article consacré à l'ensemble de la législation ouvrière en Italie (*Devenir social*, février 1897), j'ai parlé de la longue odyssée de la loi sur les accidents du travail, qui se trouvait encore, dix-huit ans après sa présentation, en discussion devant le Sénat. Finalement la loi vient d'être, ce mois-ci, longuement discutée et votée définitivement par les deux Chambres, et le roi a signé le décret de promulgation. Voici quelques renseignements sur cette dernière phase de la question.

Le 27 mai 1896, la Chambre des députés avait voté le projet de loi sur les accidents du travail, mais le Sénat, devant lequel le projet avait été porté par le Ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, avait renvoyé le projet à son bureau central, qui lui fit subir des modifications telles qu'il en sortit un véritable contre-projet. Alors le Ministre retira le projet de loi qu'il avait présenté et soumit à nouveau la question au Conseil de la prévoyance, en chargeant M. C. F. Ferraris, professeur à l'Université de Padoue, de faire un rapport sur la question; on était au commencement de 1897. Par ses longues et savantes études sur ce sujet, M. Ferraris pouvait, mieux que tout autre, être à même de mettre fin à cette controverse; il fit un savant rapport qui résumait admirablement le long débat soulevé à plusieurs reprises dans le Parlement et dans le pays, et il concluait par un certain nombre de propositions que nous croyons devoir rappeler parce qu'elles ont servi de base au projet qui est devenu loi dans ces derniers jours (1).

(1) C. F. Ferraris, *Gli infortuni sul lavoro e la legge*. Rome, Impr. Bertero, 1897.

1. On doit maintenir le principe de l'assurance obligatoire, en conservant les limites déjà fixées par le projet de loi voté par la Chambre le 27 mai 1896, qui détermine les catégories d'ouvriers qui doivent être assurés, et qui fixe également les limites des dépenses auxquelles doivent concourir les chefs d'industrie ;

2. Le salaire annuel qui servira de base à l'indemnité doit être fixé au maximum à 2,000 francs; il faut également assujettir à l'assurance les surveillants, qui ont un salaire journalier allant jusqu'à 7 francs, avec toujours cependant, comme limite maximum, dans le calcul de l'indemnité, un salaire annuel de 2,000 francs; le montant de l'indemnité sera fixé de façon à n'être pas inférieur à 3,000 francs en cas d'incapacité permanente, et à être égal à cinq fois le salaire annuel en cas de mort;

3. Les entrepreneurs seront libres dans le choix de l'établissement d'assurance, mais il est désirable que l'assurance se fasse par l'intermédiaire de la Caisse nationale et des syndicats d'assurance mutuelle.

Les conclusions s'occupent aussi de la rédaction des règlements préventifs et indiquent les peines à appliquer en cas de violation.

A la reprise des travaux parlementaires de cette année, le Ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce présenta au Sénat un projet de loi qui s'inspirait des principes fondamentaux de l'excellent rapport Ferraris : le Sénat le vota; puis survint une crise ministérielle qui fit craindre un nouveau naufrage de la loi, mais le nouveau Ministre de l'agriculture, M. Cocco Ortu, soutint le projet devant la Chambre, et il réussit à le faire voter, après une rapide discussion.

Le groupe parlementaire socialiste se déclara nettement l'adversaire, non point de l'esprit de la législation nouvelle, mais du projet présenté, et proposa différents amendements qui furent repoussés, et qui tendaient à améliorer la loi et à la compléter. En effet, les députés socialistes ont regretté que la loi ne s'appliquât pas aux paysans, et ils ont protesté contre l'exclusion du risque professionnel. La loi ne s'appliquant pas à l'industrie agricole, elle crée des différences incompréhensibles et illogiques entre les différentes classes ouvrières; en excluant la responsabilité civile des patrons en cas d'accidents criminels, la nouvelle loi protège les intérêts des entrepreneurs beaucoup plus que ceux des ouvriers.

M. Bissolati, député, qui a parlé au nom du groupe socialiste, a déclaré très nettement que si le gouvernement voulait faire une loi favorable aux intérêts des ouvriers, on devait choisir entre ces deux

voies : ou bien accepter le principe du risque professionnel et établir que le cas fortuit est à la charge de l'entrepreneur, tout en maintenant en même temps la responsabilité civile en cas de faute légère comme en cas de faute lourde ; ou bien établir un système qui, tout en supprimant en partie ou en totalité la responsabilité civile, ferait que l'industriel aurait un vif intérêt à appliquer tous les moyens préventifs capables de protéger la vie des ouvriers.

Nous serons fort réservés dans notre jugement, parce que nous n'avons pas sous les yeux le texte de la loi votée, mais nous rappelons ce fait typique, symptômatique, survenu pendant la discussion à la Chambre. Deux députés de la droite, représentants des intérêts des grands industriels milanais, se préparaient à accorder leur vote et celui de leurs amis à un amendement proposé par les socialistes dans le but de faire tomber la loi. Les socialistes, ayant deviné la manœuvre, retirèrent leur amendement. Et cela démontre bien que la loi, même dans sa forme si modérée, n'est que fort peu désirée par la grande bourgeoisie italienne, et que les socialistes l'ont critiquée et combattue uniquement parce qu'elle était incomplète. Aussi, malgré toutes ses imperfections, nous saluons avec plaisir le vote de cette loi, et nous nous réservons de la juger après application.

* * *

L'année dernière a été présenté à la Chambre un projet de loi pour l'établissement d'une Caisse nationale de prévoyance pour la vieillesse et pour l'invalidité des ouvriers. Ce projet a lui aussi une longue histoire : il suffit de rappeler que le premier projet de loi a été présenté à la Chambre, le 30 novembre 1881, par Domenico Berti, un des hommes qui avaient au plus haut point le désir de faire aboutir les réformes sociales. M. Luzzatti, actuellement Ministre du Trésor, plein de bonnes intentions, lui aussi, mais qui manque de l'énergie nécessaire pour aboutir, s'est consacré à ce projet de caisse de pensions pour la vieillesse. Nous souhaitons qu'il puisse faire voter cette loi par le Parlement italien.

La caisse que l'on veut instituer se propose un but modeste : recueillir les épargnes des ouvriers pendant leur période d'activité pour les destiner à la satisfaction des besoins les plus élémentaires de la vie dans les années de vieillesse et d'invalidité, en augmentant ces épargnes par le concours que la caisse prélève sur ses revenus ordinaires et sur son patrimoine, et en transformant le capital ainsi constitué en une rente viagère en faveur de l'ouvrier.

Le patrimoine initial, qui est calculé à dix millions, serait composé de cinq millions fournis par les « biglietti consorziali » déjà prescrits, et de cinq millions prélevés sur les bénéfices nets de la Caisse d'épargne postale. Ce patrimoine ira s'augmentant : a) de la moitié de la valeur des billets de banque qui seront prescrits au 31 décembre 1892; b) des sommes des livrets de caisse d'épargne postale qui seront frappés par la prescription; c) du capital des dépôts faits dans la Caisse des dépôts et prêts, déjà prescrits; d) d'un dixième du reliquat des fonds pour le culte dévolu à l'État; e) des legs et donations des particuliers ou des personnes morales.

Comme on le voit, le capital initial, comme les augmentations successives, sont formés de petits riens, sur lesquels M. Luzzatti se fait peut-être trop d'illusions.

Malgré cette première difficulté nous signalons cette nouvelle tentative de législation sociale qui retourne, après tant de naufrages, devant la Chambre, et nous attendons sa discussion définitive. Nous nous bornerons à quelques observations.

Les questions les plus importantes à examiner sont les suivantes : 1° quel est le maximum d'âge auquel on doit admettre les ouvriers à la caisse, et doit-on établir un minimum ? ; 2° le versement annuel doit-il être égal pour tous les membres ou doit-il être gradué ?; 3° après combien d'années paiera-t-on la pension, et quel doit en être le montant ? On pourrait se demander également si la caisse des pensions doit faire elle-même le service des rentes ou s'il ne vaut pas mieux qu'elle inscrive ses membres auprès d'une compagnie d'assurance qui offre des garanties de solidité et d'honnêteté ? Ce sont là des questions techniques, dont la solution est essentielle, fondamentale pour la constitution et la vie de la caisse.

Nous pensons qu'à 60 ans un ouvrier a le droit de se reposer : il a la probabilité statistique de vivre encore 13 ans, et il est logique et humain que ces années ne lui soient pas trop lourdes; si son organisme robuste lui permet de se livrer encore à des occupations actives, tant mieux pour lui et pour les autres. Toutefois, en tenant compte des difficultés financières dans lesquelles se trouverait la caisse à ses débuts, nous croyons qu'elle doit élever à 65 ans le maximum d'âge auquel peut être fournie la pension; plus tard, ce serait une amère dérision. Si on admet que ce n'est qu'après vingt années d'inscription que l'on peut jouir du droit à la pension, on élèverait le maximum d'âge d'entrée à 45 ans. Nous pensons aussi, qu'il doit y avoir un minimum d'âge : en France on avait proposé de commencer à 3 ans,

mais dans ce cas l'établissement de prévoyance ouvrière se transforme en une compagnie d'affaires et les résultats ne peuvent être que pernicieux. En Allemagne on a fixé le minimum d'âge à 16 ans, mais cet âge a un grave inconvénient, qui est indiqué par l'art. 9 de la loi elle-même : de 20 à 23 ans le service militaire soustrait l'ouvrier à ses occupations et il ne peut plus songer à remplir ses devoirs envers la caisse, et le gouvernement y supplée. Pour rester pratiques et pour éviter tous les inconvénients nous fixerions la limite minimum d'âge d'admission à la caisse à 25 ans, quand l'ouvrier n'a plus aucune dette à payer, qu'il est devenu déjà un véritable ouvrier, qu'il a une famille à lui et qu'il est sorti de cette période de rêves ordinaires à l'adolescence, quelle que soit la condition sociale à laquelle on appartient.

Il est évident qu'en établissant des limites d'âge pour l'inscription, les versements doivent être gradués tandis que la rente viagère doit être égale pour tous. Mais nous étudierons tous ces problèmes avec ses détails arithmétiques précis lorsque le projet de loi viendra en discussion devant le Parlement.

*
* *

On a récemment distribué à la Chambre un projet de loi sur l'émigration, présenté par le ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, d'accord avec les ministres de l'intérieur, de l'agriculture, des finances, de la justice, de la marine, du trésor.

Le rapport qui précède le projet déclare que le gouvernement espère avoir fait un pas décisif vers cette fin, désirée indistinctement par tous, la protection de l'émigrant. En effet, on s'opposera d'une manière absolue à ce trafic honteux qu'est l'enrôlement des mineurs italiens destinés à travailler à l'étranger dans des industries nuisibles pour la santé, ou dangereuses.

Les innovations sont nombreuses et se groupent autour des mesures principales suivantes : 1° suppression du bureau d'agent d'émigration; 2° concentration des services d'enrôlement dans les compagnies d'émigration répondant civilement des actes de leurs représentants, qu'ils ont la faculté de nommer dans chaque arrondissement du royaume; 3° création d'un fonds pour l'émigation au moyen d'une taxe sur les compagnies d'émigration; 4° fondation à Rome d'un commissariat général pour l'émigration, qui sera secondé par des inspecteurs nommés dans les ports d'embarquement des émigrants et par des comités locaux; 5° fondation de refuges pour l'émigration dans

les ports de Gênes, de Naples et de Palerme; 6° fondation de bureaux d'information et de protection dans les principaux pays de destination, après accord avec le gouvernement de ces pays.

Le rapport, examinant la question des agents d'émigration, dit : la loi de 1888 repose sur une institution que l'on a reconnu dangereuse et sans nécessité : celle des agents et des sous-agents d'émigration. En effet, les compagnies de navigation et d'armateurs n'ont nullement, besoin de recourir à des intermédiaires pour vendre des billets de voyage sur leurs navires si la vente des billets n'a besoin que de la confiance inspirée par les entrepreneurs de transport, la bonne renommée de leurs procédés à l'égard des émigrants, la rapidité des voyages, la modicité du transport.

Il va de soi qu'un intermédiaire aura toujours le désir de recueillir le plus grand nombre possible d'émigrants et de les adresser à la compagnie qui lui donnera la commission la plus élevée; cette commission atteint parfois des chiffres incroyables : 20, 25, jusque'à 30 francs par émigrant. Cela ne ressemble-t-il pas à la traite des esclaves ? Ce marché odieux et blâmable cessera, pense-t-on, quand l'armateur pourra, par l'intermédiaire de ses propres représentants, se mettre en relation directe avec l'émigrant, faire connaître d'une façon exacte les conditions du transport.

En faveur des émigrants dans les ports d'embarquement, la loi institue des refuges, dans lesquels l'émigrant trouvera une inspection sanitaire, des bains, des chambres à désinfection pour ses bagages et, dans certains cas, des logements et de la nourriture à ses frais, ou à ceux de l'armateur, ou du fond pour l'émigration, selon les circonstances. A la tête de tout ce service se trouvera placé le commissariat général pour l'émigration, établi dans la capitale; c'est à lui qu'il appartiendra d'exercer sur les courants de l'émigration une action qui permettra de la diriger, et c'est de lui que relèveront tous les organismes qui se proposent de venir au secours de l'émigration.

Le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires afin de pouvoir établir à l'étranger des bureaux d'information et de travail. Ces bureaux devront avoir pour objet de soustraire les émigrants aux fraudes dont ils sont victimes de la part de ceux qui les attendent à leur arrivée et qui spéculent sur leur crédulité et sur leurs fatigues. Aussi, après avoir protégé l'émigrant au moment du départ on le protégera encore au débarquement en pays étrangers, et on s'efforcera par des conventions internationales de le protéger à l'étranger.

Cette nouvelle loi sur l'émigration tend non seulement à la protec-

tion des émigrants, mais elle annonce aussi l'institution d'une banque spéciale qui garantira aux émigrants la sécurité de leurs épargnes et celle des sommes qu'ils désirent transmettre à leurs familles restées en Italie; le ministre du trésor espère que cette banque pourra bientôt fonctionner en Italie et nous espérons que l'on pourra ainsi sauvegarder l'argent si péniblement gagné par l'émigrant, des dangers de l'expédition et du transport. Nous voudrions ajouter aussi contre les dangers des crises des banques, mais celle-ci, malheureusement sont fréquentes en Italie comme dans les Républiques sud-américaines.

FILIPPO VIRGILII.

Sienne, mars 1898.



LE MOUVEMENT SOCIALISTE A L'ÉTRANGER

BELGIQUE.

(Avril).

LE CONGRÈS DE VERVIERS.

Le 10 avril, le Parti Ouvrier a tenu son Congrès annuel, le quatorzième.

Il a décidé de fêter la bataille des Éperons d'or : la démocratie moderne ne peut se désintéresser des luttes de la démocratie de naguère. Le parti lancera une brochure établissant la vérité historique sur la bataille de 1302 et sur la guerre des paysans. La commémoration de ces évènements n'a aucun caractère d'hostilité à la France : les Flamands riches se trouvaient dans les rangs de l'armée française et combattaient les communiers flamands.

Ire SECTION.

La fédération des coopératives. — Actuellement, les nombreuses coopératives socialistes qui couvrent le pays ne sont pas fédérées. Aussi il arrive qu'elles manquent de fonds, de renseignements et même d'administrateurs, et ne profitent guère des avantages qu'un organisme centralisé, par l'achat en gros et le sérieux examen de la marchandise, permettrait d'obtenir. On voit de plus en plus la nécessité de créer dans chaque région, non des coopératives *nombreuses*, mais des coopératives *fortes*.

La Section adopte l'ordre du jour suivant :

1° Désignation par le Congrès d'une commission de trois membres chargée :

a) De publier un rapport sur la Fédération des coopératives socialistes : organisation, statuts, voies et moyens, avantages;

b) De se rendre dans les conseils d'administration et devant les assemblées des coopératives pour développer cette question ;

2° Propagande dans la presse du parti en faveur de la fédération;

3° Congrès des coopératives en octobre;

4° Les coopératives, adhérant au principe de la Fédération, s'engagent à verser au Conseil général une cotisation de 2 centimes par membre comme premier fonds d'établissement.

Le travail à domicile. — Il est très difficile de réaliser d'une façon générale la suppression de ce genre de travail. En Belgique, c'est dans l'industrie de l'ameublement, qu'on trouve l'exploitation la plus cynique, — dans l'industrie de l'alimentation, que la situation hygiénique est la plus détestable. Ces deux maux se trouvent réunis dans les industries exploitées par des sous-traitants et des façonniers, où le père travaille avec plusieurs membres de sa famille.

La Section vote un ordre du jour exprimant le vœu de voir une propagande intense combattre le travail à domicile, et demande au Congrés d'inscrire au programme l'extension de l'inspection du travail existant au travail à domicile.

Le travail aux pièces. — La Section est unanime à réclamer l'abolition de ce travail et s'en rapporte aux résolutions prises au Congrès de Gand de 1897. Pour arriver à un résultat pratique, une propagande active est nécessaire, et pour que cette propagande ait un résultat pratique, il faut que les cotisations des syndiqués soient plus élevées, afin de pouvoir soutenir efficacement ceux qui luttent en faveur cette abolition.

Prud'hommes. — La Section demande que les employés, voyageurs de commerce et garçons de café soient assimilés aux ouvriers pour la juridiction des prud'hommes.

Fédération des tisserands. — La création de cette fédération est de toute nécessité, surtout en Flandre où l'exploitation est effrénée. Pour réaliser ce *desideratum*, le Conseil général est prié de convoquer un Congrès des industries textiles.

Travail de nuit. — La Section est unanimement favorable en principe à la suppression de ce travail. Mais la question se pose : faut-il mettre les coopératives en état d'infériorité vis-à-vis de ses concurrents? La fédération nationale des ouvriers boulangers avait demandé, en outre, en cas d'impossibilité de réaliser ce vœu, que l'ouvrier boulanger, travaillant la nuit, obtienne 0 fr. 20 de supplément par heure. Cette augmentation de prix engagerait les employeurs à travailler le jour. La discussion a mis encore en lumière les salaires élevés

payés par les coopératives socialistes. A la *Maison du Peuple* de Bruxelles, par exemple, les boulangers travaillent par équipe de 8 heures, ils ont 6 jours de congé, une masse d'habillement et gagnent 65 centimes, — alors qu'ailleurs, dans les établissements capitalistes concurrents, ils ne gagnent que 30 centimes, les journéess sont plus longues et le personnel ne participe ni aux bénéfices, ni à la direction, ni aux institutions mutuelles, ni aux autres avantages fournis par les institutions du Parti Ouvrier.

Le Congrès adopte l'ordre du jour suivant :

Le Congrès émet le vœu de voir les coopératives affiliées au Parti Ouvrier règlementer le travail des boulangers à 8 heures;

Que dans les circonstances où le travail nécessiterait 3 équipes de 8 heures, le Congrès invite les coopératives à organiser le service de façon à ce que les équipes se partagent à tour de rôle le trav ailde nuit;

Émet le vœu que le travail de nuit soit aboli dans les coopératives du Parti Ouvrier qui seraient en mesure de le faire;

Également que dans les coopératives qui ne sont pas dans les conditions pour la supprimer, on devra rechercher les moyens d'arriver au même but.

Le Congrès invite la Fédérations nationale des boulangers à mener une propagande intense vis-à-vis des coopératives capitalistes pour obtenir d'elles les mêmes avantages que procurent les coopératives socialistes.

Syndicats professionnels et fédération de métier. — Ce qui est vrai pour les coopératives est vrai pour les syndicats. Le groupement doit être vaste et comprendre toutes les spécialités du métier. Il doit avoir une direction compétente, avec un secrétaire rétribué, qui, en cas de conflit personnel, doit recourir à la conciliation et à l'arbitrage. La cotisation doit être élevée à 50 centimes par semaine pour les hommes, à 25-15 pour les ouvrières et les apprentis. Tout syndicat sera à base de mutualilé, et les secours partagés entre les chômeurs, l'alimentation de la caisse de résistance et les affiliations. Il devra constituer une bibliothèque technique et socialiste, comprenant les ouvrage de législation du travail, et coopérer à la diffusion des journaux du parti. Il rédigera une enquête approfondie du métier pour renforcer le bagage des propagandistes syndicaux et politiques. Les grèves ne peuvent être approuvées quand la caisse est insuffisante, quand il n'y a pas d'abondance de travail, quand elles ont pour motif le renvoi d'un homme non victime de la cause syndicale. Les syndicats doivent s'af-

filier à leur fédération de métier sous peine d'exclusion. Un comité spécial compétent s'occupera désormais des questions syndicales. Une propagande active sera faite à la campagne.

La réduction des heures de travail. — On organisera une campagne de tous les syndicats, socialistes ou non, en faveur de la réduction immédiate de la journée de travail à 10 heures. Les députés socialistes déposeront une proposition en ce sens à la rentrée prochaine.

IIe Section.

Le cartel. — J'ai annoncé dans une correspondance antérieure que nos amis Gantois avaient conclu un cartel avec les autres autres partis anti-gouvernementaux, pour l'obtention du suffrage universel et la représentation proportionnelle. Or, le Congrès extraordinaire du 15 juillet 1897, avait interdit de contracter alliance avec des groupes dont le programme est en contradiction avec la déclaration de principes collectivistes.

On avait donc à discuter l'attitude de la Fédération gantoise.

Celle-ci a developpé trois arguments : le premier, que sans cartel, la pénétration est actuellement impossible (jusque maintenant, sur 85 communes des environs de Gand, environ 60 restent en dehors de notre propagande), — le deuxième, que pour le moment nous n'avons rien à gagner à l'écrasement des libéraux démocrates, — le troisième, que la tactique du cartel est l'antiseptique contre la fausse démocratie politique.

Finalement, l'ordre du jour voté a approuvé le cartel, à condition qu'il fut assez démocratique pour écarter les conservateurs doctrinaires, assez large pour comprendre les démocrates-chrétiens sincères.

(Le cartel a eu, en effet, le résultat prédit : les éléments généreux de la bourgeoisie libérale viennent à nous, les troupes des démocrates-chrétiens domestiqués sont en voie de dissolution et lâchent leurs chefs).

L'anti-alcoolisme. — La Section estime que les pouvoirs publics doivent favoriser de toute façon la culture artistique de l'ouvrier, que le parti doit créer partout des sections d'art, et faire chaque année, une agitation contre l'alcoolisme. Elle émet le vœu qu'il soit défendu de vendre de l'alcool dans les locaux socialistes.

L'action parlementaire de nos mandataires est approuvée.

IIIe Section.

Questions administratives. — La Section décide que, dorénavant les fédérations régionales qui ne comprennent pas cinq groupes apparte-

nant à cinq communes différentes, et 250 affiliés, seront placés sous la tutelle du Conseil général. Cette mesure a été prise parce que des groupes, éclos spontanément et d'importance toute relative, avaient désigné des candidats.

La Section émet le vœu que partout se constitue un comité de la presse; que chaque groupe souscrive des actions de la *Presse socialiste*; qu'on fasse revivre le denier de la presse; que les fournisseurs de coopératives socialistes soient invités à donner des annonces à nos journaux.

Un Congrès spécial examinera la question de la presse ouvrière.

Les délégués des fédérations régionales au Conseil général devront habiter la région qu'ils représentent.

Finalement, la Section vote la suppression de toute retenue sur le traitement de nos députés. Auparavant, nos mandataires devaient verser un quart de leur traitement, soit 1,000 francs, dans la caisse du parti.

IVe Section.

Le Journal agricole « Le Laboureur ». — La Section pense que le journal doit paraître le plus tôt possible. Le rédacteur sera rétribué et désigné par le Conseil général.

Question agraire. — Aucun argument nouveau n'a été produit. Je renvoie donc au compte-rendu du Congrès agricole de Waremme.

L'enquête agricole. — La Section recommande la diffusion de cette publication et demande des subsides aux organismes économiques.

L'Assemblée plénière. — L'Assemblée plénière, après avoir entendu un rapport de la majorité et de la minorité de chaque Section, approuve toutes les conclusions déjà adoptées par les Sections. La question agraire seule, vu l'heure avancée, est renvoyée au prochain Congrès. La ville de Louvain est désignée comme siège du prochain Congrès, avec le vœu que Liège soit désigné au Congrès suivant.

L'impression qui s'est dégagée de ce Congrès est que, — sans négliger l'action politique qui doit mettre au service du prolétariat la puissance qui, aujourd'hui, aide à le maintenir sous la domination de la bourgeoisie, — le Parti Ouvrier, indissolublement uni, consolide remarquablement ses institutions économiques, coopératives, mutualités et syndicats.

Grèves.

A Bruxelles : *Les fondeurs en caractères*. — Les ouvriers demandaient la suppression des amendes, de la caisse de secours avec versement

obligatoire et gérée par le patron, le minimum de salaire et le repos usuel des typos. L'accord s'est fait. Les grévistes ont obtenu gain de cause et la disparition de leurs griefs. Le minimum de salaire a été fixé à 45 centimes. Le travail aux pièces sera supprimé, chaque ouvrier ne conduira qu'une machine. Pour la malfaçon, il sera constitué un conseil d'arbitrage et l'ouvrier en formation sera payé suivant ses capacités.

A Quevaucamps : *Ouvrières et ouvriers bonnetiers.* — Causes : la liberté d'association.

A Gand : *Les fileuses aux continues.* — Causes : la dûreté spéciale de leur travail et le renvoi d'un excellent contre-maître.

A Saint-Gilles : *Les ouvriers de la ferme des boues.* — Causes : l'introduction du système des amendes.

A Ixelles : *Briquetiers.* — Nombre : 230. Cause : augmentation de salaire (2 fr. 50 au lieu de 2 fr. 25 par mille de briques).

A Seilles : *Carriers.* — Cause : diminution de salaire de 35 à 65 centimes par jour. La grève a avorté parce que les ouvriers n'étaient pas syndiqués. Un syndicat a été constitué immédiatement.

Coopération.

Le Progrès de Jolimont (Hainaut). — Le bilan de cette forte association ouvrière vient de paraître. Il accuse, pour 6 mois, un roulement de fonds de 787,320 francs. La valeur des immeubles et du matériel est évaluée à 519,597 francs. Les bénéfices des boulangerie, brasserie, pharmacies, boucheries, s'élèvent à 43,188 francs.

Une enquête sur la situation des dentellières.

Voici le résultat d'une enquête faite à Bruges par un correspondant du *Vooruit* :

5 % des ouvrières gagnent	1 fr. 50 pour 11 heures de travail.		
30 %	—	1 fr.	—
10 %	—	0 fr. 70	—
10 %	—	0 fr. 60	—
10 %	—	0 fr. 50	—
10 %	—	0 fr. 40	—
25 %	—	0 fr. 30	—

Parlementarisme.

Électorat provincial. — Le gouvernement clérical a fait voter une loi éclectorale, consacrant encore une fois l'inique vote plural, et fixant l'âge de l'électeur à 30 ans, la résidence à 3 ans. Hector Denis a dé-

montré que la loi réduisait la proportion des électeurs de 34,8 0/0. Et pour donner aux conservateurs le temps de perpétrer leurs coups de parti, la durée du mandat a été élevée à 8 ans.

Discussion générale. — Une interpellation de Vandervelde a donné l'occasion à la gauche socialiste de mettre en lumière les conséquences du régime capitaliste, — et à la droite, d'une part, de déballer ses petits papiers à personnalités, d'autre part, de démontrer son ignorance absolument phénoménale. Un petit exemple : la loi d'airain a été énoncée par... Karl Marx.

La Propagande.

En vue des élections, le Parti Ouvrier a lancé des tracts par milliers, entre autres, le *Bilan noir*, un résumé succinct et statistique de la domination bourgeoise, et un intéressant *Carnet du propagandiste*, bourré de chiffres, dont les articles se résument comme suit :

1° Le régime capitaliste a eu pour conséquence, ici comme partout, d'exproprier sans indemnité les petits entrepreneurs, les petits industriels, les petits commerçants et les petits cultivateurs en faire-valoir direct;

2° La Belgique est un pays de petits salaires et de longues heures de travail;

3° La Belgique a été l'un des derniers pays d'Europe à réglementer le travail des enfants et des femmes, et encore cette règlementation est-elle dérisoire;

4° Les neuf dixièmes des budgets ouvriers sont en déficit;

5° La mendicité et le vagabondage sont en progrès;

6° La Belgique arrive à la tête des nations pour le nombre de ses alcoolisés;

7° Elle tient encore le premier rang pour le nombre de ses illettrés;

8° Elle vient à la queue des nations pour ce qui concerne sa législation sociale;

9° La mortalité de la classe ouvrière, comparée à celle de la bourgeoisie, y est effrayante, surtout dans les régions industrielles.

Cam. Huysmans.

ANGLETERRE

(Avril)

Les hommes et les nations s'agitent et le charbon les mène, ou plutôt le manque de charbon empêche aujourd'hui deux nations, des deux côtés de l'Atlantique, de se prendre aux cheveux. — Voilà un fait autrement important que les démonstrations de sympathie qui amusent les badauds en Angleterre et en France. — Un petit grain de mil ou une tonne de charbon ferait bien mieux mon affaire : telle est la pensée des belligérants, si j'ose m'exprimer ainsi. Si l'on peut mêler une idée plaisante à des faits qui sont plutôt tristes, l'Espagne et les Etats-Unis nous font l'effet de ces lutteurs, séparés par la foule, qui roulent des yeux féroces et se menacent du poing à distance.

Or, qui détient le charbon? c'est l'Angleterre, et malgré toutes ses démonstrations, elle est empêchée d'en fournir, et de réaliser en même temps de beaux bénéfices, par les traités de neutralité. C'est d'autant plus regrettable que sa provision de charbon n'a jamais été si forte. « C'est la première fois, écrit la *Labour Gazette*, que la production du charbon a atteint, en Angleterre, le total élevé de deux cents millions de tonnes en un an (1897) ».

C'est un fait auquel les grandes puissances du continent ne font pas assez attention; l'Angleterre seule a des stations de charbon en assez grand nombre pour permettre à sa flotte de parcourir de grandes distances, et cela grâce à ses colonies. Dernièrement, lorsque le frère de l'Empereur, après le fameux discours de Kiel, partait pour son expédition triomphale en Asie, pour prendre possession de Kiao-Chiao, il n'a pu le faire qu'en rendant visite sur son passage à toutes les stations anglaises, l'une après l'autre; que l'on s'imagine un moment l'Angleterre lui refusant du charbon, et le héros restait, comme on dit vulgairement, en panne avec tous ses cuirassés.

Les flottes américaine et espagnole ont peur, cela se conçoit, de s'aventurer si loin de leurs bases d'opération, soit d'un côté soit de l'autre de l'Atlantique, et la guerre navale, que tant d'amateurs de massacres appellent de tous leurs vœux ardents, est impossible, à moins que l'Angleterre ne consente à leur donner, à l'une et à l'autre, l'entrée et le profit de ses stations. Voilà qui est pour faire réfléchir

les gens qui paradent dans les rues, en poussant des cris variés et discordants.

La grande grève de Cardiff, qui a commencé le 1er avril menace d'être aussi importante que celle des mineurs du Lancashire et du Yorkshire en 1893, qui ne fut terminée, comme on sait, que par arbitrage. La cause de la dispute est très compliquée, et aux manifestes des ouvriers répondent des contre-manifestes des patrons, qui ne contribuent pas à éclaircir la question.

Tout ce qu'on peut déterminer à l'heure qu'il est, c'est que la question en litige a trait à la « sliding scale », à l'échelle mobile des prix qui existe depuis vingt-deux ans dans le pays de Galles. Les ouvriers, contre l'avis de leurs leaders, ont refusé d'accepter plus longtemps cette convention, qui maintenait leurs salaires à un taux inférieur à celui obtenu par leurs collègues dans les autres mines. Les patrons reprochent aux ouvriers d'avoir violé la convention, en cessant brusquement le travail avant l'époque indiquée (le 9 avril). Quoiqu'il en soit, tous les ouvriers ont quitté le travail au moment où nous écrivons, et refusent de retourner à la mine si le salaire n'est pas augmenté.

Il paraît que les patrons méditaient, de leur côté, un changement à la « sliding scale », et tandis que les ouvriers se plaignaient de la modicité de leurs salaires, sir William Lewis et ses collègues avaient l'intention de les réduire encore. Derrière cette dispute, il y a une manœuvre des patrons, qui voient venir avec ennui l'époque où le « Workmens Compensation Act » ou « loi sur des accidents » entrera en vigueur, c'est-à-dire au mois de juillet. Par cette réduction, le péril serait évité, et les frais singulièrement réduits.

La Fédération des Mineurs de la Grande-Bretagne a pris fait et cause pour les mineurs Gallois, leur a voté de suite une somme de mille livres (2,500 fr.), et pour les quatre semaines qui vont suivre cinq cents livres par semaine. Ceci est un fait significatif pour ceux qui connaissent les luttes qui ont existé entre la Fédération et les Unions Galloises, qui ont souvent fait bande à part. Cette réconciliation portera ses fruits, et bientôt les Unions minières ne formeront plus qu'une seule association.

Ces grèves, comme l'a prouvé le lock-out (mise à pied) des mécaniciens, au commencement de cette année, impliquent une perte terrible de salaires et de temps, et les journaux capitalistes ne manquent pas de reprocher aux ouvriers leurs caprices coûteux, mais ils oublient deux choses. En premier lieu, les trois-quarts des grèves sont dues à

des réductions de salaires imposées par les patrons, qui trouvent toujours moyen ainsi de provoquer les ouvriers à cesser le travail, leur donnant le mauvais rôle vis-à-vis du public. En second lieu, les grèves sont des accidents nécessaires de la lutte sociale, et il ne sert à rien de déplorer leur fréquence. La *Labour Gazette* montrait, dans son dernier numéro, que, durant les trois premiers mois de l'année 1898, dans les 101 disputes industrielles, le nombre des ouvriers qui furent engagés montait à 14,401, et que le nombre des journées de travail perdues montait à 1,666,000. Voilà qui donne une idée rassurante de l'Harmonie économique.

C. B.

RUSSIE.

P. Axelrod vient de publier, à Genève, sur la tactique à suivre par la démocratie socialiste russe, une petite brochure qui, certainement, aura un grand retentissement dans les milieux socialistes-révolutionnaires de la Russie. Amis et adversaires discuteront avec ardeur les idées émises par le vieux narodnik-révolutionnaire, aujourd'hui un des chefs estimés de la démocratie socialiste de Russie. C'est dire que la brochure d'Axelrod traite des questions d'un intérêt brûlant. Disons tout de suite que nous eussions mieux aimé que cette brochure ait été écrite dans une langue plus claire, plus précise, que son auteur ait eu le soin d'éviter des termes vagues, ayant grand besoin d'être définis, de rédiger avec plus d'attention certains passages qui peuvent être et qui seront certainement interprétés d'une façon erronée. Mais ceci ne diminue pas le grand mérite d'Axelrod qui a eu le courage de dire toute sa pensée sachant d'avance que cela allait lui attirer des inimitiés et susciter une vive polémique.

L'essentiel est fait : les idées sont émises, la question posée. D'autres viendront qui les propageront, les formuleront avec plus de clarté et de précision. Et Axelrod peut être tranquille : il vaincra, parce que l'intérêt supérieur du mouvement socialiste russe l'exige, parce que c'est le seul moyen d'augmenter la force du mouvement ouvrier, de le mettre en état de renverser l'absolutisme et de créer ainsi les moyens d'organiser le prolétariat pour la lutte suprême.

Mais pour que le lecteur français puisse comprendre toute l'importance des idées formulées par Axelrod, il faut que nous rappellions l'époque où la démocratie socialiste russe fut fondée. C'était en 1883. Le parti terroriste, dont les éléments constitutifs ne se recrutaient principalement que parmi les « intellectuels », très courageux, héroïques même, mais peu nombreux, avait épuisé toutes les forces, toutes les énergies dont était capable le milieu « intellectuel »; et il fut anéanti par le gouvernement. Les bourgeois libéraux qui avaient suivi avec sympathie le mouvement terroriste et avaient soutenu les révolutionnaires par leurs relations, leur situation et leur argent, se sont détournés dès qu'ils ont vu que le Comité exécutif n'avait derrière lui aucune armée et n'était plus en état de soutenir la lutte à mort contre l'absolutisme. Celui-ci triomphait sur toute la ligne : les révolutionnaires anéantis, la bourgeoisie libérale soumise et servile plus que jamais. Ce fut le signal de la réaction qui dura pendant tout le règne d'Alexandre III.

Mais en 1883, la tradition révolutionnaire était encore vivante : par ci, par là des engagements avaient encore lieu entre la révolution et le tzarisme; on ne croyait pas encore à la défaite complète, on la croyait très passagère et l'on espérait que d'un moment à l'autre le parti allait se ressaisir.

C'est dans ces circonstances qu'entra en scène la démocratie socialiste, et ces circonstances devaient forcément se refléter dans le programme et dans les premières déclarations des fondateurs du nouveau parti. C'est Georges Plekhanoff qui ouvrit le feu et développa le programme de ce parti dans une lumineuse brochure « Socialisme et lutte politique ». De ce premier exposé je ne veux retenir qu'un seul point : c'était au point de vue de la lutte contre l'absolutisme, c'était *dans l'intérêt de cette lutte* que Plekhanoff suppliait les révolutionnaires de se tourner vers la classe ouvrière, la seule classe vraiment révolutionnaire, et *d'y puiser des forces pour le renversement de l'absolutisme*. C'est le prolétariat organisé en parti de classe et soutenu par les éléments libéraux opposés, eux aussi, au tzarisme, que celui-ci, d'après les premières déclarations de la démocratie socialiste, pouvait et devait être renversé.

Ce langage était tout à fait contraire au jacobinisme qui était la base du programme des narodniks-révolutionnaires. Or, les narodniks étaient depuis longtemps les seuls représentants de l'idée révolutionnaire dans toute la littérature russe aussi bien « légale » que clandestine. Toute l'« intelligenzia » professait le programme des

narodniks, que partageaient plus ou moins presque tous les professeurs avancés des différentes universités, comme presque tous les économistes et tous les journalistes. La lutte fut donc acharnée entre le « marxisme » et le vieux programme.

Les premiers engagements eurent lieu dans la littérature révolutionnaire et clandestine. Ici la lutte fut inégale : tandis que les marxistes avaient une foi entière et enthousiaste dans l'efficacité du programme et de la tactique par eux préconisés, foi basée en même temps et sur l'expérience de l'Europe occidentale et sur l'évolution économique et sociale de la Russie, — la foi des narodniks était ébranlée et par l'écrasement politique du mouvement révolutionnaire et par la banqueroute théorique de leur conception économique et sociale. Aussi après quelques années de polémique très vive, trop vive parfois, il était évident que les marxistes allaient l'emporter.

Cependant de défaites en défaites, les narodniks-révolutionnaires avaient complètement disparu, et en même temps leurs représentants dans l'enseignement universitaire et dans la littérature, ne se sentant plus soutenus ni par les révolutionnaires héroïques, ni par l'espoir d'une victoire prochaine, voyant même que l'évolution du pays allait contre leurs prévisions et leurs conceptions, devenaient en fait et malgré eux de plus en plus les défenseurs non plus du « peuple » entier, du « peuple » qu'ils idéalisaient dans leurs programmes, mais du paysan-propriétaire contre le paysan-non-propriétaire, de la petite bourgeoisie contre le prolétariat. Et cela était fatal. Puisqu'ils ne reconnaissaient pas la profonde transformation économique de la Russie, puisqu'ils ne voulaient pas reconnaître que la Russie devenait de plus en plus un pays de production capitaliste, ils ne pouvaient point reconnaître les conséquences sociales et politiques de cette transformation. Et, comme il y a vingt-cinq ans, ils défendaient le « peuple » qui était ou leur paraissait être un peuple-paysan, paysan-propriétaire, ils continuent à défendre ce « peuple » de paysans-propriétaires, aujourd'hui aussi, bien que ces paysans soient de plus en plus ruinés et dépossédés de leur propriété ; que dans la commune rurale aussi bien que dans les villes, il y ait antagonisme entre les intérêts des possédants et des non-possédants, et que ceux qui ne conforment pas leur programme économique, social et politique aux conséquences de cette lutte des classes dans la commune rurale, se constituent forcément, — inconsciemment, je le veux bien, — les défenseurs des possédants contre les non-possédants et, par conséquent, les ennemis du prolétariat.

Le programme des narodniks avait donc complètement disparu comme programme révolutionnnaire. Le terrain était ainsi préparé pour la propagande et la victoire du « marxisme », puisque tous les éléments révolutionnaires quittaient peu à peu le camp des narodniks (1).

Mais le « marxisme » lui aussi, devait être influencé par cette situation. Il s'agissait pour les marxistes non seulement de faire l'éducation du prolétariat, mais aussi de refaire leur propre éducation. Aussi, voyons-nous les premières années occupées entièrement par les études et les discussions théoriques, d'abord dans de petits cercles d'études clandestins et dans la littérature clandestine, puis, peu à peu, au grand jour de la littérature « légale ».

De leur côté, les socialistes-révolutionnaires de la nouvelle école n'ont pu commencer, dans les milieux ouvriers, par la propagande et l'agitation politique : les ouvriers n'étaient pas encore préparés pour cette besogne. Ce sont d'abord des tâtonnements, des essais sans succès. Puis, peu à peu on commença par organiser les ouvriers sur le terrain de la lutte purement économique entre le travail et le capital. Cette action porta ses fruits : de plus en plus, les ouvriers se heurtaient dans leur lutte purement économique contre le gouvernement qui prenait toujours ouvertement parti *pour les fabricants* contre les ouvriers. Et c'est ainsi que dans beaucoup d'endroits la lutte menée par les organisations ouvrières est à la fois économique et politique.

Mais les démocrates-socialistes n'étaient pas seuls à faire de la propagande parmi les ouvriers. Il y avait aussi les anciens narodniks qui se tournèrent vers les ouvriers uniquement pour y puiser les éléments pour la lutte contre l'absolutisme. Ceux-là étaient contre la propagande, contre l'action lente et systématique qu'est l'organisation du prolétariat sur le terrain économique et professionnel ; ils voulaient immédiatement utiliser les éléments ouvriers pour la lutte contre le tzarisme. De là une lutte très longue et très acharnée, dans certains endroits, entre les démocrates-socialistes, pour un certain nombre des-

---

(1) Je ne voudrais pas qu'il y ait un malentendu. Je ne dis pas que tous les anciens narodniks sont devenus anti-socialistes et anti-révolutionnaires. Il y en a parmi eux qui, ayant gardé leurs tendances socialistes-révolutionnaires, répudient aujourd'hui le programme des narodniks mais n'adhérent pas en même temps à la démocratie socialiste. Ceux-là sont peu nombreux et condamnés à ne jouer aucun rôle politique, car ils ne représentent aucun groupe social.

quels l'organisation du prolétariat *devenait par elle-même un but*, et les narodniks, partisans d'une action politique immédiate ; de là aussi cette division des révolutionnaires en « politiciens » et « antipoliticiens. »

En somme, bien que la démocratie socialiste forme, au point de vue de la doctrine, un parti homogène, politiquement elle se différencie suivant les conditions locales sous lesquelles elle se développait.

Aujourd'hui, puisque les narodniks-révolutionnaires n'existent plus, puisque parmi les révolutionnaires il n'y a que démocrates-socialistes, puisque les forces de ce parti augmentent d'un jour à l'autre et que son action dans beaucoup d'endroits revêt un caractère politique accentué, — le moment est venu d'unifier le parti et de formuler nettement son programme politique et sa tactique. C'est à ce besoin que répond la petite brochure d'Axelrod.

Axelrod commence par rappeler à la nouvelle génération révolutionnaire les liens qui existent entre le mouvement démocrate-socialiste actuel et le mouvement révolutionnaire d'il y a quinze ans. Il dit que les démocrates-socialistes doivent toujours se souvenir que leur but immédiat consiste à renverser l'absolutisme, première condition d'une véritable organisation d'un parti ouvrier fort et conscient en Russie. Et cela d'autant plus que la démocratie-socialiste est et ne peut être que l'unique force organisée pouvant assumer la lourde tâche de la lutte contre le tzarisme : sur le terrain révolutionnaire il n'y a qu'eux, et quant aux éléments libéraux et démocratiques, ils ne sont pas capables d'une action indépendante, ils ne peuvent servir que de soutien à la principale force révolutionnaire.

Dans ces conditions quelle doit être la tactique de la démocratie-socialiste ? Est-elle en mesure, doit-elle mener la lutte à elle seule, luttant, sur le terrain politique, en même temps et contre le tzarisme, et contre toutes les fractions bourgeoises ? Ou doit-elle, non pas s'allier aux éléments démocratiques de la bourgeoisie, parce qu'une alliance ne peut exister qu'entre forces organisées, et la bourgeoisie démocratique n'a aucune organisation révolutionnaire, mais utiliser les forces des libéraux, qui, ayant le même intérêt à renverser le tzarisme, soutiendront la démocratie-socialiste comme l'unique force politique luttant contre le gouvernement actuel, — et cela tout en conservant l'intégrité de son programme de classe, son organisation distincte et tout en continuant la lutte sur le terrain économique et professionnel ?

Axelrod se prononce pour la seconde solution.

La lutte, sur tous les terrains, à la fois contre toutes les fractions

bourgeoises, se comprend très bien dans les pays de l'Europe Occidentale où la bourgeoisie est non seulement, comme en Russie, *protégée* par le gouvernement, mais où elle est le gouvernement lui-même. Il en est tout autrement en Russie. Ici, la bourgeoisie est seulement protégée, et c'est la bourgeoisie industrielle qui l'est le plus; aussi y a-t-il dans la bourgeoisie terrienne beaucoup d'éléments d'opposition qui verraient avec satisfaction grandir une force, *quelle qu'elle soit*, qui serait décidée à combattre le gouvernement actuel; il y a, en outre, parmi les « intellectuel » et dans certains groupes de la bourgeoisie des villes des éléments démocratiques qui soutenaient beaucoup la « Narodnaïa Volia » à l'époque de son action révolutionnaire et qui soutiendraient aujourd'hui la démocratie-socialiste dans sa lutte pour les libertés démocratiques.

Il s'agit pour la démocratie-socialiste, dit Axelrod, de ne plus s'enfermer exclusivement dans la lutte économique, de ne pas voir dans les grèves l'unique moyen d'action, mais d'accentuer davantage l'action politique contre le tzarisme, et alors tous ces éléments, *dans leur propre intérêt*, la soutiendront et dans la littérature, et par leurs relations, et par leur argent.

Rester le parti du prolétariat, le parti de classe distinct et indépendant, drapeau et programme largement déployés, continuant, comme par le passé, la lutte sur le terrain économique qui prépare si bien le prolétariat pour la vie politique, et en même temps avoir conscience de sa mission démocratique immédiate: voilà la tâche très lourde, mais non pas trop lourde que doit assumer la démocratie socialiste russe.

∴

Il ne me reste plus de place pour ma chronique mensuelle des grèves et des autres faits intéressants du mouvement socialiste en Russie, car cette chronique est très chargée. Je me bornerai donc à noter que pendant les deux mois derniers les arrestations ont pris des proportions effrayantes. Le gouvernement semble vouloir exterminer la la démocratie-socialiste. C'est ainsi qu'à Kieff on a arrêté 170 militants, à Pétersbourg plus de 100, à Moscou 60, etc., etc. Et c'est là une preuve de la force grandissante de la démocratie-socialiste russe: quel parti organisé d'une manière secrète pourrait supporter de telles pertes sans cesser d'être?

Publications à l'étranger :

La *Feuille du Rabotnik*, n° 7; la *Feuille du Rabotnik*, numéro spécial pour la manifestation du 1er mai; *Lettres sur la Tactique*, par P. Axelrod.

V. PÉTROFF.

POLOGNE.

(Avril 1898.)

Je n'ai pas l'intention de donner ici une étude complète sur le mouvement socialiste en Pologne, mais seulement une chronique trimestrielle (ou plus fréquente, suivant les besoins) de ses manifestations. Cependant, pour la compréhension de ce mouvement, il me semble nécessaire de la faire précéder des quelques observations générales qui suivent.

Le mouvement socialiste polonais, qui, par ses principes et ses manifestations, ressemble, dans ses grandes lignes, au mouvement socialiste dans tous les pays, s'en distingue cependant par un caractère particulier important. Tandis que partout, ou presque partout, un parti socialiste donné embrasse un terrain où les limites d'une nationalité unifiée coïncident avec celles de l'État, le mouvement socialiste polonais embrasse une nationalité parlant une même langue, occupant un territoire continu, mais divisée en trois États. De plus, — mais en ceci les conditions du socialisme en Pologne ne sont plus tout à fait exceptionnelles, car elles rappellent dans une certaine mesure celles où il se trouve aux États-Unis, — sur ce territoire, plusieurs nationalités, ou même plusieurs langues se trouvent mêlées : au milieu de 15 millions environ de Polonais, d'abord plus de 2 millions 1/2 de juifs, puis quelques colonies d'ouvriers allemands et — depuis peu de temps, — russes. Enfin, les traditions historiques et les conditions politiques actuelles nouent des liens assez étroits entre le mouvement socialiste polonais et les mouvements voisins : ruthène et lithuanien.

Ces trois conditions, — abstraction faite des relations de voisinage et de certaine dépendance qui lient, d'une manière d'ailleurs assez différente, les socialistes polonais aux Allemands en Prussse, — et tout spécialement la première de ces conditions : cet *inter-étatisme uninatio-*

nal du socialisme polonais, qui s'impose à lui comme première expression de la tendance internationaliste à la suppression des frontières, les poteaux de frontières étant ici plantés dans la chair vive d'une même nation cohérente, — ces conditions, dis-je, sont tout à fait inconnues aux principaux partis socialistes du monde contemporain : anglais, français, allemand, italien... Cependant, les deux derniers noms doivent rappeler au lecteur des précédents historiques. En effet, l'histoire des mouvements révolutionnaires démocratiques, — pas encore socialistes, — au XIXe siècle, nous montre deux exemples : l'Allemagne et l'Italie, où un mouvement de ce genre embrassait une nationalité continue, divisée entre plusieurs gouvernements. Elle y montre le même caractère : la tendance à l'unité et à l'indépendance nationales, confondue en un bloc avec la tendance démocratique. L'ancien mouvement démocratique polonais, celui de 48, avait également ce caractère.

Alors, c'était la bourgeoisie révolutionnaire (secondée, et même dirigée en Pologne par la petite noblesse), qui poursuivait ce double but. Elle y était poussée, surtout en Allemagne et en Italie, par des causes économiques, par des motifs de classe particuliers ; mais, en même temps, elle était à la tête de toute la nation, et l'étape de l'évolution historique qu'elle tendait ainsi à atteindre, représentait aussi un progrès social nécessaire pour le peuple tout entier, une condition indispensable des luttes de classes ultérieures et qui alors déjà se dessinaient.

La bourgeoisie allemande et italienne put réaliser cette tendance, obtint l'unité nationale, et ce n'est qu'ensuite, et ce progrès indispensable définitivement assuré, qu'elle se mit à abandonner graduellement le reste de son programme révolutionnaire et à s'allier aux dynasties. La noblesse et la bourgeoisie polonaises eurent un sort différent : elles ne furent pas encore assez fortes pour délivrer la nation polonaise de son triple joug. D'autre part, par l'effet de l'évolution générale amenant les monarchies, qui survécurent à la tourmente révolutionnaire, à s'adapter aux besoins de la bourgeoisie autrefois ennemie, et à se la concilier par ce moyen, les gouvernements copartageants, même le gouvernement russe, autrefois persécuteurs, s'appliquèrent à donner aux classes possédantes de la Pologne les satisfactions de classe qu'elles n'espéraient auparavant obtenir que par l'indépendance et l'unité nationales. Il en résulta que ces classes n'abandonnèrent pas seulement, comme leurs congénères de l'Allemagne et de l'Italie, leur programme démocratique, mais aussi celui de l'indépendance et de

l'unité nationales. Elles se mirent ainsi dans un antagonisme non seulement économique, mais aussi national, avec le peuple, car leur reniement ne fit naturellement point disparaître les besoins populaires, pour lesquels l'indépendance et l'unité nationales peuvent être la seule satisfaction, et les raisons qui en font l'étape nécessaire du développement de la lutte de classe prolétarienne. Au contraire, le temps en fit naître de nouvelles; et les rapports qui existent particulièrement entre la Russie et la Pologne, ainsi que la situation générale de l'Europe centrale, firent apparaître aux socialistes polonais la République polonaise démocratique indépendante comme la seule expression logique et possible de leur programme politique, de leur tendance à la conquête des libertés constitutionnelles. Ainsi, tandis que partout, en Europe, le parti socialiste moderne trouva l'unité et l'indépendance nationales réalisées par la révolution bourgeoise, et dut prendre sur lui seulement le programme démocratique, abandonné par la bourgeoisie; en Pologne, ce fut la nécessité historique qui se chargea, après la faillite de l'ancienne démocratie, de toute sa succession, sociale aussi bien que nationale. Il s'en chargea, en se l'appropriant, c'est-à-dire en la pénétrant de son esprit nouveau.

Car, ayant ainsi expliqué le nationalisme, et même le *pan-nationalisme*, unique aujourd'hui, du parti socialiste polonais, il ne faudrait pas le confondre avec le simple, le vulgaire patriotisme de la petite bourgeoisie et de la petite noblesse actuelles, comme paraît l'avoir fait dernièrement notre sympathique ami Albert Métin (dans la *Revue blanche*, nº 112, « Pologne et Socialisme »). Cette confusion est d'ailleurs assez naturelle chez les socialistes des nations déjà depuis longtemps indépendantes et unies, qui n'ont que des progrès pour ainsi dire exclusivement intérieurs à revendiquer, et pour qui les questions, qu'on pourrait appeler territoriales, comme celle de l'unité et de l'indépendance des trois parties de la Pologne, sont indifférentes. Chez eux, ils n'ont plus de patriotes révolutionnaires, ils ont tous les jours à combattre l'exploitation du patriotisme par les réactionnaires. Cela, joint à l'ignorance du véritable caractère du socialisme en Pologne, est même l'unique raison d'une certaine antipathie soupçonneuse, que quelques-uns d'entre eux montrent vis-à-vis du programme socialiste de l'indépendance de la Pologne. Or, le « patriotisme » des socialistes polonais a autant de points communs avec celui des patriotes polonais proprement dits, qu'en avait, par exemple, le républicanisme de Jules Favre, ou même de Gambetta, avec celui des communards.

Théoriquement et pratiquement, dans ses motifs et dans sa réalisation par la tactique présente et future, il y a entre le programme de l'indépendance chez les socialistes et le programme de l'indépendance chez les patriotes, sans épithète ou avec celle, récemment adoptée, de « démocrates », toute la distance qu'il y a entre le prolétariat, d'un côté, et la petite bourgeoisie et la petite noblesse, de l'autre. En apparence, c'est un seul et même but; en réalité, ce sont deux programmes antagonistes.

Pour les patriotes, une seule raison existe et suffit pour réclamer l'indépendance et l'unité nationales : c'est la distinction de nationalité, de langue et de religion, opprimées dans une certaine mesure par les gouvernements copartageants. Ils considèrent que la domination étrangère et les lignes de frontières, coupant la nation en trois, entravent le développement de ses forces intellectuelles, l'essor de sa vie publique, qui ne peut devenir normale que sous le régime de l'unité et de l'indépendance.

Les socialistes ne contestent point l'évidente justesse de ces raisons. Mais d'abord, ils en soulignent l'insuffisance pour un programme d'indépendance : car un seul et même État, comme la Suisse, peut contenir plusieurs nationalités parfaitement libres; et le parti du compromis définitif avec la Russie a également pour but et, jusqu'à un certain degré, pour effet la suppression de ces entraves. Ensuite, ils précisent la patriotique généralité des notions : « vie publique », « civilisation polonaise », etc., en faisant apparaître leurs bases de classe. Ils montrent que ce qui, dans toute la vie publique, est le plus entravé par la domination étrangère, c'est son essence même, le ferment de son avenir : la lutte de classe prolétarienne, que la force du tsarisme, appuyé sur les masses rurales inconscientes et arriérées, enchaîne dans son élan, que l'oppression nationale, en Russie comme en Allemagne, empêche d'arriver à sa pureté dans les masses. Partant du fait de cette lutte des classes, ils se placent sur le terrain général du socialisme moderne : la conquête des droits et libertés politiques, et, de l'examen des conditions au milieu desquelles elle a lieu, ils concluent que le premier pas dans la voie des libertés politiques en Russie, — la chute du tsarisme, — signifie en même temps désagrégation de cet immense empire, incapable d'être régi par une même constitution, et tout au moins séparation de la Pologne et de la Lithuanie, trop différentes par leur civilisation et le niveau de leur développement économique de l'ensemble de l'empire; que l'évolution politique en Autriche et en Allemagne, caractérisée par la démocratisation et la

conquête des pouvoirs publics par le prolétariat, va nécessairement à une crise révolutionnaire, concomitante de la révolution en Russie, crise dont le caractère démocratique, joint aux affinités naturelles, doit amener non moins nécessairement l'union des trois parties de la Pologne en une République indépendante; qu'enfin la formation de cette République, — toute naturelle en cas de chute du tsarisme, — s'impose à l'Europe démocratisée par le prolétariat, au cas possible où le tsarisme survivrait encore à la crise révolutionnaire de l'Europe centrale, comme boulevard contre ses atteintes et comme centre de gravité pour les nations slaves, destiné à les détourner de la Russie.

Le postulat de l'indépendance résulte donc pour les patriotes — de de la notion de l'unité de la nation, en tant que tout distinct; pour les socialistes — de la notion diamétralement opposée de la lutte des classes au sein de la nation, dont découle d'abord la nécessité de conquérir des institutions libres et démocratiques, ensuite, comme l'unique forme précise et positive de cette tendance — la République indépendante. Il est, par conséquent, naturel et nécessaire que les socialistes acceptent, accentuent et organisent ce que les patriotes évitent, craignent et ne veulent pas voir : la lutte des classes; et que la classification des partis, chez les socialistes avant tout économique, repose chez les patriotes sur la base peu profonde et instable de programmes purement politiques.

Union de tous les Polonais pour la défense des intérêts de la nation, oubli de toutes les divisions devant l'étranger — tel est le mot d'ordre et le désir intime des patriotes; poursuite des buts de la classe prolétarienne toujours, en tout et avant tout, comme seul moyen, conforme à la nature des choses, de réaliser le bonheur de toute la société — voilà le principe des socialistes. De là, dans la pratique présente : chez les patriotes — méfiance et inimitié à l'égard des nations voisines sans distinction de classes; chez les socialistes — union quotidienne avec les ouvriers russes, allemands, autrichiens; chez les patriotes — prédominance des questions politiques sur les antagonismes économiques, solutions empiriques, ambiguës, timides de ces derniers; chez les socialistes — grèves et organisation de classe comme base vivante de toute action politique; chez les patriotes — une manière de considérer toute la population rurale comme homogène et ayant les mêmes besoins et intérêts, qu'il faut, autant que possible, concilier par des concessions mutuelles avec ceux des propriétaires fonciers (dits « nobles »), afin de ne pas donner prise à la maxime *divide et impera* du

gouvernement, surtout du gouvernement tsarien; chez les socialistes — souci avant tout des intérêts des prolétaires ruraux, qu'il s'agit de révolutionner pour les opposer à la fois aux paysans riches et réactionnaires, aux nobles *et* au gouvernement; enfin, chez les patriotes — tendance à conserver toujours la direction du peuple aux mains des « intellectuels », dépositaires de la civilisation nationale; chez les socialistes — efforts pour faire sortir des profondeurs des masses mêmes les guides naturels de leur mouvement, porteur de toutes les transformations de cette civilisation. Nous ne parlons pas des conséquences secondaires du principe patriotique, complètement inconnues aux socialistes, tels que l'antisémitisme, l'alliance avec l'église catholique, etc.

De là aussi deux manières opposées de concevoir la révolution par laquelle l'indépendance doit être conquise. Quelles que soient les voies par lesquelles la décomposition de l'Autriche, la démocratisation de l'Allemagne conduira vers ce but la Galicie et la Posnanie, en Pologne russe, vis-à-vis du tsarisme, cette révolution se présente toujours nécessairement sous forme d'une insurrection, éclatant à un moment favorable au point de vue de la révolution internationale. Mais cette insurrection, pour les patriotes, doit être purement politique, toutes les classes de la nation, sous la direction de la classe moyenne, intellectuelle, se levant ensemble pour chasser l'envahisseur *d'abord* et pour s'occuper *ensuite* de mettre d'accord leurs intérêts dans la constitution politique et économique. « Construisons d'abord notre maison, nous la meublerons ensuite » — est leur dicton favori. Pour les socialistes, l'insurrection politique doit être *en même temps* une révolution économique et sociale. Il s'agit pour eux, en prenant en main l'initiative et la direction du mouvement révolutionnaire, en écartant cet obstacle à la réalisation des tendances de classe du prolétariat qu'est l'invasion, de réaliser par le même effort la plus grande partie possible de ces tendances, en poussant aussi loin qu'il sera possible l'expropriation des exploiteurs et la démocratisation de la constitution politique, afin que la forme de la République conquise soit la plus favorable au développement ultérieur de la cause ouvrière, la plus rapprochée du socialisme.

Ainsi donc, entre les patriotes et les socialistes en Pologne, malgré l'apparente communauté du but : indépendance nationale, il n'y a rien de commun dans la conception de cette indépendance, ni dans la tactique. Il existe en Pologne trois partis politiques, correspondant à la division de la société en classes économiques : gouvernemental ou « compromissionnaire », partisan du fait accompli de l'annexion dans

toutes les trois parties du pays partagé, — représentant la grande propriété et la grande industrie; patriotique, dit aussi « démocratique national », parti de la petite bourgeoisie et de la petite noblesse agricole, couronnées de leurs « intellectuels » des professions libérales; et socialiste-ouvrier. Ces partis se combattent les uns les autres et s'excluent mutuellement. Certes, comme dans tous les pays contemporains, où il y a trois combattants politiques, sur chaque question donnée il y en a deux qui, ensemble, condamnent le troisième : ainsi, le « compromis » avec la Russie est ardemment combattu à la fois par les socialistes et par les démocrates-nationalistes. Certes, ces deux partis trouvent encore d'autres occasions de combattre ensemble la réaction gouvernementale et même, parfois, en Galicie, de former des coalitions électorales passagères contre les féodaux. Mais au fond, sur la question économique, ce sont les deux partis bourgeois : gouvernemental et démocratique-national, qui, l'un ouvertement, l'autre en hésitant, sont généralement d'accord entre eux contre les socialistes; et même sur les questions politiques, lorsque les intérêts de classe se heurtent trop, comme dans la dernière crise autrichienne, toute la « société », oubliant ses dissentiments, excommunie les socialistes.

Il se produit encore, en Pologne comme partout, un phénomène important pour les rapports des partis : la décomposition, la *polarisation* relativement assez rapide du parti moyen. Les démocrates-nationalistes, parti de petite-bourgeoisie, passent peu à peu à l'un des deux camps voisins. Le socialisme en Pologne comme partout, peut, à un certain point de vue, être considéré comme l'aboutissant direct des principes idéaux de la révolution démocratique; les socialistes polonais comptent donc, naturellement, dans leurs rangs un certain nombre d'anciens démocrates-nationalistes, qui ont complètement adopté le programme et la tactique de classe. Il est aussi à présumer qu'au moment de la lutte contre le gouvernement une grande partie des patriotes subira l'impulsion et la direction des socialistes, plus actifs et plus conscients de leur but; et à ce point de vue, l'action des démocrates-nationalistes, au sein des classes moyennes, dirigée contre la réaction, n'est pas sans utilité pour notre cause. Mais en dehors de cela, c'est cette affinité naturelle entre la gauche du démocratisme petit-bourgeois et la droite du socialisme, qui, il y a quelques années, a failli causer une certaine confusion dans la tactique du Parti Socialiste Polonais en Pologne russe, où, grâce à l'oppression absolutiste, les situations politiques de classe sont les plus difficiles à se préciser. Lorsque, en 1892, le Parti Socialiste Polonais, réunissant dans son sein

tous les anciens groupements, formula nettement la revendication de l'indépendance de la Pologne, qui auparavant, pendant les phases inférieures du développement politique des organisations socialistes, ne se trouvait dans leurs programmes que sous une forme implicite, un certain nombre de patriotes radicaux adhéra aussi au « *P. P. S.* » se faisant l'illusion qu'il allait abandonner la lutte des classes et se placer sur le terrain de ce qu'on appelle « les intérêts généraux de la nation ». Il faut ajouter, pour expliquer ce phénomène, que le parti patriote proprement dit était alors complètement désorganisé. Mais leur action ne fut jamais considérable; ils tinrent toujours au parti socialiste par des liens purement artificiels et s'en détachèrent, dès que l'occasion se présenta de préciser les antagonismes et, dès que, par la fondation d'un organe à Lemberg (« Revue Panpolonaise »), il se forma un centre d'attraction pour le parti démocratique-nationaliste. En 1895 le congrès du Parti Socialiste Polonais à Varsovie prit des décisions interdisant d'appartenir à la fois au Parti et à d'autres organisations politiques; et dans *l'Aurore* (Przedswit), de Londres, reflétant la vie du parti socialiste dans toute la Pologne, eut lieu une polémique définitive entre les « ralliés » du socialisme et les socialistes de classe, qui se termina par la victoire complète de ce principe de tactique, que nous venons d'exposer ici, « qu'il n'y a, pour les socialistes, par rapport aux patriotes non socialistes, aucun parallélisme d'action, mais : ou bien, une seule et même ligne droite tracée par le socialisme, ou bien — deux lignes divergentes ».

* * *

Il y a quelques mois se réunit, à Varsovie, secrètement, cela va sans dire, le IV[e] Congrès du Parti Socialiste de la Pologne russe.

Le Congrès commença par entendre la lecture du rapport du « C. K. R. » (= Comité Central Ouvrier) sur la situation du mouvement et du Parti pendant l'intervalle de 2 1/2 ans qui sépare ce Congrès du III[e]. Ce rapport, qui trace un tableau détaillé de l'ensemble de la vie du Parti et constitue un document du plus haut intérêt pour l'histoire du mouvement ouvrier en Pologne, sera publié en brochure; nous l'analyserons probablement alors.

En ce qui concerne la *propagande par la presse*, le Congrès constata que les organes du Parti dont on dispose actuellement, ne suffisent plus pour satisfaire à tous les besoins des larges couches ouvrières embrassées par le mouvement : il décida la fondation d'une revue scientifique populaire destinée à rendre accessible aux ouvriers les théo-

ries du socialisme scientifique et l'histoire envisagée du point de vue de ces théories. Cette revue intitulée *Swiatlo* (La Lumière) paraîtra à Londres, dès le mois d'avril de l'année courante. Le Congrès chargea ensuite le « C. K. R. » d'éditer, si un besoin urgent le réclame, des suppléments spéciaux au « *Robotnik* », imprimés dans l'imprimerie clandestine du Parti. Le Congrès s'occupa aussi de l'édition, à l'étranger, d'un journal non périodique et de brochures en jargon juif, en faisant dépendre la réalisation de cette résolution de la présence, dans les rangs de l'émigration socialiste polonaise, de compagnons capables de rédiger un journal dans ce jargon.

Les propositions présentées au Congrès et relatives à l'*organisation du Parti* furent discutées au sein d'une commission spéciale nommée par le Congrès. Cette commission rédigea un rapport contenant un plan détaillé du travail d'organisation socialiste, mais il est resté secret.

Quant à la *propagande à la campagne*, le Congrès chargea les Comités du Parti de réunir des renseignements exacts sur la situation des populations rurales, d'entretenir avec elles des relations permanentes, de leur fournir des brochures et des journaux destinés à la propagande rurale, et, dans la mesure du possible, de lancer des appels spéciaux aux prolétaires des campagnes.

Le Congrès prit ensuite la très importante série de décisions fixant officiellement l'attitude et les rapports du Parti avec différentes organisations socialistes.

Les voici :

1) Considérant que les frontières actuelles des États, imposées au prolétariat polonais par les gouvernements envahisseurs, rendent difficile l'entretien de relations permanentes et efficaces entre les socialistes polonais des trois parties du pays;

Que le besoin d'une action commune du prolétariat polonais tout entier se fait sentir de plus en plus à mesure du développement du mouvement socialiste;

Le Congrès reconnaît la nécessité de conférences communes des représentants des organisations socialistes polonaises des trois parties du pays et de l'Émigration, et charge le C. K. R. de faire des démarches dans ce sens par l'intermédiaire du Comité Central de l'Union des Soc. Pol. à l'Étr.

Une pareille conférence a déjà eu lieu entre les représentants de toutes les fractions de la Pologne socialiste au moment du congrès international de Londres, et le sentiment d'unité de tous les socialistes polonais dans les trois empires et dans l'Emigration, renforcé par la

proclamation qui sortit de cette conférence, a été pour beaucoup, ne fût-ce que par les secours en argent qu'il fit affluer de partout, dans la brillante réussite des élections galiciennes de 1897. Il s'agit de suivre cet exemple ; en général, il faut coordonner le plus possible et d'après un plan commun l'action des socialistes polonais en Russie, Autriche et Allemagne, car non seulement le but révolutionnaire final : le remaniement de la carte de l'Europe, la destruction du tsarisme, la formation de la République Polonaise, leur est commun, mais encore ils ont un très-grand nombre d'intérêts immédiats communs et de points de contact, telle la propagande parmi les mineurs voisins de Dombrowa et des deux Silésies, etc. Grâce à la communauté de la langue, un certain nombre de publications peuvent être communes. L'Union des Socialistes Polonais à l'Étranger, qui a été, dès le début et par définition même, une organisation auxiliaire pour les organisations des trois parties de la Pologne, dont l'organe, *l'Aurore*, (Przdswit), est l'organe commun, et qui est liée avec l'organisation des socialistes polonais aux Etats-Unis, est tout indiquée pour mener à bonne fin l'important projet de conférences communes.

2) Le Congrès, confirmant l'utilité de la brochure en jargon juif « Le Paradis Terrestre » exprime sa reconnaissance à ses éditeurs ainsi que l'espoir que les compagnons appartenant à la « Poste Socialiste Juive d'Amérique en Pologne » continueront à seconder le Parti dans son travail de propagande parmi les prolétaires juifs.

3) Le Congrès, apprenant avec joie l'apparition d'un mouvement socialiste parmi les ouvriers lethons, salue, au nom du prolétariat polonais, les compagnons lethons, comme une nouvelle division de l'armée prolétarienne révolutionnaire dans l'État russe, et envoie au Comité Ouvrier de Riga ses souhaits cordiaux de succès dans le lourd travail qu'il a entrepris.

4) Lors de la conclusion d'une convention *permanente* avec le Parti socialiste russe, le Congrès charge le C. K. R. de formuler les conditions suivantes : *a*) le Parti russe reconnait entièrement notre tendance à l'Indépendance de la Pologne et s'engage à répandre parmi les compagnons russes la reconnaissance de la nécessité et du bien-fondé de cette revendication ; *b*) le Parti russe s'engage à n'entrer, sans connaissance et consentement du Parti Socialiste Polonais, en relation avec aucune organisation révolutionnaire en Pologne et en Lithuanie, exception faite pour les organisations lithuaniennes, (c'est-à-dire celles qui se servent pour la propagande exclusivement de la langue lithuanienne) ; *c*) le Parti russe reconnait aux groupes appar-

tenant à une nationalité non-russe le droit de former des organisations à part et de définir librement leur attitude vis-à-vis de l'État russe.

On ne saurait exagérer l'importance de cette dernière résolution. Elle prouve d'abord que les socialistes polonais considèrent comme nécessaire et prochaine une union plus régulière et organisée entre les mouvements ouvriers polonais et russe, union qui rendra plus efficace la lutte à outrance que mènent les prolétaires russes et polonais contre leur ennemi commun, le despotisme tzarien. Les conditions d'une alliance formelle, stipulées par cette résolution, découlent, comme conséquences immédiates, de la conception même qu'a le Parti Socialiste Polonais de la lutte politique du prolétariat dans les limites de l'État russe. Cette conception assigne à tous les prolétaires de l'État russe, comme tâche immédiate dans le domaine politique, de *renverser le despotisme tzarien et de briser l'unité factice et nuisible de l'Empire hétérogène*, revendication qui, dans le programme minimum des socialistes polonais, apparaît comme la tendance à la conquête d'une République Polonaise.

Les socialistes polonais croient qu'aucun socialiste russe conscient, se plaçant uniquement sur le terrain des intérêts de la classe ouvrière russe, ne pourra contester au prolétariat polonais le droit de réclamer la reconnaissance de son programme politique minimum. Les autres conditions de l'alliance règlent quelques questions pratiques.

La résolution suivante, conçue dans le même ordre d'idées, peut aussi se passer de commentaire plus ample :

5) « Considérant que la communauté des intérêts économiques et politiques, consistant en un besoin égal pour la Lithuanie et la Pologne de se libérer de la domination de la Russie, exige une action commune des lithuaniens et des polonais ; que tout mouvement populaire lithuanien prendra d'autant plus vite un caractère de mouvement de classe qu'il sera lié plus intimement au mouvement socialiste polonais ; considérant enfin que nos principes excluent toute tendance d'annexion ; le Congrès reconnait les organisations à part des groupes révolutionnaires lithuaniens (c'est-à-dire ceux qui ne se servent dans leur propagande que de la langue lithuanienne) et charge le C. C. O. de lier avec eux des relations les plus intimes, basées sur l'aide mutuelle, à condition que ces groupes n'éveillent pas dans leur propagande, contre la nationalité polonaise, de haine qui serait profitable aux desseins du tzarisme ».

Enfin le Congrès a pris une atttitude négative vis-à-vis de deux

groupes socialistes, qui, à son avis, ne se sont pas suffisamment pénétrés des principes qui doivent présider à l'action politique prolétarienne dans notre pays et ont adopté une tactique en désaccord avec les intérêts de la classe ouvrière. L'un de ces groupes, dit « La Démocratie Socialiste de Lithuanie » agissant parmi les ouvrier *de langue polonaise* qui habitent la Lithuanie, s'est constitué, sans nécessité aucune, comme un parti à part, et se distingua, dans sa propagande, par la négligence des questions politiques et la confusion qu'il introduit dans ce domaine. Le Congrès blâma aussi l'essai fait par la « Ligue générale ouvrière juive de Russie et de Pologne » de créer un parti spécial des prolétaires juifs ; cette tentative affaiblit la solidarité de ces prolétaires avec leurs frères polonais, lithuaniens et russes (en Russie proprement dite il n'y a d'ailleurs de juifs que dans certaines régions) et éloigne la classe ouvrière juive des problèmes politiques que s'est posé le prolétariat de Pologne et de Lithuanie.

Ces deux dernières décisions sont motivées autant par l'énergique volonté du Parti Socialiste Polonais de n'affaiblir par rien son programme politique, dirigé contre l'unité de l'empire russe, que par le besoin de s'opposer à toute division des forces ouvrières en Pologne, de réaliser leur unité complète, afin de mieux soutenir la difficile lutte contre l'absolutisme.

***

En Pologne-Autrichienne le parti est devenu vraiment fort, redouté et respecté. Aux élections législatives de 1897, où, pour la première fois, vota la curie du suffrage universel (Vᵉ *curie*), les deux grandes villes de la Galicie, Cracovie et Lemberg, élirent, comme on sait, des députés socialistes, Daszynski et Kozakiewicz. — Ignace Daszynski, jeune, énergique, connaissant très bien l'allemand, publiciste de talent, orateur de premier ordre, a pris immédiatement une place prépondérante parmi les treize députés socialistes de diverses nationalités qui étaient venus siéger au Parlement de Vienne. Au moment où toute la politique extérieure et intérieure de l'Autriche était dirigée par deux comtes polonais : Goluchowski et Badeni, ce socialiste polonais a été sans cesse sur la brèche pour les combattre et pour livrer à l'indignation de toute l'Europe l'oppression et l'exploitation du peuple en Galicie par les seigneurs et les « starostes » polonais. Lorsque toute la presse patriotique l'attaquait, à cause de cela, comme « cosmopolite », Daszynski répondit que c'est, au contraire, à lui que le nom de polonais devait de n'être pas devenu, grâce aux « badénites », synonyme de réactionnaire chez les Viennois...

Après les brillants succès des élections, le parti socialiste galicien a dû subir des attaques, livrer des batailles intenses. D'abord tous les autres partis, sans exception, tombèrent sur lui à cause de son attitude « anti-nationaliste » dans la question des ordonnances bilnigues de Badeni pour la Bohême. Considérant, avec raison, ces ordonnances comme destinées avant tout à acheter les Jeunes-Tchèques pour former une majorité nécessaire au renouvellement du compromis avec la Hongrie, majorité où les cléricaux allemands et polonais devaient être les maîtres, et tout à fait impropres à résoudre vraiment la question des nationalités en Bohême, les socialistes présentèrent immédiatement eux-mêmes un projet de loi tendant à régulariser la question des nationalités dans toute l'Autriche sur la base de l'égalité complète et de l'autonomie des communes, et attaquèrent les ordonnances de Badeni comme inconstitutionnelles. Sur le terrain de cette mise en accusation, qui s'ajouta à d'autres, causées par les abus de l'administration vis-à-vis des électeurs et des associations ouvrières, les socialistes se rencontrèrent avec les libéraux et les nationalistes allemands, et, bien que les mobiles des uns et des autres eussent été tout à fait différents, néanmoins l'obstruction menée ensemble, et le triomphe simultané après la chute de Badeni, permirent aux réactionnaires comme aux « démocrates » polonais de présenter les socialistes comme alliés des centralistes allemands contre les revendications des nationalités. Ce fut le prétexte d'une grande croisade nationale contre les « cosmopolites », qui acceptèrent la lutte sur tous les terrains avec une énergie inépuisable, organisant partout des manifestations contre l' « alliance slave », alliance surtout entre Polonais et Tchèques, et dévoilant ses tendances réactionnaires. A ceux qui l'accusaient d'être hostile à l'extension de l'autonomie provinciale, le parti socialiste répondit en suscitant en Galicie une forte et systématique agitation en faveur de l'introduction du suffrage universel à la diète du pays, et en démontrant que, élues sur les bases actuelles, par les quatre « curies » censitaires, les diètes autonomes ne font que servir de refuge aux intérêts réactionnaires, de plus en plus tenus en échec par la ve curie au Parlement central.

Cette question des nationalités et de l'autonomie servit aussi à l'unique allié des socialistes aux élections de 1897, de prétexte et d'occasion pour les lâcher et se tourner contre eux. Nous parlons du parti paysan « chrétien-social » de l'abbé Stoïalowski.

Ce prêtre est une figure certainement peu banale. Il a commencé, il y a une vingtaine d'années, par être un simple philantrope évangé-

lique, comme tous les Daens, Naudet, et autres « socialistes » chrétiens, par fonder des cercles paysans, répandre l'instruction, etc. Il fut amené ensuite à critiquer la domination des nobles, à conseiller aux paysans de penser eux-mêmes à leurs intérêts, et devint très populaire dans le peuple. Son action déplut beaucoup aux conservateurs et au haut clergé : conflit inévitable, auquel toujours et partout les démagogues catholiques se trouvent acculés. Mais tandis que toujours et partout ils se soumettent et se contentent — comme en France — d'enrégimenter les ouvriers dans l'armée capitaliste-réactionnaire, Stoïałowski, après quelques hésitations, résista et rompit nettement en visière aux évêques. Alors commença contre lui une persécution sans merci. Pourchassé d'un bout du pays à l'autre, condamné, emprisonné, il fut enfin excommunié par le pape. Mais cette mesure extrême, à la grande surprise des réactionnaires, ne détourna pas le peuple de lui : malgré les menaces et les circulaires des évêques, les paysans continuaient à idolâtrer presque l' « abbé-rédacteur » (il publie deux journaux), qui était pour eux le symbole de la délivrance sociale. Alors la clique nobiliaire exaspérée força enfin Stoïalowski de quitter la Galicie ; mais réfugié en Hongrie, il continua à diriger le mouvement. De tous les partis, seuls, les socialistes protestèrent sans se lasser contre toutes les mesures d'un arbitraire révoltant, qui le frappaient. Aussi, d'abord hostile au socialisme, il y devint peu à peu sympathique ; déjà, le 1er mai 1895, il envoya, au nom de ses journaux, des félicitations aux réunions publiques des socialistes à Cracovie, puis, il publia un programme, de beaucoup le plus avancé de tous les programmes socialistes chrétiens des autres pays d'Europe.

Invoquant les principes évangéliques, il demandait l'indépendance des nationalités, l'abolition du militarisme, le suffrage universel, secret, direct pour toutes les élections, la gratuité et l'indépendance de l'instruction publique et de la justice, la liberté complète de la presse, de réunion et d'association, l'éligibilité des fonctionnaires, le remplacement de tous les impôts par un impôt unique sur le revenu ; une législation protectrice du travail, comprenant la fixation de la journée à 8 heures, la réglementation des salaires, l'assurance contre les accidents, la maladie et la vieillesse ; des associations agricoles pour la défense des intérêts paysans ; enfin — *la socialisation de tous les dons de la nature,* formés sans intervention du travail personnel de l'homme. Il déclara que « le seul point de discorde entre lui et les socialistes consiste en ce qu'il prend, lui, le christianisme pour base de la vie, tandis que les socialistes tiennent la religion pour une affaire privée » ;

mais il demanda la séparation complète de l'église et de l'État et le *retour aux élections des prêtres et des évêques par les fidèles*, afin que la religion ne soit plus pour l'homme « le gendarme de l'âme ».

Dans ces conditions, le mouvement stoïalovien prit le caractère et les proportions d'une véritable *hérésie paysanne à tendance égalitaire ;* et ce fut une forme très frappante et très naturelle de l'éveil de ces masses, pendant si longtemps opprimées et endormies. La sympathie ouverte de Stoïalowski facilita considérablement aux socialistes l'accès des campagnes, et ils en profitèrent largement. Tandis que les autres partis paysans, exprimant les intérêts des paysans plus aisés, devinrent antisémites et combattirent de toutes leurs forces les « destructeurs de la propriété et de la famille », en même temps que les partisans de Stoïalowski, — ces derniers, simplistes mais sincères, virent dans les socialistes les successeurs et les remplaçants naturels du maître exilé et les accueillirent à bras ouverts. Dans une réunion des paysans cracoviens un paysan vint à la tribune célébrer, en un langage biblique qui impressionna vivement l'assistance, le Moïse du peuple polonais, Stoïalowski, qui a commencé l'œuvre de sa délivrance de la servitude seigneuriale, et demanda, au milieu d'un enthousiasme frénétique, au candidat socialiste Daszynski, d'être son Josué et d'achever cette œuvre. Stoïalowski a recommandé à ses partisans de voter pour les socialistes partout où ils n'auraient pas eux-mêmes de candidats. Les socialistes, tout en continuant de défendre les stoïalowiens contre les vexations des autorités, gardèrent, naturellement une complète indépendance et, dans plusieurs circonscriptions où les stoïalowiens briguaient le mandat, n'en posèrent pas moins des candidatures du parti.

Six « stoïaleviens » ou, comme ils s'appellent eux-mêmes, « chrétiens-sociaux », furent élus par les paysans, — et immédiatement commença l'autre partie du processus habituel aux classes et partis contradictoires : le succès amena une orientation à droite. Tous les partis paysans en Galicie avant celui de Stoïalowski : l' « Union paysanne » de Poloczek, les « populistes », avaient passé par là. Celui-ci, qui résulta d'un mouvement beaucoup plus intense que les précédents, n'échappa point à la règle commune, à la nécessité immanente. C'était bien d'accepter, de solliciter l'énergique appui des socialistes au moment de la lutte contre les autorités, qui n'ont pas l'habitude de pactiser avec les rebelles et ne savent traiter les électeurs paysans que de deux manières : soit par le saucisson dit « électoral » et l'eau-de-vie en payement du vote, soit par des balles et des bayon-

nettes; mais, une fois au Parlement, il fallait songer à ne pas les laisser tirer et enseigner aux paysans les conclusions naturelles et nécessaires des principes de la Bible, invoqués par Stoïalowski.

On se mit à revenir peu à peu sur les déclarations anti-propriétaires, anti-cléricales et anti-gouvernementales de la période électorale.

Stoïalowski lui-même, voulant enfin jouir de la victoire, exilé, persécuté, ayant plusieurs procès politiques sur le dos, se laissa fléchir et acheter par l'aristocratie galicienne, qui sait s'y prendre et qui ajoute ce moyen de gouvernement à la prison et à l'abêtissement des masses. On lui promit l'oubli de tous les crimes, s'il « allait à Canossa », et malgré sa promesse formelle, faite immédiatement après l'excommunication dans un écrit populaire retentissant, il y alla, fit à Rome sa soumission complète, révoqua tout ce qu'il avait écrit contre les évêques.

Le 12 novembre 1897, dans le vote de la mise en accusation, les six voix des stoïaloviens, sous prétexte de patriotisme, de lutte contre les allemands, sauvèrent Badeni, que Stoïalowski appelait auparavant le derniers des coquins. Le lendemain parut le décret annulant les procès intentés à celui qui avait failli être le Luther polonais, et l'autorisant à rentrer en Autriche. Dès lors, le schisme social ébauché dégénéra rapidement en vulgaire farce antisémite. Les chrétiens-sociaux appuyèrent la loi Falkenhayn, attentat contre le Parlement. Ensuite, Stoïalowski se fit élire au Reichsrath dans une circonscription laissée vacante par la mort d'un réactionnaire, sans qu'aucun candidat réactionnaire lui eût été opposé, et c'est à coup de triques, — littéralement, non au figuré, — qu'il en fit chasser les propagandistes populistes et socialistes.

Badeni tomba. Vis-à-vis de son successeur actuel, le comte Thun, l'attitude des socialistes reste la même; dans un grand discours prononcé à la rentrée du Parlement, Daszynsky démontra l'impossibilité de concilier les nationalités en Autriche sans l'introduction du suffrage universel pur et simple pour l'élection au Parlement, aux diètes et aux conseils communaux et sans l'autonomie réelle des nations et des communes livrées ainsi au peuple. Quant à Stoïalowski, il déclame toujours contre la misère du peuple, il recommence même un peu à se quereller avec les évêques, mais surtout il leur rend service, en combattant de toutes ses forces l'influence croissante des socialistes dans les campagnes.

Ceux-ci le combattent maintenant avec autant d'énergie qu'ils ont

mis à le défendre contre les illégalités, et dévoilent toutes ses concessions et compromissions.

Ceci fait partie d'un travail plus large et plus profond de propa gande consciente du socialisme parmi les paysans, qu'ils ont entrepris systématiquement après les élections de 1897. La Galicie étant un pays presque exclusivement agricole, ce travail a une importance de premier ordre. La population paysanne est très pauvre; la terre des paysans extrêmement morcelée et endettée, à côté des grands domaines seigneuriaux, et beaucoup de paysans complètement prolétarisés.

Déjà, au Congrès de Nowy-Soncz, en 1895, la question de la tactique agraire fut discutée et résolue dans un sens purement prolétarien; le dernier Congrès de Lemberg, en 1897, confirma cette tactique. Un journal, le *Prawo Ludu* (Droit du Peuple), consacré spécialement aux paysans, paraît deux fois par mois à Cracovie, et une grande activité commence à se manifester dans la publication des brochures socialistes pour les paysans. On commence peu à peu à organiser des unions professionnelles de salariés agricoles, et bientôt, sans doute, nous verrons de grandes grèves agricoles, comme en Hongrie. Malgré tout l'empire exercé par le prêtre sur le paysan polonais, celui-ci s'aperçoit de sa trahison sociale. Stoïalowski, ce dernier rempart du conservatisme rural, garde et groupe autour de lui surtout des paysans petits propriétaires, plus aisés, moins durement exploités et moins portés, par leur nature, à la lutte des classes, qui se laissent encore satisfaire par l'antisémitisme. Mais les prolétaires et les petits propriétaires sur le point de le devenir viennent visiblement au parti socialiste. Et lorsqu'un régime d'exploitation se laisse défendre par les antisémites, c'est, on le sait, le présage de sa chute.

*
* *

La Pologne prussienne se prépare à la lutte électorale, qui aura lieu dans toute l'Allemagne le 16 juin. Le parti socialiste vient de publier la brochure du 1er mai, qui est en même temps une brochure électorale.

La question des candidatures, qui avait provoqué un certain malentendu entre les socialistes polonais, exigeant que les candidats socialistes, dans les districts à majorité polonaise, fussent des Polonais ou ou moins parlassent polonais (ce qui revenait au même), et quelques socialistes allemands partisans de la germanisation « progressive », et qui avait eu même un écho au Congrès de Hambourg, l'an dernier, a été résolue à l'amiable.

Dans la Posnanie, on a désigné huit candidats polonais et un allemand; dans la Haute-Silésie, trois polonais et neuf allemands. D'ailleurs, toutes ces candidatures sont des candidatures de statistique sans espoir de succès; cet espoir n'existe que pour un seul district, où est le candidat François Morawski, rédacteur de l'organe du parti, *Gazeta Robotnicza* (la Gazette Ouvrière).

Nous reparlerons de la Pologne prussienne après les élections, dans notre prochaine chronique, où nous rendrons compte également de la célébration de la fête du 1er mai, qui se prépare dans toute la Pologne.

*
* *

Pour terminer, nous donnerons aujourd'hui la liste complète des journaux socialistes polonais paraissant actuellement :

1) *Przedswit* (l'Aurore), revue mensuelle, publiée à Londres, par les soins de l'Union des socialistes polonais à l'étranger, servant d'organe commun aux socialistes polonais de tous les États et de l'émigration, incarnant l'unité du parti socialiste polonais.

2) *Bulletin officiel du parti socialiste polonais*, également commun, publié à Londres en langue française, servi gratuitement aux militants et journaux socialistes de tous les pays; paraît irrégulièrement.

3) *Swiatlo* (La Lumière), publié également à Londres, aux frais du Parti socialiste de la Pologne russe, destiné à tous les socialistes polonais; revue trimestrielle pour la popularisation du socialisme scientifique.

4) *Robotnik* (L'Ouvrier), publié à Varsovie dans une imprimerie clandestine; organe du Parti soc. Polonais; paraît maintenant à peu près mensuellement. Malgré une vraie rage des gendarmes pour découvrir son imprimerie et ses rédacteurs, il a atteint tranquillement l'âge de quatre ans, et son 27e numéro vient de paraître.

5) *Gorñik* (Le Mineur), imprimé également secrètement à Dombrowa (Pologne russe).

6) *Naprzod* (En Avant), hebdomadaire, à Cracovie.

7) *Robotnik* (L'Ouvrier), hebdomadaire, à Lemberg.

8) *Rownosc* (l'Egalité), bi-mensuel, à Teschen (Silésie autrichienne).

9) *Prawo ludu* (le Droit du Peuple), bi-mensuel, à Cracovie. C'est l'organe spécial pour les paysans, qui est lu aussi en Pologne russe et prussienne.

10) *Jüdischer Volksblatt* (la Feuille populaire juive), bimensuel, à Lemberg, rédigé en jargon juif, organe du parti socialiste de la Galicie, comme les quatre précédents.

11) *Ognisko* (Le Foyer), trimensuel, à Lemberg, organe professionnel des ouvriers imprimeurs organisés de la Galicie.

12) *Kuryer Kolejowy* (le Courrier des chemins de fer), bimensuel, à Cracovie, prof.

13) *Posrednik Handlowy* (l'Employé de commerce), bimensuel, à Lemberg, prof.

14) *Gazeta Robotnicza* (la Gazette ouvrière), hebdomadaire, à Berlin, organe du parti socialiste de la Pologne prussienne.

15) *Gornik* (Le Mineur), bimensuel, paraît à Bochum, en Westphalie, par les soins de l'Association professionnelle des mineurs de l'Allemagne, et est destiné avant tout aux ouvriers polonais, qui viennent y travailler dans les mines et hauts-fourneaux; mais commence aussi à se répandre parmi les mineurs polonais indigènes de la Silésie, où le parti de la Pologne prussienne n'est pas encore parvenu à fonder un organe.

16) *Sila* (La Force), hebdomadaire, à Buffalo (N.-Y.), organe de l' « Union des sections polonaises du parti socialiste ouvrier des États-Unis de l'Amérique du Nord ».

17) *Postep* (Le Progrès), hebdomadaire, à Shamokin (États-Unis), local.

E. E.

REVUE DES REVUES

La Revue Socialiste.

(avril 1898).

M. *Paul Louis* examine les conséquences économiques et historiques du *Partage de la Chine*. Il montre bien « l'incomparable portée » de ce « phénomène capital des dernières années du dix-neuvième siècle ». L'entrée en scène, sur le marché capitaliste, de la Chine, inépuisable de fécondité, riche d'hommes persévérants au travail et vivant d'une vie rudimentaire, bouleversera, dans des proportions difficiles à préciser, les conditions de la production et de l'échange.

La lente infiltration européenne rongeant chaque jour davantage le mur qui isole du monde la Chine, est judicieusement observée, ainsi que les perturbations économiques que traîne après elle la civilisation capitaliste, industrielle et mercantile, faisant invasion dans un pays relativement neuf, par sa vieillesse même.

M. Paul Louis soulève un point délicat, sur lequel il ne s'appesantit pas d'ailleurs, et qui est de nature à provoquer, par sa gravité, de profondes controverses. Dans quelle mesure le prolétariat d'occident profitera-t-il de cette expansion industrielle et commerciale de la Chine ? L'auteur croit que la classe ouvrière d'Europe en tirera les plus grands avantages.

Mais il estime que cela ne pourra durer et que l'industrialisation de la Chine « constituera une catastrophe sans précédents ». Le jour où la Chine aura rejoint l'Amérique et l'Europe, et sera parvenue au stade économique par elles atteint, on se trouvera en présence « d'une crise sociale sans égale dans l'histoire ».

Toutefois, l'équilibre ne pourra manquer de se rétablir. Car, jetée dans la production capitaliste, la Chine en subira toutes les conséquences, et, perdant ses avantages, elle descendra au niveau de l'Europe et de l'Amérique.

Et par là même, étant donné que le socialisme suit le capitalisme comme l'ombre le corps, on ne trouvera plus, sur le monde entier, que

deux classes en présence, poursuivant, avec la même âpreté, la même lutte pour les mêmes intérêts.

*
* *

M. Marié-Osvald consacre aux *Socialistes* et aux *Partis sociaux en Autriche* une étude documentée et complète.

Peut-être s'en est-il tenu trop aux faits extérieurs et n'a-t-il pas suffisamment mis à jour les raisons économiques qui sont la raison d'être des luttes nationalistes en Autriche. C'est un point cependant sur lequel il eût été utile d'insister, car il n'a pas été suffisamment élucidé en France.

*
* *

A signaler aussi un travail remarquable du député italien *Napoleone Colajanni* sur les *Mouvements sociaux en Italie*. Les causes de ces mouvements sont, en général, bien indiquées. A part quelques réserves sur l'esprit général dans lequel cette étude est écrite, on doit reconnaître que sa lecture est attachante et que les renseignements qu'on y peut puiser sont aussi précieux que nombreux.

HUBERT LAGARDELLE.

(NEUE ZEIT).

Dans le précédent numéro nous avons analysé les articles de Bernstein, sur la conception de la révolution, et de Kautsky, sur la question des nationalités en Autriche. Il nous reste à indiquer les réponses ou les commentaires auxquels ils ont donné lieu.

La réplique de *Belfort-Bax* à Bernstein a paru dans le n° 26 de la *Neue Zeit*. « Abstraction faite des questions personnelles, dit-il, toute cette controverse est, au fond, le prolongement du vieil antagonisme entre le socialisme théorique et le mouvement populaire avec ses revendications immédiates. » Ni la théorie sans le mouvement, ni un mouvement sans but théorique, n'ont ni durée ni efficacité. « Pour Nieuwenhuis et les socialistes anti-parlementaires, le but final, tel qu'ils le conçoivent, est tout, les revendications pratiques du jour — rien. Pour M. Bernstein, selon sa propre déclaration, le but final du socialisme n'est rien, le mouvement est tout. » La première tendance mène à l'anarchie; celle-ci aboutit finalement au simple libéralisme bourgeois; l'une et l'autre sont fausses. « Le parti allemand a eu soin de condamner les violations de son programme et de ses principes du côté gauche et d'exclure leurs auteurs; il serait intéressant de savoir, si les vues actuelles de M. Bernstein, qui penchent du côté opposé, sont complètement d'accord avec le programme et les principes du parti. »

Pour Belfort-Bax — il faut la synthèse constante du mouvement pratique et du but réel, comme de la matière et de la forme. Son mot d'ordre

est : « Mouvement *et* but final. » — Pour nous aussi ; et nous tenons l'expression de Bernstein : « le but final n'est rien » pour malheureuse. Elle a cependant un sens logique et tout à fait conforme aux principes du marxisme, à savoir que la conception du but final n'a rien de fixe et de permanent, du moins dans ses détails, et qu'elle peut changer considérablement sous l'action du mouvement, qui en est toujours la base et le porteur. Ce qui reste permanent, étant donné le capitalisme en général, c'est la conception générale de *la socialisation des moyens de production ;* mais Bernstein la laisse évidemment intacte. Ce qu'il propose de réviser, c'est uniquement la conception — d'après lui, surannée — des voies et moyens de sa réalisation, et là — il ne nous semble nullement violer les principes de la démocratie socialiste.

L'article de Kautsky a éveillé un intérêt considérable, dont nous voyons la manifestation dans une « glose » que lui ajoute dans le nº 23 le député socialiste polonais au Reichsrath de Vienne, *Daszynski*, un des *leaders* les plus en vue de la social-démocratie autrichienne. Approuvant en principe la solution des luttes nationales en Autriche, préconisée par Kautsky, à savoir : autonomie et fédéralisme, non pas des provinces historiques, mais des nationalités vivantes, il en examine les difficultés pratiques, insurmontables — sans une révolution. Il les aperçoit d'abord, dans l'extrême mélange des nationalités en Autriche, puis surtout dans les *tendances centrifuges* des nations qui la composent, — tendances qui font que, pour ces nations, la lutte pour l'égalité des droits dans les limites de l'Autriche n'est que le prétexte, le commencement, mais qu'en réalité, c'est la désagrégation de l'Autriche qui commence. Cela s'applique tout spécialement aux tchèques : la reconnaissance du droit public de la couronne de Saint Venceslas sans que l'union intime de la Bohême avec l'Autriche fût rompue, leur serait au fond très peu profitable au point de vue économique, tandis que l'indépendance, sous le protectorat ou avec l'alliance de la Russie, leur ouvrirait d'énormes débouchés commerciaux — et c'est là la raison actuellement la plus puissante de leur russophilie et francophilie en même temps. L'indépendance tchèque ainsi comprise n'aurait rien de commun avec le fédéralisme, au contraire, elle pourrait être très bien accompagnée d'un centralisme et d'une réaction intérieure.

Daszynski fait ressortir encore un changement important survenu dans la politique intérieure de l'Autriche et diminuant sa force de résistance contre les tendances centrifuges. Les classes possédantes polonaises de la Galicie, qui ont été toujours le plus fougueusement anti-russes et anti-panslavistes, esquissent un revirement, qui s'est manifesté d'abord par des tendances polono-tchèques et par une slavophilie soudaine. C'est la résonnance naturelle sur le sol galicien, de la conciliation entre la bourgeoisie et la noblesse de la Pologne russe et le tsarisme. Et tout cela

se fait sous le signe d'une lutte de plus en plus universelle contre le socialisme...

Kautsky ne contredit pas Daszynski ; ils sont tous les deux d'accord en principe. Kautsky ne se dissimule nullement les difficultés, l'impossibilité même de réaliser le programme de la conciliation des nationalités dans les limites de l'Autriche subsistant en tant que tout. L'Hongrie, rappelle-t-il, qui opprime chez elle les nationalités d'une manière odieuse, s'y opposera tout spécialement, comme en 1871 elle s'est opposée à la reconnaissance (par Hohenwart) des droits de la couronne de Venceslas. Mais ce programme doit néanmoins être posé et préconisé. Le moment de la dissolution de l'Autriche ne paraît pas proche. Comme la Turquie, cet État se tient moins par sa force intérieure, que par l'impossibilité où se trouvent les voisins de se le partager. « Les tendances centrifuges y existent bien, mais l'espace manque où les morceaux puissent voler en éclat. » La Russie et l'Allemagne enserrent l'Autriche d'un anneau protecteur.

Les difficultés intérieures, grandes déjà sans cela, empêcheraient la Russie d'annexer la Galicie à ses polonais, l'Allemagne, de rendre par l'annexion de l'Autriche allemande et de la Bohême, ses « vassaux » récalcitrants du Sud plus forts encore qu'ils ne le sont. D'autre part, étant donnée l'importance stratégique de la Bohême, l'Allemagne ne pourrait tolérer ni qu'elle fût annexée à la Russie, ni que, indépendante, elle en devînt l'annexe, comme cela adviendrait nécessairement. « Ce serait toute autre chose si l'indépendance de la Bohême était accompagnée de la reconstitution de la Pologne ; alors la Pologne, adversaire de la Russie, serait l'alliée naturelle de la Bohême, » ce qui empêcherait l'accroissement de la puissance de la réaction. « Mais pour cela, pour que l'Autriche puisse se dissoudre, il faudrait, par conséquent, non seulement une révolution en Autriche, mais aussi en Allemagne et en Russie. »

« Il est vrai qu'une ère de mouvements révolutionnaires semble s'approcher dans toute l'Europe, excepté l'Angleterre. Les trônes de l'Espagne, de l'Italie, de la Belgique chancellent fortement ; en France et en Allemagne on parle souvent de coup d'État, et en Autriche il semble que la guerre civile est déjà commencée. Ce ne sont pas des combats de barricades, ni des insurrections de toutes les classes de peuple contre un gouvernement détesté, comme en 1878, mais surtout des luttes passionnées des masses divisées entre elles pour le pouvoir. Les antagonismes, les passions vont en s'accentuant. Il est possible que nous soyons près d'une période révolutionnaire qui changera complètement la face de l'Europe ».

Ès.

REVUE CRITIQUE

L. Gumplovicz. — *Sociologie et politique.* 1 vol. in-8° de 302 pages, de la *Bibliothèque sociologique internationale*, Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1898.

Sa politique internationale, le savant professeur de Graz, auteur du *Droit public général* et de l'*Histoire politique de l'Autriche*, l'expose dans son ouvrage : *Sociologie et politique*, publié pour la première fois en langue allemande en 1892, et dont la traduction française, avec quelques additions, provoquées par les événements survenus depuis cette date, vient de paraître dans la *Bibliothèque sociologique internationale*, publiée par MM. Giard et Brière, sous la direction de M. René Worms.

Ce livre est, dans ses deux premières parties, — « La Nature de la Sociologie » et l' « Histoire en tant que processus naturel », — un résumé succinct, intéressant, exact, souvent incisif dans de nombreuses parties de polémique, des théories sociologiques générales de l'auteur que l'on connaît : la sociologie ayant, en tant que science distincte et indépendante, un objet différent non seulement de l'histoire, de l'économie politique, de la statistique, de l'ethnologie, mais aussi de l'histoire de la civilisation et même de la philosophie de l'histoire; un objet propre, et qui est : les collectivités sociales, en tant qu'unités, qui se comportent, dans la marche des événements, comme des sortes de personnalités collectives, indépendantes de la volonté des individus déterminés, et le système de mouvements de ces groupes sociaux, qui, dans leurs luttes et agglomérations incessantes, « obéissent à des lois aussi éternelles et invariables que le soleil et les planètes » (1).

M. Gumplovicz attribue parmi ces collectivités, qui déterminent les actes et les pensées de leurs membres, la première et prépondérante place à l'Etat, dont l'intérêt, dit-il, est toujours décisif pour l'individu

(1) P. 120 de l'ouvrage en question.

qui lui appartient (1). Cela revenant à dire que les tendances extérieures d'un Etat déterminent son évolution intérieure (2), nous trouvons ici le point principal, — en laissant de côté sa définition même de la sociologie, — sur lequel nous nous séparons nettement de M. Gumplovicz, bien que nous ayons en commun avec lui l'explication de tout droit par la lutte des groupes sociaux : car nous affirmons précisément l'inverse : que ce sont les luttes et les tendances intérieures, et qui deviennent plus tard internationales, des classes, qui déterminent, en dernière ligne, les rapports entre États ou nations, comme d'ailleurs le caractère du droit et de l'État lui-même. Mais nous n'avons pas l'intention, dans cet article, d'analyser et de critiquer ces deux parties du livre de M. Gumplovicz; nous laisserons également de côté la quatrième partie, qui est une bibliographie, assez peu systématique d'ailleurs, et nous examinerons seulement le livre troisième, intitulé : « La politique comme sociologie appliquée », et qui contient, en 54 pages, à la fois un coup d'œil sur l'histoire diplomatique de l'Europe moderne et tout un programme de politique internationale « scientifique ». Cette théorie et ce programme, nous en critiquerons tout à l'heure la base étroitement nationaliste ou « étatiste »; mais nous tenons à dire, avant tout, qu'elles sont fort intéressantes, et que leur publication en France, au moment où la France est alliée à la Russie, est un acte de courage louable, que M. René Worms a tort de diminuer par ses réserves creuses et inutiles (3).

En vertu de la « loi de l'agglomération croissante », dit M. Gumplovicz, procédant par guerres et assimilations successives, « quinze siècles de l'histoire européenne commune produisirent une civilisation européenne qui réunit les Etats européens en un système politique, reposant sur la base de cette civilisation commune, et formant un monde civilisé particulier ». Ce monde présente une unité historiquement formée, et, en tant que telle, il a eu et il a à se défendre contre les tendances expansives de deux civilisations étrangères et hostiles : l'Islam, depuis le XVe, la Russie, depuis le XVIIIe siècle » (4). Ces lignes expriment l'idée maîtresse de la sociologie diplomatique de notre auteur.

L'antagonisme entre l'Europe entière, — quels que soient d'ailleurs ses dissentiments intérieurs, — et la Turquie ou la Russie, est irrémédiable et foncier, car il résulte d'une différence radicale de civilisation : « Tandis que, dans tous les États européens, la forme parlementaire du gou-

(1) P. 121.
(2) En propres termes, pp. 162-3.
(3) Préface, p. 28.
(4) P. 215-6.

vernement s'est développée depuis des siècles, la Russie y est restée toujours étrangère, de même que la Turquie. Le caractère distinctif de la civilisation asiatique est le despotisme, et de la civilisation européenne le régime parlementaire. Si limité ou peu développé que fût ce régime, il a régné depuis des milliers d'années, des bords de l'Èbre jusqu'à la Vistule, et de la Tamise jusqu'au Danube et à la Theiss... La participation plus ou moins grande du peuple au gouvernement, telle est, — à l'opposé de l'Asie, — la caractéristique de la civilisation européenne, il y a contraste abolu entre la civilisation européenne qui respecte la liberté et l'égalité des droits des individus, et le despotisme asiatique, qui élève son trône sur la large base de la servitude et de l'esclavage » (1).

Et, lorsqu'il y a entre deux civilisations un abîme pareil, il ne peut y avoir, entre elles, de paix : elles paraissent nécessairement l'une à l'autre étrangères, d'un côté, « barbare », de l'autre « pourrie », et tendent à se détruire mutuellement. Les mêmes rapports existaient entre l'Europe et l'Islam, et cet ennemi a été vaincu par la coalition de toute la chrétienté. Maintenant, la Russie menace l'Europe de plus en plus, et le devoir de l'Europe est de s'unir pour défendre sa civilisation séculaire contre ce colosse despotique.

C'est de ce principe que part M. Gumplovicz pour juger les relations internationales existantes. « L'Allemagne, alliée à l'Autriche, l'Italie et l'Angleterre, s'est chargée, au moment actuel, de la mission européenne remplie autrefois par la France : celle d'être le rempart de l'Europe contre la barbarie russe ». « La France s'est éloignée, espérons-le passagèrement, de la voie historique qui lui est tracée par la nature des choses, et le chauvinisme l'a conduite sur le faux chemin de l'alliance russe » (2). Entre l'Allemagne et la France, il n'y a aucun principe de discorde nécessaire; au contraire, elles appartiennent à la même civilisation, ont contribué en commun à la créer, donc elles doivent, tôt ou tard, s'entendre pacifiquement. Cette pacification inévitable pourrait cependant être retardée par une restauration monarchique ou césarienne en France; la République en est la meilleure garantie (3). La Prusse, surtout la Prusse bismarckienne, en se mettant à la remorque de la Russie, en persécutant les Polonais, en favorisant, — explicitement ou tacitement, — les empiètements de la Russie dans la péninsule balkanique, a fait une politique contraire à l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe : la nécessité naturelle l'amènera à y renoncer (4). Le monde

(1) P. 218.
(2) P. 219.
(3) § 40.
(4) § 41.

allemand doit conserver et fortifier la nationalité polonaise, au lieu de la persécuter; en rendant justice aux revendications des nationalités slaves, il doit paralyser l'agitation panslaviste, nécessairement russophile; il doit se mettre d'accord avec le reste de l'Europe pour tenir la Russie en dehors des Balkans. L'antagonisme croissant de l'Allemagne et de la Russie est une nécessité historique, il est comme la concentration de l'inimitié entre l'Europe et la Russie. « Le centre de gravité de la politique européenne, — c'est aujourd'hui cet antagonisme sinistre. Autrefois, c'était Rome et l'Allemagne, le pape et l'empereur, les Guelfes et les Gibelins; ensuite, le Français et le Prussien; la formule vraie de la lutte gigantesque de l'avenir, — c'est l'Allemagne contre la Russie » (1). Cette lutte, où l'Europe toute entière vaincra la barbarie russe, amènera la formation d'une chaîne d'avant-postes dirigés contre la Russie, allant de la Finlande jusqu'à la Bulgarie, et comprenant à son milieu la Pologne, reconstituée par l'Autriche, en alliance avec l'Allemagne, et reprenant le rôle qui lui est dû dans l'Est de l'Europe (2).

Telles sont, exactement, les idées de M. le professeur Gumplovicz, en matière de politique internationale. Nous le répétons, nous ne pouvons que l'en féliciter vivement, et ceci d'autant plus qu'ils ne doivent pas être nombreux, même dans les Universités allemandes, les membres de sa classe, les adversaires du socialisme, qui pensent comme lui. La réalité proteste de plus en plus, — même en ce qui concerne la Pologne, la plus directement intéressée, — contre ces prédictions, scientifiquement certaines, d'une lutte générale de l'Europe contre la Russie. Le seul parti qui y demeure fidèle est actuellement le parti socialiste. Et, — chose sur laquelle, précisément, nous appelons l'attention du lecteur, — le programme de politique internationale de M. Gumplovicz est la reproduction exacte de celui du parti socialiste, du moins de sa fraction marxiste dans tous les pays, et spécialement en Allemagne. Mise en interdit de la Russie, alliance franco-allemande, reconstitution de la Pologne, comme rempart de l'Europe contre la Russie, jusqu'au tableau du machiavélisme des Russes vis-à-vis des Turcs, — et jusqu'à la prédiction de la lutte gigantesque entre l'Europe et la Russie, — tout cela a été dit et redit par Karl Marx, par Engels dans sa *Politique internationale du tsarisme*, par Liebknecht dans sa brochure : *L'Europe doit-elle devenir cosaque?* etc., avant la composition du livre de M. Gumplovicz; celui-ci considère, il est vrai, la destinée des Turcs *en Europe* comme finie (3), tandis que les marxistes protestent contre toute violation de la Turquie,

(1) P. 233.
(2) P. 240.
(3) P. 238.

mais M. Gumplovicz s'oppose cependant aussi à tout progrès de ce côté-là, et un certain nombre de marxistes (Kautsky et autres) ne croient pas non plus, actuellement, qu'il soit impossible d'empêcher ces progrès sans conserver la domination turque dans la péninsule balkanique. En somme, identité, d'un bout à l'autre, entre les tendances de M. Gumplovicz et des socialistes, — identité qui, d'ailleurs, n'a rien que de très naturel, puisque M. Gumplovicz s'est formé sous les influences de la démocratie allemande, et que les socialistes, dans le riche et précieux héritage qu'ils ont reçu des démocrates de 1848, et qu'ils ont tant fait fructifier, ont aussi trouvé et plus spécialement conservé leur politique vis-à-vis du tsarisme. M. Gumplovicz répète Liebknecht, et Liebknecht, lui-même, reproduit, — en le citant d'ailleurs, — la prophétie du poète Freiligrath sur le conflit définitif entre l'Europe et le tsarisme. — Cette identité est d'autant plus remarquable que M. Gumplovicz, dont toutes les idées en politique internationale ne sont présentées que comme des déductions exactes de ses constatations scientifiques, a pris soin de se séparer nettement, en matière de science sociale, des socialistes. En réponse à la phrase connue de Ferri : « La sociologie sera socialiste ou elle ne sera pas », voici ce qu'il déclare : « Cette fusion de la politique quotidienne et du socialisme avec la sociologie ne peut pas, à notre avis, favoriser le progrès de cette dernière. Elle a pour base une idée que nous ne pouvons admettre, à savoir que le socialisme moderne serait devenu une science » (1). Nous n'avons sans doute pas besoin d'expliquer à M. Gumplovicz la phrase de Ferri, qui veut dire que, si la sociologie veut être objective et conséquente jusqu'au bout, elle doit nécessairement aboutir à des théories dont le socialisme est l'application. Quant à la valeur d'une pareille application, il nous sera facile de la définir par les propres paroles de M. Gumplovicz, sur le « pronostic sociologique » : « Une prévision pareille de la tendance de l'évolution sociale a pour les hommes une valeur morale qu'il ne faut pas diminuer, car elle offre une base et un appui à leur conscience morale et, dans les larges limites de la nécessité naturelle, leur indique des buts idéaux pour leurs actes et tendances » (2). Nous avons vu que les prévisions de M. Gumplovicz sont exactement celles du socialisme ; nous allons démontrer maintenant qu'elles ne peuvent pas découler sans contradiction de sa conception des Etats-personnalités unitaires, et que, seule, la doctrine socialiste de la lutte des classes leur sert de base suffisante, — doctrine qui, se trouvant au fond de l'ancienne démocratie européenne, les a inspirées à M. Gumplovicz. Mais alors, malgré toute notre sympathie pour ce champion sincère de la civilisation européenne, nous ne pouvons nous empê-

(1) P. 295.
(2) P. 204.

cher de lui dire qu'en voulant rompre la liaison entre le socialisme et la sociologie, il nous fait un peu l'effet de cet animal frivole de la fable, qui, s'étant rassasié des glands tombés par terre, a tranquillement abîmé les racines du chêne... Ceci pourrait d'ailleurs s'appliquer à un grand nombre de « sociologues ».

Mais passons à la critique. M. Gumplowicz dit : « Le tsar ferait asseoir son propre frère sur le trône de Bulgarie, qu'il devrait néanmoins devenir anti-russe et se tourner du côté de l'Europe contre la Russie » (1) au moment même où le gouverment du prince Ferdinand et du petit Boris devient de plus en plus une annexe du tsarisme, que celui-ci pense ou non « d'une manière anti-sociologique ». M. Gumplowicz prévoit la fin des persécutions de la nationalité polonaise en Allemagne au moment où le chancelier Hohenlohe présente au Landtag prussien un nouveau projet de la colonisation allemande de la Posnanie. M. Gumplowicz estime que « la Russie, en réalité, se trouve en dehors du système politique européen » (2), tandis que, précisément en ce moment, elle y entre par tous les pores et le préside, soit à Constantinople, soit à Pékin. M. Gumplowicz, qui a considéré la politique russophile de Bismarck comme une simple déviation du cours naturel des choses, serait incapable d'expliquer logiquement, avec son point de départ, des faits nouveaux qu'il n'a même pas prévus, comme la sympathie grandissante, remplaçant l'ancienne haine des tories anglais à l'égard des russes, ou l'entente parfaite de l'Autriche-Hongrie et de la Russie dans les Balkans. Il nous dirait sans doute, comme pour l'alliance franco-russe, quelle illusion !, que ce sont là des « ondulations minimes de la politique quotidienne » (3).

Toutes ces contradictions et toutes ces illusions résultent de l'étroitesse du point de vue initial de notre auteur, qui considère l'État comme le groupe social par excellence, comme une personnalité collective

---

(1) P. 245.

(2) P. 226.

(3) P. 222. Entre parenthèse, tous nos regrets : M. Gumplowicz, dans ces « notes après six ans » pour la traduction française, a notablement atténué son jugement sur l'alliance franco-russe. Il lui trouve même un avantage « pour quelque temps » : « étant dirigée, non contre l'Allemagne, mais contre l'Allemagne prussienne, contre le césarisme prussien (!), elle peut rendre un service à la civilisation européenne, en délivrant l'Allemagne du joug des Hohenzollern ». — Voilà qui va faire plaisir à Millerand. Mais, *ô sancta simplicitas!* M. Gumplowicz ne sait-il donc pas que l'alliance franco-russe est avant tout dirigée contre les compétiteurs coloniaux de la France, et puis, ou plutôt *ex æquo*, contre les socialistes et même les radicaux français?

suprême, unité pour ainsi dire indécomposable dans ses rapports avec les autres États; elles se résolvent avec la clef socialiste, c'est-à-dire lorsqu'on considère chaque État ou nation comme un aggrégat de classes en lutte entre elles, et qui s'unissent, avec leurs analogues, par dessus les limites des États. Une autre et double erreur découle de la précédente : elle consiste d'abord, à trouver des différences essentielles de nature entre plusieurs « civilisations » (de deux États voisins, ou « européenne » et « asiatique »), au mépris de ce fait d'observation que les grandes lignes de l'évolution sont identiques chez tous les peuples du globe, et que, à un moment donné, on trouve coexistantes dans l'espace, les différentes phases traversées dans le temps par les peuples les plus avancés; ensuite, à déterminer la « personnalité » d'un État, sa civilisation, en première ligne, par des caractères moraux et intellectuels (1), en oubliant les intérêts matériels et les tendances des classes.

En effet, il est absolument imaginaire de considérer la participation du peuple au gouvernement, comme un caractère exclusivement propre à la civilisation de l'Europe occidentale, et puisque M. Gumplowicz connait sans doute trop bien l'histoire du droit constitutionnel pour que nous ayons besoin de lui rappeler que la Russie a eu des assemblées populaires et des élections, comme tous les peuples du monde, qu'elle en garde encore des vestiges dans les institutions locales, et, qu'en somme, elle n'est pas absolument fermée à la conception de liberté et d'égalité qui se trouve à la base de tous les codes pénaux de l'Europe occidentale, nous lui répondrons simplement par une citation d'un poète, qu'il doit bien connaître aussi, car c'est un grand polonais et un grand démocrate de 1848, de Jules Slowacki : « Dans les premiers temps du slavisme, la Pologne apparaît comme la grande Mer de Liberté, et deux étoiles se détachent d'elle (paraissant de la même couleur, mais d'un éclat peut être plus beau, car elles s'avançent vers les ténèbres), et brillent au Nord : Novgorod et Pskow. Et tout comme dans le monde matériel, rien ne se perd, mais tout se transforme : ainsi pareillement dans le monde de l'Esprit. Les principes de Novgorod et de Pskow sont donc jusqu'à nos jours à découvrir dans le monde slave, aujourd'hui encore, ils couvent, non éteints, sous la cendre. Aujourd'hui encore, il y des âmes, dont vous tireriez des larmes abondantes par le souvenir du

(1) « Arts et sciences, inventions et découvertes, mœurs et coutumes, habitudes et plaisirs..., tout cela est tellement commun à l'Allemagne, à la France et aux autres nations civilisées de l'Europe; elles comprennent mutuellement si facilement leur langue, qu'il y a entre elles très peu d'antagonismes de nature à provoquer des conflits... » (p. 226). Pas un mot sur la conquête des marchés!

jour où l'on enleva la grande cloche de l'assemblée de Pskow. Et celui qui saurait imiter par la bouche humaine le dernier gémissement de cette cloche, entendrait l'écho des pleurs après la liberté perdue, venant de divers côtés de la Russie... » (1).

En langue de la révolution moderne, claire et dénuée de tout mysticisme, cela veut dire que la Russie, bien que restée en arrière de plusieurs siècles sur l'Europe grâce à la domination tartare, n'est pas d'une nature absolument étrangère aux progrès politiques auxquels l'Europe est arrivée, mais possède dans son sein les éléments de ces progrès : la bourgeoisie capitaliste, et surtout le prolétariat croissant.

D'autre part, l'influence croissante de la Russie tsarienne dans toutes les affaires de l'Europe occidentale, et l'abandon par tous les États de la défense de la civilisation contre le tsarisme, s'expliquent complètement par l'intérêt international de la bourgeoisie capitaliste, menacée de plus en plus par le socialisme et ayant besoin du colosse réactionnaire pour organiser la contre-révolution. Et alors, on ne place plus la cause de la liberté dans les limites géographiques d'une « civilisation », mais au sein d'une classe, celle des prolétaires ; on n'incarne plus le despotisme uniquement dans la Russie, mais on le place à la tête, à « l'épine dorsale » de toute la réaction européenne, qui n'apparaît plus comme un fait transitoire, de minime importance, mais comme un adversaire puissant à combattre. Ce point de départ conduit d'ailleurs, on le voit, mais d'une manière beaucoup plus sûre, aux mêmes conclusions, en tant que programme *minimum* de politique internationale prolétarienne : alliance de la France, sinon avec l'Allemagne, du moins avec l'Angleterre et les États-Unis; isolement et affaiblissement de la Russie, protection de la péninsule Balkanique contre ses agissements, reconstitution de la Pologne, tout cela avec l'aide des éléments libertaires, du polétariat socialiste avant tout, en Russie même, et dans leur intérêt. Ce sont encore les démocrates polonais de 1830 qui, s'insurgeant contre la Russie, écrivaient sur leurs drapeaux : « Pour notre liberté et la vôtre ! » Et Słowacki chantait : « Par mon chant de liberté j'émeuverai les froids granits de la Néva ! »

C'est là le correctif socialiste aux idées de M. Gumplowicz sur la politique internationale et la défense de la civilisation européenne. Au point de vue de l'« endosmose » socialiste, il serait évidemment très consolant de voir ces idées se répandre parmi les « défenseurs » habituels de

(1) Lettre ouverte au prince A. Czartoryski. Le grand poète polonais fait ici une allusion mystique aux deux villes démocratiques de l'ancienne Russie, dépouillées de leurs libertés par les grands ducs de Moscou, et exprime sa foi en la possibilité de la renaissance de la liberté en Russie.

cette civilisation, même sans ce correctif et sans leurs prémisses socialistes, qui viendraient bien plus tard tous seuls. Mais ce retour de la bourgeoisie capitaliste à ses temps héroïques est impossible. Le « barbare » campe en pleine civilisation; toutes les sentinelles se sont tranquillement couchées, et la seule qui veille, M. Gumplowicz, croit l'ennemi à peine en route et lui tourne le dos.

ELEHARD ESSE.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

N. Mikhaïlowsky. — *Qu'est-ce que le progrès?* (Traduit du russe et révisé par M. Paul Louis), 1 vol. in-8 de 200 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1897.

Un livre sur le progrès produit, aujourd'hui, l'effet d'un traité d'alchimie sociologique; mais l'ouvrage qu'on vient de traduire du russe a été écrit en 1869 pour discuter les idées de M. Spencer et particulièrement celles de l'Essai sur le progrès publié en 1857.

L'auteur prétend démontrer la proposition suivante : « Tout ce qui diminue l'hétérogénéité de la société, en renforçant par cela même l'hétérogénéité de ses membres, est moral, raisonnable et utile » (p. 200). Il faut, d'abord, chercher à comprendre cette formule obscure; et je prends un exemple à la page 53 : dans un bal moderne il y a des danseuses et des musiciens qui font danser; comparez-le à un bal champêtre où un danseur se sépare, de temps à autre, pour jouer de la musique; dans le premier cas, la société est divisée et devenue hétérogène; ses membres se sont spécialisés et sont devenus homogènes.

Le livre est donc dirigé contre la division du travail.

M. Mikhaïlowsky considère toute division du travail comme ayant pour type le morcellement du procès du travail dans la manufacture organisée, ce morcellement qu'Adam Smith a minutieusement décrit. Mais, il y a déjà plus de soixante ans, Ure constatait que les descriptions d'Adam Smith étaient surannées pour la fabrique anglaise; et, aujourd'hui tout le monde reconnait qu'elles n'ont plus qu'un intérêt historique. On ne saurait fonder une loi générale du développement sur la considération d'un accident technologique de ce genre.

La démonstration du paradoxe, soutenu par l'écrivain russe, est assez simple : « Un individu est d'autant plus heureux que l'activité physiologique de son corps est plus complète et plus variée » (p. 82). — « Le type du développement normal consiste dans la complication née de la différenciation...; le développement pathologique sera la simplification de l'organisme ou son intégration » (p. 120); — « Le membre de la société où la division du travail a tracé des sillons assez profonds n'est pas en état

d'embrasser l'idée de l'homme dans son intégralité, dans toute son individualité » (p. 125). — On peut présenter ainsi l'argumentation : le tout est supérieur à la partie, l'être intégral est supérieur à l'être décomposé; — la division du travail spécialise l'homme, rompt son harmonie, le décompose ; — donc, etc.

Mais à ce compte l'homme normal ne serait-il pas le sauvage? L'auteur proteste contre cette interprétation (p. 83). — L'homme intégral, rêvé par M. Mikhaïlowsky, est le riche amateur qui fait du sport et se tient au courant de la littérature ou de la science en lisant une dizaine de revues.

L'écrivain russe attaque vivement M. Spencer, parce que celui-ci a voulu donner une théorie objective du progrès ; il faut reconnaître que la notion commune du progrès est subjective; mais il faut reconnaître anssi que la science ne peut en tirer aucun parti. Dans un ouvrage récent, MM. Demoor, Massart et Vandervelde prennent les termes de progrès et de regrès dans les sens d'addition et de soustraction : c'est la meilleure preuve que le contact de la science a vidé ces concepts de tout contenu.

MAGALHAES LIMA. — *L'Œuvre internationale.* — 1 vol. in-8 de xiv-146 pages. V. Giard et E. Brière, éditeurs, Paris, 1897.

L'auteur ne paraît pas s'être fait une idée précise de la valeur — je dirais même de l'objet, — de son livre. Dans la préface, il indique en des termes légèrement prétentieux et insuffisamment clairs le but qu'il s'est proposé : « Coordonner philosophiquement les doctrines se rattachant plus ou moins directement au problème international, en imposant l'unité et la cohésion à ces différents sujets qui n'ont été jusqu'ici examinés, sériés qu'isolément » (p. x). L'ouvrage est loin d'être la systématisation philosophique promise par cette phrase.

M. Magalhães Lima est plus exact lorsqu'il écrit dans le corps de son volume : « Notre but est uniquement de consigner les faits, les tendances, les aspirations, de présenter l'œuvre internationale dans ses lignes générales : l'émancipation de la femme, l'émancipation du prolétariat, l'émancipation des peuples » (pp. 36, 39). L'*Œuvre internationale* présente, en effet, une esquisse assez nette du triple mouvement féministe, socialiste et fédératif, et à ce titre elle pourra rendre de réels services aux propagandistes qui y trouveront d'utiles renseignements.

En revanche, ils y rencontreront des définitions bien vagues, comme celle-ci : « Le socialisme est un état de civilisation supérieure où tous les hommes, moyennant un travail facile, auront droit à tous les avantages de la vie par la pratique de la solidarité » (p. 32); des allégations fausses : « Dans le mariage actuel, pour que le divorce puisse être prononcé, il

faut que les conjoints le veuillent et l'acceptent tous deux. Si l'un des époux s'y oppose, le divorce ne peut être prononcé » (p. 18); des affirmations fantaisistes : « En France, le socialisme est encore ou proudhonien ou malonien » (p. 39).

M. M. L. nous apprend que « la rédaction française de cette œuvre a été confiée à M. Oscar d'Aranjo ». Il aurait bien dû prier son traducteur de lire soigneusement les épreuves. Les fautes matérielles pullulent, rendent la lecture souvent très difficile, parfois incompréhensible, et mettent sous les yeux du lecteur des statistiques dans le genre de celle-ci : « Les dépenses militaires de l'Allemagne se sont élevées à 773 millions en 1869-1870 et à 222 millions en 1892-1893, soit un accroissement de 137 0/0 » (p. 72).

Enfin, pourquoi avoir groupé sous la rubrique : *Notes, documents et éclaircissements*, une série de lettres qui, si l'on en excepte une dissertation originale et intéressante de M. Alfred Naquet sur la centralisation, le particularisme et le fédéralisme, n'ont d'autre résultat que de nous apprendre que « M. Magalhães-Lima combat avec l'ardeur d'un apôtre, avec la foi d'un croyant »; que « c'est un publiciste de beaucoup de talent », « non moins éminent comme orateur que comme publiciste »; que « tôt ou tard il sera député aux Cortès de son pays et qu'il y jouera un grand rôle », qu' « il fournira certainement une très brillante carrière », que son précédent ouvrage, *La Fédération ibérique* est un « beau livre », « une œuvre très intéressante », « un lumineux et magistral exposé d'idées politiques » qui a « fait passer de bonnes heures » à M. de Heredia (pp. 125-139)?

H. J.



Livres déposés au Bureau de la Revue

H. Moureau. — La nouvelle législation de l'index, in-8, Lille, Morel, 1898.

Georges Dutois. — Pour des jours meilleurs ! (extrait de la Revue socialiste), broch., Paris, Librairie de la Revue Socialiste, 1898.

L'année sociologique (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), publiée sous la direction de Emile Durkheim, avec la collaboration de Simmel, Richard, E. Levy, Bouglé, Fauconnet, Hubert, Lapie, Mauss, A. Milhaud, Muffang, Parodi, Simiand; in-8, Paris, Alcan, 1898.

Enrico Ferri. — La justice pénale. Son évolution. Ses défauts. Son avenir. Résumé du cours de sociologie criminelle fait à l'Institut des Hautes Etudes de l'Université Nouvelle. Bruxelles, Larcier, 1898.

René Gonnard. — La dépopulation en France, in.8, Lyon, Storck, 1898.

George Fonsegrive. — Catholicisme et démocratie, in-18, Paris, V. Lecoffre, 1898.

Werner Sombart. — Le socialisme et le mouvement social au XIXe siècle, in-18, Paris, Giard et Brière, 1898.

Rouxel. – La hiérarchie démocratique, broch. de 16 pages, Paris, Guillaumin, 1898.

Alfred Fouillée. — Psychologie du peuple français. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), in-8, Paris, Alcan, 1898.

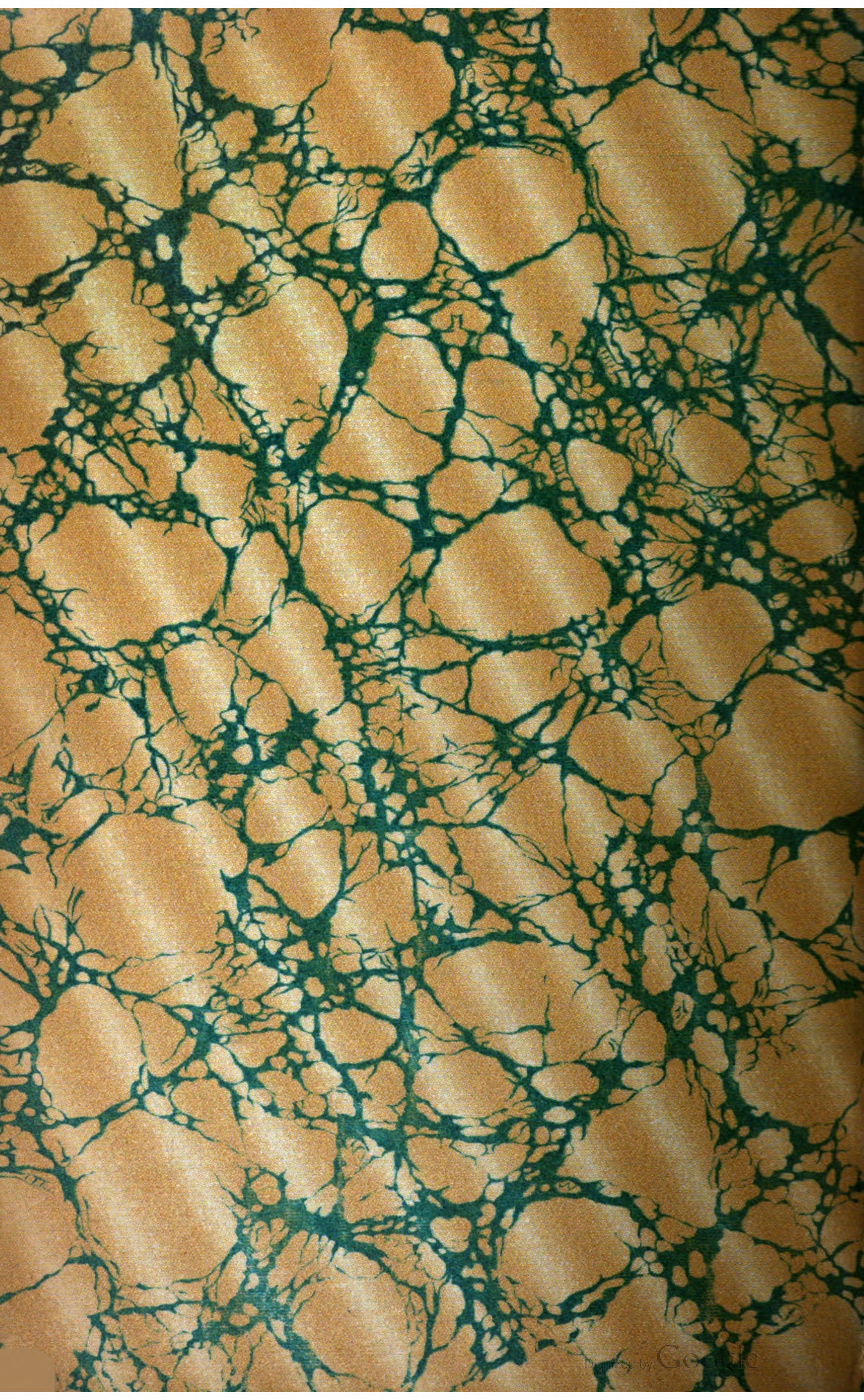
Edouard Sanz y Escartin. — L'individu et la réforme sociale. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), in-8, Paris, Alcan, 1898.

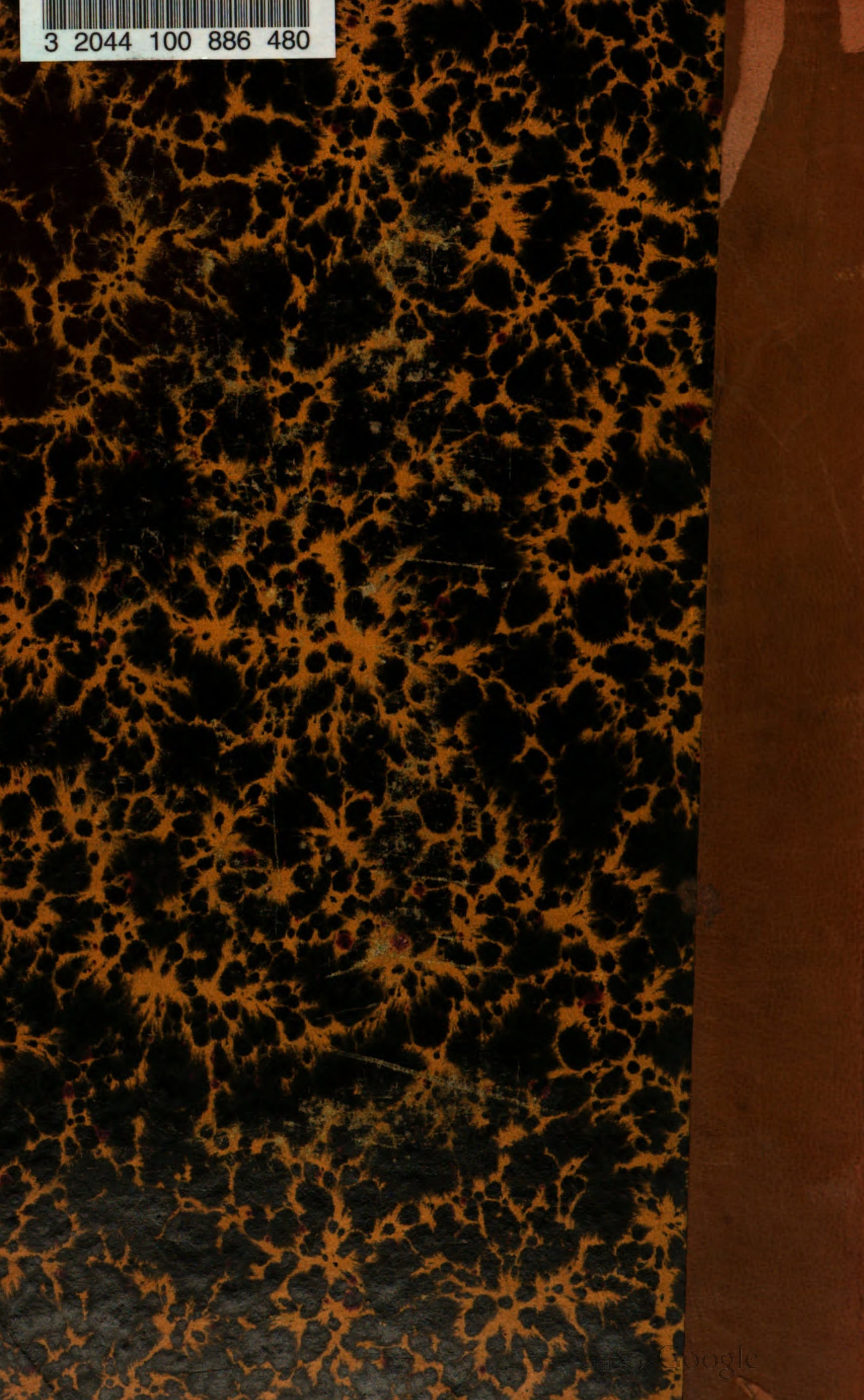
Ettore Ciccotti. — Psicologia del movimento socialista (extrait du *Pensiero Italiano*), broch. de 32 pages, Milan, Aliprandi.

L. Weis. — Erkennen und Schauen Gottes, in-18, Berlin, Schwescke, 1898.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. J. Laffray.




3 2044 100 886 480